



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

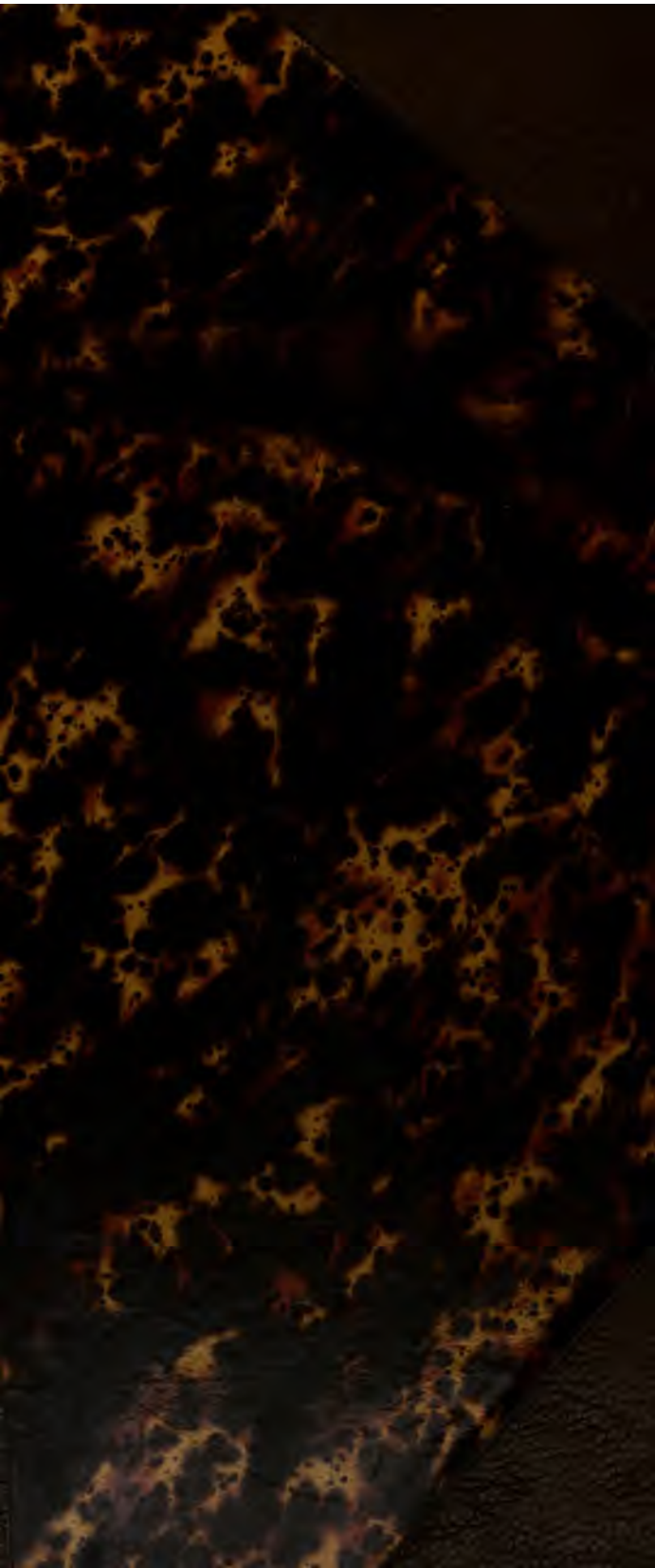
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

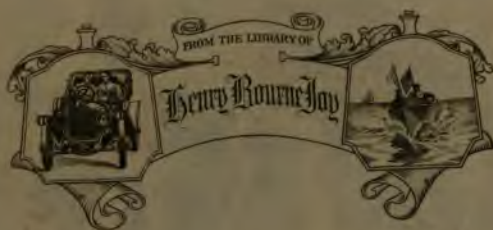
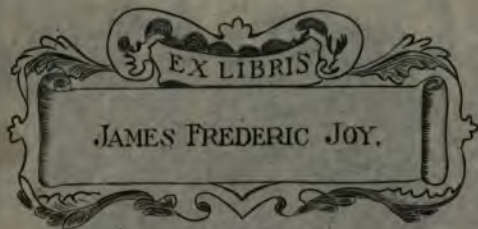
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

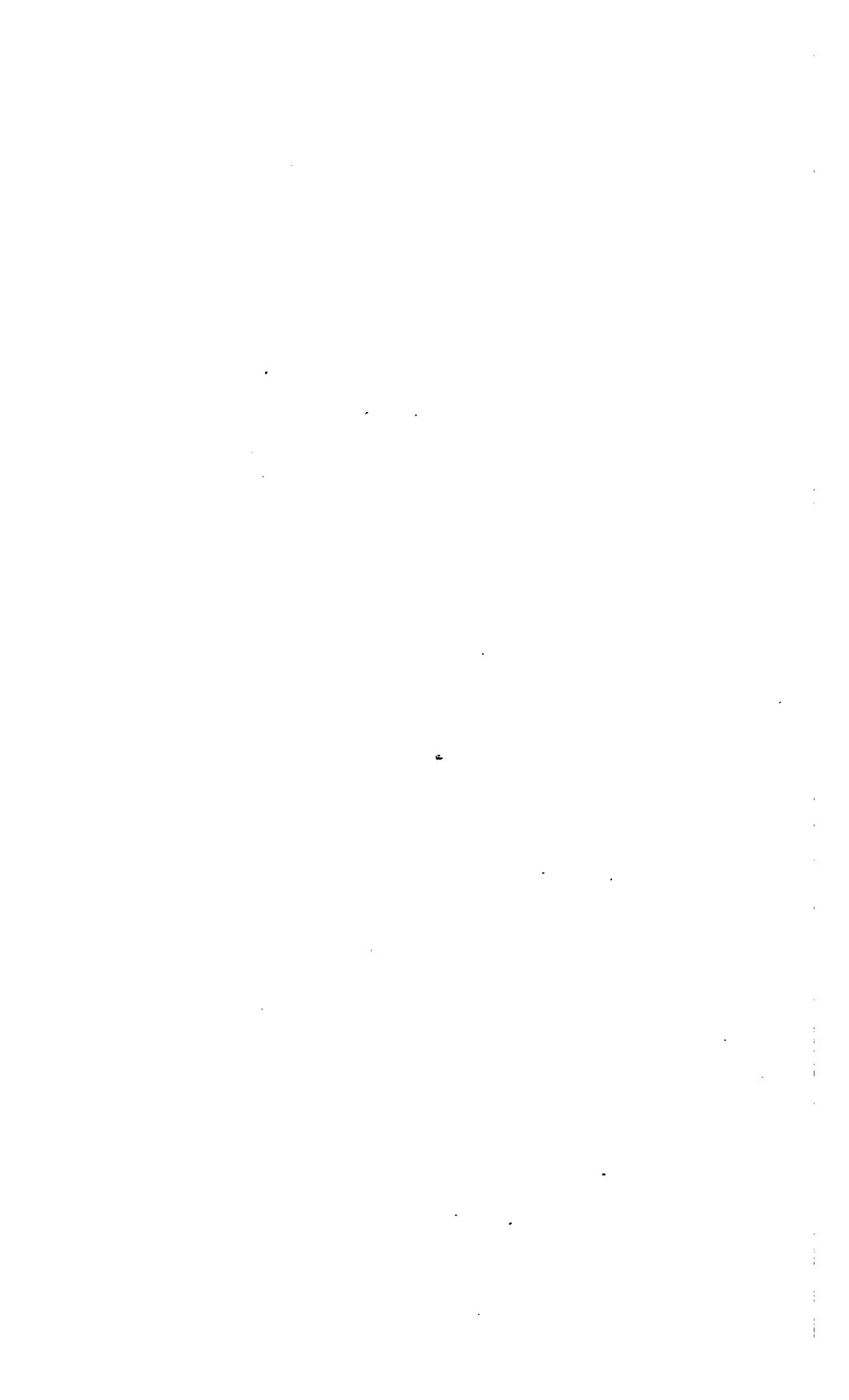
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









HISTOIRE
PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE
DE PARIS.

TOME X.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
rue des Mathurins-S.-J., n. 14.

Dulaure, Jacques
= Antoine

HISTOIRE
PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE
DE PARIS,
DEPUIS LES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES

JUSQU'À NOS JOURS;

CONTENANT, PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE, LA DESCRIPTION DES
ACCOISSEMENS SUCCESSIFS DE CETTE VILLE ET DE SES MONUMENS
ANCIENS ET MODERNES; LA NOTICE DE TOUTES SES INSTITUTIONS,
TANT CIVILES QUE RELIGIEUSES; ET, A CHAQUE PÉRIODE, LE
TABLEAU DES MŒURS, DES USAGES ET DES PROGRÈS DE LA
CIVILISATION;

ORNÉE DE GRAVURES,

Représentant divers plans de Paris, ses monumens et ses édifices
principaux;

PAR J. A. DULAURE,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE;

SECONDE ÉDITION,

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE EN TEXTE ET EN PLANCHES.

TOME X.

TABLE DES MATIÈRES.

PARIS,

GUILLAUME, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, N^o. 14.

1824.

GRAD

DC

707

108711

1923

v.10

GL/Buhr

Hjt
Hébert B. Juy
12-1958

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Le chiffre romain indique le tome, et le chiffre arabe la page.

A

- ABATTOIRS** : leur destination, IX, 162; leur nombre, leur situation, 163. — *d'Ivry* : sa description, 164. — *de Montmartre* : sa description, espace qu'il occupe, 164. — *de Popincourt* : sa description, 164. — *du Roule* : sa description, espace qu'il occupe, 163. — *de Vaugirard* : sa description, 164 et 165.
- Abbayes de Paris**, sous le règne de Henri IV : étaient fortifiées comme des places fortes, V, 215; abbayes et prieurés commandataires de Paris, leur nombre, leur revenu, VIII, 449. — *Saint-Antoine* : pillée par les soldats du duc d'Aumale, V, 82; convertie en hôpital, en quel temps, IX, 9.
- Abbés des monastères de Paris** : usurpent les droits souverains, I, 459 et 460; leur juridiction; sont souverains; leur faste, leur orgueil; ils marchent avec un cortège de six cents chevaux, II, 169; affermaient leurs prévôtés, et les revenus qu'ils en retiraient étaient employés à leurs débauches, II, 350. — de Paris et de Saint-Denis : leur brutale incivilité envers l'évêque de Paris, III, 43, 44 et 45; déshonorent les maisons qu'ils fréquentent, IV, 43. Abbé avare qui va dans les maisons de débauche, 44. — Leur grand nombre à Paris sous Louis XIV; leur costume, leurs perruques blondes; ouvrages publiés contre les abbés et prêtres portant perruque, VII, 284, 285 et 286; quelle espèce d'hommes étaient ainsi nommés sous Louis XV, VIII, 292.
- Abbesse très-coquette** : à trois ou quatre amans évêques, VII, 236.
- Abbo**, évêque de Valence : est complice du meurtre de Léodégarius, évêque d'Autun, et lui succède dans son siège, I, 365.
- Abbon**, élève de l'école de Saint-Germain-des-Prés : compose un poème sur le siège de Paris par les Normands, I, 485 et 486; ce qu'il dit de l'île de la Cité, 446; ne dit rien qui puisse faire soupçonner l'existence d'une seconde enceinte de Paris, II, 53.

Abelard : ses écoles indépendantes ; professe à Melun , à Corbeil , à Paris , puis à Melun , puis à Paris ; partout persécuté par les envieux ; appelle ses écoles *son camp* ; professe en plein air. Il est mutilé à Paris , se retire à Saint-Denis , où il se fait moine , II , 24 et 25. Il transfère son école à Provins , puis dans un désert qu'il nomme *Paraclet* ; persécuté , il se retire en Bretagne dans son abbaye de Saint-Gildas , peuplée de moines sauvages , 25 et 26 ; fonde l'abbaye du *Paraclet* , 26. Il fait nommer son amante et son écolière Héloïse , abbesse de ce couvent , 27. — Grand nombre de ses écoliers , 26 ; plusieurs de ses élèves parviennent aux éminentes dignités de l'Eglise ; l'un devient pape. Il commença la réputation des écoles et accrut la population de Paris , 27 et 28. — et *Héloïse* : leur tombeau , placé au Musée des monumens français ; sa description ; par qui il fut construit ; où il est transféré , IX , 100 et 101 ; ensuite placé au cimetière du Père Lachaise , 239.

Abjuration de Henri IV , à Saint-Denis , V , 109 et 110.

Ablon , village où est établi le culte protestant : son éloignement de Paris lui fait préférer Charenton , V , 226 et 227.

Aboyeuses : qualifications de certains convulsionnaires , VII , 315.

Ab: euvoir-Mâcon : sa situation ; les filles publiques étaient autorisées à y tenir des lieux de débauche , IV , 18.

Abreuvoirs de Paris : leur nombre , IX , 331.

Abstinence de chair le samedi : recommandée par une lettre tombée du ciel , I , 150.

Abus : il suffisait qu'ils existassent pour être considérés comme des droits. On ne pensait pas , au treizième siècle , à en rechercher l'origine , II , 335 et 336 ; dans diverses administrations sous le règne de Louis XIV , VII , 235.

Æga : espion que Dagobert plaça auprès de son frère Charibert , I , 336.

Ægidius , évêque de Reims : ses intrigues , ses perfidies ; les maux qu'il cause ; fabrique de faux titres ; est condamné à l'exil par le concile de Metz ; fait l'aveu de ses crimes , I , 358.

Ætius , archidiacre de Paris : se présente au concile tenu dans cette ville pour juger Prêtextat ; s'efforce en vain de ranimer le courage abattu des évêques , I , 354.

Académies : dénomination dégradée et commune aux écoles d'escrime , de danse et aux triports de jeu , VII , 30 et 31 ; dénomination à laquelle les sociétés d'artistes , de littérateurs et de savans avaient renoncé pendant la révolution , et qu'on leur a imposée depuis 1814 , 25 et 31. — Ce mot est devenu vulgaire , IX , 79 ; donné aux diverses classes de l'Institut , 81. — d'architecture : son origine , son état actuel , VII , 29 et 30. — de chirurgie : lieu de ses séances . VII , 12 et 13. — de danse : fondée par Louis XIV , dans quelle intention , VII , 30 et 31. — française : son origine , V , 333 ; noms de ceux qui la composaient d'abord ; son fon-

dateur ; le parlement résiste à sa fondation ; ses premiers travaux, VI, 55, 56 et 57 ; lieux de ses séances, 57 ; éloges qu'elle prodigue à Louis XIV, 311. — *des inscriptions et belles-lettres* : son origine, VII, 21 ; composée d'abord de quatre membres, nommée petit conseil, ou petite académie ; elle n'a point pour objet les progrès de la littérature ; ses membres sont présentés à Louis XIV, ce qu'il leur dit, 21 et 22 ; ce qu'elle était sous le ministère de Louvois, 22 et 23 ; reçoit le nom d'*Académie des inscriptions et des médailles* ; le nombre des membres s'accroît, siège au Louvre, a un règlement, 24 et 25 ; forme la troisième classe de l'Institut, 25. — *de jeux*, VII, 30. — *de législation* : remplace l'École de droit ; en quel temps ; VIII, 17. — *royale de musique* : voyez *Opéra*. — *royale pour la noblesse* : son objet, VI, 57 et 58. — *d'escrime*, VII, 30. — *de Saint-Luc* : son origine, ses concours, ses expositions, sa suppression, 20 ; fait des expositions de tableaux, VIII, 64. — *de deux sciences* : projetée sous le règne de Charles IX ; le parlement s'oppose à son établissement ; en quoi consistaient ces deux sciences, IV, 391 et 392. — *des sciences* : son origine, ses premiers membres, pour la plupart peu connus dans les sciences. On propose à ses membres de s'occuper de théologie ; la Sorbonne s'y oppose. *L'astrologie judiciaire* et la recherche de la *Pierre philosophale* sont des sciences interdites à cette aca-

démie ; lieu de ses séances, confirmation de ses réglemens, VII, 25, 26 et 27 ; pension de ses membres, comment payée, 27, 28 et 39 ; forme la première classe de l'Institut, 29. — *de peinture et de sculpture* : cause de son établissement, 18 et 19 ; académie pareille établie à Rome, réunie à celle de Paris, 19.

Accidens : dans les villes anciennes et mal bâties un accident funeste à des particuliers tourne au profit du public, VIII, 154.

Accord : conclu à Melun entre Philippe-Auguste et Guillaume II, évêque de Paris, II, 324 et suivantes.

Accouchement (hospice de l') : voyez *Hospice de l'accouchement* et *École d'accouchement*.

Accusé (l') : ne doit point être condamné sans être entendu ; on est obligé de rappeler ce principe aux juges des Francs, I, 298 ; reconnu innocent, obtient des indemnités sous la Convention nationale, IX, 7. *Acier* : était autrefois tiré de l'étranger ; plusieurs manufactures d'acier sont établies en France par la Convention, IX, 3 et 4.

Actes des apôtres : titre d'un ouvrage périodique ; ce qu'on dit dans cet ouvrage sur la proclamation du roi contre l'émigration, VIII, 315.

Adalard, avoué de l'église d'Arvincourt : pille les biens de l'Église qu'il devait protéger ; action d'une femme à ce sujet, II, 146.

Adalbéron, archevêque de Reims : trahit son roi légitime

en sacrant Hugues Capet; reproches qu'il reçoit de la part de Charles duc de Lorraine, II, 2.

Adalberon-Ascelin, évêque de Laon : corrompu par Hugues Capet, trahit Charles duc de Lorraine, légitime héritier de la couronne; ouvre à son ennemi Hugues Capet, pendant la nuit, les portes de la ville de Laon, et livre Charles et son épouse à son ennemi, II, 3.

Adam, clerc du roi : donne à l'Hôtel-Dieu deux maisons, à condition que le jour de son anniversaire on donnera aux malades tous les mets qu'ils demanderont, II, 479.

Adam et Ève : doivent-ils être représentés avec un nombril ? querelle à ce sujet, II, 260.

Adam, abbé de Saint-Denis : fait la guerre à Burchard IV, seigneur de Montmorenci, II, 133 et 134.

Adam de Petit-Pont : enseigne la grammaire à l'école épiscopale de Paris, II, 25.

Adélaïde, épouse de Louis-le-Gros : fonde le monastère de Montmartre, II, 47.

Adélaïde de Crécy, femme de Burchard, dit le *Superbissime*, comte de Corbeil, et mère d'Odon : ce comte est une bête brute, II, 139.

Administrations de Paris au seizième siècle : leurs vices, les désordres qu'elles occasionnent, IV, 366, 367 et 368; ne peuvent empêcher les séditions des écoliers, n'agissent point de concert, 378, 379 et 380. — *générale des hôpitaux* et *hospices civils* de Paris : par qui établie; ses attributions, IX,

10 et 11; nombre des malades entrés dans les hôpitaux pendant huit années, IX, 11. — *diverses* de Paris, 353. — *municipale* de cette ville : ses contributions directes et indirectes, 404 et 405. — *de Paris* : leur désordre au seizième siècle, IV, 437 et 438.

Adoption, grade maçonnique : par qui imaginé, VIII, 95.

Adultère : était sous Louis XIV, à Paris, considéré comme une galanterie, VII, 274. — et *fornications* : permis par des grands vicaires, pour un an ou pour toute la vie, moyennant un prix convenu, III, 255.

Affiches : épingle ou boucle qui servait à contenir le vêtement de la poitrine des dames, III, 261, et IV, 74.

Agathe (filles de Sainte), ou *du Silence*, couvent : leur origine, leur suppression, VI, 371 et 372.

Agathe-onyx (camée d'), le plus beau qui soit connu : ses dimensions extraordinaires; représente l'apothéose d'Auguste; les accidens qu'il éprouve; donné à la Sainte-Chapelle par Charles V, II, 414.

Agathe, pierre gravée représentant Titus : ornaît le bâton du chantre de la Sainte-Chapelle. II, 413.

Agathias : parle avec éloge des Francs; son témoignage mérite peu de confiance, I, 311. *Agedincum* : position que l'on croit être celle de Sens, I, 76 et 77.

Agens du duc de Bourgogne : excitent les Parisiens à divers massacres, III, 492; les portent à massacrer tous les déte-

nus dans les prisons de Paris , 492, 493 et 494. — *inférieurs* de la police de Paris : mal payés, vendaient la liberté aux criminels qu'ils étaient chargés d'arrêter , IV , 368. — *de lieux de débauche et de la police* : sont souvent nobles , VIII , 274 et 275. — *provocateurs* : il en existait dans les commencemens du règne de Louis XIII ; ils provoquaient à des paroles et non à des actions , VI , 156, 157, 158 et 159. — *de prostitution* : les évêques en entretenaient , IV , 41 ; les ecclésiastiques familiers des évêques faisaient l'office d'agens de prostitution , 43.

Agilbertus, évêque de Paris : trompe le duc Martin , et cause sa mort ; faux sermens qu'il fait sur un reliquaire vide , I , 383 et 384.

Agnan (Saint), chapelle : son origine ; son sol est plus bas que celui des rues voisines , II , 37.

Agneau (L'), avocat à Arras : est chargé du gouvernement d'un chapitre maconnique , par le prétendant d'Angleterre , VIII , 94.

Agnes (Sainte) : nom d'une chapelle à laquelle a succédé l'église de Saint-Eustache , II , 494.

Agnes de Méranie : seconde épouse de Philippe-Auguste , qui est forcé de la quitter pour reprendre sa première femme , II , 334 et 335 ; somme donnée à une église pour le salut de son âme , I , 272.

Agnus Dei, etc. : en chantant ces mots, le roi Robert renversait les forteresses de ses ennemis , II , 8 et 116.

Agobard, évêque de Lyon :

s'oppose à l'introduction de la coutume des combats judiciaires , II , 177.

Agout (le sieur d') : assiège sans succès le Palais de Justice , VIII , 305 et 486.

Agrafe en or , qui servait à fixer la partie supérieure de l'habillement des Francs , I , 485.

Agrafes émaillées portant ces mots : *A bonne fin* : signes de ralliement , III , p. 215.

Agriculture : ses progrès , IV , 388 ; figurée dans un des bas-reliefs du Panthéon , VII , 433 et 434. — (*Société d'*) , VIII , 369. Voyez *Société d'agriculture*. — (*salle d'*) , au Conservatoire des arts et métiers : ce qu'elle contient , IX , 108.

Aguesseau (d') : tombeau de Henri d'Aguesseau , II , 256.

Aguesseau (d'), intendant du Languedoc : quitte sa place pour ne pas être complice des persécutions exercées contre les protestans ; fait un mémoire contre ces persécutions , VII , 183.

Aguesseau (Jean-Baptiste d'), archidiacre de Troyes : surpris dans un lieu de débauche , VIII , 270.

Aguesseau (Joseph-Antoine d'), conseiller honoraire au parlement : établit un marché public , VIII , 1 et 2.

Aicelin de Montaigu (Gilles) : fonde le collège de Montaigu ; Robert , Pierre , Louis Aicelin , contribuent à cette fondation , III , 134 et 135.

Aiguillon (la duchesse d') : contribue à la fondation des filles du Précieux-Sang , V , 414 ; cède la terre et châtellenie de Pontoise au duc de Bouillon , qui lui donne en échange un

- hôtel dont elle gratifie les filles du Saint-Sacrement, VI, 369.
- Ail* : très-en usage autrefois, III, 268.
- Aimeric*, vicomte de Rochecouard : honneur singulier qu'on lui rend, III, 139.
- Aimery (Nicolas)*, maître en théologie : poursuivi par la justice, se réfugie dans l'asile des Grands-Augustins ; les huissiers tentent de l'y en arracher, les Augustins s'y opposent ; il se livre un combat ; les huissiers sont condamnés ; monument érigé à ce sujet, II, 437 et 438.
- Ainay*, personnage d'une satire de d'Aubigné : voyez *Fœneſte*.
- Alagon*, jésuite : un des provocateurs de l'assassinat de Henri IV, V, 307.
- Alarme (fausse)* : donnée par les agens du duc de Bourgogne pour obliger les Parisiens à prendre les armes, III, 492.
- Albe (le duc d')* : propose à l'assemblée de Baïonne le massacre des protestans, IV, 209 et 244.
- Alberon*, archevêque de Trèves : le premier militaire, dans les temps de barbarie, qui ait fait manœuvrer une armée avec méthode, II, 201.
- Alberoni*, cardinal et intrigant : conspire contre le régent de France, VII, 313.
- Albiac (champ d')* : repaire de voleurs et de filles publiques ; ce qui arrive à plusieurs écoliers qui fréquentent ce lieu, IV, 461.
- Albon (le comte Camille d')* : dans les environs de Paris, plusieurs années avant la révolution, plante le premier arbre de la liberté, VIII, 327.
- Albret (le sire d')* : un des meurtriers du sieur de Giac, III, 367.
- Albret (hôtel d')* : sa situation fait partie de l'hôtel de la Reine, ou de Soissons, IV, 217 et 218.
- Albret (Jeanne d')* : son mariage avec le duc de Clèves ; ses suites funestes, IV, 92.
- Alchimie* : vaine science en honneur lors des premiers progrès des connaissances humaines, III, 57.
- Alchimistes* : leur grand nombre à Paris sous Louis XIV, VII, 281.
- Aldebert*, comte de Périgueux : sa fière réponse à une question injurieuse de Hugues-Capet est le trait le plus saillant de cette époque, II, 3 et 4.
- Alduin*, évêque de Limoges : imagine le premier de faire cesser tout service divin dans son diocèse, afin d'empêcher le brigandage des seigneurs, II, 147.
- Alembert (d')* : un des auteurs de l'Encyclopédie, VIII, 299.
- Alençon (le duc d')* : s'évade du Louvre où il était détenu, IV, 468 et 469 ; sa mort, V, 10.
- Alès (Alexandre)*, Docteur irréfragable, Fontaine de la vérité, etc. : son tombeau, II, 396.
- Alès (terre d')*, fief : où situé, II, 100, 329.
- Alesso (Jean d')*, petit neveu de Saint-François de Paul : son tombeau, III, 410.
- Aléthéus*, patrice : fait faire des propositions criminelles à la reine Bertrade, par l'évêque Leudemundus ; ce patrice est

- poignardé par ordre du roi, I, 360.
- Alexandre III*, pape : consacre l'église de Saint-Germain-des-Prés, et chasse l'évêque de Paris, qui venait pour assister à cette cérémonie, II, 79 et 80; fait défendre aux moines d'étudier le droit romain, II, 113.
- Alexandre* (maître) : brûlé vif à Paris pour opinion religieuse, IV, 109.
- Alexandre VII*, pape : présent singulier qu'il fait au duc de Créquy, V, 168.
- Alexandre*, tyran en Afrique : médaille de cet empereur, VII, 57.
- Alexandre-le-Grand* : son buste antique chargé d'une inscription grecque, IX, 257.
- Alez* (terre d') : voyez *Alès*.
- Alibourg*, médecin de Henri IV : annonce à ce roi la grossesse de Gabrielle d'Estrées; le roi ne peut le croire; il meurt empoisonné, dit-on, par Gabrielle, V, 240.
- Aliénore*, épouse de Louis VII : abandonne ce roi, reprend l'Aquitaine, qui formait sa dot, et épouse Henri, duc de Normandie, II, 63.
- Allaitement* : voyez *Hospice de l'allaitement*.
- Allégories* du paganisme : admises par les chrétiens, II, 210, 217 et 218; IV, 6.
- Allemand* (le comte) : auteur d'un précis historique de la confrérie du Saint-Sépulcre, III, 166 et 167. Voyez *Aloyau*.
- Allemands* : tentent de s'établir dans la Gaule; en sont chassés, I, 178. — (*écoliers*) à Paris : ont une vive querelle contre les bourgeois de cette ville; cinq de ces étrangers sont tués; protégés par Philippe-Auguste, II, 343 et 344. — (*collège des*) : son origine et sa situation incertaine, III, 189.
- Aligre* (le président d') : son laquais et la fille de ce laquais, VIII, 277 et 278.
- Alluye* (la marquise d') : décrétee de prise de corps, accusée d'avoir empoisonné diverses personnes, VII, 224; d'avoir empoisonné son beau-père; exilée à Amboise, 232.
- Alquier*, membre du conseil des Anciens : extrait de son discours en faveur de l'établissement du Conservatoire des arts et métiers, IX, 105 et 106.
- Aloyau* (confrérie de l') : nom donné à la confrérie du Saint-Sépulcre; quelques intrigans veulent en faire un ordre de chevalerie; ce qui en arrive, III, 164 et 165; époque où cet ordre se relève; ce qu'il en coûte pour y être admis; nombre de ses chevaliers; à qui la dignité de grand-maître est offerte, 165, 166 et 167.
- Almanachs*, ou pronostications en usage au seizième siècle : le titre de plusieurs, IV, 448 et 449.
- Almanach royal de 1774* : ce qu'il contient; est fort recherché; l'imprimerie de cet almanach est fermée, VIII, 220 et 221.
- Amalric* (Jean), écolier : périt de misère dans une prison infecte, IV, 193.
- Amar*, député à la Convention : sur son rapport quarante-quatre de ses collègues sont décrétés et soixante-onze sont arrêtés, IX, 1 et 2.
- Amauri* : chef d'une secte presque entièrement composée de

prêtres, II, 348; expose sa doctrine au pape qui la condamne; en meurt de chagrin, 348.

Ambassadeur de la Porte-Ottomane: réside à Paris pour la première fois, IX, 128.

Ambassadeurs chargés d'offrir la couronne de Pologne au duc d'Anjou, IV, 416.

Ambassadeur du roi de Perse: imposteur que les jésuites, pour désennuyer Louis XIV, font paraître à sa cour, VII, 112.

Ambigu-Comique: origine de ce spectacle, VIII, 127 et 128; ses succès sont restreints par la police; devise de ce théâtre; pièces qui y font fortune, 128; persécuté par l'archevêque de Paris, par les administrateurs de l'Opéra; protégé par la dame Dubarri et Louis xv, 129 et 130.

Ambitieux (l'): profite du mécontentement général pour renverser un gouvernement, VIII, 308.

Amboise (*Georges d'*), cardinal, favori et ministre de Louis XII; contribue au bien général; ses richesses immenses; sa mort; son convoi somptueux, IV, 21, 22 et 23. Ce cardinal fait construire le château de Gailion, IX, 98 et 99.

Ambroise Delore, prévôt de Paris: favorise les prostituées; a quatre concubines, et une belle femme, IV, 37.

Ambroise (*Saint*): église succursale de la paroisse de Sainte-Marguerite, V, 389.

Ambroise (*chapelle de saint*): établie à la halle aux vins, IX, 158.

Amet, augustin, confesseur de

la reine Marguerite: fournit des augustins déchaussés à cette reine, se brouille avec elle; les augustins sont renvoyés, remplacés, V, 157 et 158.

Amirauté: tribunal siégeant à la table de marbre de la grande salle du Palais, III, 97 et 115.

Ammien Marcellin: parle du faubourg de Lutèce, I, 114; qualifie de *palais* et de *maison royale*, l'édifice où résidait à Paris le César Julien, 123.

Amnistie accordée aux seigneurs et princes séditieux, par Anne d'Autriche, VI, 248 et 249.

Amours (*Guillaume de Saint*): défend l'Université contre les moines et le pape; son livre brûlé; montre une grande énergie, III, 16 et 17.

Amour (*déclaration d'*): instruction sur la manière d'y répondre, III, 265 et 266.

Amour gentil, net et pur de François I^{er}: en quoi il consistait, IV, 396, 397 et 398.

Amour de la patrie: figuré dans un des bas-reliefs du Panthéon, VII, 436 et 437.

Amour: couvert du voile de la dévotion, jouait son rôle dans les convulsions, et laissait souvent tomber ce voile, VII, 373, 374, 375 et 376.

Amour: principe des convulsions chez les jeunes filles, VII, 372, 373 et 374; se met souvent à découvert, 374, 375 et 376.

Amphithéâtre de l'école de médecine de la rue de la Bucherie: époque de sa construction, III, 386 et 387.

Amyot (*Jacques*), savant: obligé de fuir Paris pour éviter la persécution, IV, 122; sa tra-

- duction de Plutarque, 390 ; garde de la bibliothèque du roi ; rend service aux gens de lettres, VII, 35.
- Amyot et Fontaine*, directeurs d'une maison de jeu, VIII, 386.
- Analyse* de toutes les eaux dont s'abreuvent les Parisiens : résultats de cette analyse, IX, 201, 202, 203, 204, 205 et 206.
- Anastase* (saint) : titre que portent les hospitalières de l'hôpital Saint-Gervais. Voyez *Saint-Gervais* (hôpital de).
- Anastase*, prêtre de Clermont : est persécuté, emprisonné et enterré tout vif par l'évêque de cette ville, I, 365 et 366 ; réponse courageuse de ce prêtre ; il sort de son tombeau, I, 366.
- Anathème* prononcé contre ceux qui enlèveraient les livres du collège de maître Gervais, III, 324.
- Anatomie* : ses progrès, IV, 389.
- Ancien Testament* : titre d'un mystère joué à l'hôtel de Flandre, IV, 345 et 346 ; Antoine de Vendôme obtient un arrêt du parlement pour le faire jouer, 346.
- Ancre* (le maréchal d') : ce qu'il dit sur les affections des princes, VI, 79 ; ses intrigues, 137, 138, 139 et 140 ; donne satisfaction au duc d'Épernon, 141 et 142 ; malade ; ce qu'on dit dans sa chambre, 147 ; comment il nommait les quarante gentilshommes de sa garde, 157.
- André des Ars* (rue St.) : portait deux noms qui indiquent qu'une partie de cette rue était dans l'enceinte et l'autre dans le fau-
- bourg, II, 58. — (rue de saint) : bâtie sur le clos de Lias, ainsi que l'église de ce nom ; elles doivent leur nom des *ars* à celui de *li as*, I, 144 et 145. — (saint), église paroissiale : son origine, sa description, monumens sépulcraux qu'elle renfermait ; supprimée ; sa démolition, II, 254.
- Andresy* : lieu où était la flotte des navigateurs parisiens, I, 169.
- Andrieux* : directeur d'une maison de jeu, VIII, 386.
- Anet* (façade du château d') : transférée au Musée des monumens français, IX, 99.
- Anga* (père) : nom de religion que prit le duc de Joyeuse en se faisant capucin, IV, 332 et 333. Voyez *Joyeuse*. — Va de Paris à Chartres pieds nus, portant une croix sur ses épaules, la tête couronnée d'épines et suivi d'une procession de pénitens, V, 49 et 50 ; se fait fouetter dans l'église de Chartres, en présence du Roi ; ce que dit Crillon à ce spectacle ; ce père est réprimandé par le roi, 50 et 51.
- Angelus* ou *Salut* : prière établie par Louis XI, II, 446, et III, 376.
- Anges* : leur figure avec des ailes est une imitation des monumens du paganisme, V, 430 et 431.
- Angevilliers* (le sieur d') : s'oppose à ce qu'on expose des tableaux dans le Colisée et qu'on accorde des prix aux artistes, VIII, 111 ; fait nettoyer et semer de gazon la cour du Louvre ; vers publiés à ce sujet, 156.
- Angoulême* (duc d'), ci-devant comte d'Auvergne : ce qu'il dit

au roi Louis XIII sur sa pudeur, V, 313. — (le duc d') : ses mœurs corrompues ; sa conduite méprisable et criminelle, 346. — (duc d'), bâtard : un des instigateurs des massacres de la Saint-Barthélemi, IV, 271 et 272.

Animaux, tels que chenilles, rats, cochons : jugés et condamnés par les tribunaux, III, 57 et 58 ; VII, 218. — *domestiques* mangés à Paris pendant la famine, V, 89, 90 et 94. — condamnés à mort par les tribunaux de Paris, IV, 461, 462.

Anjou (duc d'), frère de Saint-Louis : s'irrite de ce que le roi son frère veut se faire moine, II, 369. — (le duc d'), fils du roi Jean : otage en Angleterre, s'en échappe furtivement et rentre en France, III, 183. — (duc d'), frère du roi Charles V : empêche l'exécution des dernières et louables volontés du roi son frère ; maintient un impôt que ce roi avait mis sur le peuple, et dont en mourant il l'avait déchargé, III, 456 ; auteur des troubles de Paris ; force Savoisi à lui déclarer le lieu secret des trésors de Charles V, 457. — (duc d') : devient roi de Sicile et meurt misérable ; un des quatre ducs qui gouvernent la France, après la mort de Charles V, 457 ; manque à sa promesse, 460 ; donne des espérances aux Parisiens, 462 ; misérable stratagème qu'il emploie, 464 et 465 ; promesse qu'il ne tient pas, 467, 468 et 469. Ce prince, malgré ses promesses, rétablit à Paris un impôt qui désolait les Parisiens ; ordre qu'il donne au prévôt de Paris pour faire périr secrète-

ment plusieurs habitans ; ses moyens sont ceux d'un homme lâche et féroce ; auteur de la famine dans cette ville, 468 et 469 ; part pour l'Italie, 469 ; veut donner cours à une monnaie de mauvais aloi ; Etienne Marcel lui fait peur ; il suspend l'effet de son ordonnance jusqu'à l'arrivée de son frère, III, 207 et 208. — (duc d') : nommé roi de Pologne ; traverse le Palatinat pour se rendre dans son nouveau royaume ; affront qu'il reçoit chez l'électeur palatin ; on lui montre le portrait de Coligny ; ce que dit cet électeur contre la cour de France ; effroi du duc d'Anjou, IV, 296 et 297. Les Polonais refusent de recevoir pour roi ce prince égorgé ; moyens employés pour les calmer, 297 et 298.

Anne (Sainte), chapelle : sa fondation ; cesse d'exister ; donne son nom à une rue, VI, 390. — (*Sainte*), chapelle : où située, VIII, 147. — *de Bretagne* : donne son manoir de Nigeon, situé à Chaillot, aux Bons-Hommes, III, 408 et 409.

Anne d'Autriche, reine et régente : fait détruire un grand nombre de peintures et de sculptures obscènes dans le château de Fontainebleau, IV, 413 et 414 ; contribue à l'établissement du séminaire des Trente-Trois, V, 373 ; fonde l'église et le couvent du Val-de-Grâce ; objet de cette fondation, 396 et 397 ; pose la première pierre de l'église de Saint-Roch, 428 ; reste stérile pendant vingt-trois ans ; détestée par son époux Louis XIII, VI, 219 et 220 ; comment elle fut rapprochée de ce roi, 220 et

221 ; ses galanteries ; son projet de détrôner Louis XIII , d'épouser et de mettre à sa place Gaston , duc d'Orléans , 222 ; est déclarée régente par le roi son époux , mais ses pouvoirs sont circonscrits dans des bornes étroites ; elle tient un lit de justice au parlement , où elle se fait donner la toute-puissance , VI , 228 ; dominée par le cardinal Mazarin , 230 ; elle indispose toutes les classes de la société ; elle achète la soumission des princes et seigneurs , et le public en paie le prix , 231 ; quitte furtivement Paris , se retire à Saint-Germain-en-Laye ; il s'y tient un conseil où il est résolu de faire le siège ou le blocus de Paris ; la cour en quittant laisse diverses lettres au prévôt des marchands , VI , 245 ; refuse d'entendre les remontrances du parlement , 252 ; ce que lui dit le coadjuteur de Retz ; sa réponse , sa résolution sur les instances qu'on lui fait de relâcher les conseillers emprisonnés , 234 et 235 ; se montre sévère mal à propos , 237 ; refuse avec aigreur de relâcher les prisonniers ; son entêtement , 239 ; cède enfin aux raisons du parlement , 241 ; ses fautes , 242 ; se retire à Ruel ; est invitée à revenir à Paris , 244 ; elle y revient , puis se retire furtivement à Saint-Germain-en-Laye , 245 ; promet la liberté aux princes emprisonnés , lorsque le vicomte de Turenne et la duchesse de Longueville auront remis la place de Stenay dont ils se sont emparés , VI , 259 ; consent à l'expulsion de Mazarin , 260 ; n'est pas toujours

d'accord avec Mazarin , qui la gouverne quoique absent , 262 et 263 ; a peur de l'ambition du prince de Condé , et se jette dans le parti des frondeurs , 263 ; favorise le coadjuteur , et lui fournit des troupes , 265 ; après avoir déclaré qu'elle ne rappellerait plus Mazarin , elle favorise son retour , 273 ; son entêtement pour Mazarin cause des maux affreux , 297 , 298 et 299 ; elle en paraît touchée , et elle en est la cause , 300 ; pose la première pierre de l'église des Prémontrés réformés , 331 ; favorise l'établissement des filles de la congrégation de Notre-Dame , 344 ; protège le couvent des filles de la Providence , 346 ; s'oppose d'abord à l'établissement des filles du Saint-Sacrement , y consent ensuite , 349 ; se déclare fondatrice de ce couvent ; cérémonie qu'elle y fait un cierge à la main , 349 et 350 ; fait venir à Paris des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde , 353 ; autorise l'établissement de l'abbaye de Pantemont , 355 ; pose la première pierre du couvent de la Madeleine du Trainel , 366 ; pose la première pierre de l'église Saint-Sulpice , 375 ; sa passion pour les spectacles lui fait braver les convenances , VII , 98 et 99 ; est tentée de souffleter la reine de Suède ; pourquoi , 106 ; protège les assassins , et ordonne que les portes des prisons soient enfoncées pour qu'ils soient mis en liberté ; elle se déclare coupable de ce crime ; ce que lui disent les gens du roi du parlement , VII , 124 et 125 ; sa régence

troublée, comme celle de Marie de Médicis et par les mêmes causes, 193; promet à d'Argouges la place de premier président du parlement de Bretagne; Mazarin veut la lui vendre cher; ce qu'elle dit de l'avidité de ce cardinal; querelle à ce sujet, 194; avis salutaire qu'elle reçoit de Laporte, l'en remercie, et souffre que Mazarin le punisse pour cet avis; ingratitude de cette reine envers ce serviteur, 198 et 199; ses vices, son intimité avec Mazarin; ce qu'elle répond aux observations qu'on lui fait à cet égard, 199 et 200.

Anne, palatine de Bavière, princesse propriétaire du petit Luxembourg, VI, 19; fait construire la fontaine de la rue Garençière à certaines conditions, VII, 79 et 80.

Anneau de fer placé sur la façade de l'église de Sainte-Genève: pourquoi, II, 241.

Annonciades célestes, ou Filles bleues, couvent de religieuses: son origine, V, 387; sa suppression, 388. — *du Saint-Sacrement*, couvent de religieuses: leur origine, 388 et 389. — (*Notre-Dame de l'*), couvent de filles: son origine, 388. — *des Dix-Vertus*, couvent de filles: sa situation, 389; remplacées par les religieuses de l'Abbaye-aux-Bois, VI, 351. — *du Saint-Esprit*: son origine; description de son église, aujourd'hui transformée en église succursale, V, 389.

Annonciation de la sainte Vierge (chapelle de l'), V, 440.

Anoplitharium: animal fossile, trouvé dans les carrières des

environs de Paris; ses diverses espèces, I, 49, 50.

Ansel (le sieur), second vicaire de Saint-Etienne-du-Mont: reçoit du parlement l'ordre de porter les sacrements à Marie Lallemand, malade; il s'y refuse, VII, 384; est condamné au bannissement, 385.

Anselme, archevêque de Cantorbéry: allant à Lyon est arrêté en chemin par Eudes, duc de Bourgogne; il paie d'audace, et se sauve des mains de ce noble voleur, II, 128 et 129.

Ansoald: recueille une vision de l'ermite Jean, et la transmet à Saint-Ouen, qui en fait part aux moines de Saint-Denis, IX, 100.

Ansold, chevalier: donne, avec son épouse Reitrude, des biens à l'église de Saint-Denis-de-la-Chartre, I, 269.

Anthologie française (l'): quel est l'auteur de ce recueil, VIII, 126.

Anthonneuil (Jean Antoine): obtient, avec Eustache Grandmont, le privilège de fabriquer des glaces et miroirs; le cède à un financier, VII, 69.

Antibes (le sieur): reste cinq ans en diverses prisons, sans que les juges s'occupent de lui, IV, 327 et 328.

Antidius, évêque d'Angoulême: reçoit de vifs reproches du roi Guntchramn, I, 359.

Antin (le duc d'): donne une nouvelle activité à la manufacture de la Savonnerie, V, 173; nommé directeur de la banque à la place de Law, VII, 310. — (Le duc d'): nommé grand-maître des francs-maçons à Paris; accueille mal le lieutenant de po-

lice, VIII, 90. — (Avenue d') : à quelle époque elle fut plantée, 150.

Antiquités découvertes dans l'île de la Cité, I, 86 ; dans la partie septentrionale de Paris, 101 ; à Montmartre, 110 ; dans la partie méridionale de Paris, 117 ; dans la rue Vivienne, 104.

Antoine (Saint) : bastille de Saint-Antoine ; sa première construction et sa reconstruction, III, 194.

Antoine (Saint) *des Champs*, abbaye : son origine, II, 270 ; est d'abord peuplée de femmes publiques converties ; sa description, sa reconstruction, sa suppression et sa destination nouvelle, 271, 272 et 273 ; on y dépose la relique de la sainte couronne ; les prélats, sur un échafaud dressé exprès, l'exposent aux yeux du public ; de là cette relique est en grande cérémonie transférée à Paris, 406 ; ses bâtimens servent à un hôpital, 273.

— (*Petit-Saint*), couvent : son origine : débordemens des moines ; s'enrichissent par des tromperies ; ont des maîtresses ; sont autorisés par les évêques, qui partagent le produit de leur supercherie ; le curé de Saint-Paul et le prieur de Saint-Eloi s'opposent à leur établissement, III, 308, 309 et 310 ; érigé en commanderie ; les moines ont des mœurs corrompues ; on supprime les commanderies et on réforme avec peine les moines ; portent le *tau* sur leurs habits ; réunis à l'ordre de Malte, on leur permet d'en porter la croix ; leur suppression, III, 310 et 311 ; église ravagée par le feu,

secourue par des pompes, VII, 157 et 158.

Antoine (*frère*) : femme vêtue en moine, découverte dans le couvent des cordeliers de Paris ; elle est fouettée par la justice, II, 391.

Antoine (*rue du Faubourg-Saint*) : le prince de Cordé en fait percer les maisons ; combat qui s'y donne, VI, 286 et 287.

Antoine (dom), roi de Portugal : monument funèbre élevé à son cœur, II, 446.

Antonins : nombre de ces religieux surpris chez les filles publiques, VIII, 263.

Antony, village dont les moines de Saint-Germain-des-Prés sont seigneurs : Garin en est vicaire et opprime les habitans ; le combat est ordonné entre ces habitans et ce vicaire, II, 178.

Antropophagie : pratiquée en France pendant la fin de la seconde race ; les hommes, poussés par la famine, s'entretuent pour se dévorer, I, 463 et 464 ; exemples d'antropophagie au douzième siècle, II, 156 et 257.

Antrusions, voyez *Leudes*.

Anville (d') : opinion de ce savant sur *Agedincum*, I, 76.

Anville (la duchesse d') : passionnée pour les loteries, va trouver un fou à Bicêtre pour savoir les numéros qui devaient sortir ; réponse de ce fou, VIII, 384 et 385.

Aphrodites : ordre mystérieux établi à Paris, VIII, 92.

Apocalypse (mystère de l') : composé par Louis Choquet ; joué en son hôtel de Flandre, IV, 345.

Apollon : représenté avec les attributs du dieu des eaux ; sa fi-

gure, I, 97; semble présider à la navigation de la Seine, 98.

— *Pythien* ou *Apollon du Belvédér*: son inauguration au musée des antiques, IX, 248; cette statue admirable, chef-d'œuvre de l'art du statuaire, n'existe plus au musée; inscription placée au piédestal, 253 et 254.

Apologistes (les) des crimes et des dissolutions: prouvent la perversité des mœurs de leur temps, IV, 421, 422 et 423.

Apothéose d'Auguste: voy. *Agathe onix*.

Apôtres (mystère des): ouvrage des frères Greban, joué à l'hôtel de Flandre, IV, 344 et 345.

Apparitions ridicules, I, 372; IV, 440.

Aqueduc d'Arcueil: ce nom d'Arcueil vient des arcades de l'aqueduc; restes de cet aqueduc et de son canal de conduite, I, 146, 147 et 148; chemin des prêtres à Mont-Souris, où l'on voit les restes de ce canal; dimension de ce canal, I, 148. — *moderne d'Arcueil*: cause de son établissement; ses divers entrepreneurs, VI, 20 et 21; sa description; accidents qu'il éprouve, 21, 22 et 23; porte ses eaux dans plusieurs quartiers de Paris, 102; son état sous Louis XIV, VII, 72. — *de Chaillot*: sa description; conduisait l'eau dans des bassins situés sur l'emplacement du Palais Royal, I, 102 et 103.

Aqueducs et fontaines de Paris au quinzième siècle: concessions que font les rois des eaux de ces fontaines; sont obligés de les abroger; réparations des aqueducs attestées par une ins-

cription française, III, 371, 372 et 373. Voyez *Arcueil*.

Aqueduc de Saint-Gervais, II, 290: époque de son établissement; diverses fontaines qu'il alimente, 290 et 291. — *de Belleville*: son origine; les fontaines qu'il alimente, II, 293.

Aqueduc commencé pour amener la rivière d'Eure à Versailles: coûte des sommes immenses et la vie à plusieurs milliers d'hommes; est inutile, VI, 309 et 310.

Aqueduc, fontaines et pompes de Paris, VII, 69: leur état sous Louis XIV, 70, 71, 72 et 73. — *du près Saint-Gervais*: fontaine qu'il alimentait au quinzième siècle, III, 407. — *de Saint-Gervais* et *de Belleville*: sont réparés sous Henri IV, V, 187 et 188; les eaux de ces aqueducs sont insuffisantes pour alimenter les fontaines de Paris, 189 et 190, VII, 70; volume d'eau qu'ils fournissent, 72 et 73. — *de Belleville*: fontaines qu'il alimentait au quinzième siècle, III, 407; ses eaux sont retirées pour laver le grand égout, VIII, 54. — *de ceinture*: sa description, ses galeries; fontaines qu'il alimente, IX, 177 et 178. — *de l'Yvette*: époque où il fut entrepris; causes qui en arrêtèrent l'exécution, VIII, 367, 368.

Aquitains: amenés à Paris par la reine Constance; étonnement qu'ils y causent; portrait qu'en fait Glaber-Raoul, II, 117, 118 et 119.

Arbalétriers de Paris: lieu de leur réunion; leur règlement, leur roi, leur connétable, leur

privilage, leurs fonctions, III, 343 et 344.

Arbres de la liberté : époque où les premiers furent plantés à Paris ; Bonaparte les fait abattre ; le premier arbre de la liberté planté, le fut plusieurs années avant la révolution, et par un comte, VIII, 327. Arbres adorés par les Gaulois, 73. — *de la religion* : ébranlé par les jésuites ; sujet d'une gravure, VII, 362.

Arbrissel (Robert d') : à quelle épreuve il exposait sa continence, II, 401.

Arcs de triomphe. Voyez *Portes Saint-Antoine, Saint-Bernard, Saint-Denis et Saint-Martin*.

Arc de triomphe du faubourg Saint-Antoine : ne fut point achevé ; donna naissance à des discussions sur les inscriptions françaises ou latines qui devaient y être placées ; sa démolition, VII, 2 et 3. — *de la place du Carrousel*, IX, 308, 309, 310 et 311. — *de l'étoile*, non-achevé, IX, 311, 312, 313 et 314.

Arcadius : Gaulois d'origine ; fils d'un sénateur d'Auvergne ; domestique des rois francs ; les sert dans un projet criminel, I, 324, 325 et 326.

Archers de Paris : font le siège du couvent des Augustins ; tuent plusieurs moines ; font une brèche et s'emparent de la place, II, 441 et 442 ; leur roi, leur connétable, leur règlement et leurs privilèges, III, 345 ; ne saisissent les voleurs que dans l'espoir d'obtenir une partie de l'amende à laquelle ils seront condamnés, ou dans l'espoir d'obtenir des voleurs saisis une somme que

ceux-ci donnaient furtivement pour être relâchés, III, 511 ; soutiennent un combat contre les laquais et les amis du chevalier de Roquelaure, VII, 126 et 127 ; sont payés sous Louis XIV comme sous le règne du roi Jean ; la modicité de leur traitement est cause des vols et assassinats nombreux qui se commettent à Paris, VII, 130 ; leur connivence avec les voleurs, 132 ; arrêté du parlement à ce sujet, 132 et 133.

Archet-Saint-Merri : nom d'une porte de la seconde enceinte de Paris ; appartenait à l'abbé de Saint-Denis, II, 55 et 56 ; l'abbé Suger en fait considérablement augmenter les produits, 56.

Archevêché de Paris : ses revenus, VIII, 449.

Archevêque de Lyon : destiné à la mort avec les Guises, est arrêté ; son neveu, le baron de Luz, demande à Henri III la vie de son oncle, et l'obtient ; mais il n'obtient pas la liberté du prélat ligueur, V, 56 et 57 ; jette de l'argent monnoyé aux pauvres qui le refusent ; sollicite des mesures pour obvier à leurs besoins, 87 ; député auprès de Henri IV, demande l'absolution de la violation de son serment, 98.

Archevêque de Paris : est créé duc et pair de France, VII, 187. — *de Sens* : dîne dans un village avec saint Louis ; difficulté qu'il éprouve pour ce dîner ; obligation qu'on lui impose ; l'abbé de Saint-Denis lui ferme la porte de son église dans une cérémonie, III, 43 et 44.

Architecte : à quelle époque on a substitué ce mot à celui de

Maître des œuvres, V, 173.
Architecture sarrasine, dite improprement *gothique* : s'introduit à Paris sous Philippe-Auguste ; caractère de cette architecture, II, 205 et 206 ; altération qu'elle éprouve au xv^e siècle, III, 334 et 359 ; elle éprouve des changemens remarquables dans ses formes ; édifices à Paris qui prouvent ces changemens, III, 450 et 451 ; ses progrès au xv^e siècle ; le genre grec est pour la première fois introduit à Paris, IV, 389 et 390 ; opinion du sieur Legrand sur les prétendus chefs-d'œuvre de cet art, exécutés sous le règne de Louis XIV, VI, 412 et 413 ; prend un goût barbare à la fin du règne de Louis XIV, VII, 292 ; le seul art qui, dans les temps barbares, ait atteint un assez haut degré de perfection, VIII, 87.
Architrenius : recueil de poésies latines où il est parlé du palais des Thermes, I, 125.
Archives du royaume : ses noms précédens, IX, 75 ; lieux qu'elles ont successivement occupés ; archives qu'on lui adjoint, *archives judiciaires*, *archives domaniales*, *triage des titres*, 75, 76 et 77 ; trésor des chartes ; transférées des Tuileries au Palais-Bourbon ; jusqu'à quelle année elles y restent, 77 et 78 ; transférées à l'hôtel de Soubise, 78. — *du ministère des finances* : en quel lieu elles sont placées, III, 87. — *du palais* : leur situation, leur construction remarquable ; ce qu'elles contiennent, 107. — *du trésor royal* : lieu où elles sont situées, 178.
Archi (Hugues), évêque de Laon :

contribue à la fondation du collège des *Trois évêques*, ou de Cambrai, III, 179.
Arcueil : son aquéduc ; ses nouvelles eaux ne peuvent suffire aux fontaines publiques qu'il doit alimenter, VII, 71 et 72 ; son aquéduc fournit de l'eau à la partie méridionale de Paris, VI, 102 ; analyse de ses eaux, IX, 205 ; leur degré d'impureté ; sont plus impures que celles de l'Oureq et de la Beuvronne, 208. — (*Aqueduc d'*) : fontaines que ses eaux alimentent, IX, 190 ; travaux souterrains pour le consolider, IX, 228.
Ardeus (maladie des) : fruit de la famine et de la féodalité ; les Parisiens en sont tourmentés ; sont guéris à Notre-Dame, I, 467 ; II, 37, 38 et 155 ; III, 309.
Ardoise : réduite en poudre, sert de pain aux Parisiens pauvres, V, 94.
Arènes, I, 119 : leur position ; s'il en a existé à Paris, elles n'ont été construites qu'avec des terrasses et des palissades, I, 163 ; on n'a connaissance d'aucun de ces restes, 164.
Aéropagite : qualification d'un nouveau saint Denis introduit dans le culte, par *Hilduin*, abbé de Saint-Denis, I, 203, et suivantes.
Aéropagisme de saint Denis, établi par l'abbé *Hilduin*, I, 203 : maintenu pendant 800 ans ; attaqué au dix-septième siècle par un grand nombre de savans, 205 ; nombre des traités écrits sur cette matière, 206 et 207.
Aréostats : voyez *Ballons*.
Aréostats, deviennent des instrumens de guerre, IX, 4.

- Argéens* : figures colossales que les vestales de Rome jetaient dans le Tibre, IV, 58.
- Argenson*, lieutenant de police : grand protecteur des religieuses ; refuse une loterie aux religieuses de Notre-Dame-des-Prés, V, 390 et 391 ; enlève toutes les religieuses de Port-Royal-des-Champs, 404 et 405 ; accorde une loterie aux religieuses de la Conception, 408 ; accorde aux Hospitalières de la Miséricorde de Jésus une loterie pour subvenir à leurs besoins ; amoureux d'une novice de ce couvent, la supérieure consent à la lui livrer, VI, 347 et 348 ; protecteur des couvents de religieuses ; place une de ses maîtresses dans le couvent de la Madelaine du Trainel ; lui préfère la supérieure, qui a pour lui de grandes complaisances, VI, 366 et 367 ; est fait garde des sceaux ; couche dans ce couvent ; en fait son sérail, 367 et 368 ; remplace le sieur La Reinie dans la charge de lieutenant de police ; son portrait ; surnom que lui donnent les Parisiens, VII, 156 et 157 ; est fait chancelier ; corrompt les religieuses des couvents de Paris, VIII, 200 ; malgré sa faveur n'avait pas obtenu la communication des lettres décachetées à la poste, 225.
- Argenson* (le sieur *Paulmi d'*) : quels lieux il fréquente, VIII, 274.
- Argent donné aux portes des églises* : appartenait aux curés, II, 495. — baisse de valeur, IV, 454.
- Argent monnoyé*, jeté devant la multitude des Parisiens affamés : ils repoussent ce secours et demandent du pain, V, 87.
- Argenteuil* (le sieur d') : services qu'il rend au coadjuteur dans la grand'salle du Palais, VI, 268.
- Argonne* (*Bonaventure d'*), chartreux, sous le nom de *Vigneul de Marville* : prouve la fausseté de l'aventure prétendue de Raimond Diocres, II, 458.
- Argot* (langage et royaume d') et *Archi-suppôts de l'Argot*, VII, 144.
- Argotique* (langage et royaume), VII, 144.
- Argouges* (*d'*), intendant de la maison d'Anne d'Autriche : cette reine lui promet la place de premier président du parlement de Bretagne ; Mazarin veut la lui vendre cher ; il l'obtient pour rien, VII, 194.
- Aridius*, évêque de Lyon : conseiller et complice des crimes de Brunichilde ; fait lapider l'évêque Desiderius, I, 359 et 365.
- Ariste*, commis du comte de Brienne : est l'agent qu'emploie Mazarin pour porter le prince de Condé à exciter l'affreux tumulte de la place de Grève, VI, 294.
- Aristocrates* : nom donné aux partisans des anciens privilèges ; ce qu'ils disent de la proclamation du roi contre l'émigration, VIII, 315.
- Aristote* (deux livres de la métaphysique d'), condamnés au feu, II, 349.
- Arlandes* (le marquis d') : s'enlève avec une montgolfière, et, du château de la Muette, va s'abattre au-delà de la bar-

- rière d'Italie; son compagnon dans ce voyage aérien, VIII, 479.
- Arlequin*, acteur du théâtre du Marais, VI, 80. — *Dominique*, acteur de la comédie italienne: son caractère, VII, 87; sa mort, 89.
- Arleux* en Cambresis: château d'où s'évada le roi de Navarre pour se rendre à Paris, III, 212.
- Armagnac (Bernard d')*, connétable de France: est à la tête du parti du dauphin, fils de Charles VI, III, 484; surpris dans Paris par les Bourguignons, il se cache dans la maison d'un pauvre homme, 488; il est découvert et emprisonné, 491; il est massacré dans la prison, 493. — (*le bâtard d'*): chef de brigands, IV, 3. — (*Georges d'*): acquiert des livres pour la bibliothèque de François I^{er}, VII, 34. — (*faction des*): trouble cruellement le règne de Charles VI, III, 333, 353, 484 et 485; d'où lui vient ce nom, et quels sont les principaux personnages de ce parti, III, 484; surpris à Paris par les Bourguignons, s'enfuient et se cachent, ou sont emprisonnés, III, 488 et 489; sont massacrés à Paris par la faction bourguignonne, 491, 492 et suivantes; sont traités de chiens, 493 et 494; dévastent les environs de Paris, 495.
- Armée royale de Henri IV*: attaque, investit Paris; attaque le faubourg Saint-Germain, qui est pillé et où grand nombre d'habitans sont tués; une partie pénètre dans Paris par la porte de Neale, qui se trouve ouverte; elle est repoussée, V, 76 et 77; abandonne Paris pour aller assiéger Etampes; revient pour assiéger Paris, 77 et 78; s'empare de tous les faubourgs de Paris, 79.
- Armées* du prince de Condé et du roi: désolent les campagnes des environs de Paris, à trente lieues à la ronde, VI, 277, 278, 299 et 300; le parti des princes et celui de Mazarin; ravages qu'ils commettent, 280, 299 et 300.
- Armées françaises*: Bonaparte projette l'érection d'un temple à leur gloire, IX, 263.
- Armenouville* (hôtel d'): reconstruit et réparé; pour quelle administration; VIII, 155.
- Armes blanches*: grand nombre d'ateliers où on les fabrique sous la Convention nationale, IX, 3. — *de Jeanne-d'Arc*: appendues dans l'église de Saint-Denis, et ensuite enlevées par les Anglais, III, 365 et 366. Dépôt d'armes sous le dôme des Invalides; à quoi il sert, VI, 414 et 415. — de toute espèce contenues dans le musée d'artillerie, IX, 91.
- Armoiries du roi Henri III*: sont arrachées des édifices où il s'en trouve, V, 57 et 58. — *royales*: sont brisées par le peuple, notamment les bustes de Louis XIV, VIII, 312.
- Armures* de différens rois: conservées au garde-meubles, VIII, 41 et 42. — des dames, IX, 91 et 92.
- Arnaud*, abbesse de Port-Royal: son désintéressement remarquable; demande que les abbesses de son couvent soient triennales, V, 402 et 403;

abbesse des religieuses du Saint-Sacrement, 411.

Arnaud (Claude), protestant, trésorier de France : son tombeau est endommagé ; par qui, V, 228 et 229.

Arnaudine : une des maîtresses de Henri IV, V, 236.

Arnault (Nicolas) : héraut de la sottise, V, 198.

Arnault, archevêque de Reims : en sa qualité de bâtard de Lothaire, dispute la couronne à Hugues Capet, II, 4.

Arnault (Sophie), Parisienne, actrice de l'Opéra : célèbre par son esprit, VIII, 121.

Arouet (Armand), frère de Voltaire : son *ex voto* dans l'église de Saint-André-des-Ars, II, 257.

Arquebusiers de Paris : leur origine, leur privilège, lieu de leurs exercices, III, 345 et 346.

Arx (collège d') : son origine ; réuni au collège de Louis-le-Grand, III, 171.

Arrondissemens de Paris : leur nombre : 1^{er}. *arrondissement*, IX, 341 et 342 ; ses limitations, son chef-lieu, ses quatre quartiers : 2^e. et 3^e. *arrondissemens*, idem, 342, 343 et 344 : 4^e. et 5^e. *arrondissemens*, 344 et 345 : 6^e. *arrondissement*, 345 et 346 : 7^e. et 8^e. *arrondissemens*, 346 et 347 : 9^e. et 10^e. *arrondissemens*, 347, 348 et 349 : 11^e. *arrondissement*, 349 ; ses limitations tortueuses, 349 et 350 : 12^e. *arrondissement*, 350 et 351 ; institutions qu'ils contiennent, 351.

Arsenal : son origine, sa situation ; François 1^{er}. emprunte à la ville plusieurs bâtimens de cet arsenal, et ne les rend

pas, IV, 231 et 232 ; Henri II y fait construire plusieurs logemens pour les officiers de l'artillerie, sept moulins à poudre et autres bâtimens ; le feu prend à vingt milliers de poudre, et fait une explosion terrible, 232, 233 et 362 ; Charles IX y fait construire plusieurs bâtimens ; on place sur la porte une inscription composée par Nicolas Bourbon, 233 ; Henri IV et Sully y font construire plusieurs bâtimens ; Sully l'habite ; sous Louis XIV, devient presque inutile ; le duc d'Orléans, régent, y fait élever l'hôtel du gouverneur ; sa bibliothèque ; grands changemens que l'emplacement de l'Arsenal a éprouvés, IV, 233, 234 et 235.

Art dramatique au seizième siècle, IV, 353 et 356.

Artaud (Pierre-Joseph), prêtre de Saint-Louis-du-Louvre : surpris dans un lieu de prostitution ; a plusieurs bénéfices ; est frère de l'évêque Carailon, neveu du curé de Saint-Merri ; a des dettes ; est exilé à l'abbaye de Corberi ; est surpris de nouveau dans un lieu de débauche, VIII, 269 et 270.

Artistes : leurs projets gigantesques pour seconder le faste extravagant de Louis XIV, VI, 309 et 310. — de Paris : leurs épouses sont les premières qui font des offrandes à la patrie ; ce trait est représenté dans un bas-relief du Panthéon, VII, 437 ; auteurs de quelques inventions utiles ; comment ils sont secondés par le conseil du Conservatoire des arts et métiers, IX, 107 ; ils devraient renoncer à imiter servilement

et sans choix les monumens de l'antiquité, IX, 310.

Artois (rue d') : époque de son ouverture, VIII, 152.

Artois (le comte d'), frère de Louis XVI : la dignité de grand-maître de l'ordre du Saint-Sépulcre lui est offerte; cette offre est référée au roi Louis XVIII, III, 165 et 167; quitte la France, VIII, 312; décrété d'accusation, 318.

Arts, les sept arts libéraux. Les sept arts ou sciences, compris dans ce qu'on nommait le *trivium* et le *quadrivium*, III, 7 et 8. — (*beaux*) : leur progrès à Paris au quinzième siècle, IV, 79 et 80.

Artus (*Thomas*) : auteur de l'*Ile des Hermaphrodites*, ouvrage où sont peintes les mœurs efféminées et dissolues du roi Henri III; ce que dit Henri IV de cet ouvrage, IV, 405. — (*Désiré*), prêtre fanatique : va auprès du roi d'Espagne pour lui demander secours; est arrêté en chemin et condamné à faire amende honorable, IV, 241 et 242.

Arx (*arx celsa*) : qualification donnée par Fortunat au palais des Thermes, I, 125 et 144; changement de ce mot *arx* en *as*; a servi à composer le nom de *Clos de Lias*, 144 et 145.

Ascallano (*Ferdinand d'*), carme : prêche la doctrine ultramontaine; est censuré, II, 454.

Asile de l'église de Saint-Vincent et de Sainte-Croix : des prisonniers échappés de la prison de la Cité s'y retirent, I, 292. — de l'église de Paris où se réfugie Frédégonde après avoir fait assassiner son mari, Chilpéric, I, 286. L'église

de Sainte-Geneviève jouissait du droit d'asile, II, 241. — (droit d') dont jouissaient plusieurs églises de Paris : son origine payenne; ce droit est violé; les églises de Saint-Jacques-de-la-Boucherie et de Saint-Etienne-des-Grès prétendent en jouir, on le leur dispute, III, 216 et 217; les voleurs, les assassins et autres malfaiteurs trouvent asile dans les hôtels des princes et seigneurs; ce qui leur est défendu, VII, 152, 133 et 134; les cordeliers donnent asile à un malfaiteur et se révoltent contre un commissaire qui vient le réclamer, 158; était quelquefois violé par les rois; moyens que ces rois employaient pour tirer ceux qui s'y réfugiaient, I, 190 et 191. *Aspergillum* tenu par une figure humaine et dirigé contre un serpent, I, 90 et 91.

Assassinats dans les églises : étaient en usage parmi les Francs, II, 138. — du duc d'Orléans par les agens du duc de Bourgogne, approuvé par Jean Petit, théologien, condamné par l'évêque de Paris et approuvé par trois cardinaux, III, 482 et 483. — commis par des catholiques dans les églises sur des catholiques accusés d'être protestans, IV, 192 et 193. — commis par des seigneurs de la cour et par des gentilshommes, 462, 463 et 464. — de Henri III, et siège de Paris, V, 72. — de Henri IV, 129 et 130. — nombreux à Paris sous le règne de Louis XIII; plusieurs plaintes à cet égard faites au parlement, toujours sans effet, VI, 107, 108, 109, 110, 111 et 112. — des pro-

testans, 120, 121 et 122. — nombreux commis à Paris sous le règne de Henri IV par les nobles, V, 247, 248 et suivantes. — simulé pour soulever le peuple contre la cour. *Voyez* Joli, VI, 252, 253 et 254. — projeté contre le prince de Condé, 255. — de Louis XV; détails à cet égard, VII, 390 et 391; les assassinats des rois ont toujours été commis par des dévots, 391; ses auteurs, VII, 396, 397 et suivantes. — nombreux commis à Paris contre les patriotes, VIII, 325. — projeté contre les membres de l'Assemblée Nationale, 319.

Assemblée du clergé de France : composée de prélats fanatiques; refuse de restituer aux protestans les droits dont Louis XIV les avait dépouillés, VIII, 444. — du clergé pour l'affaire des billets de confession : les prélats divisés écrivent une lettre au pape; ils en reçoivent une bulle que le parlement supprime, VII, 386. — *Constituant* (l') : restitue aux protestans leur état civil, VIII, 446; déclare les biens du clergé propriétés nationales et aliénables, 448; cette assemblée s'occupe de la conservation des monumens contenus dans les édifices religieux, IX, 93. — *Nationale* : cède, en 1791, le riche mobilier de la couronne à la famille régnante, VIII, 48. — *Nationale* : est pour la première fois constituée; ce que le gouvernement avait espéré de cette assemblée; est divisée en deux partis, 306 et 307; suit le roi à Paris, et s'établit d'abord à l'archevêché, puis dans le manège des Tuileries, 310;

ses travaux sont l'objet principal de la censure de Louis XVI dans sa déclaration, 311 et 312. — *Législative* : elle succède à l'Assemblée Constituante, 314; ordonne le séquestre sur les biens des émigrés, 322; supprime diverses congrégations religieuses à Paris; noms de ces congrégations, 323 et 324; reçoit à sa barre le premier prêtre marié, 324. — de *républicains* : le parlement de Paris ainsi qualifié; par quel roi, VII, 381.

Assignats : lieu de leur fabrication; somme d'assignats mise en émission, V, 169; disparaissent sans secousse de la circulation, IX, 128. — (*faux*) : dans quel but sont fabriqués, VIII, 325 et 326.

Assises et bons usages de Jérusalem : code de lois barbares composé par des Francs, et citation d'un article de ce code, II, 182.

Assises (cour d') : emplacement de son tribunal, IX, 352.

Associations des professions mécaniques : deviennent des sociétés mystérieuses; elles sont répandues dans toute l'Europe, VIII, 77 et 78.

Assomption : couvent de religieuses; son origine; historique de ce couvent; comment il se compose, V, 391 et 392; description de son église; son dôme, 392 et 293; devient succursale de la paroisse de la Madelaine, 393 et 394.

Astrologie : en honneur sous le règne de Charles V, III, 284; ce roi établit un collège où l'on enseigne cette vaine science, 323.

Astrologie, *géomancie*, *chiro-*

mancie : Charles v possédait plusieurs livres qui traitaient de ces vaines sciences , VII , 32.

Astrologie judiciaire : il est prescrit aux premiers membres de l'Académie des sciences de ne point s'en occuper , VII , 26.

Astrologues : protégés par Catherine de Médicis , IV , 445 ; leur grand nombre à Paris , 448 ; leurs almanachs , ou pronostications , 448 et 449.

Astronomie : était au treizième siècle la science sublime , III , 8. — (1) : figurée dans un des bas-reliefs du Panthéon , VII , 434.

Ateliers de charité : premier établissement de ce genre à Paris , VI , 217. — de couture établis dans des maisons de secours , IX , 62.

Athanase , capucin : est l'objet d'un mémoire présenté au parlement , IV , 335.

Athéistes ou *Athées* : quels étaient les opinions et la conduite de ceux qui , du temps de la Ligue et du règne de Henri iv , étaient ainsi qualifiés , V , 289 et 290.

Athénée : son origine ; porte d'abord le nom de *Musée* ; le quitte pour prendre celui de *Lycée* , qu'il quitte ensuite pour recevoir celui d'*Athénée* , VIII , 373.

Atlin , capitaine picard : un des assassins de l'amiral Coligni ; ce qu'il dit de l'air imposant de cet amiral au moment où on allait l'égorger , IV , 269 et 270.

Attroupemens de clercs , de palefreniers , de laquais : défendus par le parlement , IV , 371 et 372. — pendant le siège de Paris : moyens employés pour les réprimer , V , 85 , 86 et 94. —

d'écoliers , IV , 370 , 371 , 372 , 373 , 374 , 375 , 376 , 377 et 378.

Attroupemens séditieux , à la place de Grève : on y assiege l'Hôtel-de-Ville , on essaie de l'incendier ; composés en grande partie de soldats de l'armée du prince de Condé , VI , 290 , 291 et 292 ; coup de fusil , imprudemment tiré sur la foule , la fait entrer en fureur ; massacre de plusieurs personnes , 291 , 292 et 293 ; comment le tout s'apaise , 293 , 294 et 295. — à Paris , 274 et 275. — sur le Pont-Neuf , 276 , 279 , 282 et 283. — contre le curé de Saint-Sulpice : durée et violence de cet attroupement , VII , 126. — défendus , 133. — dans la salle du palais , 127 , 128 , 138 et 139.

Aubaine (droit d') : exercé sous le règne de Louis xi contre un agent imprimeur , III , 379 ; en quoi il consistait ; les nobles sollicitent de Louis xiv les profits de ce droit , VII , 255 et 256.

Aubains : étrangers établis dans la juridiction de l'évêque , II , 325.

Aubépine du cimetière des Innocents , qui fleurit pendant les massacres de la Saint-Barthélemy : prétendu miracle , IV , 42.

Aubergistes ou *Traiteurs* : noms de ceux qui au seizième siècle étaient les plus renommés à Paris , IV , 457.

Aubert (*Adriez*) , abbé prêtre : rédacteur des petites affiches ; professeur au collège de France ; surpris chez des filles publiques , VIII , 267.

Aubervilliers ou *Notre-Dame-*

- des-Vertus* : lieu de pèlerinage des Parisiennes , IV , 12.
- Aubigné* : son *Baron de Feneste* est l'image un peu chargée des seigneurs de la cour de Henri IV , V , 256.
- Aubigné* (le père d') , jésuite : a des conférences avec Ravaillac qui lui montre le couteau dont il doit assassiner Henri IV , V , 305 et 306.
- Aubillard* (*Françoise*) : tenait chez elle une assemblée de convulsionnaires ; elle est mise à la Bastille , VII , 361.
- Aubrai* (*Mario-Marguerite d'*) , épouse d' Antoine Gobelin , marquis de Briavilliers : est condamnée à avoir la tête tranchée , et à être brûlée ; pourquoi , VII , 66 et 222.
- Aubri* (*Christophe*) , curé de Saint-André-des-Ars : complot avec son vicaire d'un complot tendant à assassiner Henri IV , V , 113.
- Aubriot* (*Hugues*) , prévôt de Paris : continue et fortifie l'enceinte commencée par Étienne Marcel , III , 199 et 200 ; seconde Charles V dans son goût pour les constructions , 284 ; préside aux réparations de l'enceinte de Paris et à la reconstruction de la Bastille , de Saint-Antoine , 305 et 304 ; fait par ordre de Charles V construire le pont Saint-Michel , 327 ; fait embellir et fortifier l'enceinte de Paris , 445 ; fait construire divers égouts , 447 ; son ordonnance sur les filles publiques de Paris ; les oblige à s'établir dans les lieux qui leur étaient anciennement destinés , sous peine d'emprisonnement et de bannissement , IV , 17 et 18 ; prisonnier au For-l'Évêque , IV , 320 ; fait , le premier , couvrir en maçonnerie une partie d'un égout de Paris , IX , 210.
- Aubusson* (*collège d'*) : son origine ; terre d'Aubusson , III , 179 et 180.
- Aubusson de Lafeuillade* (*François d'*) : fameux par son idolâtrie pour Louis XIV ; son tombeau , II , 499. (Voyez *Lafeuillade* .)
- Audinot* , acteur de l'Opéra-Comique : rôles qu'il y jouait , VIII , 123 ; directeur d'une troupe de marionnettes ou comédiens de bois , puis d'une troupe d'enfants ; persécuté par les comédiens français , 127 et 128 ; devise de son théâtre ; persécuté par l'archevêque de Paris ; pourquoi , 128 et 129 ; par l'Opéra ; joue devant Louis XV à Choisy , 150.
- Audinot* et *Nicolet* : donnent le premier exemple de consacrer les produits d'une représentation de leur théâtre au profit des incendiés , VIII , 170, 409, 410.
- Audinot* , directeur de l'Ambigu-Comique : ses talens ; est repris de justice ; opprimé par l'Opéra , il est dépossédé de sa direction , puis il y est réintégré , VIII , 409, 410 et 411.
- Auditeurs* : grade des initiés aux mystères du Christianisme , VIII , 68.
- Audon* , comte de Paris : concussionnaire ; vil satellite de Frédégonde , I , 298.
- Audoveus* , évêque d'Angers : ivrogne et adultère ; il pousse un de ses esclaves du haut en bas des murs d'Angers , et meurt lui-même d'une chute qu'il fait en cette occasion , I , 368 et 369.

Auger (Edmond), jésuite : suscite par ses sermons les massacres de Bordeaux, IV, 295.

Augustin (saint): jugement qu'en porte le jésuite Letellier, VII, 251 et 252.

Augustin (frère): chef des convulsionnaires appelés augustiniens; forme une secte particulière, VII, 336. Ses principes exaltés ne le sauvent pas des tentations du démon de la chair; il est trouvé couché avec une jeune convulsionnaire, récitant les psaumes; il se jette au cou d'une jeune fille, 336 et 337. (Voy. *Augustiniens*.)

Augustins (rue des Grands): à l'endroit où cette rue aboutissait à la Seine, devait commencer l'enceinte de la partie méridionale de Paris, II, 58; noms qu'elle a portés, 430.

Augustins (Grands), couvent de religieux: leur origine, leurs différens établissemens à Paris, II, 434; changent de demeure, et se fixent enfin dans les bâtimens occupés par les *Frères Sacks*, 434; description de leurs bâtimens; tombeaux de leur église, 435 et 436; figure de Saint-François, par Germain Pilon, 436; leur désordre; on tente plusieurs fois de les réformer; se battent contre des huissiers; élèvent un monument qui atteste leur victoire, 438 et 439; se battent entre eux, 439 et 440; le cardinal Bérulle est chargé de les réformer; ce qu'en dit Louis XIII; leur indocilité, 440 et 441; ils refusent de louer une de leurs salles à la cour du Châtelet; y sont enfin forcés, 441 et 442; ils résistent aux ordres

du parlement, se mettent en état de défense, et soutiennent un siège; détail de ce siège: ont recours à un stratagème impie, capitulent; la plupart sont emprisonnés, 441 et 442; demandent l'aumône dans les rues, III, 271; s'opposent à ce qu'on ouvre la rue Dauphine à travers leur enclos; ce que leur répond Henri IV à ce sujet, II, 443; détachent un grand tableau placé derrière le grand autel de leur église, où Henri III était représenté, instituant l'ordre du Saint-Esprit, et le traînent dans les rues, V, 62; on prend une partie de leur enclos pour établir la rue Dauphine; ce que dit Henri IV à ce sujet, II, 443; V, 179 et 180; s'opposent en apparence à ce que le théâtre de la troupe royale soit établi dans le voisinage de leur couvent; cependant ils assistent fréquemment à ce théâtre, VII, 95.

Augustins (Petits): leur origine, leur changement; sont renvoyés de leur premier couvent, V, 156 et 157; sont remplacés; construction de leur église; sa description; leur suppression; destination nouvelle de leur maison, 158 et 159; IX, 93, 94 et suivantes.

Augustins déchaussés ou Petits-Pères: leur origine, V, 366 et 367; commencement de la construction de leur église, sans finances, 367; sa description, 367, 368 et 369; portent la barbe longue; obtiennent la permission de se raser; sont sans bas et sans souliers; obtiennent la permission de porter des bas et des souliers, 369 et 370; leur dérèglement et

libertinage ; leur suppression , 370 et 371.

Augustins : nombre de ces religieux surpris chez les filles publiques , VIII , 262.

Augustiniens : nom d'une secte de convulsionnaires les plus exagérés du parti ; vont la nuit la corde au cou , la torche au poing , faire amende honorable devant l'église de Notre-Dame ; vont à la place de Grève , et en bénissent la terre ; pourquoï ; les sacrifices qu'ils sont déterminés à faire ; leur assemblée est qualifiée de *synagogue de Satan* , VII , 336 et 337.

Aulerci : peuple allié des Parisiens ; s'insurge contre César , I , 76.

Aumale (duc d') : un des chefs des massacreurs de la Saint-Barthélemi , IV , 287 ; cousin-germain des Guise ; tente la prise de Boulogne ; pourquoï ; son projet déjoué ; il s'empare du faubourg d'Abbeville , V , 17 ; nommé gouverneur de Paris , 65 ; écrit qu'il a laissé sur les assassins de Henri , IV , V , 307 et 308.

Aumale (chevalier d') : son courage , ses débauches , ses profanations ; fait une sortie , et force les soldats de Henri IV d'abandonner l'abbaye de Saint-Antoine , V , 82 ; sa sépulture , III , 152 ; nommé gouverneur de Paris , en fait emprisonner les *politiques* ; met à contribution tous les Parisiens qui n'étaient pas ligueurs , V , 57.

Aumale (duchesse d') : mécontente du duc Guise , le dénonce à Henri III , V , 54.

Aumônier du légat du pape : tué par un soldat de la Ligue qui voulait saluer ce légat par

un coup de fusil , V , p. 83 , 84 et 85.

Aumônière : sac ou grande bourse brodée que les dames portaient à leur ceinture , III , 263.

Aumont (le maréchal d') : seconde les assassinats que Henri III fait exécuter à Blois , V , 56.

Aumont (le duc d') : se trouve à l'attaque du faubourg Saint-Germain , V , 76.

Aurai ou *Ori* (*Mathieu*) , jacobin : nommé par François I^{er}. inquisiteur de la foi , IV , 119 et 120.

Aurée ou *Sainte-Aurée* : première abbesse du monastère de *Saint-Martial* , fondé par saint Eloi , I , 274.

Aurillac : son abbé , les moines de son couvent , et l'abbesse du Bois sont livrés à la plus excessive débauche ; les bâtarde des moines étaient dans le couvent au nombre de 70 ; les moines y avaient leurs concubines et leurs enfans , IV , 428 ; les moines assassinent les bourgeois de cette ville , sont sécularisés , 428 et 429.

Aurore boréale : prise à Paris pour un signe merveilleux , IV , 444.

Auroux , conseiller au Parlement : enlève un tableau séditieux placé dans un cimetière , V , 24 et 25.

Auspices : pratique païenne que Clovis exerce dans une église chrétienne , I , 229 ; condamnée , 374.

Aussonne (*Gui d'*) , évêque de Cambrai : un des trois évêques fondateurs du collège des Trois-évêques ou de Cambrai , III , 179.

Austerlitz : nom fameux par une bataille ; est donné à un pont de Paris , IX , 166.

Austerlitz : nom d'un hameau formé au-delà de la barrière de la Gare , près du pont d'Austerlitz , IX , 325.

Austrasie : une des grandes divisions de la Gaule , I , 183.

Austrechilde , épouse du roi Gunthramn ou Gontran : ses frères commettent quelques indiscretions contre elle ; ce roi les égorge ou les fait égorger , I , 330 ; exige de ce roi que ses médecins soient tués après sa mort , I , 331 et 340.

Autel antique : pris pour un instrument de supplice , I , 271.

Autel à Bacchus : Voyez *Bacchus*.

Autel à Jupiter : sa position ; description des pierres qui le composaient , des bas-reliefs et inscriptions qu'elles portaient , I , 86 ; établi sous le règne de Tibère , par les bateliers de la Seine , 94 ; explication des bas-reliefs , 94 et suivantes. Il était isolé , et accompagné d'autres autels , 94.

Autel et le trône : origine de l'union de l'un et de l'autre , I , 180 et 181.

Autel (1) est le soutien du trône : cet axiome est souvent faux , V , 59 et 64.

Autel de Jacob : nom d'un couvent d'Augustins , fondé par Marguerite de Valois , V , 158.

Autel : sert de siège à la débauche dans le couvent de Saint-Louis-de-Louvier , VII , 228.

Autel des Obélisques , aux Capucines de Paris : sa description , IX , 229 et 230.

Autels des chrétiens : leurs pro-

duits étaient considérés comme ceux d'un immeuble , I , 279.

Auteur d'un moment (1) : titre d'une pièce jouée au Vaudeville , pièce satirique dirigée contre Chénier ; elle faillit causer un soulèvement général ; cette pièce est brûlée le lendemain , VIII , 323.

Autorités supérieures : emplacements qu'elles occupent , IX , 366 et 367.

Autriche (le cardinal d') : remplit les fonctions de général ; fait la guerre à Henri IV , V , 268.

Autriche (*Marie-Thérèse d'*) : changement qu'elle opère dans le couvent de Récolettes , V , 410 ; pose la première pierre de l'hôpital des Enfants-Trouvés du faubourg St.-Antoine , VI , 402.

Autun (collège d') : son origine , sa réunion au collège de Louis-le-Grand , III , 176 et 177.

Auvergne : province où les grands jours sont établis sous Louis XIV , pour réprimer la tyrannie des seigneurs ; ce qu'en dit Fléchier ; usurpations violentes faites par les seigneurs de la Haute-Auvergne , dénoncées au parlement de Paris , VII , 220 et 221.

Auvergne (le comte d') : ses désordres dans les rues de Paris , V , 250 ; est mis en liberté après la mort de Henri IV , 304 ; sa conduite méprisable , 346.

Auxiron (le chevalier d') : propose l'établissement des pompes à feu , à l'instar de celles d'Angleterre , VIII , 362.

Ave-Maria : nom donné par Louis XI à des religieuses qui remplacent les Béguines , II , 446. — (collège de 1). Voyez

Collège de Hubant.

Aventuriers-français : pillent Paris et ses environs, IV, 368.
Avenues de Lowendal, de La Bourdonnaye, d'Antin, de Marnigny, des Veuves, de Ségar, de Suffren, de Breteuil, de Villars, de La Mothe-Piquet, de Saxe : époque de leur plantation, VIII, 18, 23, 150, 151 et 152. — de Neuilly : époque où l'on a commencé à l'établir, VIII, 34 et 153.
Avens (*Jeanne d'*), de Beauvais, sorcière : pendue à Paris, IV, 448.
Avéglément salutaire, où, suivant les évêques de France, il faut maintenir le peuple, VIII, 444.
Avéglés : combattent, en champ clos, un cochon qui doit être le prix de celui qui le tuera, IV, 62 et 63. — (*écoles des Jeunes*), VIII, 346, 347 et 348.
Avitus, évêque : renonce à la poésie dans la crainte de ne plus trouver personne capable d'entendre ce genre de composition, I, 402. — évêque de Vienne : s'oppose à la coutume des combats judiciaires, II, 177.
Avocats : il est défendu aux ecclésiastiques qui exercent les fonctions d'avocat d'exiger des

salaires excessifs, II, 360; avocot au conseil du roi; assassiné par ceux de la faction d'Etienne Marcel, III, 218 et 219. — au quizième siècle : ils sont des fripons; ce qu'ils disent des plaideurs qu'ils ont friponnés, IV, 27 et 28. — (*femmes d'*) : leur luxe; sont entretenues; elles gagnent leurs beaux habits à la peine de leur corps, 32; leur nombre du temps de Louis XII; accroissement considérable de ce nombre dans la suite, 380. — et *Procureurs* : leur conduite intéressée sous le règne de Louis XIII; ne font leur devoir qu'à force de présents, VI, 177. — *Protestans* : il leur est défendu d'exercer leur profession, VII, 166. — (bibliothèque des) : voyez *Bibliothèque des avocats*.
Avoués des évêques : ils sont sans justice, sans foi, cruels, parjures; les évêques profitent de leur scélératesse, I, 480. — ou *défenseurs* : chevaliers chargés de la défense des églises et des monastères; les oppriment et les pillent, II, 131 et 132. Dregon, omette, et *avoué* de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, opprime les sujets de cette abbaye, 132.

B.

Baas (le sieur de), maréchal de camp : obtient l'autorisation d'établir la halle aux vins, IX, 157.
Bacchantes : célébrées par les diacres dans l'église de Paris, II, 183.
Baccharat : village du départe-

ment du Rhin-et-Moselle, où se célèbre encore le culte de Bacchus, I, 220.

Bacchus (Saint) : premier patron de l'église de Saint-Benoît, I, 252 et 253; pourquoi ce saint a été associé à saint *Sergius*, 165, 166 et 253; son

surnom *Eleuthère*, et le nom d'une de ses fêtes appelée *Rustique*, ont été considérés comme les noms des compagnons de saint Denis, I, 219. Voyez *saint Denis*. Martyre de saint Bacchus, *id.*; son culte se célébrait, au dix-huitième siècle, aux environs de Paris; il se célèbre encore dans le village de *Baccharat*, I, 220. — *Céphalén*: adoré à Delphes; représenté sur un vase d'agate antique, 222 et 223. — dieu du vin: le culte de ce dieu a dû commencer dans la Gaule, après l'époque où l'empereur Probus permit aux Gaulois de planter des vignes, I, 166. Bacchus est adoré dans la Gaule, où on use largement de ses dons, *id.* 176; conjecture sur un autel consacré à ce dieu, en quel lieu de Paris, 165.

Bacchus (Saint), qui recevait un culte dans l'église de Saint-Benoît, I, 165; conformités du dieu et du saint, 165 et 166; la légende du saint Bacchus est la même que celle de saint *Sergius*; on les a mis en communauté d'épénemens, parce que la fête de l'un se célébrait le même jour que la fête de l'autre, I, 166. — et *Ariadne*: bas-relief qui les représente, I, 105.

Bachaumont (le sieur Petit de): achète la colonne de Catherine de Médicis; dans quelle intention; on lui en restitue le prix, VIII, 8 et 9.

Bachelier (Catherine): prieure du couvent de la présentation de Notre-Dame; ne peut vivre avec les religieuses de ce couvent; elle en est séparée, VI, 358.

Bachelier, peintre: est directeur de l'école gratuite de dessin, VIII, 13.

Badauds: surnom donné aux Parisiens; pourquoi, IV, 449 et 450.

Badegisile, évêque: sa cruauté, ses rapines, ses vexations; les atrocités de son épouse, I, 366.

Bagaris: nommé par Henri IV garde des médailles et antiqes; sous Louis XIII, est forcé de cesser ses fonctions, VII, 54 et 55.

Baguette, inscrite, déposée sur l'autel de Notre-Dame: témoignage d'une réparation faite par Louis VII au chapitre de Notre-Dame de Paris, II, 173. — *inscrites*, servant d'actes authentiques, déposés dans le trésor des châsses de Notre-Dame, I, 173, 224 et 225.

Baif (Jean Antoine), poète du roi Charles IX et d'Henri III: sa maison est le rendez-vous des beaux esprits du temps; on y donne des concerts; cette maison est occupée ensuite par un couvent de religieuses, V, 407.

Baigneurs de Paris: leurs maisons sont des rendez-vous de débauche, VII, 209. — *étuvistes*: leurs maisons étaient des lieux de débauche, VI, 198.

Bailliage du Palais et autres juridictions: siégeantes au Palais, III, 114; IV, 316; se récrient sur la conduite et l'enseignement des jésuites, VII, 407.

Baillet (Jean), trésorier du dauphin Charles: est assassiné par *Perrin Macé*; le dauphin assiste à ses obsèques, III, 216, et 217.

Baillis: leurs tyrannies, leurs exactions sous Saint-Louis;

emploi des moyens violens, des menaces pour arracher l'argent et les denrées des habitans; les taxent, les emprisonnent arbitrairement, les assujettissent à des coutumes ou charges nouvelles et indues, les pillent, etc., III, 48 et 49.

Bailly du Temple (le) : condamne les pratiques de l'initiation des apprentis cordonniers au grade de compagnon, VIII, 80.

Bailly, maire de Paris : harangue Louis XVI, VIII, 309.

Bailly (le sieur) : entreprend de fournir des réverbères à Paris, VIII, 163 et 164.

Bailly (Yolande) : sa nombreuse postérité, II, 235.

Bains : étaient anciennement nombreux à Paris; on les nommait *étuves*; on criait tous les matins, dans les rues, que les bains étaient chauds; on en prenait avant de faire la débauche, IV, 64 et 65; IX, 214 et 215; principaux bains de Paris, IX, 216 et 217.

Bains : son usage fréquent à Paris; le nombre des bains publics diminue considérablement au commencement du règne de Louis XIV, IV, 64 et 65.

Baise-main : expression et action fort usitées sous Louis XIII, VI, 199, et sous Louis XIV, VII, 291.

Baiser sur la bouche : il est dangereux aux dames de le souffrir, III, 261 et 262. — *de paix* : donné dans l'église par une reine à une fille publique, II, 357. — que se donnaient les personnes en se saluant : interdits pour faire cesser les brigandages des seigneurs, II,

150. — fréquens à Paris : sous Louis XIV, était un acte de civilité, VII, 274.

Bal de l'Opéra : son origine; par qui établi, VIII, 118 et 119.

Balaam, diable : abandonne le corps de la mère prieure du couvent de Loudun, VI, 152.

Balagni, surnommé *le brave* : raffiné d'honneur sous le règne de Louis XIII; il est tué en duel, VI, 207.

Ballet des gueux de Paris : dansé sur le théâtre du Petit-Bourbon, VII, 148 et 149.

Ballons : leur découverte, leur auteur, VIII, 478; noms de ceux qui perfectionnent cette découverte; diverses expériences au Champ-de-Mars, à Versailles, à la maison du sieur Réveillon, à la Muette et aux Tuileries, 478, 479 et 480.

Balzac d'Entragues (Henriette de) : une des maîtresses de Henri IV, V, 241; quel fut le prix qu'elle mit à ses faveurs; fait consentir le roi à lui souscrire une promesse de mariage que Sully déchire; conspire contre le roi, 241 et 248.

Balsamo (Joseph). Voyez *Cagliostro*.

Bandelettes qui entouraient les jambes et les cuisses des Francs, I, 486.

Ban du roi : crié dans les rues de Paris, III, 267.

Bannière de Saint-Denis, ou oriflamme : portée dans une procession faite à Paris, par un homme revêtu d'une vieille robe d'or, IV, 441.

Banque de Law : sur quels fouds ses billets sont hypothéqués, VII, 302 et 308; en quel lieu elle fut établie à Paris; nombre

d'actions qu'elle émet d'abord, 302; reçoit le titre de *Banque royale*, obtient un brillant succès; les profits qu'elle procure mettent à découvert la partie la plus vile du cœur humain, 303 et 304; absorbe toutes les espèces monnoyées de France; son crédit s'ébranle, 305; se perd; elle est épuisée, 308 et 309; ce qu'on fait pour la rétablir lui porte le coup mortel, 309.

Banqueroute du prince de Guéménée: ses résultats; ce qu'en dit le cardinal de Rohan, VIII, 469 et 470.

Banquet du comte d'Artois: titre d'un libelle, composé par Louis d'Orléans contre Henri IV, V, 112.

Baptême: administré par des prêtres à des images ou vœu de cire, III, 273, 274, 275; administré aux apprentis, initiés au grade de compagnons, VIII, 79, 80, 81 et 82.

Baphix: ce que c'était, I, 308.

Bar (Guillaume de), député du diocèse de Senlis à la chambre du clergé: surpris chez les filles publiques, VIII, 266 et 267.

Bar (de): engagé dans le parti de la Ligue, V, 13. — *cardinal de*: apostrophe en pleine église un prédicateur et le traite de vilain chien, II, 269. — (*Gui de*): du parti des Bourguignons, est nommé prévôt de Paris, III, 489; il met en fuite et taille en pièces les Armagnacs, retirés dans la Bastille, 490; veut arrêter le cours des massacres dans les prisons; ce que les massacreurs lui répondent, 494; est un des auteurs de tous les excès, 498.

Barachin (Jeanne-Charlotte), veuve Gilbert, dite sœur Méla-

nie: confesse des religieuses et autres; est mise à la Bastille, VII, 371.

Barajon (François): établit un marché aux chevaux, VI, 50.

Barbara, épouse de Vitalis: son tombeau, I, 155.

Barbares du Nord: ravagent la Gaule; Julien les combat et les chasse, I, 170; la ravagent au commencement du cinquième siècle, 178 et 182.

Barbaris des noms francs: ils sont altérés, adoucis par les Chroniques de Saint-Denis, I, 177. — (la): s'établit avec la domination des Francs, *idem*; les Romains avaient commencé la dégradation sociale, *idem*; ses progrès, 403, 404 et 405. — (la) des Francs: avait tellement dégradé l'espèce humaine, que l'instinct des animaux était supérieur à l'intelligence des hommes, I, 491. — de Charlemagne: trait remarquable de celle de ses fils, 469, 470 et 471; sa décroissance remarquable, VI, 282; elle dominait encore dans les premiers temps de Louis XIV; on cherche à en sortir, VII, 217; cache sa décrépitude sous les traits qu'elle emprunte à la civilisation, VIII, 301; ses affreux résultats, IX, 408 et suivantes.

Barbaris: nom d'un cachot du grand Châtelet, IV, 312.

Barbaroux, directeur d'une maison de jeux, VIII, 307.

Barbatoire: ce que c'était; les religieuses de Poitiers, au septième siècle, font usage de cette mascarade, II, 124 et 185.

Barbe: un concile défend aux hommes de se raser la barbe, afin de faire cesser le brigandage des seigneurs, II, 150; il

- est défendu aux prêtres de Saint-Jacques-de-l'Hôpital de porter la barbe longue, III, 155; — *longue* : François 1^{er}. la porte ainsi; à quelle occasion; tous les Français adoptent cette mode, à l'exception des membres du parlement et des chanoines des cathédrales, IV, 470; sous Henri IV, tous les hommes la portent longue, V, 209; les hommes n'en portaient plus à Paris sous le règne de Louis XIV, VII, 276.
- Barbe (collège de Sainte)* : son origine; son état actuel, IV, 169 et 170.
- Barbedor (Louis)*, syndic des écrivains de Paris : fixe les règles de l'écriture, VI, 217.
- Barberin (le cardinal)* : contribue à faire venir le cavalier Bernin à Paris, VI, 429.
- Barbes fourchées des Français* au quinzième siècle, IV, 66; — *longues* : ont pour ennemis les chapitres des églises cathédrales et les parlemens, 470, 471 et 472; plusieurs ouvrages composés pour ou contre l'usage des barbes longues, 473.
- Barbelle sur l'eau* : nom d'une porte et d'une tournelle faisant partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 309.
- Barbets* : espèce de voleurs qui désolaient Paris sous Henri IV, V, 224.
- Barbette* : nom d'un hôtel et d'une porte de Paris, II, 307; dans l'hôtel de ce nom logeaient la reine Isabeau de Bavière; en sortant de cet hôtel, où il avait passé une partie de la nuit, le duc d'Orléans est assassiné, III, 482.
- Barbier (le sieur)* : fait bâtir un pont sur la Seine; un des porte son nom, VI, 34.
- Barbier, intendant des finances* : propose un plan pour l'accroissement de l'enceinte du nord de Paris; son plan est restreint et exécuté, VI, 97.
- Barbier (Pierre le)*, écolier assassin : pendu; l'Université se soulève à cette occasion, III, 244 et 245.
- Barbiers-Étuivistes* : ceux qui tenaient des bains publics étaient ainsi nommés, IV, 65. Voyez *Bains, Étuves*.
- Barclay (Robert)*, principal du collège des Écossais, III, 174.
- Bardeau, riche dévot* : contribue à la fondation des religieuses du Saint-Sacrement, V, 411.
- Bardelle (Jacques)*, charpentier du roi : donne des coups de couteau au chantre de la Sainte-Chapelle, qu'il soupçonnait de vouloir séduire sa femme, II, 415.
- Bardonnet (Gaspard)*, bachelier de Sorbonne, ancien chapelain du roi : est surpris avec des filles publiques, VIII, 269.
- Barge (la)*, gentilhomme auvergnat : assassine La Rochefoucault dans son lit, IV, 276.
- Barillerie* : rue considérablement élargie et reconstruite, III, 100, 101 et 103.
- Barnabites* : origine de ce couvent; obstacles que sa fondation éprouve, V, 371 et 372.
- Barnabites* : couvent qui occupait une partie de la *Ceinture de Saint-Éloi*, I, 273; font leur église d'une partie de celle de Saint-Éloi, II, 43.
- Baron*, acteur de la comédie : parle, au nom de sa troupe, devant Louis XIV, contre Do-

minique, arlequin de la comédie italienne, VII, 89; est attaché par ordre à la troupe de Molière, 97.

Baronnes : sollicitent le privilège d'avoir un tripot de jeu, VIII, 278 et 386.

Barons et chevaliers : harcèlent le roi Louis-le-Gros tellement qu'il ne peut sortir de Paris sans danger, II, 47, 48 et 49.

Baronte, duc : chargé de faire transporter les trésors de Charibert, s'en approprie une partie, I, 337.

Barques des Normands : leur servent à remonter la Seine; sont vastes, et sont arrêtées par les piles rapprochées des ponts de Paris, I, 415; les Normands les tirent hors de l'eau et les traînent à terre jusqu'au-dessus de Paris, 423; quelques années après, le même procédé est employé pour faire descendre ces barques au-dessous de Paris, I, 424 et 425.

Barras, général : chargé de la défense de la Convention dans l'affaire de vendémiaire, s'associe Bonaparte, IX, 127.

Barre : nom indicatif d'une porte de ville, rue de la Barre ou des Barres, près de Saint-Gervais; rue de la Barre près des Grands-Augustins, II, 57 et 430; V, 178; rue de la Barre : ancien nom de la rue Hautefeuille, II, 58.

Barreau (gens de) : fort attachés aux vieux usages; portent de grandes perruques, VIII, 287.

Barrés (rue des) : d'où vient le nom de cette rue, II, 450.

Barricades (journée des) sous Henri III : la première barricade est établie dans la place Maubert, V, 40 et 41; toutes

les rues, dans peu d'heures, sont garnies de barricades; l'artillerie des barricades fait reculer la troupe du roi; on en établit jusqu'auprès du Louvre, 41; journée des Barricades, ses évènements, 44; le duc de Guise ordonne que les barricades seront levées, 46.

Barricades à Paris pendant la régence d'Anne d'Autriche, VI, 234, 237, 239 et 240; le parlement ordonne qu'elles seront levées, 242.

Barrière de Neuilly : ses édifices servent de point de vue à la place de Louis xv, VIII, 34.

Barrière (Nicolas), bachelier en théologie : fonde le collège de la Merci, IV, 143.

Barrière des Sergens : située place Maubert, près de la croix des Carmes, démolie par les écoliers, IV, 375.

Barrière : est le chef d'un complot formé contre la vie de Henri IV; ses complices; il est arrêté à Melun et condamné au supplice, V, 113.

Barrière (Jean de La), abbé de Feuillans : son entrée à Paris à la tête de ses religieux, IV, 340 et 341.

Barrières : leur nombre, IX, 319 et 320; leur distance de l'une à l'autre, leurs noms du côté du nord, 320, 321, 322 et 323; leurs noms et leurs distances respectives du côté du midi, 323, 324, 325 et 326; description des barrières les plus remarquables, 326, 327 et 328.

Barrières de Paris : la magnificence de leur construction est déplacée, intempestive et insultante, VIII, 421; devien-

nent inutiles ; sont rétablies ; pourquoi, 422 et 423.

Barthélemy (saint) : projet de renouveler les massacres de ce nom après la mort de Henri IV, V, 310. Voyez *Massacres*.

Barthélemy (saint) : d'abord chapelle du palais des comtes, I, 432 ; devient le réceptacle d'un grand nombre de reliques, parmi lesquelles était le corps de saint Magloire ; elle prend le nom de ce saint, puis le quitte pour recevoir celui de St.-Barthélemy ; son édifice est réparé, I, 432, 433 et 434 ; il s'écroule, et on commence sa reconstruction, qui ne fut point terminée, 434 ; II, 404.

Barthélemy (*Marguerite de saint*), seigneur de Souldai : assassiné par son épouse Renée de Vendomois, II, 233.

Barthole : sa description d'un procès entre le genre humain et le diable, II, 114.

Bas de soie : à quelle époque on a commencé à en porter, IV, 475.

Basilique : qualification donnée aux thermes de Paris, I, 122 ; signification de ce mot chez les chrétiens du cinquième siècle, 230 et 236.

Basoche, juridiction : son origine ; définition de ce mot ; son chef prend le titre de *roi de la Basoche*, III, 115 ; ses titres honorifiques ; Basoches établies dans plusieurs villes de province ; sa montre ou revue, 116 et 117 ; pompe de cette cérémonie ; la Basoche fournit des troupes au roi Henri II ; droits des basochiens, 117, 118 et 119 ; armes de la Basoche, 119.

Basoche (royaume de la) : a le

droit de faire battre monnaie ; est supprimé, et ce royaume gouverné par un chancelier, III, 120 ; donne des spectacles au public, et la table de marbre sert de théâtre aux acteurs de la Basoche ; état de leurs cérémonies dans les derniers temps ; plantent un mai dans la cour du Palais, 120 et 121.

Basoche (clercs de la) : jouent des comédies sur la table de marbre de la grand'salle du palais de la Cité, III, 97 et 121 ; jouent des pièces de théâtre au Palais, sur la table de marbre de la grand'salle, 411 ; théâtre de la Basoche, son origine, 422 ; genre de pièces qui s'y représentent. Voyez *Farces*, *Soties*, *Moralités*, *Sermon*, et théâtre de la Basoche. Toutes les pièces données sur son théâtre sont assujéties à la censure, IV, 113.

Basochiens : leurs droits ; service qu'ils rendent à Henri II, III, 118 et 119, et au public dans les premiers temps de la révolution ; leur suppression ; réflexion sur cette institution, 123 ; offrent le premier spectacle comique de Paris, 121.

Bas-relief du portail de l'église de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers : ce qu'il représentait, II, 371.

Bas-relief du portail des chartroux, II, 466 et 467.

Basses-fosses, où les inquisiteurs jetaient les protestans à Paris : on en sortait mourant, IV, 121.

Bassesses étranges, auxquelles les seigneurs vaincus se soumettaient, II, 142, 143 et 144.

Bassesses des courtisans et grands seigneurs au retour de Mazarin, VI, 302 et 303; devant une des statues de Louis XIV, 468 et 469.

Bassin où est situé Paris: collines qui le bordent, I, 30; était un lac, 32.

Bassin de la Villette: sa description, IX, 176 et 177.

Bassompierre: ce qu'il dit de la passion de Henri IV pour les femmes, V, 236, 237, 238 et 244; d'une maîtresse de Henri IV, il en fait deux, 238; tableau qu'il fait de la vie méprisable de Gabrielle d'Estrées, 238, 239 et 240; luxe excessif de Bassompierre, V, 254; ce qu'il dit d'un magicien qui a le pouvoir de faire aimer et haïr les personnes à volonté, VI, 147; sa maison à Passy, 169.

Bastille Saint-Denis: sa construction, III, 194; Étienne Marcel veut en confier la garde au trésorier du roi de Navarre; on s'y oppose; Maillard s'y oppose aussi; ils se querellent à ce sujet, 221 et 222. — *Saint-Antoine*: sa première construction et sa reconstruction, 194; réparée, agrandie par Charles V, 303, 304 et 445; assiégée par la faction des Bourguignons, les portes en sont enfoncées, vingt prisonniers en sont retirés, conduits au Châtelet et massacrés, 496 et 497; se rend à Henri IV, V, 122; les frondeurs en confient la garde à Broussel et à son fils, VI, 247 et 248; le canon de cette forteresse, tiré contre l'armée du roi, sauve le prince de Condé, 287; assiégée et prise par les Parisiens, VIII, 308; les pierres venues de

sa démolition sont employées à la construction du pont Louis XVI, 434; place et fontaine projetées sur son emplacement, IX, 180.

Bastille dévoilée (la): ouvrage où se trouvent quelques rapports de la police, VIII, 260; — *du Temple*, III, 194.

Bastion des Tuileries: époque de sa construction, IV, 212 et 360.

Bâtards d'évêque: légitimés par le roi, IV, 20, 21 et 45.

— *de Louis XIV*: sont dépouillés des prérogatives que ce roi leur avait accordées, VII, 300.

Batave (Cour). Voy. *Cour Batave*.

Bateliers de Paris: le cardinal Mazarin, qui en a peur, leur fait distribuer de l'argent avant d'entrer dans cette ville, VI, 252; enlèvent des mains de la justice un receleur de vols, VII, 136.

Bâton de commandement: échappe de la main de la statue de Louis XIII, VI, 55.

Batteux (Le): son tombeau, II, 256.

Battoir, instrument de blanchisseuses: ressemble aux dames en paniers, VIII, 285.

Baudeau (l'abbé): fondateur de la société d'émulation, VIII, 369 et 370; et de la secte des économistes; auteur des *Ephémérides du citoyen*, VIII, 294.

Bauderic: est assassiné par son frère, roi de Thuringe, I, 320.

Baudet ou *Baudoyer*: nom d'une porte qui faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste; ses divers déplacements, II, 57; est le rendez-vous des oisifs, 308.

Baudin : remplace dignement , à la tête des archives , le docteur Camus , prisonnier en Autriche , IX , 77.

Baudoin de l'Isle : fait la guerre à son père , II , 117.

Baudoin, empereur de Constantinople : fait présent à Philippe-Auguste de plusieurs reliques , II , 347 ; celles qu'il lui vend , 404 , 405 , 407 , 408 , 409 et 410.

Baudran (Michel), géographe : son tombeau , III , 152.

Baudriers et **bracelets** d'or faux que Chlodovech donne aux leudes de **Ragnachaire**, roi de Cambrai , pour les engager à trahir leur maître , I , 316.

Baudrier auquel les Francs attachaient leur épée , I , 486.

Baume (dame de la) : prend querelle avec **Jaime Duménil**, dans l'église des Jacobins , VII , 209 et 210.

Baure, banquier : nommé substitut de la grande maîtrise des francs-maçons , VIII , 91.

Bavent (Madeleine), religieuse au couvent de Saint-Louis-de-Louvier : révèle les horribles désordres de ce couvent dans un mémoire écrit sous sa dictée par un prêtre de l'Oratoire , VII , 227 et 228.

Bavière (Charlotte - Elisabeth de), épouse du frère de Louis XIV : raconte les pratiques superstitieuses et ridicules de son époux , et s'en moque , VII , 249 et 250 ; ses fragmens de lettres cités , VIII , 182 , 184 , 185 et 186 ; ce qu'elle dit du caractère viril de sa petite fille, duchesse de Chartres , 182 ; et des débauches des femmes de la cour , 184 et 193.

Bayeux (collège de) : son ori-

gine : réuni à l'Université ; état actuel de ses bâtimens , III , 86.

Bayonne : entrevue fameuse qui s'y tint entre Catherine de Médicis , le duc d'Albe , etc. , où furent résolus les massacres de la Saint-Barthélemy , IV , 209 , 244 et 247.

Bazard (Laurent), bourreau de Paris : brûlé vif par quelques Parisiens , pendant qu'il apprêtait le pilori , IV , 235.

Béatitudes célestes : Charlemagne reproche aux évêques de faire espérer les béatitudes célestes aux hommes crédules pour leur arracher leurs biens , I , 480.

Beauchaine (chevalier) , maître inamovible de la grande loge de France : institue l'ordre des **Fendeurs** et d'**Adoption** ; en quel lieu ; établit une loge dans un cabaret , couche dans sa loge , confère tous les grades à tous venant , VIII , 93.

Beaufort (le duc de) : prend le parti du parlement et de la Fronde , VI , 243 ; est l'espoir et l'idole des Parisiens ; surnommé **le roi des Halles** ; pourquoi , 248 ; ne partage point les turpitudes de plusieurs princes et seigneurs de la cour , 249 ; sa querelle avec le duc de Candale ; renverse une table toute servie , VI , 250 et 251 ; a des conférences secrètes avec Mazarin , 251 ; on propose de le faire assassiner pour soulever le peuple de Paris , 252 et 253 ; projet de l'assassiner , 256 ; sauve le prévôt des marchands et les échevins de Paris de la fureur du peuple , 279 ; va avec Mademoiselle , pour calmer la sédition qui existait sur la place

de Grève, y arrive tard, contemple le tumulte d'une fenêtre; entre dans l'Hôtel-de-Ville, parvient à faire évader ceux qui s'y trouvaient encore, 293 et 294; nommé gouverneur de Paris par le prince de Condé, 295; son caractère, sa conduite, ses dignités, VII, 202; se bat à coups de poing contre le duc de Nemours, puis le tue d'un coup de pistolet, VI, 297; VII, 202 et 203.

Beauharnais de Miramion (Marie-Bonneau, veuve du sieur): établit une communauté appelée *Sainte-Famille*, qui, réunie à la communauté de Sainte-Geneviève, forma la communauté des *Miramions*, VI, 359 et 360; fonde la maison de *Sainte-Pélagie*, est trompée dans le but qu'elle s'était proposée, 360 et 361.

Baujon (Nicolas), receveur-général des finances: fonde une chapelle qui porte son nom; fonde un hospice qui porte aussi son nom, VIII, 333 et 334; IX, 25.

Baujon (maison): est convertie en hôpital; en quel temps, IX, 9.

Beaulieu (Camus de), favori de Charles VII: est assassiné; par qui, III, 367.

Beaumarchais: ses talens, son ambition fait beaucoup de bruit, VIII, 481 et 482; propose la construction d'un pont de fer sur la Seine, entre le jardin des Plantes et l'Arsenal, 433.

Beaumont de Péréfixe (Hardouin de), archevêque de Paris: chargé de l'éducation de Louis XIV, ne lui apprend rien, VI, 305.

Beaumont (Christophe de), ar-

chevêque de Paris: son caractère; grand partisan des jésuites; ordonne que ceux qui se présenteront aux sacrements ne pourront les recevoir sans produire un billet de confession, VII, 378 et 379; est inflexible à cet égard; traité de *Tête de fer* par Louis XV, 380 et 381; paroles que Louis XV adresse à ce prélat et à d'autres évêques, 383; approuve les prêtres qui refusent les sacrements aux malades; est exilé à Champeaux, 384; récompense par un bénéfice un vicaire condamné pour refus de sacrement, 385; cet archevêque donne un mandement séditieux, contraire à une déclaration du roi, 389 et 390; accuse le parlement de l'assassinat de Louis XV, 396; publie un mandement sur l'assassinat de Louis XV, où il semble accuser la marquise de Pompadour d'être l'auteur de ce crime, 402 et 403; il est exilé, 403; avant d'être, le roi lui envoie le duc de Richelieu; ce qu'il dit à ce duc, et ce que le duc lui répond, 403; son portrait en vers, 381; instrument des jésuites sans s'en douter, VIII, 256; veut connaître la conduite de tous les ecclésiastiques de son diocèse; par quel moyen il y parvient; est de moitié dans la curiosité du roi, 257.

Beaumont: nom d'un cachot du grand Châtelet, IV, 312.

Beaune (Pierre de), chantre de la Sainte-Chapelle: reçoit plusieurs coups de couteau de la part d'un mari jaloux et n'en meurt pas, II, 415.

Beaune de Samblançai (Char-

- lotte*), fille d'honneur de Catherine de Médicis, épouse du baron de Sauve, maîtresse de Henri IV, V, 236.
- Beaupré*, actrice du théâtre du Marais : une des premières femmes qui aient figuré sur le théâtre à Paris ; ce qu'elle dit des tragédies qui se jouaient avant Corneille et de leur prix, VII, 103.
- Beaucueil* (le chevalier de), frère du curé de Sainte-Marguerite : maltraite le gardien des scellés mis sur les effets de son frère, VII, 386.
- Beauté*, château sur la Marne bâti par Charles V, et où il mourut, III, 287, 301 et 449.
- Beautreillis*, bâtiment qui faisait partie de l'hôtel de Saint-Paul, III, 299.
- Beautru* (le comte) : bouffon du cardinal de Richelieu, V, 332.
- Beauvais* (collège de) ou de *Dormans*, III, 322.
- Beauvais* : nom d'un cachot du grand Châtelet, IV, 312.
- Beauvais* (hôtel de) : sa situation ; devient un couvent de religieuses, et sa salle de bal est métamorphosée en église, V, 394 et 395.
- Beauvarnier* (la demoiselle de) : est regardée par le comte Dubarri comme une terre qu'il afferme à différens seigneurs, VIII, 238.
- Beauveau* (le baron de) : accusé de fabriquer de la fausse monnaie ; est prisonnier au Châtelet ; est tiré violemment de sa prison par le sieur de Vitry, VI, 117 et 118.
- Beauveau Craon* (la dame de), abbesse de Saint-Antoine : donne son nom au marché voisin, VIII, 349.
- Beauvilliers (Claudine de)*, abbesse de Montmartre : une des maîtresses de Henri IV ; reçoit de ce roi l'abbaye de Pont-aux-Dames, V, 238 ; ses galanteries, 380.
- Beauvilliers (Marie de)*, abbesse de Montmartre : est empoisonnée par ses religieuses, V, 380 et 381.
- Beauvisage*, directeur et principal acteur du théâtre des associés : joue les tyrans dans la tragédie ; ce qui lui arrive en jouant le rôle de Beverley, VIII, 414.
- Beauvoir* : nom d'un cachot du grand Châtelet, IV, 312.
- Beaux-amis*, religieux carme : compose un livre en faveur des massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 305.
- Beaux arts* : se corrompent ; tombent dans la barbarie, après la mort de Colbert, et à la fin du règne de Louis XIV, VII, 292 et 293.
- Bec (Michel du)*, cardinal : son attachement pour les carmes ; leur donne sa bibliothèque ; veut que ses livres soient enchaînés ; et veut être enterré dans leur église ; son tombeau, II, 452 et 453.
- Becheran (l'abbé)* : convulsionnaire et chef de cette secte ; ce qu'on dit de ses convulsions, VII, 337 ; par qui il est secouru dans ses convulsions ; est mis à Saint-Lazare, n'y éprouve point de convulsions ; pourquoi, 337 et 338.
- Bécoud (Pierre)* : fondateur du collège dit *Bécoud*, et par corruption *Boncourt*, III, 188.
- Bedfort* (le duc de) : nommé régent du royaume de France, fait prêter serment de fidélité à son neveu Henri, roi de

France, par tous les ordres de l'Etat, III, 354 et 355; habite à Paris l'hôtel des Tournelles, 355; achète la bibliothèque royale, et la fait, à ce qu'il paraît, transporter en Angleterre, VII, 32 et 33.

Beguetti, jacobin et docteur de Sorbonne : embrasse le protestantisme, et y renonce, IV, 126.

Béguine : magicienne consultée par des évêques, au nom du roi, III, 2.

Béguins et Béguines : noms donnés, au treizième siècle, aux prêtres, moines et religieuses hypocrites, III, 38 et suiv. ; — (*couvent des*) ou de l'*Ave Maria* : son origine ; leurs mœurs ; tableau qu'en font Rutebeuf et Villon, II, 444 et 445 ; dépopulation de leur couvent ; sont remplacées par des religieuses de l'*Ave Maria* ; procès à ce sujet, 445 et 446 ; sont supprimées ; une caserne est établie sur l'emplacement de leur maison, 448 ; leur couvent, voisin de celui des carmes ; ce qu'on dit de ce voisinage, 450 et 451.

Bejaunes : ce que c'était, III, 120, 130 et 131.

Bélanger, moine jacobin : empoisonné par les religieux de son couvent, parce qu'il n'était pas du parti de la Ligue, V, 134.

Belesbat ou la Roquette, maison située hors de la porte Saint-Antoine, où la duchesse de Montpensier fit embusquer des hommes armés, chargés d'arrêter Henri III, à son retour de Vincennes, V, 35.

Belin (*Jean-François de Fodoas*, comte de), gouverneur de Paris : promet de vendre Paris à Henri IV ; devenu suspect, il

est destitué par les ligueurs qui le remplacent, V, 116 ; escroquerie de ce comte, 123 ; trahit son parti, viole son serment, et n'est point déshonoré, 263.

Bellarmin : assiste à la revue des forces de la Ligue, V, 83 ; demande, pendant la famine de Paris, que la maison des jésuites ne soit point visitée ; ce qu'on répond à cette demande, 88 ; son livre contre les tyrans brûlé à Paris, 308 et 309.

Bellay (*Martin du*), IV, 85 ; ce qu'il dit du *Champ du drapeau d'or*, 90.

Belle (la), jeu de hasard, VIII, 386.

Belleau (*Remi*), poète : emprisonné pour avoir mangé de la chair en carême, IV, 109.

Belle-chasse, couvent de chanoinesses du Saint-Sépulcre : sa fondation ; désordres des religieuses ; suppression du couvent, V, 412 et 413.

Bellecourt, comédien français : excuses qu'il adresse au public, VIII, 117.

Bellefont, archevêque de Paris : courte durée de son épiscopat ; son caractère ; créature des jésuites ; prépare de nombreuses lettres de cachet, VII, 378.

Belleforest (*François de*) : auteur d'un ouvrage apologétique de la Saint-Barthélemy, IV, 305.

Bellegarde (le duc de) : remplit l'infâme fonction de proxénète auprès de Henri IV, et après avoir acheté les faveurs de Gabrielle d'Estrées, il produit cette demoiselle au roi, V, 239 ; est séduit par un moine et un magicien qui font aimer ou haïr les personnes, VI, 147

- et 148 ; ce qu'il dit à la princesse de Conti , 148.
- Bellesme (Robert de)* : monstre de cruauté , II , 175.
- Belleville* : ses carrières , I , 39 ; sa reconstruction , III , 372.
- Belleville (aqueduc de)* : fontaines qu'il alimente , II , 293 , et III , 407.
- Belleville et Mesnilmontant* : analyse de leurs eaux , IX , 205 ; sont les plus impures de celles qui arrivent à Paris , 207.
- Belleville et Prés-Saint-Gervais* : quelles fontaines leurs eaux alimentent , IX , 189 et 190.
- Belleville (Marguerite de)* , sage-femme , charmeresse , magicienne : fait un vœu de cire pour une dame , dans le but de faire mourir le mari de cette dame , III , 274 et 275.
- Belleville (Henri)*. Voyez *Turlupin*.
- Belley (Jean du)* , évêque de Paris : supprime l'hôpital de Saint-Nicolas du Louvre , et y substitue une collégiale , II , 238.
- Bellidor* , ingénieur : répare la machine hydraulique du pont de Notre-Dame , VIII , 53.
- Bellièvre (le sieur)* : est envoyé par Henri III auprès du duc de Guise pour lui intimer l'ordre de ne point venir à Paris , V , 34.
- Belloy (de)* : tombeau du cardinal de Belloy , archevêque de Paris , II , 216.
- Belot* , exempt de police , frère d'un jésuite puissant : engage Damiens à dénoncer sept membres du parlement comme ses complices , VII , 397.
- Belveser (Jean)* , dit *Jonchières* , protonotaire : ses débauches , IV , 428.
- Belzunce (Henri-François-Xavier de)* , évêque de Marseille : secourt avec un courage héroïque les pestiférés de cette ville ; ses vertus sont célébrées par Pope , IV , 255 et 256.
- Belzunce (le marquis de)* , protestant : renonce à sa religion ; à quel prix , VII , 181.
- Bender (le général)* : est chargé par l'Autriche de porter des secours à l'électeur de Trèves , VIII , 317.
- Benedetti (l'abbé)* : contribue à faire venir à Paris le cavalier Bernin , VI , 429.
- Benedicti (Zachari)* : compose des vers latins pour être mis au bas des tableaux de la vie de Saint-Bruno , II , 464.
- Bénédictines de la Ville-l'Évêque* : par qui fondées , V , 379 ; leur couvent se forme d'une colonie de religieuses de l'abbaye de Montmartre , deviennent indépendantes de cette abbaye ; ce couvent est supprimé , 380 et 381.
- Bénédictines anglaises* : leur origine ; leur suppression , V , 385.
- Bénédictins* , auteurs de l'histoire littéraire de France : ce qu'ils disent des progrès de l'ignorance pendant la première race des Francs , I , 402 et 403.
- Bénédictins anglais* : couvent qui les établit à Paris ; changent fréquemment de place ; leurs protecteurs ; description de leur église ; tombeau du roi Jacques II , V , 352 , 353 et 354 ; suppression de ce couvent , 354.
- Bénédictins* : nombre de ces religieux surpris chez les filles publiques , VIII , 264.
- Bénédiction* d'une coiffe de nouveau-né , administrée sur l'au-

tel pendant la messe; combat entre deux prêtres au sujet de cette coiffe magique, III, 187.

Bénédiction des lits nuptiaux : le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois partage avec le curé de Saint-Eustache les produits de ces bénédictions, II, 495; les nouveaux mariés ne pouvaient consommer le mariage sans s'assujétir à cette cérémonie, III, 249.

Bénédictions nombreuses que les prêtres faisaient sur les animaux nouveau-nés et les choses nouvellement établies ou construites; bénédictions de l'amour, etc., dont ils se faisaient payer, III, 250, 251 et 252.

Bénéfices ecclésiastiques : possédés par des seigneurs laïques, qui les afferment à de pauvres prêtres, lesquels inventent plusieurs impostures pour en augmenter le produit, II, 46 et 47.

Bénéfices ecclésiastiques accordés aux non nobles : les stimulent à l'étude, et ouvrent les premières voies à la civilisation, II, 198; ceux qui possèdent ces bénéfices sont traités d'*ignorans* et d'*âniers*, III, 430; leur pluralité; plaie incurable de l'Eglise, IV, 39 et 40; moyens honteux employés à Rome pour les obtenir, 40 et 41; à quel usage servent les revenus de ces bénéfices, 42, 43 et 45; donnés à des gentilshommes mariés, à des maîtres-d'hôtel, à des valets, des barbiers, des cuisiniers, des laquais et à des femmes mariées, 423 et 424; accordés aux laïques, aux militaires, aux femmes, 429 et 438; grand nombre de bénéfices dont était pourvu le cardinal de Lorraine, 430; donnés

à des femmes et à des protestans, V, 282 et 283; sont, sous Louis XIII, donnés à des laïques, à des militaires, à des femmes, VI, 164 et 165.

Benivieni (Jean-Baptiste), abbé de *Belle branche* : dépositaire de la bibliothèque du cardinal Ridolfi, VII, 37; il meurt, 37.

Bennet, abbé du monastère de Virral : protège la société des maçons, VIII, 83.

Benoit (rue Saint) : a été bâtie sur le fossé de l'abbaye de Saint-Germain; la partie qui communique à la rue Taranne offrait autrefois un profond cloaque qui a été comblé lorsqu'on a construit l'égout établi dans la rue de l'Egout, I, 141 et 142, la note.

Benoit (Saint) : église où l'on rendait un culte à un saint Bacchus, I, 165.

Benoit XII : fait rebâtir le collège et l'église des Bernardins, II, 428.

Benoit : église mal tournée, et à cause de cela nommée *Bé-tourné*; elle est ensuite mieux orientée, I, 256.

Benoit (aumônerie de Saint) : a donné son nom à l'église dédiée à saint Bacchus, I, 254 et 255.

Benoit, curé : exhorte le peuple à la modération, V, 98.

Benoit (saint) : son origine; a porté le nom de *saint Bacchus* ou *Bacch*, I, 252. Voyez *saint Bacchus*. Origine que l'abbé Leboeuf donne au nom de cette église, I, 254; ce saint est traité de vieux paresseux, d'endormi, par une femme qui frappe son autel pour le réveiller, II, 146.

Benoit (René), curé de Saint-Eustache : présente une requête au parlement contre les comédiens de l'hôtel de Bourgogne ; elle n'est point accueillie ; il suscite contre eux des commissaires du Châtelet, qui obligent les comédiens à n'ouvrir les portes de leur théâtre qu'après vêpres, IV, 349 et 350. Son ouvrage contre les sortilèges et maléfices, les malins esprits et les faux dieux, 447 et 448.

Benserade : fait des vers pour le ballet des gueux de Paris, VII, 149 ; son tombeau, II, 499.

Beppolénus : nommé duc d'Anjou ; ses excès en arrivant dans ce pays, I, 392.

Béranger (Emeri) : assassiné par onze gentilshommes, III, 260.

Berceau avec des enfans dedans : placé dans l'église de Notre-Dame ; pourquoi, VI, 399.

Berceau : nom d'un cachot du Grand-Châtelet, IV, 312.

Berceau de la Ligue : nom donné à un collège ; pourquoi, V, 14.

Bérécynthe. Voyez *Cybèle*.

Bergère de Nanterre (Sainte Geneviève) : ne prévoyait pas qu'un jour on lui élèverait un temple vaste, magnifique, et semblable à ceux que les Grecs élevaient à Vénus, VII, 420 et 421.

Bergers de la Brie : condamnés comme sorciers par les justices inférieures ; leurs sortilèges mêlés de profanations ; leurs noms ; sont, par le parlement, condamnés comme imposteurs et profanateurs, VII, 233 et 234.

Berlye (le sieur de) : compromis dans l'affaire des poisons ; renfermé à la Bastille, VII, 232.

Bernard (Tour Saint) : situées sur la rive de la Seine, au lieu dit les Grands-Degrés ; faisait partie de la seconde enceinte de Paris, II, 60.

Bernard, duc de Septimanie : accusé d'être en commerce de galanterie avec Judith, épouse de l'empereur Louis-le-Débonnaire ; cet empereur le fait échapper des mains de ses persécuteurs, qui exilent son cousin *Odo*, et crèvent les yeux à son frère *Héribert*, I, 471 et 472.

Bernard (saint) : sa fausse prophétie sur le succès de la croisade de Louis VII, II, 63 ; s'entremet dans l'accord fait entre l'abbé de Saint-Victor et l'abbé de Sainte-Geneviève, pour l'entreprise du canal de Bièvre, II, 103 ; se plaint de ce que les moines enseignent le droit romain, 113 ; reproche aux abbés de son temps leur luxe excessif ; félicite l'abbé Suger d'avoir renoncé au luxe des cours, II, 169 et 170 ; arrête l'excès d'une dévotion sanguinaire, III, 139 ; ce qu'il dit du luxe des églises, V, 165.

Bernard de Farges, évêque de Narbonne : fonde le collège Narbonne, III, 147.

Bernard (Claude) : fonde le séminaire des Trente-Trois, V, 373.

Bernard de Menthon : renverse l'idole de Jupiter au Montjou, et disperse ses prêtres ; à quelle époque, VIII, 73 et 74.

Bernard (le père), chanoine régulier de Sainte-Geneviève : fameux prédicateur ; ses excès dans une maison de débauche ; est atteint du mal vénérien ; ce

qu'en dit la maîtresse de cette maison, VIII, 264 et 265.

Bernardines de Charonne : leur mauvaise conduite ; font des dettes considérables ; indociles à leur supérieure ; sont supprimées, VI, 373.

Bernardins : leur ignorance ; ce qu'on fait pour la diminuer, II, 428.

Bernardins (collège des) : son origine ; son église commencée n'a jamais été terminée ; beauté de cet édifice ; sa destination actuelle, II, 428 et 429.

Bernardins : nombre de ces religieux surpris chez les filles publiques, VIII, 263 et 264.

Bernin (le cavalier), sculpteur architecte : est prié de se rendre à Paris pour y bâtir le Louvre, VI, 429 ; honneurs extraordinaires qu'on lui rend sur la route par ordre du roi ; traitement magnifique qu'on lui fait à Paris ; ses œuvres ne répondent pas à sa réputation, 429, 430 et 431 ; ses ouvrages de sculpture sont peu estimés ; ses travaux en architecture ne conviennent pas au ministre ; le Louvre, sur ses dessins, commence à s'élever ; il est fort orgueilleux, et s'irrite des observations qu'on lui fait ; le ministre voulait le renvoyer, il demande à quitter Paris ; présentent qu'on lui fait à son départ ; se croit inspiré, 431, 432 et 433 ; ce qu'il dit de la cour, 433.

Berquin (*Louis de*), auteur de quelques ouvrages : la Sorbonne le persécute ; il refuse de se rétracter ; il est étranglé et brûlé en place de Grève, IV, 108.

Berri (le duc de) : donne aux Chartreux un reliquaire pesant vingt-cinq marcs d'argent, contenant la sandale de saint Jean-Baptiste ; leur promet un autre reliquaire pesant sept à huit cents marcs d'argent, contenant le menton de saint Jean-Baptiste, et ne le leur donne pas, II, 462.

Berri (le duc de), frère de Charles V : un des quatre ducs qui gouvernèrent la France après la mort de ce roi ; son caractère, III, 458 ; promet à l'Université de ne point punir l'innocent avec le coupable, promesse qu'il ne tient point, III, 473 et 475 ; propriétaire de Bicêtre, s'y retire avec le duc d'Orléans ; donne ce château au chapitre de Notre-Dame, VI, 396.

Berri (la duchesse de), fille du régent : fait murer les portes du jardin du Luxembourg ; pourquoï, VI, 18 ; son portrait ; ses liaisons avec son père ; a des gardes ; fait son amant d'un Gascon ; se fait haranguer par les comédiens ; reçoit un ambassadeur en reine ; son genre de dévotion ; ce qu'on lui dit à cet égard, sa mort, VIII, 180 et 181.

Berry (le duc de) : assassiné à la porte de l'Opéra, IX, 120.

Berson (*Jacques*), cordelier du couvent de Paris, dit *l'enfant de Paris* ou *le cordelier aux belles mains* : introduit une femme dans le couvent, et l'entretient sous l'habit de cordelier et sous le nom de frère Antoine, II, 391.

Bertefred, duc : conspire avec le duc *Rauching* et le duc *Ursion* ; la reine Brunichilde veut

- lui sauver la vie s'il se détache du duc Ursion, son complice ; sa réponse généreuse à cette proposition, I, 388, 396.
- Berthe*, épouse du roi Robert-le-Dévoit : elle était sa cousine issue de germain, ce qui cause l'excommunication de son mari, qui l'abandonne pour en épouser une autre, II, 8 et 9.
- Berthelot* (le sieur et dame) : font disposer une de leurs maisons pour y loger cinquante soldats malades, VI, 346.
- Bertholet* : admis à la révélation du secret de Mesmer ; est mécontent de sa doctrine ; écrit contre elle, VIII, 475.
- Berthier* : sa maison située rue Saint-Jacques sert aux assemblées de protestans ; outrages et violences qu'ils y éprouvent, IV, 186, 187 et 188.
- Bertin* : associé de Lebel dans le métier infâme qu'ils remplissaient auprès de Louis XV, VIII, 217.
- Bertin* (le sieur), trésorier des parties casuelles : ses prodigalités envers la demoiselle Vadé, VIII, 235 et 236.
- Bertinazzi* (Charles). V. Carlin.
- Bertrade*, épouse de Clotaire : propositions criminelles que lui fait l'évêque *Leudemundus*. Voyez ce mot.
- Bertrand*, évêque du Mans : fait une donation conditionnelle à l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, I, 277 ; donne à l'abbaye de Saint-Pierre et de Saint-Paul une maison dans la cité de Paris, I, 285 et 286.
- Bertrand*, évêque de Bordeaux : sa conduite lâche et perverse au concile de Paris, assemblé pour juger Prêtextat, I, 356 ; discours qu'il adresse à cet évêque accusé, où il se montre vrai prélat courtois, 357 ; est vivement réprimandé par le roi Gunthramn, 359.
- Bertrand* (Pierre), évêque d'Autun : fonde le collège d'Autun, III, 176.
- Bertrand* (la dame) : gouvernante des jeunes filles contenues dans la maison du Parc aux Cerfs pour les plaisirs de Louis XV ; elle avait été femme de charge du valet de chambre Lebel, VIII, 209, 210, 211, 212, 213 et 215.
- Bertrand-qui-dort* : nom d'une rue, II, 105.
- Bertrand de Molleville* : son Histoire de la révolution ; aveux remarquables qu'il y fait, VIII, 321 et 326.
- Bertrandi* (Jean), archevêque de Sens et garde des sceaux : harangue qu'il fait au parlement, IV, 436.
- Bertrand de La Brocquière*, auteur d'une Relation de son voyage à Constantinople : ce qu'il voit dans la Haute-Autriche, à Saint-Poelten, VIII, 71.
- Bérulle* (le cardinal de) : chargé de réformer les grands-augustins, qui se plaignent de sa rigueur ; ce qu'en dit Louis XIII, II, 440 ; conduit les carmélites à Paris, V, 162 ; son tombeau, 165 et 166 ; fonde la communauté de l'Oratoire, 354 et 355 ; son tombeau, 355 et 356 ; sa figure en marbre, VI, 330.
- Berzé* (le seigneur de) : ce qu'il dit dans sa Bible des mœurs corrompues du clergé de son temps, III, 39.
- Besacs* placés sur une épaule de la statue équestre de Louis XIV

- à la place Vendôme, VI, 467.
- Besme*, Allemand, un des principaux assassins de l'amiral de Coligni : paroles que lui adresse cet amiral en recevant le coup mortel ; après avoir tué l'amiral, il jette son corps par la fenêtre, par l'ordre du duc de Guise, IV, 269 et 270.
- Besoin* : première cause de la civilisation ; le besoin de finances oblige les rois à vendre des chartes de commune, II, 197 et 198.
- Besons* (le sieur de), président de la chambre des Poisons établie à l'Arsenal : interroge la duchesse de Bouillon, VII, 230 et 231.
- Bestialité* : comment punie à Paris au seizième siècle, IV, 461.
- Bethun*, archevêque de Glasgow : son tombeau ; clémence de Henri IV à l'égard de ce ligueur, II, 71 ; forme une communauté de prêtres écossais, III, 174.
- Béthune* : les manuscrits de Béthune passent à la bibliothèque du roi, VII, 40 et 51.
- Beurre* : pour quelle somme il en a été vendu à Paris, en 1819, IX, 403.
- Beurrier* (le sieur), curé de St-Etienne-du-Mont : fonde des écoles de charité, VI, 364.
- Beuvronne*, rivière : on se propose de faire arriver ses eaux à Paris, VIII, 368 ; quantité d'eau qu'elle fournit au canal de l'Ourcq ; analyse de ses eaux, IX, 202 et 204 ; leur degré d'impureté, 207.
- Bèze* (Nicolas) : son tombeau à Saint-Côme, et son épitaphe, composée par son neveu le cèlèbre Théodore de Bèze, II, 258.
- Bianchi* (Séraphin), moine jacobin : complice d'un projet d'assassiner Henri IV, V, 113.
- Bible* : la Sorbonne décide qu'elle ne doit point être traduite, II, 422 ; traduite en français, prohibée du temps de Maillard, III, 384, et IV, 29 et 103.
- Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés* : brûlée, II, 89 et 90.
- Bibliothèque de Saint-Louis* : où située ; en quels livres elle consistait, II, 411 et 413.
- Bibliothèque de Sainte-Geneviève* : sa description, II, 247.
- Bibliothèque du roi Jean* : ne contenait que huit à dix volumes ; celle de Charles V en contenait neuf cents, III, 317.
- Bibliothèque des avocats* : son fondateur ; le parlement en augmente le revenu ; est réunie à la bibliothèque de la ville, VII, 63 et 64.
- Bibliothèque des Cèlestins* : son état au dix-huitième siècle, III, 296 et 297.
- Bibliothèque Mazarine* : par qui composée ; son ancien emplacement, son emplacement actuel ; nombre de ses livres ; est réunie à la bibliothèque de l'Institut, VI, 422 et 423.
- Bibliothèque du roi* : son origine ; placée d'abord dans une tour du Louvre, petit nombre de livres qui la composaient sous le roi Jean ; s'accroît sous Charles V, VII, 31 et 32 ; quels étaient ces livres ; ils sont dispersés et transportés à Blois, 32 et 33 ; puis à Fontainebleau. François I^{er}. en augmente le nombre par plusieurs moyens,

33 et 34. Ordonnance de Henri II propre à accroître cette bibliothèque, 35; est pillée en partie, par des chefs de ligueurs; transférée à Paris par ordre de Henri IV, et déposée au collège de Clermont, 36 et 37; s'augmente considérablement sous le règne de Henri IV; est transférée du collège de Clermont au couvent des cordeliers. Sous Louis XIV elle a une consistance et des richesses qu'elle n'avait jamais eues; elle est rendue publique; fonds réunis, cabinets qui l'augmentent, 37, 38, 39 et 40; nombre de ses livres manuscrits et imprimés en 1684; s'enrichit encore, 40, 41, 42, 43, 44 et 45; transférée dans l'hôtel Mazarin, 45, 46 et 47; ses richesses s'accroissent; 47; ses objets précieux; description de ses bâtimens, ses divers dépôts, son Parnasse français, 47, 48 et 49; ses globes, 49 et 50; le *dépôt des manuscrits*, sa description, 51; son *cabinet d'estampes*, et *planches gravées*; sa description, 51 et 52; son *cabinet des médailles et anti-ques*, 52 et 53; sa description, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60 et 61. Les médailles d'or et autres richesses de ce métal, contenues dans cette bibliothèque, sont respectées pendant la révolution, 61; conséquence qu'on peut tirer de l'accroissement progressif du nombre de ses volumes, en faveur des progrès de la civilisation, 61; tableau chronologique de cet accroissement, 61 et 62. On y construit un laboratoire chimique pour l'académie des sciences, 27.

Bibliothèque de Fontainebleau: riche en manuscrits, IV, 84 et 387; ne sert qu'à ceux qui en ont la garde, VII, 36.

Bibliothèque de Saint-Victor: ses bienfaiteurs; plaisanteries de Rabelais sur les livres qui la composent; ce qu'en dit Joseph Scaliger, IV, 141 et 142.

Bibliothèque de la Ville: son emplacement, III, 153; sa situation, IV, 340.

Bicêtre. Voyez *Bicêtre-hospice* et *Bicêtre-prison*.

Bicêtre-Hospice: ce château dépendait, sous Louis XIV, de l'Hôpital général, VI, 395; son origine; époque de sa première construction; Philippe-le-Bel le confisque; on y conclut un traité de paix; est donné au chapitre de Notre-Dame; tombe en ruine; on y établit un hôpital; reconstruit sous Louis XIII, 396 et 397; personnes qu'on y place; état de cet hôpital sous Louis XIV; contes du vulgaire sur ce château, 397 et 398; on y place, pendant quelque temps les enfans-trouvés, 401.

Bicêtre-prison: état des bâtimens; sa double administration, IX, 281 et 282; compagnie de vétérans qui y maintient l'ordre; ses fumigations sulfureuses; état de sa lingerie; moyen employé par les prisonniers pour assouplir le linge, 282 et 283; *infrmerie*; régime de cette prison, 283, 284, 285, 286 et 287; il est changé, 287 et 288; nombre des prisonniers, 282, 288, 289 et 290; paiement des travailleurs, 288 et 289; leur vêtement, 290.

Biche (la dame *la*): jouit d'un

prieuré de l'abbé Artaud, VIII, 270.

Bien - Aimé : titre donné à Louis xv ; en quelle occasion ; cesse de le mériter ; vers à ce sujet, VII, 323 et 324.

Bienheureé : nom du dragon de Vendôme, II, 228.

Bien public : guerre civile à laquelle les princes donnent ce nom ; monument érigé à l'occasion de la trahison de ces princes, II, 271 et 272.

Biens des pauvres, ou des hôpitaux : sont la proie des prêtres, III, 247, 248 et 249.

Biens du clergé : leur origine honteuse dévoilée par Charlemagne dans ses capitulaires, I, 479, 480 et 481.

Biens des églises et vases sacrés : pillés par les seigneurs, II, 340 ; envahis par des seigneurs laïques, I, 244, 270, 272 et 279.

Bièvre, rivière qui traverse une partie de Paris : ses débordemens, I, 24 et 31 ; sa source, 20 ; projet de faire passer cette rivière à Versailles, VI, 309 ; analyse de ses eaux, IX, 206 ; leur degré d'impureté, 207.

Bièvre (canal de) : époque de son creusement ; description de son cours, II, 102, 103 et 104. Une branche de ce canal, restée dans les murs de Paris, y cause l'infection et des maladies ; sa suppression, III, 306 et 307 ; VI, 52 et 53.

Bigames : comment punis au seizième siècle, IV, 461.

Bignon, avocat-général : se plaint vivement des formes extrajudiciaires employées par la chambre de justice de l'Arse-
senal, et des exécutions noc-

turnes qu'elle ordonne, VI, 127 et 128.

Bignon, conseiller d'état : nommé commissaire pour examiner l'état des dettes du curé et des marguilliers de Saint-Sulpice, VI, 377.

Bignon (Jérôme), grand maître de la Bibliothèque royale, VII, 40 ; son tombeau, II, 374.

Bignon (l'abbé), bibliothécaire : décide le duc d'Orléans, régent, à transférer la bibliothèque du roi à l'hôtel de Mazarin, VII, 46 et 47.

Bignon (Jérôme), avocat du roi : dénonce au parlement le combat de huit laquais, VII, 131.

Bignon, prévôt des marchands : caricature faite contre lui, où il est représenté sous les traits de l'ignorance, VIII, 9 ; projette la construction d'un quai, et ne l'exécute pas, IX, 174.

Bigon ou *Picopin*, comte de Paris : Louis-le-Debonnaire lui donne sa fille en mariage, I, 453.

Billets de banque : leur première émission réveille l'avidité publique ; cause la fortune de quelques personnes, et la ruine d'un grand nombre, VII, 302, 303, 309, 310 ; 311, 312 ; forme de ces billets, bien inférieure à celle des assignats ; lieu où s'opérait leurs échanges, 302 et 303 ; on les qualifie de *monnaie invariable* ; un grand nombre de ces billets escomptés ruine la banque, 304 et 305 ; on les qualifie de *torche-cul*, 309.

Billets de confession (l'affaire des) : se lie avec celle des convulsions ; leur origine, VII, 377 et suivantes.

Billets attachés à des oiseaux

qu'on laisse envoler, pendant qu'une procession extraordinaire passait sur le pont Notre-Dame : ce que portaient ces billets, IV, 116.

Billettes (couvent des carmes) : où situé, III, 63.

Billy (tour de) : démolie par le tonnerre, IV, 232 ; fait partie de l'enceinte entreprise par Etienne Marcel ; porte aussi le nom de *Tour de l'Écluse* ; frappée par le tonnerre, est en partie détruite, III, 193 et 194 ; IV, 362.

Birague (*René*), cardinal : un des instigateurs des massacres de la Saint-Barthélemy ; son tombeau, IV, 338 et 339 ; donne son nom à une fontaine de Paris, 344.

Biribi, jeu : nom des femmes autorisées à donner ce jeu, VIII, 277, 278, 387, 388 et 391.

Biron (*le maréchal de*) : envoyé auprès de la reine de Navarre, pour proposer le mariage de son fils avec Marguerite de Valois, fille de Catherine de Médicis, IV, 248 ; va, au nom du roi, demander au duc de Guise la faveur de son entremise, pour sauver les Suisses de la fureur du peuple, V, 43 ; entré dans Paris par la porte Saint-Honoré, à la tête d'une troupe de l'armée de Henri IV, 118.

Biron (*le duc de*) : fonde l'hôpital militaire du Gros-Caillois, IX, 70.

Bladaste (*duc*) : complice du pillage des trésors de *Rigonthé*, I, 394.

Blanc des Carmes, V, 340.

Blanchard, marchand de chevaux : vend un équipage à un seigneur polonais, qui ne le

paie pas ; comment il parvient à recouvrer sa marchandise, VIII, 231.

Blanche, veuve du roi Louis V : accusée d'avoir empoisonné son mari, suivant quelques écrivains ; elle épouse Hugues Capet, qui s'empare de la couronne de son défunt mari, II, 1.

Blanche de Castille, régente et mère de saint Louis : sa conduite vigoureuse contre le chapitre de Notre-Dame sauve de la mort un grand nombre d'habitans de Châtenay, III, 46 et 47 ; assiste à une procession, composée de gens en chemise et tout nus, 299 ; son caractère tyrannique s'oppose à ce que sa belle-fille communique avec son fils, son époux ; chasse ce fils d'auprès de son épouse malade, II, 365 et 366 ; époque de sa mort, IV, 214.

Blanche, veuve du roi Philippe VI : donne aux carmes un riche reliquaire qui contenait un morceau du clou qui avait servi à la Passion, II, 452.

Blanche de Bourgogne, belle-sœur du roi Louis X : ses débauches, leur punition, III, 133 et 134.

Blancherie (la) : fonde la correspondance générale et gratuite pour les sciences et les arts ; son ignorance, ses intrigues ; ses dettes le forcent à prendre la fuite, VIII, 374 et 375.

Blancménil (*René Potier de*) : est arrêté par ordre de Mazarin, VI, 233.

Blancs-Manteaux, monastère : sa fondation ; occupé par plusieurs ordres ; sa reconstruction, sa suppression ; état ac-

- tuel de son église, II, 471, 472 et 473; les chanoines de cette maison demandent l'aumône dans les rues de Paris, 272.
- Blanque* : nom donné anciennement à des espèces de loteries, VIII, 383.
- Blason* sur les robes des dames, IV, 67.
- Blason de la ville de Paris* : vers qui l'accompagnaient, IV, 80.
- Blé* : coûte à présent plus de travail qu'il n'en coûtait autrefois, IV, 453 et 454.
- Blés du roi*, VIII, 220; quel est le chargé de la manutention des blés du roi, 221.
- Blichilde*, épouse du roi Childéric : assassinée, étant enceinte, par un noble franc, I, 239 et 397.
- Blois* (*Jean de*), peintre du quatorzième siècle : est chargé des peintures de l'hôtel de ville de Paris, III, 330.
- Blois* (ordonnance de) : défend aux gentilshommes et aux prêtres d'administrer les hôpitaux; pourquoi, III, 248.
- Blondel* (*André*) : son tombeau remarquable, III, 397.
- Blondel*, architecte : un des premiers membres de l'Académie des sciences, VII, 26.
- Blondel* (l'abbé), dit *frère Laurent* : écrivain de la secte des convulsionnaires; président des assemblées secrètes; ouvrages qu'il a composés; est mis à la Bastille, VII, 338 et 360.
- Blosset* (la demoiselle) : établit une communauté chargée de tenir de petites écoles, VI, 359; cette communauté est réunie à celle de la dame de Miramion, 359 et 360.
- Bodilon*, noble franc : fouetté par ordre du roi Childéric, se venge en assassinant ce roi et son épouse enceinte, I, 239 et 397.
- Bodin* : ce qu'il raconte de Satan apparu dans une église de Paris, IV, 443 et 444; ce qu'il dit des images de cire, V, 281 et 282.
- Bœuf* : représenté en relief sur une pierre de l'église de Saint-Marcel, I, 264; ce qu'il signifie, 264 et 265.
- Bœuf furieux* dompté par Saint-Marcel : image d'un bœuf, I, 264.
- Bœuf violé* ou *bœuf villé* : nom du *bœuf gras*, IV, 50; jeu du bœuf violé, 53.
- Bœuf gras* : origine et description de sa cérémonie; conduit dans la grand'salle du palais, IV, 50, 51, 52 et 53; monté par un enfant nommé le roi des bouchers, 52.
- Bœufs* qu'on immolait dans les temples des chrétiens comme dans ceux des païens, I, 73.
- Bœufs* (*Saint-Pierre aux*), église : son origine ignorée ainsi que celle de son surnom, II, 39.
- Bohême* ou *Bahaigne* (*Hôtel de*) : son origine; change de nom, IV, 215 et 216.
- Boileau* (*Nicolas*), frère de Boileau Despréaux : son tombeau, II, 413.
- Boileau Despréaux* : son tombeau transféré dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, II, 85; a peint l'orgueil, la vie voluptueuse et l'ignorance des trésoriers de la Sainte-Chapelle, 417; ainsi que l'inutilité des autres prêtres de cette église, 418; ce qu'il fait dire à la discorde sur le siège soutenu par les moines des Grands-Augus-

tins, II, 443; ce qu'il dit des désordres qui se commettent dans les rues de Paris, pendant la nuit, VII, 155; ses éptres, ses satires sont très-louangeuses, VI, 310; ses satires, comparées à celles de Régnier et de Saint-Amand, 211; a parodié, dans son lutrin, une scène qui a eu lieu pendant les troubles de la Fronde, 271 et 272; ce qu'il écrit à Racine sur la difficulté qu'éprouvaient les comédiens français de trouver un lieu pour leur théâtre, VII, 95.

Boilveau (Etienne), prévôt de Paris : compose des réglemens pour les corporations de Paris, III, 28.

Boinville, femme d'un maître des requêtes : une des maîtresses de Henri IV, V, 242.

Bois : combien de cordes de bois sont consommées à Paris dans une année; disette du bois; les administrations s'entendaient avec les marchands pour tromper les acheteurs; nature de leur tromperie, VIII, 460.

Bois (le très-saint) : relique portée en procession à Paris pour faire cesser un débordement de la Seine, II, 319.

Bois de la vraie croix : relique achetée par Saint-Louis de l'empereur Baudoin, II, 408, 413.

Bois inscrit (morceau de) : servant d'acte de cession, II, 224.

Boisjardin (Hugues de), écuyer : a commerce avec le diable; Philippe-le-Long écrit pour le faire arrêter, III, 272.

Boisrobert, abbé et bouffon du cardinal de Richelieu : contribue à la fondation de l'Académie Française, V, 332, et

VI, 55; dit franchement son avis sur une des comédies de ce cardinal; ce qui en résulte, 57.

Boisselet, veuve dont la fille, séduite par un religieux augustin, est fournie par lui à un marquis, VIII, 263.

Boisvalé : procès qu'il soutient au sujet d'un paratonnerre; il le gagne; quel était son avocat, VIII, 474.

Boîte, posée sous les fondations de la colonne départementale : ce qu'elle contient, VIII, 39.

Boîte à mouches : ornée d'un miroir; portée par les femmes de qualité, VIII, 284.

Boiter, religieuse de Fontevrault : après sa mort son âme est évoquée par la duchesse d'Orléans pour qu'elle lui découvre des secrets, VII, 250.

Boîtes fumigatoires pour les noyés : nombre de leurs dépôts, IX, 352.

Boiteux : miracle lent opéré en sa faveur, VII, 345 et 346.

Bon (saint) : patron d'une chapelle de ce nom; tue son père et sa mère; en est quitte en faisant pénitence, II, 46; chapelle de ce nom; son sol est plus bas que celui des rues voisines, 45.

Bonafosci : un de ses ouvrages est dénoncé au parlement comme hérétique, IV, 124.

Bonami : réfute les historiens de Paris, au sujet des prétendus édifices que César fit construire dans cette ville, I, 82; ce qu'il dit d'une salle du palais des Thermes, 135; son erreur sur les écoles de Paris, 143 et 144.

Bonaparte : projette d'élever un monument à la mémoire des gé-

- Bossu et Solage (les sieurs)** : présentent le projet d'amener à Paris les eaux de la rivière d'Ourcq; ce projet, rejeté, est adopté par la suite, VIII, 368 et 369.
- Bossuet (rue de)** : sa situation, IX, 168.
- Bossuet** : ce qu'il dit de l'ordre de l'Oratoire, V, 356.
- Bottes de cuir doré** : en usage sous la seconde race, I, 440.
- Bouc enchaîné** : joue le rôle du diable, VI, 150.
- Bouc** : celui qui présidait aux assemblées du sabbat était couvert d'un masque portant les cornes et la barbe de cet animal, et vêtu de sa peau, VIII, 76.
- Bouhage (hôtel de)** : sa situation; lieu où Henri IV fut frappé d'un coup de couteau, par Jean Chastel, V, 131.
- Bouhard (Adrien)**, prêtre et magicien : emploie des moyens sacrilèges pour faire mourir le cardinal de Richelieu, VI, 151.
- Bouchavanne (la dame Claude de)** : fondatrice du couvent de Notre-Dame de-Bon-Secours; en nomme sa sœur prieure, VI, 362.
- Bouche de fer** : nom d'un journal rédigé par des membres du Cercle Social, VIII, 382.
- Boucher (Jean)**, curé de Saint-Benoît : engagé dans le parti de la Ligue, V, 12; prédicateur séditieux; Henri III le dénonce au parlement et à la faculté de théologie, réunis au Louvre; le traite de méchant et plus méchant que Jean Poisle, son oncle, conseiller au parlement; l'accuse d'imposture au sujet de Burlat, théologal d'Orléans, V, 25, 26 et 27; ses prédications pendant le siège de Paris, 97; neuf de ses sermons sont imprimés; ce qu'il dit contre la maison de Bourbon, 111; compose un ouvrage pour justifier l'assassinat commis par Jean Chastel sur la personne de Henri IV, V, 134 et 135.
- Boucherat (Nicolas)**, bénédictin : embrasse le protestantisme, puis lui préfère l'abbaye de Cîteaux, qu'il obtient, IV, 126 et 127.
- Boucherat**, chancelier : son tombeau, I, 437.
- Boucherie (la)** : nom d'un cachot du grand Châtelet, IV, 312.
- Boucherie (grande)**, II, 93 et 94.
- Bougeries des Templiers** : occasionent les plaintes des bouchers de Paris, II, 286 et 287.
- Bougeries de Saint-Germain** : leur origine, III, 4.
- Bougeries de Paris** au quinzième siècle : la grande boucherie abattue; les bouchers dispersés en différens lieux, III, 448.
- Bouchers de Paris** : se plaignent de ce que les Templiers ont établi des bougeries nouvelles; le roi, pour les dédommager, les autorise à vendre du poisson d'eau douce, II, 286 et 287; s'approvisionnent aux marchés de Poissy et de Sceaux; comment ils paient les marchands de bestiaux, IX, 162 et 163.
- Bouchet (Henri du)**, conseiller : lègue ses livres à l'abbaye de Saint-Victor, IV, 141 et 142.
- Boucicaut (le maréchal de)** : fait construire une partie des charniers du cimetière des Innocens, II, 234.
- Boudet (Michel)**, évêque de Langres : pose la première pierre

- des bâtimens de l'abbaye de Saint-Victor , IV, 140 et 141.
- Boudet (Jean)* : invente un nouveau procédé de fabrication de tapisseries , VI, 217.
- Boudins et saucisses mangés sur l'autel de Notre-Dame pendant la messe*, II, 185.
- Boues* : sont abondantes dans les rues de Paris sous Louis XIV, et obligent les hommes à porter des bottes , VII, 271.
- Bouettin*, curé de Saint-Étienne du-Mont : refuse les sacremens au sieur Coffin , conseiller au Châtelet , VII, 379 et 380 ; est décrété de prise de corps , 380.
- Boufflers (le chevalier de)* : ses vers sur Molé et sur le singe de Nicolet , VIII, 131 et 132 ; son tombeau , son épitaphe remarquable , IX, 242.
- Bouffons italiens* : jouent à l'Opéra , n'y plaisent pas , se retirent , VIII, 403.
- Bougainville* , célèbre navigateur : son tombeau au Panthéon , VII, 447.
- Bougie* d'une longueur extraordinaire. Voyez *Cierge*.
- Bougies* : éclairent pour la première fois la salle de l'Opéra ; à qui cette amélioration est due , VIII, 121 et 122.
- Bouilleron* : directeur d'une maison de jeu , VIII, 387.
- Bouillies* faites avec du son d'avoine pour nourrir les pauvres pendant que Paris est assiégé par Henri IV , V, 86.
- Bouillon (le duc de)* : s'oppose au rétablissement des jésuites ; ce que lui dit Henri IV , V, 153.
- Bouillon (le duc de)* : ses intrigues , ses cabales contre la cour , VI, 137 ; prend le parti du parlement et de la Fronde , 243 ; se laisse corrompre par la cour , 248. — (le chevalier de) : conçoit le projet du bal de l'Opéra ; comment il en est récompensé , VIII, 118.
- Bouillon (le cardinal de)* : ses mœurs déréglées , ses maîtresses , VII, 236 et 237.
- Bouillon (la duchesse de)* : compromise dans l'affaire des poisons ; décrétée d'ajournement personnel , VII, 225 ; se présente au tribunal , s'y conduit avec audace , 230 et 231 ; ses aveux ; exilée à Nevers , 232.
- Boulaie (le marquis de la)* : cherche à soulever le peuple de Paris , VI, 254 ; tente d'assassiner le prince de Condé , 255.
- Boulaies* : armes dont se servaient les sergens pour écarter le peuple , IV, 11.
- Boulainvilliers* : établit le marché qui porte son nom , VIII, 349.
- Boulangier (Jean)*, président au parlement : enterré dans le cimetière des Innocens , II, 235.
- Boulangerie (école de)* , VIII, 344.
- Boulangerie générale des hôpitaux* : son nom ancien ; nombre de livres de pain qui s'y fabriquent par année , IX, 67.
- Boulangerie générale* : est sous la surveillance de l'administration générale des hôpitaux civils , IX, 13.
- Boulangers* : établis à Paris pour cuire le pain pendant le siège de cette ville , V, 81.
- Boulangers* : leurs boutiques sont pillées par des brigands soudoyés , VIII, 302 et 305.
- Boulay (du)* : ses erreurs sur les écoles de Paris , I, 443 et 444.
- Boulevard des Tuileries* : époque de sa construction , IV, 360 et 361.

Boulevard St.-Antoine : depuis la porte de ce nom , jusqu'à la rue des Filles-du-Calvaire , et son mur de rempart depuis cette rue jusqu'à la porte Saint-Martin ; à quelle époque ces travaux furent entrepris , VII , 107 et 108 ; leur continuation jusqu'à la porte Saint-Honoré , 108 ; époques où ils furent pavés , VIII , 428.

— *du Midi* : sous Louis XIV , leur établissement ordonné , VII , 109 et 110 ; époque de leur plantation ; durée de cette opération , VIII , 152.

— *du Temple* : époque où ils furent pavés , VIII , 428.

— *Poissonnière* : époque de son établissement , VII , 108.

— intérieurs et extérieurs : leurs noms ; boulevards intérieurs , IX , 318 et 319 ; boulevards extérieurs , 319.

Boullé , vicaire du curé Picard : contribue avec ce curé à corrompre les religieuses de Saint-Louis de Louviers , et à les porter aux actions les plus sacrilèges et les plus lascives ; il est brûlé vif , VII , 228 et 229.

Boullenois : son mausolée ; richesse de ses matières et mauvais goût de ses formes , II , 453 et 454.

Boulogne , village : nature de son sol , I , 45 ; lieu de pèlerinage pour les Parisiens , IV , 16.

Bounyn (Gabriel) : auteur d'une tragédie intitulée la Soltane , IV , 358.

Bouquet de diamans donné à Sainte-Geneviève , II , 244.

Bourbon (Nicolas) , poète : auteur de poésies intitulées *Nugæ* ; est arrêté , puis mis en liberté à la sollicitation de la reine de Navarre ; à quelles conditions il

obtient sa liberté , IV , 112 ; autre *Nicolas Bourbon* , auteur du distique latin placé sur la porte de l'Arsenal , 233.

Bourbon (le connétable de) : ses livres sont confisqués et réunis à la bibliothèque de François I , VII , 34.

Bourbon (hôtel du connétable de) , près la façade orientale du Louvre : converti en garde-meuble de la couronne , IV , 167 ; en grande partie démoli ; on y établit un théâtre , VII , 90 et 91.

Bourbon (hôtel de) : commencement de sa construction , VIII , 155.

Bourbon (bâtard de) : chef de brigands , IV , 3.

Bourbon (maison de) : se range dans le parti des protestans , et combat les Guises , qui ont embrassé le parti catholique , IV , 140.

Bourbon (le cardinal Charles de) : contribue à l'établissement des jésuites de la rue Saint-Antoine , IV , 337 ; homme incapable ; est déclaré par Henri III son successeur au trône , V , 52 ; arrêté à Blois , 56 ; prisonnier et nommé roi sous le nom de *Charles X* ; sa mort , 66 ; les membres de la confrérie du Saint-Cordon juraient de lui obéir , 70 ; proclamé par les ligueurs roi de France , sous le nom de *Charles X* ; meurt , V , 77.

Bourbon (*Henri* duc de) : son monument funèbre , IV , 338.

Bourbon (*Charles* de) , archevêque de Rouen : fils naturel du roi de Navarre et de la demoiselle du Rouet de la Guiche , fille d'honneur de Catherine de

Médicis, et prostituée par cette reine, IV, 400.

Bourbon (*Henri de*), prince de Condé : achète l'hôtel de Corbie, VIII, 395.

Bourbon (le duc) : avec sa maîtresse, la marquise de Prie, gouverne la France sous le titre de premier ministre ; reçoit une pension du gouvernement anglais ; fait presque regretter le gouvernement du régent, VII, 319 ; il est congédié et exilé, 320 ; reprend les persécutions contre les protestans, VIII, 162 et 163 ; famine sous ce ministère ; on fait pendre les affamés, 171.

Bourbon (la duchesse de) : son amant, VIII, 179 ; boit avec excès, 193.

Bourbon (*Henri de*), abbé de Saint-Germain, VI, 327.

Bourbonnaise (la) : chanson bouffonne ; devient le sujet d'une pièce gaillarde jouée chez Nicolet ; son auteur, VIII, 133.

Bourbons : motifs de leurs guerres contre la maison de Lorraine ; sont les chefs du parti nommé *Huguenot*, IV, 239.

Bourdaisière (la demoiselle la) : une des maîtresses de Henri IV, V, 242.

Bourdeilles (*André de*), sénéchal du Périgord : ce qu'il écrit au duc d'Alençon sur le pitoyable état de la France après les massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 296.

Bourdeilles, laïque : est abbé de Brantôme, V, 282 et 283.

Voyez *Brantôme*.

Bourdât (*Simon*) : un des premiers directeurs de la manufacture des tapis façon de Perse ou de la Savonnerie, V, 172.

Bourgeois (*Nicolas*), frère au-

gustin : invente le mécanisme du pont-tournant, VI, 451 et 452.

Bourgeois (*Olivier*). Voyez *Dumoussel*.

Bourgeois de Châteaublanc : inventeur des réverbères, VII, 154 ; obtient l'entreprise des illuminations de Paris, VIII, 164.

Bourgeois de Paris : tous ennoblis par le roi Charles V, et désennoblis par le roi Henri III, III, 453 et 454 ; chacun d'eux était muni d'armes pour sa défense personnelle, 511 ; déréglemens de leurs fils, filles, serviteurs et servantes, du temps de Louis XIII, VI, 183 et 184.

Bourgeois de la rue aux Ours : fête qu'ils célèbrent, sans en connaître l'origine, IV, 59.

Bourgeois : penser et agir en bourgeois ; ce que c'était, VIII, 282.

Bourgeoisement (se conduire) : était, à la cour dépravée du régent, un sujet de blâme, VIII, 199 et 246.

Bourgeoises de Paris (les jeunes) : étaient exposées aux séductions et aux pièges des seigneurs ; exemples à ce sujet, VIII, 241, 242 et 243.

Bourgogne (collège de) : son origine, sa destination particulière ; accroissement successif du prix des bourses ; réuni à l'Université ; est remplacé par l'école de médecine, III, 172 et 173.

Bourgogne (hôtel de) : tour carrée, encore existante, qui en faisait partie, II, 305 ; théâtre de ce nom, VI, 65 ; la confrérie de la Passion, propriétaire de ce théâtre, est suppri-

mée par Louis XIV, VII, 84 et 85 ; des comédiens italiens, appelés par le cardinal de Mazarin, y jouent, 85 et suivantes ; ils sont remplacés par une autre troupe italienne, 90. Voyez *Théâtre de l'hôtel de Bourgogne*.

Bourgogne (Jeanne de), reine de France : donne son hôtel de Nesle pour servir à la fondation du collège de Bourgogne, III, 172 et 370.

Bourgogne (duc de). Voyez *Philippe*.

Bourgogne (le duc de) : malheur qu'il attire sur la France et sur Paris ; livre les Français à la domination des Anglais ; secondé par la reine Isabeau de Bavière, il fait supprimer une partie du parlement, et massacrer l'autre, III, 353 et 354.

Bourgogne (Jean, duc de), dit *Sans - Peur* : ennemi du duc d'Orléans ; partage avec lui l'hostie consacrée, en signe de réconciliation ; le fait assassiner, et accuse le diable de cet assassinat, III, 482 et 483.

Bourgogne (le duc de) : refuse d'assister à la cérémonie de l'inauguration de la statue équestre de Louis XIV ; ce qu'en dit ce prince, VI, 466 et 467 ; pendant les fêtes données à l'occasion de son mariage, les voleurs exercent leur talent sur les habits magnifiques de la cour ; on surprend un des voleurs ; c'était un homme de la première qualité, VII, 259 et 260 ; ce qu'il dit sur les peuples et les rois, 295 ; enlève à la demoiselle Sonville son portefeuille et tous les billets qu'il lui avait donnés, VIII, 237.

Bourgoin (Adrien) : fonde le sé-

minaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, V, 372 et 373.

Bourgoing (Edmond), prieur des jacobins de Paris : instigateur de Jacques Clément ; apologiste de l'assassinat de Henri III, II, 383 ; offre Jacques Clément, moine de son couvent, au duc de Mayenne, comme disposé à braver la mort pour tuer Henri III, V, 73 ; on promet au prieur Bourgoing une escorte pour aller en Flandre, en cas de malheur, 74.

Bourgeuil (Étienne de), archevêque de Tours : fonde le collège de Tours à Paris, III, 174.

Bourguignons : s'établissent dans la partie orientale de la Gaule, I, 178.

Bourguignons (faction des) : trouble le règne de Charles VI, III, 333, 353 ; un des partis qui divisaient la France sous le règne de Charles VI ; principaux personnages qui le composaient, 484 ; emprisonnent et massacrent ceux du parti des Armagnacs qui se trouvent à Paris ; nombre des personnes tuées, 491, 493, 495 et 498.

Bourreau de Paris : la tête des cochons pris dans les rues lui appartient, III, 511.

Bourreau (le) : surnom d'un duc de Bourgogne, II, 128.

Boursaut (Edme), poète comique : lieu de sa sépulture, VI, 329.

Boursaut, directeur et propriétaire du théâtre de Molière, IX, 117.

Bourse (palais de la) : ancien emplacement de la bourse ; époque où cet édifice fut commencé, IX, 260 et 261 ; sa destination, sa description ;

- mort de son architecte , 261 et 262 ; hommage que les ouvriers rendent à son corps ; projets de rues dans le voisinage de la Bourse , 262.
- Bourseix* (l'abbé de) : un des quatre premiers membres de la petite académie des inscriptions , VII , 21.
- Bourses* (Saint-Martin) : égorgé pendant les massacres de la Saint-Barthélemy , IV , 274.
- Bouscarelle* (la demoiselle) : son testament ; meurt victime des violences et de la lubricité du comte Dubarry , VIII , 244 et 245 ; ses parens envoient une copie de son testament attestant le crime ; le lieutenant de police n'y fait aucune réponse , 245.
- Boussart* (Geoffroi) , curé : paraît être l'auteur d'une fable sur l'origine de la chapelle dite de Sainte-Geneviève-des-Arden , II , 39.
- Bouteclou* : nom qu'a porté l'île de Louvier , III , 75.
- Bouteiller* (grand) : origine de cette fonction , I , 194.
- Boutiques* de Paris : sont nombreuses et brillantes sous Louis XIV , VII , 271.
- Bouvard* , premier médecin de Louis XIII : contribue à l'établissement du Jardin des Plantes , VI , 51.
- Boves* (Robert de) , seigneur de Couci : monstre de cruauté , II , 175.
- Boyaux pleins d'ordure* : placés sur le cou des blasphémateurs par ordre de Saint-Louis , III , 32 et 33.
- Boyer* , secrétaire du roi : propose de renfermer dans une enceinte nouvelle les faubourgs septentrionaux de Paris. L'exécution de son projet est commencée et non suivie , VI , 96 et 97.
- Boyer* (le sieur) : établit le club politique , VIII , 377.
- Boyer et Remi* : directeurs d'une maison de jeu , VIII , 387.
- Bozon* , fils d'*Andolenus* : Dagobert lui fait couper la tête , I , 337.
- Bracque* (Nicolas) : donne son nom à une rue et à une porte de la ville , II , 307.
- Bracque* (Arnauld de) : obtient la dignité honoraire de grand maître des Templiers , VIII , 101 et 103 ; fonde avec son fils un hôpital et une chapelle , 103 et 104.
- Braguelongue* (Thomas de) , lieutenant criminel : découvre dans la rue des Marais des protestans réfugiés dans une maison ; ils se défendent contre des archers ; Braguelongue est exposé ; le maître de la maison vient à son secours , et , après ce service , il est arrêté ainsi que sa femme et ses enfans , IV , 193 et 194.
- Braguelongue* (le sieur de) , conseiller à la cour des aides : donne une maison aux religieuses de Notre-Dame-des-Vertus , VI , 357.
- Brantôme* : ce qu'il dit de la reine qui faisait jeter les jeunes gens par la fenêtre de l'hôtel de Nesle , dans la Seine , III , 239 et 240 ; discussion qui s'élève entre lui et un prince sur les mœurs de François 1^{er} , IV , 393 , 394 , 395 et 396 ; fait l'éloge de la corruption des mœurs de son temps , IV , 422 ; ce qu'il dit des évêques , 426 et 427 ; comment il justifie les débauches

du cardinal de Lorraine , IV , 434 et 435.

Bras-d'Acier : fameux brigand , VII , 155.

Bras-de-fer (Madeleine) : séduite par un capucin , IV , 334 et 335.

Bravaches : très-communs sous Louis XIII , VI , 201.

Bray (Étienne de) , berger magicien : condamné par la chambre de l'Arsenal , VII , 232.

Brelans et académies de jeu : communs à Paris sous le règne de Louis XIII , VI , 197.

Breneuse : nom d'une rue de Paris qui indique sa malpropreté , II , 104 et 105.

Breteuil (le baron de) : présente au roi un mémoire en faveur des protestans , VIII , 161 et 162. Ce mémoire en faveur de ces religionnaires prouve les vices et les résultats funestes des lois de Louis XIV contre les protestans , VIII , 446.

Bretigny : paix de Bretigny , III , 230 et 486.

Bretonvilliers (la dame de) : maîtresse en titre de l'archevêque de Paris , François de Harlay ; elle fournit à ce prélat d'autres maîtresses , VII , 237 et 238 ; lui procure la petite Varenne , 238.

Breuil (le) : clos dépendant du village de Saint-Médard , II , 73.

Breuil (Du) , seigneur : assassiné par Michel de La Croix , abbé ; ses fils se vengent , et tuent cet abbé , IV , 464.

Breuil (Jacqueline du) , une des maîtresses de Henri IV : épouse le marquis de Vardes , qui reçoit l'ordre de ne pas consommer le mariage avec elle ; de-

vient comtesse de Moret , V , 242.

Brèves (le sieur de) , ambassadeur à Constantinople : beaux manuscrits orientaux , qu'il avait recueillis pour la bibliothèque royale , envahis par le cardinal de Richelieu , VII , 39.

Brevets d'invention : à quelle obligation sont tenus ceux qui en obtiennent , IX , 107.

Briais (Jean de) , financier : sa maison est dévastée par les Parisiens ; s'échappe , VI , 209.

Bricius , évêque de Tours : se moque de saint Martin ; se fait chasser de la ville de Tours , à cause de sa vie débordée ; fait quelques miracles ; devient saint , sous le nom de saint *Brice* , I , 364.

Briçonnet (Guillaume) : étant abbé de Saint-Germain-des-Prés , fait enlever une prétendue idole d'*Isis* , I , 243 ; est évêque de Meaux ; favorise la naissance du protestantisme dans cette ville : y attire plusieurs savans ; mais la crainte de compromettre son état lui fait changer de conduite , IV , 100 et 101 ; accusé d'hérésie , renonce au protestantisme , pour conserver son évêché , 104 et 105.

Briçonnet (Jean) , président de la chambre des comptes : demande qu'on abatte les voiries de Paris , I , 37.

Brienne (l'abbé de) : devient archevêque de Sens ; ses débauches , VIII , 253.

Brienne (Antoine de Loménie de) : ses manuscrits passent à la bibliothèque du roi , VII , 40 et 51.

Brienne (de) , archevêque de

Toulouse : succède au sieur de Calonne au ministère ; s'irrite des frais immenses employés par son prédécesseur à la construction de l'enceinte de Paris ; veut la faire démolir , et vendre les matériaux ; se modère , VIII , 422.

Brienne (hôtel de) : son origine ; on y place la prison dite la *Petite-Force* , IX , 272.

Briffé (le sieur de *La*) : chargé de vérifier l'état des dettes du curé de Saint-Sulpice , VI , 377.

Brigandages des seigneurs : moyens employés pour les faire cesser. Voyez *Excommunications*, *Malédiction*, *Reliques*, *Interdiction*, *Cierges*, *Cloches en colère*, *Mariages*, *Baisers*, *Barbe*, *Lettre tombée du ciel*, *Paix*, *Trêve de Dieu*.

Brigands qui désolaient les environs de Paris , pendant les régnes de Charles VI et Charles VII , III , 499 , 501 , 514 ; IV , 2 et 3 ; seigneurs qui les commandent ; leur pillage ; différens noms que portent ces brigands , III , 501 , 514 ; IV , 2 et 3.—*soudoyés* : parcourent les villes et les campagnes , excitent à la sédition , pillent les boutiques des boulangers de Paris , VIII , 302 , 303 , 308 et 309.

Brinvilliers (*Marie Marguerite d'Aubrai*, marquise de) : empoisonneuse ; est décapitée et brûlée , VII , 66 et 222.

Brioché : joueur de marionnettes ; en quel lieu était son spectacle , V , 177 ; VI , 190.

Brion, précepteur du prince de Conti : est arraché des bras de son élève , et tué par les mas-

sacreurs de la Saint-Barthélemy , IV , 278.

Brion, protestant : sa maison est pillée dans une sédition , VI , 125.

Briquemaut, militaire , protestant , âgé de soixante-dix ans : échappe aux massacres de la S.-Barthélemy ; pendu en place de Grève ; Charles IX assiste à son supplice , IV , 294.

Briques antiques , I , 100.

Brise-miche : nom d'une rue , II , 105.

Brissac (*Charles de Cossé*, comte de) : ne sait pas écrire son nom , IV , 416 ; combat pour le duc de Guise contre le roi ; commande les écoliers de l'Université , et établit la première barricade dans la place Maubert , V , 41 ; sauve les Suisses que les Parisiens massacraient ; comment , 42 et 43 ; après la destitution de Belin , est nommé gouverneur de Paris ; prête serment de fidélité à la Ligue , et viole presque aussitôt son serment , en vendant Paris à Henri IV ; prix de cette vente , V , 116 ; fait ouvrir la Porte-Neuve pour faire entrer dans Paris Henri IV et ses troupes , 117 ; va au-devant de Henri IV , pour l'engager à entrer dans Paris , 119 ; appelé *traître* par le gouverneur de la Bastille ; *lâche* et *traître* par la duchesse de Montpensier , 123 ; viole ses sermens , et n'est point déshonoré , 263.

Brissac (le duc de) : sauve le coadjuteur ; ce qu'il dit au duc de La Rochefoucauld ; l'appelle en duel , VI , 269.

Brissac, major des gardes de Louis XIV : met en évidence aux yeux de ce roi l'hypocrisie

des dames de la cour, VII, 246.

Brissaut, fameuse appareilleuse de Paris, surnommée *la présidente* : donne à souper à onze princes ou seigneurs ; en est mal récompensée ; murmures qu'il en résulte, VIII, 236 et 237 ; dit qu'aucune fille ne pouvait être mise dans le commerce sans qu'elle eût signé ses lettres de maîtrise ; partage avec le duc de C..... la gloire de séduire une jeune Parisienne, 242 ; une marquise vient s'offrir à elle pour être une des actrices de son sérail, 275.

Brisemens d'images : blâmés par les chefs luthériens, IV, 108 ; ce qu'ils répondent à ce sujet, 108.

Broussel (Barnabé), président du parlement : son tombeau, II, 470 ; premier président du parlement pendant la Ligue ; condamné à mort par le conseil des Seize, V, 67 ; sollicité par Gosselin, garde de la bibliothèque royale, s'oppose à ce que Guillaume Rose, évêque de Senlis, et le curé Pigenat, n'envahissent cette bibliothèque, VII, 36.

Brodulfe, oncle du roi *Charibert* : est tué par les ordres de Dagobert, frère de ce roi, I, 336.

Brongniard, architecte : son tombeau, IX, 242 ; honneur que les ouvriers de la Bourse rendent à sa mémoire, 262.

Brosse (Pierre de La), favori de Philippe-le-Hardi : accusé d'avoir empoisonné le fils de ce roi, est pendu, III, 1, 2 et 3.

Brosses (Jacques de), architecte habile : travail dont il est chargé, III, 98.

Brossier (Marthe) : prétendue possédée du diable, II, 245 ; sa fourberie reconnue par l'évêque d'Angers, V, 268 et 269 ; vient à Paris ; les capucins se présentent pour l'exorciser ; examinée par les médecins, qui la déclarent non possédée ; on l'expose à une nouvelle épreuve ; ce qui en arrive, 269, 270, 271 et 272 ; renvoyée par le parlement au lieutenant criminel, 273 ; mise en prison, 273 ; renvoyée dans son pays, 276 ; en est retirée par les frères de La Rochefoucauld ; menée à Clermont en Auvergne, à Avignon, puis à Rome ; réduite à la misère, 276, 277, 278 et 279.

Broussel (Pierre), conseiller au parlement : surnommé *le patriarche de la Fronde*, *le père du peuple*, I, 437 ; est enlevé de sa maison et emprisonné par ordre de Mazarin ; ce qui en résulte, VI, 233 et 234 ; est mis en liberté ; grande joie du peuple à ce sujet, 241 ; on lui confie la Bastille, 247 ; nommé prévôt des marchands, 295.

Brulard (Charles) : son tombeau, II, 436.

Brulard-Sillery : son hôtel, où situé ; le cardinal de Richelieu le fait démolir pour former une place devant le Palais-Royal, VI, 64.

Brûle-bancs (capitaine) : surnom qu'Anne de Montmorenci, connétable de France, acquiert en brûlant la chaire et les bancs des temples des protestans de Paris, IV, 201, 202 et 203.

Brullée (le sieur) : son projet d'un canal de navigation par les eaux de la Beuvronne ; pro-

pose d'alimenter plusieurs fontaines de Paris, VIII, 368; cède ses droits aux sieurs Solage et Bossu, 368.

Bruneau (l'abbé) : garde des médailles du duc d'Orléans, et des médailles du Louvre, VII, 55; est volé et assassiné; changement qui en résulte, 55.

Brunet, prêtre : est renfermé à la Bastille, VII, 361.

Brunet, vicaire de Saint-Etienne-du-Mont : condamné par arrêt du parlement pour avoir refusé les sacrements; les refuse de nouveau, VII, 383 et 384.

Brunchilde ou *Brunehaut* : le roi Sigebert, son mari, est assassiné par ordre de son frère Chilpéric; elle est chassée de Paris par le même, I, 333; épouse son neveu Mérovée, 353; action héroïque de cette reine, 341; ennemie de Frédégonde, fait couler des torrents de sang; mérite quelques éloges pour avoir fait réparer les voies romaines; est portée à la vengeance contre Frédégonde, parce que cette dernière avait fait étrangler sa sœur, la reine Galswinde, 340 et 341; suppliciée pendant trois jours et écartelée, 336; accusée par son neveu d'avoir fait périr dix rois francs, 336.

Bruno, fondateur des Chartreux : aventure épouvantable dont il est témoin et qui le détermine à embrasser la vie religieuse, II, 456 et 457.

Brunon, évêque de Langres : soutient une longue guerre contre le roi Robert, II, 115 et 116.

Brunoy (le marquis de) : son goût pour les processions; on veut

le faire interdire comme insensé, VIII, 482.

Brusac, chef de brigands, IV, 3.

Bruscambille, comédien de l'hôtel de Bourgogne : succède à Gauthier-Garguille; débite des prologues, VI, 73 et 74; son prologue sur l'impatience des spectateurs, 74, 75, 76 et 77.

Buchanan, professeur au collège du cardinal Lemoine, III, 84.

Buche (secours de la) : en quoi il consistait; détail de ce supplice en usage chez les convulsionnaires, VII, 349, 355 et 357.

Bucherie (rue de la) : élargie, II, 484.

Bucî (porte de) : le duc de Guise doit y passer en allant au faubourg Saint-Germain, pour y égorgier les protestants qui s'y trouvent pendant les massacres de la Saint-Barthélemy; il est retardé dans l'exécution de ce projet, parce qu'on lui avait donné une clef qui n'était pas celle de cette porte, IV, 281.

Bucî (*Simon de*), premier président du parlement : donne son nom à une porte ou poterne de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 311.

Bucî (île de) : origine de ce nom; situation de cette île; elle paraît avoir été l'île aux Treilles; on y récoltait du vin, III, 80.

Bucornie : nom d'une forêt située au-delà du Rhin, où Sigebert est tué par ordre de son fils, I, 314 et 315.

Budé (*Guillaume*) : contribue beaucoup à l'accroissement de la bibliothèque de François I, et surtout à l'enrichir de livres grecs, VII, 34 et 35; lieu de sa sépulture, II, 264.

- Buffet d'argenterie*, offert par la ville au roi Jean, à son retour de sa prison : pesait environ mille marcs, III, 231.
- Buffle*, animal existant dans la Gaule, I, 331.
- Buffon* : écrit son Histoire naturelle, VIII, 299 ; sa statue au Muséum d'histoire naturelle ; son inscription, 436.
- Buhy (Félix)* : sa thèse en faveur des libertés de l'église gallicane ; persécuté par les carmes, protégé par Louis XIV ; son tombeau, II, 453.
- Bulgares* : au nombre d'environ vingt mille, demandent un asile à Dagobert ; ce roi le leur accorde, et les fait égorger pendant leur sommeil, I, 338.
- Bulle du pape* sur l'affaire des billets de confession : supprimée par le parlement, VII, 386.
- Bulletot (Maximilien-Joseph)*, carme-billette, dit *père Élysée* : trouvé chez des filles et au cabaret, VIII, 262.
- Bullion*, surintendant des finances : donne cent mille francs aux cordeliers pour l'expiation de ses péchés ; son tombeau, II, 396 ; conseiller intime du cardinal de Richelieu, V, 332 ; avilit la noblesse ; fait servir devant de grands seigneurs trois bassins pleins de louis d'or ; rapacité de ces seigneurs pour s'emparer de ce nouveau mets ; ce que ce surintendant place dans une boîte d'or, VII, 214.
- Burchard*, comte de Melun et vicomte de Paris, I, 459.
- Burchard de Montmorenci* : possède en fief l'église de Montmartre, II, 46.
- Burchard*, dit le Barbu, de la maison de *Montmorenci* : ses brigandages, dévaste les propriétés de l'abbaye de Saint-Denis ; fait un accord avec l'abbé Vivien, II, 130 et 132 ; cet abbé traite avec lui comme on traiterait avec un chef de brigands, 131.
- Burchard IV*, seigneur de *Montmorenci* : imite ses nobles aïeux, ets'adonne au brigandage ; pille et dévaste les biens de l'abbaye de Saint-Denis ; méprise les ordres du roi, II, 133 et 134 ; est condamné, résiste au roi, et prend les armes contre lui ; Louis-le-Gros assiège et prend son château de Montmorenci, 134.
- Burchard*, comte de Corbeil, appelé *superbissime comte* : son orgueil ridicule ; ce qu'il dit à son épouse avant d'attaquer le roi de France ; croit devenir roi ; il est tué, II, 138 et 139 ; son fils Odon était une bête brute, 139.
- Bure (Roland de)*, confiseur : fait construire la chapelle Ste.-Anne, VI, 390.
- Bureau (Hugues)* : était propriétaire de l'île de Bucy, III, 80.
- Bureau du secret* dans l'administration des postes aux lettres, III, 388 ; supprimé, IX, 7.
- Bureau de la ville* : ses attributions, IV, 365 ; son embarras, son incertitude sur les projets présentés pour amener de l'eau aux fontaines de Paris ; se décide pour le projet des sieurs Perrier, VIII, 362 et 363 ; divise Paris en 60 districts, IX, 341.
- Bureau des nourrices* : sous la surveillance de l'administration générale des hôpitaux, IX, 1367 et 68.

Bureau d'adresse : origine de la Gazette de France, VI, 215 et 216.

Bureau central d'admission aux hôpitaux, VI, 404; IX, 11.

Burgotte (Alix), recluse au cimetière des Saints-Innocens, II, 232; son tombeau, 233.

Buridan, écolier de Paris : échappe au supplice que Jeanne de Bourgogne faisait subir aux jeunes gens qu'elle attirait dans son hôtel de Nesle; il soutient, à cette occasion, qu'en certains cas on a le droit de tuer une reine, III, 240, 241 et 242.

Burlat, théologal d'Orléans : Boucher, curé de Saint-Benoît, accuse le roi Henri III, dans un de ses sermons, d'avoir fait jeter dans l'eau et fermé dans un sac Burlat, tandis que ce prédicateur buvait et mangeait tous les jours avec ce Burlat, V, 26.

Burmans (la baronne de), ci-devant la petite *Lecoq* : femme entretenue par le baron d'Oigny et autres; son ancien nom et son ancien état, VIII, 235.

Bus (César de), fondateur de la Doctrine chrétienne, V, 359.

Bussi d'Amboise, un des massacreurs de la Saint-Barthélemy : tue le marquis de Renel, son cousin, IV, 276; tué en duel, VI, 208.

Bussi-le-Clerc, maître en fait d'armes : procureur au parlement; fait partie du premier comité secret établi à Paris pour la Ligue, V, 12 et 31; s'oppose à l'exécution des ordres du roi, 23; nommé par le duc de Guise gouverneur de la Bastille, 46 et 47; accompagné d'une trentaine d'hommes armés, il somme la cour du parlement de le

suivre; veut la conduire à l'Hôtel-de-Ville; des circonstances périlleuses lui font changer d'avis; il conduit cette cour à la Bastille, 59, 60 et 61; membre du conseil des Seize, 65; apporte au duc de Mayenne des lettres des conseillers détenus dans la Bastille, adressées au roi Henri III; usage que l'on fait de ces lettres, 73 et 74; action louable de cet homme, 294.

Bussi-Rabutin (le comte de) : ce qu'il dit de Louis XIII, V, 336; assiste à la partie de Roussi, VII, 209; sa lettre à madame de Montmorenci; récit qu'elle contient, 209 et 210; tableau qu'il trace des désordres de la noblesse de son temps, 220 et 221; ce qu'il raconte sur l'affaire des poisons, 223, 224 et suivantes; se fait honneur de sa servilité, 254; garde auprès de lui des gentilshommes qu'il reconnaît pour filous et assassins, 258 et 259; marque le changement qui, de son temps, s'opère dans l'opinion, 294 et 295.

Bussi (la demoiselle de) : assiste à un souper chez la Brissaut avec des princes et seigneurs, VIII, 237.

Butte des Copeaux : renfermée dans le Jardin des Plantes; son étendue; comment elle fut formée, I, 34, 36, 37; VI, 51 et 52.

Butte Saint-Roch : reste dans sa forme originelle au milieu des quartiers nouveaux qui se construisent, I, 34, 37; VI, 99; sa situation, sa forme, VII, 110; vers à son sujet; est rasée; on établit des rues et des

- quartiers sur son emplacement, VII, 111 et 112.
- Buttes ou voiries*, au dehors de Paris, dites du *Monceau Saint-Gervais*, de *Bonnes-Nouvelles*, de *Saint-Roch*, la *Motte aux Papelarts*, des *Copeaux*, I, 34 et 37.
- Buttes et monticules de Paris* : plusieurs sont rasés sous Louis XIV, VII, 110.

C.

- Cabinet des antiques* de Saint-Germain-des-Prés, II, 90.
- Cabinet des estampes et planches gravées* de la bibliothèque du roi : notice des principaux objets qu'il contient, VII, 51 et 52.
- Cabinet de physique* au conservatoire des arts et métiers : ses diverses parties, IX, 110, 111 et 112.
- Caboche* : nom d'une famille de bouchers qui prirent part aux massacres commis par la faction bourguignonne, III, 485 et 498.
- Cabrières*. Voyez *Mérindol*.
- Cachots* du collège des Jésuites de la rue Saint-Jacques, V, 365 et 366.
- Cachots du grand Châtelet* : la justice renonce à y déposer les prisonniers, VIII, 443.
- Cadavres* : restés long-temps sans être enterrés, parce que les curés refusent les cérémonies du culte à ceux qui, avant de mourir, ont oublié de faire un legs à l'église, III, 250.
- Cadavres* des personnes tuées pendant les massacres de la Saint-Barthélemy : jetés dans la Seine et arrêtés sur ses bords, au-dessous des Bons-Hommes de Chaillot, d'Auteuil et de Saint-Cloud ; enterrés par des fossoyeurs des Innocens, IV, 289 et 290.
- Cadavres* résultant de divers combats donnés à Paris pendant la révolution : déposés aux Catacombes, IX, 231.
- Cadet-de-Vaux* : préside les écoles de boulangerie, VIII, 344 ; est chargé de faire un rapport sur l'état du cimetière des Innocens, 352 ; inspecteur général de la salubrité, détermine le gouvernement à transférer le cimetière des Innocens, IX, 220 et 221.
- Café* : à la mode à Paris, sous Louis XIV ; est un moyen de consolation pour les femmes de cette ville, VII, 281 et 282.
- Cafés de Paris* : leur origine ; en quels lieux ils furent d'abord établis, VII, 82 et 83 ; leur nombre s'accroît, 83 ; leur nombre en 1817, IX, 393.
- Cage de bois*, construite dans une des tours de la Bastille, IV, 318.
- Cages de fer* : supplice inventé par Daraucourt, évêque de Verdun, et mis en usage par Louis XI, III, 376.
- Cagliostro* : attend que Mesmer ait joué son rôle, pour venir à Paris y commencer le sien ; son vrai nom, VIII, 477 ; séduit quelques princes et le cardinal de Rohan ; établit des loges maçonniques ; compromis dans l'affaire du collier, il est enfermé à la Bastille ; se retire

à Londres ; sa lettre au peuple français ; sa prophétie ; elles s'accomplissent , 477 et 478.

Cagoux , ou archi-suppôts du royaume argotique : nom d'un grade dans ce royaume , VII , 144 ; leur talent , leur emploi ; feignent d'être des gens de qualité ruinés , des soldats estropiés , 144 et 145.

Caillard (Pierre) , gouverneur du Louvre : le laisse prendre par les Parisiens , III , 220 ; décapité pour avoir mal défendu cette forteresse , 226.

Caire (foire du) : établie sur l'emplacement du couvent des Filles-Dieu , II , 398 et 402.

Caisse d'escompte : on porte des chapeaux à la *caisse d'escompte* ; chapeaux sans fond , VIII , 487 et 488.

Caisse de Poissy : son objet , IX , 162 et 163.

Cajetan , légat du pape : assiste à la revue des forces de la Ligue , V , 85.

Calandre (rue de la) : elle était la route par laquelle on allait du petit pont au grand pont , I , 288 et 291.

Calendrier : ses vices , sa réformation ; à quelle époque , et par qui elle fut admise en France ; cette réformation a des défauts , IV , 384 et 385.

Callots : espèce de mendiants valides , VII , 144 ; comment ils exerçaient leur métier , 147.

Calonne , ministre : autorise la construction de la dernière enceinte de Paris , VIII , 420 ; est prodigue dans la détresse , 421 et 422 ; ses dissipations contribuent à la révolution , 467 ; est décrété d'accusation , VIII , 518 ; domine le parti de Coblenz , 521.

Calonne (Jacques Ladislas Joseph de) , ecclésiastique : surpris chez les filles publiques , VIII , 266.

Calvaire (Filles du) de la rue de Vaugirard : leur origine , V , 385 et 386 ; leur suppression , *idem*.

Calvaire (Filles du) de la rue du Calvaire : leur origine , leur suppression , V , 386 et 387.

Calvi (collège de) : son fondateur ; réuni au collège des Dix-Huit , II , 506.

Calvin : après avoir fait son droit à Orléans , se retire à Paris ; loge au collège de Fortet ; est mandé au parlement ; se retire en Saintonge , IV , 111 ; obligé de nouveau de quitter Paris , 122 ; son ouvrage intitulé de *l'Institution de la religion chrétienne* , est prohibé par le parlement , 126.

Cambert , musicien , VII , 99.

Cambrai (collège de) , ou des *trois Evêques* : son origine ; sa démolition ; destination actuelle de son emplacement ; une école de droit y est fondée , III , 179.

Camée , en agathe-onyx , représentant l'apothéose d'Auguste , II , 414 ; VII , 60.

Camp de Labienus , sur le territoire parisien : sa position , I , 77.

Camp des Gaulois , insurgés près de Paris : sa position , I , 77.

Camp romain : son existence ; sa position ; les antiquités qu'on y a déterrées ne peuvent convenir qu'à un camp , I , 149 à 154.

Camp de Jalez , VIII , 518.

Campus , placé d'armes : située au midi du palais des Thermes ; Julien y harangue les troupes ; y est proclamé Auguste , I , 128.

- Canulogène*, vieillard de la nation des *Aulerici* : chef de l'insurrection contre César, I, 76 ; il est tué dans un combat près de Paris, 79.
- Camus (Jean Pierre)*, évêque du Bellai : sa sépulture ; plaisanterie qu'il fait dans un de ses sermons, III, 152.
- Camus (Jean le)*, lieutenant civil : son tombeau, II, 473.
- Camus* : sa probité rigide ; est placé à la tête des archives, IX, 76 ; refuse d'obéir à Bonaparte ; en quelle circonstance ; est livré par le général Dumouriez aux ennemis de la France, 78.
- Canal de Bièvre* : en partie détourné par le creusement des fossés de l'enceinte de Paris ; emplacement de la nouvelle branche qu'on est obligé de faire à ce canal, III, 305, 306 et 307. Voyez *Bièvre*.
- Canal du Languedoc* : le curé de Saint-Sulpice se sert de l'argent qu'il a reçu pour la construction de son église, et l'emploie à l'entreprise de ce canal, VI, 379.
- Canal de l'Ourcq* : par qui en a été conçu le projet ; son ouverture est ordonnée, IX, 175 ; ses objets différens ; ses parties, 176. Voyez *Bassin de la Villette* ; *Aqueduc de ceinture* ; *Canal de Saint-Martin* ; *Gare de l' Arsenal* ; *Canal de Saint-Denis*. Quantité d'eau que ce canal doit amener à Paris, 182.
- Canal de l'Ourcq* : analyse de ses eaux, IX, 202 et 204 ; leur degré de pureté comparé, 206 et 207 ; les travaux de ce canal sont interrompus et repris ; par quel moyen ; à quoi s'est engagé la compagnie qui a entrepris ces travaux, 208 et 209.
- Canal de Saint-Denis* : où il commence, IX, 181 ; où il aboutit ; quand sa construction fut ordonnée ; sa description ; ses écluses ; époque où il fut terminé, et ouvert au commerce, 181 et 182.
- Canal de Saint-Martin* : sa description ; n'est encore que projeté, IX, 178 et 179 ; servira de complément au canal de communication de la Seine à la Seine, 180.
- Canaple (le sieur de)*, lieutenant du roi dans le Lyonnais : exerce quelques fonctions ecclésiastiques et donne la bénédiction aux passans, VII, 265.
- Canaye* : succède aux sieurs Gobelin dans la teinture des laines, VII, 66.
- Candale (le duc de)* : sa querelle avec le duc de Beaufort, VI, 250 et 251.
- Cannaye (Jacques)* : obligé par la persécution de fuir Paris, IV, 122.
- Canne* que les Francs portaient à la main : était enrichie d'une pomme d'or ou d'argent, dorée et ciselée, I, 486.
- Canons* : à quelle place ils sont employés pour la première fois, III, 280 et 281 ; placés pour la première fois sur les remparts de Paris, 198.
- Canons damasquinés* du garde-meubles : sont employés au siège de la Bastille, VIII, 42 ; les ateliers où on les fond sont multipliés sous la Convention nationale, IX, 4 ; comment on invente des moyens pour suppléer à l'évasement de leur lumière, 4.
- Canosse (Paul La)*, Juif : un des

- premiers professeurs du collège de France, IV, 145.
- Capeluche*, bourreau, agent favori du duc de Bourgogne : ayant égorgé plusieurs femmes, et même des femmes enceintes, est décapité; leçon qu'il donne à son valet avant son exécution, III, 497, 498 et 500.
- Capètes de Montaigu* : surnom donné aux écoliers du collège de Montaigu; leur misère; demandent l'aumône; rigueur d'un de leurs professeurs, III, 136, 137 et 138.
- Capilupi (Camille)* : auteur d'une apologie des massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 304.
- Capitaines de Corbeil, de Beauté, de Vincennes, d'Orsay, de Chevreuse, d'Ourville* : viennent exercer leurs brigandages jusque dans les faubourgs de Paris, III, 514.
- Capitales* : publiés à Paris dans la place publique; consentis et signés par des comtes, des évêques et des abbés, I, 452.
- Capons*, mendiants valides : comment ils exerçaient leur métier, VII, 144, 146 et 147.
- Capron* : offre d'élever une masse d'eau considérable par le moyen d'une machine hydraulique, VIII, 362.
- Capuchon de Saint-François* : grand débat et longues discussions sur la question de savoir si l'extrémité de ce capuchon doit être carrée, longue ou pointue, II, 387.
- Capucin* : un courtisan, et espion du cardinal de Richelieu, se déguise en capucin pour servir son maître, VI, 155.
- Capucines*, couvent de religieuses : leur origine à Paris; leur couvent démoli et rétabli ailleurs; font des processions dans les rues; description de leur église; suppression du couvent; ce qui l'a remplacé, V, 166, 167, 168, 169 et 170.
- Capucins* : leur origine à Paris; pour quel objet ils y sont envoyés; le cardinal de Lorraine les introduit à Meudon, IV, 330 et 331; Henri III les prend sous sa protection; leur premier couvent à Paris; en construisent un second; description de leur église; notice des plus fameux capucins de ce couvent, 332, 333, 334 et 335; leurs mœurs scandaleuses, 334 et 335; sont abolis; leurs cachots, oubliettes ou *Vade in pace*, 335 et 336; ce qui remplace leur couvent, 336.
- Capucins* : veulent exorciser Marthe Brossier, V, 269 et 270; un capucin défie les spectateurs de l'exorcisme d'arrêter le diable; il est aussitôt arrêté par un médecin, 271 et 272; un capucin prêche contre l'arrêt du parlement qui défend les exorcismes de Marthe Brossier, 274; mandé par le parlement ne comparait pas; décampe; les capucins font une déclaration que le parlement fait déchirer, 275; leur cruauté envers un de leurs frères; quelle en fut la cause, V, 134; Henri III leur fait construire des cellules dans son château de Blois, 53; procession ridicule qu'ils font de Paris à Chartres; sont basoués et réprimandés par le roi, 49 et 50; envoyés à Paris pour contribuer à la ruine des protestants, IV, 246 et 331; nombre de ces religieux surpris chez les

- filles publiques ; deux vont au cabaret avec une seule fille , VIII , 264.
- Capucins du Marais* : leur origine ; leurs bienfaiteurs ; description de leur église ; suppression de ce couvent ; destination de son emplacement , V , 359.
- Capucins du faubourg Saint-Jacques* : leur origine ; troisième couvent du même ordre ; leurs bienfaiteurs ; sont transférés à la Chaussée-d'Antin ; établissement qui les remplace , V , 358 et 359.
- Capucins de la Chaussée-d'Antin* : leur établissement en ce quartier ; ses motifs , VIII , 331 ; description de leur nouveau couvent ; sa construction atteste les progrès de l'art ; son cloître ; son église ; suppression de ce couvent ; destination ultérieure de ses bâtimens , 331 , 332 et 333.
- Caraccioli* : fait des vers sur l'amélioration des prisons , VIII , 443.
- Carcavi* : un des premiers membres de l'académie des sciences , VII , 25 ; fait venir de Bologne à Paris Dominique de Cassini , 26 ; Colbert fait l'acquisition de ses livres pour les joindre à la Bibliothèque du roi , 41.
- Cardinal Lemoine* (collège du) : son origine ; les bourses sont réglées d'après le poids de l'argent , et non comme les autres d'après les valeurs de la monnaie courante , III , 82 et 83 ; fêtes qu'on y célébrait ; noms des célèbres professeurs ; son état actuel , 85 et 84.
- Cardinaux* : donnent des bénéfices ecclésiastiques à leurs laquais , cuisiniers ou barbiers , IV , 423 et 424 ; sont libertins V , 239 , 245 et 268 ; leurs mœurs déréglées à la cour de Louis XIV , VII , 236 et 237.
- Cardonne*, blanchisseuse de Versailles : obtient une maison de jeu à Paris , VIII , 278.
- Caricatures* : composées contre l'archevêque de Paris et contre les jésuites , VII , 262 et 263.
- Carignan* (le prince de) : offre le jardin de son hôtel de Soissons pour y établir l'agiot des billets de banque ; son offre est acceptée ; y fait établir un grand nombre de baraques ; prix considérable qu'il en retire , VII , 306 et 307 ; son hôtel de Soissons est vendu par ses créanciers , VIII , 4.
- Carillon de la Samaritaine* , V , 192.
- Carlin*, acteur de la comédie italienne : son caractère , VIII , 123.
- Carman* (le comte de) : menace le chevalier du Guet , et s'oppose à ce qu'il marche contre les écoliers en révolte , IV , 377.
- Carmélites* , couvent de religieuses : son origine à Paris ; difficultés qui contrarient cet établissement , V , 161 et 162 ; cérémonie de l'entrée des carmélites dans leur couvent ; troublée ; comment ; description de leur église , son luxe déplacé , ses tombeaux ; suppression de ce couvent ; en partie rétabli , 162 , 163 , 164 , 165 et 166 ; remplacent dans leur couvent les carmes déchaussés , 341 ; la duchesse de Berri y fait des retraites ; ce que lui disent des religieuses sur sa dévotion et ses débauches , VIII , 181.—*de la rue Chapon* : leur origine ,

- leur suppression , V, 395 et 396.
- Carmes du grand couvent* : leur origine ; généalogie des carmes , leur haute antiquité ; le prophète Elie , Pythagore , Numa , Zoroastre , les Druides , Jésus-Christ , étaient des carmes , II, 448 et 449 ; amenés à Paris par Saint-Louis , sont nommés *Barres* par les Parisiens ; une rue reçoit ce nom ; sont voisins des béguines ; conséquences qu'on en tire , 450 ; sont transférés à la place Maubert , 451 ; description de leur église et de ses monumens ; leur suppression , 452 , 453 , 454 et 456 ; des carmes sont surpris , en carême , faisant la débauche ; sont mis en prison ; condamnés par le parlement , se révoltent contre son arrêt ; sont de nouveau condamnés , II, 455 et 456.
- *de Paris* : visités secrètement par les femmes de cette ville , IV, 12.
- *chaussés et déchaussés* : nombre de ces moines surpris chez les filles publiques , VIII, 261 et 262.
- *Billettes* : origine de ce couvent ; aventure merveilleuse qui y donne lieu , III, 63 , 64 et 65 ; débauches et indocilité des religieux ; on essaie vainement de les réformer ; on les laisse s'éteindre , 68 ; leur église convertie en temple de protestans , 69.
- *déchaussés* : leur origine ; occupent des bâtimens qui avaient servi au culte protestant ; deviennent riches , font élever plusieurs bâtimens , ne cessent pas de quêter ; fêtent la canonisation de sainte Thérèse , célébrée d'une manière peu édifiante , V, 338 , 339 et 340 ; le blanc des carmes ; l'eau des carmes ; destination actuelle des bâtimens , 340 et 341 ; description de leur église , 341 et 342.
- Carmentel* : ses proverbes dramatiques ; sur quel théâtre ils étaient joués , VIII, 144.
- Caroline* , fille entretenue : reçoit une bague de cent louis de la part de l'intendant Rouillé Dorfeuil , VIII, 234.
- Carreau* : nom que portait autrefois le pavé de Paris et qui a donné naissance à quelques expressions proverbiales , II, 289.
- Carrel (Nicolas)* : entreprend l'ouverture de la rue Dauphine , V, 178 et 179.
- Carrières de Notre-Dame-des-Champs ou du faubourg Saint-Jacques* : servent de retraite aux voleurs ; le parlement ordonne qu'elles seront fermées , IV, 369.
- de Ménilmontant , de Montmartre , de Pantin , de Belleville , de la butte Chaumont , I, 40 , 41 et 42 ; ancienneté de l'exploitation des carrières à plâtre , 41.
- d'Ivry , de Montrouge , de Meudon , etc. , I, 46 et 47.
- sous la partie méridionale de Paris , I, 46 , 47 et 48 ; leur étendue ; accidens qu'elles causent ; remèdes qu'on y apporte , 51 et 52.
- Époque de l'établissement de leur administration , I, 52 ; animaux fossiles qu'on y a découverts , 48 et 49.
- près de Gentilly : servent de théâtre aux apparitions infernales ; on y montre le diable aux amateurs qui paient ; dé-

tails de ces scènes, VI, 149, 150, 151 et 398.

Carrières dessous Paris : on entreprend de les consolider, VIII, 437 et 438.

— souterraines de Paris : commencement de leur exploitation ; sont exploitées sans règle ; jusqu'où elles s'étendent dans Paris ; édifices qui sont suspendus sur leur vide, IX, 217 et 218 ; accidens qu'elles occasionent ; une compagnie d'ingénieurs est créée pour travailler à leur consolidation, 218 et 219 ; on y transfère les ossemens des cimetières de Paris, 225 et 226. (Voyez *Catacombes*).

Carrouges (Jean), chevalier : son combat judiciaire contre Jacques-Legris, écuyer, dans le champ-clos de Saint-Martin-des-Champs, III, 259.

Carrousel exécuté dans la Place-Royale, V, 194 et 195.

Carrusel (place du) : ancien état de cette place ; jardin qui s'y trouvait ; d'où lui vient ce nom ; fête magnifique qui y fut célébrée ; édifice en bois qui y fut élevé ; description de cet édifice ; événement dont ce lieu a été le théâtre, VI, 459, 460 et 461 ; cette place est agrandie, 461 ; une rue nouvelle la traverse et met le Louvre en regard avec les Tuileries, 444 et 445.

Cartouches (grand nombre de) fabriquées clandestinement dans les souterrains de Versailles, VIII, 320.

Caranius : divinité qui semble avoir quelques rapports avec le Cernunos des Parisiens, I, 90.

Caryatides (salle des) : nom du sculpteur de ces caryatides ; ou-

vrage très-remarquable, IV, 164 et 165.

Casaubon : était, sous le règne de Henri IV, garde de la Bibliothèque royale ; après la mort de ce roi il quitta Paris et la Bibliothèque royale, et craignant la persécution il se retira en Angleterre, VII, 38.

Casernes projetées, IX, 171 ; dénombrement de toutes les casernes de Paris, 355 et 356.

Cases contenues dans l'enceinte de la Cité, I, 289.

Cassagne (l'abbé de) : un des quatre premiers membres de la petite académie des inscriptions, VII, 21.

Cassini (Dominique) : astronome appelé d'Italie à Paris par Colbert ; fit changer la distribution intérieure du bâtiment de l'Observatoire, VII, 13 ; sa figure en marbre, placée à l'Observatoire, 16 ; un des premiers membres de l'académie des sciences ; est appelé de Bologne à Paris par le moyen de l'abbé Carcavi, 26.

Castellanne (Michel-Ange de), aumônier du roi : surpris dans une maison de débauche avec deux filles publiques, VIII, 268.

Castellane (Philippe-Altovity de) : est tué par son épouse, Renée de Rieux-Châteauneuf, IV, 411 et 463.

Castellanus ou *Chastel (Pierre)* : contribue à l'accroissement de la bibliothèque de François I^{er}, VII, 35.

Castor et Pollux : divinités adorées à Paris ; description de leurs figures, I, 89.

Castrum : ridicule interprétation de ce mot par un prédicateur de Paris ; suivant lui ce mot,

dans l'Évangile, signifie Châtillon de Coligni, amiral de France, IV, 241.

Catacombes, I, 52; épaisseur et diverse nature des bancs dont leur sol est formé, 53 et 54; origine des souterrains où elles sont placées, IX, 217 et 218; ces souterrains sont choisis pour y déposer les ossemens du cimetière des Innocens, 220; on les consolide; on les bénit; on y transporte les ossemens de divers cimetières supprimés, 224 et 225; par qui les catacombes furent disposées dans leur état actuel, 227; leur description, 227 et suivantes; les fouilles qu'on y exécute font découvrir un phénomène, 221 et suivantes.

— *basses*: leur description, IX, 231, 232 et 233; sortie des catacombes; réflexions qu'elles inspirent; registre présenté à ceux qui sortent; inscriptions qui s'y trouvent, 233 et 234.

— (rue des), IX, 232.

Catasta: instrument de supplice que les seigneurs employaient contre leurs prisonniers, pour en tirer une rançon, II, 142.

Catelle (la), maîtresse d'école: brûlée vive après une belle procession, IV, 118.

Catherine (Sainte), hôpital: son origine; desservi par des frères, puis par des frères et des sœurs, enfin par des sœurs; objet de cet établissement; sa suppression, II, 276 et 277.

Catherine-du-Val-des-écoliers (Sainte), église et maison religieuse: son origine, sa description; inscriptions de son portail; les religieux, quoique

riches, demandent l'aumône dans les rues de Paris; leur querelle avec l'Université; dérèglement des religieux; sont réformés, II, 370, 371, 372 et 373; cette maison, démolie, est remplacée par un marché, 373; dans la cour de ce couvent on laisse long-temps les corps nus des personnes assassinées avant et après la rentrée de Charles-Dauphin à Paris; ils sont ensuite jetés dans la Seine, III, 225.

Catherine de Médicis: déplace les Filles-Pénitentes pour bâtir un hôtel sur l'emplacement de leur couvent, III, 396; s'amuse des gentillesses du jeune prince de Navarre, et projette le massacre des protestans, IV, 244; se charge de tromper les chefs protestans, et de les attirer dans le piège; les appelle sans succès à sa cour, 247 et 248; elle cherche à les y attirer sous prétexte de faire la guerre à l'Espagne et de confier le commandement de l'armée à Coligni; elle ne réussit pas; enfin elle propose de donner sa fille en mariage au jeune prince de Navarre; elle réussit, 248 et 249; son caractère, sa politique; elle croyait tout maîtriser, et n'était qu'un instrument, 240 et 243; les prédicateurs déclament contre elle lorsqu'elle paraît favorable aux protestans, 240, 241 et 242; fait bâtir le château des Tuileries, pourquoi, 211 et 212; l'abandonne, fait bâtir une autre demeure, pourquoi, 217, 218; petitesse de l'esprit de cette reine, croit et redoute les prédictions des astrologues; abandonne le séjour des Tuile-

ries, parce qu'on lui a prèdit qu'elle mourrait dans un lieu de St.-Germain, et que ce château était situè dans l'arrondissement de la paroisse de St. Germain-l'Auxerrois, 217 et 218; dirige son fils François II; elle est dirigèe par le cardinal de Lorraine, 181; accusèe d'avoir empoisonnè la reine de Navarre, 253; est naturellement fourbe, 254; conseils qu'elle donne au roi, son fils, après la blessurè de l'amiral de Coligni, 261; avant les massacres, craint les irrèolutions du roi son fils; lui reproche de laisser échapper l'occasion que *Dieu lui offrait*, 266; avance d'une heure le signal des massacres; presse le roi de donner l'ordre de sonner le tocsin à Saint-Germain-l'Auxerrois, 267 et 268; va visiter le corps de Coligni, pendu au gibet de Montfaucon, 272; va visiter le corps mort du baron Dupont, 280 et 281; question qu'elle fait à sa fille Marguerite, dans le dessein de faire annuler son mariage avec le roi de Navarre, 291; sa joie après les massacres de la Saint-Barthèlemy, 291 et 292; à cette joie succèdent l'embarras et la terreur; elle gouverne son fils, 293 et 294; assiste au supplice de Briquemaut et de Cavagne, 294; ne jouait qu'un rôle secondaire dans les projets des massacres, 301; amène les Gonds en France, VI, 134; croit que la tragédie de *Sophonisbe*, jouèe à Blois, avait portè malheur à la France; ne veut plus voir jouer que des comédies et des farces, IV, 357 et 358; prostitue elle-

même, aux princes et seigneurs, les filles et dames de sa cour, et en fait les instrumens de sa politique, 400 et 401; donne une fête au château de Chenonceau, où figurent indécemment les filles et dames de la cour, 401 et 402; accroît le débordement de la cour, 403, favorise les complots formés par le duc de Guise contre le roi, son fils; elle conduit ce duc au Louvre, et parvient à désarmer la colère du roi, V, 37, 38 et 39; protège et accueille les magiciens, en fait venir d'Italie, sauve des galères son magicien Ruggièri, et lui donne une abbaye, IV, 445; croit que l'âme du cardinal de Lorraine revient; elle la voyait monter en Paradis; elle croit qu'une comète est apparue exprès pour lui présager sa mort, 446; instruite des complots du duc de Guise contre son fils, elle lui conseille de prévenir les coups de cet ambitieux, V, 54; mort de cette reine; ce que disent d'elle les prédicateurs de Paris. 59; s'empare d'une riche collection de livres qui est mise en dépôt chez l'abbè de Bellebranche, VII, 37; pourquoi les beaux-arts viennent-ils rappeler sa mémoire odieuse? IX, 95.

Catherine, fille de Charles VI: est donnèe en mariage à Henri V, roi d'Angleterre, III, 353, 486; son fils Henri est proclamè roi de France, 354.

Catherine d'Albret, sœur de Henri IV: fait célébrer le prêche et la cène dans le Louvre ou dans son hôtel; le peuple de Paris reste paisible, V, 229 et 230.

Catherine de La Rochelle : soi-disant pucelle , IV , 10.

Catherine du Luc : une des maîtresses de Henri IV , V , 236 et 237.

Catholicisme : est le prétexte et non le motif de la Ligue , V , 112 et 113.

Catholiques : suivant les maximes de la cour de Rome , ne doivent point tenir leur parole ni observer leur serment envers les hérétiques , IV , 121 et 254.

Catholiques (bons) ; ce qu'on entendait du temps de la Ligue et de Henri IV par ces mots , V , 2 , 288 et 289.

Catinat : quai Catinat ; sa position , II , 222 ; III , 78.

Cauderlier (Nicolas Le) , abbé de Saint-Waast : fonde le collège d'Arras , III , 171.

Caulet , un des vicaires de Saint-Etienne-du-Mont : refuse le viatique au sieur de La Crosse ; est condamné à une amende ; l'archevêque Christophe de Beaumont lui donne une cure considérable , VII , 385.

Caumartin (rue de) : à quelle époque elle fut ouverte , VIII , 150.

Caumont (François-Nompar de) : est assassiné par les massacreurs de la Saint-Barthélemy avec un de ses enfans ; un second enfant échappe à la fureur des meurtriers ; circonstances qui le sauvèrent , IV , 279 et 280.

Caumont , avocat : engagé dans le parti de la Ligue , V , 13.

Cautinus , évêque de Clermont : son ignorance , ses mœurs perverses , son avidité ; buvait de telle sorte que quatre hommes étaient souvent chargés de le porter de la table au lit , I ,

369 et 370 ; fait enterrer tout vif un prêtre qui lui refusait une terre dont cet évêque avait envie , 365 et 366.

Cavagne , maître des requêtes : protestant échappé aux massacres de la Saint-Barthélemy , condamné par le parlement à être pendu en place de Grève ; le roi et la reine-mère assistent à son supplice , IV , 294.

Caveirac : son ouvrage sur les protestans et sur la Saint-Barthélemy , IV , 306.

Caves des quartiers septentrionaux de Paris : quelquefois elles se remplissent d'eau ; cause de cet accident , I , 25.

Caves qui se trouvent entre la salle du palais des Thermes et la rive de la Seine : elles contiennent des restes de ce palais , I , 129.

Caves de l'Observatoire , I , 52.

Caves (maison des) : sa situation , III , 341.

Caylus (de) : ce qu'il dit de l'étendue du palais des Thermes , I , 129 et 133 ; son tombeau , III , 361.

Caylus , évêque : blâme , dans les convulsions , les secours meurtriers , VII , 369 et 370.

Ceinture de Saint-Eloi : en quoi elle consistait , II , 43 ; propriété religieuse ; quelles étaient ses limites , I , 273 ; on y ouvre des rues , on y construit des maisons , IV , 361.

Ceinture des Francs : enrichie de pierres précieuses , I , 485.

Ceinture dorée que portaient les bourgeois de Paris , et à laquelle pendait un chapelet , IV , 31.

Ceintures d'argent : il est défendu aux *ribaudes* d'en porter , IV , 36 et 37 ; les sergens

leur saisissaient ces ceintures ; le prévôt de Paris se les appropriait ; ordonnances à cet égard, 37 et 38.

Ceintures larges que portaient les femmes sous Louis XI, IV, 71 ; on y pendait un chapelet, 75.

Célestins, religieux : leur origine, III, 287 ; dons et privilèges qu'on leur accorde ; sont comblés de biens, 288 et 289 ; origine du proverbe : *voilà un plaisant célestin* ; leur orgueil ; inventeurs d'une sorte d'omelette ; sont peu instruits ; leur église, ses nombreux et magnifiques monumens, 289, 290, 291 et suivantes ; leur bibliothèque en désordre ; leur suppression, 296 et 297 ; nombre de ces religieux surpris chez des filles publiques, VIII, 263.

Cellamare (le prince de), ambassadeur d'Espagne en France : conspire contre le régent ; est arrêté, VII, 313.

Cellier (*Louis*) : invente des lampes en forme de chandelle, VI, 218.

Celse (*Balthazar - Pascal*), prince de Timor et de Solor, dans les Moluques : trahi et abandonné sur les côtes de France par un moine qui s'empare de ses richesses ; son portrait ; ce qu'il fait à Paris, VIII, 484, 485 et 486. Voy. *Ignace*.

Cendrée (la) ou *Locus cinerum* : clos dépendant du bourg Saint-Médard, II, 73.

Kenred ou *Kenred*, roi de Mercie, en Angleterre : protège la société des Maçons, VIII, 83.

Censure des pièces de théâtre : origine de cette censure, III, 427.

Censure des livres imprimés :

établie par François I, III, 384 ; IV, 85 et 114.

Certaine (ordre de la), VIII, 94.

Centeniers, soixanteniers, etc. : punis comme les autres bourgeois de Paris, III, 479.

Céphalen : surnom de Bacchus ; représenté par une tête, I, 222.

Cerceau (*André du*), architecte : fonde le Pont-Neuf, IV, 363, 364, et V, 173 ; ses principaux ouvrages à Paris ; son courageux désintéressement, 390 et 391 ; architecte d'une partie de la galerie du Louvre, 185 et 186.

Cercle social : lieu de ses séances ; nom de ses membres ; rédige un journal, VIII, 382.

Cérémonial : comment on pourrait préserver les hommes de son influence, VIII, 464 et 465.

Cérémonial : l'étiquette, les modes assujétissantes se maintiennent à la cour, VIII, 492.

Cérémonie religieuse tournée en ridicule, V, 162 et 163.

Cérémonies de l'Église mêlées à des opérations magiques, IV, 440.

Cérés, dite la *Vierge sainte* : elle est la *Vierge mère* du zodiaque ; est représentée, dans le zodiaque de la façade de Notre-Dame, sous la figure de la Vierge-Marie, II, 210.

Cerisaie (*maison et jardin de la*), où les protestans s'assemblent : ils y sont attaqués, s'y défendent, blessent et sont blessés, IV, 196 et 197.

Cernunnos ou *Cervunnos*, divinité parisienne : paraît être la même que *Cervulus* ; descrip-

tion de sa figure , I , 89 , 90 et 91.

César (Jules) : le fléau de son siècle , I , 74 ; il convoque plusieurs nations gauloises dans la forteresse des Parisiens , 74 ; il présente les Parisiens comme dévoués à ses intérêts ; il a souvent trahi la vérité , 80 ; ne fait construire aucun édifice dans la Gaule , 82 ; n'a point construit la forteresse du Châtelet , III , 126 ; nos aïeux attribuaient au diable , aux fées et à ce conquérant , tous les édifices d'une construction extraordinaire , 127 ; *chambre de César* , 126 et 127 ; *tribut de César* ; opinion qu'on doit avoir de ces dénominations , 128 et 129.

César , magicien : fait tomber la grêle et le tonnerre ; fabrique des images de cire ; compose des philtres pour inspirer l'amour ; va au sabbat ; fait voir le diable ; est étranglé par le diable à la Bastille , VI , 148 et 149.

Césaris (Pierre) : établit à Paris une seconde imprimerie , III , 127.

Ceuilly (Jacques) , curé de Saint-Germain-l'Auxerrois : engagé dans le parti de la Ligue , V , 12.

Chabanne (Antoine) , comte de Dammartin : chef des brigands appelés écorcheurs , IV , 3.

Chabot (Philippe de) , amiral France : son tombeau , III , 293.

Chabot (Henri) , duc de Rohan : son tombeau , III , 293.

Chabrol (le comte) , préfet du département de la Seine : son Mémoire concernant l'alignement des rues de Paris , IX , 421 et suivantes.

Chabrol , étudiant en droit :

traite la question d'Agedincum avec beaucoup d'érudition , I , 76.

Chaillot : son église ; village érigé en faubourg de Paris ; à quelle époque , VI , 389 et 390 ; il est compris dans l'enceinte de Paris , VIII , 420 ; les frères Perrier y établissent la première pompe à feu et des réservoirs , 363 et 364.

Chaillou (Olivier) , chanoine de Notre-Dame : bienfaiteur des Minimes , V , 343.

Chaillou de Joinville (le sieur) : est chargé de représenter le comte de Clermont dans la grande-maîtrise de la franc-maçonnerie , VIII , 96.

Chaîne et lien de fer qui servirent à lier Notre-Seigneur Jésus-Christ : relique vendue par l'empereur Baudouin au roi saint Louis , II , 408.

Chaines (les) : nom d'un cachot du grand Châtelet , IV , 312.

Chaines de fer tendues à travers les rues de Paris pour la défense des habitans : qui fut le premier qui en fit usage ; ont été employées souvent à Paris , III , 214 et 215 ; tendues à travers la Seine pour défendre l'entrée de Paris , 197 , 304 , 305 , 369 , 370 ; celles qu'on tendait à travers les rues de Paris sont enlevées par le duc de Bourgogne , 471 ; rétablies à travers les rues de Paris ; les Parisiens auxquels on les avait enlevées vont les reprendre à Vincennes ; il en manque un grand nombre , 499 et 500 ; tendues à Paris dans la journée des Barricades contre les troupes du Roi , V , 40 ; qui traversaient la Seine du côté de l' Arsenal ; baissées pour laisser en-

- trer dans Paris des bateaux chargés de troupes pour favoriser l'entrée de Henri IV dans cette ville, 118 et 119; tendues à Paris du temps de la Fronde, VI, 234; le parlement ordonne qu'elles soient détendues; 242. — *d'or*: fort à la mode sous Louis XI, IV, 69.
- Chair fraîche et salée*: criée dans les rues de Paris, III, 268.
- Chair mangée le vendredi*: crime puni, IV, 194.
- Chair salée*: nom du dragon de Troyes, II, 228.
- Chaise* (le père *La*), jésuite, confesseur de Louis XIV: punit Fénelon de ce qu'il avait fait pour modérer les persécutions exercées contre les protestans, VII, 182 et 183; auteur de ces iniques persécutions, 184; son luxe, ses mœurs; obtient la propriété de Mont-Louis, IX, 236; y fait construire une maison de campagne, 236; ce qu'il aurait dû dire à ce roi, VII, 244 et 245; redoutait ses maîtresses, 245; profite de l'ignorance de Louis XIV, en abuse, et le porte à persécuter les protestans, 245 et 246.
- Chalais* (le comte de): décapité par ordre de Richelieu, V, 325; ce qu'on trouve dans la procédure faite contre lui, VI, 222.
- Chalus*: prix énorme qu'il met à un balai, VIII, 235.
- Chamarande* (le sieur de): obtient l'autorisation d'établir la halle au vin, IX, 157.
- Chambois*: nom qu'a porté le bourg Saint-Marcel, I, 260.
- Chambonas* (le sieur de), insituteur et grand maître de l'ordre de la *Félicité*, VIII, 92.
- Chambre* (*Cureau de La*), médecin de Louis XIV: son tombeau, II, 501.
- Chambre ardente* établie par François I^{er}. contre les protestans: se composait de juges délégués par le pape et d'inquisiteurs; horreurs qui se commettaient dans la procédure de ce tribunal, IV, 119 et 120; sous le roi Henri II devient plus rigoureuse encore, 131; elle se lasse de faire brûler ses victimes, 133; redouble d'activité; pourquoi, 136.
- Chambre des comptes*: le nombre de ses membres est considérablement réduit par les Etats-généraux de 1357, III, 211.
- *de l'Arsenal*: débats qu'elle cause, VI, 127, 128, 129 et 130; ses victimes; membres qui la composent; sa durée, 131 et 132.
- *du domaine*: ses attributions, VI, 132 et 133.
- *de justice* établie à l'Arsenal par le cardinal de Richelieu, sous prétexte de juger les faux monnayeurs, VI, 126 et 127; le parlement s'oppose aux procédures extraordinaires de cette chambre, 127 et 128.
- *des plaids*: ancien nom de la section du parlement où l'on plaidait, III, 90.
- *de la Tournelle* du parlement: sa composition, III, 91.
- *souveraine*, établie à Ruel pour le maréchal de Marillac, VII, 132.
- *de l'édit*: supprimée à Paris, VII, 161.
- *des poisons*, établie à l'Arsenal; objet de cette commis-

- sion de juges , VII , 223 , 230 et 232.
- établie pour poursuivre les financiers : ses résultats , VII , 301.
- *des pairs (palais de la)*. Voyez *Luxembourg*.
- *des députés* : est nommée *palais de la chambre des députés* ; inconvenance de cette expression , IX , 133.
- Chambre royale de justice* : établie pendant l'exil du parlement ; dans quel lieu elle tient ses séances , VII , 382.
- *de César* au grand Châtelet : opinion qu'on doit avoir de cette dénomination , III , 126 et 127.
- Chambres* du palais de Philippe Auguste : sont couvertes de paille , II , 480.
- Chambrières* des prêtres : vendent les chandelles de l'église , III , 434.
- Chamousset* (le sieur) : Parisien dont l'existence fut consacrée au bonheur de ses concitoyens ; est l'auteur de l'établissement de la *petite poste* , VIII , 163.
- Champ de l'Alouette* : une maison située sur ce champ est occupée par les religieuses anglaises , VI , 354 et 355.
- Champ-clos* de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés , où Charles , roi de Navarre , monté sur l'estrade où se plaçaient les juges , harangue les Parisiens , III , 212. Voyez *Combats judiciaires*.
- Champ crotté* : sa situation , III , 393.
- Champ du drapeau d'or* , où se tint l'entrevue de Charles-Quint et de François I^{er} : luxe extraordinaire et ruineux de ceux qui s'y trouvaient , IV , 90.
- Champ de la Fédération* : nom donné au Champ-de-Mars ; pourquoi , VIII , 24 et 25.
- Champ-de-Mars* : ses dimensions ; sa destination première , VIII , 23 et 24 ; ses alentours ; est le théâtre de plusieurs événements , et notamment de la célèbre fête du 14 juillet 1790 , 24 et 25.
- Champ gaillard* , rue d'Arras : lieu de débauche ; repaire de voleurs et de femmes publiques , IV , 461.
- Champ au plâtre* , IV , 231.
- Champ du repos*. Voyez *Cimetières de Paris*.
- Champ des sépultures* : grand nombre de tombeaux antiques qu'on y a découverts , I , 154 et suivantes.
- Champeaux* : Philippe-Auguste y transfère la foire qu'il avait achetée de Saint-Lazare , II , 65 ; son territoire , 101.
- Champeiron* (la dame) : tient une maison de jeu , VIII , 387.
- Champions* gagés pour figurer dans les combats judiciaires : danger de leur profession , II , 180 et 181 ; dans les duels judiciaires un homme âgé de soixante ans pouvait se faire remplacer par un champion , III , 26.
- Champlatreux* : va au secours du coadjuteur , et le sauve des coups de poignard de ses ennemis ; fait vider la grande salle , VI , 268 et 269.
- Champourri* : nom d'une pièce de terre où fut fondée la maison des Quinze-Vingts , II , 474.
- Champs-Élysées* , *Champs sacrés* : ce que les anciens enten-

daient par ces mots, IX, 237.

Champs-Élysées, promenade : ancien état de son emplacement, contigu au Cours-la-Reine; son ancien nom, son origine; ses plantations faites et renouvelées; sa longueur, VI, 457 et 458; groupes en marbre qui décorent l'entrée des Champs-Élysées du côté des Tuileries; fameux chariot sur lequel furent transportés ces deux groupes; travaux récemment opérés dans cette promenade, 458 et 459; à quelle époque elle fut replantée; on y construit un nouveau quartier, VIII, 150 et 151.

Chanac (*Guillaume de*), évêque de Paris : fonde le collège de Chanac, III, 178.

Chanac (collège de) : son origine; sa réunion à l'Université, III, 178 et 179.

Chancelier de l'empire de Galilée : remplace l'*empereur de Galilée*, III, 114; chancelier du royaume de la Basoche : remplace le *roi de la Basoche*, 120.

Chancellerie : juridiction, III, 114.

Chandeliers d'argent donnés par l'évêque de Paris au chapitre de Notre-Dame pour cautionner le roi Louis VII, II, 172 et 173.

Chanfrain (*Jeanne*) : condamnée à être étranglée et brûlée par la Chambre de l'Arsenal, VII, 232.

Chanoines-comtes : n'adorent pas Dieu à la manière des autres Chrétiens, à cause de leur noblesse; Louis XIV leur ordonne de s'agenouiller pendant l'élévation; les chanoines-comtes de Lyon et les chanoines de

Verdun forcés de renoncer à leurs antiques privilèges, VII, 264 et 265.

— *de l'église de Notre-Dame* : leur conduite atroce envers les habitans de Châtenai; refusent la caution de la reine Blanche, mère de Saint-Louis; bravent cette princesse, III, 46 et 47; font leurs enfans chanoines, IV, 176 et 177; chacun d'eux en mourant ou en quittant sa prébende était tenu de donner un lit à l'Hôtel-Dieu, II, 479.

Chanoines de Sainte-Geneviève : leurs dérèglemens, II, 75 et 76; on introduit parmi eux des chanoines de Saint-Victor; leur opposition; empêchent les nouveaux chanoines de chanter matines; s'emparent du trésor de l'abbaye; enlèvent quatorze marcs d'or de la châsse de sainte Geneviève; coupent la tête au corps de cette sainte; ne sont contenus que par la force, 76 et 77; ils projettent de corrompre le pape avec l'or enlevé à la châsse de sainte Geneviève; ils s'approprient les quatorze marcs d'or qu'ils avaient détaché de la châsse de sainte Geneviève, 77.

— *réguliers* de Sainte-Geneviève et de Saint-Antoine : nombre de ceux qu'on a surpris chez des filles publiques, VIII, 264; rapport d'une séance d'un chanoine régulier de Sainte-Geneviève dans une maison de débauche, 264 et 265; d'un chanoine régulier de Saint-Augustin en pareil cas; circonstances singulières de sa situation, 265 et 266.

— *de Saint-Victor* : introduits dans l'abbaye de Sainte-Gene-

- viève pour y établir la réforme, II, 76 et 77.
- Chanoines* : treize sont condamnés au feu, comme manichéens, II, 119.
- Tableau de la vie voluptueuse d'un chanoine, IV, 46.
- qui ne savent pas lire, III, 12.
- Chansons déshonnêtes* chantées aux halles sous Louis XIII, VI, 181 et 182 ; chantées par les jeunes filles de Paris, 183.
- Chansons obscènes* chantées dans l'église de Paris, II, 185.
- Chantelouve (François de)*, gentilhomme bordelais : auteur de la tragédie de l'*Amiral de Coligni*, IV, 306 et 359.
- Chanteraine* (rue) : à quelle époque elle fut commencée, VIII, 150.
- Chantier du globe et de la gloire* : ce que c'était, VIII, 93 et 94.
- Chantre (Pierre)* : ce qu'il dit de l'usage des combats judiciaires dans les cours ecclésiastiques et notamment dans celle du chapitre de Notre-Dame, II, 179.
- Chantre de Notre-Dame de Paris* : est le chef des petites écoles de cette ville ; tous les ans il accorde aux maîtres et maîtresses la permission d'enseigner, et se fait payer cette permission ; s'oppose à l'établissement des écoles gratuites dans chaque paroisse de Paris, III, 190 et 191.
- Chansons tirés de l'étranger* : la France sous la Convention trouve sur son sol de quoi s'en approvisionner, IX, 4.
- Chape de saint Martin* : discréditée par l'oriflamme de saint Denis, I, 282.
- Chape*, vêtement de femme : il est défendu aux filles publiques d'en porter, II, 357.
- Chapeau* : véritable symbole de la liberté, VIII, 327.
- *de cardinal* : plus respecté que celui qui le porte, VI, 163 ; est rarement la récompense du vrai mérite, VII, 239.
- Chapeaux rouges* : promis par le pape Jules II à ceux qui combattront sous ses bannières, III, 432.
- *de fleurs* : nombreux usage qu'on en fait à Paris, et quelle somme on y emploie, III, 516 et 517.
- se vendaient dans les rues de Paris au quatorzième siècle, III, 270.
- à la caisse d'escompte : pourquoi ainsi nommés, VIII, 487, et 488.
- Les hommes, au commencement de la révolution, les plaçaient sur la tête et non sous le bras, VIII, 490.
- Chapelain*, poète : son tombeau, IV, 155 ; un des premiers membres de l'Académie française, VI, 55 ; et de la petite académie des inscriptions, VII, 21.
- Chapelet* : son origine ; cette manière de prier est prohibée par l'Évangile. Voyez *Rosaire*.
- garni de têtes de mort, porté par Henri III ; ce que ce roi dit de ce chapelet, V, 2 et 3. Ce roi porte un chapelet et une discipline pendus à sa ceinture, IV, 407 ; ce chapelet est garni de têtes de morts ; ce roi en fait venir de Rome qui sont bénis, 408 et 409.
- garni de reliques et de médailles : emploi ridicule qu'en

- fait le prince, frère de Louis XIV, VII, 249 et 250.
- Chapelet (confrérie du)*: établie à Paris pendant la domination de la Ligue; un bon ligueur devait être de cette confrérie et porter un ou plusieurs chapelets au cou, V, 70 et 71.
- Chapelets*: objets de luxe et non de dévotion; pendaient à la ceinture des dames; leur matière, IV, 31; chapelet ou *Pater noster* porté par une fille publique, 38.
- étaient pendus à la ceinture des hommes et des femmes; 75.
 - ont la vertu de faire prendre les places fortes; il est recommandé au roi d'en faire distribuer aux soldats et aux officiers, VI, 146 et 147.
 - ceux qui en portaient étaient réputés catholiques, VI, 120 et 121.
- Chapeliens*: cérémonies mystérieuses, pratiquées lorsque les apprentis de ce métier sont reçus compagnons, VIII, 80 et 81.
- Chapelle-Beaujon*: son fondateur; sa description; beauté de son architecture, VIII, 333 et 334.
- Chapelle où Dieu fut bouilli*, ou *Chapelle des miracles*: origine des carmes billettes, III, 68.
- Chapelle des louanges*: desservie par des augustins; à quel service ils étaient tenus, V, 158.
- Chapelle du palais (sainte)*: son origine, II, 404; sa description, 410; les frais de sa construction, 411; ses chapelains, 411; description des objets contenus dans l'intérieur, 411 et 412; chapelle inférieure; son trésor, 412 et 413; déréglement des chapelains, 414 et 415; son premier dignitaire, ses titres et prérogatives, 416 et 417; son état actuel, 418.
- Chapelle de la Vierge*: contiguë à l'église de Saint-Germain-des-Prés; construite par le célèbre Pierre de Montreuil; l'on y voyait son tombeau; démolie; une rue percée sur son emplacement, II, 88, 89, 409 et 410.
- Chapelle de la Vierge de Saint-Sulpice*: sa première construction; l'architecte Guittard veut la démolir pour en construire une autre; les marguilliers s'y opposent, VI, 375 et 376; sa description, 384 et 385.
- du cardinal de Richelieu: sa richesse excessive, VI, 61; VIII, 43.
- Chapelle (la)*, procureur: engagé dans le parti de la Ligue, V, 13 et 31; membre du conseil des Seize, 65.
- Chapelle-Marteau (la)*, gendre du président Neuilli: engagé dans le parti de la Ligue, V, 13; se charge d'entraîner dans ce parti tous les membres de la chambre des comptes, 14; propose, d'après l'avis du duc de Guise, de réduire en cinq les seize quartiers de Paris, et de donner à chacun une nouvelle organisation militaire, 31 et 32; est nommé prévôt des marchands par le duc de Guise, 47; est arrêté à Blois par ordre de Henri III, 56.
- Chapelle (Marie-Joseph)*, dit frère Jacob Job, ancien directeur des fermes, poète: composait des cantiques et présidait une assemblée de convulsionnaires, VII, 361 et 362.

- Chapelle de la Tour* : ancienne dénomination de l'église Saint-Sauveur , II , 502.
- Chapelles* du palais de la Cité : leur nombre ; leurs noms différents , II , 404.
- Chapelles* au Louvre : elles y étaient nombreuses , III , 320 et 321.
- Chapelles* (le sieur *des*) : décapité à la Grève , VI , 208.
- Chapellot* , traiteur à la Rapée : les francs-maçons s'assemblent chez lui ; ce qui s'y passe , VIII , 90.
- Chaperon* : mi-partie de vert et de rouge ; signe de ralliement , III , 215 ; Etienne Marcel donne son chaperon au dauphin et prend celui de ce prince , 218.
- Chappe* (le sieur) : invente les télégraphes , IX , 113 ; propose sa découverte à la Convention Nationale ; titre et appointemens qu'elle lui donne ; associe son frère à ses travaux , 115.
- Chapitre de Notre-Dame* : dépositaire infidèle de la châsse de saint Lucain , I , 220 et suivantes ; il refuse de restituer celle de saint Marcel , 262 et 263.
- Chapitres de hauts-grades* , ou de Clermont : par qui institué ; édifice qui lui fut construit ; en quel lieu , VIII , 94 et 95 ; trouble la grande loge de France , 96.
- Chapitre des empereurs d'Orient et d'Occident* : par qui fondé , VIII , 95.
- Chapitres* (les) des églises cathédrales : refusent de recevoir leur évêque , portant la barbe longue ; celui de Notre-Dame de Paris ne reçoit qu'après de grandes difficultés l'architecte Pierre Lesçot , nommé chanoine de cette église , parce qu'il portait la barbe longue , IV , 470 et 471.
- Chapitres et églises collégiales* de Paris : leur nombre au commencement de la révolution , VIII , 448 et 449 ; revenus de quinze de ces chapitres , 449.
- Chararic* , roi des Morins , et son fils sont dépouillés de leur chevelure par Chlodovech ; Chararic ainsi tondu est fait prêtre et son fils diacre ; ils laissent croître leur chevelure , et pour cela Chlodovech leur fait couper la tête et s'empare du royaume des Morins , I , 313.
- Charbon* (sac de) : son prix au quatorzième siècle , III , 272.
- Charbons ardents* avalés par les convulsionnaires , VII , 353.
- Chardonnet* : clos dépendant du bourg Saint-Médard , II , 73.
- Charenton* : le prince de Condé y envoie l'avant-garde de son armée , VI , 284 et 285 ; il rappelle cette avant-garde , 286.
- Charenton Saint-Maurice* : lieu où fut transféré le culte des protestans , V , 226 ; époque où ce culte y a commencé , 226.
- Charenton* (temple de) : est pillé et dévasté par des brigands , VI , 121 ; le lendemain il est entièrement ruiné , 124 ; il est rétabli avec magnificence , 126 ; on tente de nouveau de l'incendier , VII , 168 et 169 ; est entièrement démoli ; donné à l'Hôtel-Dieu ; ce que devient son emplacement , 172 , 173 et 174.
- Charenton* (maison de) : destinée aux fous , IX , 68 ; nombre des lits destinés aux indigens ;

nombre des journées en cette maison, IX, 68.

Charges ridicules : vendues par le gouvernement de Mazarin, VI, 231 et 232.

Charibert II, fils de *Chlothacaire*, roi de Paris : sa mort, I, 183 et 185 ; sa mort n'est pas naturelle, son frère Dagobert est accusé d'en être l'auteur, 336 et 337 ; a plusieurs concubines et quatre épouses à la fois ; saint Germain, évêque de Paris, l'excommunie à cause de son incontinence, I, 346 ; fait la guerre à son frère Chramn, 328 et 329 ; fait attacher un évêque sur un char rempli d'épines, et l'envoie ainsi en exil, 329.

Chariots : traînés par des bœufs ; étaient en usage sous la première race, I, 247.

Charité (frères de la) : leur établissement à Paris ; expulsés par Marguerite de Valois ; s'établissent près la chapelle de Saint-Pierre, V, 157 et 160 ; leur église, leur hôpital, 160 et 161 ; — (religieux de la) : obtiennent l'autorisation de faire construire une maison de santé en faveur des militaires et ecclésiastiques, VIII, 394.

Charité-Notre-Dame (religieuses de la) : leur fondateur ; obstacles qu'elles rencontrent ; leur maison contient un hôpital ; sont supprimées, V, 418 et 419.

Charité (sœurs de la) : leurs fondateurs, V, 422 ; leur utilité ; leur suppression est peu durable, 423.

Charlatans : ont souvent avec succès exploité la ville de Paris, VI, 85. Voyez *Théâtre de Tabarin*. Étaient avec les sollicitateurs, les joueurs et les laquais,

ce que Paris offrait de plus remarquable, VII, 279 ; charlatans du Pont-Neuf ; guérissons qu'ils promettent, 284.

Charlemagne, fils de Pepin-le-Bref : règne seul dans la Gaule, est proclamé empereur d'Occident, élève le gouvernement des Francs à son plus haut degré de puissance ; il soutient par son caractère énergique ce gouvernement ; veut une amélioration, mais ne sait, ou ne peut pas l'opérer, I, 407 ; change les hommes lorsqu'il fallait changer les choses ; il ne se doutait pas qu'il pût exister un gouvernement préférable au sien ; son caractère héroïque ; rétablit les écoles ; fait plusieurs lois, et meurt, 407, 408 et 409 ; son gouvernement tombe avec lui, 407 ; établit des écoles dans plusieurs lieux de France ; le clergé étant trop ignorant, il fait venir des professeurs des pays étrangers, 442 ; il n'est point le fondateur de l'Université de Paris, 443, 444 et 445 ; établit des *Missi dominici* ; pourquoi, 451 et 452 ; n'a jamais résidé à Paris et n'a fait qu'y passer une fois, 450 ; sa manière brutale de convertir les Saxons ressemble à celle qu'employait Mahomet, 469 et 470 ; il recommande à ses fils de ne point couper les cheveux, les mains, de ne point égorger leurs enfans sans forme de procès, 470 ; a plusieurs épouses et plusieurs concubines, 471 ; accuse les évêques d'ivrognerie, de débauche, de faire la guerre, d'avoir plusieurs épouses, de fréquenter les tavernes, de se mêler d'affaires séculières, de forcer les laïques

à se faire prêtres, d'arracher les biens des particuliers en leur faisant espérer les béatitudes célestes ou craindre les peines de l'enfer, de se parjurer, d'avoir des officiers scélérats et de profiter de leur scélérateuse, 478, 479, 480 et 481; essaie en vain d'épurer les mœurs des Francs; lorsqu'il a acquis de l'instruction il combat l'ignorance, les erreurs et les vices, 487, 488 et 489; il fit sortir la civilisation de l'abîme où elle se replongea bientôt après lui, 489; ses intentions pures et ses vues bornées; bâtit sur des fondemens ruineux, III, 88; les règnes de ses successeurs furent les temps de la plus affreuse barbarie, VIII, 68 et 69; ses horribles persécutions contre les Saxons sont la cause de l'établissement du tribunal secret, 70; ordonne que la fabrication des monnaies sera placée dans son palais, 25 et 26.

Charles-Martel, fils de Pepin : légitime, par son courage, l'usurpation de son père, I, 406.

Charles-le-Chauve : prince faible et méchant, dont la conduite hâta la ruine de la race carlovingienne, I, 410; s'avance jusqu'à l'abbaye de Saint-Denis; traite avec les Normands qui dévastaient Paris et les environs, n'ose pas les combattre et les paie pour les obliger à se retirer, 412; cet empereur fait réparer Paris et construire le grand pont de cette ville, 416, 417, 418 et 419; ordonne la réparation de la cité de Paris, des châteaux situés sur la Seine et du château de Saint-Denis, 419 et 420; passe la Seine à Paris, 450; est en guerre contre

son frère Lothaire; est trahi par Gérard comte de Paris, 450 et 454; place à Paris une fabrication de monnaies, VIII, 25.

Charles-le-Gros, empereur : arrive à la tête d'une armée et campe au bas de Montmartre; n'ose pas risquer une bataille contre les Normands; traite avec eux et s'engage à leur payer des sommes considérables d'argent pour les obliger à renoncer au siège de Paris, I, 423.

Charles (duc de Lorraine), oncle de Louis V, frère du roi Lothaire : a droit à la couronne de France que Hugues Capet lui dispute, II, 1 et 2; il s'arme pour combattre l'usurpateur; s'empare de Laon, bat deux fois Hugues Capet, qui, ayant séduit l'évêque de Laon, fait prisonnier Charles et son épouse, 2 et 3; trahi par l'évêque de Laon, est surpris dans son lit avec son épouse par Hugues Capet qui les fait conduire prisonniers à Orléans, où les deux époux périrent bientôt, 3.

Charles IV, dit *le Bel* : son caractère, sa sévérité; fait pendre Jourdain de l'Île, sieur de Casaubon; s'empare des biens des usuriers lombards; mérite le titre de faux monnoyeur, III, 149, 150 et 151.

Charles, dauphin, fils du roi Jean : son inexpérience, sa faiblesse; entouré de conseillers perfides; congédie les États-généraux, se retire à Metz, laisse son frère à Paris; persiste dans le projet de donner cours à une monnaie de mauvais aloi, III, 206, 207 et 208; ce que dit Christine de Pisan sur la jeunesse de ce prince, 208 et 209;

essaie d'entraîner dans son parti le prévôt des marchands Etienne Marcel; effrayé, il renonce à donner cours à sa mauvaise monnaie; fait tout ce que veut Marcel, 208 et 209; rappelle les Etats-généraux; discours qu'on lui adresse sur sa monnaie; promesse qu'on lui fait s'il y renonce, 209 et 210; consent à restituer les biens du roi de Navarre, 214; après le départ de ce roi fait des levées de troupes; harangue avec quelques succès les Parisiens aux Halles, puis sans succès à Saint-Jacques de l'Hôpital; donne lieu aux déclamations; ne tient aucune de ses promesses; excite une guerre contre les Parisiens; on tue un de ses officiers, il fait pendre sans forme de procès celui qui l'a tué, 214, 215 et 216; est harangué avec menace; on tue en sa présence et dans son palais deux de ses ministres; il est effrayé, il prend le chaperon de ses ennemis et donne le sien à Etienne Marcel; approuve tout ce que fait Marcel qui lui envoie deux pièces d'étoffes, 217, 218 et 219; quitte furtivement Paris; le roi de Navarre y est appelé, 219; y laisse des partisans qui cherchent à discréditer Etienne Marcel, 220; ses troupes ravagent les environs de Paris, 219; rentre dans Paris trois jours après le meurtre d'Etienne Marcel; promet un pardon général et fait décapiter plusieurs Parisiens, rappelle les magistrats qu'il avait bannis, 225 et 226; reste paisible dans son hôtel pendant qu'Edouard, roi d'Angleterre, assiège Paris et dévaste les environs de cette

ville; ne répond point à un défi que lui fait ce roi, 227; se borne à faire incendier les faubourgs de Paris, 227 et 228; achète l'hôtel de St.-Paul, lève sur les Parisiens un impôt pour en payer le prix; la somme levée est prise par son père le roi Jean, et les Parisiens sont imposés une seconde fois pour le même objet, III, 236; sa mauvaise foi; ne tient point ses promesses, 239.

Charles V: donne à la Sainte-Chapelle un beau camée représentant l'apothéose d'Auguste, et y voit un sujet chrétien, II, 414; exempte l'Hôtel-Dieu de Paris du droit de prise, 481; vend aux Juifs la permission de rester en France pendant six ans, et ensuite celle d'y rester dix ans, III, 142; son caractère; rétablit la paix dans le royaume; aime les arts, les lettres et les constructions; veut se faire prêtre, s'engage dans l'ordre de Cluni; a des fous à sa cour, 283, 284 et 285; imite en cela les évêques; il leur fait élever des monumens sépulcraux; amassait des trésors, 285 et 286; entasse des trésors dont, par des moyens violens, son frère s'empare, 286; taille excessive qu'il impose sur les habitans de Paris; on l'exhorte dans sa dernière maladie à la supprimer, il y consent; mais, après sa mort, ses frères la rétablissent, 286 et 287; motif de la construction de l'hôtel de Saint-Paul; n'en fait point l'acquisition à ses frais, quoiqu'il le dise; réparations qu'il fait faire dans cet hôtel; loge dans l'hôtel de l'archevêque de Sens, ses cham-

bres, ses salles, ses chapelles, III, 298, 299, 300 et 301; a trois palais ou hôtels à Paris, y fête l'empereur, 301; fait réparer l'enceinte de Paris; motif supposé de ces réparations; emploie Hugues Aubriot pour les exécuter, 303; fait reconstruire et agrandir la Bastille de Saint-Antoine, fait creuser les fossés de cette enceinte, 303 et 304; fonde le couvent du petit Saint-Antoine sur l'emplacement d'une propriété qu'il avait confisquée, 308; fait réparer et agrandir l'église de Saint-Paul, 311; fait exécuter de nombreuses réparations au Louvre, 314; sa statue au Louvre, 316; fonde le collège de *Maitre Gervais*, où l'on enseignait l'astrologie, 323; en surchargeant les Français d'impôts, est la première cause des troubles et des malheurs qui désolèrent les habitants de Paris; état déplorable de cette ville et de ses environs après la mort du roi, 455, 456 et 457; maudit par les pauvres de Paris chaque fois qu'ils mangent un morceau de pain, 509; contribue beaucoup aux progrès du luxe, IV, 67; veut réformer l'usage qui s'opposait à ce que les criminels condamnés à mort se confessassent avant le supplice; les gens de son conseil s'y refusent, 78; prohibe plusieurs jeux à Paris, et notamment le jeu de paume, 307 et 308; augmente de beaucoup les livres de la bibliothèque de son père; lieu où ils étaient placés, leur nombre, VII, 32; matière de ces livres, 32.

Charles VI: accorde des privi-

lèges aux arbalétriers de Paris, III, 343; aux archers de Paris, 345; aux arquebusiers, 345; malheurs de son règne, son état de démence; ambition de ses oncles, humeur de son épouse Isabeau de Bavière; prescrit au parlement de ne point obéir aux ordres verbaux qui lui seront transmis par ses officiers, 330, 331 et 332; protège les confrères de la Passion, 339; en démence, consent à donner sa fille en mariage à Henri V, roi d'Angleterre; à reconnaître, au préjudice de son propre fils, ce prince étranger comme héritier de la couronne, 353; Charles VI meurt, 354; son entrée à Paris, 459 et 460; autre entrée à Paris, 469; ce roi et son épouse Isabeau de Bavière font la guerre à leur fils le dauphin Charles; leur parti est nommé des Bourguignons, 484; dans un état de démence, lorsque les Bourguignons entrèrent dans Paris, on l'oblige à se mettre à leur tête, 488; on lui fait rendre une ordonnance contre les Armagnacs, cachés dans Paris, 490 et 491; ses oncles commettent des crimes que les historiens attribuent à ce roi encore enfant; pourquoi, 472; ses oncles lui font jouer une scène ridicule au palais de Paris, 477 et 478; frappé par des sergens à coups de boulaies, IV, 11; accorde des lettres de privilèges aux filles publiques de Toulouse, 17; sous son règne, il est pour la première fois permis aux condamnés, avant d'aller au supplice, de recevoir l'absolution d'un confesseur, 78; il chasse les

Juifs de son royaume à perpétuité, III, 142.

Charles, dauphin, fils de Charles VI : est sauvé de la fureur des Bourguignons par Taneguy du Chastel, III, 489.

Charles VII : étant dauphin, est en guerre contre sa mère qui le fait déclarer indigne de succéder au trône de son père ; charge Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle*, d'assiéger Paris ; elle y est blessée, III, 353, 354, 363 et 364 ; fait son entrée solennelle dans Paris, 566 ; caractère de ce prince, sa mort, 367 et 368 ; confirme les privilèges accordés par le roi son père à la maison des filles publiques de Toulouse, IV, 17 ; ses jambes trop courtes occasionent la mode des longs habits, 68.

Charles VIII : son caractère ; fait facilement la conquête du royaume de Naples ; constitue le conseil du roi ; la maladie vénérienne commence à se manifester sous son règne ; sa mort, III, 389 et 390 ; maltraité sur le théâtre des clercs de la Basoche, en fait emprisonner plusieurs, 424 et 425 ; pose la première pierre de la chapelle de la Ville-l'Évêque, et y établit une confrérie de la Madeleine, VI, 416 ; réunit à la bibliothèque royale celle des rois de Naples, VII, 33.

Charles IX : son avènement au trône, IV, 206 ; son caractère ; il érige la cruauté en principe ; ses goûts ; mis au rang des Caligula et des Néron ; époque de sa mort, 209, 210 et 211 ; fenêtre du Louvre d'où il tirait des coups de carabine sur ceux qui traversaient la Seine à la

nage, 165 ; sa perfidie ; ce qu'il dit à sa mère à l'égard des pièges tendus aux protestans, 251 ; ses goûts sanguinaires, aime à tuer les animaux, 254 et 255 ; sa querelle avec le mulet du sieur de Lansac ; abattait la tête des ânes et des cochons, 255 ; conseil que lui donne sa mère après la blessure de l'amiral Coligni, 261 ; proteste de punir exemplairement les auteurs de cet assassinat, donne des ordres en conséquence, va visiter l'amiral, lui renouvelle sa protestation de punir les coupables, 261 et 262 ; sa conversation avec lui ; refuse de répondre à ses questions ; retourne au Louvre, 262 et 263 ; ce qu'il répond aux protestans au sujet des armes transportées au Louvre, 264 et 265 ; ses réponses dissimulées à toutes les plaintes faites par les protestans ; envoie visiter l'amiral blessé, 265 ; pour mieux tromper les protestans, leur donne des gardes, 265 et 266 ; sa mère qui redoute ses irrésolutions, le presse d'ordonner les massacres de la Saint-Barthélemy ; les reproches de sa mère le portent à donner l'ordre de faire sonner le tocsin des massacres, 266, 267 et 268 ; placé à une fenêtre du Louvre, prenait plaisir à voir égorger les protestans, et exhortait les Suisses à ne point les épargner, 274 ; placé le matin sur une autre fenêtre donnant sur la Seine, tenait une liste à la main, et tirait des coups d'arquebuse sur ceux qui fuyaient à la nage, 274, 275 et 280 ; ordonne la cessation des massacres, et les laisse continuer ;

mande un des plus fameux égorgeurs, et rit de ses prouesses sanguinaires, 288; dit que le mariage de sa sœur a été un piège où ont été pris les protestans, 290; accuse les Guises d'être les auteurs des massacres; accuse les protestans de les avoir occasionés, 292; s'en déclare le seul auteur, 293; a peur des Guises et des Montmorencis; change de volonté après les massacres; il est gouverné par sa mère, 293 et 294; fait faire le procès à Coligni mort, et à plusieurs protestans vivans; va les voir exécuter à la place de Grève, et fait porter des flambeaux devant la potence pour voir leur contenance; force le roi de Navarre à s'y trouver, 294; ce que André de Bourdeille écrit de sa manière de gouverner, 296; les massacres ont été exécutés d'après ses ordres, 298; traité de roi fénéant par le roi d'Espagne, 300; ce n'est qu'à lui seul qu'on doit attribuer les massacres, 301; chagrins et revers qui en résultent pour ce roi; le supplice de ses remords s'unit aux douleurs de sa maladie honteuse; pleure sur ses excès de cruauté; ce qu'il dit à sa nourrice à cet égard, 301 et 302; fixe le commencement de l'année au 1^{er} janvier, 384; son juron, 399; massacres et débauche de son règne, 400 et suivantes; pille l'hôtel de Nantouillet, et enlève toute la vaissele après avoir pris collation chez lui; pourquoi cette violence; il veut faire épouser à ses courtisans une de ses maîtresses dont il est dégoûté; remontrance du premier prési-

dent du parlement sur le vol commis par ce roi; ce que Charles IX lui répond, 411, 412 et 413; est le premier roi qui créa une place spéciale de garde des médailles et antiques au Louvre, VII, 54; pourquoi les monumens des arts viennent-ils rappeler sa mémoire odieuse? IX, 95.

Charles X, cardinal de Bourbon: roi de France qui n'a régné qu'en prison, V, 52, 56, 66, 70; sa mort, 77 et 78.

Charles IV, empereur: vient à Paris, visite les palais du roi, III, 301, 314, 315 et 350.

Charles-Quint, empereur: vainqueur de François 1^{er}, le fait prisonnier; lettre que le roi lui adresse, IV, 86, 87 et 88; traité qu'il conclut avec François 1^{er}, 88; François 1^{er} fait réparer le Louvre pour le recevoir, 163.

Charles, roi de Navarre, dit le *Mauvais*: s'évade de sa prison; vient à Paris; l'évêque et le prévôt des marchands vont au-devant de lui; harangue le peuple dans le champ clos de l'abbaye de Saint-Germain; fait pleurer ses auditeurs, III, 212, et 213; le Dauphin promet de lui restituer ses biens; sur cette promesse il passe en Normandie, 214; se détermine à faire la guerre au dauphin qui ne tient pas sa promesse, 216 et 259; après la fuite du dauphin est appelé à Paris; en est proclamé gouverneur, 219; ravage les environs de Paris, et bloque cette ville; famine et mortalité qui en résulte, 226 et 227.

Charles, comte de Valois, chef de la branche royale des Va-

- lois : enterré dans l'église des Jacobins de la rue St.-Jacques, II, 380.
- Charles-le-Bon*, comte de Flandre : un des hommes de bien que l'on peut citer pendant le douzième siècle, II, 138 et 196.
- Charles et Robert*, physiiciens : perfectionnent la découverte des ballons ; en font élever un au Champ-de-Mars, VIII, 478 ; le gaz dont ils le remplissent est différent de celui qu'employait le sieur de Montgolfier, 479.
- Charnacé* : quoiqu'escroc reconnu, était reçu à la cour de Louis XIV, VII, 258.
- Charmoy* : les sieurs de Charmoy et de Saint-Ange tentent d'enlever une demoiselle de Sainte-Croix, qui habitait le couvent des Filles-Dieu, II, 401 et 402.
- Charniers des Innocens* : époque de leur établissement ; leur description, II, 233 et 234.
- Charny (Jean de)*, gentilhomme partisan du dauphin : va pour assassiner Joceran de Mascon ; ne le trouvant pas dans son hôtel, va prendre, à l'hôtel de Saint-Paul, une bannière de France ; porte un coup de hache sur la tête d'Etienne Marcel, et le renverse à terre ; il a toute la gloire de cette expédition, III, 223 et 224.
- Charolais (le comte de)*, prince du sang royal : son cynisme, ses débauches, offrent l'image des anciens seigneurs féodaux, VIII, 226 et 227 ; ses cruautés ; scélérat très-dangereux ; ses meurtres ; ce que lui dit Louis XV en lui donnant des lettres de grâce ; est exclus de la cour sous le ministère de Fleuri ; ses indécences devant les religieuses de Saint-Gervais ; à quoi elles obligent ces religieuses, 227 et 228.
- Charolais (la demoiselle de)*, amante du duc de Richelieu, VIII, 179 et 185.
- Charon*, président de la cour des aides, prévôt des marchands de Paris : reçoit des ordres pour les préparatifs des massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 266.
- Charonnerie* : ancien nom des rues de la *Ferronnerie* et de *Saint-Honoré*, II, 234.
- Charost (le duc de)* : membre de la société philanthropique ; son nom se trouve uni à tous les actes de bienfaisance, VIII, 370.
- Charpentier*, membre de la petite académie des inscriptions : questions que lui adresse le ministre Louvois, VII, 23.
- Charpentier (Jacques)* : fait assassiner Ramus, professeur célèbre, III, 323 ; IV, 279.
- Charte de commune* : les rois n'en ont jamais accordé aux Parisiens, VII, 184 ; les Parisiens en désirent une ; les seigneurs les portent à se soulever pour l'obtenir ; Louis VII vient à Paris, calme la sédition et ne donne pas de charte de commune, II, 61 ; Louis-le-Gros n'en accorde point aux Parisiens, 109 ; vendues au peuple par les rois ; ouvrent une des premières voies à la civilisation, 197 et 198.
- Charte des chevaliers du Temple*, qui établit la continuité de l'ordre des Templiers et de ses grands-maitres, VIII, 102.

Chartes : ce qu'elles apprennent sur saint Denis ; sur vingt chartes attribuées à Dagobert pour l'abbaye de Saint-Denis, seize sont fausses, deux douteuses, et deux vraies, I, 207.

Chartes fausses, I, 447 et 448.

Chartier (*Mathieu*), surnommé le père des pauvres : son tombeau, II, 256.

Chartier (*Marie-Anne*), ouvrière en dentelle : se donnait des convulsions à volonté, VII, 368.

Chartre ou prison : surnom de deux églises situées près de la prison de la Cité, I, 270, 272, 288.

Chartres, ville où réside Henri III après sa fuite de Paris, V, 46 ; plusieurs députations de Parisiens ligueurs y viennent pour prier ce roi de retourner à Paris ; le parlement et les capucins s'y rendent aussi ; farce qu'y jouent ces religieux, 49, 50 et 51.

Chartres (*Louise-Adélaïde*, duchesse de), fille du duc d'Orléans : son goût pour les personnes de son sexe, VIII, 179 et 182 ; se fait religieuse ; ses goûts étrangers à son sexe ; est nommée abbesse de Chelles ; ses liaisons avec son père, 182 ; ses richesses ; se retire au prieuré de Sainte-Madeleine du Trainel ; devient janséniste, 182 et 185.

Chartres (le duc de) : est nommé grand-maître de la franche maçonnerie à Paris, VIII, 97 ; confirmé dans sa nomination, 98 ; indispose les Parisiens en faisant détruire l'ancien jardin du Palais-Royal ; aurait pu, pour construire le nouveau, choisir un meilleur architecte,

424 et 425 ; devenu duc d'Orléans, bouleverse ce jardin et y fait construire un cirque, 425 ; soupe avec dix autres princes ou seigneurs chez la Brissaut, VIII, 241 et 242.

Chartreux : leur origine, II, 456 et 457 ; leur établissement à Gentilly, puis au château de Vauvert près de Paris, 458 et 459 ; leur église, sa description, 462 ; ses tombeaux ; ses deux cloîtres, 463 et 464 ; étendue de leur enclos ; divers changemens qu'il a éprouvés ; sa destination actuelle ; description d'un singulier bas-relief de cette maison, 466 et 467 ; promettent le ciel à ceux qui leur donnent des biens de ce monde, 465 et 466 ; un de ces moines tue son prieur et s'enfuit ; protégé par Louis XIV, il va, chaque fois qu'il est à Paris, braver les chartreux, VII, 263 et 264.

Châsse de Sainte-Geneviève : les chanoines de cette abbaye lui enlèvent quatorze marcs d'or et coupent la tête de la patronne ; on prouve que cette tête n'a pas été coupée, II, 77 ; sa fabrication, sa richesse ; objet principal du culte de l'église de ce nom, 242 ; on la sort dans des temps de calamités, on la promène en procession, et ceux qui composent cette procession marchent les pieds nus, 242, et III, 452 ; sa description, II, 244 ; ne sort de son église qu'autant qu'elle y est invitée par la châsse de saint Marcel, 407.

— de Saint-Marcel, portée avec celle de Sainte-Geneviève dans une procession : réunion extrêmement rare, IV, 115.

Châsse en bronze : ce qu'elle contenait, II, 412.

Châstel de bois, forteresse ou citadelle en bois : son objet ; sa démolition, III, 317, 318, et 471.

Châstel (Jean), fils d'un bourgeois de Paris : porte un coup de couteau à Henri IV et ne l'atteint qu'à la bouche ; lui fend la lèvre supérieure et lui brise une dent ; arrêté par le sieur de Montigui, V, 132 et 133 ; le roi veut lui pardonner ; mais, en approuvant qu'il était élève des jésuites, il le livre à la justice ; il déclare qu'il a agi de son propre mouvement ; condamné au plus affreux supplice ; mis au rang des martyrs, V, 133, 134 et 135 ; la maison de son père est rasée, et sur son emplacement fut élevé une pyramide, 135 et 136 ; son arrêt de condamnation, 137 et suivantes.

Châstelier (Jacques), évêque de Paris : interdit l'église des Innocens de Paris, et exige des paroissiens des sommes considérables pour lever l'interdit, II, 231.

Châsteté du clergé dévoilée, ouvrage en 2 vol : traits qui y sont puisés, VIII, 259 et suivantes.

Châstre (la), ligueur : délibère avec le duc de Mayenne sur les moyens de défendre Paris contre l'armée royale ; son opinion sur Jacques Clément, V, 72, 73 et 74.

Châsuble miraculeuse, dont se servait saint Pierre lorsqu'il disait la messe, et qui guérissait plusieurs maladies, II, 243.

Châteaubriand, gouverneur de la Bretagne ; ses dilapidations dans cette province ; après avoir

dépouillé les habitans il est à son tour dépouillé par le comnétable de Montmorenci, IV, 419 et 420.

Château-d'eau situé près l'Observatoire ; nombre des fontaines auxquelles il correspond, VI, 23 et 24 ; leurs noms, 24.

Château-d'eau sur la place du Palais-Royal : époque de sa construction, VI, 65 ; IX, 191.

Château-d'eau ou fontaine du boulevard Bondi : sa beauté ; sa description ; eau qu'elle fournit, IX, 198 et 199.

Château-Gaillard : prison où furent enfermées Marguerite et Blanche de Bourgogne, et où Marguerite fut étranglée, III, 133 et 134.

Château-Gaillard : sa situation ; vers à son sujet, V, 176 et 177.

Châteauneuf (Renée de Rioux de), maîtresse du roi Charles IX : ce roi s'en dégoûte ; il veut la marier à Nantouillet qui la refuse ; le roi à cause de ce refus pille l'hôtel de Nantouillet ; il veut la marier à François de Luxembourg qui s'évade de la cour pour ne pas l'épouser ; elle épouse le sieur de Castellane qu'elle tue de sa main, IV, 411 et 463.

Châteauroux (duchesse de), dame de Tournelle : maîtresse de Louis XV ; créée duchesse de Châteauroux. Voyez *Tournelle*.

Châteauvillain (Adjacet, comte de) : sa galerie de tableaux ; ce qu'en dit Brantôme, IV, 414.

Châtelet (le grand) : n'a point été construit par César, I, 82 ; son origine peu connue ; paraît

avoir été construit en bois par Louis-le-Gros ; existait sous son successeur ; la qualification qu'il portait alors , II , 49 et 50 ; forteresse ; siège d'une juridiction appelée prévôté et vicomté de Paris ; sa nouvelle organisation par Philippe-le-Bel ; sa composition avant sa suppression , III , 124 et 125 ; ses bâtimens ; inscription de Santeuil ; les juges du Châtelet siègent momentanément dans le couvent des Augustins , 125 et 126 ; sa démolition ; ses heureux résultats ; les rues qui l'entouraient ; n'a point été fondé par César , 126 et 127 ; les présidens et conseillers de cette cour voyant que les bâtimens du Châtelet menaçaient ruine demandent une salle aux augustins qui la leur refusent ; long débat à ce sujet ; les augustins ne cèdent qu'à la force , II , 441 , et III , 125 et 126 ; ses diverses prisons ; ses cachots ; leurs noms , IV , 312 , 313 et 314 .

Châtelet (la cour du) : mandée au parlement et interrogée sur la cause des vols et assassinats nombreux qui se commettent à Paris , VII , 130 ; mandée une seconde fois , sa réponse sur la cause de ces maux , 131 ; mandée une troisième fois pour le même objet , fait la même réponse , 132 ; les membres de cette cour sont mandés au parlement , et reçoivent des injonctions pour poursuivre les voleurs et les assassins qui remplissent Paris , VI , 109 et 110 ; manière abusive dont se rendent les sentences de cette cour ; plaintes à cet égard au parlement , 178 ; les commis-

saires au Châtelet ; leur conduite reprochable , 179 .

Châtelet (clercs du) : jouent en public des pièces de théâtre ; moins favorisés que les clercs de la Basoche ; situation de ce théâtre ; Louis XI refuse de contribuer aux frais , III , 411 , 422 et 423 ; sentence de la chambre de police du Châtelet contre les francs-maçons , VIII , 91 ; elle est renouvelée , 93 .

— place et fontaine construites sur son emplacement , III , 126 .

— (grand et petit) : assiégés par la faction bourguignonne ; tous les prisonniers y sont massacrés , et leurs corps jetés du haut des tours sont reçus sur la pointe des piques , III , 493 , 494 et 496 .

Châtelet (le petit) : sa position ; contenait des restes de constructions antiques qui correspondaient au palais des Thermes , I , 129 ; paraît avoir été bâti par Louis-le-Gros , II , 50 ; on y percevait des droits d'entrée sur les singes ; cet édifice est entraîné par un débordement de la Seine , 51 et 52 ; reconstruit par Charles V ; pourquoi , 52 ; époque de sa démolition , 52 ; destiné à loger le prévôt de Paris , 52 ; sa prison ; ses cachots ou chartres basses , IV , 314 et 315 ; entraîné par un débordement de la Seine , III , 202 ; rebâti par Hugues Aubriot ; pourquoi , 304 ; prison supprimée ; il est démoli , VIII , 427 et 442 .

Châtelet (*Claude de*) , chef des massacreurs à Paris , III , 498 .

Châtellain , évêque de Mâcon : favorable aux opinions de Luther , IV , 105 .

Châtenai, village : les habitans sont, par le chapitre de Notre-Dame de Paris, imposés à une taille nouvelle ; ils refusent de la payer ; ils sont conduits à Paris et renfermés dans une prison très-étroite ; la reine Blanche intercède pour eux ; le chapitre s'en irrite et fait arrêter toutes les femmes de ce village ; la reine Blanche leur sauve la vie en faisant enfoncer les portes de leur prison, III, 46 et 47 ; IV, 321.

Châtillon (Gaucher de) : s'empare des reliques que Jourdain de l'Isle portait sur lui lorsqu'il fut pendu à Paris, III, 150.

Châtillon : se trouve à l'attaque du faubourg Saint-Germain, V, 76.

Châtillon (Jean Joullet de) : lègue ses biens à l'hôpital des Incuables, V, 440.

Châtillon (le sieur de), fils du maréchal de ce nom. Voyez *Chavagnac*.

Châtillon (Jeanne de), comtesse de Blois : fonde quatorze cellules dans le couvent des chartreux ; tableau représentant cette comtesse offrant quatorze chartreux à la vierge Marie et à l'enfant Jésus, qui, en récompense de ce don, lui remettent tous ses péchés, II, 464 et 465.

Chat-qui-pêche, ruelle : sa situation, IX, 174 ; son ancien nom, 215.

Châtre (le sieur de La) : viole ses sermens et vend la ville de Bourges à Henri IV, V, 115.

Chats (deux douzaines de) brûlés à Paris chaque année au feu de la Saint-Jean, IV, 466.

Chaudière d'eau bouillante où

l'on plongeait les faux-monnayeurs, IV, 10.

Chauffe-doux : ce que c'était, III, 300.

Chaumont (butte de) : ses carrières, I, 41.

Chaumont : château que Thibaud veut avoir de Sulpice d'Amboise, et pour cela il fait périr ce dernier dans les supplices, II, 142.

Chaumont (filles de Saint-) ou de l'*Union-Chrétienne* : objet de leur établissement ; leur suppression, VI, 344 et 345.

Chaumont (Petit Saint-), ou la *Petite Union-Chrétienne* : fondation de cette communauté, VI, 345 ; sa suppression, 346.

Chausièrgues (François) : établit deux séminaires, celui de Saint-Marcel et celui de Saint-Pierre et de Saint-Louis, VI, 338.

Chausse d'Hipocras : nom d'un cachot du grand Châtelet, IV, 314.

Chaussée-d'Antin : commencement de ce quartier, VIII, 146 ; son étendue, 146 et 147 ; ancien état de son emplacement ; cause de la construction de ce quartier, 147 et 148 ; la rue principale qui porte le nom de la *Chaussée-d'Antin* en a porté plusieurs autres, 149 ; à quelles époques ce quartier s'est accru, 150.

Chaussure dorée des Francs, I, 485.

Chaussures : leur consommation et leurs dépenses, IX, 5 ; chaussure des militaires ; leur consommation et leurs prix, 5.

Chaussures de diverses couleurs défendues aux prêtres, III, 155.

Chavagnac (le comte de) : se

vante dans ses Mémoires d'être entretenu par une marquise qu'entretenait son père ; son père voulut le tuer ; enlève une riche veuve et l'épouse par force, VI, 197, 198, 203 et 204 ; par quelle ruse le père et le fils Chavagnac empêchent la veuve enlevée d'aller se plaindre aux commissaires du roi ; fait le métier d'espion, prend les armes tantôt pour, tantôt contre la cour ; amant de Marion Delorme en commun avec Châtillon ; ils sont convertis par cette femme galante ; leur confession révolte le confesseur, 204, 205 et 206 ; ordre qu'il reçoit du prince de Condé de faire restituer un vol considérable ; n'obéit point ; veut assommer les Parisiens volés ; ce qu'il dit à ce sujet, VII, 206 ; se vante dans ses Mémoires de ses turpitudes, de ses vols et concussions, 207 et 208.

Chavasse (la dame de) : aimée par les évêques d'Orléans et de Grasse, VIII, 254.

Chavigni, directeur d'une maison de jeu, VIII, 386.

Chauvelin (l'abbé), conseiller au parlement : contribue à l'expulsion des jésuites, VIII, 158.

Chef de saint Denis : adoré dans l'abbaye de ce nom comme le chef de Bacchus Céphalen l'était à Delphes et ailleurs, I, 221 et 222.

Chefs des saints, Blaise, Clément et Simon : reliques vendues par l'empereur Baudouin à saint Louis, II, 409.

Chefs de parti (les) : donnent toujours, sous le règne de Louis XIII, le bien public pour motif de leurs actions, V, 321.

Chelles, monastère de filles : la

reine Bathilde y réside ; Sigobaudus, évêque de Paris, prend querelle avec les francs de cette reine ; il est tué par eux, I, 380 ; Thomas, prieur de Saint-Victor, et l'évêque de Paris vont pour y faire cesser les désordres ; Thomas à son retour de Chelles est assassiné à l'instigation de Thibaud Notier, archidiacre de Notre-Dame de Paris, II, 173 et 174.

Chelles (Jean de), constructeur d'une partie de l'église de Notre-Dame, II, 208.

Chemin royal : devait être respecté par les seigneurs qui volaient les passans ; Hugues de Pomponne vole des marchands sur le chemin royal qui conduisait de Paris à Chelles, II, 135 ; chemin royal qui conduisait à Provins, 144.

Chemin aux vaches : par quelle rue il est remplacé, VI, 101.

Chemin de Paris à Versailles : éclairé par des réverbères, VIII, 438.

Cheminées : placées dans les chapelles, III, 301.

Chemises de toile : très-rares sous le règne de Charles VI, IV, 77 et 78.

Chemise de Notre-Dame de Chartres : trouvée sur le corps d'un homme très-débauché, IV, 410.

Chemise sanglante de Henri IV : écrit publié après l'assassinat de ce roi, V, 306 et 307.

Chenage : sorte d'exaction, III, 141.

Chenery (Jeanne de), religieuse du Paraquet : a plusieurs enfans d'un évêque de Troyes qui les fait légitimer, IV, 20 et 21.

Chénier : pièce de théâtre jouée contre lui ; trouble qu'elle fait

naître, VIII, 323; son tombeau, IX, 242.

Chevilles : excommuniées et condamnées à l'exil sous le règne de Louis XIV, VII, 218 et 219.

Cherche-midi, prieuré de Notre-Dame-de-Consolation : fondé par des religieuses augustines ; elles font des dettes ; sont secourues ; leur couvent est supprimé, V, 417 et 418.

Cherin (Bernard), généalogiste : son tombeau, II, 435 et 436.

Cheveil (Nicolas), maître des novices des cordeliers de Paris : attire dans ce couvent deux bourgeois de Paris, et les fait cruellement fustiger par ses novices ; est condamné à faire amende honorable, etc., II, 393 et 394.

Cheval de bronze : nom donné à la statue équestre de Henri IV ; pourquoi, VI, 26.

Chevalerie du fils aîné de Philippe-le-Bel : motif d'une imposition levée sur toutes les paroisses de Paris, III, 231 et suiv. ; s'améliore sous le règne de Louis XII, et produit parmi les chevaliers quelques actes de loyauté et de grandeur d'âme, 399.

Chevalier (le sieur) : un des entrepreneurs des accaparemens de blés pour le compte de Louis XV, VIII, 221.

Chevalier (le sieur), médecin du roi : donne un asile au malheureux prince de Timor, VIII, 485.

Chevalier Banneret, simple chevalier : ce qu'il doit payer lorsqu'il est prisonnier au Grand-Châtelet, IV, 313.

Chevalier du Guet : ne peut escorter le lieutenant civil dans la publication d'un arrêt, parce

qu'il en est empêché par le comte de Carman, IV, 377.

Chevaliers, Avoués, ou Défenseurs. Voyez *Avoués*.

Chevaliers : vantés dans les romans, diffamés dans l'histoire, II, 196 et 343 ; au lieu de défendre le peuple contre les voleurs, volent eux-mêmes le peuple, 341. Voyez *Seigneurs*. Erreurs ou impostures des écrivains modernes en leur faveur, 343.

Chevaliers du Temple ou de Saint-Jean-de-Jérusalem : ne sachant pas lire, récitaient le chapelet au lieu d'office, II, 382 et 383 ; logé à Paris dont les membres se prétendent être les continuateurs de l'ordre des Templiers ; charte qu'ils conservent qui établit la continuité de cet ordre et de ses grands-maîtres ; reliques qu'ils possèdent dans leur trésor, VIII, 100, 101, 102 et 103.

Chevaliers : grand nombre de chevaliers condamnés à mort ou au bannissement sous le règne de Philippe VI, III, 160 et 161.

Chevaliers à la proie : commencent à être méprisés au quatorzième siècle ; les chevaliers riches chargent leurs gentilshommes ou valets de voler à leur place sur les chemins, III, 238 et 239.

Chevaliers d'industrie : rassemblés dans les tripots de jeux, VIII, 277.

Chevauchées que faisaient les seigneurs et les baillis dans les campagnes : motifs honteux de cet exercice, II, 327, et III, 49.

Chevaux des voyageurs marqués avec la clef, rouge au feu, de la

- chapelle de Saint-Martin, I, 248.
- Chevaux des Parisiens* enlevés par les preneurs du roi, de la reine et de la famille royale, III, 204.
- ânes et mulets : nombre de ceux qui furent mangés pendant la famine, à Paris, V, 89; sont consommés, 94.
- mauvais traitemens qu'ils éprouvent; Paris est leur enfer, VII, 280.
- de *Corinthe*, placés sur l'arc detriomphe du Carrousel : sont attelés à un char de métal doré, de forme antique; sont déplacés et enlevés, IX, 309 et 311.
- Chevelure* : était, chez les Francs, un signe et un titre de royauté; Chlodovech fait couper celles du roi Chararic et de son fils, et les fait ecclésiastiques, I, 313.
- deux rois projettent de couper la chevelure des enfans de Chlodomer, pour les rendre inhabiles à posséder le trône, I, 323 et 324; *Chlovalde* ou *Cloud*, un de ces enfans, se coupe lui-même sa chevelure et se fait prêtre, 327; Charlemagne prescrit à ses fils de ne point couper la chevelure de leurs enfans, 470; Lothaire, en faisant arracher les yeux à son fils Hugues, lui fait couper la chevelure, 477.
- Chevelure* : sous Louis XI elle couvrait les yeux, IV, 68.
- Chevert (François)* : son tombeau et son épitaphe très-remarquable, II, 500.
- Chevestrage*, impôt sur les bateaux amenés à Paris par la rivière : aboli par Saint-Louis, III, 28.
- Cheveux* : il est défendu aux ecclésiastiques de porter les cheveux longs; cette défense est faite spécialement aux prêtres de Saint-Jacques de la Boucherie, III, 155.
- Chien-barbet* : introduit en contrebande un ouvrage prohibé dans Paris, VII, 365.
- Chiens et chats* mangés à Paris pendant la famine, V, 89 et 90; il n'en reste plus dans cette ville, 94.
- Chiens enragés* à Paris, sous le règne de Henri IV, V, 225 et 226.
- Chiens* de Boulogne, à la mode à Paris sous Louis XIV, VII, 272.
- Childebert*, roi de Paris : traversait le jardin du palais des Thermes pour se rendre à l'église de Saint-Germain-des-Prés, I, 139; hérite d'une partie des États de son père; il est roi de Paris, 182; sa loi contre l'idolâtrie, 227; fonde l'église de *Saint-Vincent* et de *Sainte-Croix*; pille les églises d'Espagne pour enrichir celle-ci, 232, 233 et 234; donations qu'il fait à l'église de Saint-Vincent, 234; sa mort, son tombeau, son épitaphe, 236 et 237; propose à son frère Chlothacaire de tondre ou d'égorger les enfans de leur frère Chlodomer, afin de se partager les États de ce frère, 323; il veut sauver la vie à un de ces enfans qui l'intercède; menacé du poignard de son frère Chlothacaire, il repousse de ses bras cet enfant qui est poignardé, 326; instigateur et complice du meurtre des enfans de son frère, partage avec son frère Chlothacaire les États de ses neveux égorgés, 327; fait assassiner

dans son palais le duc Raichin , non pour le punir de ses horribles cruautés , mais parce qu'il avait conspiré contre lui , 388.

Childebert II : fait tuer le duc Magnovalde dans un spectacle où il l'avait invité , et s'empare de ses trésors , I , 335 et 336.

Childéric , roi de la ville de Tournai : ses prétendus exploits contre Paris ; père de *Chlodevech* ou *Clovis* , I , 179 et 180 ; est chassé de son royaume par ses leudes ou fidèles , 189 ; pièces et ornemens d'or trouvés dans son prétendu tombeau , VII , 41 , 57 et 58.

Childéric II , roi : assassiné par un noble franc ; son tombeau , I , 239.

Childéric-le-Saxon , brigand : fournit des troupes à une religieuse révoltée , I , 303.

Chilpéric , fils de Chlothacaire , roi de Soissons : est roi de Soissons et de Paris ; il réside dans cette dernière ville , I , 183 ; meurt assassiné , 185 ; assiste à l'office avec Frédégonde , 293 ; tyrannie de ce roi contre les Parisiens , 299 et 300 ; formule féroce de ses ordonnances , 301 ; son tombeau , 237 et 238 ; sa tyrannie contre les habitans de Paris et des environs de cette ville , 299 ; prend plaisir à dévaster les campagnes , à incendier les habitations ; fait arracher les yeux à ceux qui s'écartent de ses ordonnances , 301 ; fait la guerre à ses frères ; consent à l'assassinat de son frère *Sigebert* ; fait étrangler son épouse ; fait souffrir d'horribles supplices à Sigila pour avoir défendu son maître contre des assassins ; se réjouit de la mort de son frère , chasse sa veuve

de Paris , veut égorger le fils de cette veuve , I , 332 et 333 ; inspiré par son épouse Frédégonde , est le plus scélérat de ses frères , 332 ; persécute son fils *Mérovée* , le réduit à un tel désespoir qu'il se fait poignarder par un serviteur ; fait expirer dans d'horribles tourmens tous les serviteurs de son fils ; fait souffrir d'horribles tourmens au préfet Mummo-lus , et le fait tuer ; portrait affreux qu'en fait Grégoire de Tours , qui le compare à Néron , 333 et 334 ; reproche aux évêques leur orgueil , leur luxure , leur arrogance , et les accuse d'avoir envahi le pouvoir et les richesses de la couronne , 349 ; sa conduite perfide dans un concile de Paris ; accuse Prétextat de plusieurs crimes ; contieut ses Francs qui voulaient lapider cet évêque , 353 et suivantes ; écrit une lettre à saint Martin , la fait déposer sur son tombeau , où il fait placer des feuilles blanches pour que le saint y écrivît sa réponse , 399 ; ordonne de ne rien prendre pour les besoins de l'escorte de sa fille , dans les terres de son fisc , 391 ; assassiné par ordre de son épouse Frédégonde , 393.

Chilpéric , fils de Charibert : meurt , ainsi que son père , de mort violente , I , 337.

Chilpéric II : titre d'une tragédie que le recteur du collège de Montaigu se proposait de faire jouer dans ce collège , V , 204.

Chine (*l'empereur de la*) envoie quarante-deux volumes chinois à Louis XIV , VII , 43.

Chirurgie : ses progrès , IV , 388.

Chirurgiens (*confrérie des*) :

son origine ; ses réglemens obligent plusieurs chirurgiens à désertier Paris ; est agrégée à l'université, III, 4 et 5.

Chirurgiens de longue robe et chirurgiens de robe courte : leurs longs procès, 5 ; leur ignorance et leur conduite intéressée sous le règne de Louis XIII, VI, 185.

Chlamyde dorée des Francs de la seconde race : sur cette chlamyde on vêtait un manteau, I, 485 et 486.

Chlodéric, fils de Sigebert, roi de Cologne : fait égorger son père pendant son sommeil, à l'instigation de Chlodovech ; offre une partie des trésors de son père à Chlodovech, qui le fait tuer d'un coup de hache, pendant qu'il faisait l'étalage de ces trésors, I, 314 et 315.

Chlodomire, fils de Chlodovech : hérite d'une partie de ses Etats ; il périt à la guerre, et laisse trois fils, dont deux sont égorgés par leur oncle, I, 182.

Chlodovalde, fils du roi Chlodomer : sauvé du poignard de son oncle Chlothacaire, coupe sa chevelure et se fait prêtre. On en a fait un saint sous le nom de *saint Cloud*, I, 322 et 327.

Chlodovech ou *Clovis*, fils de Childéric, roi de Tournai : attaque *Siagrius*, général romain, le bat dans les plaines de Soissons, pille cette ville et celle de Reims, enlève le vase appelé *urcée*, I, 179 ; il ne combat que pour piller ; s'empare par le conseil et les intrigues des évêques des royaumes des Visigoths et des Bourguignons, 181 ; fixe sa résidence à Paris, *ibid.* ; quoique baptisé,

demande à prendre les *auspices*, pratique barbare, 229 ; pratique des cérémonies païennes dans les temples chrétiens ; fonde l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, 229, 230 et 231 ; son tombeau renouvelé, 261 ; engage Chlodéric à tuer son père Sigebert, roi de Cologne ; ce fils ayant tué son père, Chlodovech le fait tuer et se fait proclamer roi de Cologne, 314, 315 et 316 ; il tue d'un coup de hache *Ragnachaire*, roi de Cambrai, et son frère *Richaire*, après avoir corrompu leurs fidèles ou leudes ; il trompe ces fidèles en les corrompant avec de l'or faux, 316 et 317 ; sa mauvaise foi reprochée par l'empereur Justinien, 312 ; coupable de crimes atroces ; commet après son baptême un crime énorme ; tue plusieurs personnes de sa main ; complice de la perfidie de *Godegesile* ; il coupe la chevelure du roi Chararic et de son fils ; il leur fait ensuite couper la tête, et s'empare de leurs Etats, 312 et 313 ; ses tromperies, son ingratitude, ses perfidies ; trompe les leudes du roi *Ragnachaire*, en payant leur trahison avec de l'or faux ; ce qu'il répond à leurs plaintes, 316 et 317 ; il fait assassiner *Rigomère*, roi du Mans, 317 et 318 ; tue ou fait tuer tous les princes de sa famille ; ruse qu'il emploie pour savoir s'il lui restait encore quelques parens, afin de les faire périr ; il est aussi cruel que dissimulé ; les évêques le qualifient de grand homme, et le mettent au rang des saints, 318 et 319 ; ses fils sont aussi perfides, aus-

si féroces que lui, 319; vend un évêché à Claudius qui emprunte de l'argent pour le payer, et charge saint Remi de le faire sacrer évêque, 350; ce roi meurt à Paris, et y est enterré, 181 et 182; du nom de Chlodovech on a fait celui de *Clodowich*, puis celui de *Ludovic*, enfin par contraction celui de *Louis*, 410.

Chlothacaire ou *Clotaire*, fils de *Chlodovech*: hérite d'une partie des Etats de son père; devient le maître de tous ses Etats; est roi de Paris, I, 182; ses quatre fils se partagent ses Etats, 183; aide son frère *Théodoric* à conquérir la Thuringe, à condition qu'il lui donnera la moitié de ce pays; *Théodoric* ne voulant point tenir cette condition, préfère tuer son frère; il l'attire auprès de lui, tend des pièges que *Chlothacaire* découvre, 320 et 321; égorge deux jeunes enfans de son frère *Chlodomer*; le troisième lui est enlevé; moyen qu'il emploie pour se rendre maître de ces enfans, 322 et suivantes; après avoir égorgé les enfans de son frère, il partage leurs biens avec son autre frère *Childebert*, 327; fait la guerre à son frère *Childebert* et à son fils *Chramn*; prend ce fils et le fait brûler vif avec sa femme et ses enfans, 329; en mourant il s'étonne de ce que Dieu est plus puissant que lui, 328; une de ses lois prouve le désordre de la justice, 298.

Chlothacaire II, ou *Clotaire*, I, 184; maître unique de la Gaule, 185.

Chocolat: à la mode à Paris sous Louis XIV, VII, 281 et 282.

Choiseul (le duc de): est accusé d'avoir tenu des propos peu respectueux contre Louis XV; mémoire composé par les jésuites pour faire réussir cette intrigue; explication de ce duc avec le roi; paroles fières que *Choiseul* adresse au dauphin, VII, 400; il obtient la communication des lettres décachetées à la poste; on dit qu'il en abuse, VIII, 225; fait construire un observatoire à l'Ecole Militaire, VIII, 21.

Choiseul (hôtel de): bâtimens élevés sur son terrain, VIII, 403 et 404.

Choiseul-Meuse (le sieur de): se bat avec un cocher de fiacre et le tue, VIII, 469.

Cholets (collège des): son origine, sa réunion à l'Université; devenu propriété du gouvernement, III, 81 et 82.

Choquet (*Louis*), auteur dramatique: fait jouer le mystère de l'Apocalypse, IV, 345.

Chora: sa position, I, 169.

Chorographie de Paris, IX, 318.

Choulier, ligueur: se charge d'entraîner dans le parti de la Ligue tous les clercs du parlement, V, 14.

Chramn, fils de *Chlothacaire*: fait la guerre à son père, qui le prend et le fait brûler vif, ainsi que sa femme et ses enfans, I, 329.

Chrême (saint): employé dans des pratiques magiques; on en oint des vœux de cire, III, 273 et 274.

Christ (le): n'avait point de bénéfices, n'était ni cardinal, ni évêque, ni abbé, et n'entretenait point de chiens de chasse, IV, 43.

Christian (la dame de) : prostituée sa fille au prince de Condé, VIII, 276.

Christian, directeur du Conservatoire des arts et métiers : expose inexactement l'origine de cet établissement, IX, 102 et 103 ; son erreur sur le nombre des membres de la commission temporaire des arts, 103 et 104.

Christianisme : son établissement dans la Gaule et à Paris, I, 196 ; le témoignage de Grégoire de Tours à cet égard est erroné, 196 et 197 ; incertitude sur l'époque de cet établissement, 198 et suivantes ; établi en l'an 250, 197 ; en l'an 372, 199 ; vers l'an 91, 201 ; cet établissement est dû à saint Denis, 197 ; à saint Martin, 199 ; au quatrième siècle, il ne se présentait à Paris que sous les formes d'une secte naissante, 225 et 226 ; les prêtres de cette religion adoptent les costumes et plusieurs pratiques du paganisme, VIII, 129.

Christin, prédicateur séditieux, V, 97.

Christine de Pisan : ce qu'elle dit des réparations que Charles V fit exécuter à l'enceinte de Paris et à la Bastille, III, 303, 304, 311, 314, 327.

Christine, reine de Suède : posture très-indécente qu'elle tient dans une salle de spectacle, VII, 105 et 106.

Christophe (Saint), petite église : son origine, I, 274 ; sert à un monastère de filles, à un hôpital ; démolie en 1747, 275.

— chapelle de l'Hôtel-Dieu, II, 479, 481 et 485.

— (Saint) : statue colossale de ce saint dans l'église de Notre-

Dame ; son érection et sa destruction ; il portait l'enfant Jésus sur ses épaules, comme Hercule portait l'enfant nommé *Amour*, II, 217.

Christophe de Beaumont, archevêque de Paris : empêche la représentation de *la Vérité dans le vin*, sur le théâtre de la demoiselle Guimard, VIII, 143 ; s'oppose à la représentation d'une pièce de l'Ambigu-Comique ; ignorance de ce prélat ; 129 ; son opposition n'a pas de succès, 130. Voyez *Archevêque de Paris*.

Chrodielde, fille du roi Childbert, religieuse du couvent de Poitiers : cause de grands scandales dans ce couvent, I, 340.

Chrodinus, duc gaulois-romain : il refuse d'être maire du palais du roi Sigebert ; il fonde des villages, plante des vignes, loge et nourrit des évêques sans évêchés, fait beaucoup de bien, I, 388 et 389.

Chrodoald : Dagobert lui fait couper la tête, I, 337.

Chrodobertus, évêque de Paris, I, 380.

Chronique : la plus ancienne du monde, I, 54.

— *de saint Magloire* : ce qu'elle dit du comte de Flandre, conduit prisonnier dans la tour du Louvre, II, 296 et 297.

— *scandaleuse du genre humain* : composée par la dame Tencin ; analyse de cet ouvrage faite par le duc de Richelieu, VIII, 197 et 198.

Chrotheberge, fille de Childbert et d'Ulrogothe, I, 236.

Chrothechilde, qu'on a nommée par altération *Clotilde*, épouse de *Chlodovech* ou *Clovis* : I,

179, 180, 322 et 323; demeure à Paris, habite le palais des Thermes, avec les trois enfans de son fils Chlodomer, tué à la guerre, I, 124; Childebert et Chlothacaire, autres fils de Chrothechilde, sous prétexte d'ériger ces enfans en rois, parviennent à les lui enlever et à les poignarder; elle est trompée par son orgueil et par ses fils, 322 et suivantes; donne son consentement au meurtre de ses petits-fils, 325 et 326; elle fait enterrer les corps de ces enfans égorgés par ses fils dans la basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul, 327; fonde l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul; sa mort; y est enterrée, 230, 231 et 232.

Chrothesinde, fille de Childebert et d'*Ulrogothe*, I, 236.

Chundon, chambellan du roi Gontran; accusé d'avoir tué un buffle, est lapidé, I, 331.

Chuonrard ou *Conrad*, comte de Paris: est séduit par *Goslin*, abbé de Saint-Germain-des-Prés, I, 454, 455 et 484.

Cicé (de), archevêque de Bordeaux: envoie l'abbé Sicard à Paris; pourquoi, VIII, 345 et 346.

Ciel, acheté avec la mammonne de l'iniquité, avec des biens justement ou injustement acquis, I, 348.

Cierge pascal, enlevé à une église et coupé par morceaux pour servir de luminaire au repas d'un prince, II, 121; prétendu miracle opéré en cette circonstance, II, 122.

Cierge, aussi long que l'étendue de l'enceinte de Paris; offert à

l'image de Notre-Dame; par qui et en quelles circonstances; durée de cette offrande; on y substitue une lampe en argent, munie d'un gros cierge, III, 229 et 230; cierges de la grosseur d'un homme, offerts à sainte Geneviève. — *Cierges* éteints et jetés à terre pour faire cesser les brigandages des seigneurs, II, 145.

Cierges magiques ou *bénis*: éteints par les prêtres de Paris en proférant des paroles magiques, pour faire périr Henri III, V, 63 et 64.

Cimbalum mundi: ouvrage français dénoncé comme ouvrage hérétique, IV, 123.

Cimetière de Sainte-Catherine: sa description, ses tombeaux remarquables, IX, 245 et 246.

— *de Saint-Etienne-des-Grés*: supprimé; ses ossemens sont transférés aux Catacombes, IX, 225.

— *de Saint-Eustache*: où situé, VIII, 147; est supprimé; ses ossemens sont transférés aux Catacombes, IX, 225.

— *de Saint-Gervais*, autour des murs duquel on bâtit une halle pour la boucherie, III, 448.

— *des Innocens*: son ancien état; ses charniers; leur description, II, 233, 234 et 235.

On transporte les terres et ossemens de ce cimetière; fâcheux résultats de cette translation; on y établit un marché, 236; dans quel déplorable état il se trouvait avant que Philippe-Auguste le fit entourer de murailles, 301; avant d'être entouré de murs par Philippe-Auguste, était profané par des prostitutions publiques, 359; deux fois interdit par l'évêque

de Paris dans l'espace de trois ans , III , 503 ; supprimé ; son terrain est défoncé ; nombre de morts qu'il a dévorés pendant sept siècles ; les ossemens sont transférés dans les souterrains des Catacombes , IX , 220 et 221 ; nouvelles découvertes d'ossemens qui y sont faites , 226 ; placé d'abord hors des murs de Paris , est le réceptacle des corps morts de vingt-deux paroisses ; funeste à la santé du voisinage ; plaintes et accidens à son sujet ; description de son ancien état , VIII , 351 , 352 et 353.

Cimetière de l'église St.-Médard : contient la tombe du diacre Paris ; est le théâtre de diverses scènes , VII , 332 , 333 , 341 et 342 ; la terre qui environne cette tombe est dévotement recueillie par les convulsionnaires qui en font des envois dans les pays étrangers , 346 ; ce cimetière est fermé ; distique que l'on affiche sur sa porte , 351.

— *de Montmartre* : sa description , IX , 234 , 235 et 236.

— *de Mont-Louis* ou du *Père La Chaise* : prédilection des Parisiens pour ce cimetière , IX , 234 ; sa description , 236 et suivantes.

— *des Protestans* : celui qu'ils avaient à Paris est attaqué par des hommes payés ; on tente d'en brûler la porte , VII , 168.

— *de Vaugirard* : sa description ; ses tombeaux , IX , 244 et 245 ; son nouvel emplacement , 245.

— (droit de) : disputé à l'église du Saint-Sépulcre , III , 163.

— *de Paris* : transférés hors de cette ville , VIII , 437 ; IX , 234.

Cimetières de Paris ou *Champs du repos* , IX , 234 et 247.

— (nouveaux) de Paris : ne sont ni hideux ni repoussans , comme l'étaient les anciens ; ils attirent les vivans , IX , 237.

Cinq-Mars , favori de Louis XIII : décapité par ordre de Richelieu , V , 325.

Cinq-Plaies (*chapelle des*) , sur l'emplacement de laquelle a été bâtie l'église de Saint-Roch : son hôpital , V , 426 et 427.

Cippe antique : sa position ; description de quatre figures de divinités qui y sont sculptées , I , 97.

Cirque : Chilpéric ordonne qu'il soit construit un cirque à Paris et un à Soissons ; on ignore si cet ordre fut exécuté , I , 164.

Cirque olympique , salle de spectacle : remplace le couvent des capucins , IV , 336 ; son emplacement sous Bonaparte ; son spectacle , IX , 267.

Cirque du Palais-Royal : on y donne des fêtes , VIII , 418 ; époque de sa construction ; sa description , 426 ; projet de décoration inexécuté ; est ruiné par un incendie , 426.

Ciseaux que les maîtres des comptes portaient pendus à leur ceinture : pourquoi , III , 109.

Citadelle ou tour de la cité de Paris : elle est fortifiée à la quatrième arrivée des Normands ; sur un massif de maçonnerie on élève une tour en bois ; cette construction n'était pas encore achevée à l'arrivée des Normands , I , 422 ; cette forteresse est l'objet constant de leur attaque , 424.

Cité (île de la) : ses ponts ; ses antiquités , I , 83 ; elle n'avait

point d'enceinte du temps de Julien; elle en eut dans la suite, 83 et 84; devait avoir un palais destiné à l'ordre municipal, et un temple chrétien, 84; ses dimensions, ses accroissemens; principaux établissemens qu'elle contient, III, 78; quand, pourquoi et par qui la forteresse nommée *Lutèce* fut érigée en cité des Parisiens, et reçut le nom de *Paris*, I, 170 et suivantes; réparé par ordre de Charles-le-Chauve, 419 et 420; sa division; comment, sous la première race, elle était occupée, 287; son mur d'enceinte; divers témoignages à cet égard, 285 et 286; divisée en deux parties par une route qui communiquait d'un pont à l'autre, 287; ce que contenaient les parties orientales et occidentales de la cité, 289 et 390; partagée entre l'évêque et le comte de Paris, III, 88; son sol est exhaussé, 404 et 451.

Cité : un des trois principaux quartiers de Paris, III, 200 et 201.

Cité (palais de la). Voyez *Palais*.

Cité (l'île de la) : elle serait entièrement bordée de quais, si les bâtimens de l'Hôtel-Dieu n'y mettaient obstacle, IX, 174.

Cités : toutes celles de la Gaule sont, comme la cité de Paris, divisées en deux parties; l'une consacrée au culte, et l'autre aux administrations civiles, I, 290.

Civilisation des Gaulois : elle ne peut surmonter la barbarie des Francs, I, 309 et 310.

Civilisation : sembla sortir de l'abîme sous Charlemagne, et

s'y replongea après sa mort, 489; sa première conquête sur la barbarie, II, 29 et 30; par quelles voies elle a pris naissance au milieu de l'extrême barbarie, 197 et 198; son état, sa marche, au treizième siècle, ne pénétrèrent pas avec une égale facilité dans toutes les parties du corps social, III, 56; sous Louis XIV est au niveau de la barbarie, VII, 192; ses progrès depuis la mort de Mazarin et la fin du règne de Louis XIV, 211; ses progrès sous Louis XV; obstacles qu'elle rencontre, VIII, 296, 297 et 298; elle n'est appuyée que sur la vérité, 301; signe incontestable de ses progrès, IX, 247; sa marche rétrograde sous la domination des Francs; la barbarie la remplace, 407, 416 et 417; ses déplorables résultats, 408 et suivantes.

Civilité : est plus soignée en France que dans le royaume de la Chine, VII, 274 et 275.

Cix (Marie-Madeleine de) :

fonde le couvent du Bon-Pasteur, VI, 370.

Clamart : nom d'un ancien hôtel et d'un ancien cimetière de Paris, remplacé par le cimetière de Sainte-Catherine, IX, 245.

Clairon (la demoiselle), actrice de la Comédie Française : désire que les acteurs de ce théâtre obtiennent un état civil, VIII, 114; détermine ces acteurs à ne pas jouer avec un nommé Dubois; pourquoi, 115 et 116; est conduite en prison; la femme de l'intendant de Paris la prend dans sa voiture et la met sur ses genoux; pourquoi, 117; elle est mise en li-

- berté, 117; figure dans l'église de Saint-Jean de Latran, au service que tous les comédiens font célébrer à la mémoire du poète Crébillon, et mène le deuil en grand manteau, II, 72; son tombeau, IX, 244.
- Claque*: ce que c'était; remplit imparfaitement les fonctions de parasol, VIII, 292.
- Clarence* (duc de): gouverneur de Paris pendant la domination anglaise dans cette ville, III, 354.
- Claude*, Jacobin: mauvais architecte de l'église des Carmes Billettes, III, 69.
- Claude*, épouse de François I^{er}: meurt de la maladie honteuse, dont mourut le roi son époux, IV, 159.
- Claude* (chapitre de St.): maintient la servitude dans ses seigneuries, jusqu'au temps de la révolution, VIII, 440.
- Claudius*: coupable de sacrilège, emprunte de l'argent pour acheter un évêché du roi Clovis; saint Remi se charge de le faire consacrer évêque; querelle à ce sujet, I, 350.
- Claudius*: envoyé par le roi Guntchramn pour assassiner le duc Bérulle dans son asile; sa croyance ridicule sur la vertu de saint Martin, I, 398.
- Clause de Marchaumont* (*Marguerite*): première supérieure du couvent des Feuillantines, V, 402.
- Claveau* (*Jean*), prêtre: faux monnayeur; son ignorance, IV, 439.
- Clavier* (*Étienne*), secrétaire de la reine de Navarre: cautionne Clément Marot et le fait sortir de prison, IV, 199.
- Clémangis* (*Nicolas*): son esprit est comparé à la lumière d'une lampe d'église, III, 85 et 86; proviseur du collège de Navarre; écrit contre la corruption du clergé, 85 et 86; son tombeau, 86.
- Clémence et douceur des oncles* de Charles VI envers les Parisiens, III, 478 et 479.
- Clémence de Hongrie*, seconde femme du roi Louis X, dit le Hutin: bienfaitrice des Carmes Billettes; son tombeau, II, 380; III, 68 et 134.
- Clément* (*collège de maître*): son origine; sa pauvreté; est réuni à celui de maître Gervais, III, 180.
- Clément*, doyen de l'église de Notre-Dame: est invoqué par le roi Louis VII, pendant qu'on lui fermait l'entrée de cette église, II, 172.
- Clément* (*Robert*): fondateur du collège de maître Clément, III, 180.
- Clément VI*, pape: élevé au collége de Narbonne, il en devient le bienfaiteur, III, 147 et 148; privilèges qu'il concède aux rois et reines de France; en quoi ils consistaient, 183 et 184.
- Clément VII*: privilège qu'il accorde au trésorier de la Sainte-Chapelle, II, 416.
- Clément VIII*, pape: exhorte Saint-Louis à se montrer moins rigoureux dans les supplices qu'il infligeait aux blasphémateurs, III, 34.
- Clément XI*, pape: refuse constamment le chapeau de cardinal à l'abbé Dubois, VIII, 249.
- Clément XIII*, pape: partisan des jésuites; ordonne leur rétablissement en France par une bulle que le parlement supprime, VII, 412.

Clément XIV. Voyez *Ganganelli*.

Clément (Jacques), moine jacobin : assassin de Henri III, à Paris, II, 383 ; prend la résolution de tuer Henri III ; circonstance qui favorise son accès auprès du roi, V, 73 et 74 ; tue ce roi d'un coup de couteau, 74 ; les prêtres et les moines font l'apologie de son crime ; placent cet assassin au rang des saints et des martyrs, et ses images sur les autels, 76.

Cléopâtre, tragédie du poète Jodelle : jouée à l'hôtel de Reims et au collège de Boncourt, III, 439 ; IV, 358.

Clercs, *hôpital des pauvres Clercs*. Voyez *Saint-Nicolas du Louvre*.

Clercs (ou étudiants) : trois cent vingt sont tués et jetés dans la Seine, II, 347.

Clercs du palais : leur turbulence, III, 518 ; troublent la tranquillité publique, IV, 371 ; il leur est défendu de porter des armes et de fronder devant les augustins, 372.

Clergé Gaulois : favorise l'envahissement des Francs ; en est récompensé par des pouvoirs et des richesses extraordinaires, par une juridiction temporelle, I, 181.

Clergé de France : accusé, dans un concile, de simonie, de faire la guerre, de détenir les pauvres dans ses prisons, de sodomie, etc., II, 167 ; ses désordres, IV, 96 ; ses mœurs dissolues au seizième siècle, IV, 423 et 424 ; conserve jusqu'à cette époque les vices qu'on lui reprochait au huitième siècle, IV, 425 et 426 ; moyens

qu'il emploie pour faire cesser les brigandages des seigneurs, II, 144 ; ses mœurs dérégées, aux douzième et treizième siècles ; sa fausse doctrine en matière de croyance, 336, 337 et 338 ; tient ses assemblées dans le couvent des Grands-Augustins, 437 ; la majorité de ses membres se réunit au tiers-état, VIII, 306.

Clergé de Paris : sa corruption surpassait celle du peuple de cette ville, III, 51 ; le clergé de Paris, par ses mauvais exemples, corrompait les étrangers qui s'y rendaient, 51 et 52 ; sa conduite furieuse et ridicule contre le prévôt de Paris ; son excommunication contre lui ; demande sa mort parce qu'il a fait pendre un assassin, 244 et 245 ; ses mœurs corrompues sous Henri IV, V, 267 et 268 ; son ignorance, ses erreurs, son fanatisme ; adonné à la magie, 279, 280, 281 et 282 ; tableau de ses mœurs dissolues offert sur les théâtres de Paris, III, 431, 432, 434, 435 et 436 ; pilier du clergé ; vices et abus de ses membres, 437 ; ses mœurs dérégées au quinzième siècle, IV, 19, 20, 21, 48 et 49 ; au seizième siècle, prêche les principes de la cour de Rome, au lieu de prêcher ceux de l'Évangile, et trouble la France, V, 106 ; le libertinage de ses membres ; se montrait sans pudeur dans les temps barbares, et se cache lorsque la civilisation est avancée, VIII, 270 et 271 ; les exemples de la régence ont dû contribuer à sa corruption, 248 ; moyens employés pour accroître ses richesses ; esquisse de ces divers

moyens ; ce qu'en dit Charlemagne, VIII, 446, 447 et 448 ; son orgueil sous Louis XIV ; dépravation des mœurs de la plupart de ses membres, VII, 235, 236 et suivantes.

Clergie : ce que c'est, III, 8 et 10.

Cléricature : par elle on était affranchi de la juridiction civile ; objet de fréquentes querelles dans les tribunaux, IV, 13.

Clerieux (hôtel de) : l'archiduc Philippe d'Autriche y loge ; ses autres noms, IV, 412.

Clermont (*Claude-Catherine de*), femme savante du règne de Charles IX : son tombeau, II, 447 ; répond au discours des ambassadeurs de Pologne, IV, 416 et 417.

Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon : fonde un prix à l'académie pour le meilleur éloge composé à la gloire de Louis XIV, VI, 311.

Clermont (le comte de), prince du sang : nommé grand-maître des francs-maçons à Paris ; abandonne cette grande maîtrise ; pourquoi ; se nomme un substitut, VIII, 90 et 91 ; est dégoûté du travail ; se fait représenter par un homme inconvenant ; trouble que cause cette nomination, 95 et 96.

Clermont, gentilhomme de la maison, et amant de la jeune princesse de Conti, VIII, 179.

Clermont (*la*), courtisane : entretenue par le marquis de Duras, VIII, 238.

Clermont (*la demoiselle de*) : aime le duc de Melun, VIII, 179.

Clèves (duc de) : son mariage

avec Jeanne d'Albret ; ses suites funestes, IV, 92.

Clichy, village compris dans l'enceinte de Paris, VIII, 420.

Clinet (*Nicolas*), surveillant de l'église protestante de Paris ; brûlé vif ; à quelle occasion, IV, 488.

Cliquin (*Ponce*), mécanicien : auteur de la machine destinée à élever les deux grandes pierres qui forment la cymaise du fronton de la principale façade du Louvre, VI, 435.

Clisson (*Olivier sire de*) : décapité aux halles de Paris ; son épouse et son écuyer bannis du royaume ; leurs biens sont confisqués, III, 161.

Cloaques : nombreux dans Paris au quatorzième siècle, III, 201 ; au dix-septième, VI, 105 et 106. Voyez *Trous punais*, *Fosse aux chiens*.

Cloche en colère : sonnée pour empêcher les seigneurs d'envahir les biens du clergé, II, 145.

Cloche du couvre-feu : celle qui le sonnait à Notre-Dame était la seule qui se fit entendre pendant qu'Édouard, roi d'Angleterre, assiégeait Paris, III, 228 et 258.

Cloches : leur métal, par de nouveaux procédés chimiques, supplée, sous la Convention, au défaut de cuivre, IX, 4.

Clocheteur des trépassés, III, 267, 518.

Clodomer, roi, fils de Chlodovech : tue le roi Sigismond, son parent ; tue son épouse et ses enfans, et fait jeter leurs corps dans un puits ; est trahi par son frère Théodoric ; est décapité, I, 322 ; ses deux fils sont égorgés par leur oncle, 326.

Clôtre du Chapitre de Notre-Dame : sa situation ancienne, changemens qu'on y a opérés ; rues et quais pris sur son emplacement, II, 221.

Clos de la partie méridionale de Paris, II, 97 ; de *Sainte-Genève*, de *Saint-Germain-des-Prés*, de *Saint-Victor*, de *Saint-Médard*, de *Saint-Marcel*, 97 ; des *Vignes*, de *Saint-Sulpice*, de *Vignerai*, *Saint-Étienne-des-Grès*, *Mauvoisin*, *Garlande*, l'*Évêque*, *Chardonnet*, *Bruneau*, *Saint-Symphorien*, *Tyron*, *Saint-Victor*, 97 et 98 ; des *Arènes*, *Le Roi*, des *Mureaux*, des *Bourgeois*, des *Jacobins*, des *Poteries*, *Drapelet*, *Entechelière*, *Terre d'Aléz*, 99 et 100.

Clos et Terres de la partie septentrionale de Paris ; clos de l'*Église Saint-Gervais* ou *Cimetière de Saint-Éloi* ; *Margot*, du *Temple*, de l'*Abbaye Saint-Martin*, *Saint-Merri*, de *Saint-Magloire*, II, 100 et 101 ; *Mallevart*, *Georgeau*, *Gauthier*, du *Hallier*, 102.

Clos-Bruneau, juridiction, II, 326 ; où fut le *séjour de Corbie*, près l'hôtel de Condé ; enfin le théâtre Français dit l'*Odéon*, VIII, 395.

Clos des Bourgeois, II, 239.

Clos de Lias ou de *Laas*. Voyez *Lias*.

Clos du Roi, IV, 226.

Clotaire. Voyez *Chlothachaire*.

Clotaire : chasse les juifs de Paris, III, 140.

Clotaire, époux de la reine *Bertrade* : fait poignarder le patrice *Alatheus*, I, 360.

Cloude. Voyez *Chrothechilde*.

Clou (le *saint Clou*), relique portée en procession à Paris, pour

faire cesser le débordement de la Seine, II, 318 ; portée aussi pour la guérison du fils de *Philippe-Auguste*, 361.

Cloud (*saint*). Voyez *Chlodovalde*.

Clouis. Voyez *Chlodovech*, son véritable nom.

Club des Arcades, société établie à Paris, VIII, 377.

— *des Artistes*, VIII, 376.

— *des Américains*, VIII, 377.

— *de la révolution de France* : établi en Angleterre ; lettre de ses membres à l'assemblée nationale ; effet qu'elle produit, VIII, 379 et 380.

— *des Mathurins*, VIII, 382.

— *du faubourg Saint-Antoine* : nombre de ses membres, VIII, 382.

— *politique*, VIII, 377.

— *des étrangers*, VIII, 377.

— *de 89*, VIII, 380.

— *monarchique* : lieu de ses séances ; est chassé ; comment sont qualifiés ses membres, VIII, 381.

— *de Richelieu* : est dispersé, VIII, 381.

— *des Feuillans* : sa composition, VIII, 381 et 382.

— *des Cordeliers* : fameux, VIII, 382.

— *de la Bibliothèque*, VIII, 382.

Clugny (hôtel de) : bâti aux dépens du palais des Thermes ; les constructions antiques qui s'y trouvent, I, 133 et 134 ; remarquable par son architecture, III, 450 ; une troupe de comédiens y dresse un théâtre, IV, 355 ; le cardinal de Lorraine s'y réfugie après son désappointement dans la rue St.-Denis, 452 ; les religieuses de Port-Royal s'y établissent, V, 402 et 403.

Clugny (collège de) : son origine, son état actuel, II, 505 et 506.

— (*François de*), prévôt de l'église de Lyon, abbé de Savigny, depuis évêque de Riez : surpris chez des filles publiques, VIII, 267.

Coasnon (Louis), dit *Bras-de-Fer*, berger de la Brie et prétendu sorcier, VII, 234.

Coblentz, ville étrangère où se retirent les émigrés, VIII, 314 ; Calonne domine le parti de Coblentz, 321 ; intrigues sourdes et fureurs de ce parti ; il s'y trouve des hommes de bonne foi ; de qui il se composait ; nombre des individus de ce parti à Paris, 325 et 326 ; immole les ministres patriotes, 327.

— (*le parti de*) : après la guerre déclarée met la division parmi les patriotes, VIII, 327 et 328.

Cocarde tricolore : Louis XVI la met à son chapeau, VIII, 309 ; insultée à Versailles ; ce qui en résulte, 310.

Coches : espèce de voiture remplacée par les carrosses ; l'usage en est prohibé ; ils existaient avant 1563, IV, 452, 468 et 469.

Cochin (le sieur), curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas : fonde un hospice au faubourg Saint-Jacques ; son buste en marbre est placé dans la salle principale, IX, 23 et 24.

Cochin (hospice) : est converti en hôpital ; le nombre de ses lits est augmenté, IX, 9.

Cochon : combattu par des aveugles en champ clos ; description de ce jeu, très-dangereux pour les combattans, IV, 62 et 63.

Cochons : six cochons gras des-

tinés à un repas qu'exigeaient les chanoines de Notre-Dame de Paris, II, 42.

Cochons errans dans les rues de Paris : accident qu'un de ces animaux cause au fils de Louis-le-Gros ; défense de laisser vaguer les cochons, III, 510 ; cochons de Saint-Antoine sont exceptés de cette défense ; les cochons pris dans les rues de Paris sont tués ; le corps appartient à l'hôtel-de-ville, et la tête au sergent ou au bourreau, 510 et 511.

Coconas (le comte de) : un des hommes les plus féroces de ceux qui ont participé aux massacres de la Saint-Barthélemy ; ses actes révoltans de cruauté, IV, 285.

Coquerel (collège de) : son origine ; subtilité de son fondateur ; le peu de durée de son existence, III, 342.

Coctier (Jacques), médecin de Louis XI : son tombeau, II, 256.

Code Justinien : sa découverte ; son influence, III, 57.

— *Théodosien* : en usage parmi les Gaulois de la première et seconde race, III, 87.

Coësre (le Grand), chef des bohémiens, des gueux et mendiants valides de Paris, VII, 144 ; ces gueux lui payaient une contribution, 145.

Cœur (Jacques) : bienfaiteur du collège des Bons-Enfans, II, 278 ; rend des services éminens à Charles VII ; est exilé et dépourvu de ses biens, III, 367.

Cœurs de Catherine de Médiocis, de Henri II, de Charles IX : mauvais cœurs ; monument sépulcral qui leur fut élevé, III,

294. — de Louis XIII et de Louis XIV, IV, 338.

Coffin, conseiller au Châtelet : étant malade demande les sacrements ; son curé les lui refuse ; le parlement embrasse sa cause, VII, 379 et 380.

Cogneau (Léonard), religieux augustin : soutient qu'il est permis de tuer les rois tyrans, V, 307.

Coiffe des nouveau-nés : origine du proverbe : *il est né coiffé* ; les magiciens s'en servent ; elle porte bonheur à ceux qui s'en munissent ; pour accroître sa vertu on la fait bénir sur l'autel pendant la messe ; combat de deux prêtres dans l'église du Saint-Esprit au sujet d'une de ces coiffes, III, 187 et 188.

Coiffeurs des dames : leur grand nombre à Paris sous Louis XV ; ont un procès contre les perruquiers et le gagnent, VIII, 290.

Coiffures des femmes : leur hauteur ; leur abaissement ; ce qui en résulte, IV, 72 ; VIII, 282 et 283 ; ces coiffures sont à la grecque ainsi que celles des hommes ; objet de grands soins, 289 et 290 ; Leur excessive hauteur cause des querelles aux spectacles ; réglemeut fait à ce sujet par le directeur de l'Opéra ; elles s'abaissent, 487.

Coiffures à l'enfant : son auteur ; cause de cette mode ; elle est imitée partout, VIII, 487.

Coignée (l'ordre de la), VIII, 94.

Cointre, graveur et poète : mis à la Bastille ; pourquoi, VII, 362.

Colardeau : compose plusieurs

pièces pour le théâtre des demoiselles Verrières, VIII, 144.

Colas (René), religieux : accusé d'hérésie ; jugé par la chambre ardente, IV, 120.

Colbert, ministre de Louis XIV : son tombeau, II, 500 et 501 ; donne une nouvelle activité à la manufacture des tapis façon de Perse ou de la Savonnerie, V, 172 ; fonde l'académie des Inscriptions dans le but de caresser l'orgueil de Louis XIV, VI, 311 ; contribue puissamment à la gloire du règne de Louis XIV ; le bien et le mal qu'il fait ; l'époque de sa mort est celle de la décadence du règne de Louis XIV, 313 et 314 ; nommé surintendant des finances ; veut changer les dessins fournis par l'architecte Leveau pour la construction du Louvre ; consulte les architectes de France, 427 et 428 ; consulte ceux d'Italie ; fait venir le cavalier Bernin, 428 et 429 ; honneurs qu'il lui fait rendre sur sa route, 429 et 430 ; est mécontent de cet architecte, 431 ; voudrait le renvoyer ; mais il voudrait que ce renvoi vint du roi ; moyen inutile qu'il emploie ; est tiré d'embarras par la demande que fait le cavalier Bernin de quitter Paris, 432 et 433 ; pour hâter les travaux fait supprimer plusieurs fêtes, vers à ce sujet, 434 ; propose d'élever l'arc de triomphe du faubourg Saint-Antoine, VII, 2 ; fait venir Cassini à Paris, 13 ; pour flatter l'orgueil de Louis XIV fonde le petit conseil ou la petite académie des Inscriptions, 21 et 22 ; présente les quatre membres de cette académie à Louis XIV, 22 ;

fonde l'Académie des Sciences, 25 ; consent à ce que cette académie s'occupe de théologie ; renonce à ce projet, 26 ; pensions qu'il détermine Louis XIV à accorder aux gens de lettres ; comment ces pensions sont payées d'abord ; comment elles cessent de l'être, 27, 28 et 29 ; fonde l'Académie d'Architecture, 29 ; enrichit la bibliothèque du roi d'une grande quantité de livres et d'objets précieux, 40 ; envoie en Orient le père Vamleb, savant orientaliste, 42 ; achète deux maisons voisines de son hôtel pour agrandir la bibliothèque du roi, 45 ; achète la maison des Gobelins ; y fait construire des ateliers ; y place différens ouvriers, 66 et 67 ; érige la manufacture des glaces en manufacture royale ; y fait construire plusieurs bâtimens, 69 ; ses institutions nouvelles ont une puissante influence sur les sciences, les arts et les mœurs, 215 et 216 ; protège les gens de lettres et les savans, 216 ; toutes les réformes et institutions tendantes aux progrès de la civilisation sont l'ouvrage de ce ministre, 235 ; favorise les penchans de Louis XIV, 243 ; ce roi lui est redevable de tout ce qui s'est fait de grand sous son règne, 244 ; ses institutions multiplient le savoir, 297 ; enlève à la ville de Poissi son marché, et le transfère à Sceaux dans sa terre, IX, 162.

Colbert, évêque : blâme dans les convulsions les secours meurtriers, VII, 369 et 370.

Colbert (le chevalier) : associe la cruauté à ses débauches, VII, 227, 228 et 229 ; est renfermé

et battu par son père, 229 ; couplets contre lui, 230.

Colenot : parvient à diviser les membres du Musée de Paris, VIII, 372.

Coligni (*Odet de*), cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais : embrasse les opinions de Luther, IV, 105 ; assiste à une magnifique procession faite contre les luthériens, 115.

Coligny (*Gaspard de*), seigneur de Châtillon, amiral de France : après l'assassinat du prince de Condé, est déclaré chef du parti protestant, IV, 245 ; son portrait ; refuse de se rendre à la cour, 247 et 248 ; cède enfin aux sollicitations de ses amis qui l'invitent à se rendre au vœu de Catherine de Médicis, 249 ; il arrive à cette cour, y est comblé de caresses et de bienfaits ; ce que lui dit le roi de France ; il est séduit, 249 et 250 ; divers avis qu'il reçoit sur le projet des massacres, 253 et 254 ; divers partis s'accordent à faire assassiner Coligny, 257 ; voulait quitter Paris pendant les noces de Marguerite de Valois, mais il y est retenu pour des affaires importantes ; lettre qu'il écrit à son épouse à ce sujet, 258 et 259 ; sortant du Louvre et se rendant à son logis, il reçoit un coup d'arquebuse chargée de deux balles ; est gravement blessé, 259 et 260 ; Charles IX vient le visiter ; ce qu'il lui dit, 262 et 263 ; Coligny se plaint à ce roi de plusieurs violations ; lui adresse des reproches que le roi élude, 262 et 263 ; les gardes que le roi lui donne sont commandés par son ennemi ; détails de son assassinat ;

nom de ses assassins ; paroles qu'il leur adresse ; sa contenance imposante dans ce terrible moment ; son corps est jeté par la fenêtre de sa chambre, et foulé aux pieds par le duc de Guise, 265, 268, 269, 270 et 271 ; sa tête est détachée de son corps et envoyée à Rome ; son corps, mutilé par le peuple, pendu au gibet de Montfaucon en est retiré et enterré honorablement à Chantilly, 272 ; son portrait au cabinet des estampes de la bibliothèque du roi, VII, 52.

Collisée, édifice et jardin destiné à des fêtes, à des spectacles : but de cet établissement ; ce but est changé ; frais de sa construction, VIII, 107 et 108 ; son ouverture ; son grand salon ; description de l'édifice, 108, 109 et 110 ; divers spectacles qu'on y donne, 111 ; il est fermé et démoli, 111.

Collations : signes des initiations aux mystères, VIII, 66.

Collé : son théâtre de société, sur quel théâtre ses pièces étaient jouées, VIII, 144 et 291.

Collections diverses contenues dans le Palais-Royal, VI, 63 et 64.

Collège royal de Bourbon : quel lycée il a remplacé, VIII, 333.

Collège des Danois : premier exemple d'un collège fondé à Paris ; ses divers emplacements, II, 64 et 65.

Collège des Lombards, de *Tournai* ou d'*Italie* : rebâti pour les prêtres irlandais, VI, 340 et 341.

Collège Mazarin, ou des *Quatre-Nations* : son origine ; sa description, VI, 420, 421 et

422 ; sa bibliothèque, 422 et 423 ; érigé en *Palais des Beaux-Arts* ; description de son nouvel état, 423 et 424 ; rapport de son édifice avec celui du Louvre, 424 et 425.

Collège de Narbonne : voyez *Narbonne*.

Collège de Clermont : professé par les jésuites ; son origine ; son établissement, IV, 221, 222 et 223 ; rétabli sous Louis XIII, V, 362 et 363 ; change de nom ; en quelle occasion ; vers faits à ce sujet, punition de leur auteur, 364 et 365 ; différentes dénominations de ce collège, 366 ; ses cachots, 365 et 366.

Collège de Louis-le-Grand : origine de ce nom donné au *collège de Clermont*, V, 364 et 365 ; est purgé des jésuites et réorganisé, VIII, 158 et 159.

Collège royal de France : quels collèges existaient autrefois sur son emplacement, III, 149 et 179 ; François I^{er}. le fonde sans lui construire un bâtiment ; Henri IV veut lui en élever un ; construit sous Louis XV ; sa description ; nombre de ses cours ; sciences qu'on y enseigne, IV, 144, 145, 146 ; VIII, 334, 335 et 336 ; presque tous les professeurs embrassent les opinions de Luther, IV, 105 ; ces professeurs dénoncés par le syndic de l'Université sont interrogés par le président Lisset ; prétendu délit qu'on leur reproche, 111 ; son origine, ses premiers professeurs ; sciences qu'on y enseigne ; n'a point d'abord de bâtiment qui lui soit propre ; commencement de la construction des bâtimens de ce collège, 144, 145 et 146 ;

Henri IV entreprend de construire les bâtimens de ce collège, 146.

Collège du Mans : sa fondation ; acheté par les jésuites ; transféré rue d'Enfer ; destination actuelle de ses bâtimens, IV, 143 et 144.

Collège de Sainte-Barbe. Voyez *Barbe (Sainte)*.

Collège de la Merci. Voyez *Merci*.

— *des Grassins* : son origine, ses fondateurs, sa destination actuelle, IV, 230.

Collèges. Voyez leurs noms particuliers, et leur dénombrement, IX, 357 et 358.

— leur état misérable au quatorzième siècle, III, 243 ; ceux de Navarre, de Bourgogne, des Bons-Enfans, du Cardinal Lemoine, de Boncourt et de Justice, ont des théâtres où se jouent des comédies, et même des tragédies ; on prohibe ces théâtres, 438 et 439 ; voisins des lieux de débauches, IV, 28 ; étaient des espèces d'hospitaux, ils en portaient le nom, II, 278.

— établis à Paris, depuis le règne de Louis VII jusqu'à celui de Louis IX, exclusivement. Voyez collège de *Constantinople*, des *Bons-Enfans*, rue de ce nom et des *Bons-Enfans*, rue *Saint-Victor*, II, 277, 278 et 279.

— fondés à Paris sous le règne de Philippe-Auguste. Voyez collèges de *Constantinople*, des *Bons-Enfans*, etc.

— de l'Université, convertis en étabes pendant le siège de Paris, V, 97.

— dont les écoliers sont en état

de révolte, IV, 373, 374, 375 et 376.

Collier (Jeanne), veuve Basin, sorcière : pendue à Paris, IV, 448.

Collier d'or des femmes, IV, 71.

Collier (affaire du) : jette de la déconsidération sur des personnes de la cour, VIII, 304, 305 et 466 ; le cardinal de Rohan en partage le scandale, 470 et 471.

Collinance, rivière : combien elle fournit de pouces d'eau au canal de l'Ouroq ; analyse de ses eaux ; ses résultats, IX, 202, 203 et 207.

Collines qui environnent Paris, I, 30.

Collines de la rive droite de la Seine : appartiennent à la formation gypseuse, I, 39, 40 et 41.

Cologne (royaume de), dont Sigebert était roi, et dont s'empare Chlodovech, I, 314 et 315 ; Chlodovech vient à Cologne ; fait un discours au peuple, et s'y fait proclamer roi, 315.

Colombier (rue du) : époque où cette rue fut pavée pour la première fois, IV, 265.

Colonia, maître des requêtes : ce qu'il répond aux plaintes du peintre Restout fils, VIII, 421.

Colonies anglaises : Louis XVI favorise leur insurrection ; guerres ouvertes et guerres sourdes qui en résultent, VIII, 303 et 304.

Colonne (*Pierre*), cardinal : étrange concession que lui fait le roi Philippe-le-Bel, III, 62.

Colonne érigée à l'hôtel de Soissons par Catherine-de-Médicis :

- pourquoi, IV, 220, 221, 445 et 446.
- Colonne de Catherine de Médicis* : dépendante de l'hôtel de Soissons ; comment elle a été conservée, VIII, 8 et 9 ; sa description ; sa sphère, 9 et 10 ; sa hauteur, 10 et 11 ; ses ornemens, sa destination primitive, 11 ; objet de curiosité ; elle devient utile ; son cadran solaire, sa fontaine, 11 et 12.
- *départementale*, en charpente et en toile : remplace la figure de la liberté ; ce qu'on trouve et ce qu'on met dans ses fondations, VIII, 38 et 39 ; érigée à la place de la statue de la liberté ; on n'en a vu que l'image, IX, 124.
- *triumphale de la place Vendôme*, IX, 303 ; sa hauteur ; ses autres dimensions ; sa description, 303, 304 et 305 ; son inscription ; statue de Bonaparte placée sur sa cime, 305 ; cette statue est enlevée ; ce qu'on y a substitué, 305 et 306.
- sans chapiteaux à l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, et à celle de Saint-Etienne-du-Mont, II, 252 et 263.
- Coman* (la demoiselle de) : sa déclaration sur les instigateurs de l'assassinat de Henri IV, V, 307.
- Comballet* (la duchesse de), nièce et maîtresse du cardinal de Richelieu, V, 332.
- Combat* entre les Romains et les Gaulois, dans la plaine d'Issy, I, 79.
- donné dans l'église de Sainte-Geneviève, entre les serviteurs du pape et ceux de cette abbaye : le roi, qui s'y trouve, reçoit des coups ; un tapis, objet de la quercelle, est déchiré ; les combattans sont ensanglantés, II, 76.
- Combat* avec effusion de sang, dans l'église de Notre-Dame de Paris, II, 186.
- que se donnent les Cordeliers de Paris, et qu'ils soutiennent contre la force publique, II, 388, 392 et 395.
- entre les religieux du couvent des Grands Augustins et des huissiers : monument érigé à ce sujet, II, 438 et 439.
- entre des aveugles et un cochon ; danger, description et origine de ce jeu, IV, 62 et 63.
- sanglant entre des pages et laquais, et des commissaires et archers, VI, 114 et 115 ; combat à la vallée de Fécamp ; à la porte de Saint-Antoine entre des brigands et les protestans revenant du prêche, 120, 121 et 122.
- qui se donne sur le quai des Orfèvres, VI, 282.
- du faubourg Saint-Denis, VI, 285 et 286 ; combat du faubourg Saint-Antoine, 286, 287 et 288.
- *du Taureau* : époque de l'établissement de ce spectacle barbare ; des dames prennent plaisir à voir couler le sang, VIII, 417.
- Combats judiciaires* : coutume barbare où les plaideurs se battaient devant les juges, II, 112 ; le pape Pascal II confirme au chapitre de Notre-Dame la possession de l'inique coutume de ces combats, 179 ; le pape Eugène III confirme aussi cette coutume, 180 ; le plaideur ou combattant qui faussait la cour était tenu de se battre contre sa partie adverse, contre les témoins, contre tous les juges,

et de les vaincre les uns après les autres, sinon il était pendu, 182; droit que sollicitent les seigneurs ecclésiastiques de Paris, 177 et 178; comment cette coutume barbare fut introduite en France; les moines de Saint-Denis paraissent être les premiers qui en sollicitent l'exercice, 177 et 178; les moines de Saint-Germain-des-Prés, les chanoines de Notre-Dame sont en possession de cette coutume, 178 et 179; elle était encore en vigueur au quatorzième siècle, et les abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Martin-des-Champs tenaient toujours leurs lices ou champs-clos, III, 259; un de ces combats, donné en 1386 dans le champ-clos de Saint-Martin-des-Champs entre Jacques Legris et Jean Carrouges; le vaincu, déclaré coupable, fut dans la suite reconnu innocent, 259.

Combles des édifices du seizième siècle: leur élévation; s'accordent mal avec l'architecture grecque; IV, 213.

Côme et Saint-Damien (Saint), église paroissiale: son origine; sa description; son cimetière; ses charniers; son infirmerie; ses tombeaux; supprimée, II, 255, 257; singulière épitaphe qui s'y trouvait, 259.

Comédie française: son théâtre, aujourd'hui l'*Odéon*; sa construction donne naissance à un quartier composé de sept rues, VIII, 427 et 428.

— *bourgeoise*, VIII, 141, 142, 143, 144 et 145.

Comédiens de l'hôtel de Bourgogne: une de leurs pièces, prohibée par le prévôt de Paris,

et permise par le parlement; contributions auxquelles ils sont assujétis, IV, 348 et 349; leur principal acteur; annoncent leurs pièces au carrefour de Saint-Eustache, au son du tambour, 349; sont persécutés par le curé de Saint-Eustache; s'en plaignent au parlement; lui demandent la permission d'ouvrir leur théâtre à trois heures après midi, et l'obtiennent, 349 et 350; tableau que fait un écrivain de leurs spectacles; les spectateurs jouent aux dés, boivent et se battent dans le parterre; les acteurs, vêtus en habits sacerdotaux, représentent les cérémonies de l'Eglise, 350, 351 et 352; sont protégés par Henri III; jouent une pièce où figure un roi *Mabrian*; jouent des tragédies ridicules, 352 et 353.

Comédiens espagnols: établis à Paris; deux d'entre eux tuent une actrice, leur canarade, et jettent son corps dans la Seine, V, 205.

— *italiens*: s'établissent à Paris en 1570; le parlement s'occupe de la cherté des places de leur théâtre, et s'oppose à leur établissement dans cette ville; une autre troupe de comédiens italiens vient à Paris en 1576; elle est forcée par le parlement d'en sortir; une autre troupe de comédiens italiens appelés *Gli Gelosi* vient en France; est faite prisonnière par les protestans; le roi paie sa rançon, IV, 353 et 354; elle joue à Blois, puis à Paris, à l'hôtel de Bourbon; le parlement s'oppose à leur spectacle; il est contraint de le tolérer, 354 et 355; appelés par le cardinal Mazarin, jouent

leurs farces sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne; divers personnages de leurs comédies; origine de ces personnages, VII, 85 et 86; notice sur le caractère de leurs principaux acteurs, 86, 87 et 88; leur théâtre est fermé; pourquoi; retournent en Italie, 89 et 90; ils sont remplacés par une nouvelle troupe italienne, 90; attirent plus la foule que les comédiens français, 279.

Comédiens français : noms des plus célèbres sous Louis XV; sont moins rétribués que les acteurs des Italiens, VIII, 113; sont excommuniés; pourquoi, 113 et 114; essaient de secouer le joug de cette réprobation; Louis XV s'y oppose; ne sont pas assez persuadés que ce qui est utile doit être préféré à ce qui est agréable; leur fierté passe les bornes, 114 et 115; exemple à ce sujet; ils sont emprisonnés, 115, 116 et 117; oppriment l'Opéra-Comique, 126.

— *de bois* ou *marionnettes* : Audinot leur substitue des enfans, VIII, 128. Voyez *Théâtres*.

Comètes : objet d'épouvante pour les princesses, IV, 446; lieu particulier où on les observe à l'Observatoire, VII, 16.

Comines (Philippe de), historien : son tombeau; ses talens; ses mœurs, II, 436; est renfermé dans la tour de la Conciergerie, IV, 317.

Comité des Ligueurs : de combien de personnes il est composé; objet de ce comité, V, 13; lieux de ses séances secrètes, 13 et 14; nommé dans la suite *Conseil des Seize*; pourquoi; met moins de mystère dans ses délibérations; se te-

nait en 1588 dans la maison des jésuites de la rue Saint-Antoine, V, 30; dans la maison de Santeuil, près Saint-Gervais, 31.

Comité Breton : origine de la société des Amis de la Constitution, VIII, 378 et 379.

Comité de surveillance : complot qui lui est dénoncé, VIII, 319.

Commentateurs : facilitent l'étude de l'antiquité, V, 297 et 298.

Commerce. Voyez *Place du Commerce*.

— *de Paris* sous la première race : entraves qu'il éprouve, I, 301; fort lucratif; ceux qui le font s'enrichissent, 302 et 303.

— sous la seconde race : son état déplorable à la fin de cette dynastie, I, 467.

— (*tribunal du*) : son origine; sa situation, IV, 231.

Commissaires de police : un d'eux arrive chez la Neveu pour y faire cesser le désordre; le duc d'Orléans lui inflige une peine, VI, 171 et 172; conduite reprochable des commissaires au Châtelet, 179; leur nombre, IX, 351.

Commission temporaire des arts : de combien de membres elle est composée, IX, 103.

Commission des contributions directes : emplacement qu'elle occupe, IX, 353.

Commission des monumens : établie pour leur conservation, IX, 93.

Commolet, prédicateur séditieux pendant le siège de Paris, V, 97.

Communautés religieuses de Paris : invitées de venir au se-

- cours des pauvres de l'Hôpital général éprouvant une grande disette; elles s'y refusent, VI, 394 et 395.
- Communautés religieuses d'hommes* sous le règne de Louis XIII, V, 337.
- *religieuses de filles* sous le règne de Louis XIII, V, 376; sous le règne de Louis XIV, VI, 344; plusieurs dont l'existence est illégale sont supprimées, 372 et 373.
- *religieuses* sous le règne de Louis XV: pour subvenir aux besoins de celles dont Louis XIII et Louis XIV avaient surchargé cette ville, on établit des loteries; les communautés établies sous Louis XV ont un but utile, VII, 413 et 414.
- *religieuses des deux sexes*: se dépeuplent sous Louis XV, VIII, 175.
- Commune de Paris*: est divisée d'opinion; par l'effet de quels hommes, VIII, 329.
- Compagnies (grandes)*: troupes de brigands commandés par de grands seigneurs; leurs actions atroces, III, 332, 455, 456 et IV, 2 et 3.
- Compagnons du devoir*: comment ils sont admis dans les villes d'Allemagne; leurs diverses dénominations en France, VIII, 77 et 78; leur mode d'initiation à Paris, 78, 79, 80, 81, 82 et 83.
- Compan*, membre du comité de la Ligue à Paris, V, 31; échevin; est arrêté à Blois lors du massacre des Guises, 56; membre du conseil des Seize, V, 65.
- Compétens*: grade des initiés aux mystères du christianisme, VIII, 68.
- Complimens*: on vendait à Paris sous Louis XIV des formules de complimens, VII, 275.
- Comptes (chambre des)*, aujourd'hui *Cour des comptes*: son origine, III, 108; faisait partie du parlement; sa composition; sa réorganisation en cour des Comptes; sa nouvelle composition, 109; ses bâtimens, 110.
- Comtes*: présidaient les tribunaux; ils avaient pour assesseurs des scabins ou échevins, ou des rachimbourgs, I, 187; agissent en souverains, 187; sont sans cesse en guerre contre les évêques, 192; leur tyrannie; enlèvent les biens des particuliers; les privent de leur liberté; établissent des impôts et péages arbitraires, 452; en quoi consistaient leurs fonctions, 456 et 457; profitent des désordres de la fin de la seconde race pour usurper l'autorité suprême, 455; usurpent l'autorité royale; dans les premiers temps de la seconde race ils sont traités comme des hommes méprisables; des ivrognes; plusieurs capitulaires leur ordonnent d'être à jeun quand ils iront rendre la justice; leur fonction, de temporaire qu'elle était, devient héréditaire; devient une souveraineté, 456 et 457; ils se partagent les lambeaux de l'empire de Charlemagne, 459.
- *de Paris*: notices sur ces comtes, I, 451. Voyez *Audon, Gérard, Etienne, Chouvard*, etc.
- *et comtesses*: ce qu'ils doivent payer lorsqu'ils sont prisonniers au grand Châtelet, IV, 313.

d'Autriche le fait supplier de revenir à Paris ; plaintes du chancelier contre ce prince ; il vient au parlement , 263 et 264 ; s'y justifie et accuse le coadjuteur ; y retourne avec une troupe nombreuse , 264 et 265 ; informé de l'escorte plus nombreuse encore du coadjuteur , il s'en plaint au parlement ; ce qui en résulte , 265 , 266 ; ne vient point à la solennité de la majorité de Louis xrv , 272 ; chef du parti Mazarin , quitte ce parti pour se jeter dans celui des frondeurs , 251 ; le marquis de La Boulaye tente de l'assassiner ; est averti par Mazarin ; flotte entre le parti des frondeurs et celui des Mazarins ; il est arrêté et conduit à Vincennes , 255 ; feintes de ses amis , 256 et 257 ; transféré à Marcoussy et de là au Hâvre , 258 ; couplet qu'il compose pendant sa translation , 258 ; est mis en liberté ; ce qu'en pensent les Parisiens , 261 et 262 ; n'est aimé d'aucun parti , 262 ; mécontent , quitte Paris ; conclut un traité avec le duc de Bouillon ; se rend à Montrond , place forte du Berri , et dans son gouvernement de Guyenne , et lève l'étendard de la révolte , 272 et 273 ; envoie deux gentilshommes à Paris pour tuer le coadjuteur , 274 ; des brigandages et attroupemens séditieux sont le prélude de l'entrée du prince de Condé à Paris ; accueilli par le duc d'Orléans , va au parlement ; ce qu'il y dit ; 276 et 277 ; son armée occupe les environs de Paris ; ce que lui dit un gentilhomme auvergnat qui ne le connaissait pas , 276 ; a de nombreux partisans à Pa-

ris , 280 ; après la levée du siège d'Étampes , fait avancer son armée vers Paris , et la fait camper entre Surène et Saint-Cloud , 283 ; ses faux calculs ; croit l'armée de Turenne partie de Saint-Denis ; fait construire un pont à Saint-Cloud , son armée y passe ; ordre qu'il donne au sieur de Lenques , 284 et 285 ; ne peut être averti de son erreur ; range son armée en bataille dans la rue du faubourg Saint-Antoine , 285 et 286 ; profite des barricades que les habitans du faubourg Saint-Antoine avaient dressées , pour se préserver du pillage des troupes de Lorraine ; fait percer les maisons de la rue de ce faubourg , 286 ; menacé d'être attaqué sur ses deux flancs , se retire sur Paris ; on lui refuse l'entrée à plusieurs portes de cette ville ; il parvient à entrer par celle de Saint-Antoine ; est favorisé dans sa retraite par le canon de la Bastille ; entre dans Paris avec un air triomphant , 287 et 288 ; ses fautes , ses talens , son orgueil , sa vaine gloire ; fait renaître le trouble à Paris , 288 et 289 ; fait concourir la violence avec l'intrigue pour arriver à son but ; fait remplir la place de Grève de soldats de son armée ; tumulte et violences qu'ils y commettent , 289 et 290 ; ce qu'il dit de l'opinion des membres de l'assemblée , 291 ; donne à ses troupes l'ordre de lever le siège de l'Hôtel-de-Ville , 295 ; nomme aux magistratures de Paris , *ibid.* ; auteur du tumulte arrivé à la place de Grève , 291 , 292 , 293 et 294 ; se retire de Paris , 298 ;

succès de ses exploits militaires, 298, 299, 300 et 301 ; s'humilie devant Mazarin, demande pardon au roi, 302 et 303.

Condé (Louis Joseph, prince de) : est à la tête d'une petite armée, VIII, 313 ; décrété d'accusation, 318.

Condé (hôtel de) : son emplacement est acheté par le corps municipal de Paris, pour y faire construire le Théâtre-Français ; ancien état de cet emplacement, VIII, 395 et 396 ; Louis XIV le retire de la ville pour le donner au prince son frère ; on y construit le Théâtre-Français, 396.

Conférence (porte de la) : où elle était située, IV, 360.

Confesseurs : sont autorisés à absoudre les rois et reines de France de la violation de leurs sermens, III, 184.

Confesseurs des religieuses : doivent être choisis par les évêques, et non par les abbesses et les chapelains, II, 351.

Confesseurs de Paris, sous le règne de Henri III : abus qu'ils font de la confession, V, 28 ; on s'en plaint, ils ne changent point de maxime ; dogme nouveau qu'ils mirent en avant, 29.

Confesseurs femelles, VII, 371.

Confesseurs : espions et instrumens dévoués au cardinal de Richelieu ; conseil donné à Louis XIII à ce sujet, VI, 159 et 160.

— *des rois :* est, par hérédité, conservée dans l'ordre des jésuites, VI, 159 et 160.

Confession : n'était pas en usage au septième siècle ; l'évêque de Clermont donne la communion

au comte Eulalius sans exiger qu'il confesse le crime dont il est accusé, I, 385.

— *auriculaire :* commence à être en usage en France pendant la plus extrême barbarie, II, 199 200 ; on la refusait aux criminels condamnés à la mort ; à quelle époque on commença à la leur permettre, IV, 78 ; abus qu'en font les prêtres ligueurs, V, 28 et 29 ; refusée à ceux qui se sont réjouis à l'entrée de Henri IV à Paris, 121. — (produits de la) : accord fait à cet égard entre le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois et le curé de Saint-Eustache, II, 495.

Confessionnaires remarquables, V, 155.

Confidentères. Voyez Custodinos.

Conflans (Jean de), maréchal de Champagne : poignardé en présence du dauphin Charles, par les ordres d'Etienne Marcel, III, 218.

Confl... (le duc de) : assiste à un souper chez la Brissaut ; on promet de lui livrer une jeune fille, VIII, 241 et 242.

Conformités remarquables entre saint Denis et le dieu Bacchus, I, 218 à 225.

Confrérie (grande) des bourgeois de Paris : dans quelle église elle est placée ; titre que prend le chef de cette confrérie, II, 239.

Confrérie des avocats et des procureurs, III, 170.

Confrérie des drapiers, II, 430.

Confrérie de la Madeleine, établie par Charles VIII, VI, 416.

Confrérie de Saint-André, établie dans l'église de Saint-Eustache : motif de cet établisse-

ment; couronnes de roses dont les confrères ornent leur tête; prélude de scènes atroces, III, 492.

Confrérie de Saint Côme et de Saint Damien, III, 4.

— *du Saint-Sépulcre*, dite *confrérie de l'Aloyau*: tentatives pour l'ériger en ordre de chevalerie, III, 164 et 165.

Confrérie de la passion: les religieux d'Herminiers, après avoir envahi les biens de l'hôpital de la Trinité, louent la plus grande partie de cet hôpital à des comédiens, II, 275; leurs représentations inspirent aux Parisiens le goût du spectacle, III, 410 et 411; leur théâtre; pièces qu'ils jouaient; citations de quelques-unes de ces pièces, 412, 413 414 et suiv.; bouffonneries indécentes qu'ils mêlaient au sujet religieux de la passion, 417 et 418; transportent leur théâtre en différens lieux, 420, spectacle qu'ils offrent à Louis XI, lors de son entrée solennelle à Paris, IV, 7; sont dépouillés de leurs prétentions sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, VII, 85.

— *de la passion de Notre Seigneur*, dont les confrères étaient des acteurs de spectacles: son établissement protégé par Charles VI, III, 337, 338 et 339; nature des spectacles qu'ils donnaient au public, 339 et 340.

— *du cabinet*: où la dévotion était mêlée à la plus sale débauche, IV, 408 et 409.

— *des cinq plaies de Notre-Dame de pitié*, II, 41.

— *politique*: établie à Notre-Dame, dont Etienne Marcel est

le chef, et où, pour la première fois, on met en question la puissance illimitée des rois, III, 209.

— *de métiers*: supprimée, III, 473.

— *de la congrégation du chapellet*: foyer de sédition, établi par les jésuites; obligation des confrères; les Seize et l'ambassadeur d'Espagne en étaient membres; indulgences exorbitantes que le pape accordait à cette confrérie, V, 70 et 71.

— *du cordon et du saint nom de Jésus*: association politique, composée de furieux ligueurs; ses réglemens; ordre qu'elle adresse au parlement, V, 70.

— *du rosaire*: on y proposa d'enrôler tous les soldats de l'armée, afin de prendre très-facilement les villes de La Rochelle et de Montauban, VI, 146 et 147.

— *de Sodomites*, VIII, 185: est protégée par des hommes puissans; ce qu'en dit le régent, 185; ce qu'en pense l'abbé Dubois, 186.

Congé: impôt perçu sur la halle aux poissons, III, 29.

Congrégation des missions: établie à Saint-Lazare, par Vincent de Paule, II, 66.

— *de Notre-Dame (filles de la)*: époque de leur établissement à Paris; leur suppression, VI, 344.

Congrégations séculières et ecclésiastiques: sont supprimées, VIII, 323 et 324.

Congrès: ce que c'était; aboli sous Louis XIV; à quelle occasion, VII, 217 et 218.

Conjuration d'Amboise, IV, 181.

Connaissances humaines: mar-

chent à leur perfectionnement malgré la décadence du goût et des beaux arts; pourquoi, VII, 295 et 297.

Connétable : origine de cette fonction, I, 195.

Connétable : tribunal siégeant à la table de marbre de la grand-salle du palais, III, 97 et 114.

Conrad, comte de Paris : est assez puissant pour, de concert avec l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, convoquer une assemblée des grands dignitaires de l'Etat, où ils engagent Louis, roi de Germanie, à se rendre en France, I, 454 et 455; leurs propositions sont rejetées par Louis de Germanie; ils reviennent à Paris, couverts de honte, et pillent tout ce qui se rencontre sur leur passage, 455.

Conrart, homme de lettres : chez lequel l'Académie Française tint long-temps ses séances, VI, 55.

Conseil des trente-six : destiné à diriger le dauphin Charles; sa composition, III, 207, 210 et 213.

— *du roi* : érigé en cour souveraine, est nommé ensuite *grand conseil*, III, 389 et 390.

— *des Seize* : on y propose d'arrêter Henri III, V, 30 et 31; propose à la Sorbonne la question de savoir si les Français avaient le droit de faire la guerre au roi Henri III, 58 et 59; fait arrêter les membres du parlement, qui ne s'étaient pas trouvés au palais lorsque Bussy Le Clerc vint pour les saisir; fait sortir de la Bastille ceux qui avaient voulu partager généreusement le sort de leurs confrères, et qui n'étaient point proscrits, 61 et 62; les mem-

bres de ce conseil pillent les maisons des riches qui n'étaient point ligueurs, 64; ses diverses organisations; comment il est composé; crée le duc d'Aumale gouverneur de Paris; ses membres mécontentent le duc de Mayenne; pourquoi, 65 et 66; éloge de ce conseil; il est présidé par le duc de Mayenne, qui fait pendre quatre de ses membres, 66, 67 et 69; et qui prohibe les réunions secrètes, 67; fait exécuter à mort Barnabé Brisson, premier président du parlement, Larcher, président de cette cour, et Tardif, conseiller au Châtelet, 67; réduit à douze; pourquoi; perd son crédit, 68.

Conseil général de la Ste.-Union ou des *quarante* : sa composition, V, 68; époque de sa première séance; confère le titre de lieutenant-général de l'état royal et couronne de France au duc de Mayenne; augmenté de quatorze membres, et dissous par ce duc qui fait pendre quatre de ses membres, 68, 69 et 70.

— *secret* : tenu à Blois, où l'on délibère sur l'exécution du projet des massacres; noms de ceux qui y assistaient, IV, 251; conseil tenu au Louvre sur l'exécution des massacres; noms des assistans; propositions qu'on y fait, 264 et 266.

— *d'Avis* : ses attributions sous le règne de Louis XIII, VI, 159.

— *général de la commune* : sa composition, VIII, 450.

— *général des prisons* : ses attributions, IX, 299.

— *des anciens* : fait partie du gouvernement institué par la Constitution de l'an III, IX,

125, 127 et 129; fait exécuter d'immenses réparations dans le jardin des Tuileries, VI, 453, 454 et 455.

Conseil des Cinq-Cents: fait partie du gouvernement institué par la Constitution de l'an III, IX, 125, 127 et 129; salles qu'il occupe, 129; décrète l'établissement du Conservatoire des arts et métiers, 104 et 105.

— *des prises*: emplacement qu'il occupe, IX, 353.

Conseillers au parlement: sont, suivant le prédicateur Maillard, des juges iniques et vénaux, IV, 26 et 27.

— *de la cour des aides*: traités de sots par Henri IV; pourquoi, V, 200.

Conseils des rois, au commencement de la troisième race: leur composition est l'origine du parlement, III, 88 et 89.

Crieurs de vin, *Conseillers-Langueyeurs de porcs*: charges ridicules créées par Mazarin, VI, 231 et 232.

Conservateur (le): ouvrage périodique, où l'on fait l'apologie des massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 306.

Conservatoire de musique. Voy. *Ecole royale de chant, de déclamation et de danse*, VIII, 342 et 343.

— *des arts et métiers*: établi par la convention nationale; sur le rapport de qui; son origine est mal exposée par le directeur actuel, IX, 102 et 103; de quels dépôts il a été composé; son organisation définitive; à qui elle est due, 104 et 105; éprouve quelques oppositions; un représentant les combat; éloge de cet établissement, 105 et 106; est définitivement éta-

bli; on y fonde une école gratuite, 106 et 107; ses réglemens; description de ses salles, 107, 108, 109, 110, 111, 112 et 113.

Consistorium: nom d'une des salles du palais des Thermes, I, 123.

Consommation sous Louis XIV, VII, 191.

— de livres de pain, de boissons, de bœufs, moutons, porcs, des viandes et poissons dans Paris, VIII, 458 et 459; de combustibles, de comestibles de diverses espèces, de savon, de toiles, de métaux, 460; de cuirs, peaux, pelleteries, pailles, foin, avoine, de bois de construction, de pierres de taille, de moellons, de plâtre, de chaux, d'ardoises, de tuiles, 461; somme de la consommation annuelle, 461 et 462.

— faites à Paris, en denrées de carême, pendant deux années, VIII, 462.

— *annuelle* des hôpitaux civils de Paris, IX, 13 et 14; tableau de la consommation des hospices et hôpitaux civils, pour l'année 1818, IX, 401.

— (*tableau de la*) de boissons, viandes, fourrages, comestibles, matériaux, bois, etc.; pendant les années 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, IX, 398 et 399; observations sur ce tableau, 400; de farine, de pain, de pommes de terre, de marée, poissons d'eau douce, beurre et œufs, 402 et 403.

Conspiration prétendue: formée par les Juifs, les lépreux et le roi de Tunis, tendant à empoisonner tous les puits et toutes les fontaines du royaume; cause le supplice de plu-

- sieurs personnes, III, 140 et 141.
- Conspiration* contre la vie des membres de l'assemblée législative : est déjouée, VIII, 319.
- Constance*, reine de France : ne peut venir au secours de Fulbert, évêque de Chartres, contre les attentats de Geoffroi, vicomte de cette ville, II, 147, et 148.
- Constance*, fille de Guillaume, comte de Provence : épouse le roi Robert ; sa conduite, ses mœurs, II, 9 ; arrache un œil à son confesseur, 119.
- Constance Chlore* : paraît être le fondateur du palais des Thermes de Paris ; son long séjour dans la Gaule ; la tranquillité dont il y a joui autorise cette opinion, I, 136.
- Constant (Laurent)* : tue sa femme, IV, 463.
- Constant, jésuite* : est trouvé déguisé en laïc quelques jours avant l'assassinat de Louis xv par Damien, VII, 399.
- Constantini (Angelo)*, acteur de la comédie italienne : joue le personnage de Mezétin ; écrit l'histoire de la vie de *Tiberio Fiorelli*, dit Scaramouche, VII, 86 et 87.
- Constantinople (collège de)* : son origine ; nommé aussi *Petite Marche*. Voyez *Collège de la Marche*, II, 277 ; III, 361 et 362 ; sa décadence, II, 277.
- Contagion* à Paris sous Louis XIII : remplit les hôpitaux de malades, VI, 209 et 210.
- *sacrée* : un des premiers ouvrages philosophiques qui aient paru à Paris, sous Louis xv, VIII, 208.
- Contes facétieux* : ris indécents, que faisaient des prêtres en célébrant les saints offices, III, 155.
- Conti (prince de)* : son précepteur est égorgé dans ses bras, pendant les massacres de la St.-Barthélemy, IV, 278. — Partisan du parlement et de la Fronde, VI, 243 ; se laisse corrompre par la cour, 248 ; est arrêté et conduit à Vincennes ; son portrait, 255 et 256 ; transféré à Marcoussy, et de là au château du Havre, 258 ; mis en liberté, 261 ; veut se battre contre son frère, *pourpoint bas* ; pourquoï, 142 ; il est petit, bossu, galant, séditieux, et veut être cardinal, VII, 202. — Sa mère croyait pouvoir guérir le prince de ses fluxions, en prenant elle-même un lavement, 250 et 251 ; protecteur de la banque de Law ; se fait chèrement payer sa protection ; argent énorme qu'il en retire ; est réprimandé par le régent, 307 ; ses prodigalités pour des courtisanes, sans savoir pourquoi, VIII, 232. — Ses instances pour que le parlement prenne des informations sur Damien et sur son crime, VII, 395.
- (*la princesse de*) : se fait donner des lavemens lorsque son fils a des fluxions, VII, 250 et 251 ; fait battre, à coups de bâton, le sieur de Termes, qu'elle soupçonne d'être espion, 261 ; dévote et galante ; aime son neveu ; les amours de sa fille, VIII, 179.
- (*hôtel de*) : sur son emplacement est bâti l'hôtel des Monnaies, on avait le projet d'y établir l'Hôtel-de-Ville, VIII, 27 et 28.
- tombeaux d'une princesse et d'un prince de ce nom, dans l'ancienne église de Saint-André-des-Ars, II, 255.

Continence : imposée aux prêtres catholiques , pourquoi , VIII , 270 et 271 ; produit un effet contraire à son but ; condamnée dans un temps , approuvée dans un autre ; la conduite des prêtres qui sont mariés est plus exemplaire que celle des prêtres qui ne le sont pas , 271.

Contrats singuliers par leur forme , au douzième siècle : inscrits sur des baguettes , des morceaux de bois , des manches de couteaux , II , 223 , 224 et 225.

Contrebande faite par des nobles , V , 103.

Contrebande souterraine : travaux faits pour l'empêcher , IX , 228.

Contributions nombreuses perçues aux foires , I , 303 et 307. — de Paris : levées extraordinairement sur chaque paroisse , III , 231 et suivantes.

— nombreuses auxquelles sont assujettis les Parisiens ; celles que levait le clergé , III , 502 et 503.

— réparties et perçues arbitrairement sous Henri IV , V , 290 et 291.

— des Parisiens sous Louis XVI est plus forte que celle de trois royaumes de l'Europe , VIII , 462 et 463.

— mobilière et personnelle , en 1817 , foncière ; droits d'entrée , leur montant , IX , 404 ; octroi aux barrières et autres contributions , 404 et 405.

Contrôleur de fagots : charges ridicules créées par Mazarin , VI , 231.

Convention nationale : succède à l'assemblée législative ; abolit la royauté ; décrète le gouvernement républicain ; met Louis

XVI en jugement , VIII , 330 et 331 ; ses membres les plus influens sont arrêtés ; la minorité devient majorité ; donne une constitution à la France ; ferme sa session , IX , 1 et 2 ; ses institutions et établissemens à Paris ; soutient la guerre contre toute l'Europe ; encourage les sciences et les arts ; il faut distinguer ses actes suivant les temps où elle était dominée ou affranchie , 3 et 4 ; ses ressources tirées de son propre fond ; état des arts qui ont servi à sa défense ; ses diverses découvertes et ses établissemens , 5 , 6 et 7 ; supprime les loteries et les maisons de jeu , VIII , 385 , et IX , 7 ; sa majorité , victimée et pure , fait faire des progrès aux connaissances humaines , 1 , 2 , 7 et 9 ; établit des hospices et hôpitaux , 7 , 8 et 9 ; fait transférer les malades dans des maisons nationales ; forme un comité des secours dans son sein ; établit deux nouveaux hôpitaux ; augmente le nombre des lits de l'hospice Cochin , 8 et 9 ; établit l'hôpital de Saint-Antoine , 15 ; établit le *Musée des tableaux* dans la galerie du Louvre , 83 ; établit le *Musée des monumens français* ; défend de détruire les monumens des arts , 93 et 94 ; établit le *Conservatoire des arts et métiers* , 103 ; ordonne l'essai des télégraphes , les adopte , et gratifie leur inventeur , 115 ; travaille à réparer les maux du régime de la terreur ; le parti de l'étranger en est alarmé ; ce qu'il fait pour ramener le trouble , 125 et 126 ; elle est attaquée par Danican et son armée ; elle obtient la victoire et en use

avec modération, 126 et 127 ; divise Paris en douze municipalités ou mairies, 342.

Conversion étrange, VI, 205 et 206.

—*des protestans* : comment elle s'opérait sous Louis XIV, VII, 159, 169, 170, 176, 177, 178, 179, 180 et 181.

Convoi de vivres : entre dans Paris assiégé ; les riches s'approvisionnent ; les pauvres ne peuvent le faire, V, 86.

Convulsionnaires : leur origine au tombeau du diacre Paris ; sont malades ou trompés ; la persécution est la première cause de leur maladie ; convulsions des protestans des Cévennes ; celles de Paris deviennent l'objet d'une spéculation, VII, 332 et 333 ; il s'établit une société de convulsionnaires ; elle a ses réglemens ; sectes des convulsionnaires ; leurs chefs, 334, 335, 336, 337 et 338 ; divers emplois et classes de convulsionnaires, 339 et 340 ; organisation de leur société, 341 ; leur petit nombre dans les commencemens ; ce nombre s'accroît, 342 ; leurs agitations, leurs exercices ; sont persécutés par le gouvernement ; leur énergie, 342, 343 et 344 ; ridiculisés par Voltaire et autres, 345 et 346 ; progression de leurs erreurs ; font des miracles, 346, 347 et 348 ; deviennent prophètes, 348 ; leurs exercices prennent un caractère d'atrocité, 348 ; détails à cet égard, 349, 350 et 351 ; le gouvernement leur fait fermer le cimetière de Saint-Médard ; vers qu'ils affichent sur la porte de ce cimetière, 351 ; se répandent dans plusieurs autres

lieux de Paris et de la province, 351 et 352 ; le mal en devient plus grand, et leurs exercices en deviennent plus atroces, 352 et 353 ; se font crucifier et clouer les pieds et les mains sur des planches en croix ; détails sur ce supplice et sur plusieurs autres ; leurs prières enfantines, 354, 355, 356 et 357 ; sont chassés par la police de leurs mystérieux repaires, 357 ; le sont à coups de canne par un particulier ; opposent la ruse à la force, 357 ; leurs assemblées clandestines, 360 ; leurs écrits et gravures satiriques, 361, 362 et 362 ; activité de la police pour en découvrir les auteurs, 363 et 364 ; plusieurs sont arrêtés, 364 ; leurs ruses pour soustraire la feuille dite *Nouvelles ecclésiastiques* aux recherches de la police ; bravent le lieutenant de police, 364 et 365 ; leurs placards ; moyen de les afficher dans les rues, 365 et 366 ; les filles convulsionnaires se croient inspirées, disent la messe, confessent, baptisent, etc., 371 ; leurs convulsions ont l'amour pour principe, 372 et 373 ; leurs complaisances pour leurs jeunes secouristes ; devant eux elles étalent leur nudité, et se montrent dans des postures lascives, 373, 374 et 375 ; invitent les hommes à marcher sur leur ventre, sur leur sein, preuves de leur penchant amoureux, 375 et 376 ; ont des aventures galantes, et des enfans provenant des secouristes ou de quelques prêtres : ces aventures sont justifiées par les partisans des convulsions, 376 et 377 ; les con-

- vulsionnaires et leurs ennemis : les sacrements, pourquoi, VII, 386 et 389.
- ont des torts réciproques, 377.
- Convulsions* : (origine et progrès des), VII, 331; deviennent contagieuses; des jeunes filles en sont d'abord atteintes. Convulsions des protestans des Cévennes, pareilles à celles de St.-Médard, 332 et 333; sont accompagnées de folies et de tours de force, VII, 342 et 343; de guérisons miraculeuses, 345, 346, 347 et 348; de prophéties, 348; prennent un caractère atroce, 348, 349, 350 et 351. Voy. *Convulsionnaires*. Sont dirigées par des chefs; des filles de la secte nomment leur directeur *papa*, 354; c'est le *papa* qui les foule aux pieds, qui les bat à coups de bûche, qui leur perce la langue, 355 et 356; convulsions troublées par un commissaire de police, 357; par un particulier, 357; on enseignait à en avoir, 368 et 369; la galanterie s'en mêle, 373, 374, 375 et 376; leur durée; à quelle époque elles ont cessé à Paris, 377; jugement des convulsions, 377.
- Cop* (*Nicolas*), recteur de l'Université : prend la défense d'un ouvrage sur la reine de Navarre; censuré par la Sorbonne; mandé au parlement; se réfugie à Bâle, IV, 110 et 111.
- Copeau* : clos dépendant du bourg Saint-Médard, II, 73.
- Coq* (*Robert le*), évêque de Laon, membre du conseil des Trente-Six; discours qu'il tient aux états-généraux de 1357, III, 209 et 210.
- Coqs* (combats de), au Colisée, VIII, 111.
- Coquelin* (le sieur de) : les prêtres de sa paroisse lui refusent
- Coquillarts* : espèce de mendians valides, VII, 144; comment ils exerçaient leur métier, 148.
- Coquilles* marines et d'eau douce : trouvées dans les environs de Paris, I, 39, 43 et 44.
- Coquilles* du poisson appelé *la Tuillée* : servent de bénitier dans l'église de Saint-Sulpice, VI, 386.
- Corbie* (*Armand de*) : fait bâtir une maison dans le Clos-Bruneau, appelée *Séjour de Corbie*, VIII, 395.
- Cordelières* : couvent de religieuses; son origine; conservaient le manteau de saint Louis; le dépècent pour en faire un ornement d'autel; fondent un autre couvent du même nom; démolition de ce couvent, III, 63; occupent l'hôtel de Beauvais; convertissent une salle de bal en église, V, 394 et 395; leur suppression.
- Cordeliers* ou *frères mineurs* : viennent à Paris; y sont froidement accueillis; pourquoi Saint-Germain leur loue un emplacement; saint Louis les protège, leur procure un établissement stable, et fait bâtir leur église, II, 384 et 385; ces frères tourmentent l'Université, se querellent entre eux, 386; se divisent en *spirituels* et *conventuels*; leur dispute à ce sujet, et sur la forme de l'habit et du capuchon de saint François; ils se battent et s'entre-tuent pour une écurie bâtie dans le couvent; les troupes du roi accourent; ils résistent à

ces troupes ; puis ils prennent la fuite ; plusieurs sont faits prisonniers , 386 , 387 et 388 ; leurs mœurs déréglées ; on travaille à les réformer ; stratagème remarquable qu'ils emploient pour éloigner les réformateurs , 389 et 390 ; leur libertinage ; ont des femmes dans leur couvent , 391 ; on les réforme de nouveau ; ils résistent ; ils se battent ; quelques-uns sont fustigés ; ils se battent de nouveau dans leur couvent ; se blessent ; se tuent et ne cèdent qu'à la force , 391 , 392 et 393 ; mettent en fuite le général de leur ordre ; leurs mœurs scandaleuses ; leur conduite turbulente et déréglée ; leur audace ; leur inutilité ; ils ont été plus nuisibles qu'utiles , 386 , 387 , 388 , 392 , 394 et 395 ; incendie de leur église ; ils en accusent les protestans ; accusés par les jacobins d'avoir mis eux-mêmes le feu ; reçoivent les libéralités de diverses personnes pour le rétablissement de leur église ; Henri III est leur principal bienfaiteur ; ils font placer la statue de ce roi près du grand autel , et peu de temps après ils coupent la tête à cette statue , 395 et 396 ; dans le couvent des cordeliers était la salle de l'école , qui servit , pendant la révolution , de lieu de séances au fameux district , dit *des Cordeliers* , et à la section du Théâtre-Français , 397 ; dans une autre salle de ce couvent , l'ordre de saint Michel tenait ses séances , 397 ; sont supprimés ; leur église démolie ; son emplacement sert à former la place située devant l'École-de-Médecine ; une école

de mosaïque est établie dans le bâtiment du réfectoire de ce couvent , 397 et 398 ; leur couvent sert à la session des États-Généraux de 1357 , III , 209 ; demandent l'aumône dans les rues de Paris , 271 ; leurs mœurs ; leurs manières recherchées ; leur luxe , IV , 425 et 426 ; leur ingratitude envers le roi Henri III ; renversent sa statue , V , 62 ; leur couvent est un asile pour les criminels ; les moines se révoltent contre un commissaire qui venait saisir un criminel qui s'y était réfugié , VII , 138 ; nombre de ceux qui ont été surpris dans des maisons de débauche , VIII , 261 .

Cordeliers de la Terre-Sainte (hospice des) : son fondateur , VI , 336 ; époque inconnue de sa suppression , 336 .

— *de Meaux* : accusent Briconnet , évêque de cette ville , d'hérésie , IV , 104 .

— *d'Orléans* : leur fourberie découverte et punie ; jouent une scène de revenans , IV , 440 et 442 .

— (*fontaine des*) : est le point où était une porte de l'enceinte de Philippe-Auguste , II , 311 .

Cordicoles , ou du *Sacré cœur de Jésus* : nom sous lequel les jésuites ont cherché à rentrer en France , VII , 412 et 413 .

Cordier de St.-Firmin (l'abbé) : membre très-actif du Musée de Paris , VIII , 372 .

Cordon de Saint-François : dénomination d'une confrérie établie au couvent des cordeliers de Paris , II , 397 .

Cordonnier de Paris : harangue dans une assemblée de ville ; effet que son discours produit

- sur l'assemblée, III, 460 et 461.
- Cordonniers* : comment les apprentis de ce métier sont initiés au grade de compagnons ; cérémonies qu'ils pratiquent ; serment qu'ils prêtent, VIII, 79 et 80.
- (*frères*), supprimés, VIII, 324.
- Corisandre d'Andouin (Diane de)*, une des maîtresses de Henri IV, V, 237.
- Corne* au front d'un homme, II, 258.
- Corneille (Pierre)* : sa tragédie du Cid, critiquée par ordre de Richelieu, V, 333 ; VI, 56 et 57 ; lieu de sa sépulture ; n'avait pas de tombeau, V, 434 et 435.
- Cornes*, espèces de coiffure que portaient les dames, avant Charles V, IV, 72 et 73 ; VI, 180.
- Cornificiens* : étaient, à la fin du douzième siècle, des partisans des vieilles routines, ce que sont aujourd'hui les *obscurans*, les *éteignoirs*, II, 199.
- Cornouailles (collège de)* : son origine ; ses accroissemens ; réuni au collège de Louis-le-Grand, III, 159.
- Cornu (Gautier)*, archevêque de Reims. Voyez *Gautier Cornu*.
- Cornus* : signification de ce mot au quinzième siècle, IV, 30.
- Corporations* des hommes de la même profession mécanique : causes de leur formation, VIII, 69 et 70.
- Corps des marchands* : leur nombre varie ; leur dénomination, IV, 381 ; ils refusent d'admettre les marchands de vin ; leur prérogative, leur magnificence inutile, 381 et 382.
- Corps de Saint-Denis* : sont au nombre de quatre, I, 215.
- Correspondance générale et gratuite* pour les sciences et les arts : son fondateur ; ses succès intermittens ; son journal ; son salon, VII, 374 et 375.
- Corrozet (Gilles)* : est le premier écrivain qui ait attribué à Julien la construction du palais des Thermes, I, 136 ; libraire, auteur de la première description de Paris ; son tombeau, II, 452 ; ses erreurs à l'occasion de la prétendue *chambre de César*, au grand Châtelet, et d'une inscription qui porte les mots de *tribut de César*, III, 127 et 128.
- Corruption des mœurs* des princes, des seigneurs et du clergé : influe sur les mœurs des Parisiens, VI, 175.
- Corvées* : supprimées sous Louis XVI, VIII, 303.
- Cosmorama*, spectacle, IX, 268.
- Cossard (la dame)* : fondatrice des ignorantins, VI, 333.
- Cossé (Timoléon de)* : son tombeau, III, 292.
- Cosseins*, gentilhomme : ennemi de Coligny, placé dans la maison de cet amiral sous prétexte de le défendre, mais en réalité pour favoriser ceux qui devaient l'assassiner ; reçoit l'ordre de ne laisser sortir personne du logis de Coligny, IV, 265 et 266 ; poignarde un des gentilshommes de cet amiral, 268 ; introduit les assassins dans sa chambre, 269.
- Cossoni (l'abbé)* : soupçonné de rédiger les Nouvelles ecclésiastiques, est arrêté, VII, 364.
- Coster (Laurent)* : invente l'imprimerie, III, 376.

Costume des acteurs et actrices dans les divers théâtres de Paris, VII, 104.

— *théâtral* : exactement observé par la demoiselle Clairon et le sieur Lekain, VIII, 118.

Costumes sacerdotaux : ne doivent point être représentés sur le théâtre, suivant Christophe de Beaumont ; ceux des prêtres chrétiens sont imités du paganisme, VIII, 128 et 129.

Cottard (Jacques), marchand tapissier ; contribue à l'établissement des *recollets*, X, 156.

Cottel (le sieur), mathématicien du roi : quels lieux il fréquente, VIII, 272.

Cotton (le père), jésuite : confesseur de Henri IV, membre du conseil secret de la régente Marie de Médicis, V, 305 ; va visiter Ravailiac dans sa prison ; ce qu'il lui recommande, 306 ; détermine Henri IV à ordonner la démolition de la pyramide ; veut que cette démolition s'exécute en plein jour, 153 et 154.

Couche (maison de la) : ce que c'était, VI, 399.

Couches de formation marine dans les environs de Paris, I, 38, 39, 40, 41 et 48.

Couci (Robert de Boyes, seigneur de) : monstre de cruauté, II, 175.

Coulmier (le sieur de), directeur de l'hospice de Charenton : sa méthode agréable pour ramener les fous à la raison, IX, 291.

Coup-de-bâton : nom d'une rue, II, 105.

Coup-d'œil : titre d'un ouvrage en faveur des convulsions, VII, 375.

Coupe-bourses, voleurs : abon-

dent dans Paris sous Henri IV, V, 223 ; VI, 391.

Coupe-gorge : nom d'une rue, II, 105.

Coupe-gueule : nom d'une rue, II, 105.

Coupe-jarrets : qualification donnée aux quarante-cinq gentilshommes de la garde de Henri III, V, 33.

— nom odieux qu'on voulait donner aux quarante gentilshommes de la garde du marquis d'Ancre, VI, 157 ; possèdent des bénéfices ecclésiastiques, 166 et 167.

Coupeurs de bourses, tireurs de laine et autres filous et voleurs : abondent à Paris en divers temps, V, 223 et 224 ; VI, 391 ; leurs exploits aux halles de Paris, VI, 181, 182, 188, 189, 191 ; VII, 144 et 145.

Coupe d'argent, où sont gravés des sujets obscènes, et dans laquelle un prince de France faisait boire les dames, IV, 414.

Coupe d'or : remplie du sang des Français, présentée, en songe, aux princes de France par le fils de Louis VII, II, 63.

Cour du Commerce : passage construit parallèlement au mur d'enceinte de Philippe-Auguste et en dehors de cette enceinte, II, 311.

— *de Langres* (hôtel de la) : achetée par les jésuites pour y établir leur collège de Clermont, IV, 223.

— *des Miracles* : leur nombre ; situation de chacune d'elles ; la plus fameuse de ces cours, VII, 140 et 141 ; sa description ; mœurs de ses habitans, 141, 142, 143, 144, etc. ; est remplacée par la halle à la marée, VIII, 350.

Cour du mai au Palais de justice , III , 101.

— *royale* : emplacement qu'elle occupe ; sa description , III , 105.

— *Batave* : occupe l'emplacement de l'église du Saint-Sépulcre , III , 167 ; sa situation , IX , 121 ; son origine ; sa description ; sa fontaine décorée , 121 , 122 et 123.

— *du Patriarche* , IV , 198.

Cour des aides : emplacement qu'elle occupe , III , 105.

— *d'assises* : lieu de ses séances , IX , 352.

— *de cassation* : emplacement qu'elle occupe , III , 106 ; IX , 352.

— *des comptes* : lieu de ses séances , IX , 353.

Cour de François I^{er} : comment ce roi la compose , IV , 91 ; de François I^{er} , de Henri II , de Charles IX et de Henri III ; lieux de prostitution , 393 , 394 , 395 , 396 , 397 , 398 et 399.

— *de France* : semble insulter aux malheurs publics , III , 162 ; plus faible et plus troublée après les massacres qu'auparavant ; se félicite de ces massacres , IV , 290 ; sait concevoir et commettre les crimes , et ne sait point en prévoir les suites ; change plusieurs fois de système pour justifier ses attentats , 291 , 292 et 293 ; réduite à solliciter l'assistance de ceux qu'elle avait égorgés , 295 ; méprisée dans les cours étrangères , 297 et 298 ; excepté par celles de Rome et d'Espagne , 298.

— *des Valois* : les princes de cette cour sont sujets à manquer à leurs promesses , à violer leurs sermens , IV , 410 ;

mettent la dissimulation en principe , 412 et 413 ; sont dépravés , 413 et 414.

Cour (la) : punit certains crimes sans l'intervention des lois , VIII , 469 ; refuge du cérémonial , de l'étiquette , des vêtements et usages gênans ; elle n'a pas encore ressaisi le sceptre de la mode , 492.

— *du duc d'Orléans* , régent : sa corruption se répand insensiblement dans toutes les classes de la société ; progrès de cette corruption , VIII , 198 et 199 ; devient un exemple funeste , 199 et 200 ; ses débordemens étaient connus du public , malgré les soins qu'on prenait pour les cacher ; cette cour était un foyer de débauches , 200 et 201 ; quelques personnes s'en préservaient , 201.

— *de Rome* : ses énormes abus ; vend le ciel aux riches ; sa conduite est en opposition avec les principes de l'Évangile , IV , 94 , 95 et 96 ; alarmée des progrès du protestantisme en France ; moyen qu'elle emploie pour les arrêter , 101 et 102 ; elle veut que les prières soient récitées comme des formules magiques en langue inintelligible , 103 ; sa joie à la nouvelle des massacres de la Saint-Barthélemi , 298 et 299 ; quelle était la religion du pape et des cardinaux qui composaient cette cour , 299 et 300 ; traite Hugues Capet d'usurpateur ; ses successeurs de rois illégitimes , maudits de Dieu , réfractaires à la sainte Eglise ; et les libérés gallicanes d'erreur ; elle déclare Henri III incapable de régner , invite ses sujets à s'armer contre lui , et à obéir aux

- ordres du duc de Guise, V, 6; emploie les jésuites pour exécuter ses sinistres projets, VI, 316.
- Cour d'Espagne* : s'applaudit du massacre de la Saint-Barthélemy, IV, 298, 300 et 301.
- Courant souterrain* dont les carrières de Paris offrent des traces évidentes, IX, 228.
- Couronne (sainte), couronne d'épine* : relique qu'en 1206 l'abbé de St.-Denis transporte en procession à Paris pour faire diminuer le débordement de la Seine, II, 319; relique portée de Saint-Denis au palais de Paris pour la guérison du fils de Philippe-Auguste, 361; saint Louis, dupe de sa crédulité, achète fort cher une autre prétendue sainte couronne de l'empereur d'Orient, tandis qu'il en existait déjà une dans l'abbaye de Saint-Denis, 404 et 405; il l'achète fort cher de l'empereur Baudoïn; c'est pour la placer dignement que saint Louis fait construire la Sainte-Chapelle du palais de la Cité; il existait avant cette acquisition une autre sainte couronne d'épine à l'abbaye de Saint-Denis, 409; elle est portée de Constantinople en France, à Villeneuve-l'Archevêque, à Sens, puis à Paris dans l'abbaye Saint-Antoine; elle est contenue dans trois cassettes, l'une dans l'autre; portée par le roi, par le comte d'Artois, nu-pieds; exposée aux yeux des Parisiens; le roi ordonne que toutes les reliques de Saint-Denis et de Paris viennent escorter la sainte couronne, 405 et 406.
- *en parchemin* : placée sur la tête des condamnés, III, 161 et 257.
- Couronne de diamans* : donnée à sainte Geneviève, II, 244.
- *d'or* : extorquée par le cardinal de Lorraine, IV, 434; Henri III en portait deux, celles de France et de Pologne; on projette de lui en procurer une troisième, celle d'un moine, en lui tondant sa chevelure, V, 29 et 30.
- ou *tonsure* des prêtres : cachée par les cheveux, ceux qui la portaient ayant honte de leur état ecclésiastique, III, 249.
- ou *chapeaux de fleurs*, III, 492, 516 et 517.
- Cours de l'hôtel Saint-Paul, des Joutes, des Cuisines, de la Pâtisserie, des Sauseries, des Colombiers, des Gelinières, de la Tapisserie*, cours où l'on fait l'*hypocras*, etc., III, 301.
- *la-Reine* : sa description; première promenade plantée à Paris, VI, 28, 29 et 104.
- Course de Diane* : ce que c'était; les femmes en très-grand nombre s'y rendent montées sur des animaux, VIII, 74.
- Courses de Chevaux* : en usage sous le règne de Louis XVI, VIII, 487.
- Courtaumer (la dame Saint-Simon de)* : fait annuler son mariage avec le marquis de Laugée pour cause d'impuissance; ce qui en résulte, VII, 218.
- Courtaux de boutange* : espèce de mendiants valides, VII, 144; comment ils exerçaient leur métier, 148.
- Courtille*, ou clos de vignes de Saint-Germain-des-Prés; em-

placement qu'elle occupait, V, 161.

Courtille-Barbette : maison de plaisance d'Etienne Barbette ; est brûlée par le peuple ; à quelle occasion, III, 61.

Courtin (Marie) : fonde le couvent de la Présentation-Notre-Dame, VI, 358.

Courtisanes : elles prennent les noms et les titres nobiliaires de leurs entreteneurs. Voyez la baronne de *Burmann*, la baronne de *Moresus*, la comtesse de *Sabatini*, VIII, 235 ; une courtisane est affirmée par un comte à d'autres seigneurs, 238.

Courtisans : se rendaient au Louvre à cheval, ayant quelquefois leur dame en croupe, IV, 469 ; maxime immorale d'un courtisan, 435.

— *de Louis XIV* : leurs mœurs, leurs vices, leurs bassesses ; sont peints par madame de Maintenon, VII, 252 et 253 ; bravaient toutes les humiliations pour avoir des pensions et des dignités ; conduite vile de quelques-uns, 253 et 254 ; quoique couverts d'ignominie, leur honneur reste intact ; exemples de leurs turpitudes, 255, 256, 257 et 258 ; volent comme leurs laquais, 259 et 260 ; plusieurs sont espions, 261 ; aspirent à l'honneur d'être membres de l'Académie Française, 294 ; sont qualifiés de roués, 318 ; sont les éternels ennemis des rois et des peuples ; ils corrompent Louis xv, 324, 326 et 327 ; leur perversité ; leur basse servitude, VIII, 157 ; leurs débauches, 186.

Court-Orry : sa situation, VI, 63.

Courval-Sonnet, poète : publie une satire violente contre les charlatans, VI, 87 ; ce qu'il dit des *custodinos* ou prêtres fermiers, ou gagés, et des seigneurs qui les emploient, 164, 165, 166, 167 et 168.

Cousin (le sieur) : les prêtres de sa paroisse lui refusent les sacrements ; pourquoi, VII, 386.

Cousin (Jean) : a peint une partie des vitraux de Saint-Gervais, III, 334.

— président de la cour des monnaies : lègue ses livres à la bibliothèque de Saint-Victor, IV, 140.

Couteau à manche d'ivoire, chargé d'inscriptions et conservé dans le trésor des chasses de l'église de Notre-Dame : monument d'investiture de la part d'un nommé *Guy*, II, 223 et 224 ; il avait appartenu à Foucher Dubreuil ; il fut donné à Drogon, archidiacre de Notre-Dame de Paris, 224.

Coutumes (mauvaises) : établies par les seigneurs sur le peuple, II, 167.

— *nouvelles* : tailles et actions prohibées par saint Louis, III, 49.

— *du vieux temps* : plusieurs sont réformées sous Louis xiv, VII, 217 et suivantes.

— *barbares* : surmontent les lois romaines, I, 297 et 298.

Couture, recteur de l'Université de Paris : fait l'épithaphe du cardinal Dubois, y met de l'adresse, II, 262 et 263.

Couvens de Paris : ont chacun leur prison, IV, 526 ; sont amplement munis de vivres, tandis que les Parisiens meurent de faim ; visites faites dans ces

couvens; ce qu'on trouve dans ceux des capucins et des jésuites, V, 88 et 89.

Couvans des deux sexes : leurs établissemens nombreux sous le règne de Louis XIII, V, 336; on, double, on triple à Paris les couvens du même ordre, 342, 346, 349, 358 et 359; craintes du parlement à cet égard, 350.

— ou *communautés religieuses* établies à Paris, sous le règne de Louis XIII : leur nombre, V, 424; VI, 95.

— ou *communautés d'hommes*, à Paris : leur nombre au commencement de la révolution; leurs revenus, VIII, 449 et 450.

— ou *communautés de filles à Paris* : leur nombre au commencement de la révolution; leurs revenus, VIII, 449 et 450.

Couvre-feu : usage en vigueur à Paris; en quoi il consistait; cloche du couvre-feu, III, 228 et 258; loi gênante; au son de la cloche du couvre-feu tous les feux devaient s'éteindre, les femmes publiques sortir de leur repaire, et se retirer chez elles, 258.

Coyons de mille livres : quels étaient ceux qui portaient ce nom sous le règne de Louis XIII, VI, 157.

Crantz (Martin), un des premiers imprimeurs attirés à Paris, III, 931.

Craps, espèce de jeu de hasard, VIII, 391.

Crayons de mines de plomb : leur fabrication en France sous la Convention, IX, 5.

Crébillon, poète tragique; les comédiens français et italiens

lui font célébrer un service magnifique dans l'église de Saint-Jean-de-Latran; colère de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, à ce sujet; ce qui en résulte, II, 71 et 72; son tombeau, III, 335.

Crébillon fils, écrivain du règne de Louis XV, VIII, 291.

Crèche (filles de la) : sont supprimées, VI, 373.

Creçi (Hugues de) : monstre de cruauté, II, 175. Voyez *Hugues de Pomponne, seigneur de Creçi*.

Créduité extrême au quatorzième siècle, III, 272 et suiv.

— du peuple pour les pratiques magiques, 274 et 275.

Crémille (le sieur de), grand-chevalier de l'ordre du Cordon-Rouge, lieutenant général des armées : va chez les filles publiques, VIII, 273.

Creps, valet de chambre du comte Du Barri : actes qu'il commet par les ordres de son maître, VIII, 244.

— espèce de jeu de hasard, VIII, 391.

Créqui (le duc de) : ambassadeur à Rome : présent que lui fait le pape, V, 168; tombeaux de cette famille. 168 et 169.

Créqui (le marquis de) : fait partie des scélérats qui violentèrent et tuèrent un jeune oublieur, VII, 230.

Creteil, village appartenant au chapitre de Notre-Dame : Louis VII, arrêté par la nuit, y soupe et y couche aux dépens des habitans; grande colère du chapitre à ce sujet, II, 171.

Criages de Paris : la hanse pa-

risienne achète du roi la propriété des criages, II, 322 et 323.

Crieries ou *cris de Paris* : en quoi elles consistaient, III, 266.

Crillon (dit *le Brave*) : ce qu'il dit en voyant frère Ange se faire fouetter dans l'église de Chartres, V, 50.

Crimes : pour être commis par les rois, n'en sont pas moins des crimes, I, 319.

— de Dagobert, loués par un moine; crimes de Clovis, loués par Grégoire de Tours, I, 400 et 401; ces louanges sont la meilleure preuve de la dégradation de la morale publique, 401.

— les plus atroces sont absous en payant, IV, 95 et 96; lorsqu'il se trouve dans un siècle plusieurs écrivains qui louent les crimes, comme s'ils étaient des vertus, ces louanges sont le symptôme certain de la corruption de ce siècle; depuis le temps de Clovis jusqu'au règne de Louis XIV, il s'est trouvé des écrivains apologistes des actions criminelles, IV, 421.

— doivent être attribués à ceux à qui ils profitent, VII, 401 et 402; la plupart ont leur source dans la passion du jeu; exemple; quatrain publié à ce sujet, VIII, 389 et 390.

— *fiédaux* : plus rares sous Louis XV que sous les règnes précédents, VIII, 229 et 230.

Criminels : condamnés à se promener nus, chargés de fers, et leur poignard attaché au cou; dans cet état on les chassait de leur pays, I, 486 et 487.

Cris à Dieu, *cris de tribulation* :

moyens employés par le clergé contre les seigneurs qui envahissaient ses biens, II, 145.

Cris des écoliers, des moines, qu'ils faisaient entendre chaque matin, dans les rues; pour demander l'aumône, III, 271 et 272.

— expression de la douleur ou du chagrin, III, 270.

Criton (Georges), professeur au collège royal : son tombeau, II, 381.

Crocans : nom donné à ceux qui se soulevèrent contre les financiers des provinces; Henri IV se serait volontiers rangé parmi ces insurgés, s'il n'avait pas été roi, V, 291.

Croisade : la seconde croisade de saint Louis n'est pas heureuse; les officiers de ce roi se livrent à des turpitudes, III, 55.

— entreprise par Philippe VI : reçoit des contributions considérables pour la faire; ne la fait point, III, 161.

— prêchée dans l'île de Saint-Louis, III, 279.

Croisée de Paris : rues qui se croisaient au centre de cette ville, et que Philippe-Auguste fit paver, II, 288, et III, 201.

Croisiers ou *porte-croix* : nom des anciens chanoines de Sainte-Croix de la Bretonnerie, II, 469.

Croix (*Michel de La*), abbé d'Orbais : assassin; meurt assassiné, IV, 464.

Croix (*sainte*), église paroissiale : son origine, sa démolition, II, 40 et 41.

— *la-reine* : premier nom de l'hôpital de la Trinité, II, 274.

Croix de la Bretonnerie (sainte), église : sa fondation ; ses chanoines demandent l'aumône dans Paris ; description de leur église ; leur relâchement ; leur suppression, II, 469, 470 et 471.

— (*filles de la*) : leur établissement ; description de leur église ; suppression de ce couvent ; remplacé par un autre du même nom, V, 416 et 417.

— couvent : par qui fondé, VI, 364.

— autre couvent du même nom, ayant le même objet, VI, 364 et 365.

— (*filles de la Congrégation de la*), ayant le même objet, VI, 365.

Croix, monument religieux : celle du cimetière des Innocens, dont les bas-reliefs sont sculptés par Jean Goujon, II, 235.

— principaux lieux où il s'en trouvait, V, 218.

— *du trahoir* : sa fontaine ; sa première construction et ses constructions suivantes, IV, 147 ; place de ce nom ; les Parisiens, en armes, du temps de la Fronde, y repoussent le maréchal de La Meilleraie avec sa troupe, VI, 236 ; le parlement, revenant du Palais-Royal, est arrêté sur cette place par les Parisiens ; le premier président Molé y est vivement attaqué, 240.

— *de Gastines* : monument élevé sur l'emplacement de la maison rasée de Philippe de Gastines ; par un traité de paix entre les catholiques et les protestans, il est convenu que la croix sera transférée au cime-

tière des Innocens, et que l'inscription en sera ôtée ; grand obstacle qu'éprouve cette translation ; pillage des maisons protestantes à ce sujet, et autres violences causées par les prédicateurs séditieux, IV, 204 et 205. (Voyez *Gastines*.)

Croix de carton : portée par des capucins dans une procession de Paris à Chartres, V, 50.

— *d'or* : objet de culte ; fabriquée par le roi Salomon ; enlevée de l'église de Tolède par le roi Childébert, et placée dans l'église de Saint-Vincent, à Paris, I, 233.

— *de triomphe* : objet de culte, qui procurait la victoire à ceux qui la portaient à la guerre ; vendue au roi saint Louis par l'empereur Baudouin, qui en aurait eu besoin, II, 408.

— *de vermeil* : objet de culte ; fabriquée par ordre de Henri III, contenait un morceau de bois de la vraie croix, II, 413.

— un grand morceau de bois de la vraie croix ayant été volé, Paris fut en alarmes ; on pensa que Henri III la vola lui-même pour la mettre en gage ; ce roi fait faire une autre croix contenant un autre morceau de la vraie, et invite les Parisiens à venir l'adorer, II, 417.

— *de papier* : signe de reconnaissance que portaient les massacreurs de la Saint-Barthélemy, IV, 278 et 279.

— *de Saint-André* : formait le blason du duc de Bourgogne ; prise pour signe de ralliement par tous les Parisiens, III, 489.

Croquet (Nicolas), beau-frère de Philippe de Gastines : pendu

- et étranglé ; pourquoi , IV , 204.
- Crosne (le lieutenant de police de)* : fait placer des réverbères à la porte des commissaires de police , VIII , 438.
- Crosse (le sieur de La)* : le vicair de Saint-Etienne-du-Mont lui refuse les sacrements , VII , 385.
- Crouzet (Lacombe Du)* : dignités qui lui donnent le droit de conférer la chevalerie , III , 166.
- Croy (le prince de)* : recueille des notes contre Damieh ; les juges refusent d'en faire usage ; pourquoi , VII , 393.
- Croyances absurdes* , I , 398 , 399 et 400 ; on croit que les saints protègent les criminels , 398.
- *ridicules et pitoyables* des Parisiens au quinzième siècle , IV , 23 , 24 et 25.
- *superstitieuses* : une de ces croyances cause la ruine du Petit-Pont et l'incendie des maisons bâties dessus , VIII , 154.
- Croze (Anne de)* : une des fondatrices de la communauté des filles de Saint-Chaumont , VI , 345.
- Crualté* des rois francs : un des exemples les plus atroces et dont les cannibales seraient révoltés , I , 313 et 326 ; ce vice , exécré dans toute société , était le vice de plusieurs rois de France , IV , 393.
- *révoltante*. Voyez *Magnatride* , femme de l'évêque du Mans ; voyez *Rauching* , duc ; *Cautinus* , évêque.
- Crualtés* exercées à Paris contre ceux du parti des Armagnacs , III , 491 , 493 , 494 , 495 , 497 ;
- crualté* de ceux qui administrent la justice , IV , 8 ; get 10 ;
- crualté* dans les fêtes , 10 et 11.
- *excessives* , commises dans les environs de Paris ; par des brigands de diverses espèces , III , 455 , 456 , 469 ; du parlement d'Aix et d'un moine inquisiteur , appelé Roma , IV , 129 et 130 ; exercées par les catholiques contre les protestans , 105 , 106 , 108 , 109 , 117 , 118 , 122 , 125 , 129 , 130 , 132 et 136 ; des maîtres ou professeurs des collèges de Paris envers les écoliers , III , 10 et 85.
- Crucé (Thomas)* , tireur d'or : un des plus féroces assassins pendant la Saint-Barthélemy ; portrait qu'en fait l'historien de Thou , IV , 284.
- procureur , engagé dans le parti de la Ligue , V , 13 et 31 ; se charge d'entraîner dans ce parti tous les procureurs du Châtelet , 15 et 31 ; soulève par ses cris le quartier de l'Université , et détermine les habitans à prendre les armes contre les troupes du roi , 40 ; membre du conseil des Seize , 65.
- capitaine du quartier de l'Université : fait de qu'il peut pour soulever les habitans de ce quartier contre Henri IV , V , 120.
- Cruche* qui a servi aux notes de Cana : où conservée , V , 403.
- Cruci (Hugues de)* : chevalier condamné à mort pour ses crimes , IV , 379.
- Crucifiement* des femmes convulsionnaires : détails sur ce supplice , VIII , 353 , 354 , 355 et 356.
- Crucifix* : jeté à terre , traîné au-

tout de l'église, injurié, battu, pour empêcher les seigneurs d'envahir les biens du clergé, II, 145; placé près d'un lieu de débauche, reçoit une qualification grossière; l'évêque de Paris le fait enlever pendant la nuit, et le fait placer dans sa maison épiscopale, IV, 459.

Crypte, ou chapelle souterraine de Sainte-Geneviève; les tombeaux qu'elle contenait sont ravagés par les Normands, II, 241.

— de Saint-Denis-de-la-Chartrre : ce qu'on y voyait, I, 271.

Cygnères (*Pierre de*), dit *Pierre de Cognet* : bougies que l'on brûle devant la statue, III, 157.

Cuir doré : fort en usage chez les Francs de la seconde race, I, 440.

Cuirasses de femmes, trouvées dans la rue Vivienne, I, 108; leur forme et leur commodité pour les besoins des guerrières. Voyez *Armes*.

Cuirasses et armes portées au Lœvre : donnent des soupçons aux protestans; ce que le roi leur répond à ce sujet, IV, 265.

Cuire les livres : supplice employé par saint Louis contre les blasphémateurs, III, 33.

Cuisines de saint Louis : leur situation, III, 95; leur description, 99 et 100.

Cuisinier du roi : nomme des prud'hommes qui font la police à la halle aux poissons; fait jurer ces prud'hommes, sur les saintes, qu'ils choisiront et estimeront en conscience le poisson pour le roi et sa cour, III, 29 et 30.

Cuisiniers : leur grand nombre à Paris sous Louis XIV; leurs tables, VII, 201.

Culture : ce métal manquait en France; comment la Convention nationale y supplée, IX, 4.

Cul-de-lampe : ouvrage d'architecture; celui qui se voit dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, II, 251; celui de l'église de Saint-Gervais, III, 334.

Culdoc, prévôt des marchands pendant les troubles de la jeunesse de Charles VI, III, 459; convoque une assemblée des habitans; calme l'effervescence du peuple, 460, 461 et 462; se présente au roi avec les principaux habitans de Paris, et puis va au-devant de la force armée qui marchait contre cette ville; ses hommages et ses présens sont cruellement rejétés, 469 et 470.

Culle : sa pompe et sa magnificence sont recommandées au pape Jules III, par trois évêques, IV, 139.

— *catholique* : distribution des églises paroissiales et des succursales dans chaque arrondissement de Paris, IX, 360 et 361.

— *protestant* : nombre et situation de ses temples, IX, 366.

— *hébraïque* : sa synagogue, IX, 366.

— *des images* : commence en France dans les temps de barbarie, II, 199.

Cultes (les) : se sont succédés; ont changé d'objet sans changer de place, I, 72; ce que le pape saint Grégoire écrit à ce sujet, 72 et 73.

— *de Bacchus* et *de saint Denis* : ont commencé dans le même temps; se célébraient les mêmes jours, I, 218 et suiv.; étaient célébrés par le même nombre de personnes, 220 et 221.

Culture de l'évêque, juridiction, II, 325 et 326.

Curé de Saint-Paul : fait don d'une maison aux religieuses de Notre-Dame-des-Vertus ; il en résulte un procès, VI, 356.

— *de Méru* : assassiné par un prêtre, nommé *Pierre Poncet*, III, 177.

— *de Saint-Eustache* : opprimé par le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui s'empare d'une grande partie de son casuel ; proverbe à ce sujet, II, 494, 495 et 496 : redoute M. de Launoy ; ce qu'il en dit ; saluts qu'il lui fait ; pourquoi, 494 ; est traité de politique et d'hérétique par les Parisiens ; pourquoi, V, 288.

Curés : il est défendu aux curés d'affermir leurs cures et de prendre d'autres cures en ferme, II, 350 ; ne permettaient point aux nouveaux mariés de coucher ensemble avant la bénédiction du lit nuptial ; d'autres défendaient la consommation du mariage pendant les trois ou quatre premiers jours, II, 253 et 254 ; III, 249 ; leur avarice et leur ignorance ; obtiennent leurs bénéfices par des moyens illicites ; ne résident pas dans leur cure, IV, 423, 424 et 425 ; fréquentent les cabarets, les tripots, les lieux publics de débauche, 425 et 426.

— *et marguilliers de Saint-Sulpice* : leur mauvaise foi ; se servent des aumônes publiques pour faire des spéculations financières, VI, 377, 378 et 379.

— *de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-André-des-Ars* : s'opposent à ce que la troupe royale établisse son théâ-

tre dans leurs paroisses ; VII, 94 et 95.

— *de Saint-Jean-en-Grève et de Saint-Merry* : offerts pour otages à ceux qui assiègent l'Hôtel-de-Ville ; conduite très-impudente d'un de ces curés, VI, 293.

— *de Paris* : contributions qu'ils exigent des nouveaux mariés pour la bénédiction du lit nuptial et pour le plat de noce ; refusent d'enterrer les morts qui, avant de mourir, n'ont point fait un legs à l'église ; laissent long-temps les cadavres sans inhumation ; punissent leurs confrères qui se montrent moins avides, III, 249 250 et 251 ; se font payer par leurs paroissiens tous les actes, cérémonies, sacrements, etc. ; les offrandes pour les premiers nés des animaux domestiques, les nombreuses bénédictions des plats, des jardins, des fontaines, des maisons, du sel, des armes, des drapeaux, etc., 251 et 252 ; afferment leurs cures à des prêtres subalternes qui inventent mille fourberies pour en accroître le revenu, 252 et 253 ; avancent l'heure des vêpres ; pourquoi, 340 et 410 ; se soumettent aux ordres de Christophe de Beaumont, et refusent les sacrements à ceux qui ne produisent point de billet de confession, VII, 379 et suiv.

Curiosités suspectes pour connaître la durée de la vie de Louis XIII, VI, 152.

Curiosités : nom donné sous Louis XIV à des opérations magiques, VII, 226 et 227.

Cursors ou *Coursurs* : ceux qui étaient chargés de voler sur les

chemins pour les princes et seigneurs, II, 340; III, 238.
Curti (le cardinal) : continue la construction du collège et de l'église des Bernardins, II, 428 et 429.
Custode du lit de la reine : titre d'un libelle contre Anne d'Autriche, condamné par le parlement, VI, 249.
Custodinos ou Confidenciaires : prêtres subalternes fermiers des cures, et qui, en desservant les cures, inventaient mille fourberies pour en accroître le produit, III, 252 et 253; ces four-

beries, IV, 440; leur conduite méprisable, VI, 164, 165, 166 et 167; leur vie crapuleuse, 167 et 168.
Cuves, placées auprès de l'entrée de l'église Notre-Dame; leur destination, II, 226.
Cybèle (tête de), en bronze, trouvée à Paris, I, 109; II, 493.
Cybèle ou Bérécynthe : adorée à Autun, I, 227 et 228.
Cyrano de Bergerac, écrivain original : son tombeau, V, 416.
Cythérées (couché de), entre Montreuil et Bagnolet, I, 40.

D.

Dabundance (Jean), auteur dramatique au quinzième siècle, III, 420.
Dacier (André), littérateur : son tombeau et celui de sa savante épouse, III, 361.
Dagobert I^{er}, fils de **Clotaire II** : seul maître de la Gaule; il réside à Paris, I, 184; établit une foire en faveur de l'abbaye de Saint-Denis; privilèges qu'il accorde à cette foire; droits qui doivent y être perçus, 304 et 305; III, 19; soupçonné d'avoir fait tuer son frère Charibert; fait tuer **Brodulphe**, oncle de son frère; est le dernier des rois de la première race qui ait joui d'un pouvoir absolu, I, 336 et 337; fait tuer tous les Saxons dont la hauteur excède celle de son épée, 337; fait égorger dans leurs lits environ vingt mille Bulgares, auxquels il avait donné asile, 338; le monument qui lui fut érigé à Saint-Denis est transféré dans le jar-

din du musée des monumens français, IX, 99; sa description; son âme est menée par des diables dans le manoir de Vulcain; elle est délivrée par des saints français, 99 et 100.
Dainville (collège de) : son origine, sa réunion à l'Université, III, 324.
Dais de drap d'or, porté par les échevins, et sous lequel marchait le roi Jean, lors de son entrée à Paris, III, 231.
Dames : le maintien qu'elles doivent avoir en se rendant à l'église; elles doivent saluer les pauvres gens; ne doivent pas permettre aux hommes de porter la main dans leur sein; ne doivent point souffrir le baiser sur la bouche, ni se vanter de l'amour qu'elles ont inspiré, III, 261 et 262; sont blâmables d'exposer la nudité de leur gorge, de leurs jambes et de leur côté; ne doivent recevoir des présens que de leurs parens, doivent éviter les tons

impérieux, les accès de la colère, de la vengeance, et les mauvais traitemens envers ceux qui sont sous leur dépendance, 262 et 263; étant à la messe, lors de l'élevation, elles doivent se lever, puis s'agenouiller, et réciter les prières qu'elles savent par cœur, ou, si elles savent lire, elles doivent prier dans leur psautier; il est convenable qu'elles chantent quand elles ont une belle voix; qu'elles aient soin de couper leurs ongles, et qu'elles ne s'arrêtent pas devant les maisons, ni qu'elles regardent ce qui s'y passe, 263 et 264; il leur est recommandé de ne point jurer, de ne point boire avec excès; elles peuvent se voiler en chemin; mais elles doivent découvrir leur visage devant les grands seigneurs et à l'église; il ne leur convient pas de rire, de plaisanter à l'église ni en allant à l'offrande, 263 et 264; doivent parler ou tousser avant d'entrer chez quelqu'un; à table elles ne doivent point garder pour elles les plus gros morceaux, s'essuyer les yeux et le nez avec la nappe, ni trop engluer leurs doigts, ni souffrir qu'on leur donne des baisers en luttant; elles ne doivent ni mentir ni voler; ce qu'elles doivent répondre aux déclarations d'amour, 264, 265 et 266.

Dames galantes de Brantôme : le style de cette production était celui des courtisans du règne de François 1^{er}, Henri II, etc., IV, 398 et 399; elle se compose des bons contes que Brantôme fait sur les filles et dames de la cour de son temps, 403.

Dames (les) : portent un vête-

ment cylindrique pour cacher les effets de leur incontinence, IV, 402; VI, 208 et 209; celles de la cour de Louis XIV, princesses, duchesses, comtesses, etc., sont presque toutes accusées ou convaincues d'être empoisonneuses, VII, 222, 223, 224, 225, 226, 230 et 231; leurs galanteries avec les cardinaux et les évêques, 236, 237, 238 et 239; leurs mœurs; ce qu'en dit Boileau, 240; leur crédulité; leur effronterie; leurs crimes, 240, 241, 242 et 243.

— *Voy. Femmes de qualité* : leur luxe, leurs modes, leur coiffure exhaussée; leurs talons hauts; leurs mouches, VIII, 282 et 283; sont soumises aux modes ridicules; cachent les beautés qu'elles ont, et montrent des défauts qu'elles n'ont pas, 448.

— *guerrières* du temps passé : forme de leur armure; éponge employée pour certains besoins; leur malpropreté, IX, 91 et 92. *Voy. Armures, Cuirasses.*

Damien (Robert-François) : assassine Louis XV; est saisi par les valets, et conduit dans la salle des gardes; y est tourmenté; ce qu'on trouve sur lui; ce qu'il dit, VII, 390, 391 et 392; est traduit à la conciergerie de Paris; procédure contre lui, 392, 393 et 394; ce qu'il dit au sergent qui le gardait et au chirurgien, 394; son caractère, 396; a des complices et des instigateurs; fausse dénomination qu'on lui fait faire et qu'il désavoue, 396 et 397; place qu'il occupe dans le collège des Jésuites à Paris; séjourne à Arras; y prend la résolution d'assassiner Louis XV, 398 et 399.

Damis (la dame), épouse d'un conseiller au parlement de Pau : ses galanteries avec l'évêque de Lescar, VIII, 254.

Damour, ministre protestant : sauvé par Bussi-le-Clerc, V, 294.

Danès (Pierre) : un des premiers professeurs du collège de France, IV, 145.

Danican, général : commande une armée contre la Convention ; soulève les sections de Paris, IX, 126 et 127.

Danse macabre ou *danse des morts* : représentée au cimetière des Innocens, III, 439 et 440 ; caractère de ce spectacle, 440, 441 et 442. — peinte sur les charniers des Innocens, II, 234.

— *des femmes*, III, 442 ; les regrets de différens personnages près de mourir, 442 et 443 ; ce spectacle n'était qu'en peinture, 444.

Danses, sauts, gambades dans l'église de Notre-Dame de Paris, II, 185.

— *définies* aux religieuses dans leur cloître et ailleurs, II, 351.

Danville (Frédéric) : brûlé vif, IV, 189.

Daquerron, prêtre de la paroisse de Sainte-Marguerite : condamné au bannissement pour refus des sacremens, VII, 386.

Daracourt, évêque de Verdun : inventeur du supplice des *cages de fer*, III, 376.

Dardel (la femme) : est mise à la Bastille ; pourquoi, VII, 326.

Daribat (l'abbé) : chef des convulsionnaires, distributeur des *Nouvelles ecclésiastiques* ; placé sous le chevet d'un sieur Ledoux un morceau de bois du lit du duc de Paris : est mis à

la Bastille, VII, 361 ; est arrêté de nouveau comme coopérateur des *Nouvelles ecclésiastiques*, 364.

Darnaud (Alexandre), ex-oratorien : chef des convulsionnaires ; se fait passer pour le prophète Enoch ; est mis à la Bastille, VII, 335.

Dassouci, poète : ce qu'il dit des désordres de Paris, que le sieur La Reinie a fait cesser, VII, 155 et 156.

Dauphin : origine de cette qualification, portée par les fils aînés de la maison royale de France, II, 380.

— (Guy) du Viennois : reçoit de Philippe de Valois la maison aux Piliers, qui appartenait à la veuve du roi Louis-le-Hutin, III, 329.

— fils de Charles VI : fait la guerre à son père et à sa mère ; son parti porte le nom d'Armagnac, III, 484.

— (le grand), fils de Louis XIV : ne s'occupe que de l'accessoire de la religion chrétienne ; fait jeûner une de ses maîtresses ; on le plaisante à ce sujet ; ce qu'il répond, VII, 248.

— (le), fils de Louis XV : paroles véhémentes que le duc de Choiseul adresse à ce prince, VII, 400 ; sa mort brusque et prématurée, 403 ; dévoué aux Jésuites, 402 ; son caractère ; grand partisan des Jésuites ; soupçonné d'avoir été, par eux, entraîné à un crime ; mérite de ce soupçon, 411.

Dauphine (la) : refuse de communier, dans l'église paroissiale, avec l'hostie ordinaire ; on fait, pour lui plaire, deux consécrations dans une messe, VII, 266.

Dauphine (rue) : époque de son ouverture, V, 177 et 178 ; sur quel emplacement elle fut ouverte, II, 443 ; V, 179 ; ce que Henri IV dit au sujet d'une partie de l'enclos des Augustins pris pour ouvrir cette rue, V, 179 et 180 ; nom qu'a porté cette rue, 180.

— (place), V, 177 ; quais et bâtimens qui l'environnent, 178 et 179.

Daure (le père), dominicain : contribué à la fondation des religieuses de Sainte-Valère, VI, 370.

Daverne (le comte de) : fournit des fonds à la secte des convulsionnaires ; est renfermé à la Bastille, VII, 341 ; enseignait l'art de se procurer des convulsions, 369.

David, évêque de Murrain en Ecosse : premier fondateur du collège des Ecossois à Paris, III, 174.

— (Jean), mauvais avocat parisien : envoyé à Rome par le duc de Guise ; objet de sa mission, V, 6 ; à son retour meurt à Lyon ; ses papiers sont saisis ; pièces qu'ils contiennent ; leur substance, 6.

— (Pierre), directeur des religieuses de Saint-Louis-de-Louvier : les plonge dans les plus étranges dissolutions, et les excite à plusieurs profanations, associées à des actes de débauches, VII, 228.

David, peintre célèbre : contribue à régénérer l'art de la peinture, VIII, 61.

— et *Dufresnoy*, directeurs d'une maison de jeu, VIII, 387.

Dayelle, fille grecque : maîtresse de Henri IV ; fille d'honneur de

Catherine de Médicis, V, 236.

Débauchées (femmes) à Paris : leur nombre surpassait, au 15^e. siècle, celui des femmes honnêtes ; elles sont entretenues par des conseillers, des abbés, des évêques, IV, 32 et 33.

Débauches des rois francs : *Chilpéric* employait toutes les recherches imaginables pour satisfaire à sa luxure ; faisait un dieu de son ventre, I, 333 et 334. *Charibert*, roi de Paris, avait quatre épouses à la fois et plusieurs concubines, 346.

— des carmes de Paris, pendant le carême, II, 455.

— des princesses de la cour de Louis X : cruellement punies par ce roi, III, 133 et 134.

— des princes, princesses, seigneurs et dames, dans l'abbaye de Saint-Denis, IV, 13 et 14.

— des Parisiens, au 15^e. siècle, IV, 28 et 29 ; des Parisiennes, 32 et 33.

— des Parisiens au 16^e. siècle, IV, 459, 460, 461 et 462.

— des princes et seigneurs de la cour de Louis XIII, VI, 170, 171, 172 et 173 ; débauches à Paris sous le même règne, 198.

— de jeunes gens de la cour de Louis XIV : partie de débauche faite à Roissy, pendant la semaine sainte ; scandale qui en résulte ; noms de ceux qui s'y trouvaient, VII, 208 et 209.

— de la famille et de la cour du régent, VIII, 179 et suiv. ; débauches contre nature, de la part des femmes, 181, 182, 183 et 184 ; de la part des hommes, 183, 185 et 186 ; dans cette cour la débauche était sans voile, 199 et 200.

Debilly, général, tué à la bataille d'Iéna : un quai de Paris porte son nom, IX, 172.

Débordemens de la Seine, I, 22 et 23 ; débordemens de 1616 et de 1621, VI, 29 et 30 ; débordement de 1740, 23.

— *de la Bièvre*, I, 24.

Débordemens. Voyez *Seine* et *Bièvre*.

— *de la Seine et de la Marne* : on allait en bateaux entre la cité de Paris et les hauteurs du faubourg Saint-Denis, I, 280.

— (les) de la cour du régent : étaient connus du public, malgré les soins qu'on prenait pour les cacher, VIII, 200 et 201.

Débordement de la Seine : abat deux ponts, plusieurs maisons et le Petit-Châtelet, II, 51 ; il emporte le Petit-Pont ; cette rivière est bénie avec des reliques, 318 ; inonde les rues de Paris, renverse le Petit-Châtelet, entraîne le grand et le petit pont ; les habitans de plusieurs maisons sont assiégés par les eaux ; trois bateaux sont sans cesse occupés à leur porter des vivres, III, 201 et 202 ; endommagé, en 1408, le petit et le grand pont ou Pont-au-Change ; abat le Pont-Neuf ou Pont-Saint-Michel, et le pont de Saint-Bernard aux Barrés ; oblige les membres du parlement à tenir leurs séances à Sainte-Genève, 346 et 347 ; IV, 177.

Debrosses (*Jacques*), architecte : auteur du portail de Saint-Gervais, III, 536.

Décès : leur nombre à Paris, depuis 1812 jusqu'en 1822, IX, 371 et suiv.

Dechaux (*Jacques*) : condamné

comme magicien, par la Chambre de l'arsenal, VII, 232.

Déclaration de Louis XVI, en quittant Paris et la France : son contenu, VIII, 311 et 312.

Découvertes diverses, faites par des Français : dédaignées par l'ancien gouvernement et accueillies par les Anglais, IV, 475 ; IX, 106.

Décret qui ordonne que les honneurs du Panthéon ne seront rendus à aucun homme, que dix ans après sa mort, VII, 445 et 446.

Décurie, ouvrier de l'inspection des carrières : exécute en relief le plan du port Mahon ; accident dont il est victime, IX, 228.

Décurion du palais des Thermes : fonctionnaire éminent ; faux bruit qu'il répand, I, 124.

Décurions ou sénateurs des villes : sont outragés par les Francs, et presque tous abolis, I, 187, 188 et 297.

Défenses de bâtir hors des bornes de Paris ; défenses souvent réitérées, et toujours inutiles, VII, 119, 120, 121 et 122.

Délation (la) : est excitée, encouragée sous la régence du duc d'Orléans, VII, 304.

Delessart, ministre : est renvoyé ; traduit à la haute cour pour y être jugé, VIII, 326.

Delaunoy (*Jean*), docteur en Sorbonne, célèbre critique, surnommé dénicheur de saints : taxe de fausseté la charte de fondation de l'église de Saint-Vincent et de Sainte-Croix à Paris, I, 235 ; prouve la fausseté de la prétendue aventure de Raimond Diocre, II, 457 et 458 ; égards que le curé de Saint-Eustache avait pour lui,

494 ; écrit l'histoire du collège de Navarre , III , 86 ; ce qu'il dit de saint Yon ; son tombeau , V , 345 ; écrit contre les superstitions , VII , 296.

Delille (Jacques) : son tombeau , IX , 242.

Della Bella , auteur d'une gravure qui donne une idée des mœurs des Parisiens , sous Louis XIV , VII , 267 et 268.

Delorme (Nicolas) , abbé de Saint-Victor : augmente la bibliothèque de l'abbaye de ce nom , IV , 141.

Delsene , directeur d'une maison de jeu : ce que lui dit le sieur de Vaudreuil ; il avait été par-ruquier , VIII , 387.

Demance (Jacques) , mécanicien : construit une machine hydraulique au Pont-Notre-Dame , VII , 73 et 74.

Demare , servante de cabaret : obtient une maison de jeu , VIII , 278.

Demi-Louis : nom qu'on donne à la cour à l'un des enfans naturels de Louis XV , VIII , 205.

Démurr : représenté sous la figure d'un dragon ou serpent , I , 226.

Démans qui , sous la forme de chevaliers , démolissent des édifices et arrachent des vignes , I , 111. Voyez *Diabls*.

Denis (saint) : envoyé dans les Gaules pour y prêcher le christianisme ; envoyé en l'an 250 , I , 197 et 199 ; divers lieux de sa sépulture , 200 ; ses actes ne méritent aucune confiance , 200 et 201 ; martyrisé à Paris et à Ratisbonne , 202 et 210 ; est transformé par l'abbé Hilduin en Denis l'Aréopagite , 203 ; il est martyrisé , et son corps est brûlé à Athènes , 203 et

205 ; il est martyrisé et décapité à Paris ; après l'exécution il se relève , prend sa tête et la porte jusqu'au lieu de sa sépulture , 205 ; son corps , brûlé à Athènes , est ressuscité ; il va à Rome , de là à Paris , où il est une seconde fois martyrisé , 205 ; variété des époques où on le fait vivre et mourir ; il présente divers personnages de différens temps , qui ont porté le même nom , 206 ; les savans qui ont écrit sur ce saint au dix-septième siècle prouvent l'absurdité de l'aréopagisme de saint Denis , mais ne prouvent pas la solidité des autres opinions , 206.

Denis l'Aréopagite , dont le pape Innocent III envoie le corps à l'abbaye de Saint-Denis : les moines de cette abbaye donnent à ce corps le nom de *saint Denis de Corinthe* , I , 215 ; le corps de saint Denis , conservé à l'abbaye de Saint-Denis , est une fausse relique , 210 ; ce saint a quatre corps , 210 et suivantes ; il a sept têtes , 215 et 216 ; opinion qui identifie saint Denis à Bacchus , 217 ; conformité du dieu Bacchus et de saint Denis , 218 et suivantes ; son culte commence dans la Gaule en même temps que celui de Bacchus ; il est , comme Bacchus , associé à six compagnons , 220 ; sa tête et son tombeau étaient adorés à Saint-Denis comme la tête et le tombeau de Bacchus l'étaient à Delphes , et chez les Méthymnéens , 221 ; les fêtes de saint Bacchus , de saint Denis et du dieu Bacchus , se célébraient le même jour , 223.

— (Saint-) abbaye : les moines

- sollicitent et obtiennent l'usage des combats judiciaires, dans leurs seigneuries, II, 177 et 178.
- Denis* (l'abbé de Saint-) : perçoit les amendes des duels judiciaires, III, 24; les religieux de l'abbaye de Saint-Denis ne portent point leur sainte couronne d'épine parmi les reliques qui escortèrent la sainte couronne d'épine que saint Louis avait achetée, II, 406 et 407; cette abbaye devient le théâtre des débauches des seigneurs et dames de la cour, IV, 13 et 14; on transfère dans cette abbaye les tombeaux des rois, IX, 101 et 102.
- (porte ou Bastille de Saint-) : fait partie de l'enceinte d'Étienne Marcel, III, 194.
- (faubourg Saint-) : combat qui s'y donne, VI, 285 et 286.
- (rivage de Saint-) : emplacement sur lequel le Louvre a été construit; propriétaires de cet emplacement, II, 295.
- (collège et hôtel Saint-) : sa fondation; époque de sa démolition, II, 429; V, 178 et 179.
- *du pas* (Saint-), église : son origine; époque de sa démolition, II, 45 et 221.
- *de la Chartre* (Saint-), église très-ancienne : au onzième siècle desservie par des chanoines; voisine d'une prison ou chartre; ses biens sont possédés par des laïcs; saint Denis y fut, dit-on, emprisonné, I, 269; cette église est érigée en prieuré, unie à la communauté des prêtres infirmes, 270; époque de sa démolition, 271; est préservée de l'incendie, moyennant une somme considérable payée aux Normands, 413; les prêtres de cette église sont propriétaires du rivage de la Seine, où est situé le Louvre, II, 295.
- Denis Dumoulin*, évêque de Paris : dédicé l'église des Innocens, II, 231; il interdit cette église, et y fait cesser le service divin; exige des sommes considérables pour lever cet interdit; il était avare et mondain, 232.
- Denrées* : les plus recherchées à Paris sous Louis XIV, VII, 278.
- *de carême* : leur consommation à Paris, VIII, 462.
- Dentelin* ou *Danzilen*, duché dont Paris est le chef-lieu : ses différens maîtres; fait tour à tour partie de la Neustrie et de l'Austrasie, I, 184; reste définitivement à la Neustrie, 185.
- Deparcieux* (le sieur) : son projet de conduire les eaux de la rivière d'Yvette à Paris; n'est point adopté; pourquoi, VIII, 57 et 58; ce projet est reproduit, 361 et 367.
- Départemens de France* qui fournissent le plus de pauvres à Paris, IX, 65 et 66.
- Dépendances de l'église de Notre-Dame* : le parvis; élévation de son sol; son agrandissement par la démolition de plusieurs petites églises ou chapelles; Val d'amour, II, 219 et suiv.
- Dépopulation* de Paris : ce qui la cause, III, 205.
- Dépôt de Monumens d'arts* : titre que l'on donne au Musée supprimé des monumens français, IX, 102.
- *de machines* : réunis au Conservatoire des Arts et Métiers, IX, 104.
- *de laines, et lavoir public* : sa situation; sa nouvelle organisation, IX, 161 et 162.
- *de Saint-Denis et de Villers-Cotterets* : le régime de ces mai-

- sons de détention est peu connu ; on y renferme les vagabonds et les mendiants, IX, 297 et 298 ; travaux auxquels les prisonniers zont occupés, 298.
- Déréglémens* des monastères de filles, I, 274.
- Derval-Pourtel* (Geneviève) : fonde le couvent des filles de Sainte-Marie, ou de la Visitation, VI, 352.
- Dervent-Waters* (lord) : fonde avec quelques autres Anglais la première loge de Franche-maçonnerie à Paris, VIII, 88 ; il est considéré comme le grand-maître de la franche-maçonnerie ; quitte la France ; est décapité en Angleterre ; son successeur, 89.
- Dés* (jeu de) : saint Louis défend à ses officiers de justice de jouer aux dés ; prohibe la fabrication des dés dans son royaume, III, 48 ; est sévèrement prohibé ; les sous-diacres et les écoliers jouaient aux dés sur l'autel de Notre-Dame de Paris, pendant la messe, II, 185, IV, 60.
- Desaix* : monument projeté à sa mémoire, VI, 474 et 475 ; autre monument exécuté, 475.
- (*fontaine monumentale de*) : buste de ce général ; inscriptions du monument ; comment ses ennemis qualifiaient Desaix ; lieu de sa naissance, IX, 182 et 183.
- Desbois de Rochefort*, curé de Saint-André-des-Ars : fonde l'hospice de la maison de bien faisance, IX, 69.
- Descartes* : son tombeau transféré dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, II, 85.
- Deschamps* (*Pierre*) : amène une colonie de capucins à Paris, les loge à Picpus, IV, 331.
- Deschamps* (*Louis*) : invente des lampes en forme de chandelles, VI, 218.
- Deschamps*, directeur d'une maison de jeu, VIII, 386.
- Deschamps*, fille entretenue par l'évêque de Liège : ce qu'elle dit de son amant, VIII, 254.
- Descoufflet*, jeune fille instruite de l'assassinat prochain de Louis xv, VII, 394 et 395.
- Description de Paris et de ses édifices* : les auteurs de cet ouvrage adoptent imprudemment les fictions des temps barbares, I, 61.
- Descoubiers*, agent des émigrés, VIII, 318.
- Désert*, peuplé de bêtes féroces : était, au douzième siècle, un séjour plus assuré que la société des hommes, II, 157.
- Desessarts* (*Pierre*) : rend la Bastille au duc de Bourgogne ; est décapité, III, 486.
- Desiderio Descombes*, charlatan : son théâtre, VI, 189.
- Desiderius* ou *Saint-Didier* : Aridius, évêque de Lyon, le fait lapider, I, 359.
- duc, épouse *Tetradia*, femme du comte Eulalius, encore vivant, et qui venait d'épouser le neveu de ce comte, I, 386 ; enlève à Toulouse ce qui restait des trésors de Rigonthe, 393 et 396.
- Désintéressement* (le) : figuré dans un des bas-reliefs du Panthéon, VII, 457.
- Deslandes* (*Marie*), femme du président Chrétien Lamignon : son tombeau ; les pauvres l'enterrent furtivement dans l'église de Saint-Leu, afin que leur bienfaitrice ne

- fût pas inhumée ailleurs, II, 403 et 404.
- Deslon*, docteur en médecine de la Faculté de Paris : partisan de Mesmer et de son magnétisme ; l'entrée de la Faculté lui est interdite pendant deux ans ; est désavoué par Mesmer, VIII, 475.
- Desmarez (Jean)*, avocat du roi au parlement : proclame, dans les rues de Paris, la clémence du roi, III, 468 ; est condamné à mort, à l'âge de soixante-dix ans ; outrage qu'il reçoit de la part du régent ; pourquoi, 474 ; ce qu'on dit de lui ; ce qu'il dit de ses juges ; refuse de demander pardon au roi, 474 et 475 ; périt victime de la vengeance des ducs, oncles de Charles v, 476.
- Desmarest*, prêtre de l'Oratoire, sous-pénitencier de Rouen : rédige, sous la dictée de Madeleine Bavent, le mémoire de cette religieuse sur les crimes des religieuses de Saint-Louis de Louviers, VII, 227 et 228.
- Desmarts* : ce qu'il dit pour consoler le cardinal de Richelieu, sur le peu de succès d'une de ses pièces de théâtre, VI, 56.
- Desnoyers (Sublet)*, secrétaire d'Etat : fait bâtir à ses dépens l'église du noviciat des jésuites, V, 337 et 338.
- Désordres de Paris*, sous le règne de Henri iv, V, 291, 292 et 293 ; pendant la révolte du prince de Condé, VI, 273, 274, 275, 276 et 279. — qui suivirent le règne de Charlemagne ; ils obligent les hommes de la même profession à se réunir en société pour se protéger mutuellement contre le brigandage des princes, VIII, 68, 69 et 70.
- Despotisme* : il serait le meilleur des gouvernemens, si les rois étaient les meilleurs des hommes, I, 409.
- Despotisme royal et sacerdotal* : contribuent à l'accroissement des lumières, VIII, 298.
- Dessins (salle de)* au Conservatoire des Arts et Métiers : ce qu'elle contient, IX, 112 et 113.
- Destouches (Néricaut)*, chargé d'affaires à Londres : l'abbé Dubois lui écrit pour déterminer le roi d'Angleterre à demander l'archevêché de Cambrai pour lui Dubois ; réponse du roi d'Angleterre à ce sujet, VII, 315.
- Dette publique* : par qui commencée et continuée ; s'accroît sous le règne de Louis xvi, VIII, 304 ; les emprunts retardent l'explosion, et la rendent immanquable, 304.
- Dettes énormes* qu'avait laissées Louis xiv, VI, 326 ; VII, 301.
- De Thou* : tombeaux de cette famille, 256.
- Deux-Portes-Saint-Sauveur* : rue dont l'ancien nom était obscène, II, 106.
- Deux-Moulins* : nom d'une barrière et d'un hameau, formé au delà de cette barrière, IX, 325.
- Dévastations ordinaires* des Francs dans leur marche, I, 392 et 393.
- Devaux*, imprimeur : mis à la Bastille ; pourquoi, VII, 359.
- Devilliers (Charles)*, chirurgien : son tombeau ; son épitaphe, IX, 246.
- Dévotans* : dénomination des compagnons du devoir, VIII, 78.

Dévoition jésuitique : animait les assassins des rois , VII , 396.

Dévotions erronées des jeunes Parisiens et Parisiennes , ou *pèlerinages* : sont des prétextes de plaisirs , VI , 186 et 187.

Dévouement patriotique (le) : figuré dans un des bas-reliefs du Panthéon , VII , 429 ; et représenté par un groupe colossal , 430 , 436 et 437.

Dey de Tunis : présens qu'il envoi au roi de France , VIII , 46.

Diable Asmodée : vu dans la haute Egypte par Paul Lucas , II , 33.

Diable (le) plaide contre le genre humain , devant Dieu le père ; il est condamné , et de colère il déchire ses habits , II , 114 ; est réputé l'auteur des ornemens en fonte qui décorent les portes de l'église de Notre-Dame , 210 ; était en commerce avec un gentilhomme , III , 272 ; invoqué par des moines qui conspiraient contre le roi , 276 ; invoqué par Hugues de Boisjardin , écuyer , 272 ; par maître Robert Langlois , et par des moines allemands , 276 ; calomnié par le duc de Bourgogne , qui l'accuse d'un assassinat que lui-même a commis , 483 ; entre , sous la forme d'un long serpent , dans le corps d'un laquais ; désespéré d'avoir perdu son argent au jeu , IV , 443 ; enlève un chevalier du guet , 443 ; le diable Satan invite une Parisienne à faire dire des messes , 443 et 444 ; Marthe Brossier en était possédée ; doit savoir toutes les langues ; interrogé en grec et en latin , reste sot et ne répond rien , V , 270 ; fait des tours de force ; est arrêté et

contenu par un médecin , 271 et 272 ; en quel lieu des fourbes le faisaient voir aux gens crédules ; étrangle deux magiciens à Paris ; il est montré aux curieux par un de ces magiciens ; description de ce spectacle infernal , VI , 148 , 149 , 150 et 151 ; logé dans le corps des religieuses de Loudun ; écrit des lettres au curé Grandier , datées de son cabinet en enfer , 152 ; ne peut tenter personne à Paris , si ce n'est les jours de fêtes , VII , 284 ; les chrétiens donnaient autrefois cette qualification à toutes les divinités du paganisme , VIII , 74 ; d'après quel modèle les peintres et sculpteurs ont représenté sa figure , 76 et 77.

Diable de Vauvert : habitait le château de Vauvert , que saint Louis donna aux chartreux ; il épouvantait les habitans de Paris , qui en ont conservé longtemps le souvenir. *Aller au diable Vauvert* , expression qui s'est conservée jusqu'à nos jours ; témoignages de divers écrivains à ce sujet , II , 458 , 459 et 460.

Diableries : ce que c'était au théâtre de l'hôtel de Bourgogne , VI , 76 et 77 ; quel était leur théâtre dans les environs de Paris , 397 et 398.

Diabes chassés subitement dans la sainte chapelle du Palais , lorsque le chantre y paraît armé du bois de la vraie croix : ce que les incrédules pensent de ce miracle , II , 418 et 419 ; trente mille , quinze mille diables : qualifications données aux brigands qui désolaient la France , IV , 2 et 3. — figurent sur

la scène sous le règne de Henri IV, V, 200; conduisent l'âme criminelle de Dagobert 1^{er}, dans le manoir de Vulcain; sont mis en fuite par des saints; origine de cette fable monacale, IX, 100.

Dialogue entre un évêque et un curé sur les mariages des protestans : ouvrage qui fit une grande sensation sous Louis XVI, VIII, 445.

Dialogue du maheustre et du manant, V, 66 et 67.

— *sur l'état civil des protestans* : ouvrage publié sous Louis XVI, VIII, 445.

Diamans de la couronne : où ils sont déposés; leur nombre, VIII, 47 et 48; plusieurs sont volés, puis retrouvés, 49 et 50.

Diane ou *Dianus* : divinité adorée en France; ses différens noms, VIII, 73; grand nombre de ses adorateurs; en quoi consistait son culte, 74 et 75; ce culte était secret; *Course de Diane*, 74.

Diane de Poitiers : son superbe tombeau; transféré au Musée des monumens français, IX, 95; groupe de marbre qui représentait cette maîtresse royale, placé dans le jardin de ce musée, 99. (Voyez *Poitiers*.)

Dianus. Voyez *Diane*.

Diderot : un des auteurs de l'Encyclopédie, VIII, 299.

Dido, évêque de Châlons : complice du meurtre de *Leodegarius* ou saint Léger, I, 365.

Didon, tragédie de Jodelle, jouée à Paris, IV, 358.

Dieu : ne veut point être défendu par les hommes, IV, 93 et 94; emploie-t-il toutes sortes

de moyens pour ramener les pécheurs à lui? VI, 206; change ses voies, suivant les chefs des convulsionnaires, VII, 348.

Dieu (l'homme de). Voyez *Jacob*.

Dieux : adorés par les anciens Parisiens, I, 70.

— *du Capitole* : unis à Paris aux dieux des Barbares; cause de cette union paisible, I, 95.

Diner refusé à l'archevêque de Sens par les religieux de Saint-Denis; refusé à l'évêque de Paris par les religieux de Sainte-Geneviève, III, 43; motifs de ces refus, 44 et 45.

Dinocheau (Etienne), neveu de Jacques Moyon : renonce aux droits qu'il avait sur la chapelle des Cinq-Plaies, V, 426.

Diocre (Raymond) : son aventure épouvantable, arrivée dans l'église de Notre-Dame de Paris; ressuscite trois fois dans son cercueil, pour annoncer sa damnation, II, 456 et 457; cette aventure est une fable, 457 et 458.

Directeur des convulsionnaires, appelé *Papa*, VII, 354.

Directoire : rétablit la loterie de France, VIII, 385.

— (le) et les deux conseils : leur gouvernement, IX, 125; durée de ce gouvernement, ses périls et ses actes, 128; la Porte ottomane envoie à Paris un ambassadeur pour résider auprès du Directoire; il siège au petit Luxembourg, 128 et 129; rétablit la loterie et la perception aux entrées de Paris, 140 et 141; travaux qu'il fait exécuter, 141.

Discernans : nom d'une classe

- de convulsionnaires qui prophétisaient, VII, 339 et 340; leurs prophéties sont recueillies et imprimées, 348.
- Discipline* dont Louis IX se faisait fouetter : conservée précieusement; ce roi la portait pendue à sa ceinture, dans son aumônière, II, 367.
- donnée aux frères de l'Hôtel-Dieu par le maître de ces frères, et aux sœurs du même hôpital par la maîtresse de ces sœurs, II, 285 et 286.
- Discordes* que fait naître la fondation de l'église Saint-Honoré, entre les seigneurs ecclésiastiques, II, 261.
- Disette* à Paris, sous le règne de Henri IV, V, 231 et 232; pendant que les riches étalent un luxe insolent, 255 et 256.
- Disques d'argent* : conservés au cabinet des antiques et médailles de la Bibliothèque royale, VII, 59 et 60.
- Dissimulation* : admise en principe par Louis XI, et par plusieurs des rois ses successeurs; il est difficile aux rois d'être dissimulés avec succès, IV, 413.
- et *exagération* dans le style du règne de Louis XIII, VI, 199, 200 et 201.
- Districts de Paris* : sont au nombre de soixante; les habitants s'y réunissent pour nommer les électeurs aux Etats généraux et rédiger les cahiers, VIII, 452; s'y réunissent spontanément deux mois après dans un moment de danger; gouvernent Paris démocratiquement pendant l'espace d'une année; sont remplacés par quarante-huit sections, 453 et 454.
- Dit des rues de Paris*, par Guilot, II, 106.
- Divinités adorées* par les Parisiens du temps de Tibère, I, 87, 94 et 95.
- Dix-huit (collège des)* : son origine; occupation des écoliers; réuni au collège de Calvi; détruit par le cardinal de Richelieu, II, 506.
- Dixme saladine* : contribution que Philippe-Auguste impose sur le clergé, qui en fut mécontent, II, 302.
- Doctrines chrétiennes (congrégation de la)* : origine de cet établissement; ses bienfaiteurs; description de son église; sa bibliothèque; sa suppression, V, 359 et 360.
- (*frères de la*) : un des frères de cet ordre trouvé chez des filles publiques, VIII, 264; sont supprimés, 323.
- Doigt de l'apôtre saint Jacques*, III, 154.
- Doigts* : les dames, en mangeant, ne se servaient point de fourchettes et s'engluaient les doigts, III, 265.
- Dolet (Etienne)*, imprimeur-libraire : condamné au feu, obtient des lettres de rémission; est de nouveau condamné, et brûlé vif avec ses livres, IV, 121 et 122.
- Dôme* : première construction de ce nom à Paris, V, 159.
- première église de Paris, qui fut surmontée d'un dôme d'une grande dimension, V, 341.
- *du Val-de-Grâce* : sa description, V, 399 et 400.
- *des Invalides* : sa description, VI, 409, 410, 411, 412, 413 et 414.
- *du Panthéon* : description de

- son intérieur, VII, 437, 438 et 439; de son extérieur, 439, 440, 441 et 442.
- Domesticité* : en honneur parmi les Francs; plusieurs nobles deviennent domestiques, I, 195 et 194; aspirent à l'être, VII, 255.
- Dominique*, acteur de la Comédie italienne. Voyez *Arlequin*.
- Dominique* (saint) : fonde l'ordre des frères prêcheurs ou jacobins; a une vision qui l'y détermine; massacreur des Albigeois; vient à Paris où il avait envoyé des frères de son ordre, II, 269 et 270.
- Domnole*, abbé de Saint-Laurent et puis évêque du Mans, I, 280.
- Doneval*, auteur de plusieurs pièces de l'Opéra-Comique, VIII, 126.
- Dons patriotiques* : Paris en donne l'exemple qui est imité par les départemens, VIII, 527.
- Doré* (*Antoine*), religieux bénédictin : s'étant présenté dans les salles du Parlement avec un menton barbu, est interrogé et condamné par le Parlement à être renvoyé dans son monastère, pour y être rasé, IV, 472.
- (*Pierre*), cordelier de Paris, moine de mœurs infâmes, IV, 472 et 473.
- Dormans* (cardinal de), évêque de Beauvais : son tombeau, II, 463.
- Dormans* (*collège de*) ou de Beauvais : son origine; sa réunion au collège de Presle, III, 322.
- Dormi* : tombeaux de cette famille; aventure arrivée à Claude Dormi, évêque de Boulogne, II, 381.
- Dorothee*, capucin : procès scandaleux dont il est l'objet, IV, 334.
- Dorphan* (*Stangen*) : un de ses ouvrages est dénoncé au Parlement, comme hérétique, IV, 124.
- Doublet* (la dame) : les philosophes se réunissent chez elles, VIII, 295.
- Douze tables* (loi des) : ridiculement commentée, II, 114.
- Doyac* (*Jean*) : employé sous Louis XII à la reconstruction du Pont Notre-Dame, III, 402.
- Drame*, genre de pièces de théâtre : son origine, VIII, 112 et 113.
- Dragon* ou serpent : saint Marcel en triomphe; explication de cette allégorie, I, 226 et 261.
- *d'osier* : porté aux processions des rogations par le chapitre de Notre-Dame, II, 227; usage des dragons dans plusieurs villes de France, 227 et 228.
- Drapeau* de notre seigneur J.-C. : relique vendue par l'empereur Baudoin à saint Louis, II, 408.
- Drapeaux* pris par les Français sur leurs ennemis : leur grand nombre; où ils étaient placés; ont disparu en 1814, VI, 409.
- Dreux* (*Robert*, comte de) : fait bâtir l'église de Saint-Thomas-du-Louvre, II, 236; Philippe, comte de Dreux, fonde l'hôpital de Saint-Nicolas-du-Louvre, 237.
- Drilles*, soldats qui demandaient l'aumône l'épée au côté, VII, 148.
- Droctigisilus*, évêque de Soissons : son ivrognerie extrême

lui fit perdre l'usage de sa raison, I, 367 et 368.

Drogon, comte : avoué de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; opprime les sujets de cette abbaye, II, 132.

Drogon, archidiacre de Notre-Dame : on lui remet un couteau comme témoignage d'investiture, II, 224.

Droguins : dénomination des compagnons du devoir, VIII, 78.

Droit de prise, en vertu duquel le roi, la famille royale, les principaux officiers de la cour, pouvaient impunément piller les maisons des Parisiens chaque fois que le roi entrait dans Paris, II, 111 et 112. Voyez *Prises*.

— *inique* concédé par saint Louis à l'Hôtel-Dieu, II, 481.

— *civil (école de)* : Paris en était privé, VIII, 14 et 15 ; déplorable état des écoles de droit en France avant la révolution, 16 ; celle de Paris était plus régulière que celles de la plupart des autres villes, 17. Voyez *Ecoles de droit*.

— *français (chaire de)* : fondée par Louis XIV au collège de Cambrai, III, 179.

— *romain* : enseigné à Paris : il est défendu aux moines de l'enseigner ; le pape Honorius III prohibe cet enseignement, II, 113 ; ignorance et absurdité de ses premiers commentateurs, 113 et 114.

Droits de l'homme : figurés sur des bas-reliefs du Panthéon, VII, 427 et 428. Voyez *Ecoles*.

Droits : aucun droit n'était respecté par les Francs, I ; 297.

Droits et usages de l'église de Notre-Dame, II, 223.

Droits féodaux : en quoi ils consistaient, II, 326, 327, 328 et suivantes.

Druides : étaient des pères carmes, II, 449.

Drumont (milady) : le curé de Sainte-Marguerite lui refuse les sacrements, VII, 288 et 289.

Dubarri, maîtresse de Louis XV : achève d'avilir la cour de ce roi, VII, 328 ; pour dissiper l'ennui de Louis XV elle engage ce roi à voir représenter, à Choisi, les pièces d'Audinot et de Nicollet, VIII, 130 et 133.

— (*le comte*) : ses prodigalités envers les filles entretenues ; fait hausser le prix de leurs charmes, VIII, 234 ; tire profit des charmes de la demoiselle Beauvarnier, affirme ses faveurs, 238 ; sa lubricité et ses violences font mourir la demoiselle Bouscarelle, 244 et 245.

Dubellay (Jean), évêque de Paris : favorable aux opinions de Luther, IV, 105 et 113.

Dubelloy, auteur de la tragédie du *Siège de Calais* : troubles qui surviennent à cause de cette pièce, VIII, 116 ; il la retire du théâtre pour plaire à la demoiselle Clairon, 117.

Dubois (l'abbé) : détermine quarante évêques de France à souscrire la bulle *unigenitus* ; en est récompensé par le chapeau de cardinal ; comment il obtient l'archevêché de Cambrai, VII, 314 et 315 ; ses débauches ; sa maladie honteuse ; sa mort, 315 et 316 ; son opinion sur le châtement à infliger contre les sodomistes de la cour ; corrompt

le duc d'Orléans, VIII, 186 ; a l'effronterie du crime, et le talent de le faire prospérer ; ses titres ; on plaisante sur ses vices ; sa conversation avec une prostituée, 193, 194 et 195 ; il est insensible aux injures qu'on lui adresse ; reçoit de l'Angleterre une pension d'un million ; préside aux débauches du prince, 195 ; participe aux orgies dites *fêtes d'Adam* ; à l'orgie des *flagellans* ; ce que lui dit le régent à ce sujet ; paroles remarquables que lui adresse ce prince, 196 et 197 ; son élévation à la fonction de premier ministre fait la honte du gouvernement ; son élévation au cardinalat fait celle de la cour de Rome ; Clément XI lui refuse le chapeau de cardinal ; Innocent XIII le lui accorde ; par quelles intrigues, 248 et 249 ; charge le jésuite Lafiteau de lui obtenir à Rome le chapeau de cardinal ; argent qu'il répand pour cet objet, et dont Lafiteau se sert pour ses plaisirs ou pour son ambition, 250 et 251 ; comment il est nommé premier ministre, 251 et 252 ; son tombeau mal placé, II, 262 et 263 ; son épitaphe difficile à faire ; composée par le sieur Couture, 262 et 263.

Dubois, acteur de la Comédie-Française : se rend coupable d'improbité ; la demoiselle Clairon détermine tous ses camarades à ne pas jouer avec lui, VIII, 115 et 116 ; il reçoit l'ordre de jouer le rôle de Mauvi dans le *Siège de Calais* ; aucun acteur ne veut jouer dans cette pièce ; ce qui en résulte, 116.

Dubois, femme entretenue par

le comte Dubarri, VIII, 234.

Dubourg (Jean) : brûlé vif après une belle procession, IV, 118.

Dubourg (Anne), conseiller au parlement : soutient avec énergie sa croyance religieuse ; il est étranglé et jeté au feu, IV, 137 ; est renfermé dans une cage, 318 et 319.

— *Lespinasse (Antoine Dumaine dit)*, gouverneur de la Bastille pour la Ligue : rend cette forteresse à Henri IV ; refuse de l'argent pour la rendre ; ce qu'il dit du comte de Brissac, V, 122 et 123.

Dubuisson (André) : fait voir le diable au duc d'Olonne, VI, 151.

Duché de France : son étendue, I, 457.

Duchesne, docteur de Sorbonne : est consulté par le parlement sur la question de savoir s'il est utile d'imprimer un livre de prières traduit en français ; Duchesne rapporte la décision de la Sorbonne qui est contraire à cette impression et à celle de toute traduction pareille, II, 422.

— (*Léger*) : un des premiers professeurs du collège de France, IV, 145 ; apologiste des massacres de la Saint-Barthélemy, 306.

Duclos : portrait qu'il fait de Louis XIV, VI, 317 et 318.

Ducs : en quoi consistait cette fonction sous les Romains et sous la première race des Francs, I, 187 ; agissent en souverains, lèvent des troupes, font la guerre à leurs voisins, commettent tous les crimes impunément, 187 ; font l'office de bourreaux, 337.

- Ducs de France* : *Hugues*, comte d'Anjou ; *Robert*, frère du roi Eudes ; *Hugues-le-Grand*, fils du roi Robert ; *Hugues Capet*, fils de Hugues-le-Grand, sont tous comtes de Paris, I, 457 et 458 ; ils se font remplacer dans leurs fonctions de comtes de Paris par des vicomtes, 458.
- et *comtes* : attaquent continuellement le roi Louis VI, II, 47 et 48.
- (*les quatre*) qui gouvernent la France après la mort de Charles V : leurs noms et leur caractère, III, 457 et 458.
- titre honorifique que Mazarin prodigue à ses adversaires pour se les attacher, VII, 195 ; ce qu'il dit de ce titre, 196.
- Duels judiciaires* : saint Louis les prohibe par ordonnance de 1260, et s'attire les injures des seigneurs ; son ordonnance reste sans exécution ; dans ses *établissements* publiés en 1270 il les prohibe de nouveau ; les maintient en plusieurs cas, et condamne les vaincus à être pendus ; abbés qui jouissent à Paris du droit de duel judiciaire, III, 23, 24, 25 et 26. Voyez *Combats judiciaires*.
- Duels* : Henri II en fait revivre la coutume, IV, 162 et 465 ; par quels rois réprimés ; par quels rois rétablis ; leurs fureurs dégénèrent en assassinats, V, 247 et suivantes ; Henri IV veut les réprimer ; lois rendues à ce sujet, 248 et 249.
- Duellistes* : nombreux à Paris sous le règne de Louis XIII, VI, 201, 206 et 207.
- Dufay* (*Jean*), jacobin de Troyes : contribue à la fabrication d'un vœu magique pour faire mourir la reine Jeanne de Bourgogne, III, 275.
- Duffart* (l'abbé), théologal de Bayeux : dirige des réunions de convulsionnaires ; est mis à la Bastille, VII, 360.
- Dufour*, directeur d'une maison de jeu, VIII, 386.
- Dufresne* (*Raphaël Trichet*, sieur) : ses livres réunis à ceux du roi, VII, 40.
- maîtresse d'une maison de débauche ; journal qu'elle adresse au lieutenant de police ; liberté avec laquelle elle lui parle, VIII, 272, 273 et 274 ; les Dufresne tiennent maison de jeu, 278.
- Duguesclin* (*Bertrand*), guerrier : seconde les desseins pacifiques de Charles V ; homme grossier, mais dont les intentions étaient pures, et les actions louables, III, 284.
- Dulaurent* (l'abbé) : ce qu'il ferait s'il était pape, IV, 98.
- Dulaurier*, comédien de l'hôtel de Bourgogne. Voyez *Bruscambille*.
- Dumanoir* (*Guillaume*), violon ordinaire du cabinet de Louis XIV : en obtient l'office de *roi des violons*, VII, 30.
- Dumenil* : entretenue par un maréchal de France, va à la messe aux Jacobins ; s'y querelle avec une dame de la Baume, VII, 209 et 210.
- Dumesnil* (le sieur *Feydau*) : est mis à la Bastille ; pourquoi, VII, 326.
- Dumont* : un des préposés à l'éducation de Louis XIV ; n'est point payé de ses appointements, VI, 305.
- Dumoulin* (*Charles*) : son tombeau, II, 256.
- (*Denis*), évêque de Paris : exige un legs de tous les mou-

rans ; s'informe de porte en porte si quelqu'un était mort sans tester en sa faveur ; caractère de cet évêque, III, 503.

Dumouriez du Periez : premier fabricant des pompes à incendie à Paris, VII, 157.

Dumouriez, général français : livre aux ennemis de la France quatre députés de la Convention, IX, 77.

Dumoussel (Léger) et *Olivier Bourgeois* : deux écoliers voleurs et assassins ; pendus et dépendus ; honorablement enterrés dans le cloître des Mathurins, II, 268.

Dunois (comte de) : de concert avec le comte de Richemont, connétable de France, s'empare de Paris et en chasse les Anglais, III, 365 et 366.

Duparc, auteur du roman de Francion ; ennemi des vilains ; se vante de ses friponneries, VI, 203.

Duplan (la demoiselle), actrice de l'Opéra : reçoit un carrosse du prince de Conti, VIII, 232.

Duplessis (Geoffroi), notaire du pape : fonde le collège qui porte son nom, III, 148 ; a une maison à Paris, 159 ; fonde le collège de Marmoutier, 171.

Dupont (baron). Voy. *Quenellec*.

Dupont (Pierre) : un des premiers directeurs de la manufacture de la Savonnerie ou tapis façon de Perse, V, 172.

Duprat (Guillaume) : premier fondateur des jésuites en France, IV, 223.

— (*Antoine*), cardinal : salle qu'il fonde à l'Hôtel-Dieu de Paris ; ce qu'en dit François 1^{er}, II, 484 ; maux qu'il cause aux Français, IV, 89 ; agent de la

cour de Rome à Paris ; disposait du roi et de Pierre Liset, son protégé, en lui faisant espérer la place de premier président au parlement, 102.

Dupuis, auteur de l'*Origine des Cultes* : invente une espèce de télégraphe, IX, 114.

— (*le père Archange*), capucin : déclame contre le parlement ; pourquoi ; mandé par cette cour, il n'y comparait pas ; maltraite l'huissier qui lui signifie l'ordre ; il décampe, V, 274 et 275.

Dupuy (Pierre et Jacques), frères : tous deux gardes de la bibliothèque royale, VII, 39.

Duquesnoi, maître des requêtes : tâche d'incendier les bâtimens de la place Royale, VII, 262.

Duras (le marquis de) : reçoit des services importans de la demoiselle Sainte-Foy, sa maîtresse ; son ingratitude à son égard, VIII, 238.

Durier (Marie), dite Noël : femme qui tenait une assemblée de convulsionnaires à Ecouen ; est mise à la Bastille, VII, 361.

Duseau (René), écolier : périt de misère dans une prison infecte, IV, 193.

Dusii : nom que les Français donnaient aux divinités *fauves*, VIII, 73.

Duthé, femme entretenue : les riches libertins de l'Angleterre se la disputent, VIII, 234 et 235.

Duval (André), docteur de Sorbonne : fait le rôle de bedeau, lorsque les carmélites vont prendre possession de leur couvent ; son sermon en faveur de la possession de Marthe Brossier, condamné par le parlement, V, 163 et 274 ; reçoit une réprimande, 275.

E.

Eau bénite : usage étrange qu'en fait Henri III dans ses débauches, IV, 409.

— *des Carmes* : sa célébrité, V, 340 et 341.

Eaux et Forêts : tribunal siégeant à la table de marbre de la grande salle du Palais, III, 97 et 115.

Eaux et Fontaines de Paris : leur vicieuse administration sous Louis XIV est l'image de celle du gouvernement de la France, VII, 70; sous Louis XV, VIII, 50; projets pour accroître les eaux de Paris; la disette d'eau se fait sentir, 52, 53 et 54; projet de conduire les eaux de l'Yvette à Paris, approuvé; n'est point mis à exécution; pourquoi, 57 et 58; leur état sous Louis XVI; nouveaux projets pour les accroître, 361 et 362; les pompes à feu sont proposées et admises, 362 et 363; nouveaux projets sur les eaux de Paris, 367; on propose de faire venir les eaux de la rivière d'Ourcq; ce projet est rejeté et adopté dans la suite, 368 et 369; état de ces eaux sous Bonaparte, IX, 175; quantité d'eau fournie en vingt-quatre heures aux fontaines de Paris, 201.

Ebbon, archevêque de Reims : persécute l'empereur Louis-le-Débonnaire; lui impose une pénitence, lorsque cet empereur est remonté sur son trône; il vient lui demander pardon et se déclarer indigne de vivre; il est déposé, I, 474 et 475.

Ebles, abbé de Saint-Germain-des-Prés : est le chef militaire

de la place de Paris, après la mort de l'évêque Goslin, I, 424.

Ebles de Rouci : seigneur qui pillait les campagnes; fut soumis par le roi Louis-le-Gros, II, 133.

Ebroin, maire du palais : envoie deux évêques auprès du duc Martin; lui fait promettre la vie sauve, s'il rend la place de Laon; ces évêques ayant juré sur un reliquaire vide, la promesse n'est point tenue; le duc Martin est assassiné en sortant de la place, I, 383 et 384.

Ecclésiastiques : serviteurs de la reine Frédégonde; sont par elle employés à des assassinats, I, 343; vont à la guerre; se servent de la masse d'armes sans piquerons, avec laquelle ils assommaient les ennemis, II, 337; il leur est défendu d'exiger des legs testamentaires, 350; sont plus scandaleux que les séculiers, IV, 44; faisaient parade de leur libertinage, 45 et 46; prêtres séculiers ou moines qui embrassent le protestantisme, 126; plusieurs ne changeant de religion que pour s'affranchir de leur règle, montrent des mœurs dissolues, et sont repoussés par les protestans, 128; il leur est défendu de faire l'état de notaire; ce que produit cette défense, 381; leurs mœurs corrompues, au seizième siècle, 423, 424, 425, 426 et 427; font le métier de militaire sous le règne de Louis XIII, VI, 161 et 162; voyez *Prêtres*, *Evêques* et *Clergé*; leur ignorance sous Louis XIII; s'amusement de bagatelles; portent des habits

de soldats et de courtisans, la barbe à la mode, et la perruque; accumulent plusieurs bénéfices, qu'ils gardent pour leurs neveux ou pour leurs fils; il en est qui sont humbles et vêtus en habit décent, VI, 174 et 175; sont surveillés par la police; ce que chacun d'eux avait droit de répondre à l'archevêque de Paris et au lieutenant de police, VIII, 257, 258 et 259; leurs désordres, leurs rapines, leurs fourberies dans les temps barbares, 446, 447 et 448; envahissent les biens des hôpitaux; il en est de vertueux qui s'indignent des abus, et les font connaître, 448.

Echarpes vertes distribuées par la duchesse de Montpensier, à la nouvelle de l'assassinat de Henri III, V, 75 et 76.

Echevins: d'où vient ce mot, I, 298.

— de Paris: à quelle époque les membres de la confrérie de la marchandise de Paris ont commencé à recevoir ce titre, III, 205; vont au-devant du roi et du duc de Bourgogne; qui fait marcher trois corps d'armée contre Paris; ils présentent respectueusement leurs hommages et les présens d'usage; ces offrandes sont rejetées avec mépris, 470; se rendent au parlement avec une suite nombreuse; le peuple les met en fuite, VI, 279.

Echelle, supplice: en quoi il consistait sous saint Louis; ce roi y faisait appliquer les blasphémateurs, III, 32 et 33; origine des échelles; lieux où elles étaient placées à Paris, V, 216 et 217.

Eclairage de Paris: il n'avait

pas lieu dans les temps du clair de la lune; le lieutenant de police Lenoir ordonne sa continuation en tout temps, VIII, 438; nombre de becs de lumière et des réverbères en 1817, IX, 338; accroissement de ce nombre en 1821, 338 et 339.

Eclipses: objet d'épouvante pour les princes et princesses de France, IV, 447.

Ecoles: restent désertes depuis l'arrivée des Français dans la Gaule, I, 402; rétablies par Charlemagne, 442; il n'en établit pas dans le palais de Paris, 444, 444 et 445; ce qu'on y enseignait, 442; école de Saint-Germain-des-Prés; est la seule connue sous la seconde race, 444; au douzième siècle, leur nombre; en quoi elles consistaient, II, 23 et 24; à qui elles doivent leur réputation, 23, 24, 25, 26, 27 et 28; privilèges exorbitans que leur donne Philippe-Auguste; occasion de cette concession; il est défendu au prévôt de Paris de mettre la main sur un écolier, ni de le conduire en prison, 280 et 281; ces privilèges deviennent une source de désordres; les écoles de Paris semblent tomber en décadence, 281 et 282; elles se maintiennent, 283; elles sont fréquentées par les savans étrangers, 283; les écoles de la faculté des arts, situées rue du Fouare; les immondices de cette rue; la malpropreté de cette école; elle est l'asile, pendant la nuit, des femmes publiques; remède qu'on y apporte, III, 246; se trouvaient ordinairement placées dans des maisons destinées à la prosti-

- tution ; l'école occupait l'étage supérieur, et le lieu de débauche, l'inférieur, 53.
- Ecoles buissonnières* : ce qu'elles étaient, III, 191.
- *épiscopale* : son existence certaine au douzième siècle ; ses professeurs ; lieux où elle se tenait, II, 23 et 24.
- *de la Sorbonne* : leur division ; les thèses qu'on y soutient ; thèse dite *grande sorbonnique*, dure treize heures, II, 422, 423 et 424.
- *de Sainte-Genève* : divisée en deux écoles, publique et intérieure, par l'abbé Etienne, II, 78.
- (*petites*) : leur origine incertaine ; leur règlement porte que les hommes n'enseignent point les filles, ni les femmes les garçons ; le chantre de Notre-Dame en est le chef ; nombre des maîtres et maîtresses, III, 190 et 191 ; ces écoles étant établies dans chaque paroisse, le chantre de Notre-Dame s'y oppose inutilement, 191 ; celles de Saint-Séverin et de Saint-Paul, VII, 414.
- Ecole et académie des protestants* : sont supprimées, VII, 167.
- *de médecine* : leur établissement particulier ; époque de leur fondation ; expérience que font les médecins sur un homme atteint de la maladie de la pierre, son succès ; description des bâtimens de cette école, III, 385 et 386 ; son ancienne porte est encore existante, 387.
- *d'accouchement* : les élèves y sont envoyées par les préfets ; comment elles sont reçues et traitées ; examen qu'elles ont à subir, IX, 38 et 39.
- *de chirurgie et de médecine* : sa fondation ; sa description ; son amphitéâtre moins vaste que le promet son frontispice, VIII, 336, 337 et 338 ; ses salles ; sa bibliothèque ; la faculté de médecine a remplacé dans ce bâtiment l'académie de chirurgie, 338 et 339.
- *de santé* : établie sous la Convention, IX, 5.
- *de clinique interne* : établie à l'hôpital de la Charité ; en quoi elle consiste, IX, 19.
- *des jeunes aveugles* : son fondateur ; son enseignement, VIII, 346, 347 et 348.
- *de charité*, VIII, 344 ; sont sous la surveillance de l'administration générale des hôpitaux civils, IX, 11 ; leur nombre, 13 ; on y établit l'enseignement mutuel, 62 et 63 ; établies dans les maisons de secours, 62.
- *des sourds et muets* : son fondateur, VIII, 344, 345 et 346.
- *chrétiennes* (frères des) : leur établissement à Paris, VI, 332 et 333 ; sont supprimées, VIII, 324.
- Ecole de boulangerie*, VIII, 344.
- *de filature*, VIII, 344.
- Ecole royale militaire* : son origine, son but, ses ressources financières ; époque de sa construction ; son plan, ses dimensions, VIII, 18 et 19 ; sa façade du côté de la ville ; ses cours ; peintures à fresque de deux frontons ; description du principal corps de logis, du côté de la cour, 19 et 20 ; intérieur de ce bâtiment ; son observatoire ; description de la façade du côté du Champ-de-Mars, 20, 21 et 22 ; changement de

- destination de cet édifice , appelé *quartier Napoléon* ; ses avenues , 22 et 23.
- Ecole des orphelins militaires* : son établissement peu durable , VIII , 340.
- *de droit* : fut établie au quatorzième siècle ; on n'y enseignait que le droit canon ; il était défendu à Paris d'enseigner le droit civil ; article de l'ordonnance de Blois qui porte cette défense ; Louis XIV établit l'école de droit dans cette ville ; bâtiment qu'occupait cette école , VIII , 14 et 15 ; sa nouvelle construction : état déplorable des écoles de droit en France avant la révolution , 15 , 16 et 17 ; décret qui organise l'école de droit ; ses divisions ; une section est établie à la Sorbonne , 17 et 18.
- Ecole nationale* : son établissement ; ses travaux ; cesse d'exister , VIII , 339 et 340.
- *de natation* : ses diverses situations , VIII , 343.
- *normale* : motif de cet établissement ; noms des premiers professeurs , IX , 71 et 72 ; comment les cours étaient publiés ; nombre de volumes qu'ils contiennent ; ce qu'est cette école aujourd'hui , 72.
- *polytechnique* : son premier nom ; lois qui la concernent ; est placée sous l'autorité de la commission des travaux publics , IX , 72 et 73 ; changemens qu'elle éprouve sous les différens gouvernemens ; ses professeurs , 73 et 74 ; nouveaux changemens ; conditions actuellement exigées des candidats , 74 et 75.
- *des ponts et chaussées* : sa fondation ; est de nouveau ins-
- tituée ; son enseignement , VIII , 340 et 341.
- Ecole de minéralogie docimastique* , VIII , 341 et 342.
- *des mines* : son conseil , VIII , 342.
- *d'enseignement mutuel* : dans quel lieu la première a été établie à Paris ; cette première école est considérée comme école-mère , III , 176.
- *élémentaires de l'enseignement mutuel* : leur nombre , IX , 358.
- *de la doctrine chrétienne ou frères ignorants* , IX , 358 et 359.
- *gratuite des arts* : son établissement , VIII , 14.
- *royale des beaux arts* : époque de son établissement ; remplace le Musée des monumens français , IX , 102.
- *des arts* : son établissement , VIII , 14.
- *gratuite de dessin* : son origine ; lieu de ses séances , VIII , 13 et 14 ; concert donné au profit de cette école , 138.
- *royale de chant , de déclamation et de danse* , VIII , 342 et 343 ; nommée aussi *Conservatoire de musique* , 343.
- *de déclamation pour le Théâtre Français* , VIII , 343.
- *gratuite* : établie au Conservatoire des arts et métiers ; ce qu'on y enseigne , IX , 107.
- Ecoliers* : l'espoir d'obtenir des bénéfices ecclésiastiques les stimule à l'étude , II , 29.
- ou *clercs* : sont pauvres ; demandent l'aumône dans Paris , II , 278 et 420 ; leur querelle avec les moines de l'abbaye de Saint-Germain ; commettent des excès aux *Pré-aux-Clercs* , 284 et 285.

Ecoliers de Paris : au XII^e. siècle ils sont adonnés à la glotonnerie ; quêtent de l'argent , préfèrent les beautés des jeunes filles à celles de Cicéron ; d'autres aiment mieux être dans les écoles que dans les foires , lire que boire , etc. , II , 282 et 283 ; les écoliers se prétendent propriétaires du Pré-aux-Clercs ; grandes querelles , suivies de combats sanglans , occasionnés par cette prétention , 284 et 285 ; se présentaient nus jusqu'à la ceinture devant leur maître , armé de verges , III , 10 ; leurs misères et leurs souffrances ; ils meurent de faim ; maltraités par l'évêque de Paris ; quittent cette ville pour se rendre à Bologne , 12 et 13 ; leur turbulence ; se battent en 1163 et en 1192 contre les habitans du faubourg Saint-Germain ; en 1200 , contre les Parisiens ; en 1229 , contre les habitans du faubourg Saint-Marceau , 13 et 14 ; en 1251 , se battent contre les Parisiens , 15 ; en 1252 , se battent contre les archers , 15 ; se livrent au vin , à la débauche ; courent les rues en armes ; jouent aux dés sur l'autel en blasphémant Dieu , 17 ; en 1728 , se battent contre les habitans du faubourg Saint-Germain , 18 et 391.

— étudiants de diverses nations , à Paris : caractère et mœurs de chacune de ces nations , III , 53 et 54 ; un d'eux est cruellement fustigé par un sous-maître , que le parlement condamne à diverses peines , 85 ; rigueur extrême des professeurs à leur égard , 136. 137 et 138 ; leur misère au qua-

torzième siècle ; les mauvais traitemens qu'ils endurent : leur turbulence , 243 ; écolier assassin , protégé par l'Université , 244 et 245 ; pêchent le poisson du canal de la *Petite-Seine* ; les gens de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés s'y opposent ; il en résulte un combat ; l'Université se plaint au pape , et l'abbé au roi ; les deux partis ne s'accordent que vingt-sept ans après l'événement , 247 ; leur libertinage et celui de leurs professeurs ; en sortant du collège ils se rendent dans des lieux de prostitution , IV , 28 et 30 ; célèbrent une fête de fous ; nomment un évêque ; jouent aux dés sur l'autel ; battent le guet qui les arrête pendant cette cérémonie ; ce qui en arrive , 59 , 60 et 61 ; assaillent les protestans au sortir de leur assemblée , 187 ; assiègent pendant quatre jours la maison du sieur de Longjumeau ; brisent les portes et les fenêtres ; blessent et tuent plusieurs personnes , 195 et 196 ; leurs brigandages ; leurs dégâts ; assiègent l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; dévastent les propriétés de cette abbaye , 370 ; renouvellent leurs attaques , leurs dévastations , 370 et 371 ; s'attroupent au Pré-aux-Clercs ; y font de nouveaux dégâts , 372 et 373 ; mesures prises pour les contenir ; ne servent de rien ; mettent le feu à trois maisons du Pré-aux-Clercs , 373 et 374 ; démolissent des maisons ; battent les sergens , 374 et 375 ; démolissent la barrière des Sergens , près la croix des Carmes ; mal-

traient les sergens ; on ne peut les réprimer , 375 ; le roi fait marcher des troupes ; arrêta contre eux ; ceux qui le publient sont maltraités , 376 et 377 ; plusieurs sont en prisonnés ; ils ravagent les vignes situées au delà du faubourg Saint-Jacques , 377 et 378 ; attaquent de nouveau des maisons du Pré-aux-Clercs , 378 ; fréquentent les lieux de débauche du Champ-Gaillard et du Champ-d'Albiac ; ce qui leur arrive , 461 ; poussés par les ligueurs ; tournent en ridicule le roi Henri III , et la fraise qu'il portait au cou ; ce qui en résulte , V , 10 et 11 ; prennent parti pour les ligueurs contre le roi ; assistent à la journée des Barricades , et sont commandés par le comte de Brissac . 41 ; armés par les prédicateurs , 44 ; leurs désordres à la foire Saint-Germain ; un d'eux a ses deux oreilles coupées , 250 et 251 ; vont en armes au feu d'artifice donné par les carnes déchaussés , à l'occasion de la canonisation de sainte Thérèse , 340 ; VI , 183 ; il leur est défendu de s'attrouper et de porter des armes , 109 ; leur débauche et leur insolence sous Louis XIII ; portent des armes ; ce qui leur est défendu , 182 et 183.

Ecoliers du roi : collège où ils restaient , III , 324 .

Economats (caisse des) : destinée à la conversion des protestans ; dirigée par Pélisson , VII , 169 et 170 ; on augmente ses fonds ; 170 .

Economistes : secte qui se forme sous Louis XV ; sont accolés aux philosophes ; noms des fondateurs de cette secte , VIII ,

294 ; renouvellent les principes du ministre Sully , 296 .

Ecorcherie (l') ou de la Sablonnière . Voyez quai *Malacquest* .

Ecorcheurs : nom des troupes du roi Charles VII ; ils volent des toiles étendues dans l'île de Saint-Louis , III , 77 et 78 ; leurs ravages et leurs excessives cruautés sous le règne de Charles VI ; font rôtir les enfans , pour tirer rançon des pères , 352 ; leurs crimes énormes , 455 , 456 , 514 ; IV , 2 et 3 ; seigneurs qui les commandaient , III , 514 ; IV , 3 ; les maux qu'ils font , III , 514 ; IV , 2 et 3 .

Ecossais (collège des) : son origine ; ses accroissemens , III , 173 et 174 .

Ecosse jacobite : institution maçonnique , autorisée par une bulle du prétendant d'Angleterre accordée aux sieurs L'Ageau et Robespierre , VIII , 94 .

Ecritoires : servent de blason au royaume de la Basoche , III , 119 .

Ecrits (les) en langue vulgaire ou française : sont , au treizième siècle , en grande partie , dirigés contre les mœurs du clergé , III , 56 .

Ecriture (la sainte) : étant approuvée en langue latine , ne doit point , suivant la Sorbonne , être traduite en français , II , 422 ; IV , 103 .

Ecriture soumise à des règles certaines : elle était de deux espèces sous Louis XIII , VI , 217 .

Ecriture (bureau académique d') , ou société académique d'écriture , VIII , 348 .

Ecrivains publics , aux Charniers des Innocens , II , 233 .

Ecrivains copistes : enlumineurs agrégés à l'Université ; sont lésés par l'établissement de l'imprimerie , III , 383.

— sous Louis XIII : étaient très-outrés dans leurs éloges , VI , 199 et 200.

Ecrivains de pamphlets : secrètement organisés et payés , VIII , 313 et 324 ; titres des journaux qu'ils publient , 313 et 315.

Ecurie bâtie dans le couvent des cordeliers de Paris : est cause d'une sanglante querelle entre les moines de ce couvent , II , 387 et 388.

Ecuyer : ce qu'il doit payer lorsqu'il est prisonnier au Grand-Châtelet , IV , 313.

Edifice antique à Montmartre : sa destination , I , 111.

Edifices, monastères, églises, etc. : renfermés , pour la première fois , dans l'enceinte d'Etienne Marcel , III , 196 et 197 ; édifices qui existaient sous le règne de Henri IV , V , 215.

Edit de Nantes : sa révocation , VI , 316, 317 ; VII , 163, 172, et 173.

— qui ordonne un emprunt de trente millions , dont une partie devait être consacrée aux embellissemens de Paris , VIII , 433.

— de pacification qui exclut du trône de France le roi de Navarre , V , 51 et 52.

Edits Guisarts : quels édits étaient ainsi nommés , V , 18.

Edits bursaux : Louis XIII tient un lit de justice pour faire enregistrer seize édits bursaux , VI , 130, 131 et 136.

— consistant en création de charges nouvelles , en diminution de rentes , en suppressions

de gages : sont cause de la guerre de la Fronde , VI , 231 et 232 ; comment Louis XIV les faisait enregistrer par le parlement , 306.

Edouard , roi d'Angleterre : vient à la tête d'une forte armée contre Paris ; dévaste tout sur son passage ; assiège cette ville , défie le dauphin Charles , qui ne répond point à son défi , ravage tous les environs de Paris ; le manque total de vivres le force à lever le siège , III , 227 et 228.

Edwin , prince anglais : devient maître de la société des maçons , VIII , 84.

Effiat (Gilbert Coeffiersieur d') : engagé dans le parti de la Ligue , V , 13.

— (*Charlotte-Marie d'*) : fondatrice du couvent des Filles de la Croix , V , 416.

Effusion de sang dans les églises : considérée comme un attentat très-grave , II , 186.

Egalité : nom qu'a porté le collège de Louis-le-Grand , V , 366.

Eglise : ancienne signification de ce mot , I , 230 et 267 ; les églises ou chapelles qui existaient à Paris , sous la première race , étaient , pour la plupart , peu étendues et bâties en bois , 284.

Eglise cathédrale , nommée d'abord *Saint-Etienne* , I , 267 ; et puis *Saint-Etienne et Notre-Dame* , 267 et 268 ; établie à la place de l'autel à Jupiter ; dons que lui fait Erminetrude , 267 et 268 ; diplôme qui concerne cette église , un concile s'y assemble , 268.

— *cathédrale* de Paris : l'évêque restitue la chaise de Sainte-Ge-

vervèrs, déposées dans cette église pendant les ravages des Normands, et ne veut point restituer celles de Saint-Marcel, de Saint-Severin, de Saint-Justin de Louvres, de Saint-Lubin de Moissy; ne restitue qu'une partie des reliques de Saint-Claud, I, 447. Voyez *Notre-Dame*.

Eglise : toutes les richesses vont à l'église, III, 431; le pape se dit la *mère sainte église*; on lui prouve qu'il n'est que *mère sotte*, 432 et 433; l'église est pleine de fous, 434; lots d'église; personnages de théâtre; chasteté des gens d'église et leurs vices, 433, 436, et 337; noms de celles où les Parisiennes viennent vendre leurs faveurs, IV, 15 et 16; noms de celles qui furent reconstruites ou réparées pendant le règne de François I^{er}, 159; par l'indécence des femmes qui s'y rendent, les églises ne sont point des asiles contre les tentations, VII, 288 et 289; leur nombre à Paris, au commencement de la révolution, VIII, 448 et 449.

Eglise militante : ce que c'était selon les ecclésiastiques, V, 83.

Eglise des protestants à Paris : la première qu'on y a organisée, IV, 185.

Eglises des chrétiens : sont bâties sur les temples des païens; I, 72 et 73; doivent être orientées comme les temples des païens, 256.

Eglises de Paris, sous la seconde race : elles s'enrichissent des nombreuses reliques qui y furent déposées pendant les incursions des Normands, I, 427; doivent leur fondation ou leur

accroissement à des reliques extorquées par l'évêque ou par le comte de Paris, 438; plusieurs changemens de nom et de patron à la même époque, 441; leurs revenus sont perçus et envahis par des seigneurs laïcs, II, 46 et 47; les Francs assassinaient dans les églises où ils prenaient leurs ennemis au dépourvu, 138.

— *doublés* : une partie pour les seigneurs, et l'autre pour les vilains, II, 410.

— *catholiques* : leur nombre dans chaque arrondissement; nombre de leurs succursales, IX, 360 et 361.

Egout (rue de l') : n'est pas plus élevée que le bas de la rue Saint-Benoît, I, 140 et 141; ses anciennes dénominations, IV, 202.

— placé sur le quai Malaquais : ce qu'on découvrit en le réparant, I, 141.

— (*grand*) : sa situation; était l'ancien ruisseau de Ménilmontant; pont bâti sur son cours, et champ de foire établi dans le voisinage, I, 304; on emploie les eaux de l'aqueduc de Belleville pour opérer son nettoyage, VIII, 54; sur son cours est établi le Pont-Arcans; on lui creuse un nouveau canal; en quel endroit, 147, 148 et 149; coule dans le lit du ruisseau de Ménilmontant, IX, 210 et 211; on travaille à le couvrir par une voûte en maçonnerie; description de son étendue; on en ordonne le creusement, 211 et 212; reçoit plusieurs autres égouts; point où il se verse dans la Seine, 213.

— *Saint-Antoine* : son ancien

- nom ; est couvert ; direction nouvelle qu'on lui donne , IX , 210 et 211.
- Egout de la rue de l'École-de-Médecine* : est situé sur l'emplacement des anciens fossés de Paris , IX , 210.
- *de la vieille rue du Temple* : réparé , IX , 212 et 213.
- *de la rue du Cadran* : sa direction ; où il se verse , IX , 211 ; reconstruit et terminé ; à quelle époque , 214.
- *de la rue Saint-Louis* : est reconstruit , IX , 212.
- *de la rue Montmartre* : d'où il vient ; où il se vidait , IX , 211 ; est en partie voûté , 213 ; est reconstruit , 214.
- *de la rue Saint-Denis* : sa voûte sert de base à l'aqueduc de la galerie Saint-Laurent , IX , 214.
- *de la rue de Rivoli* : ses travaux immenses ; à quelle époque ils furent terminés , IX , 213 et 214.
- Egoûts de Paris* : Hugues Aubriot fait creuser et construire divers égoûts ; le Grand égoût , III , 447 ; l'égoût du Pont-Perrin , en partie recouvert de maçonnerie ; sa direction est détournée , 447 ; leur description , IX , 209 ; quand on commence à les couvrir d'une voûte en maçonnerie ; égoût de la rue Saint-Antoine , nommé *Pont-Perrin* ; sa description , 210 et 211 ; *grand égoût de la ville* ; longueur totale des égoûts voûtés et non voûtés , 211 et 212 ; travaux qu'on y exécute ; *égoût des Invalides* , 212 ; sa direction , 212 ; autres égoûts ; leur étendue , 213.
- Elbeuf* (le duc d') : prend le parti du parlement et de la Fronde , VI , 243 ; se laisse corrompre par la cour , 248 : — (la duchesse d') : son carrosse est arrêté , pillé et brisé sur le Pont-Neuf , VI , 276.
- Electeurs* (l'assemblée des) : remplace le prévôt des marchands , les quatre échevins et les vingt-six conseillers de ville , VIII , 450 ; comment ces électeurs furent nommés ; on ne leur laisse que vingt-quatre heures pour accomplir toutes leurs opérations ; on leur nomme des présidens que plusieurs districts refusent , 452 et 453.
- Election* , juridiction , III , 114.
- Elèves de la navigation* : leurs exercices , VIII , 140.
- Eleuthère*. Voyez *Rustique*.
- Elie* , prophète : fut un carme , II , 448 ; les carmes prétendent que leur manteau est semblable à celui que ce prophète , en montant au ciel , jeta à son disciple Elisée , 449 ; c'est une inadvertance , 449 ; ressuscité sous Louis xv , VII , 334.
- Eliénor* , comtesse de Vermandois : don qu'elle fait à l'église de Saint-Symphorien , I , 272.
- Elisabeth (Sainte-)* : couvent de religieuses et église succursale de Saint-Nicolas-des-Champs ; origine du couvent du nom de *filles de Sainte-Elisabeth* : ses fondateurs ; sa suppression , V , 406 et 407.
- Elisée* : nom donné au jardin du Musée des monumens français , IX , 94 et 99.
- Elisée* (le père) , carme-billette , grand prédicateur : soupçonné d'être le même qu'un père *Elisée* , carme-billette , trouvé chez une fille publique , et dans un cabaret , buvant avec un cocher , VIII , 261 et 262 .

Eloge des massacres de la Saint-Barthélemy : titres de divers ouvrages composés dans ce sens, IV, 304, 305 et 306.

Eloi ou *Eligius* : fonde le monastère de filles appelé *Saint-Martial*, I, 273 et 274; argentier ou orfèvre du roi Dagobert, 273; il y place trois cents filles, et *Aurée* pour abbesse; dérèglement et débauches de ces filles, 274, 289 et 290.

— (*Ceinture de saint*) : son emplacement; ses limites, I, 273.

— (*prison de Saint-*) : tous les prisonniers y sont massacrés à coups de hache; un seul, l'abbé de Saint-Denis, parvient à se soustraire à la mort; comment, III, 493.

— (*Saint*), église et monastère : les changemens qu'ils éprouvent; les religieuses, dont la conduite était scandaleuse, en sont chassées, II, 41; ce monastère, donné à l'abbé de Saint-Maur-des-Fossés, quitte le titre d'abbaye et prend celui de prieuré; l'évêque de Paris en devient le maître; le pape le lui fait restituer, 42 et 43; ce monastère doit deux repas aux chanoines de Notre-Dame, 42; son territoire dans la Cité; est couvert de maisons, et reçoit le nom de *Ceinture de saint Eloi*, 43; changemens qui se font dans l'église; elle est partagée en deux parties, et forme deux chapelles, 43; libertinage des religieuses, 176; le prieur de Saint-Eloi s'oppose à l'établissement du couvent du petit Saint-Antoine, III, 310.

Elphide, fille de Louis-le-Débonnaire : épouse Bigon, comte de Paris, I, 453.

Elysées. Voy. *Champs Elysées*.

Elyséens. Voyez *Vaillantistes*.

Email (tableaux en) : l'on y voit la passion de Jésus-Christ, François 1^{er}. avec son épouse, et Henri II avec sa maîtresse, II, 412.

Emerius : est tué par le comte *Eulalius*, qui avait enlevé sa cousine, religieuse à Lyon, I, 386.

Emery, surintendant des finances : moyens ridicules et iniques qu'il emploie pour procurer des finances à la reine et à Mazarin, VI, 231 et 232; destitué par Mazariu, 233.

Emigration des protestans : sa nécessité, VII, 179; obstacles qu'on y oppose, 179 et 180; dangers que courent ces émigrans, 180 et 181.

Emigration des nobles : quand elle a commencé; elle redouble ensuite; elle redouble encore, VIII, 312 et 313; les nobles de tout sexe partent pour aller au delà des frontières; ils se rendent à Paris, y reçoivent des secours et vont à Coblentz, 314; le nombre des émigrés s'accroît; Louis XVI donne une proclamation pour arrêter l'émigration, 314 et 315; comment les nobles émigrés stimulaient ceux qui restaient en France à s'en éloigner; ordres, menaces qu'ils leur adressaient, 315; elle continue, 320.

Émigrés : à quelle époque il y en eut pour la première fois, VIII, 312 et 313; leur nombre s'accroît, 314; les nobles, avant d'émigrer, se rendent à Paris, y reçoivent des secours pécuniaires; circulaires satiriques, ordres et menaces aux nobles qui restent en France; ils

croient que quinze jours suffisent pour réduire tous les peuples de France. 314, 315 et 316; leurs agens soulèvent les provinces méridionales, 318 et 319. Voyez *Emigration*.

Emmeran (église de Saint-), à Ratibonne: possède le corps de saint Denis; ses querelles à ce sujet avec l'abbaye de St.-Denis près Paris, I, 202. 211 et suiv.; croit posséder le corps de saint Denis, son patron, 212; comment ce corps est parvenu à cette église, 211; le pape Léon IX reconnaît ce corps pour être le véritable corps de saint Denis, 212; inquiétudes et querelles à cet égard, 213.

Empire de Galilée (haut et souverain), III, 111. Voy. *Galilée*.

Empoisonneurs: sont très-nombreux sous Louis XIV; appartiennent presque tous à la classe des nobles et des courtisans, VII, 222, 225 et suivantes; leurs punitions, 230, 231, 232 et 233.

Encinte (seconde) de Paris: constituée vraisemblablement par Louis-le-Gros, II, 52; sa description, 52 et suiv.; Abbon ne dit rien qui puisse faire supposer l'existence de cette encinte du temps de la seconde race, 53; son prolongement du côté du nord de Paris, 57.

— (*troisième*) de Paris, sous Philippe-Auguste, II, 302; ses portes, ses murailles, ses tours, 302, 303, 304, etc.; étendue de sa partie méridionale; prix des constructions; devis de cette partie, 314, 315 et 316; nombre de ses portes; nombre d'ouvriers employés à cette construction; était dépourvue de fossés; les Parisiens furent ser-

cés d'en payer les frais; 316 et 317; discussion qu'elle occasionne, 318; ses réparations; son accroissement considérable par Etienne Marcel, prévôt des marchands, III, 192; sa description; édifices qu'elle enserre, 193 et suivantes; prix des journées des ouvriers qui y travaillent, 197 et 198; guérites en bois qui on attache aux créneaux des murailles; canons qu'on place sur les remparts; éloges de ces travaux, 198 et 199; entreprise par Etienne Marcel, prévôt des marchands, elle est terminée par Hugues Aubriot, prévôt de Paris; espace de temps employé à son entier achèvement, 199 et 200; est réparée, fortifiée par le roi Charles V, 305; époque du commencement et de la fin de ces travaux; détails de diverses fortifications qui en faisaient partie, 304 et 305; dimensions de cette encinte et de ses fossés, 305; Charles V, dans une ordonnance, déclare qu'il fait bâtir un gros mur d'encinte, de hautes portes, et creuser des fossés, 308.

Encinte et fossés de Paris réparés, IV, 369 et 360.

Encinte et portes de Paris sous Henri IV, V, 207 et suiv.

— Son accroissement sous Louis XIII, VI, 96; ses causes, 95 et 96; description des nouvelles portes, 96, 97, 98 et 99.

— *septentrionale de Paris*: son accroissement sous Louis XII, VII, 107 et 108; différence entre cette encinte et celle de Louis XIII, 108 et 109.

— *méridionale démolie*, VII, 109.

— construite sous Louis XIV: en-

treprise fiscale autorisée par le ministre Calonne ; on commence par la partie méridionale , VIII , 420 ; plaintes qu'elle occasionne dans la partie septentrionale ; ce qu'en disent les Parisiens ; vers à ce sujet ; Le Doux en est l'architecte , 420 et 421 ; magnificence déplacée des barrières de cette enceinte ; l'archevêque de Toulouse en suspend les travaux , 421 et 422 ; les droits d'entrée étant abolis , elle devient inutile ; le directoire la fait réparer , et Bonaparte la fait achever , 422 et 423.

Encens conservé dans l'exécution d'un autel dédié à Jupiter , à Paris , I , 93.

Encensoir : où l'on brûlait de vieux souliers , et dont , pendant la messe , on faisait aspirer la fumée au prêtre célébrant , II , 185.

Encyclopédie : ses auteurs ; services qu'ils rendent à la science , VIII , 299 et 300.

Enés, évêque de Paris : fidèle de Charles-le-Chauve ; consent à ce que cet empereur fasse construire le Grand Pont de Paris , afin d'arrêter les incursions des Normands ; cet empereur lui donne les produits de ce pont , I , 416 et 417.

Ende (parterre et galerie d') : ce qui étaient ce parterre et cette galerie ; sur leur emplacement fut bâti le théâtre occupé par les comédiens français , VIII , 406.

Enfans : quels hôpitaux sont destinés aux enfans malades , IX , 12.

— (*hôpital des*) , IX , 26.

— (*Jésus filles de P*) , communauté religieuse : son ori-

gine ; son but , VII , 416 et 417 ; ce but est changé ; sa dernière destination , 417.

Enfans aveugles : secourus par la société philanthropique ; le sieur Haüy devient leur instituteur , VIII , 371.

— *bleus* : établis à l'hôpital de la Trinité , II , 275.

— *rouges* (*hôpital des*) : sa fondation ; sa suppression ; rue ouverte sur son emplacement , IV , 156 ; leur maison sert à l'établissement charitable de Nicolas Houel , 183.

— *de l'harmonie* : nom d'une société établie à Paris , VIII , 376.

— sous Charlemagne , les princes francs étaient en usage de couper la chevelure , de couper les mains , d'arracher les yeux à leurs enfans , et de les égorger sans forme de procès , I , 470 et 471.

— *de Louis xv* , nés au parc aux cerfs : dot que ce roi accorde à leur mère , VIII , 211 ; on les sépare de leur mère ; rente que le roi leur donne ; plusieurs meurent , 214 et 215.

— *rôtis* par les troupes des écorcheurs , pour tirer rançon des pères , III , 332 et 456.

— dont les pères protestans en fuite , ruinés , emprisonnés ou mis à mort , remplissent les rues et les places publiques de Paris de leurs gémissemens , et excitent la compassion , IV , 193.

— *d'évêques et de moines et de religieuses* : les uns sont légitimés , les autres faits moines , les autres jetés dans les latrines , ou dans la rivière , IV , 20 , 21 , 45 , 48 et 49.

Enfants morts : salés et mangés par leur mère, pendant le siège de Paris, V, 95 et 96.

— *sans souci* : troupe de comédiens de ce nom, III, 411 et 412; théâtre des Enfants sans Souci, 430; jouent par ordre de Louis XII une pièce satirique contre le pape Jules II, qui est représenté sous le nom de *mère sotté*, 430, 431 et 432; occupent le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, IV, 348; troupe de comédiens, présidée par le *prince des sots*, V, 195; VII, 85.

— *trouvés* : établissement qui les concerne; changent de demeure, IV, 175; les seigneurs de Paris doivent pourvoir à leur entretien; noms de ces seigneurs et leur contingent, 175, 176 et 177; ne veulent pas le payer; sont transférés à l'hôpital de la Trinité, 177; leur état misérable sous le règne de Louis XIV; sont vendus aux premiers venus; quelles personnes les achetaient; prix de ces enfans; on les tire au sort pour savoir ceux qui doivent vivre et ceux qu'on doit laisser mourir de faim, VI, 398, 399 et 400; hôpital au faubourg Saint-Antoine où on les place; autre hôpital pour eux, rue Neuve-Notre-Dame, 402 et 403; aujourd'hui bureau central d'admission des Enfants - Trouvés, 404; leur maison de la rue Neuve-de-Notre-Dame, VIII, 32; une loterie est établie en leur faveur; elle est conservée par Louis XVI, 384; leur nombre est moindre dans les premières années de la révolution que dans les années précédentes, 457 et 458; IX,

42; leur hospice; son fondateur, 39; ils doivent être âgés de moins de deux ans pour y être admis; on les pèse en les recevant; quel poids ils doivent avoir pour donner des espérances de vie, 40; leur nombre admis chaque année, 41 et 42; grand nombre de leurs morts, 42 et 43.

— *naturels* : nombre de ceux qui naissent à Paris chaque année, depuis 1815, IX, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381 et 382.

— *morts de la petite vérole* : leur nombre dans les années 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821 et 1822, IX, 370, 371, 373, 375, 376, 377, 379, 380, 381 et 382.

Enfant-Jésus (Orphelines de l').

Voyez *Orphelines*, VII, 416.

Enfer : Charlemagne reproche aux évêques de faire un tableau épouvantable des peines de l'enfer, devant les propriétaires crédules, pour leur arracher leurs biens, I, 480; combien il contient de prêtres, de marchands, de riches, d'opresseurs, de pauvres, IV, 45; on pouvait l'esquiver en payant, 95 et 96; les premiers chrétiens empruntèrent du paganisme leurs idées sur l'enfer; les diables entraînent l'âme du roi Dagobert dans l'enfer; plusieurs saints viennent à son secours, IX, 100; le tableau des supplices de l'enfer épouvante les malades et les force à donner leurs biens au clergé, VIII, 446 et 447.

Enfer des chicaneurs : titre d'un ouvrage composé par Louis Vervin, avocat à Paris;

- bat de cet ouvrage, VI, 177 et 178.
- Enfer* : nom d'une porte qui faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 312; nom donné à une partie de l'hôtel de l'ambassadeur de Venise, VIII, 279; et aux autres tripots de jeu, 387.
- (*rue d'*), dans la Cité, IX, 175.
- Enguerrand de Marigny* : fait réparer le palais de la Cité et les fourches patibulaires de Montfaucon; il est pendu à ces fourches, III, 95 et 96; y est pendu par ordre de Louis X, à l'instigation du comte de Valois, 134, 235 et 236.
- Enguerrand*, seigneur de Coucy : fait pendre trois écoliers qui chassaient dans ses bois; est condamné à une amende, II, 376 et 385.
- Enguèvevent* (*le sieur d'*), prince de la sottise, V, 195 et 196.
- Enlèvement* de vagabonds et de filles perdues, pour les placer aux rives du Mississipi : abus qui en résulte; les Parisiens se révoltent contre ceux qui exécutent ces enlèvements, VII, 308. Voyez *Fours*.
- des enfans des deux sexes à Paris, par des mendians valides, VII, 151.
- Ennui* : maladie ordinaire des personnes qui s'habituent de bonne heure aux plaisirs, VIII, 202 et 207.
- Enoch* : prophète ressuscité, sous Louis XV, VII, 335.
- Enquêtes* (*salle des*) : par quel tribunal elle est remplacée, III, 106.
- Enseignement mutuel* : sa méthode est adoptée dans plusieurs écoles de charité de Paris, IX, 62.
- Entragues* (*le sieur d'*), propriétaire de l'île Louvier : la vend à la ville, III, 76.
- Entre-deux huis* : nom d'un cachot du Grand-Châtelet, IV, 313.
- Entrée* de Louis XI à Paris : détails de cette cérémonie, IV, 4.
- de Henri IV à Paris, V, 119 et 120.
- *triumphale* que veut faire le cardinal de Lorraine à Paris : événement malencontreux qui s'y oppose, IV, 430 et 431.
- que le *prince de la Sottise* était obligé de faire, V, 197.
- Entrée de Paris* : droit singulier perçu à cette entrée, II, 51.
- Entrées* : perceptions aux barrières de Paris; leur produit, IX, 404 et 405. Voyez *Octrois*.
- Entrées dans Paris* (*droits d'*) : sont abolis; les murailles et les barrières deviennent inutiles; sont rétablis, et les barrières sont réparées, VIII, 422 et 423.
- Entrepôt des vins et eaux-de-vie*; IX, 157; décret impérial qui ordonne sa construction; nouveau projet présenté par une compagnie, 158 et 159; n'est point admis; description de cet entrepôt et de ses parties, 159, 160 et 161; quantité de boissons qu'il pourra contenir, 161.
- Entrevue* de Bayonne : on y arrête le projet de massacrer les protestans, et de prendre pour modèle les Vêpres siciliennes; ce projet est divulgué par le jeune prince de Navarre, IV, 244.

Entrevue entre Henri III et le roi de Navarre, V, 72.

Entrevue entre les ligueurs et les royalistes à l'abbaye Saint-Antoine, V, 98 et 99.

Éon (le chevalier d') : ses talens, sa bravoure, ses exploits ; on veut faire croire qu'il n'est qu'une demoiselle ; est obligé de s'habiller en femme, VIII, 481.

Envouter : en quoi consistait cette pratique magique, III, 273.

Épaves, bris et naufragas : droit barbare exercé par les habitans des rives de la Seine ; en quelle occasion, VI, 29 et 30 ; le parlement se plaint de ce droit et ne l'abolit point, 30.

Épée de bronze, trouvée rue Vivienne, I, 108.

— *des Francs*, attachée à un baudrier, I, 486.

— *d'un parricide* : est brisée par le bourreau, IV, 464.

— portée, sous Louis XIV et sous Louis XV, par les hommes de tous les états, VII, 276 ; VIII, 288.

Épée (l'abbé de l'), instituteur de l'école des sourds et muets : ses talens, ses vertus ; persécuté par l'archevêque de Paris ; reste presque inconnu à Paris ; visité par l'empereur Joseph II, qui le met en vogue et qui fait autoriser son école, VIII, 344 et 345 ; son école est établie dans les bâtimens des Célestins ; sa mort ; vers en l'honneur de cet homme respectable, 345.

Épernon (duc d') : devait être tué par deux de ses gens, subornés par le duc de Guise, V, 32 ; remplit l'infâme fonction de proxénète auprès de Henri III, et procure à ce roi Gabrielle

d'Estrées, V, 239 ; est présent à l'assassinat de Henri IV, par Ravaillac, 129 et 130 ; vient au parlement demander, avec menace, la régence pour Marie de Médicis, 302 et 303 ; est du conseil secret de cette reine, 305 ; fortement accusé d'être un des principaux instigateurs du crime de Ravaillac, 305, 306, 307, 308 et 309 ; sa querelle avec le marquis d'Ancre ; est apaisée, VI, 141 et 142 ; ses valets tuent le sieur de Tilladet, VII, 128 et 129.

Épigonus : son tombeau, I, 106.

Épinai (André d'), cardinal de Lyon : achète l'île de Louvier de Charles de Louvier, seigneur du Châtelet, III, 76 ; prélat chargé de riches bénéfices, et guerrier mort les armes à la main, 290 et 291.

Épinai-Luxembourg (le duc d') : achète et agrandit l'hôtel qui fut nommé *Palais du Luxembourg*, VI, 2.

Épine de la sainte couronne : où conservée, V, 403.

Épiphanes, évêque que le roi Guntahrama, ou Gontran, fait périr dans les supplices : il n'est accusé d'aucun crime, I, 330.

Épitaphes singulières ou remarquables, II, 235, 259, 262, 267, 272 ; III, 156, 177, 335.

— remarquables d'un enfant qualifié de duc de Valois, et de Marie-Anne Hoquart, comtesse de Cessé, III, 294 et 295.

Épiscopies : étaient encore considérées, sous Louis XIV, comme l'effet des sortilèges, VII, 233.

Eponge qui avait servi à donner du vinaigre à Jésus-Christ en croix : relique que l'empereur Raudoin vendit à saint Louis, II, 408; portée à Paris dans une belle procession, IV, 441. — usage qu'en font les dames guerrières du temps passé, IX, 91 et 92.

Epoitas : grade des initiés aux mystères du paganisme, VIII, 69.

Egoix qui tuent leurs femmes, au seizième siècle, IV, 462 et 463.

Ephéménil (d'), conseiller au parlement : son arrestation ; est conduit à Pierre-Roche, VIII, 305.

Epreuves par le feu, la fer chaud, l'eau froide ou bouillante : jugement de Dieu, I, 490.

Eptadius, homme vertueux : refuse un évêché ; vend ses biens pour racheter les esclaves faits par Clovis, I, 376 et 377.

Equinoces : leur précession nécessite la correction du calendrier, IV, 384 et 385.

Errinétrude, femme riche qui donne, par son testament, des biens aux églises de Paris, I, 246, 250, 260 et 267.

Ermites trouvés chez des filles publiques, VIII, 264.

Erneise, abbé de Saint-Victor : sa dissolution ; son escroquerie ; désordres qu'il introduit dans cette maison ; il est déposé et exilé à Chevrouse, II, 78 et 79.

Erasmus l'un de ses ouvrages est dénoncé au parlement de Paris, comme hérétique, IV, 123 et 124 ; refuse de professer au collège de France, 144.

Escur : pire que l'ignorance ;

les Français de la seconde race sont adonnés à la magie, aux sortilèges ; adoptent les épreuves du feu, de fer chaud, de l'eau froide, de l'eau bouillante ; adoptent les jugemens de Dieu, I, 490.

Erreurs : exemple de la manière dont elles naissent et se propagent, III, 11 et 12.

Erreurs religieuses : sont les plus difficiles à déraciner, VII, 353.

Erudits : leurs travaux au seizième siècle ; grands services qu'ils rendent ; leur pédantisme ne nuit pas à la science ; donnent à leurs noms propres des désinences latines ou grecques, IV, 477 et 478.

Ervin de Steinbach, architecte du temple de Strasbourg, VIII, 85.

Escalier magnifique et pittoresque qui conduit au musée des tableaux, VI, 444, IX, 84.

Escorte de Rigonthe : elle pille les trésors qu'elle était chargée de protéger, I, 391 ; pillage et dévastation qu'elle commet sur sa route, 392 et 393.

Escorte de Louis XIII, de Bordeaux à Paris ; une grande partie périt de froid en chemin, VI, 32.

Esculape : sa figure aux écoles de médecine, VIII, 338.

Espagne (roi d') : prodigue ses finances pour opérer les massacres et la destruction des protestans ; paie les prédicateurs de Paris pour cet objet, IV, 246 ; fournit les finances nécessaires aux succès de la Ligue et au détronement de Henri III ; le pape lui fait espérer la cou-

ronne de France et le trompe, V, 3 et 4.

Espagnols : les troupes de cette nation sont éloignées de Paris, pour favoriser l'entrée de Henri IV, V, 117; sortent de Paris; ce que Henri IV dit à l'ambassadeur d'Espagne, 120 et 121.

Espèce humaine : n'a point dégénéré à Paris, comme le pensent les ignorans d'aujourd'hui, IV, 63 et 64; va toujours en se dégradant, suivant l'opinion du vulgaire; absurdité de cette opinion, IX, 417, 418, 419 et 420.

Espence (Claude d'), docteur en théologie: son tombeau, II, 258; parle dans le sens des protestans, IV, 127.

Espionnage : perfectionné par le cardinal de Richelieu, V, 334; VI, 154.

Espions, sous le règne de Louis XIII, VI, 155, 156, 157, 158 et 159; plusieurs nobles de la cour de Louis XIV font ce métier, VII, 261.

Esplanade des Invalides : son étendue; fontaine qui la décore, VI, 407 et 408.

Esprit (hôpital du Saint-) : son origine; ses changemens; confrérie du Saint-Esprit; construction de cet hôpital et de son église, III, 185 et 186; ses réglemens utiles; la reconstruction de son église; démolition de l'église et de l'hôpital; bâtimens qui les remplacent, 186, 187 et 188; les prêtres du Saint-Esprit sont supprimés, VIII, 323.

Esprit humain : ses progrès rapides vers le milieu du seizième siècle, IV, 385 et 386; causes de ces progrès, 386 et 387; ils

contrarient les vieilles habitudes, et attentent aux institutions de la barbarie, 388.

Essarts (Pépin des), gentilhomme du parti du dauphin: va pour assassiner Joceran de Mascon, dans son hôtel; est un des assassins d'Etienne Marcel, III, 223 et 224.

Essarts (des) : une des maîtresses de Henri IV, créée par ce roi comtesse de Romorantin, V, 243; infidèle à ce roi, duquel elle a des enfans; a pour amant le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, 243; en a des enfans, 268.

Estacade placée entre les îles de Louvier et de Saint-Louis: son objet, VI, 41.

Estagier, habitant domicilié de Paris, II, 325.

Estainville (le sieur d'), gentilhomme du marquis de Noirmoutier: se charge de l'assassinat simulé de Joli; comment il l'exécute, VI, 253 et 254.

Estang (l'): assassine, de complot prémédité, avec le comte de Horne, un riche agioteur; se sauve, VIII, 228 et 229.

Esternod (le sieur d'), gentilhomme et poète: tenté de voler des manteaux dans Paris; n'est retenu que par la crainte d'être reconnu, VI, 118, 191 et 192.

Esteuf: nom que l'on donnait autrefois à la balle du jeu de paume, IV, 307.

Estouteville (trois frères de la maison d') : bienfaiteurs du collège de Lisieux, III, 174.

Estouteville (Marguerite d') : contribue à la fondation du couvent des Bénédictines de la Ville-l'Evêque, V, 379.

Estrapade: machine de sup-

plice, inventée pour prolonger les douleurs des protestans brûlés vifs, IV, 118, 138.

Estrées (Gabrielle d') : une des maîtresses de Henri IV, V, 104, 131 et 239; fut à l'âge de seize ans prostituée par sa mère, au roi Henri III, au financier Zamet, au cardinal de Guise, au duc de Longueville, au duc de Bellegarde, etc., etc., à Brunet, à Stenai, enfin à Henri IV, 239; elle devient enceinte sans la participation de ce roi; accusée d'avoir fait empoisonner le médecin du roi; pourquoi; elle accouche d'un garçon qui fut légitimé, et qui devint duc de Vendôme, 240; le roi lui fait épouser le duc de Liancourt; à quelle condition; meurt empoisonnée en 1599; on lui fait élever une statue, 240 et 241; son luxe, 254 et 255.

Estuacol (Guillaume) : un des fondateurs de l'hôpital de la Trinité, II, 273 et 274.

Esus, dieu gaulois : adoré par les Parisiens, I, 70.

Etablissemens religieux dans la partie méridionale de Paris, sous la première race, I, 230; dans la Cité, 266; au nord de Paris, 276.

— *civils ou religieux* : sous le règne de François I^{er}, IV, 140; sous Henri II, 163; pendant la Ligue, V, 65; sous Henri IV, 131 et 221; sous Louis XIII, 424 et 437; sous Louis XIV, VI, 374; sous Louis XV, VII, 413; sous Louis XVI, VIII, 331, sous la Convention nationale, IX, 3.

— *hospitaliers*, où l'on est reçu en payant : leurs noms et leur nombre, IX, 12.

— *de filature* : sous la surveil-

lance de l'administration générale des hôpitaux, IX, 13.

Etablissement des métiers de Paris, par Etienne Boileau, II, 51.

— *de Saint-Louis* : premier code de lois qui ait été fait sous la troisième race; la tyrannie des uns, la servitude des autres y sont révélées; on y prohibe et on y maintient, en certains cas, les duels judiciaires, III, 25; contradictions qu'offre ce code de lois; le vaincu y est condamné à être pendu, 25 et 26.

Etampes : assiégé par l'armée royale, V, 77; assiégé par le maréchal de Turenne; défendu par le maréchal de Tavaues; le siège en est levé, VI, 283.

Etang (Marie Delpèch de l') : fonde le couvent des filles de la Providence, ou de Saint-Joseph, V, 420 et 421.

Etat civil de Paris, sous la première race, I, 297; sous la seconde race, 450; au douzième siècle, II, 108 et 320; au treizième siècle, III, 23; au quatorzième siècle, 203; au quatorzième et quinzième siècles, 453; au seizième siècle, IV, 364; sous Louis XIII, VI, 107; sous Louis XIV, VII, 123; sous Louis XV, VIII, 157; sous Louis XVI, 419 et 439.

— *physique de Paris*, sous la seconde race, I, 445; sous Charles V, III, 445; sous Henri IV, V, 207; sous Louis XIII, VI, 95.

— (*actes de l'*) des Parisiens, IX, 370.

— *social* : ses désordres tendent à la propagation des vices, IV, 3 et 4.

Etats gouvernés par les Francs : il en existait cinq ou six; les rois de ces états, parens de Chlo-

dovech, sont tous sacrifiés à son ambition, I, 313.

Etats du royaume : convoqués à Blois par Henri III ; serment prêté par les membres, V, 52.

— *généraux* assemblés à Paris : demandent le renvoi et le châtimement des ministres ; nomment un conseil de Trente-Six, pour diriger le dauphin Charles, sont congédiés par ce prince, III, 207 ; sont rappelés, 209 et 210 ; discours énergique de plusieurs députés, 209 et 210 ; réduisent le nombre des membres du parlement et de la chambre des comptes, 210 et 211. — convoqués en 1739, VIII, 306 ; une grande partie, repoussée du lieu de l'assemblée, se constitue en *assemblée nationale*, 306. Voy. *Assemblée nationale*.

— *provinciaux* : anéantis par Louis XIV, VI, 507.

Eteignoirs : il existait à la fin du douzième siècle, à Paris, des hommes qui méritaient ce titre, et qui portaient le nom de *cornificions*, II, 199.

Etienne-Barbette : est assailli par la populace qui dévaste ses propriétés, à quelle occasion, III, 61.

Etienne (église de Saint-), cathédrale de Paris : élevée à la place de l'hôtel de Jupiter, dans la Cité, I, 84 ; préservée de l'incendie, moyennant rançon, 413.

— *des Grès* : son origine obscure, I, 249 ; opinions diverses de l'abbé Lebeuf et de Jaillot ; sur l'antiquité de cette église, 250 et 251.

— *du Mont*, église paroissiale : son origine, sa description, son architecture remarquable ;

objets qu'elle contient ; on y a transféré le culte de sainte Geneviève, II, 249 et suivantes ; ses prêtres refusent les sermens à ceux qui ne produisent pas des billets de confession, VII, 379, 383, 384 et 385.

Etienne, évêque de Senlis : Louis-le-Gros lui donne les biens de l'église de Saint-Denis de la Chartre ; il les cède aussitôt à l'église de Saint-Martin-des-Champs, I, 270.

Etienne, comte de Paris : nommé, par Charlemagne, *missus dominicus*, I, 451.

—, le plus ancien prévôt de Paris qui soit connu : engage le roi Philippe 1^{er}. à piller les reliquaires de l'église de Saint-Germain-des-Près ; il en est puni et perd la vue, II, 18.

—, abbé de Sainte-Geneviève : rétablit plusieurs bâtimens de cette abbaye, II, 78 ; il y met la discipline en vigueur, et divise l'école de cette maison en deux parties, *ibid*.

— (*Boilyeau*) : nommé prévôt de Paris sous saint Louis ; divise les habitans en corporations ou confréries ; composé des réglemens qui existent encore, III, 28.

— (*Henri et Robert*), savans imprimeurs de Paris : élogé qu'en fait l'historien de Thou, III, 382 et 383 ; IV, 391 ; la maison de Robert Etienne était celle qu'avait occupée l'ancienne école de droit, VIII, 14.

Etiquette : ses effets, IV, 72 ; V, 316 et 317 ; ses lois rigoureuses, VI, 141 ; le tyran s'y soumet pour y soumettre les autres, 308 ; sous Louis XIV, les dames de sa cour devaient, suivant l'étiquette, avoir la

gorge nue; l'étiquette, perfectionnée sous Henri III, l'est encore sous Louis XIV; vices qu'elle engendre, VII, 289, 290 et 291.

Etoile (butte de l'): profondeur des fondations de l'arc de triomphe, I, 45; IX, 312 et 313.

Etoile ou tunique de saint Vincent: promenée en procession à Saragosse; enlevée par Childebert, et placée dans l'église de Saint-Vincent de Paris, I, 232 et 233.

Etoupes enflammées jetées, le jour de la Pentecôte, du haut des voûtes de l'église, II, 225.

Voyez *Usages pratiqués dans l'église de Notre-Dame*.

Etranger (parti de l'): est alarmé de voir renaître le calme dans la Convention; ce qu'il fait pour y ramener les dissensions, IX, 125 et 126.

Etude des ouvrages de l'antiquité: divers motifs qui y portent les hommes au 16^e. siècle, IV, 477 et 478; l'étude contribue à l'amélioration des mœurs, au 16^e. siècle, 480 et 148.

Etuves ou bains des femmes et des hommes: licences qui y régnaient, IV, 38 et 39; leur nombre diminue; à quelle époque, 64 et 65. Voyez *Bains*.

Eucharistie: comment elle est administrée au comte Eulalius, I, 385.

Eudes, comte de Paris: défend cette ville contre les Normands, avec Goslin, évêque; il refuse aux Normands le passage qu'ils demandent, I, 421; il se fait proclamer roi pendant que Charles-le-Gros était vivant, 424; il fait réparer ou construire la chapelle de son palais de Paris, nommée *Saint-Bar-*

thélemy, 432 et 447; réside à Paris, 450; est le premier comte de Paris qui soit devenu roi, 459.

Eudes (Henri): fait la guerre à son frère Robert, roi de France; ne possède que quelques domaines; il vivait de brigandage; pille les habitans de Germigny; dépose son butin dans l'église de ce village; s'empare du cierge pascal, pour lui servir de luminaire pendant son repas, II, 117, 120 et 121; est emprisonné, 122.

Eudes, dit le Bourreau, duc de Bourgogne, prince du sang royal: s'embusque pour piller un archevêque anglais; ce qui en arrive, II, 128 et 129.

Eudes, comte de Chartres: ne peut donner aucun secours à Fulbert, évêque de Chartres, contre les attentats de son vicomte Geoffroi, II, 147.

Eudes de Sully, évêque de Paris: veut abolir la fête des sous-diacres et celle des fous; il ne peut y réussir; ce qu'il dit des abominations de cette fête, II, 228 et 229; nommé doyen de Sainte-Geneviève, est introduit avec douze chanoines de Saint-Victor dans cette abbaye, pour y établir la réforme, 76 et 77.

Eudes (Jean): fonde les Eudistes, VI, 339 et 340; fonde aussi le couvent des filles de Saint-Michel, VII, 415.

Eudistes, communauté de prêtres: son objet; ses déplacements; sa suppression, VI, 339 et 340.

Eugène III, pape: chassé de Rome, vient à Paris; dit la messe dans l'église de Sainte-Geneviève; ses serviteurs veulent s'approprier un tapis de

soie placé sous ses pieds ; les serviteurs de l'abbaye s'y opposent ; grand combat donné dans l'église à ce sujet ; il introduit des chanoines de Saint-Victor dans l'abbaye de Sainte-Geneviève , II , 75 , 76 et 77 ; confirme aux seigneurs ecclésiastiques de Paris le droit des combats judiciaires , II , 180.

Eugène , comédie de Jodelle : notice de cette pièce ; immoralité de son sujet , IV , 358.

Eulalie , fille d'Audinot , actrice de son théâtre : ses talens , VIII , 128.

Eulalius , comte d'Auvergne : ses mœurs déréglées ; accusé d'avoir étranglé sa mère ; reçoit la communion de l'évêque ; bat son épouse ; tue son neveu *Verrus* ; enlève une jeune religieuse du couvent de Lyon ; tue le cousin de cette religieuse ; tue le frère de sa sœur , etc. , I , 385 et 386.

Eure , rivière : projet de la faire passer à Versailles ; travaux immenses commencés et abandonnés ; camp établi pour ces travaux ; ordres sévères de n'en point sortir ; un grand nombre d'hommes y périssent , VI , 309 et 310.

Eusèbe , marchand syrien : devient évêque de Paris ; achète l'évêché , I , 379 ; succède à Ragnemode , 302 ; fait bâtir une maison dans la cité de Paris , 289 ; Clotaire donne cette maison à *Bertrand* , évêque du Mans ; cet évêque la donne à son église , 289.

Eusèbe , évêque d'Angers : satire qu'il compose contre l'archevêque de Tours , *Raoul* ; grossièreté de cette pièce , II , 170.

Eustache (*Saint-*) , église pa-

roissiale : son origine ; son emplacement paraît avoir été consacré à la déesse Cybèle ; ne fut d'abord qu'une chapelle dédiée à sainte Agnès ; le doyen de Saint - Germain - l'Auxerrois s'oppose à ce qu'elle soit érigée en paroisse ; accord remarquable entre ce doyen et le prêtre de Saint-Eustache , II , 493 , 494 et 495 ; l'église est reconstruite ; sa description , 497 , 498 et 499 ; ses tombeaux , 499 , 500 et 501 ; son état actuel , 501 et 502 ; le parti bourguignon y établit la confrérie de Saint-André ; l'église est parfumée par le grand nombre de couronnes de roses dont se parent les confrères , III , 492 ; assassinat commis , dans cette église et à sa porte , sur un écolier , par des fanatiques , IV , 192 ; ancien cimetièrre de cette église , VI , 391.

Eustache (*saint*) , patron d'une paroisse de Paris : ce saint est peu connu et fort suspect ; le curé de cette paroisse craint , à cet égard , la critique de M. Delaunoy , II , 494.

— (*curé de Saint-*) : sa querelle avec le comédien Pontalis qui bat du tambour pendant qu'il prêche ; il crève le tambour à coups de couteau ; ce qui lui arrive , IV , 349.

Eustache , religieux augustin : dépêché auprès du pape ; motifs de sa mission , V , 569.

Evangile des quenouilles : livre contre lequel le prédicateur Maillard déclame , IV , 30.

Evêché ou *maison de l'église* : contenait l'édifice de l'église , le baptistère , l'école et l'hospice des pauvres matriculaires , I , 288.

Evêchés donnés à des ignorans et à des enfans, IV, 423.

Evénemens : les grands événemens du seizième siècle ont dû exalter l'imagination et exercer le jugement, IV, 478 et 479.

— *politiques* : exercent la pensée, allument l'imagination, enflamment le génie, VI, 137, 212 et 213.

— *affreux*, arrivés à l'Hôtel-Dieu, II, 486 et 487; dans la rue Royale, VIII, 33 et 34; quels étaient ceux qui, sous Louis XV, inspiraient le plus grand intérêt, 292 et 293.

— *de 1814 et 1815* : ils accroissent considérablement le nombre des morts à Paris, et diminuent celui des mariages, IX, 371.

Evêque et comte de Paris : dépositaires infidèles, I, 426, 427 et suiv., 484.

Evêque de Paris : ses maisons sont pillées par le roi Louis VII, II, 62; chassé de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, avec le consentement du pape, 79 et 80; persécuté, maltraité et mis en fuite par Philippe-Auguste, ou par ses agens; est obligé de fuir cette ville à pied, 334 et 335; ne donne point de bénéfice aux étudiants pour les encourager; préfère en donner à ses parens ou amis qui ne savent pas lire; accueil brutal qu'il fait aux écoliers, III, 12; on n'obtient rien de lui sans argent, 13; état de servitude où il tenait les habitans de sa juridiction au treizième siècle, 45 et 46; réponse qu'il fait à saint Louis qui le prie d'abolir les duels judiciaires dans ses terres, 24; arrivant pour dîner à Sainte-Geneviève, en est repoussé; est pareille-

ment repoussé de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; pareillement repoussé de l'abbaye de Saint-Denis, 44; condamne au feu un Juif qui refuse de se convertir, 65; sa mauvaise foi; son avidité; son fanatisme, 66; favorise le parti d'Etienne Marcel; va avec ce prévôt des marchands au devant du roi de Navarre, 212; se plaint de ce que Robert de Clermont avait arraché de l'asile de Saint-Jacques-de-la-Boucherie un assassin, et l'avait fait pendre; enterrer honorablement cet assassin, 216 et 217; condamne l'ouvrage de Jean Petit, théologien, qui avait fait l'apologie de l'assassinat du duc d'Orléans, 483. Voyez les noms des évêques de Paris.

Evêque des fous : son élection, sa bénédiction, son installation à l'église de Paris, II, 183 et 184; IV, 60.

— *et abbé* : lorsqu'un évêque ou un abbé fréquentait une maison, les habitans de cette maison étaient diffamés, IV, 43.

Evêques de Paris : usurpent la souveraineté, I, 459; leurs mœurs, leur caractère, VIII, 256; exigent des héritiers de toutes les personnes mortes le dépôt de leur testament, afin d'y voir si le mourant avait fait un legs à l'Eglise, III, 251.

— *de la Gaule* : leurs intrigues; leur conspiration en faveur de *Chlodovech* ou *Clovis*; font un traité avec ce chef des Francs, I, 181; leur pouvoir; pourquoi ils obtiennent une autorité temporelle; sont placés dans la catégorie des Leudes, 191; ils sont considérés comme amis des saints; ils ont sou-

vent occasion de se repentir d'avoir favorisé l'établissement des Francs dans la Gaule, 192 ; ils prodiguent les éloges à *Chlodovech* ; louent ses crimes et le qualifient de grand homme et de saint , 319 ; les évêques , abbés et autres prêtres deviennent des chefs militaires et quelquefois des brigands, 477 ; voyez *Goslin* , abbé de Saint-Germain , 455 ; les évêques guerriers sous la seconde race sont plus nombreux que sous la première , 477 ; Charlemagne défend aux évêques d'aller chasser dans les bois , avec des chiens et des oiseaux , 478 ; Charlemagne leur défend de répandre le sang des hommes ; il leur défend d'avoir plusieurs épouses , d'avoir des femmes étrangères , de fréquenter les tavernes , et de s'enivrer ; les évêques portèrent encore les armes et se marièrent secrètement , 478 et 479 ; Charlemagne leur reproche de s'enrichir par toutes sortes de voies , de tromper les vns par l'espoir d'obtenir les béatitudes célestes , d'épouvanter les autres par le tableau des supplices de l'enfer , de s'enrichir aux dépens de la crédulité publique et de ruiner des familles ; il leur reproche d'avoir des officiers cruels , avides , iniques , parjures , qui tyrannisent le peuple pour les enrichir , 479 et 480 ; dans leurs communications épistolaires ils se donnent réciproquement les titres de *saints* , de *pape* , de *voire sainteté* , etc. , 350 ; sont cause que la morale est séparée de la religion ; leur pouvoir , leurs richesses ; ils trompent les riches en leur pro-

mettant le ciel après leur mort , pour prix des biens terrestres qu'ils en reçoivent , 347 ; les évêques sont maltraités par le roi Chilpéric , 349 et 350 ; sont ivrognes , luxurieux (voyez *Droctigisilus* , *Audoveus* , *Guntharius* , *Cautinus* , *Salonius* , *Sagittarius* , etc.) ; assemblés en concile à Paris , en 577 , au nombre de quarante-cinq ; se signalent par leur lâcheté , 353 et suivantes ; plusieurs évêques assemblés à Orléans , sont vivement réprimandés par le roi Guntchramn , qui leur reproche leurs impostures et leurs perfidies , 359 et 360 ; lors de leur inauguration , étaient portés par trois chevaliers , II , 329. *Evêques guerriers* , pendant la première race : *Rumildus* , *Rannimire* , *Sagittarius* , *Salonius* , *Savaricus* . Voyez ces noms. Depuis la première race jusqu'au règne de Louis XIV , les évêques ont fait la guerre , I , 365. — *mariés* : *Priscus* , évêque de Lyon , I , 364 ; *Segenfrid* , évêque du Mans , II , 166 ; *Bzdé-gisilc* , évêque du Mans , I , 366. — Ils ont besoin de recourir aux supercheries pour obtenir de l'ascendant sur l'esprit de leurs maîtres féroces , 371 ; assemblés en concile , ils s'accordent à proclamer une fausse accusation contre deux évêques , 373 ; soupçonnés d'avoir fabriqué de fausses lois , insérées dans le Code théodosien , 373 ; ne détournent point les Francs de leur penchant au pillage et au meurtre , 374 ; au lieu de faire plier le caractère des Francs au Christianisme , ils font plier cette religion au caractère des Francs , 375 ; as-

semblés en concile à Paris, ils refusent leur médiation pour faire cesser la guerre civile, 376; ceux de la fin de la première race; saint Boniface fait un portrait hideux de leurs mœurs, 377 et 378; ceux de Paris et de Reims trompent le duc Martin en jurant sur un reliquaire vide, 383; emploient la violence pour que les laïques se fassent prêtres, 479; leurs moyens de séductions pour obtenir des biens des personnes crédules, 479 et 480; quoiqu'ils aient renoncé au siècle, ils vivent comme les gens du siècle, 480 et 481; lettre que le pape Grégoire VII adresse aux évêques de France, où il décrit les mœurs horribles des seigneurs, et le yol que leur roi Philippe I a exercé sur des marchands qui se rendaient à une foire, II, 123, 124 et 125; contribuent, comme les seigneurs laïques, aux crimes et aux calamités des temps de barbarie, 152, 153, 163, 164, 165 et 167; leur grossièreté au douzième siècle, 170; les évêques de France déclarent nul le mariage de Ingéburge avec Philippe-Auguste; bénissent son second mariage avec Agnès de Méranie; puis approuvent l'interdit, lancé à ce sujet par le pape contre ce roi; Philippe, indigné de la conduite du clergé, le persécute, 334 et 335; vont à la guerre armés de massues, au lieu d'armes tranchantes; pour ne point répandre le sang, ils assomment leurs ennemis, 336 et 337; il leur est recommandé d'être modestes, de ne point proférer de jurmens terribles et honteux, de

ne point entendre matines dans leur lit, de ne point jouer, ni d'aller à la chasse; d'empêcher leurs officiers de faire des exactions honteuses sur le peuple, de ne point avoir à leur suite des fous pour les faire rire, 351; III, 286; ils étaient tenus de faire des visites dans les églises de leur diocèse; ils n'en faisaient pas, et se faisaient payer par les prieurs et curés, l'avantage de n'être point visités; ils permettaient, pour de l'argent, qu'on enterrât les excommuniés dans les cimetières; ils permettaient aux prêtres qui les payaient d'avoir des concubines, II, 351 et 352; des évêques sont commis par le légat du pape pour réformer les cordeliers de Paris; singulier accueil qu'ils reçoivent dans l'église de leur couvent; sont obligés d'y revenir, accompagnés du prévôt et de ses archers, 389 et 390; chargés par le roi de France, d'aller consulter une magicienne dans le Brabant, III, 2; usurpent l'autorité judiciaire sous le règne de Clovis, 88; tolèrent les fourberies et les débauches des Antonnins; pourquoi, 310; excommunient pour vendre l'absolution; interdisent les églises pour se faire payer la levée de l'interdiction, 502 et 503; exigent des mourans un legs à leur profit; activité d'un évêque de Paris pour percevoir cette exaction, 503; au quinzième siècle, font la guerre; ont des bâtarde qu'ils font légitimer, IV, 20 et 21; leur luxe, le luxe de leurs concubines; leur passe-temps; entretiennent des chiens; des oiseaux, des filles publiques

et des pourvoyeurs de débauche, 41; ils envahissent les biens des hôpitaux; refusent de faire l'aumône, ce que les séculiers ne refusent pas, 41; noms de ceux qui, en France, embrasèrent les opinions de Luther, 105; sont consultés par le pape Jules III, sur les moyens de consolider la puissance de la cour de Rome; réponse remarquable qu'ils font à ce pape, 139; au seizième siècle ils ne s'occupent que de leurs revenus, qu'ils emploient en dépenses scandaleuses, 423 et 424; ils donnent des bénéfices à leurs laquais, à leurs barbiers; ne résident pas dans leurs évêchés, 423 et 424; il n'est point de classe dans la société dont les mœurs soient plus débordées que celles des évêques et des abbés, 425; leur conduite scandaleuse lorsqu'ils résidaient dans leur diocèse; ont des sérails, 426 et 427; leur grand nombre à Paris, et le dérèglement de leur conduite, 436; ils éprouvent de grandes difficultés pour être admis dans leur chapitre cathédrale à cause de la longueur de leur barbe, 470; commandent des troupes, V, 268; ceux qui portent l'épée au lieu de crosse, le casque au lieu de mitre, VI, 161, 162, 163 et 167; ceux qui approuvèrent les convulsions en condamnant les *secours meurtriers* sont réfutés, VII, 369 et 370; sont convoqués à Paris pour juger de l'utilité des jésuites; sur cinquante-un, quarante prononcent en faveur de ces pères; vers composés au sujet de cette décision, 406 et 407; rapports faits à la police sur leurs mœurs,

VIII, 248; les richesses les corrompirent; ils commencent sous Louis XIV à observer les bienséances; sont corrompus par la cour du régent, 248; se déshonorent; en ne protestant point contre l'élevation de l'abbé Dubois, aux plus hautes dignités de l'Eglise, 249; leurs dérèglemens du temps de la régence, 250; observent un peu plus les bienséances sous Louis XV; leurs débauches sont cachées, 252; débauches de l'évêque de Sisteron, 250; de l'évêque d'Orléans, de l'abbé de Brienne; l'évêque d'Orléans fait des orgies avec des filles; il a la feuille des bénéfices; fille qu'il entretient, 252 et 253; intrigues de l'évêque de Liège avec une courtisane; ce qu'elle dit de lui, 254; débauches des évêques d'Orléans, de Grasse, de Lescar, de l'évêque de Senlis, de l'évêque de Lavaur, 254 et 255.

Evêquesse : titre que portaient les épouses des évêques, II, 166.

Evrises : signification de ce mot, I, 88.

Excommunication : premier exemple dans la Gaule d'une excommunication lancée contre un roi pour cause de polygamie, I, 346; simples, aggravées, réaggravées, contre les seigneurs qui envahissent les biens du clergé, II, 144; lancée contre Philippe-Auguste à cause de son second mariage; son royaume est mis en interdit; ce roi se venge sur le clergé de France et sur celui de Paris, 334 et 335; lancée par le pape contre les rois de France pour cause de mariage; son origine

et ses abus ; plusieurs questions à ce sujet, 335 et 336 ; lancée par le clergé de Paris contre le moine Jacob et sa suite, 497 ; lancée par l'évêque de Paris contre la confrérie du Saint-Sépulcre, III, 162 et 163 ; pratiques ridicules et sacrilèges dont on accompagnait les excommunications ; les cierges étaient éteints, les images du Christ et de la Vierge jetées sur des épines, traînées par terre, battues, etc., 254 ; originale lancée par un curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, 358 ; lancés contre ceux qui, connaissant des imprimeries secrètes, ne les dénonceraient pas dans six jours, IV, 128 ; de Henri IV par le pape ; énergique réponse de ce roi contre cette excommunication, V, 107 et 108 ; fulminée contre des rats, des chenilles et autres animaux, par des prêtres ou grands vicaires ; encore en usage sous Louis XIV, VII, 218 et 219.

Excommunié : horreur qu'inspirait au onzième siècle un excommunié, II, 8 et 9 ; ne devait point être enterré dans un cimetière, mais les évêques le permettaient pour de l'argent, 352.

Excréments humains : placés dans une boîte d'or par le sur-

intendant Bullion en guise de tabac, VII, 214.

Exécutions nocturnes à la place de Grève, VI, 113 ; ordonnées par la chambre de justice de l'Arsenal ; le parlement s'en plaint, 127 et 128.

Exempts : un exempt brise les portes de la prison et en retire des assassins, VII, 124 ; exempts de la cavalerie protègent les voleurs, et sont leurs complices, 132.

Exercitum : droit féodal ; en quoi il consistait, II, 327.

Explosion de vingt milliers de poudre à l'Arsenal : détails de ses effets, IV, 232 et 233.

Expositions publiques des tableaux, VIII, 58 ; leur motif ; leur origine ; sont d'abord annuelles ; se font ensuite tous les deux ans, 58 et 59 ; redeviennent annuelles ; vers sur ces expositions ; leurs diverses durées, 62, 63 et 64 ; expositions de l'académie de Saint-Luc, 64.

— *des produits de l'industrie française* : sous quel gouvernement et dans quel lieu elle se fit pour la première fois, IX, 133 ; on continue cette exposition, 133 et 134.

Extrême-onction : les curés se font payer pour l'administrer, II, 495.

F.

Fable monacale sur le roi Dagobert : son sens moral, IX, 100.

Fable racontée aux apprentis initiés au grade de compagnons : comme on en racon-

tait dans les initiations anti-ques, VIII, 81 ; cette fable contenait toujours un événement malheureux, 82.

Fabre (le père), religieux augustin : est le pourvoyeur des

plaisirs d'un marquis ; séduit une jeune fille pour la lui fournir, VIII, 263.

Fabré-Palaprat (*Bernard-Raimond*), grand maître actuel de l'ordre des Templiers, VIII, 104.

Fabri (*Jacques*), ou *Lefèvre*, surnommé d'*Estaples*, official de l'église de Meaux : un des premiers protestans en France, IV, 100 ; est obligé de quitter Meaux ; se réfugie à Blois, puis à Nérac, 104.

Façade du Louvre sous Louis XIII ; conserve encore ses formes féodales, VI, 105.

Faculté de Théologie : est mandée au Louvre et réprimandée par Henri III ; pourquoi, V, 25 ; on lui dénonce les pratiques sacrilèges des compagnons du devoir lors des initiations, VIII, 79 ; elle condamne ces pratiques comme impies, 80 et 82.

— *de Médecine* : ses querelles avec la Société de Médecine, VIII, 376.

Falari : quoique scélérat reconnu, il était reçu à la cour de Louis XIV, VII, 258.

Familles parisiennes : nombre de celles qui, pendant la famine de Paris, étaient sans pain, V, 89.

Famines qui eurent lieu en France pendant la seconde race : sous Charlemagne ; sous Louis-le-Débonnaire ; elles deviennent plus horribles et plus fréquentes selon que la féodalité prend de la consistance, I, 462, 463, 464 et 465 ; les habitans font du pain avec la terre ; les cadavres des hommes restent sans sépulture faute de bras pour les enterrer, 462 et 463 ; au douzième siècle : hor-

rible tableau de cette calamité ; les malades vivans sont confusément enterrés avec les morts, II, 154 et 155 ; les hommes se nourrissent de reptiles, d'animaux immondes, de chair humaine ; des mères tuent leurs enfans et les mangent ; des garçons tuent leurs mères pour les dévorer, 155 ; la France est dépeuplée par d'horribles famines et par les maladies contagieuses qui en résultent ; les villes sont désertes ; les hommes et les femmes affamés tuent leurs semblables pour les dévorer, 462 et suivantes ; au douzième siècle elles sont horribles ; les hommes deviennent bouffis ; leur voix altérée ressemble au cri des oiseaux ; on ne peut suffire à enterrer les cadavres, 157 ; excessive pendant les années 1188, 1189, 1190, 1194, 1196, 1197, 1221 ; prix exorbitant des grains, 331 et 332.

Famine causée par le blocus mis devant Paris par Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, III, 227. — causée par le duc d'Anjou, qui la fait cesser dès que les Parisiens lui eurent envoyé une forte somme d'argent, 469 ; produite par les ravages des Armagnacs dans les environs de cette ville ; elle engendre une maladie contagieuse, 499, 518 et 519 ; pendant le siège de Paris par Henri IV ; ses commencemens ; moyens qu'on emploie pour empêcher le peuple de se livrer au désespoir, V, 80 et 81 ; fait des progrès, 85 et 86 ; s'accroît encore, 86 ; devient plus affreuse, 87 ; aliments dont les Parisiens se nourrissent, 86, 89 et 90 ; la famine force plu-

sieurs Parisiens à s'échapper de la ville et d'aller se jeter aux pieds de Henri IV, 92; ses ex-cès, 93, 94, 95 et 96; sous le règne de Henri IV elle contraste avec le luxe et les réjouissances des riches, 255; sous Louis XV on fit pendre quelques personnes qui demandaient du pain, VIII, 171.

Famines (les) et le monopole des grains dirigent les esprits éclairés vers l'agriculture, VIII, 369.

Fanaux qui entouraient le groupe consacré à Louis XIV à la place des Victoires; leur description, VI, 470 et 471; Louis XIV ordonne qu'ils ne seront plus allumés; sont démolis; le distique d'un Gascon en est la cause, 473.

Farfans de Gonesse: leur conduite au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, VI, 75 et 76.

Faramundus, évêque de Paris: succède à Eusèbe, marchand syrien, I, 380.

Farce: analyse d'une farce jouée devant Henri IV à l'hôtel de Bourgogne, V, 198, 199 et suivantes.

— *pieuse* jouée devant Henri III par des capucins, V, 49, 50 et 51.

— *satirique* jouée au collège de Navarre, où la reine de Navarre, sœur de François I^{er}, était représentée comme une furie: punition des auteurs et acteurs de cette farce, III, 438 et 439.

Farces tabariniques, où l'on renferme des hommes dans un sac: scène imitée par Molière; ce qu'en dit Boileau, VI, 91.

Farces, sotties et moralités: noms des pièces que jouaient les clercs de la Basoche, III,

97, 121, 411, 423, 424, 426, 428, 429, 430, 435, 436, 437 et 438.

Fard: rouge et blanc; en usage chez les femmes du quinzième siècle, IV, 74; employé par les femmes du règne de Louis XV; les fait ressembler à des bacchantes; succède aux masques qui ne sont plus de mode, VIII, 284.

Fardulfus, abbé de Saint-Denis: nommé par Charlemagne avec Etienne, comte de Paris, *missus Dominicus*, dans les territoires environnant cette ville, I, 451.

Farel (Guillaume), professeur au collège du cardinal Lemoine: un des premiers protestants de France, IV, 100; quitte Meaux; se réfugie à Paris, puis à Genève où il porte le premier les principes de la réforme, 104 et 105.

Farine: état de sa consommation annuelle à Paris, IX, 402.

Farinvilliers: contribue avec son épouse à la fondation du séminaire de Saint-Pierre et de Saint-Louis, VI, 339.

Faubourg du Nord sous la domination romaine, I, 114.

— *du Midi* nommé *Lucotitius*, I, 117 et 118.

— *de Gloire*: sa situation; on ignore l'origine de cette ancienne dénomination, VIII, 166.

Faubourgs de Paris: ne sont, sous la seconde race, protégés par aucun mur d'enceinte, I, 446.

— de Saint-Marceau, de Notre-Dame-des-Champs, de Saint-Germain, brûlés par ordre de Charles, dauphin, III, 227 et 228; sont désertés; les maisons

y sont abandonnées et tombent en ruine, par l'effet du *droit de prise*, 501, 505, 507, 508 et 509; ruinés et démolis, V, 96; presque entièrement ruinés sous Henri IV, pendant le siège de cette ville, 213.

Faubourgs de Saint-Denis et de *Saint-Antoine*: combats qui s'y donnent, VI, 285, 286 et 287.

Fauchet: son histoire de France dégoûte Louis XIII de la lecture, V, 336.

Faunes: adorés par les Français; sous quel nom, VIII, 73.

Fauque, prêtre de Sainte-Marguerite: condamné au bannissement pour refus de sacrement, VII, 386.

Faure (le sieur): contribue à établir le convent de la Charité-Notre-Dame, V, 418 et 419.

— (*Angélique*), fondatrice de l'hôpital des convalescens: sa modestie, V, 437 et 438.

Fausse prude, titre d'une comédie du Théâtre Italien: la dame de Maintenon s'y reconnaît; et fait chasser les Italiens, VII, 89.

Fausser la cour: ce que c'était; à quoi était tenu celui qui faussait la cour, II, 182.

Fausses idées que les évêques donuent aux Francs sur la religion chrétienne, I, 374.

— *lois* insérées dans le Code théodosien en faveur des évêques, I, 373, 374, 483 et 484.

Faussetés imaginées par les évêques de la première race, I, 372, 373, 374, 479, 480, 482, 483.

Fauste: perfectionne l'art de l'imprimerie inventée par Gut-

temberg: fable faite à son sujet; s'associe avec *Pierre Schoeffer*, III, 377 et 379.

Fauteuil du roi Dagobert, VII, 61.

Fautrières (le sieur de La), conseiller au parlement: assassiné, VII, 151.

Faux monnayeur: qualification donnée à Philippe-le-Bel, III, 61; donnée à plusieurs rois de France; comment on punissait les faux monnayeurs qui n'étaient pas rois, III, 210 et 211; supplice auquel ils étaient condamnés au quinzisième siècle, IV, 10; sont nombreux en France; moyen employé pour rendre moins facile la fabrication de la fausse monnaie, 476; huit faux monnayeurs sont arrêtés; les pages et laquais de la duchesse de Soissons les arrachent en chemin des mains des commissaires de police et archers; ce qui donne lieu à un combat sanglant, VI, 114 et 115; le baron de Beauveau, accusé d'être faux monnayeur, est tiré violemment de sa prison, 117 et 118; tribunal établi contre les faux monnayeurs, 126, 127 et 128.

Faux semblans: qualification donnée, au treizième siècle, aux prêtres et moines hypocrites, III, 39.

Faux serment prêté sur un reliquaire vide, I, 384.

Favart (la dame), actrice et auteur de la Comédie Italienne: l'abbé de Voisenon lui fait ses piéces; vers à ce sujet; VIII, 124.

Fayet (*Antoine*), curé de Saint-Paul: fait bâtir la chapelle Sainte-Marguerite, V, 435 et 436.

Fayette (la demoiselle de *La*), favorite de Louis XIII, V, 512.

Fécamp. Voyez *Vallée de Fécamp*.

Fédération (fête de la), dont l'histoire des nations n'offre aucun exemple, VIII, 311.

Fées ou *Fades* : invoquées par les Français comme des divinités, VIII, 73.

Félibien et *Lobineau*, auteurs de l'*Histoire de Paris* : convaincus d'erreur, I, 82; leur erreur sur une prétendue inscription du Grand Châtelet, III, 128 et 129; poussés à des infidélités par le désir d'illustrer le passé, 129, et IV, 115; tronquent un passage tiré des registres manuscrits du parlement, IV, 265; Félibien remplace Charles Perrault à la petite académie des inscriptions, VII, 23.

Félicité (ordre de la), ou des *Hermaphrodites*. Voyez *Hermaphrodite*.

Félicité (sœur) : nom de secte d'une convulsionnaire; se fait crucifier; se fait percer et fendre la langue, VII, 354, 355 et 356.

Félix, évêque de Nantes : calomniateur; Grégoire de Tours lui adresse de vils reproches, I, 308.

Femme qui, voyant que l'avoué de l'église de son village en pillait les biens, frappe à coups redoublés l'autel dédié à saint Benoît : accuse ce saint d'indifférence, II, 146.

Femme qui tue son mari, V, 463.

Femmes qui parcourent les campagnes en dansant, I, 227.

— *publiques* qui se rendaient à

la foire du Lendit, III, 21; formaient une corporation, avaient leur règlement, étaient protégées par les rois; preuves de cette protection, IV, 17 et 18; leur luxe; joyaux qu'elles portaient, 38; au seizième siècle sont nombreuses à Paris; filles de joie attachées à la cour sous la dépendance d'une dame; ordonnance à leur sujet; il leur est défendu de parcourir les villages voisins de Paris, de se livrer aux charretiers, aux muletiers, etc., 458 et 459; édit qui leur ordonne de quitter leurs maisons; édit mal exécuté, 459; lieux ordinaires de leur habitation, 459, 460 et 461. Voyez *Filles publiques*.

Femmes d'amour : Brantôme qualifie ainsi les filles et dames de la cour de François 1^{er}; elles se font payer leurs faveurs; elles sont presque toutes atteintes du mal vénérien, IV, 398. — *et filles de Paris* : leurs déréglémens sous Louis XIII, VI, 183 et 184; leur dévotion ou leurs pèlerinages sont pour elles des prétextes ou des occasions de libertinage, 186 et 187.

— *des halles* : disent des injures à ceux qui ne donnent pas le prix qu'elles demandent de leur marchandise, VI, 182.

Femmes de la cour de Charles IX : viennent examiner les cadavres des personnes égorgées autour du Louvre, et notamment le corps du baron Dupont, accusé d'impuissance; on dit que Catherine de Médicis était du nombre de ces femmes impudentes, IV, 280 et 281.

— découvertes dans le couvent

des cordeliers de Paris, II, 391, et 393; ne figuraient point sur le théâtre; nom de la première actrice qui s'y est présentée, VII, 102 et 103; premières femmes qui dansent à l'Opéra; dans quel ballet, 103.

Femmes de qualité, ruinées: demandent à être au rang des prostituées, VIII, 274 et 275; constituent leurs filles, 276; tiennent des maisons de jeu, 278; sont joueuses lorsqu'elles ne peuvent plus être coquettes; leur portrait; trichent au jeu, 279 et 280; sont galantes; méprisent les devoirs du mariage; ce qu'en dit Montesquieu; ce que dit une dame pour se justifier de son incontinence, 281.

— *du faubourg Saint-Marcel*: s'attroupent; pillent les magasins à sucre, le vendent à bas prix, VIII, 322; leurs instigateurs font sonner le tocsin contre un détachement de cavalerie; on bat la générale; on fait descendre les sonneurs du clocher; l'attroupement se dissipe; leurs instigateurs, 322 et 323.

Fendeurs (ordre des): par qui établi, VIII, 95.

Fendeurs de naseaux: qualification donnée aux quarante-cinq gentilshommes de la garde de Henri III, V, 33.

Fénélon: veut adoucir les persécutions exercées contre les protestans; il en est puni par le jésuite Lachaise, VII, 182 et 183; éclaire les peuples et les rois, 294; principes qu'il inspire au duc de Bourgogne son élève, 295.

Fenêtre: du haut de laquelle Charles IX faisait égorger les protestans par les Suisses, en

les exhortant à n'en épargner aucun, IV, 274; autre fenêtre du côté de la Seine, de laquelle ce roi tirait sur les protestans qui se sauvaient à la nage du côté du faubourg Saint-Germain: inscription placée sous cette fenêtre; par ordre de qui elle fut enlevée, 274 et 275.

Fenilloy (Jeanne de), dame de *Vullis*: femme noble; prostituée sa propre fille, IV, 36.

Féodalité: affreux résultats de ce régime; il ruine l'industrie, le commerce; cause d'horribles famines et des maladies contagieuses, I, 462; il porte la première atteinte à la féodalité, II, 109 et 110; n'offre aucun secours à un évêque opprimé par un vicomte, 147 et 148; autres résultats de ce régime, 152 et suivantes, 327; Philippe-Auguste lui porte la première atteinte, 204; ses principes s'étendent jusque sur les moindres institutions, III, 111; ses principes sont les auteurs des troubles de la France, V, 106; exerce son empire sous le règne de Henri III; Henri IV est forcé d'en réprimer les excès, 124 et 125; devient maîtresse du parti de la Fronde, VI, 252; contenue sous le règne de Louis XIV; ce roi attaque le régime féodal, plus que les personnes de ce régime; rend plus difficile la rébellion des princes et seigneurs, 323 et 324; ses excès sont réprimés par Louis XIV; Richelieu ni Mazarin ne s'étaient jamais occupés de réprimer l'action de la féodalité sur le peuple, VII, 218 et 219; ses excès réprimés par les grands jours; attentats

- des seigneurs féodaux de la haute Auvergne, 219, 220 et 221; tableaux de ses désordres, 220 et 221; ses attentats contre le peuple, pendant le règne de Louis XIV, 260; est tolérée par ce roi, dans son action contre ses sujets, 260, 261, 262, 263 et 264; est réprimée lorsqu'elle agit contre la religion, 264 et 265; il en existait encore des traces profondes sous Louis XVI; plusieurs oppressions féodales sont supprimées sous ce règne; plusieurs sont maintenues; exemples, VIII, 439; 440 et 441.
- Fer* prodigué au jardin des plantes, VIII, 436.
- *de la lance* qui avait percé le côté de J.-C. : relique achetée, par saint Louis, de l'empereur Baudouin, II, 407 et 408.
- Ferdinand*, comte de Flandre : fait prisonnier par Philippe-Auguste; est conduit à Paris, enchaîné sur un chariot, et enfermé au Louvre; est forcé de céder ses Etats à ce roi, pour obtenir sa liberté, II, 296 et 297; IV, 312.
- *F*, surnommé le catholique : roi sans honneur et sans probité, III, 398 et 399.
- Feret*, prêtre : réunit la communauté de *Sainte-Geneviève* à celle de la *Sainte-Famille*, VI, 359 et 360.
- Ferne de l'Hôtel-Dieu* : sa situation, VI, 2, et VIII, 149.
- Fermes des environs de Paris* : dévastées par les gens d'armes de la garde du roi; les bourgeois ne peuvent en retirer aucun revenu; les fermes de l'Hôtel-Dieu ne sont pas plus respectées, IV, 455 et 456.
- Fermiers-généraux* : entourent Paris d'une muraille; pourquoi, VIII, 420; vers contre elle, 421.
- Férocité* de plusieurs massacreurs de la Saint-Barthélemy : de Crucé, Ferriers, René, de Pezou, du comte Cocconas, IV, 284, 285, 286 et 288.
- Ferrand de Savari*, conseiller au parlement : massacré dans le tumulte de la place de Grève, VI, 292.
- Ferrare (le cardinal de)* : dépense dix mille écus, pour faire jouer une tragi-comédie à Lyon, IV, 357.
- Ferrier (Jean)*, avocat : un des plus féroces massacreurs pendant la Saint-Barthélemy; fut fait prisonnier dans la suite, à cause de ses correspondances avec l'Espagne, IV, 284.
- Ferrière (La)*, gentilhomme du Maine, protestant : dans sa maison s'organisa la première église protestante à Paris; à quelle occasion, IV, 186.
- Ferrières (Jean de)*, vidame de Chartres : dit que la blessure de l'amiral de Coligni est le présage des massacres; propose aux protestans de quitter Paris; on ne suit pas son avis, IV, 263 et 264.
- Ferron (Jourdan)*, damoiseau : est pendu à Paris, III, 260.
- Fers de cheval* : cloués aux portes des églises, notamment à celle de Saint-Séverin à Paris, pour obtenir un heureux voyage, I, 247 et 248.
- Fert* ou *Ferte* : ancien nom de la porte de Saint-Michel, II, 312.
- Ferté (le maréchal de La)* : commande une partie de l'armée royale à Saint-Denis; pose son camp au village d'Epineai;

jeté un pont sur un bras de la Seine, VI, 284; conduit des forces au faubourg Saint-Antoine, et renforce l'armée de Turenne, 286.

Ferté (la maréchale de La): compromise dans l'affaire des poisons; décrétée d'ajournement personnel, VII, 225.

— (*le duc de La*): ses débauches mêlées de cruautés, VII, 227, 228 et 229; reçoit des reproches de Louis XIV, 229; il fait partie d'une nombreuse confrérie, 229 et 230.

— (*la marquise de La*): indécentes qu'elle commet au spectacle, VII, 242.

Féru, procureur des chanoines de Sainte-Geneviève: imagine de faire réédifier l'église de cette sainte; son projet est adopté, VII, 419.

Fervaques (religieuses de): admises à Paris; à quelles conditions, V, 418.

Festins et banquets à Paris sous le règne de Henri IV, pendant la famine, V, 255.

Fête des fous: célébrée dans l'église de Notre-Dame; indécences et scandale étrange de cette fête, II, 183 et suiv.; quelques personnes sages tentent de l'abolir; son abolition n'est due qu'aux progrès des lumières, 188; prohibée par le concile de Paris, de l'an 1212, 352.

— *des fous de l'Université*: excès auxquels les écoliers se livraient; jouaient aux dés sur l'autel; événement qui trouble cette fête, IV, 59, 60, 61 et 62.

Fêtes différentes et scandaleuses, célébrées dans les églises, II, 187.

Fêtes ou réjouissances publiques à Paris: la première que mentionne l'histoire; à quel sujet elle eut lieu, II, 361.

— et *cérémonies* célébrées par les clercs de la chambre des comptes, III, 112 et 113; par les clercs de la Basoche, 117, 118 et 121.

— à *bâtons*: invention des prêtres, fermiers des cures, pour en accroître le revenu, III, 253.

— et *usages* de Paris, IV, 50.

— *du solstice d'été*, IV, 56 et 57.

— *de l'église*: supprimées à Paris, afin que les ouvriers constructeurs ne soient pas détournés de leurs travaux au Louvre, VI, 434; plaintes à ce sujet, 434; autre suppression de fêtes dans le diocèse de Paris; vers publiés à ce sujet, VIII, 441 et 442.

— *du mariage* de Louis XVI; affreux événements qui les accompagnent; VIII, 33 et 34.

— *foraines, de Tempé, fêtes du Mai*, données par Torrè, VIII, 136.

— *d'Adam*: orgies célébrées à Saint-Cloud, par la cour du régent; détails de ces fêtes, VIII, 195 et 196.

Feu-Ardent, prédicateur de Paris pendant le siège de cette ville; V, 97.

Feu d'artifice: donné par les carmes-déchaussés pour la fête de la canonisation de sainte Thérèse; désordres qui s'ensuivent, V, 339 et 340.

— *grégeois*: mis en usage en France à la fin du douzième siècle, II, 201; Torrè l'invente de nouveau; Louis XV s'oppose à ce qu'il soit mis en usage, VIII, 135.

— *de joie*, où l'on brûle des

- mannequins de figures humaines, IV, 54, 58 et 59.
- Feu de la Saint-Jean* : description de cette cérémonie; les animaux qu'on y brûle, IV, 465, 466 et 467; son origine, ignorée par ceux qui la célèbrent, 468.
- *sacré, feu Saint-Antoine, feu d'enfer*, ou maladie des Ardents : les moines de Saint-Antoine institués pour soigner ceux qui en étaient atteints, III, 309.
- Feux de joie* : allumés à Paris, à la nouvelle de l'assassinat de Henri III, V, 76.
- Feuillade* (François, vicomte d'Aubusson, duc de La), pair et maréchal de France : son admiration fanatique pour Louis XIV; élève une statue à ce roi; fait construire la place des Victoires; fait célébrer l'inauguration de ce monument; veut se faire enterrer au-dessous de cette statue; fait élever quatre fanaux pour éclairer la place; assigne des fonds pour l'entretien de la statue et des fanaux, VI, 467, 468, 469, 470, 471 et 472; ses volontés ne furent pas entièrement exécutées; les fanaux cessèrent de brûler et furent détruits, 473.
- Feuillans (couvent des)* : comment ils vinrent à Paris; description de leur église; ses tombeaux, IV, 340, 341 et 342; feuillant célèbre, 342 et 343; démolition de ce couvent, 343.
- *de la rue d'Enfer* : leur origine; le but de leur fondation n'est point observé, V, 374; leur église; suppression de ce couvent, 374.
- Nombre de ces religieux surpris chez des filles publiques, VIII, 263.
- Feuillans (société des)* : son établissement, VIII, 316.
- Feuillant (le petit)*, grand ligueur : assiste à la revue de la Ligue; portrait ridicule de ce moine armé, IV, 342 et 343.
- Feuillantines*, couvent de religieuses : son origine; sa suppression, V, 401 et 402.
- Feuilles de vignes* : mangées à Paris, pendant le siège de cette ville, V, 90.
- Feuillet (l'abbé)*, chanoine de Saint-Cloud : ce qu'il répond à Monsieur, frère de Louis XIV, VII, 248 et 249.
- Fèvre (Nicolas Le)*, habile critique : enterré au cimetière des Innocens, II, 235.
- Feydeau* : rue de ce nom; son théâtre. Voyez *Théâtre Feydeau*.
- Fiacre (saint)* : donne son nom aux voitures de place; pourquoi; ses prédictions, V, 367 et 368.
- Fichet (Guillaume)* et autres attirèrent plusieurs imprimeurs allemands à Paris, et établissent leur presse à la Sorbonne, III, 381.
- Fidèles* : grade des initiés aux mystères du christianisme, VIII, 68.
- Fidélité (ordre de la)*, VIII, 94.
- Fiet (Jean)*, cuisinier au collège de Navarre : se donnait des convulsions à volonté, VII, 368 et 369.
- Fiesque (le sieur de)* : pour être nommé curé de Saint-Sulpice, forme un attroupement séditieux contre le titulaire; violences qu'il commet dans l'église et ailleurs, VII, 126.
- Figures d'esclaves* : enlevées du

- monument de la place des Victoires ; pourquoi ; où elles ont été placées , VI , 473 et 474.
- Figures humaines* , colossales et en osier : promenées à Rome , en Egypte , à Anvers et autres villes , puis maltraitées ; leur signification , IV , 58.
- Figuristes* : classe de convulsionnaires qui , dans la crise , représentaient les actes de la passion de Jésus-Christ , VII , 339 et 340.
- Filatures (salle de)* , au Conservatoire des arts et métiers : ce qu'elle contient , IX , 108.
- Fille de sept à huit ans* : détenue prisonnière à la Bastille , VII , 359.
- *de douze ans* , que les courtisans procurent à Louis xv ; sa beauté ; par les soins de la marquise de Pompadour , est placée dans la maison du père aux cerfs ; donne un enfant au roi qui la dote , la marie et la remplace , VIII , 209. — Autre *fille de douze ans* : arrachée des bras de sa mère par l'infâme Lebel , et placée dans un pavillon des Tuileries , 209 et 210.
- *de quinze ans* , qui se prostitue pour payer son confesseur , III , 251.
- d'un peintre de la rue des Saints-Pères : projets de la séduire , formés par un abbé et des ducs , VIII , 242.
- Filles-Dieu* : fontaine de ce monastère , II , 292.
- couvent de filles : son origine ; composé d'abord de filles publiques converties ; vers composés sur l'inconvenance de cette dénomination ; leur relâchement , II , 398 et 399 ; la peste fait périr plusieurs religieuses ; leur nombre est réduit ; leur maison détruite par les Anglais ; s'établissent dans l'intérieur de Paris ; leur couvent , où s'étaient introduits de grands désordres , est donné aux religieuses de Fontevrand , 399 et 400 ; leur couvent , violé par des jeunes gens ; on construit une nouvelle église ; crucifix placé à la face extérieure de cette église ; on le fait baiser aux condamnés ; sur l'emplacement de leur maison ont été établies les galeries appelées la *foire du Caire* , II , 401 et 402 ; ces religieuses demandent l'aumône dans les rues , III , 272.
- Filles de la Crèche* : expulsées par l'archevêque de Paris , VI , 343 et 373.
- *de Sainte-Marthe*. Voyez *Marthe*.
- *de Saint-Michel*. Voyez *Michel*.
- *de l'Enfant-Jésus*. Voyez *Enfant-Jésus*.
- *de bonne volonté* , à Sainte-Pélagie , VI , 362.
- *pénitentes* : origine de ce couvent ; les filles , pour y être admises , devaient faire preuve de libertinage ; les filles chastes en étaient repoussées , III , 394 , 395 et 396 ; elles sont transférées dans le couvent de Saint-Magloire ; le désordre s'introduit parmi elles ; objets curieux de l'église de cette maison , 396 et 397 ; occupent l'emplacement de l'hôtel d'Orléans , IV , 216 ; sont forcées d'abandonner ce lieu , 217 et 218.
- *vierges* : repoussées du couvent des filles pénitentes , où les seules débauchées devaient être admises ; serment prêté à ce sujet , et visite faite pour

s'assurer de leur libertinage , III, 395 et 396.

Filles de la reine (les) : pour se venger de *Jean de Meung*, s'apprentent à le fouetter avec des verges , II, 382.

Filles et dames de la cour de François 1^{er}. et de Henri II ; elles donnent des exemples de débauche ; forment le sérail de François 1^{er}. , IV, 393, 394, 395 et 396 ; ce roi ne s'en fait pas faute, et paie leurs faveurs ; sont pour la plupart atteintes de la maladie vénérienne, 396, 397 et 398 ; sont prostituées par la reine Catherine de Médicis, pour les intérêts de sa politique, 400 et 401 ; V, 236, 244 et 245 ; figurent à moitié nues dans un festin ; éloges qu'en fait Brantôme, IV, 401, 402 et 403 ; Brantôme a fait sur elles de bons contes sans les nommer, IV, 402 ; une d'elles compose une comédie obscène, et y joue un rôle, 404 ; sont dressées par le cardinal de Lorraine, et corrompues par son or, 434 et 435.

Filles de l'Opéra : sont soustraites à l'autorité de leurs pères, et, par l'ordre de Louis XIV, peuvent être impunément libertines, VIII, 243.

Filles de huit à neuf ans : séduites ou violées par divers particuliers, à Paris, IV, 461.

—*convulsionnaires* : demandent des supplices comme des bienfaits, VII, 349 ; se font battre, torturer, frapper à coups de poing, à coups de bûche, fouler aux pieds, tordre violemment les mamelles, 349 et 350 ; on les frappe à coups de chenet, 351 ; elles s'étranglent elles-mêmes ; elles avalaient des

charbons ardents et les livres reliés du Nouveau Testament, 352 et 353.

Filles publiques : nombreuses à Paris au douzième siècle ; Foulques de Neuilly en convertit plusieurs, et les réunit dans une maison qui est érigée en abbaye de Saint-Antoine ; se coupent les cheveux, et font des pèlerinages, nu-pieds et en chemise, II, 271 ; se prostituent sans honte dans les rues et carrefours de Paris, 271 ; suivaient la cour ; étaient sous la juridiction du *roi des ribauds* ; elles faisaient son lit pendant le mois de mai ; une *filles publique royale* est prise pour une femme honnête, par la reine Marguerite, qui lui donne le baiser de paix ; il est défendu aux filles publiques de porter la chappe ; elles formaient, à Paris, une corporation, avaient des réglemens, des privilèges, et célébraient la fête de sainte Madeleine, 356, 357 et 358 ; chassées des maisons qu'elles occupent, III, 51 ; arrêtent les ecclésiastiques dans les rues ; les traitent de sodomistes, s'ils se refusent à leurs instances, 52 ; sont logées à l'étage inférieur d'une maison dont l'étage supérieur est occupé par une école, 53 (voyez *Femmes publiques*) ; le Wauxhall d'hiver est un de leurs rendez-vous, VIII, 138 ; comment elles sont entraînées dans l'abîme de la prostitution ; quels sont les hommes plus infâmes qu'elles ; leur nombre du temps de Louis XV ; leur nombre aujourd'hui, 276 et 277 ; prison qui leur est destinée ; nature des délits qui causent leur ré-

clusion, IX, 275; métamorphose qu'elles éprouvent en entrant à la Petite-Force; leurs mœurs, leurs travaux, leur malheureux état, 275 et 276; nombre de celles qui étaient enregistrées en 1817; nombre approximatif de celles qui ne l'étaient pas; le nombre des filles publiques va en augmentant, depuis dix ans, 393.

Filles: nombre des *belles filles* qui se trouvaient à Paris, sous le règne de Charles VII, III, 517.

Fillon, fille publique: a ses entrées libres chez le régent; lui demande, pour elle, l'abbaye de Montmartre; conversation tenue à ce sujet entre elle, le régent et l'abbé Dubois, VIII, 194 et 195.

Filous: leur adresse remarquable; ne sont punis que lorsqu'ils sont maladroits, VII, 280; ils abondent à la foire Saint-Germain, 282 et 283; à la foire Saint-Laurent, VIII, 167; craignent les réverbères; sujet d'une pièce de vers composée à l'occasion de l'établissement des réverbères à Paris, 164.

— (*enfants*): leur état à la Grande-Force, IX, 274; à Sainte-Pélagie, 280 et 281.

Fils qui tuent leur père, IV, 463 et 464.

Finances: leur déficit après la mort du cardinal de Richelieu, V, 334; leur mauvais état sous Louis XIII, VI, 135 et 136; épuisées par Louis XIV, VII, 243 et 244.

Financiers, ou fermiers des contributions; leurs pillages; comment punis; iniquités de cette punition, V, 290 et 291; sangsues de la fortune publique;

sont forcés à de fortes restitutions; plusieurs échappent à cette peine; comment, VII, 301.

Fin-d'aise: nom d'une prison du grand Châtelet, IV, 314.

Finesse découverte; c'est l'ourderie, suivant Rabelais, IV, 413.

Fiorelli (Tiberio), acteur de la Comédie Italienne: Voyez *Scaramouche*.

Fitz..... (le duc de): soupe chez la Brissaut avec plusieurs autres ducs, VIII, 241 et 242.

Flagellans (orgie des): célébrée à la cour du régent; par qui inventée; ce qu'en dit le régent à l'abbé Dubois, VIII, 196 et 197.

Flagellation cruelle: exercée contre des écoliers, III, 138; contre six Juifs, 143 et 144.

Flagellations auxquelles l'Eglise condamnait des personnes pendant les processions, II, 182 et 183.

Flamel (Nicolas): bienfaiteur de l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie; réputé avoir découvert la pierre philosophale; ce qu'en dit Paul Lucas; n'est point mort, II, 32 et 33; son épitaphe, 33 et 34; fait construire à ses frais une partie des charniers du cimetière des Innocens, et y fait placer le tombeau de son épouse, 234.

Flaming (Rainier): fait construire une chapelle sur l'emplacement de la maison du Juif Jonathas; chapelle nommée *maison des miracles*, III, 67.

Flandres (hôtel de): sa situation; les confrères de la passion y jouent leurs mystères, IV, 344 et 345; ils quittent cet hôtel pour aller s'établir

dans une partie de l'hôtel de Bourgogne; époque de la démolition de l'hôtel de Flandre, 347.

Fleurette, une des maîtresses de Henri IV, V, 237.

Fleuri (le cardinal de), ancien évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV: est nommé principal ministre et cardinal, VII, 320; son caractère; base de son administration; laisse tomber la marine; sa conduite dans les affaires ecclésiastiques, 321 et 322; sa mort, 377; son âge; ses mœurs pures, VIII, 203; fait des remontrances au roi sur le dérèglement de ses mœurs; ce que le roi lui répond; consent à lui donner pour maîtresse la dame de Mailly, 204; accusé d'avoir fait empoisonner la dame de Vintimille, maîtresse de Louis XV, 206.

— (la dame de): sacrifice que le prince de Rohan fait pour elle, VII, 254.

Fleury (de), cardinal: son tombeau, II, 237.

Flint-glass: sa fabrication occupe la Convention nationale, IX, 4.

Florentin. Voyez *Saint Florentin*.

Fluxion: manière singulière de les guérir, employée par la princesse de Conti, VII, 250 et 251.

Fœneste (le baron de): titre d'un ouvrage de d'Aubigné; portrait des nobles et des courtisans qu'il contient, V, 257 et 258; personnage ridicule d'une satire de d'Aubigné; ce qu'il dit de la cour de Louis XIII, des gardes du marquis d'An-

cre, des espions de cette cour, et des agens provocateurs, VI, 156, 157, 158 et 159.

Foimon (Henri), écuyer: faux monnaie; périt dans l'eau bouillante, III, 211.

Foire ou *Marché* accordé par le roi Dagobert au monastère Saint-Denis: position de cette foire, I, 304; ses privilèges, 304 et 305; droits à percevoir sur cette foire, 305, 306 et 307.

Foire Saint-Germain: son origine; sa suppression; son rétablissement; ses privilèges, III, 391 et 392; ses constructions détruites par un incendie; rétablies; son spectacle; son vauzhall; ses cafés, 392 et 393; son préau, etc., 393 et 394; premier théâtre qu'on y établit, V, 203 et 204; des comédiens ambulans viennent y jouer, 204; fermée pendant les troubles de la Ligue; rouverte sous Henri IV; son état; les jeux de hasard qu'on y tient; les désordres qui s'y commettent, 249, 250, 251 et 252; prix exorbitant de la location d'une maison de cette foire pendant quinze jours, 252; ce qu'on y trouve; ceux qui s'y rendent; aventures qui y arrivent; le roi ne s'y rend plus, VII, 282 et 283; description de son enclos; est détruite par un incendie; est reconstruite; ses spectacles; sa durée; l'établissement des galeries du Palais-Royal nuit à sa prospérité; époque de sa cessation, VIII, 165 et 166.

— *Saint-Laurent*: situation de son enclos, VIII, 166; son origine appartient aux prêtres de Saint-Lazare, puis aux pré-

tres de la mission qui la font construire; sa description en vers burlesques, 166 et 167; elle est fermée et ouverte; à quelles époques; ses jeux; ses divertissemens; sa redoute chinoise, 167 et 168; ses cafés et son vauxhall d'été; ses spectacles; est abandonnée, 168 et 169.

Foire de St.-Lazare : achetée par Philippe-Auguste et transférée au lieu de Champeaux, II, 65.

— *Saint-Ovide* : son origine; ses spectacles; ses marchandises, VIII, 169 et 170; est transférée de la place Vendôme à la place Louis xv; est consumée par un incendie; générosité de Nicolet et d'Audinot en faveur des incendiés; cesse d'exister, 170, 409 et 410.

Foir (la duchesse de) : lettre qu'elle adresse à l'empoisonneuse Voisin; explication qu'elle donne à quelques mots de cette lettre, VII, 226.

Folard (le chevalier) , commentateur de Polybe : entrainé en convulsions dès qu'il entendait chanter les vêpres, et chantait le *Magnificat*, VII, 347.

Folie-Eschalart, lieu où on établit un marché aux chevaux, VI, 50.

Foligny (Denis de) : propose de rendre plusieurs rivières navigables, VI, 217.

Folles de la Salpêtrière : causes de leur aliénation, IX, 46.

Fondation singulière faite à l'Hôtel-Dieu, II, 479.

Fonds divers composant le dépôt des manuscrits de la bibliothèque du roi, VII, 51.

Fondule (Jérôme) : par ordre de François I^{er}, acquit dans les

pays étrangers plusieurs livres, VII, 34.

Fontaine (La), raffiné d'honneur sous Louis XIII, VI, 207. *Fontaine des Innocens* : reconstruite et ornée d'architecture et de sculptures, IV, 167 et 168; transférée au milieu du marché des Innocens, 168; sa situation ancienne, VIII, 354; son ancien état; on propose de la transférer au milieu du marché des Innocens; ce projet est exécuté, 354 et 355; de quelle manière; description de son état actuel; elle a manqué d'eau pendant vingt-quatre ans; vivifiée par les eaux du canal de l'Ourcq, 355, 356, 357 et 358; ses inscriptions de Santeuil sont maladroitement rétablies, 358 et 359.

— *de Birague* : son origine; sa reconstruction, IV, 344.

— *du Palais* : élevée à la place de la pyramide commémorative de l'attentat de Jean Chastel, V, 188 et 189; inscription de cette fontaine; est changée de place, 189.

— *de Saint-Magloire*, faubourg Saint-Jacques : eau qu'elle fournit, VI, 24.

— *de Saint-Michel*, VI, 24.

— *de Sainte-Geneviève*, VI, 24.

— *de Saint-Côme*, VI, 24.

— *du palais des Beaux-Arts*, VI, 424.

— *de Grenelle* : sa description, VIII, 54 et 55; promet de l'eau et n'en donne point, 55.

— *de l'esplanade des Invalides* : sa décoration, VI, 407.

— *de la Croix du Trahoir* : est reconstruite, VIII, 360.

— *du Regard-Saint-Jean* ou des *Enfans-trouvés* : sa description, VIII, 55 et 56.

Fontaine du Diable ou de *P'Échelle*: sa décoration de mauvais goût; reste plusieurs années sans fournir de l'eau, VIII, 58.
 — *du marché Saint-Martin*, VIII, 57.
 — *des Petits-Pères*: une partie s'enfonce en terre; comment elle est relevée, VIII, 360.
 — *Desaix*: sa description, IX, 182 et 183.
 — *de Maubus*: quelles eaux elle fournit, IX, 185.
 — *de Saints-Avoie*, IX, 185.
 — *de P'École*: sa description, IX, 191.
 — *de P'Éléphant*: n'est point terminée, IX, 199 et 200; sa description, 200.
 — *du boulevard Bondi*. Voyez *Château-d'Eau*.
 — *du Lion-Saint-Marc*: sa description, IX, 184.
 — *de P'École de Médecine*: sa description; son inscription effacée, IX, 184 et 185.
 — *égyptienne*: sa description, IX, 194.
 — *de Tantale*: sa description, IX, 197.
 — *du Palmier*: sa description, IX, 191, 192 et 193.
 — *du marché de Saint-Honoré*, IX, 191.
 — *de Saint-Jean-le-Rond*, IX, 193.
 — *de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*: son origine, VIII, 50 et 51.
 — *des Lions-Saint-Paul*, IX, 193.
 — *de Popincourt*, IX, 193.
 — *de P'hospice militaire du Gros-Cailou*, IX, 193 et 194.
 — *du palais des Arts*: sa description, IX, 194.
 — *de la rue de Vaugirard* ou de

Léda: sa description, IX, 195.
Fontaine de la place Saint-Sulpice: sa description, IX, 195 et 196.
 — *des Blancs-Manteaux*, VIII, 51.
 — *de la rue du Jardin des Plantes*, IX, 196 et 197.
 — *du collège Bourbon*, IX, 196.
 — *de la rue du Ponceau*: sa description; eau qu'elle donne, IX, 198.
 — *de la place des Vosges* ou de la *place Royale*: sa description; est détruite; ce qu'on lui substitue, IX, 197 et 198.
 — *de la Samaritaine*, aux Catacombes de Paris, IX, 230 et 231.
 — *de Saint-Lazare*, des *Filles-Dieu*, des *Innocens*, des *Halles*, II, 291 et 292.
 — *des Carmélites*: eau qu'elle fournit, VI, 24.
 — *des Haudriettes*: son ancien nom; reconstruite; sa description, VI, 25.
 — *du Censier*, du *collège de Navarre*, de la *rue Mouffetard*, VI, 24; IX, 196.
Fontaines: leur état et leur nombre sous le règne de Louis XII, III, 407 et 408; leur état sous Henri IV, V, 187; les concessions inconsidérées les privent d'eau; on fait payer ces concessions, 188; celles qui fournissent à Paris les eaux de Rungis, VI, 23 et 24.
 — leur état sous Louis XIV; tarissent par les vices de leur administration; on en construit de nouvelles qui restent sans eau, VII, 70, 71 et 78; concessions d'eau retirées et accordées de nouveau; on élève la fontaine du Palais-Royal dans

le temps qu'on n'a point d'eau à lui fournir, 71 ; état des fontaines sous Louis XIV, 74, 75, 76, 77, 78, 79 et 80 ; celles de la *place Maubert*, VII, 74 ; de *Saint-Michel*, 75 ; des *Cordeliers*, 75 et 76 ; des *Capucins*, 76 ; *fontaine d'Amour*, 76 ; de *Sainte-Avoie*, 76 ; de *Richelieu*, 76 ; des *Petits-Pères*, 76 ; de *l'Échaudé*, 76 ; de la *Charité*, rue Taranne, 76 ; de *Saint-Séverin*, 76 ; de la *place du Palais-Royal*, 76 et 77 ; d'*Alexandre*, 71 et 77 ; de *Louis-le-Grand*, 77 ; *Desmarts* ou de *Montmorency*, 78 ; de *Saint-Martin*, 79 ; de la rue *Garancière*, 79 et 80.

Fontaines sous Louis XV ; causes de leur stérilité ; offraient un luxe de construction, et n'offraient point d'eau ; de cinq fontaines projetées dans le faubourg Saint-Antoine, trois furent exécutées, celles du *Basfroi*, de *Trogneux*, de la *Petite-Halle*, VIII, 52 et 53 ; du *marché Lenoir* ; les fontaines au lieu d'eau offraient de l'architecture, 53 ; les magistrats de Paris en font construire de magnifiques sans se mettre en peine de leur procurer de l'eau, 358.

— *marchandes* : leur origine ; le fisc tourmente l'établissement ; se multiplient, VIII, 360 et 361.

— *particulières*, ou *concession*, *bouches d'eau* : leur nombre, IX, 201 ; quantité d'eau qu'elles fournissent en vingt-quatre heures, 201.

— sont vivifiées sous Napoléon, IX, 182 ; soixante-cinq fontaines sont mises en état de fournir de l'eau ; leur désignation, 185, 186 et suiv. ;

sont au nombre de soixante-six, 190 ; l'établissement de quinze fontaines nouvelles est ordonné, 191 ; leur désignation, leur description, 191, 192 et suiv. ; — de *Saint-Leu*, de *Grenetat*, de *Saint-Denis*, de *Saint-Martin*, de *Saint-Côme*, IX, 185 et 186 ; de *Saint-Séverin*, de *Saint-Benoît*, de *Sainte-Anne*, de la *place Maubert*, de la rue des *Fossés-Saint-Bernard*, de *Saint-Victor*, ou d'*Alexandre*, du *marché Saint-Jean*, des *Blancs-Manteaux*, des *Haudriettes*, du *marché Saint-Martin*, du *Temple*, de *l'Échaudé*, des *Enfants rouges*, de *Bouche-rat*, de *Birague*, de *Saint-Louis*, des *Tournelles*, 186 et 187 ; de *Montmartre*, des *Petits-Pères*, des *Innocens*, du *Piloni*, de *Médicis*, de *l'Esplanade des Invalides*, de *Grenelle*, de la *Charité*, de *Saint-Germain-des-Prés*, des *Cordeliers*, du *Pré Saint-Gervais*, de *Sainte-Périne de Chaillot*, 188 et 189 ; du *Chaudron*, des *Récollets*, de *Saint-Lazare*, de *Saint-Maur*, de *Saint-Michel*, de *Sainte-Geneviève*, du *Pot-de-fer*, des *Carmélites*, de la *rue d'Enfer*, 189 et 190 ; du *marché aux Fleurs* : sa description ; eau qu'elle donne, 198. — *Trogneux*, de *Basfroid*, du *marché Lenoir*, de la *Petite-Halle*, du *Ponceau*, de la *Croix du Trahoir*, *Desaix*, du *Diable*, des *Capucins*, de la *butte Saint-Roch* ou *Fontaine d'amour*, de *Richelieu*, de *Colbert*, d'*Antin*, 187 et 188.

Fontaines de vin : lors de l'entrée du roi Jean à Paris ; premier exemple de cette superfluité, III, 230 et 231.

- Fontainebleau** : obscénité des peintures et sculptures de ce château ; tableau représentant Léda, que l'intendant des bâtimens fait brûler, IV, 413 et 414.
- Fontane**, physicien : est nommé pour faire un rapport sur l'état du cimetière des Innocens, VIII, 352.
- Fontanes**, littérateur : membre du musée de Paris, VIII, 372.
- Fontenai**, prêtre : ses propositions faites à la cour pour prendre facilement La Rochelle et Montauban, VI, 146 et 147.
- Fontenelle** (*Gui Edert de Beaumanoir de Lavardin, baron de*) : ses crimes ; vole les marchands sur les chemins, V, 264.
— littérateur : est presque l'unique héritier des grands talens qui brillèrent sous Louis XIV, VII, 292.
- Fontenille** (la dame de) : tient une maison de jeu, VIII, 387.
- Fontevrault** : Charles VIII donne aux religieux et religieuses de Fontevrault, le couvent des Filles-Dieu, II, 400.
- Fontrailles** (le sieur de) : a le bras cassé d'un coup de pistolet dans les premiers mouvemens de la Fronde, VI, 236.
- Force** (la) : figure colossale, placée au porche du Panthéon, VII, 430.
- Force** (*hôtel de la*) : convertie en prison, VIII, 442 et 443 ; la prison de Saint-Martin supprimée ; on la remplace par une partie de l'hôtel de la Force, appelée *Petite-Force*, 443 ; ses anciens propriétaires ; est partagée en deux hôtels dont l'un et l'autre sont convertis en prison, IX, 271 et 272 ; on y met le feu, VIII, 319. Voyez *Prisons*.
- Force** (*grande*) : prison de la Salpêtrière, IX, 45.
— (*le sieur de La*) : est assassiné pendant les massacres de la Saint-Barthélemy à la sollicitation de Larchant, son beau-père, IV, 276 et 277.
— (*le duc de La*) , protestant : est enfermé dans la prison de Saint-Magloire, VII, 181.
- Forge** (*Étienne de La*) : brûlé vif après une belle procession, IV, 118.
- Forges de Vulcain** : spectacle pyrique de Torrè, VIII, 135.
- For-l'Évêque**, prison : époque de sa démolition, II, 222 et 223 ; par qui, VIII, 442 ; les principaux acteurs français y sont emprisonnés ; comment la demoiselle Clairon y est conduite, 116 et 117 ; ils en sortent pour jouer ; ils y retournent après la représentation, 117.
- Formule ridicule** par laquelle le roi Robert accorde aux moines de Saint-Denis le droit de combat judiciaire, II, 178.
- Formules épistolaires** : changent pendant la révolution ; elles sont moins viles, VIII, 491 et 492.
- Fornication** : n'était point, au treizième siècle, considérée comme un péché, III, 52.
— et *sodomie* : autorisées par les grands vicaires, et, dit-on, par la cour de Rome, III, 255 et 256.
- Fortet** (*Pierre*), chanoine de Notre-Dame : fonde à Paris un collège qui porte son nom, III, 340.
- Fortet** (*collège de*) : son origine

- et sa destinée, III, 340 et 341.
- Fortifications de Paris* : ordonnées par Louis-le-Gros, II, 47.
- Fortunat* : désigne formellement le palais des Thermes, I, 125 ; parle du jardin de la reine Ultrogothe, qui est le même que celui du palais des Thermes, 139 et 143.
- Fortunes* : trop inégalement réparties, remplissent les hôpitaux de pauvres et les prisons de criminels, IX, 14.
- Fosse aux chiens* ou *Fosse aux chieus* : cloaque de Paris, II, 103.
- Fosse (la)* : un des cachots du grand Châtelet, IV, 313 ; on descendait les prisonniers par le moyen d'une poulie ; paraît être le même cachot appelé *chausse d'Hipocras* ; les prisonniers avaient les pieds dans l'eau ; ils y mouraient après quinze jours de détention, 314.
- Fosse-aux-lions* : hors de la barrière Saint-Jacques, où l'on se propose de construire l'entrée des Catacombes, IX, 227.
- Fossé des Trahisons*, derrière l'abbaye de Saint-Antoine : origine de ce nom, II, 272.
- Fossés de Paris* : servent d'égoûts, IX, 209 et 210.
- Fossés et fortifications de Paris* : donnés à la ville par Louis XIV, pour y ouvrir des rues ; ce roi se les approprie ensuite, et les vend, VII, 106 et 107.
- Fossés jaunes* : leur situation ; pourquoi ainsi nommés, VI, 97.
- Fossés de Saint-Germain-l'Auxerrois* (rue des) : indique les fossés de la seconde enceinte de Paris, II, 54 ; ces fossés et les terrains vagues qui les avoisinent sont vendus pour contri-
- buer aux frais de la reconstruction du palais de la Cité, incendié, III, 98.
- Fossés creusés autour de l'enceinte de Paris* : leurs dimensions ; leurs revêtements, III, 303 et 304 ; IV, 360 ; leur creusement change la direction du canal de Bièvre, III, 305 et 306.
- Fossés (Claude des)*, savaant : obligé de fuir Paris, IV, 122.
- Fossoyeurs* : manquent aux enterrements, III, 519 ; chargés d'enterrer les cadavres jetés dans la Seine pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, et arrêtés sur les bords de cette rivière, au-dessous de Paris ; nombre de ces cadavres, IV, 289 et 290.
- Fouare* (rue du) : autrefois nommée *Feure* ; signification de ce nom ; elle est encombrée d'ordures ; on y établit deux portes, à ses extrémités, III, 246.
- Foucaud (Jean)*, capitaine à Corbeil : ses brigandages contre Paris et ses environs, III, 514.
- Foucaud* : deux sœurs de ce nom, filles d'un procureur au parlement, protestantes, sont condamnées au supplice du feu ; cruauté des ligueurs à leur égard, V, 47 et 48.
- Foucher Dubreuil* : son couteau conservé dans le trésor des chasses de Notre-Dame ; il fut remis à Drogon, archidiacre de cette église, comme signe d'invivertiture, II, 223 et 224.
- Fouet* : tous les vendredis et tous les jours de fête, saint Louis se fait donner le fouet par ses confesseurs ; les uns le frappaient rudement, d'autres

- le traitaient avec plus de douleur, II, 367, 368.
- Fouilles* faites à Montmartre : ce qu'elles produisirent ; plaisanteries à ce sujet, I, 111.
- Foulebon* (la dame), une des maîtresses de Henri IV, V, 243.
- Foulques Néris* : son fils lui fait la guerre ; après l'avoir vaincu il l'oblige de parcourir plusieurs milles, ayant une selle sur le dos, II, 142 et 143.
- Foulques de Neuilly*, grand prédicateur et convertisseur de filles publiques : fait des miracles qui trouvaient des incrédules, même de son temps, II, 270 et 271.
- Fouquet-la-Varenne* : employé infâme qu'il remplissait auprès de Henri IV ; nobilié par ce roi ; le parlement fait des remontrances à cet égard ; ce que le roi répond, V, 150 ; les jésuites se servent de cet homme vil, pour être réintégré, et lui font de magnifiques promesses ; Fouquet, séduit, détermine le roi à rétablir les jésuites, 150.
- Fouquet* (l'abbé) : invente, pendant la Fronde, le signe de ralliement du papier, pour l'opposer à celui de la paille, VI, 296.
- Fouquet*, surintendant des finances : sa bibliothèque grossit celle du roi, VII, 41 ; tient à ses gages les plus grands seigneurs et les plus grandes dames de la cour, 214 et 215 ; trahit le souverain ; fête qu'il donne à Louis XIV ; est conduit à la Bastille ; son procès ; iniquités de la plupart de ses juges ; condamné à mort ; sa peine est commuée en prison perpétuelle ; bourse d'or qu'il laisse prendre à chaque seigneur de la cour, 215 ; son tombeau, 382.
- Fourches patibulaires* : il en existait plusieurs aux environs de Paris ; description de celle de Monfaucon ; nombre de cadavres qui s'y voyaient, IV, 236 ; souterrain où l'on jetait les cadavres ; son enceinte était fermée ; pourquoi ; fourches au delà de l'église de Saint-Laurent ; gibet de Montigny, 237 et 238.
- Fourchettes* : n'étaient point en usage autrefois ; on mangeait avec les doigts ; époque où l'on a commencé à s'en servir à table, III, 265 ; origine de leur usage à table, IV, 475 et 476.
- Fourcroy* : son rapport sur les arts qui ont servi à la défense de la république, IX, 3, 4, 5 et 6.
- Fourgès*, gentilhomme : fait la contrebande ; fait entrer des vivres à Paris, malgré les ordres du roi ; est arrêté par ordre de Sully ; aventure remarquable qui lui arrive en présence de Sully, V, 103 et 104 ; il est dénoncé par son fils, 104.
- Fourneaux* : en usage chez les Parisiens pour réchauffer les chambres, I, 175.
- Fournier* : prêche séditieusement à l'église de Saint-Germain ; fragment ridicule de son sermon, IV, 240 et 241.
- Fourrures* : portées en été comme en hiver, IV, 72 ; on en portait aux habits dans les plus grandes chaleurs de l'année, pour obéir à l'étiquette, 5.
- Fours* : maisons ainsi nommées, où l'on détenait des Parisiens de tout sexe, pour les revendre, VII, 152 et 368 ; nombre de ces fours à Paris, 152.

- Fous** : il faut l'être pour accepter la cure de Saint-Eustache ; origine de ce proverbe, II, 496.
- (*fête des*) et des *sous-diacres*, ou *diacres saouls* : description des diverses scènes de cette fête ; leurs étranges indécentes, II, 183 et suivantes ; cette fête est plus scandaleuse que celle des sous-diacres, 184 ; ce que l'évêque de Sully dit de cette scandaleuse fête, 228 et 229.
- *du roi* : Charles V avait des fous ; il leur faisait élever des monumens sépulcraux ; ce qu'étaient ces fous ; les évêques en avaient, III, 285 et 286 ; les évêques avaient des fous pour les faire rire, 351.
- *et folles* de Henri IV : leur nom, leur pension à la cour, V, 132 et 133.
- *des deux sexes* : quels hôpitaux leur sont destinés, IX, 12 ; un des fous de Bicêtre, consulté par une duchesse sur les numéros qui doivent sortir à la loterie ; ce qu'il lui répond, VIII, 385.
- *de Bicêtre* : partie de cet hospice qui leur est consacrée, IX, 51 ; nombre de leurs lits ; état de leurs logemens, de leurs lits ; les fous furieux ne sont plus enchaînés ; causes de leur aliénation, 51 et 52.
- Foi promise** : on ne doit pas la garder aux hérétiques, suivant les principes de la cour de Rome, IV, 121 et 254.
- Foy (Godmart de)**, chevalier et bailli de Vitry et de Chaumont : par son excessive tyrannie, soulève tous les habitans de ces bailliages ; arrêté par ordre du parlement, III, 260.
- Fragmens de bas-reliefs**, trouvés à Montmartre : représentent des enfans, I, 113.
- Fraise**, vêtement de cou, sous le règne de Henri III : les écoliers, pour se moquer de ce roi, portaient des fraises de papier semblables à celle du roi, et criaient *A la fraise on reconnaît le veau*, V, 10.
- Français**, représenté tout nu, dans une galerie, tenant une pièce d'étoffe sous son bras : pourquoi, IV, 67 ; sont les plus courtois des peuples de l'Europe, VI, 89 ; leur caractère distinctif, VII, 305 ; ne sont pas tous frivoles sous Louis XV ; plusieurs résistent au torrent des mœurs perverties ; comparent les gouvernemens anciens aux gouvernemens modernes ; ce qui résulte de cette comparaison, VIII, 293 et 294.
- France** : son état déplorable sous Louis XIII, VI, 209 ; pendant la minorité de Louis XIV, elle est livrée à une femme étrangère, à un enfant et à un cardinal italien, 228 et 229 ; contraste qu'elle présente sur la fin du règne de Louis XV, VIII, 300 et 301.
- France du milieu** : en quoi elle consistait, I, 457.
- Franche-maçonnerie** : son origine, VIII, 64 et 65 ; à quelle époque elle fut établie en France, ses premières loges ; ont des Anglais pour fondateurs et pour grands-maîtres, 88 et 89 ; est persécutée, 89, 90, 91, 92 et 93 ; désordre qui s'introduit dans les loges, 91 et 92 ; se répand dans les provinces, 94 ; orgueil, puérilités de ses pratiques, 99 et 100 ; son utilité, sa bienfaisance, 99 et 100 ;

résiste aux orages de la révolution, pourquoi, 98 et 99.

Franches repues. Voyez *Repues franches*.

François (saint) : quelle était la forme de son habit et celle de son capuchon ; longs débats à ce sujet , II , 387.

— *de Paule* : envoie des miniatures à Paris, III, 408.

François 1^{er} : monte sur le trône ; son caractère ; ses inclinations ; ce qu'en dit Louis XII ; à quoi ressemblent les actions de ce roi ; la noblesse se réjouit de son avènement au trône ; nommé *père des lettres* , IV , 83 ; ce qu'il fit pour mériter ce titre et pour s'en rendre digne ; fort incertain dans ses opinions religieuses , 84 , 85 et 86 ; est fait prisonnier ; lettres qu'il écrivit à sa mère et à Charles-Quint , 86 , 87 et 88 ; sacrifie les intérêts de la France à ceux de la cour de Rome ; ne s'occupe du gouvernement que dans les dernières années de sa vie , 89 ; allume les bûchers du fanatisme ; autres maux qu'il fait à la France , 90 , 91 et 92 ; ses bonnes qualités ; sa mort , 92 et 93 ; fait saisir la bourse des quêteurs de pardon , et la donne à l'Hôtel-Dieu de Paris , II , 245 ; fausse nouvelle de sa mort , portée par des hommes montés à cheval , 416 et 417 ; ce qu'il dit de la salle que le cardinal Duprat fit bâtir à l'Hôtel-Dieu , 484 ; Duprat dispose de sa volonté , IV , 102 , 108 et 109 ; prohibe l'impression de toutes espèces de livres , III , 383 ; IV , 114 ; fonde le collège de France , et suspend un peu ses persécutions contre les luthériens , 109 ;

adopte un livre de prières en français , 110 ; fait emprisonner quelques ecclésiastiques du collège de Navarre qui , sur leur théâtre , avaient joué la reine de Navarre , sa sœur , 110 ; voulant faire fondre des canons , emprunte à la ville de Paris plusieurs granges de son arsenal , et ne les rend pas , 231 et 232 ; favorise les progrès des lettres , puis veut les arrêter , 387 et 388 ; était cruel , 393 ; maintint la corruption des mœurs , par l'exemple de ses dissolutions et par les dames et les gens d'église qu'il attire à sa cour , 393 , 394 et 395 ; ses excès ; comment et pourquoi il les réforme , 396 et 397 ; fait de sa cour un lieu de débauche ; atteint du mal vénérien , 397 et 398 ; langage grossier en usage à sa cour , 391 ; juron de ce roi , 399 ; manque à sa promesse envers la ville de Paris , 410 ; achète du duc de Ferrare un tableau représentant *Léda* , peint par Michel-Ange , placé à Fontainebleau ; Sublet des Noyers , intendant des bâtimens , le fait brûler , 414 ; en donnant les bénéfices ecclésiastiques aux hommes mariés , aux femmes , il n'avait point pour objet l'épuration des mœurs , 429 ; est blessé au visage dans un combat simulé ; pour cacher la cicatrice de sa blessure , laisse croître sa barbe ; il est imité par les courtisans et bientôt après par tous les Français , excepté par les chanoines des cathédrales et par les membres des parlemens , IV , 470 ; commence une bibliothèque à Fontainebleau et y réunit la bibliothèque de Blois , qu'il y fait

transférer; il l'augmente d'un grand nombre de livres manuscrits ou imprimés qu'il envoie recueillir par des savans dans les pays étrangers; il y fait saisir les livres du connétable de Bourbon, VII, 33 et 34; jouet des partis qui l'assaillent; il penche vers le protestantisme; écrit à Mélanchton pour l'attirer auprès de lui; événement qui détourne l'effet de cette résolution, IV, 113; ce roi irrité par des placards audacieux, répandus par les protestans, vient à Paris pour en tirer une vengeance éclatante, 114; excité par Anne de Montmorency, connétable, par le cardinal de Tournon, il vient à Paris, abolit l'imprimerie dans tout le royaume; la rétablit en l'assujétissant à une censure rigoureuse; ordonne l'arrestation de tous les protestans de Paris; ordonne une procession extraordinaire, 114 et 115; dîne dans la maison épiscopale de cette ville; ses paroles fanatiques contre les protestans, 116 et 117; une de ses ordonnances contre les protestans défend à tous Français de leur donner asile, sous peine d'être brûlés vifs; donne à son ordonnance un effet rétroactif; établit une *chambre ardente*; consent à ce que la fortune et la vie de ses sujets soient mis à la disposition d'un prince étranger, 118, 119 et 120; accorde des lettres de rémission pour l'imprimeur Dolel, 122; ses persécutions obligent un grand nombre de gens de lettres à quitter Paris et la France; noms des principaux persécutés, 122; ce père des lettres persécute les gens de lettres,

123 et 124; ses persécutions contre les protestans excitent les plaintes des princes allemands; ce roi leur fait une réponse évasive, 125; veut entendre l'opinion du curé de Saint-Landri sur le purgatoire; moyen adroit qu'emploient ses courtisans pour détourner le curé de s'expliquer devant le roi, 127 et 128; rougit de ses persécutions; avis qu'il donne à son fils, que celui-ci ne suit pas, 130 et 131; fonde le collège de France, mais ne fait point élever de bâtiment pour ce collège, 144 et 146; VIII, 334 et 335; changemens qui s'opèrent sous son règne dans le physique et le moral de Paris, IV, 158 et 159; fait réparer le Louvre, puis le fait démolir entièrement, pour le reconstruire sur un nouveau plan; fait abattre la grosse tour du Louvre, 163; laisse subsister plusieurs parties de ce vieux château, et notamment l'ancienne façade du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, 166; est le premier roi de France qui ait commencé une collection de médailles antiques, VII, 53; son armure, 61; VIII, 41; son tombeau, transféré au Musée des monumens français, IX, 95. *François II*, roi de France: son caractère; son tombeau, III, 292; monte sur le trône à l'âge de seize ans; dirigé par sa mère et par les Guises; la guerre de religion éclate sous son règne, IV, 180 et 181; sa mort, 182. *Françoise de La Marck*: étant enceinte, est tuée par son mari, dans le logis du roi, qui ne punit point ce crime, IV, 462 et 463.

Franconi, directeur du Cirque-Olympique, IX, 267.

Franconville, village voisin de Paris, où fut planté, dans un jardin, le premier arbre de la liberté, VIII, 327.

Francklin : assiste au Musée de Paris, VIII, 372 ; introduit à Paris l'usage des paratonnerres ; vers latins à ce sujet, 474.

Francs : sont plutôt des assassins, des bourreaux, que des juges, I, 301 ; ils entravent le commerce par leur brigandage, 175 et 178.

Francs-Sicambres : violent les traités qui les unissaient aux Romains ; passent le Rhin, et s'emparent de plusieurs villes de la Gaule, I, 178 et 179 ; ils partagent tout, et ne connaissent point les compensations, 182 ; leur régime est très-défectueux ; ils laissent subsister les institutions qui ne contraignent pas leurs habitudes, 187 ; ils ne veulent point être servis par des esclaves, comme l'étaient les Romains, mais par les fils de leurs parens ou de leurs nobles ; mettent la *domesticité* en honneur, 193 et 194 ; les princes francs se font une guerre continuelle ; les frères se battent contre les frères, les neveux contre leurs oncles, les fils contre leur père, 194 ; n'ont aucun principe de justice, 207 et 208 ; suivent le portrait qu'en ont fait les Grecs et les Romains, ils sont hospitaliers, menteurs, de mauvaise foi, féroces et pillards ; divers témoignages des anciens à leur sujet, 310 et 511 ; leur haute stature, leur force, leur agilité, leur ardeur dans les combats ; ils sont civilisés, et maintiennent

la paix et la justice, 311 ; ceux de Chilpéric, entendant l'accusation que fit ce roi contre l'évêque Prétexat, veulent briser les portes et lapider cet évêque, 353 ; le plus criminel des ducs ou comtes francs, mis en parallèle avec le plus criminel des ducs et comtes gaulois, 385, 386, 387 et 388 ; la plus belle action d'un Franc mise en parallèle avec la plus belle action d'un Gaulois, 388 et 389 ; leur pillage, sans distinction de pays, amis ou ennemis, 392 et 393 ; leur rapacité ; coupent l'arbre pour avoir le fruit, 392 ; leur perfidie, 393 et 394 ; tuent leurs rois ; ce que dit Guntchrann à ce sujet, 396 ; font raser et emprisonner le roi Thiéri, 397 ; amènent la barbarie et l'ignorance dans la Gaule, 402, 403 et 404 ; le naturel barbare des Francs, comprimé par Charlemagne, n'est point changé ; et, après cet empereur, il reparait avec sa première énergie, 469 ; défendent Paris contre les Normands ; leurs mœurs corrompues : leur luxure ; souillent la couche de leurs parens, celle des religieuses ; accusés de sodomie par le moine Abbon ; leur luxe ; leurs vêtemens, la canne qu'ils portent, 485 et 486.

Francs-frères : nom que prennent les membres du Cercle social, VIII, 382.

Francs-juges, francs-comtes : composaient les *saints tribunaux secrets* ; motif de leur institution, VIII, 70.

Francs-magons : leur origine, VIII, 64. Voyez *Franches-magonnarie*.

Francs-mitoux, espèce de men-

dians valides, VII, 144; comment ils exerçaient leur métier, 147.

Francus, fils d'Hector: prétendu fondateur de Paris, I, 61.

Frastrade: une des épouses de Charlemagne; très-chérie et très-cruelle, I, 471.

Fraude (la) qui se pratique aux entrées de Paris, nuit à la connaissance précise des quantités de certains objets consommés dans cette ville, IX, 400.

Fraudes en usage sous la première race, I, 373.

Fraudes pieuses, I, 209 et 373.

— de l'évêque de Paris Agilbertus; de l'évêque de Reims, Régnulphus; du roi Robert, I, 383 et 384; du roi Robert, II, 7; des chanoines réguliers de Ste.-Geneviève, 243; le curé de Saint-Jean-en-Grève, soupçonné d'en avoir commis, III, 66. — fourberies, images miraculeuses, apparitions, revenans, etc., sont, pour la plupart, inventés par les prêtres surnommés *custodinos*, fermiers des cures, afin d'en faire accroître les revenus, 252 et 253; celles du curé et des marguilliers de Saint-Sulpice, VI, 377, 378 et 379; quels étaient ceux qui s'en rendaient coupables au seizième siècle, IV, 438; énumération de quelques fraudes pieuses, VIII, 446 et 447.

Frédégonde, reine de France: richesses qu'elle donne à sa fille Rigonthe en la mariant; elle s'excuse, à cet égard, auprès des leudes, dont elle semble redouter les reproches, I, 189 et 190; son tombeau, sa description, 238; assiste à la messe dans l'église de Paris; y refuse

de pardonner au comte Leudaste, 293 et 294; fait assassiner ce comte, 294 et 295; Audon, comte de Paris, est son vil satellite, 298; concubine, puis épouse du roi Chilpéric, détermine ce roi à faire étrangler son épouse, 332; plus scélérate que son mari Chilpéric; le fait assassiner, 334; plus scélérate que sa belle-sœur, la reine Brunichilde; sa conduite n'offre aucun trait louable; fait assassiner son beau-frère Sigebert; elle est redoutée du roi Gontrau, 342; appelée *l'ennemie de Dieu et des hommes*; les assassinats qu'elle commet; étrangle la tante de Childébert; fait poignarder ses cousins; emploie des ecclésiastiques pour ses assassinats, 342 et 343; elle fait assassiner son mari, et l'évêque de Rouen, à l'autel, le jour de Pâques, pendant qu'il célébrait la messe, 343; fait couper un pied et une main à un ecclésiastique qui n'avait pu exécuter un assassinat qu'elle lui avait ordonné, 343; elle tente d'étrangler sa fille Rigonthe, 343; un de ses enfans meurt de la dysenterie; supplices horribles qu'elle fait endurer à des femmes de Paris, prétendues magiciennes, et au préfet Mummolus, qu'elle accuse d'être l'auteur de cette mort, 344 et 345; est l'âme de l'intrigue formée contre Prétextat, évêque de Rouen; elle cherche à corrompre Grégoire de Tours, 354 et 355; elle fait assassiner Prétextat dans son église, 357; comble sa fille Rigonthe de richesses, et justifie ses libéralités devant les leudes mécoutens, 390; après avoir

- fait assassiner son mari Chilpéric, elle se réfugie dans l'église de Paris; y traite cruellement les fidèles domestiques de sa fille Rigonthe, 394 et 395.
- Freins d'or* volés à Rigonthe par une partie de son escorte, I, 391.
- Fremiot* (Jeanne-Françoise de), veuve du baron de Chantal: contribue à fonder à Paris le couvent de la Visitation, V, 381 et 382.
- Frémond* (Nicolas) et son épouse: font rebâtir l'église de la Visitation de Sainte-Marie, VI, 352.
- Fremont*: lieu situé entre Paris et Fontainebleau, où le chevalier de Lorraine avait une maison de chasse; tyrannie qu'il y exerce; y reçoit Louis XIV, VII, 260 et 261.
- Frère Henri de Valois*: c'est ainsi que, par dérision, les ligueurs nommaient le roi Henri III, V, 29, 44 et 75.
- Frères asniers*: surnom des frères de la Trinité, II, 274.
- *ignorantins*, ou de la doctrine chrétienne: tiennent les petites écoles de Paris, III, 191.
- *pontifes*: association dont les frères hospitaliers de Saint-Jacques-du-Haut-Pas sont une émanation, IV, 226.
- *de la Croix*: nom sous lequel les Jésuites ont tenté de se rétablir en France, VII, 412 et 413.
- Friburger* (Michel): un des premiers imprimeurs qui furent attirés à Paris, III, 381.
- Fripriers*: leur grand nombre à Paris sous Louis XIV, VII, 274.
- Friivolité*: caractère des Français sous Louis XV, VIII, 291, 292 et 293; n'était pas universelle, 293.
- Frochot*, préfet de la Seine: organise les hôpitaux sur un meilleur plan, IX, 10; ordonne l'établissement des Catacombes, 227.
- Frodobertus*, évêque de Tours: est accusé par Importunus, évêque de Paris, d'avoir enlevé l'épouse de Grimoald, maire du palais; d'être avec elle en commerce scandaleux, d'entretenir une jeune fille, etc., 381 et 382; conseil ridicule que lui donne Importunus, 382.
- Frodulfus* ou *Frou*, avec son compagnon *Medericus* ou *Mერი*: fonde la chapelle de *Saint-Pierre*, I, 284.
- Froger* (Charles), secrétaire de la chambre du roi: sert de prête-nom au sieur Barbier, pour l'exécution de son plan de l'accroissement de la partie septentrionale de l'enceinte de Paris, VI, 97.
- Froissard*: son éloge des fortifications qu'Etienne Marcel fit exécuter à l'enceinte de Paris, III, 199.
- *de Préauval*, ancien mousquetaire: tenait une assemblée de convulsionnaires dans sa maison; est mis à Saint-Lazare, VII, 361 et 362.
- Froment* (François), agent des émigrés, VIII, 318.
- Fronde*: son origine, VI, 231, 232 et 233; les guerres qu'elle occasionne accroissent à Paris le nombre des mendiants, des vagabonds et des habitans des campagnes qui venaient se réfugier dans cette ville, VI, 392.
- Fronder*: ce que c'était, IV, 372.
- Frondeurs*: ce qu'on entendait par cette qualification; sont en majorité dans le parlement, VI, 232 et 233; ce nom devient ho-

norable; un *bon frondeur* signifiait un homme de bien, 243; lèvent des troupes; composent une armée à Paris; se défendent contre l'armée de Mazarin, commandée par le prince de Condé, 247 et 248.

Fronsac (la duc de): amant de la dame Thiroux de Montregard, et rival du comte de La Marche, VIII, 233; assiste à un souper chez la Brissaut; n'avait pas les qualités de son père, le duc de Richelieu; met le feu à une maison pour enlever à ses parens une jeune Parisienne, 241, 242 et 243.

Frontenac (hôtel de), où le cavalier Bernin est honorablement logé, VI, 430.

Frontonius, évêque d'Angoulême: fait empoisonner *Mara-charius*, évêque de cette ville, et lui succède dans son siège, I, 365.

Fruits criés dans les rues de Paris au quatorzième siècle: ses mauvaises espèces, III, 267, 268 et 269.

Fualdez, prêtre desservant la paroisse de Sainte-Marguerite: refuse les sacremens à un malade; dénoncé au parlement, qui ordonne une information, VII, 389.

Fulbert, chanoine de Paris: fait mutiler Abélard, II, 25.

— évêque de Chartres: ne peut obtenir aucun secours contre

les persécutions du vicomte de Chartres; ce qui prouve le vice du régime féodal, II, 148; il est réduit à implorer le secours de Dieu, et à frapper tout son diocèse d'interdiction, 148 et 149; excommunié *Geoffroi*, vicomte de Chartres; celui-ci dévaste et incendie les propriétés de l'évêché, 147.

Funambules extraordinaires, qui, des tours de Notre-Dame, voyagent sur une corde jusqu'au pont au Change, III, 338.

Funérailles de saint Louis; incivilité brutale de l'abbé de Saint-Denis en cette occasion, III, 44.

Fusia caninia: loi ridiculement commentée, II, 114.

Fusil (Antoine), curé de Paris: décrit une procession ridicule célébrée par les confrères de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, III, 158 et 159.

Fusil: les pièces de cette armée sont, sous la Convention nationale, fabriquées par un procédé nouveau, IX, 4.

Fustigations administrées dans les hôpitaux aux malades vénériens, IX, 31.

Fuzelier (Henri), frère convers des chartreux: sculpte, pendant trente ans, la menuiserie du chœur de ces religieux, II, 462.

—, auteur: compose plusieurs pièces pour l'Opéra-Comique, VIII, 126.

G.

Gabart, protestant: brûlé vif, IV, 188.

Gabaston, chevalier du guet: se

présente pour apaiser le tumulte de Saint-Médard; entre dans l'église à cheval, IV, 200;

fait des prisonniers et les conduit à travers la ville ; il est condamné à être pendu ; son corps traîné par la populace, est jeté dans la rivière, 200 et 201.

Gabriaude Riparfond (Etienne), avocat : fonde la bibliothèque des avocats, VII, 63 et 64.

Gabriel (le sieur Charles) : est mis à la Bastille ; pourquoi, VII, 326.

Gages de bataille. Voyez *Combats judiciaires*.

Gages : rétributions que les rois donnaient aux membres du parlement ; cette cour suspendait l'exercice de la justice chaque fois que les rois ne pouvaient payer leurs gages, III, 93.

Gaguin (Robert), religieux mathurin et historien : ce qu'il dit de la reine qui faisait jeter les jeunes gens par la fenêtre de la tour de Nesle dans la Seine, III, 241 et 242 ; ses écrits ; son poëme composé en faveur d'une cabaretière ; y fait l'énumération et l'éloge de ses charmes les plus secrets, IV, 45 et 46.

Gaieté française : s'exerce sur les sujets les plus tristes ; preuves, IX, 233 et 234.

Gaillard (Charles), avocat du roi : sa réponse aux propositions de Louise de Savoie, mère de François 1^{er}, IV, 88.

— (*l'abbé*) : soupçonné de rédiger les *Nouvelles ecclésiastiques* ; mis à la Bastille, VII, 364.

Gaillon (hôtel de) : ses chapelles ; on établit, sur son emplacement, l'église de Saint-Roch, V, 426 et 427.

— quartier de Gaillon : d'où lui venait ce nom, VII, 111 ; son ancien état changé, 111 et 112.

Gaillon : porte de ce nom, VIII, 146 ; chemin qui part de cette porte et conduit au village des Porcherons, 147.

— (*portail du château de*) : transféré au Musée des monumens français ; sa description, IX, 98 et 99.

Gaisser (Jean) : un de ceux qui attirèrent les premiers imprimeurs à Paris, III, 381.

Galand ou Galandius (Pierre), principal du collège de *Boncourt* : en fait reconstruire les bâtimens, III, 188 ; occupe les bâtimens de l'hôpital de l'Oursine, IV, 182 ; interrogé sur la rébellion des ecclésiastiques ; ce qu'il répond, 375.

Galans sans souci : signification de ce mot au quatorzième siècle, IV, 30.

Galerie du Louvre : ses commencemens, IV, 166 ; sa continuation, V, 183 et 184 ; défauts de sa construction, 185 et 186 ; sa façade du côté de la rue Saint-Honoré ; son commencement, VI, 444 et 461 ; la Convention ordonne qu'on y établira le Musée des tableaux ; est entièrement réparée, IX, 83 ; sa longueur ; sa décoration ; sa division en neuf parties ; notice des tableaux qu'elle contient, 86.

Galerie nouvelle du Louvre : époque de son commencement ; les travaux en sont suspendus, IX, 307.

— *d'Apollon* : son emplacement au Louvre, IV, 166 ; elle est décorée sous le règne de Henri IV, V, 184 ; destinée au Musée des dessins ; ses anciens noms ; d'où lui vient celui d'Apollon ; est détruite par un incendie ;

est réparée; sa description, IX, 88, 89, 90 et 91.

Galerie du Luxembourg : son origine; changemens qu'elle éprouve, VI, 10, 11 et 12.

— *des hommes illustres*, au Palais-Royal : parmi ces illustres se trouve Richelieu, VI, 61 et 62.

— *d'entrée et des échantillons*, au Conservatoire des arts et métiers : ce qu'elle contient, IX, 108 et 109.

— *Saint-Laurent* : part de l'aqueduc de Ceinture; ses ramifications, IX, 177 et 178.

— *des martyrs* : part de l'aqueduc de Ceinture; ses ramifications, IX, 177 et 178.

Galérien, dont Sainte-Geneviève rompt les fers : prétendu miracle dont l'intrigue fut découverte, II, 243.

Galeries et jardin du Palais-Royal : leur construction; changemens qu'ils éprouvent; rendez-vous des étrangers; centre d'affaires; foyer des jeux de hasard, de plaisirs et de débauches, VIII, 423.

Galilée (haut et souverain empire de) : composition de cette cour; sa situation, III, 111; origine de son titre; fêtes célébrées par l'empereur de Galilée et par ses sujets, 111 et 112; son empereur détrôné; un chancelier gouverne à sa place, 114.

Galland (Antoine) : voyage afin de recueillir des médailles pour le cabinet du roi, VII, 56.

Gallien : médaille satirique de cet empereur, VII, 57.

Gallon (Pierre du), *Francesqui*, docteur en Sorbonne, grand vicaire de l'évêque de Viviers : surpris chez des filles publiques, VIII, 267.

Galon, évêque de Paris : chasse les religieuses de Saint-Eloi, à cause de leurs débauches, II, 41.

Galswinde, épouse du roi Chilpéric : est étranglée par son mari et par Frédégonde sa concubine, I, 332.

Ganasse (Albert), chef d'une troupe de comédiens italiens : obstacles qu'il rencontre pour s'établir à Paris, IV, 353.

Ganganelli, pape, sous le nom de Clément XIV : chasse les jésuites de ses Etats; prédit sa mort; meurt empoisonné, VII, 412.

Gardeau, curé de St.-Etienne-du-Mont : ce qu'il dit au sujet des femmes qui se présentent à l'église la gorge nue, VII, 289 et 290.

Garde parisienne : établie par Etienne Marcel, III, 213.

— *de Paris* : comment composée au seizième siècle, IV, 365; incapable de maintenir l'ordre dans cette ville; pourquoi, 366 et 367.

— *bourgeoise de Paris* : dans la nuit qui précéda la journée des barricades, plusieurs compagnies de cette garde furent placées dans le cimetière des Innocens; quatre de ces compagnies quittent ce poste, et vont s'unir à la troupe des ligueurs, V, 39 et 40; ne veulent pas recevoir le mot d'ordre du prévôt des marchands qui le donnait au nom du roi, et le demandent au duc de Guise, 44.

— *nationale parisienne* : improvisée pour la première fois, VIII, 308 et 309; marche à Versailles; en quelle occasion; amène le roi à Paris, 310.

— *de Paris* (soldats de la) : un

- pavillon de l'hôpital de Saint-Louis est destiné aux malades de cette garde, IX, 29.
- Garde-meubles de la couronne* : son établissement sur la Place Louis xv ; description de cet édifice, VIII, 40 et 41 ; son intérieur ; ce qu'il contenait ; sa salle des armures, 41 et 42 ; salle des tapisseries ; salle des bijoux ; *chapelle d'or* du cardinal de Richelieu, 42 et 43 ; heures de ce cardinal ; présens de l'ambassadeur Saïd Mehemet, 43, 44, 45 et 46 ; présens du dey de Tunis, 46 ; présens de Tifoo-Saïb ; *nef d'or*, 46 et 47 ; diamans de la couronne, 47 et 48 ; le Sancî et le Régent ; ce garde-meuble est pillé par des voleurs, 48, 49 50 ; cet édifice est destiné au ministère de la marine, 50.
- Garde royale* : casernes et quartiers qu'elle occupe, IX, 355 et 356.
- Gardes du corps* : enlèvent des Parisiens ; les tiennent en chartre privée pour les vendre, VII, 151 et 152.
- Gardes françaises* : deux mille entrent dans Paris ; pourquoi, V, 39 ; postes qu'ils occupent à la journée des Barricades, 40 ; sont mis en déroute et conduits au Louvre en vaincus, 42 et 43.
- Gardes suisses et françaises* : envoyées pour occuper le pont au Change, le pont Neuf et le pont des Tuileries ; sont obligées de se replier vers le Palais-Royal, VI, 234 ; sont mises en fuite par les Parisiens, 237.
- Gare* : ses travaux commencés et non achevés, VIII, 153 et 154.
- Gare de l' Arsenal* : son utilité ; ses dimensions ; nombre de bateaux qu'elle doit contenir, IX, 179 et 180.
- Gargan (Nicolas)*, magicien : emploie des moyens sacrilèges pour faire mourir le cardinal de Richelieu, VI, 151.
- Gargantua* et *Pentagruel* : le style grossier de ces productions de Rabelais, était le style des courtisans de François 1^{er}. et de Henri II, IV, 398 et 399.
- Gargouille* : nom du dragon de Rouen, II, 228.
- Garin* et son père *Salo*, vicomte de Sens : volent des marchands qui se rendaient à la foire de Provins, II, 144.
- Garin*, abbé de Saint-Victor : y rétablit le bon ordre, II, 79.
- Garin*, dit *Pipinelle*, vicaire des villages d'Antoni et de Verrières : y exerce des vexations ; est condamné à se battre contre les habitans ; il refuse ; il est destitué, II, 178.
- Garin* ou *Guarinus*, cordelier : fougueux prédicateur de Paris pendant le siège de cette ville, V, 97 ; dit que la conversion de Henri IV est simulée, 111.
- Garnier de Saint-Lazare*, et sa femme *Agnès* : donnent une maison à l'église de Saint-Symphorien, I, 272.
- Garrot* : propriétaire de la maison où se retira le cardinal de Lorraine et son neveu, lorsque son escorte triomphale fut mise en déroute dans la rue Saint-Denis, IV, 431.
- Gassendi* : lieu de sa sépulture, II, 264.
- Gastines (Philippe de)*, riche marchand, homme probe : tient dans sa maison une assemblée de protestans ; il est pris, pendu et étranglé ; ainsi que son frère

et son beau-frère; sa maison est rasée; sur son emplacement on élève un monument en forme de croix, IV, 204. *Voyez Croix de Gastines.*

Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII : s'amuse à voler des manteaux sur le Pont-Neuf, VI, 192 et 193; ses projets ambitieux déjoués par le cardinal de Richelieu, 222; assiste à un sermon de Jean-Pierre Camus, évêque du Belloi; apostrophe plaisante que lui fait ce prédicateur, III, 152.

Gaucher de Montjai, de la maison de Montmorency : se révolte contre le roi qui assiège et démolit une grande partie de son château, II, 140.

Gaudisseurs : explication de cette qualification, IV, 30.

Gaule (la) : divisée par les fils de *Chlodovech* en quatre royaumes, puis en trois, par la mort de *Chlodomir* et par celle de ses fils; sous *Chlothacaire* elle ne forme qu'un seul royaume; sous ses fils elle en forme quatre, puis trois, par la mort de *Charibert*, I, 182 et 183; elle en forme deux sous les fils de *Chilpéric*; puis un seul sous *Chlothacaire II*; deux sous *Dagobert* et *Charibert*, et un seul sous *Dagobert*, 185; elle ne formait qu'un seul royaume sous *Dagobert*; en forme deux sous ses deux fils, 186.

Gaulmin (*Gilbert*) : sa collection de manuscrits est acquise pour la bibliothèque du roi, VII, 42.

Gaulois : ils se représentaient point leurs dieux sous des figures humaines, I, 70; leur civilisation ne put surmonter la barbarie des Francs leurs con-

quérens, 309 et 310; prennent insensiblement les habitudes criminelles des Francs, 385; le plus criminel des Gaulois qui figurent dans l'histoire de *Grégoire de Tours*, mis en parallèle avec le plus criminel des Francs, 385, 386, 387 et 388; les actions du meilleur des Gaulois mises en parallèle avec celles du meilleur Franc, 388 et 389; ont des moyens assez rapides de communication, mais qui sont loin de nos télégraphes, IX, 113 et 114.

Gauthier de Biauzat : son tombeau et son épitaphe au cimetière du Père La Chaise; matière de ce monument, IX, 241 et 242.

Gautier d'Aunai : amant des princesses de la cour de Louis X; mutilé, écorché vif, décapité et pendu sous les bras, III, 133 et 281.

— *de Coinsi* : ce qu'il dit des écoles de Paris, III, 11, 12 et 13; consacre quatre cents vers dans son poème de *Sainte Léocade*, en déclamations contre les prêtres, moines, moineses qu'il traite de *papelards*, d'*hypocrites*, etc., 41; ce qu'il dit de la sodomie en usage de son temps, même dans les cloîtres, 52 et 53.

— *Cornu*, archevêque de Rheims : accompagne *Saint-Louis* à *Villeneuve Saint-Georges*; difficultés qu'on oppose à ce que cet archevêque dîne avec le roi, dans un village de l'abbaye de *Saint-Germain-des-Prés*, III, 43.

— *Garguille* : nom de théâtre d'*Hugues Guéru*, comédien de l'hôtel de Bourgogne; débite les prologues sur la scène; ses

- chansons gaillardes ; obtient le privilège de les imprimer ; ce que porte ce privilège, VI, 66, 67 et 69 ; se nomme *Flechettes* dans les rôles sérieux, 67 ; meurt de douleur en apprenant la mort du gros Guillaume, 70 ; vers à ce sujet, 70 et 71.
- Gautier de Metz* : déclame, dans son poème de la Mappemonde, contre l'hypocrisie des prêtres et moines de son temps, III, 40 et 41.
- *de Troussel*, de la maison de Montmorency : est seigneur de Montlhéry ; pille tous les passages et dévaste toutes les campagnes méridionales de Paris, II, 135.
- Gavillus*, fils de Cnéius Perpetus : son tombeau, I, 161.
- Gauois* : dénomination des compagnons du devoir, VIII, 78.
- Gazette de France* : son origine, VI, 210 et 215.
- Géans* (figures de) : promenées dans différents pays ; maltraitées en divers lieux ; jetées au feu en d'autres ; considérées comme représentant des êtres odieux, IV, 58 et 59.
- Géant* ou *Suisse de la rue aux Ours* : usage de le promener dans Paris, IV, 53 et 54 ; fausse origine qu'on lui donne, 54 et 55 ; sa véritable origine ; paraît remonter à la plus haute antiquité, 58.
- Gébelin* (*Court de*) : savant membre du Musée de Paris, VIII, 372.
- Gélosi* : nom d'une troupe de comédiens italiens, IV, 354 ; obstacles qu'ils rencontrent en venant en France et à Paris, 354 ; ils n'enseignent que paillassages ; le roi les protège contre le parlement, 354 et 355.
- Général* de l'ordre des cordeliers de Paris : essaie de réformer les cordeliers de cette ville ; grandes difficultés qu'il rencontre, et dangers qu'il court chez ces moines ; est sauvé dans un coche ; vient au parlement et se met à genoux devant cette cour, II, 391, 392 et 393.
- Genoève* (*sainte*) : sa légende suspecte ; est le seul monument qui parle du siège de Paris, par *Chikteric*, ou par son fils *Chlodovech*, I, 179 ; son monastère et son église, brûlés par les Normands, 413 ; abbaye ; dérèglement de ses chanoines ; son église devient le théâtre d'un combat entre les serviteurs du pape Eugène et les serviteurs de l'abbaye ; ses chanoines sont régénérés par des chanoines de Saint-Victor ; résistance opiniâtre des anciens chanoines, II, 75, 76 et 77 ; ils s'emparent du trésor de l'abbaye, enlèvent de la chaise de Sainte-Genoève quatorze marcs d'or ; coupent la tête à la sainte, 77 ; les bâtimens ruinés sont presque entièrement rétablis par l'abbé Etienne, 78 ; nombre des cures auxquelles elle nommait ; prérogatives de son abbé ; sa bibliothèque ; tombeaux qu'on y a découverts en 1807, 246 et 247 ; les religieux de cette abbaye reçoivent le légat du pape qui vient dîner dans leur maison, et repoussent l'évêque de Paris qui y venait aussi, III, 44 ; l'abbé contraignit le curé de Saint-Etienne-du-Mont à percevoir sur les nouveaux mariés, *le plat de noce*, qu'il partageait avec lui, 250 ; désordres des religieux de cette abbaye, II, 176 ; l'abbé de ce

- monastère fait d'injustes querelles à l'abbé de Saint-Victor, au sujet du canal de Bièvre, 105 et 104; l'abbé s'oppose à ce que les moines de Saint-Victor établissent une nouvelle branche au canal de Bièvre, III, 306; les abbés de cette maison ont leur champ-clos où se donnent les duels judiciaires, 24 et 25; les religieux de cette abbaye refusent d'envoyer la chasse de leur patronne au devant de la sainte couronne que portait Saint-Louis, II, 407; chef-lieu de congrégation; nombre des cures que cette abbaye nommait; son abbé avait l'honneur d'être général, d'officier avec la crosse et la mitre, 246 et 247; l'abbé obtient le droit de porter la mitre, 240; l'église existait sur l'emplacement de la rue de Clovis; sa description; chasse de Sainte-Geneviève, 240, 241 et 242; promenade en procession, lors des grandes calamités, 242; devient insuffisante; projet de la réédifier, adopté par le gouvernement; la pénurie des finances s'oppose à son exécution; moyen auquel on a recours, VII, 419.
- Geneviève (Ste.-)*: nouvelle église de ce nom. Voyez *Panthéon*.
- *des ardens (Sainte-)*: son origine; erreurs répandus à ce sujet, relevées par l'abbé Lebeuf; se nommait *Sainte-Geneviève de la Cité*; fable inventée sur cette église par un curé, II, 37, 38 et 39; époque de sa démolition, 39 et 220; comment elle est remplacée, VI, 403.
- (communauté de sainte): école de charité, VI, 364.
- Genlis (de)*: tient un tripot de jeu, VIII, 388.
- Gendarmes* de la garde du roi: leurs pillages, leurs dévastations, leurs extorsions, leurs cruautés, IV, 455 et 456; sont ennemis de Dieu et de nature, 456.
- du comte de Saint-Paul: pillent les environs de Paris, IV, 369.
- Genest (saint)*, patron des ménestriers: sa statue, représentée sur le portail de l'église de Saint-Julien-des-Ménestriers, dans l'attitude d'un homme qui joue du violon; cette statue est gravée, III, 168 et 170.
- Génie (le)*: est de tous les temps, VI, 212.
- Genes (le père)*, oratorien: soupçonné de rédiger les *Nouvelles ecclésiastiques*; est arrêté, VII, 364.
- Gensfleisch (Jean)*, dit *Guttenberg*: invente l'art de l'imprimerie; secondé par *Faust* et *Schæffer*, il perfectionne cet art, III, 376 et 377.
- Gentilhomme (le)*: veut faire le prince; il se ruine, IV, 451 et 454.
- Gentilly*, village près de Paris: habité par des *Gentils sarmates*, I, 177.
- Gentils*. Voyez *Lètes*.
- Gentilshommes voleurs*, décapités à la Grève: un d'eux tue un créancier qui lui demande de l'argent; un autre jette un cordelier au bas de l'échafaud; tente d'étrangler le bourreau; quatre cents gentilshommes voleurs mis en déroute ou roués vifs, V, 263, 264, 265, 266 et 267; il leur est défendu de faire porter leur épée par leurs pages ou laquais, VI, 115 et

- 116; ceux qui sont voleurs, sous le règne de Louis XII, 191, 192 et 193. — onze, assassins d'Émeri-Béranger, sont condamnés au supplice, III, 260; comment ils se procuraient de l'argent en voyage, VII, 206, 207 et 208.
- Geoffrin* (la dame) : les philosophes se réunissent chez elle, VIII, 295.
- Geoffroi-Martel*, comte d'Angers : fait la guerre à son père, qui le soumet et l'oblige à parcourir plusieurs milles, portant sur le dos une selle de cheval; est foulé aux pieds par son père, II, 142 et 143.
- *de Plantagenest* : emploie le feu grégeois au siège de Montreuil-Bellai; consulte Végèce pour battre une brèche de ce château, II, 201.
- *vicomte de Chartres* : est excommunié par Fulbert, évêque de cette ville; ce vicomte irrité dévaste les terres de l'évêque, pille et incendie ses villages, II, 147 et 148; ni le comte de Chartres, ni le duc de Normandie, ni Hugues, fils du roi, ni la reine Constance, ni le roi Robert, n'ont le pouvoir de le protéger contre ce brigand, 147 et 148.
- *de Beaulieu*, moine, confesseur de saint Louis : fouettait ce roi pour l'absoudre, mais le fouettait moins rudement que ses précédens confesseurs, II, 367 et 376.
- Géblage et gîte* : les prisonniers qui manquaient d'argent pour le payer restaient en prison, IV, 327.
- Gébliers* : maltraitent les prisonniers, IV, 317 et 318.
- Géométrie* (la) : figurée dans un des bas-reliefs du Panthéon, VII, 434.
- George* (*Oratoire Saint-*) : placé au milieu du cimetière des religieux de Saint-Barthélemy; ces religieux, ayant fait construire un monastère, quittent la cité et s'y établissent en y transférant le corps de saint Magloire; ce nouveau monastère reçoit le nom de ce corps saint, I, 430 et 431.
- Gérard*, évêque de Cambrai : sa lettre contre les évêques, II, 165.
- Gérard*, comte de Paris : en procès avec l'abbé de Saint-Denis, I, 451.
- Gérard II*, comte de Paris : prête serment à Charles-le-Chauve; viole ce serment, et en prête un nouveau à Lothaire son frère et son ennemi, I, 453 et 454; il détruit tous les gués de la Seine, submerge tous les bateaux et démolit tous les ponts de cette rivière, 454.
- Gérard de Poissy* : contribue, dit-on, aux frais du pavé de Paris, II, 288.
- Gérard*, abbé de St.-Germain-des-Prés : établit la boucherie de Saint-Germain, III, 3.
- Gérard-Moret*, abbé de Saint-Germain-des-Prés : cause une guerre entre les habitans du faubourg Saint-Germain et les écoliers; exhorte ses sujets à tuer ces écoliers; est condamné, III, 18.
- Gergogne*, rivière : quantité d'eau qu'elle fournit au canal de l'Ourcq; résultat de l'analyse de ses eaux, IX, 202 et 203.
- Gering* (*Ulrich*) : un des premiers imprimeurs qui vinrent s'établir à Paris, III, 381.

Germain (saint), évêque de Paris : châtie les mœurs scandaleuses du roi Charibert, I, 346 et 377; sa bonne conduite, 379.

Germain-l'Auxerrois (Saint-), église : son origine a pour premier patron saint Germain de Paris, et non saint Germain d'Auxerre; fondée par *Chilpéric*; nommée, sous la seconde race, *Saint-Germain-le-Rond*; ne possède point le corps de saint Germain, I, 276; son bâtiment fut reconstruit sous le roi Robert; alors elle reçut le nom de *Saint-Germain-l'Auxerrois*, 278; son chapitre exerce un empire tyrannique sur toutes les églises qui s'établissent dans la partie septentrionale de Paris, 278; le doyen de cette église s'oppose à ce que *Saint-Eustache* soit érigé en paroisse; conditions dures qu'il impose aux prêtres de *Saint-Eustache*, II, 494, 495 et 496; il impose de pareilles conditions au curé de *Saint-Sauveur*, 503; l'église est reconstruite par le roi Robert, 12; le doyen exige le *plat de noce* des nouveaux mariés, et obligeait le curé de *Saint-Eustache* à percevoir ce droit, pour le partager avec lui, III, 250; église collégiale et paroissiale, presque entièrement reconstruite pendant la domination anglaise à Paris; sa description; statues de ses prétendus fondateurs; long et scandaleux procès du chapitre; son résultat; réparations qu'on y exécute; ses monuments, 357, 358, 359, 360 et 361; conduite courageuse d'un curé de cette église, 358; son chapitre exerce un empire

tyrannique sur les curés du nord de Paris; c'est contre la vérité historique qu'il se dit fondé par *Childebert* et son épouse; ce chapitre est réuni à celui de *Notre-Dame*, 357, 358 et 359; la cloche de cette église sonne la première le tocsin des massacres de la *Saint-Barthélemy*, IV, 268; le curé de cette église, grand ligueur, déclame contre *Henri IV*, même après son entrée à Paris, V, 122.

Germain-des-Prés (Saint-), église : fondée par *Childebert*; a pu être dans l'enceinte du jardin du palais des *Thermes*, I, 139.

— église et monastère reconstruits par le roi Robert et par *Morard*, abbé, II, 11; sa reconstruction, sa dédicace; événement auquel elles donnent lieu; description de cette église; ses tours, dont deux démolies en 1822 et 1823; la diversité de son architecture; l'axe de sa nef n'est point en droite ligne avec celui du chœur; les hommes illustres qui y sont enterrés; son réfectoire; sa bibliothèque brûlée; son cabinet des antiques; son palais abbatial, 79 à 95; est en possession du droit de combats judiciaires; les moines se plaignent au roi Robert des exactions du vicaire d'Antony et de Verrières; ce roi ordonne le combat entre ce vicaire et les serfs de ces villages, 178; les habitans du bourg et de l'abbaye de ce nom sont en grande discussion avec les écoliers, au sujet du *Pré aux Clercs*, 285 et suivantes; III, 18; le prévôt d'un village appartenant à cette abbaye s'oppose à ce que l'archevêque de

Sens y dîne avec le roi saint Louis, 43; son école est la seule qui soit connue à Paris sous la seconde race; ses professeurs et élèves; leurs ouvrages, I, 444; les moines chassent l'évêque de Paris de leur monastère, II, 79; III, 44; les abbés de ce monastère ont un champ-clos où se donnent les duels judiciaires, 24 et 25; le champ-clos ou la lice de cette abbaye en activité au quatorzième siècle; Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, y harangue les Parisiens, 259; attaquée, dévastée par les écoliers, IV, 370 et 371; les moines font bâtir quelques maisons, au *petit Pré aux Clercs*; sujet de grand trouble de la part des écoliers, 373; les moines jouissent du droit de patronage sur l'église de Saint-Sulpice; doivent contribuer aux frais de construction de cette église, VI, 376; l'abbé et les religieux de ce monastère jouissaient très-anciennement du droit de foire; ils perdent ce droit; le recourent; font construire les baraques de la foire Saint-Germain, III, 391 et 392; tirent profit d'une foire consacrée, en grande partie, aux plaisirs et à la débauche, 394; s'opposent à ce qu'on établisse un bac sur la Seine, pour suppléer au Pont-Notre-Dame détruit, 403; l'abbé de ce monastère fait creuser des fossés autour des bâtimens, et cède à l'Université le petit Pré aux Clercs, en échange d'une partie du grand Pré aux Clercs, qu'il prend pour former cette enceinte, 307 et 308; l'abbé recouvre son droit de justice

dont le roi l'avait dépouillé, VII, 187 et 188; les moines s'opposent à la construction du *Pont-Neuf* de Saint-Michel; procès à ce sujet, III, 327.

Germain-des-Prés (Saint-). Voyez *Saint-Vincent*.

Germain-des-Prés (faubourg de Saint-): on commence, sous François 1^{er}, à y paver quelques rues, IV, 159; nommé par les catholiques, la *Petite Genève*; pourquoi, 193; entièrement ruinée au quinzième siècle; commence à se rétablir au seizième, 361; divisé en neuf quartiers; les habitans sont mis à contribution pour les frais de la construction de l'église Saint-Sulpice, VI, 377 et 378.

Germain (foire Saint-): Henri III y est tourné en ridicule par les écoliers, V, 10 et 11; ce roi devait y être assassiné par les partisans du duc de Mayenne, 20 et 21.

Germain-en-Laye (Saint-): son ancien nom; Louis-le-Gros y fait construire un château, II, 48.

Germain-le-Vieux (Saint-), église de la Cité, où fut déposé le corps de saint Germain pendant les ravages des Normands: cette église retint un bras de ce saint; sa description; les objets qu'elle contenait, I, 428 et 429.

Germain (Etienne de Saint-), faux-monnoyeur: périt dans l'eau bouillante, III, 211.

Germigny, village qui appartenait à saint Benoît: il est pillé par Eudes, fils du roi Robert, II, 120 et 121.

Gervais (Saint-), église paroissiale: son origine; miracle qui

- s'y opère; érigée en église paroissiale; les seigneurs laïcs s'emparent de ses biens; les produits de l'autel sont partagés, I, 279; son origine; ses propriétaires; érigée en paroisse, II, 264; sa reconstruction; sa description; monument qui s'y trouvait; son portail; place qui est au-devant, III, 333, 334, 335 et 336.
- Gervais (hôpital de Saint-)*: son origine; les religieuses de cette maison s'y multiplient et s'emparent du bien des pauvres; abandonnent ce lieu, et s'établissent dans la vieille rue du Temple; sont supprimées, II, 68 et 69.
- (*hospitalières de Saint-*): indécentes que se permet devant elles le comte de Charolais; elles sont obligées d'élever un mur entre leur couvent et l'hôtel de ce comte, VIII, 228.
- (*collège de maître*): fondé par Charles V, afin qu'on y enseignât l'astrologie, III, 323.
- Gervaise (André)*, prêtre: achète pour Angélique Faure une maison destinée à l'hôpital des convalescens, V, 438.
- Gerville (le sieur de)*: cordon rouge; quels lieux il fréquente, VIII, 274.
- Gesta municipalia*: ce que c'était, I, 174.
- Gesvres (le duc de)*, gouverneur de Paris: célèbre l'inauguration de la statue érigée à Louis XIV sur la place Vendôme, VI, 465 et 466.
- Gèvres (Léon Potier, marquis de)*: son procès contre son épouse qui l'accuse d'impuissance.—Quai de Paris qui porte ce nom, III, 295.
- Ghini (André)*, évêque d'Arras: un des fondateurs du collège des Lombards, III, 173.
- Giac (le sieur de)*, favori de Charles VII: est assassiné; pourquoi, III, 367.
- Gibard ou Gibert*: nom d'un pressoir de la rue d'Enfer, de la place Saint-Michel, et d'une porte de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 312, et V, 211.
- Gibelin*: est le premier qui met en usage les peintures à fresque, à Paris, VIII, 20.
- Gifford*, archevêque de Reims: bienfaiteur des bénédictins anglais, V, 353.
- Gilbert*, charcutier: entraîne les bouchers et charcutiers dans le parti de la Ligue, V, 15.
- poète: ses vers contre l'action atroce du duc de Fronsac; ce qu'il répond à ce duc, VIII, 242, 243 et 244; son tombeau; beaux vers qu'il compose sur sa mort prochaine, IX, 230.
- Gilles (Pierre)*: envoyé par François I^{er}. pour acheter des livres chez l'étranger, VII, 34.
- Ginguené*: son tombeau, IX, 242.
- Girard*, père cordelier: vu avec un frère de son couvent et un laïque chez une fille publique, VIII, 261.
- (*de Saint-Aubert*): en guerre contre l'évêque de Cambrai qui fait arracher les yeux à tous les habitans de sa seigneurie, II, 175.
- Girault*: possède plusieurs églises à Paris, I, 245 et 250.
- Girardon*, sculpteur célèbre, II, 425.
- Glaces (manufacture des)*: son origine; Colbert l'érige en manufacture royale, et y fait construire des bâtimens; pro-

- cédés et opérations de cette manufacture, VII, 68 et 69.
- Glaces* : on attribuait, sous Louis xv, la dégradation de la peinture aux glaces placées dans les appartemens, VIII, 60.
- Glandée* (la), une des maîtresses de Henri iv, V, 241.
- Glatigny*, rue où les filles publiques étaient autorisées à exercer leur métier, IV, 18 et 460.
- Glacuin* (*prisons de*) : situées sur une partie de l'emplacement du Quai aux Fleurs, I, 288 et 289.
- Globes* de la bibliothèque du roi : leur historique, VII, 49 et 50.
- Gloriette* (*quai de*) : ancien fief de ce nom, IV, 179 et 180.
— nom d'une prison du grand Châtelet, IV, 312.
- Glucq*, Hollandais, teinturier en laine : succède aux Cannayes et aux Gobelins, VII, 66.
- Gobelin* (Antoine), marquis de Brinvilliers : son épouse, empoisonneuse, est condamnée à mort, VII, 66 et 222.
— (Anne), fondatrice des feuillantes, V, 401 et 402.
— (*famille des*) : leur origine ; significations de ce nom, VII, 65 et 66 ; de teinturiers deviennent magistrats et nobles : crime d'une femme d'un des Gobelin, 65 et 66.
- Gobelins* (*maufacture des*) : VII, 64 ; son origine, 65 et 66 ; Colbert en achète les bâtimens pour le roi ; y fait construire des ateliers ; Lebrun en est le premier directeur ; y établit des bijoutiers, des horlogers, 66 et 67 ; ils sont congédiés ; description de cette manufacture ; tableaux qu'on y traduit en tapisseries, 67 et 68 ; écoles de dessin et de chimie qui y sont établies, 68 ; les membres de la petite académie des Inscriptions sont chargés de composer les légendes pour les tapisseries qui s'y fabriquent, 21 ; on renvoie, faute de finances, les ouvriers qu'on y avait réunis, 29 et 243 ; les protestans attaqués par des brigands s'y réfugient ; un attrouplement s'y rend pour forcer cet asile ; le gouverneur de Paris transporte rend pour s'y opposer, VI, 125.
- Godert* (Pierre), détenu dans un cachot du grand Châtelet, IV, 314.
- Gobriacle* (Jean-Joseph-Joachim de), grand-vicaire de l'archevêché de Sens : surpris dans une maison de débauche avec deux filles publiques, VIII, 267 et 268.
- Godard* (Jean) : décapité par ordre de Charles Dauphin, III, 226.
- Godegesile* : trahit son frère, roi des Bourguignons, I, 312.
- Gois*, capitaine de quartier : dans une émeute reçoit un coup de coutelas sur l'épaule, V, 94.
- Goislard*, conseiller au parlement : est arrêté et conduit à Pierre-Encise, VIII, 305.
- Gombeau*, caissier général des jeux de Paris, VIII, 278 et 387.
- Gondy* (*Pierre de*), évêque de Paris : décide que la bénédiction du lit nuptial se donnera pendant le jour, II, 253 ; fait enlever un crucifix placé près d'un lieu de débauche, IV, 459 et 460.
— (*Albert de*), comte de Retz :

- un des massacreurs de la Saint-Barthélemy, IV, 271.
- Gondy* (*cardinal de*) : député par les Ligueurs de Paris auprès de Henri IV ; demande l'absolution avant de commettre le crime de la violation à son serment, V, 98 ; moyens qu'il emploie pour s'éclairer sur la vérité de la possession de Marthe Brossier, 270 ; vient déclarer au parlement qu'il ne doute pas que cette fille ne soit possédée du diable, et demande à cette cour de surseoir à l'exécution de son arrêt, 273.
- (*Henri de*), évêque de Paris : bienfaiteur des jacobins de la rue Saint-Honoré, V, 347 ; établit le séminaire des oratoriens, 358 ; bienfaiteur des capucins, 358 ; fonde les barnabites, 371.
- origine de cette famille étrangère ; le siège de Paris est longtemps son patrimoine ; Henri de Gondi, dernier évêque de Paris ; Jean François de Gondi, premier archevêque de cette ville, VI, 133 et 134. Voyez *Retz*.
- (*Jérôme de*), duc de Retz : achète l'hôtel du séjour de Corbie ; l'embellit, VIII, 395.
- Gonasse* : le premier ballon enlevé s'abat sur le territoire de ce bourg ; épouvante qu'il cause à ses habitants, VIII, 478.
- Gonin* (maître), habile joueur de gobelets ; sa dextérité a rendu son nom immortel, VI, 189 et 190.
- Gontaud* : veut calmer les inquiétudes de Louis XV ; ce que ce roi lui répond, VII, 381.
- Gonthaire*, fils de Chlodomer : est égorgé par son oncle, le roi Clothacaire, I, 322 et 326.
- Gontran-Boxon*, duc : conspire contre le roi Guntchranm, I, 396 et 397 ; se réfugie dans l'asile de Saint-Martin-de-Tours ; Chilpéric veut l'en arracher, 399.
- Gorani* (le comte Joseph) : portrait qu'il fait de Louis XIV, VI, 315 et 316.
- Gorets* : dénomination des compagnons du devoir, VIII, 78.
- Gorge des Parisiennes* : découverte jusqu'au ventre au 15^e siècle, IV, 31.
- nudités de : ouvrage publié à Paris sur cet objet ; ce que dit sur ces nudités le curé de Saint-Etienne-du-Mont, VII, 289 et 290.
- Gorières* (dames) : robes à la *grand gore*, IV, 31.
- Gorju* (Guillot), comédien de l'hôtel de Bourgogne : ses rôles ; ses différens noms ; sa mort, VI, 72 et 73.
- Goslin*, évêque de Paris : commande la cité de Paris attaquée par les Normands ; de concert avec le comte de Eudes, il refuse aux Normands la faculté de remonter la Seine au-dessus de Paris ; fait faire quelques fortifications dans la cité, I, 420 et 421 ; il meurt pendant le siège ; l'abbé de Saint-Germain-des-Prés le remplace dans le commandement de la place, 424 et 446.
- abbé de Saint-Germain-des-Prés : séduit Conrad, comte de Paris, I, 454 ; fait révolter une partie de la France contre son souverain, 454, 455 et 484 ; est assez puissant pour, de concert avec le comte de Paris, convoquer une assemblée des dignitaires de l'Etat, où il engage Louis, roi de Germanie, à se rendre en France 454

- et 455 (voyez *Conrad*) ; est guerrier et pillard ; il devient évêque de Paris , 455 et 456.
- Gosse* , premier directeur du conservatoire de musique , VIII , 342.
- Gosselin* (Jean) , garde de la bibliothèque royale : ce qu'il écrit sur un manuscrit de cette bibliothèque , VII , 36.
- Goudron* (le) : était tiré de l'étranger ; la France , sous la Convention , trouve sur son propre sol de quoi s'en procurer , IX , 4.
- Gougenot* , abbé de Chazal : son tombeau , II , 396.
- Gougis* (Pierre) , religieux augustin : tué dans un combat qui se donne entre les augustins et les huissiers , II , 438.
- Goujon* (Jean) : bas-reliefs sculptés par cet artiste célèbre au cimetière des Innocens , II , 235 ; auteur du bas-relief de la fontaine des Innocens , 236 ; travaille aux sculptures du Louvre ; caryatides dont il est l'auteur , IV , 164 et 165 ; sort de ses bas-reliefs de la fontaine des Innocens , 167 et 168 ; ses principaux ouvrages , 390 ; ses bas-reliefs de la fontaine des Innocens , VIII , 354 ; sont imités , 355 et 356.
- Gourdaine* (la) : nom d'un cachot du Grand-Châtelet , IV , 312 ; son étymologie , III , 80.
- Gournay* : forteresse dont Hugues de Pomponne , seigneur de Crecy , était Châtelain , et où il déposait tous les objets qu'il volait sur les chemins et sur les bateaux de la Marne ; Louis-le-Gros assiége et prend cette place , II , 136 et 136.
- (*Marie de*) : contribue à fonder le couvent des *filles de l'instruction chrétienne* , VI , 357 ; son tombeau , II , 499.
- Gourville* (le sieur de) : envoyé par le prince de Condé pour assassiner le coadjuteur , VI , 274.
- (la marquise de) , sœur du maréchal de Tourville : une des maîtresses de l'archevêque de Paris , VII , 239.
- Goustand* , lapidaire anglais : établit une loge de francs maçons à Paris , VIII , 88.
- Goût* (le) : peut se corrompre sans nuire au progrès des sciences , VII , 295 et 297 ; le mauvais goût , sous Louis XV , s'associe aux mauvaises mœurs , VIII , 285.
- Gouvernement* : déplorable effets de ses vices sous les règnes de Charles VI et de Charles VII , IV , 19 et 20 ; il établit à Paris les causes du mal et veut en empêcher les effets , VII , 118 , 119 , 120 , 121 et 122 ; sous Louis XIV éprouve toutes les vicissitudes de la vie humaine , 291 et 292 ; est dirigé par les jésuites dans l'affaire des convulsionnaires , VII , 335 ; fautes graves qu'il commet sous cette direction , 343 ; fait fermer le cimetière de Saint-Médard , 351 ; défend aux convulsionnaires de se donner en spectacle au public , 352 ; ignore que la persécution fortifie les opinions qu'elle s'efforce de détruire ; 377 ; attaque toujours le mal dans ses effets , sans s'occuper des causes , 387 ; fait naître des réclamations ; ce qui en résulte , VIII , 295 ; celui de Louis XVI convoque une première assemblée des notables , et la congédie ; en convoque une seconde , et la congédie ; convoque les

états généraux, les expulse du lieu de leur assemblée; ils se constituent en *assemblée nationale*; ce qu'espérait le gouvernement de cette assemblée, VIII, 305, 306 et 307; ignore les causes du mécontentement général; résiste inutilement à la force de l'opinion publique, qu'il combat sans la connaître, 307; ses moyens de répression produisent un effet contraire à sa volonté, 307 et 308; tour à tour menaçant et timide, décelez sa faiblesse, 309 et 310; il paraît vouloir détruire sourdement ce qu'il promet publiquement de maintenir, 313; supprime les sociétés politiques, croyant changer l'opinion publique, 377 et 378; étant d'origine barbare, il faut, pour l'améliorer, commencer par réformer, 439; sous Louis xv il donne le signal de sa faiblesse par les fréquens changemens de ministres, 465 et 486.

Gouvernement anglais: sommes immenses qu'il répand en France, pour diviser les patriotes, VIII, 328.

Gouverneurs de Paris: étendue de leurs attributions au seizième siècle; la plupart de ces gouverneurs sont des ecclésiastiques, IV, 365 et 366.

— *de province*: leur institution funeste à la royauté, V, 319.

Goys: nom d'une famille de bouchers qui prirent part aux massacres commis par la faction bourguignone, III, 485 et 498.

Grâces (les trois), de Germain Pilon: transférées au Musée des monumens français, IX, 95.

— les grâces, dans les arts, ne peuvent être imitées, VIII, 356.

Grades divers dans l'initiation

aux mystères du paganisme et du christianisme, VIII, 67 et 68.

Grains bénis venus de Rome: quel usage en fait le roi Henri III, IV, 408 et 409.

Grains de lumière: ce que c'est, IX, 4.

Grammont (le duc de): escroc, bas, effronté; portrait qu'en fait Saint-Simon, VII, 258; son ignorance extrême, *ibid.*; est envoyé au Hâvre par Mazarin, pour traiter de la liberté des princes, VI, 260.

Grand'chambre du parlement: sa composition, III, 91.

Grand cours: quelle était la promenade ainsi nommée, VI, 457.

Grand homme: on pouvait, sans mérite, devenir un grand homme au seizième siècle, IV, 435 et 436.

Grandi, courtisane: son aventure avec un seigneur polonais, VIII, 230; comment elle perd sa voiture et ses chevaux; est réduite à aller à pied, 231 et 232.

Grandier (Urbain), curé de Loudun: a quelques différends avec Richelieu, évêque de Luçon; passe pour être auteur d'un écrit intitulé *Lettres de la cordonnière de la Reine à M. Baradas*, contre Richelieu; dès que ce dernier a du pouvoir, il le fait accuser de magie et brûler vif, V, 327; il était réputé sorcier par les personnes de la cour de Louis XIII; les juges qui le condamnerent au feu comme sorcier ne croyaient pas qu'il le fût, VI, 152 et 153.

Grandmont: ordre religieux de ce nom; guerre entre les re-

- ligieux de cet ordre, III, 39.
- Grandmont* (Eustache) : obtient le privilège de fabriquer des glaces et miroirs à Paris ; cède ce privilège à un financier, VII, 69.
- Grand-œuvre* opéré par Nicolas Flamel, II, 33.
- Grand-Orient* : loge de franc-maçons, établie dans les bâtiments du noviciat des jésuites, V, 538.
- Grand-Pont* : six arches de ce pont sont entraînées par un débordement, III, 22 ; pour conserver ce pont, on détache des bateaux qui s'y trouvaient attachés ; le chapitre de Notre-Dame s'y oppose et suspend l'office divin, 22. Voyez *Ponts*.
- Grand salon* de jeux, VIII, 391.
- Grande bande* (musiciens de la) : assistent au feu de la Saint-Jean, IV, 467.
- Grande galerie* du conservatoire des arts et métiers : ce qu'elle contient, IX, 108.
- Grande-Gueule* : nom du dragon de Poitiers, II, 228.
- Grande-Truanderie* : nom d'une rue, II, 105 et 106.
- Grande ville* (une) : est-elle un grand mal ? VII, 121 et 122.
- Grandes compagnies* : leurs brigandages, IV, 2 et 3.
- Grands degrés* : situés sur une rive de la Seine, où était placée la tour de Saint-Bernard qui faisait partie de la seconde enceinte de Paris, II, 60.
- Grands-jours* : tribunal extraordinaire ; réprime les excès des nobles ; sont, sous Louis XIV, d'abord tenus en Auvergne, VII, 220 et 221.
- Grange-Chancel* : celui qui devait l'assassiner assassine le poète Vergier, II, 503.
- Grange* (le sieur *La*) , secrétaire du roi : succède, dans l'entreprise de la construction du quartier de l'île Saint-Louis, au sieur Marie et compagnie, VI, 38 ; remplit mal ses engagements ; le sieur Marie lui succède dans cette entreprise, 38 et 39.
- Grange* (*La*) , célèbre géomètre : son tombeau au Panthéon, VII, 447.
- *Santerre* (*La*) : d'une noble illustre ; ses aïeux avaient volé sur les chemins ; il imite leur exemple ; ce que Henri IV répond à ceux qui lui demandent sa grâce ; décapité à la place de Grève avec ses frères et autres nobles, V, 265.
- *de l'Hôtel-Dieu* : faisait partie de cet hôpital ; les malades y couchaient, II, 485.
- *Batelière* : son ancienneté ; rue de ce nom ; quand elle fut ouverte, VIII, 147.
- Graoulli* : nom du dragon de Metz, II, 228.
- Grassins* (collège *des*) : Pierre Grassins, son fils et un de leurs parens du même nom, en sont les fondateurs, IV, 230.
- Gratard* : clos dépendant du bourg Saint-Médard, II, 73.
- Gravelle* (Taurin) , avocat : brûlé vif ; à quelle occasion, IV, 188.
- Gravure* : époque de la naissance de cet art ; l'abbé de Marolles en recueillit 264 ; porte-feuilles qui sont à la Bibliothèque du Roi, VII, 41 et 52.
- Gréban* (Simon et Arnoul) : frères et auteurs dramatiques, au quinzième siècle, III, 420 ; IV, 344.
- Grecque* (langue) : pour la

première fois enseignée à Paris, IV, 79.

Grecque (mode à la) : tout est à la grecque ; un prédicateur fait un sermon à la grecque, le roi en rit, le prédicateur est déconcerté, VIII, 289 et 290.

Grégoire (saint), pape : écrit à *Augustin* pour l'engager à ne pas détruire les temples du paganisme, I, 72 et 73.

Grégoire, pape ou évêque de Rome : écrit à la reine Brunichilde, pour qu'elle contraigne ses sujets à ne plus immoler aux idoles, I, 228.

— *V* : est le premier pape qui excommunique un roi de France, II, 8.

— *VII*, pape : sa lettre aux évêques de France, où il fait un tableau horrible des mœurs des seigneurs, et où il accuse le roi Philippe 1^{er}. d'avoir volé des marchands sur les chemins, II, 123, 124, 125 et 126 ; sa lettre à Guillaume duc d'Aquitaine, où il accuse Philippe 1^{er}. d'avoir pillé des marchands italiens qui se rendaient à une foire, 126 et 127 ; son autre lettre à l'archevêque de Reims, où il renouvelle la même accusation contre ce roi, 127.

— *X*, pape : supprime tous les ordres mendiants, à l'exception de quatre, II, 472.

— *XIII*, pape : témoignages de sa joie immodérée à la nouvelle des massacres de la saint Barthélemy ; fait faire des feux de joie, des processions, des prières, frapper une médaille et accorde un jubilé, etc., pour éterniser la mémoire de ces forfaits, IV, 298 et 299 ; de quelle religion était ce pape ? 299 et 300 ; fait exécuter la correction

du calendrier, 384 et 385 ; refuse de seconder les ligueurs, V, 9.

Grégoire de Tours : son témoignage sur l'établissement du christianisme dans la Gaule et à Paris, I, 196 et 197 ; sa erudition, ses erreurs, 197 ; est en contradiction avec lui-même, 199 et 200 ; mérite peu de confiance pour les faits antérieurs à son temps, 197 ; n'ose pas blâmer dans Clovis une pratique païenne qu'il blâme dans un particulier, 229 ; son goût pour le merveilleux, 206 ; reproches qu'il adresse à Félix, évêque de Nantes, 308 ; a le courage d'exposer les scélératesses de Chlodovech, et n'a pas celui de les blâmer, 318 ; blâme, dans des princes peu favorables au clergé, des crimes qu'il loue dans quelques autres, 333, 334 et 335 ; est le seul de quarante-cinq évêques, assemblés à Paris pour juger l'évêque Prétartat, qui ait montré du courage, 353 et suivantes ; les évêques de ce concile, et la reine Frédégonde, cherchent à le corrompre, 355 ; ce qu'il dit de la décadence des lettres, et de l'extinction progressive des lumières, 403.

— ancien évêque de Blois : député à la convention nationale ; invente le mot *Vandalisme* ; obtient des décrets qui arrêtent le cours des dégradations et destructions des dépôts des sciences et des arts, IX, 6 et 7 ; d'après son rapport, le bureau des longitudes est créé, 81 ; services qu'il rend aux arts et aux sciences ; propose l'établissement du *Conservatoire des arts et métiers* ; à quelle

époque, 105 ; fait un nouveau rapport sur cet établissement, 104, 106.

Grégoire, capucin : procès scandaleux dont il est l'objet, IV, 334.

Grenier de réserve : sa description, IX, 156 et 157.

Grés (des) : surnom de l'église de Saint-Etienne ; sa signification, I, 251.

Grès maris trouvé dans le sol de Belleville et de Romainville, I, 39.

Grève (place de) : sur cette place se terminait peut-être la seconde enceinte de Paris, II, 56 ; elle est le théâtre d'un tumulte affreux ; on y assiège l'hôtel-de-Ville, VI, 290, 291, 292, 293 et 294 ; bénite par une secte de convulsionnaires ; dans quels motifs, VII, 336.

Grêche (la) : nom d'un cachot du grand Châtelet, IV, 312.

Grille de la cour des Tuileries : Bonaparte la fait établir, IX, 307 ; sa décoration, 308.

Grimoalde, maire du palais du roi Sigebert : son épouse est enlevée par Frodoberthus, évêque de Tours, qui la dépouille de son or et de son argent, et qui la tient dans un monastère de la Touraine, I, 381 et 382.

Grimoard, vicomte de Paris, I, 458 et 459.

Grimod de La Reynière (le sieur) : ses talens ; son amour pour l'égalité ; ses déjeuners, ses soupers ; sa querelle avec le poète Saint-Ange ; son almanach des gourmands, VIII, 482.

Gringore (Pierre), hérald d'armes du duc de Lorraine : traduit des heures en français pour la duchesse de Lorraine ; les fait imprimer en Lorraine et

en Allemagne ; le parlement et la Sorbonne s'opposent à ce qu'elles soient imprimées en France, II, 422 ; IV, 105 ; poète et acteur ; surnommé *Mère sottie* ; pourquoi, III, 420 et 435.

Gringonneur (Jacquemin), peintre en cartes à jouer : en peint pour le roi Charles VI, mais n'est point l'inventeur de ce jeu, IV, 311.

Grisel (l'abbé) : dirige Christophe de Beaumont, archevêque de Paris ; portrait de cet abbé, VII, 407.

Grivaud (le sieur) : publie le dessin des figures d'un cippe antique, trouvé à Paris ; ne peut expliquer une de ces figures, I, 98 ; sa description des objets découverts dans les fouilles du jardin du Luxembourg, 152 et 153.

Gros-Caillo : les sieurs Parrier y établissent la seconde pompe à feu, VIII, 365 et 366.

Gros-Godon : signification de ce mot au quinzième siècle, IV, 30.

Gros-Guillaume, comédien de l'hôtel de Bourgogne : appelé *Robert Guérin* ; prend le nom de *Lafleur* dans les rôles sérieux, VI, 68 et 69 ; rôles qu'il joue, 69 ; contrefait la grimace d'un magistrat de Paris ; est mis en prison ; y meurt ; Gauthier Garguille et Turlupin, ses camarades, meurent de douleur en apprenant sa mort, 70.

Groupes en marbre placés à l'entrée des Champs-Élysées : leur ancienne position ; transférés de Marly à Paris ; chariot qui les a transportés, VI, 458 et 459.

Grues : placées sur la tête et le dos du taureau sacré, I, 91.

Grure (Jacques), jongleur : un des fondateurs de l'église de Saint-Julien-des-Ménétriers, III, 167.

Guarini, père théatin : passe pour habile architecte ; donne des preuves de son incapacité, VI, 327 et 328.

Guast (Robert du) : restaurateur du collège de Sainte-Barbe, IV, 169.

Gueménéde (le prince de) : fait une banqueroute qui réduit à la misère et fait mourir de chagrin un grand nombre de Parisiens ; ce qu'en dit le cardinal de Rohan, VIII, 469 et 470 ; ce que fait l'épouse de ce prince pour se consoler de cette banqueroute, 470.

Gueheri de la Porte : nom d'un changeur qui habitait près d'une porte de Paris, II, 55.

Guerchi (Antoine Marafin de) : pendant le massacre de la Saint-Barthélemy, entouré d'assassins, se défend avec courage, en tue deux et succombe, IV, 277.

Gueret (Jean), prêtre et jésuite : précepteur de Jean Chastel ; interrogé par le parlement, V, 137 et 138.

Guérin (Guillaume), habile charpentier : parvient, avec succès, à transporter la charpente d'une tour, d'un massif qui menaçait ruine, sur un autre massif nouvellement construit, II, 403.

Guérin (Robert). Voyez *Gros-Guillaume*.

Guérites en bois : au nombre de sept cent cinquante, placées aux créneaux des murs de Paris, par Etienne Marcel, pré-vôt des marchands, III, 198.

Guerre entre l'épouse et les fils du roi Robert, II, 12.

— *cardinale* : entreprise par le cardinal de Lorraine, contre les intérêts de la France, IV, 432 et 433.

— *civile* : causée par le prince de Condé et ses partisans, VI, 257 ; ses affreux résultats, 298.

— *déclarée* entre la France et l'Allemagne, VIII, 327.

— *de religion* : éclate sous le règne de François II ; la religion n'est qu'un prétexte à l'ambition des chefs des deux partis, IV, 181 et 182.

— *offensive* ou *défensive* : donne naissance à une vive discussion ; Robespierre s'y signale, VIII, 316 et 317 ; Robespierre traite de conspirateurs ceux qui n'avaient pas été de son opinion, 328.

Guerres civiles : désolent continuellement la Gaule, sous la première race, et nuisent au commerce, I, 186.

— *privées* : malgré les différens moyens employés par le clergé, elles continuent, II, 151 ; sont moins fréquentes au quatorzième siècle qu'auparavant, mais elles se maintenaient encore, III, 258.

Guéru (Hugues). Voyez *Gautier Garguille*.

Guet de Paris : guet royal, guet assis, chevalier du guet, IV, 365.

— moitié à cheval, moitié à pied ; dont le chef est nommé *chevalier du guet* ; garde insuffisante ; on établit le guet des métiers ou des bourgeois, III, 28 et 29.

Gueux de Paris : sont joués sur le théâtre du Petit-Bourbon, VII, 148 et 149 ; leur querelle

avec les bourgeois de Paris ; comment sont jugés et punis , VI , 176 et 177 ; pillent et volent aux halles , 181 et 182.

Guiche (le duc *de*) : obtient la confiscation des biens que les Hollandais possédaient en Poitou , VII , 256.

— (le duc *de La*) : est dépêché par Henri III auprès du duc de Guise , pour lui ordonner une seconde fois de ne point s'approcher de Paris , V , 34.

— (le comte *de La*) : ses débauches ; est de la partie de Roussi , VII , 209.

Guidacier (Agathias), professeur au collège de France : mandé au parlement ; pourquoi , IV , 111 et 145.

Guifred, archevêque de Narbonne , qui avait présidé le concile de Tulujes : viole plusieurs fois la trêve de Dieu , qu'il avait provoquée , jurée et signée , II , 164 et 165.

Guignard, jésuite : condamné à mort par le parlement , comme complice de Jean Chastel ; cette complicité ne fut pas prouvée ; auteur d'un ouvrage plein d'injures contre plusieurs rois de l'Europe ; mais cet ouvrage ne fut point imprimé , V , 134 et 135.

Guillard, président au parlement : ce qu'il dit au prévôt de Paris sur les violences exercées par les gens de guerre , IV , 456.

Guillaume, abbé de Sainte-Bénigne de Dijon : adresse des reproches à Robert-le-Dévôt sur sa conduite envers son père , et sur celle de ses fils , II , 9.

— archidiacre de Paris : possédait la troisième partie des revenus de l'autel de Saint-Ger-

vais ; il la donne à l'église de Notre-Dame , I , 279.

Guillaume, duc d'Aquitaine : lettre que le pape Grégoire VII lui adresse , pour se plaindre du roi Philippe I , qui avait volé des marchands se rendant à une foire , II , 126 et 127.

— seigneur : assassine *Guy de La Roche-Guyon*, son beau-frère ; assassine sa femme et ses enfans dans la chapelle du château de la Roche-Guyon , et y est assiégé , pris et mis en pièces , II , 137 et 138.

— évêque de Paris : à quelles conditions il permettait à ses serfs de se marier , III , 45 et 46.

— (maître), fou de Henri IV ; plusieurs écrits publiés sous son nom ; pension qu'il reçoit de la cour , V , 132 et 133.

— II , évêque de Paris : conclut un accord avec Philippe-Auguste , II , 324 et suiv.

— III , comte de la Bourgogne supérieure : assassiné dans une église , II , 138.

— III , évêque de Paris : convertit plusieurs filles publiques , les réunit dans un hôpital qui devient celui des *Filles-Dieu* , II , 398 et 399.

— *de Champeaux* : professe avec distinction la théologie à l'école épiscopale de Paris , II , 23 et 24 ; Abélard suit ses leçons ; professe la rhétorique , 24 ; se retire au monastère de Saint-Victor qu'il faisait ériger en abbaye , 28 et 29.

— *de Coatmohan* : fondateur du collège de Tréguier , III , 148.

— *de Lorris* : dans son roman de *la Rose*, consacre une section intitulée *Papelardie*, contre les hypocrites de son temps , III , 39 et 40.

Guillaume de Poitiers, évêque de Langres : fait la guerre, et a des bâtarde qu'il fait légitimer, IV, 20.

— *de Seignelay* : excommunication dont il menace les écoliers qui marcheraient avec des armes, II, 345 ; produit peu d'effet, 345.

Guillemites ou *Guillemain* : nom d'un ordre de moines qui ont succédé aux Blancs-Manteaux, II, 472 et 473.

Guillaris : nom d'une troupe d'environ quatre cents gentilshommes voleurs ; placards qu'ils attachent sur les arbres ; sont mis en déroute ; plusieurs sont roués vifs, V, 266 et 267.

Guimard, danseuse de l'Opéra : son caractère ; son théâtre dans sa maison de Pantin et dans son hôtel de la Chaussée-d'Antin ; pièces qu'on y jouait ; opposition de l'archevêque de Paris ; compagnie qui s'y rendait ; auteur qui travaillait pour ce dernier théâtre, VIII, 142, 143 et 144 ; est entretenue par l'évêque d'Orléans, 255.

Guise (François, duc de) : assassiné à Orléans, V, 4.

Guise (cardinal de) : envoie secrètement des armes à Paris, qui sont saisies en passant à Laguy, V, 16 ; préside la chambre du clergé aux états de Blois ; entend les cris de son frère, le duc de Guise, qu'on assassine ; veut voler à son secours ; est arrêté par les maréchaux d'Aumont et de Retz ; est poignardé par quatre des gentilshommes appelés les quarante-cinq, 55 et 56 ; achète les faveurs de Gabrielle d'Estées, vendue par sa mère, 239 et 268 ; débauché, querelleur ; se conduit en

militaire, VI, 162 ; veut se battre en duel contre le duc de Nevers, 162 et 163.

Guise (le duc de) : se charge de l'assassinat de l'amiral de Coligny, IV, 257 ; un de ses gentilshommes est désigné pour exécuter l'assassinat, 257 ; en apprenant l'assassinat de l'amiral, il sort furtivement du jeu de paume, où il se trouvait, 260 ; contrefait l'homme piqué, et parle de quitter Paris, 265 ; chef des massacreurs de la St-Barthélemy ; range des troupes autour du Louvre ; se charge spécialement de diriger les massacres dans le quartier habité par Coligny, 265 et 266 ; préside à l'assassinat de cet amiral, 268 ; impatient d'apprendre la mort de Coligny, demande que son corps soit jeté par la fenêtre, ce qu'il dit à ce sujet, 270 ; essuie le visage du cadavre de Coligny, le reconnaît, le foule aux pieds, puis, par ses cris, excite le peuple aux massacres, 271 ; veut se rendre dans le faubourg Saint-Germain, pour y égorger les protestans qui y logeaient ; des retards qu'il éprouve lui font manquer cette expédition, 281 ; il est un des provocateurs des massacres, 287 ; ne sait pas l'orthographe ; exemple de son ignorance à ce sujet, 415 et 416 ; est favorisé par le pape ; le cardinal de Lorraine projette de le placer sur le trône de France, V, 3 et 4.

Guise (Henri de Lorraine, duc de) : fait, pour la première fois, signer la formule du serment de la Ligue par la noblesse et le clergé de Champagne, V, 4 ; envoie Jean David à Rome

pour déterminer les cardinaux à favoriser le projet de son élévation au trône de France, 5 et 6 ; la cour de Rome invite les Français à obéir à ses seuls ordres, 6 ; se dit descendant de Charlemagne ; fausse généalogie qu'il fait fabriquer pour appuyer cette prétention ; l'auteur est puni ; les prétentions de ce duc au trône de France sont autorisées par la cour de Rome, 6 et 7 ; emploie les satires et les sarcasmes pour perdre Henri III dans l'opinion publique, 9 ; fait la guerre en Flandre, sans l'autorisation et contre le vœu du roi, 11 ; chef de la Ligne, 16 ; lui et ses parens s'emparent de plusieurs places ; le roi s'en plaint et les laisse faire ; il les encourage, 16 et 17 ; les ligueurs de Paris l'appellent à leur secours ; il leur envoie son frère le duc de Mayenne, 18 et 19 ; se plaint aux ligueurs de ce qu'ils conspirent contre Henri III, sans sa participation, 21 ; projette de faire tuer ce roi en campagne, 21 et 22 ; sa réponse aux nouvelles instances que lui font les ligueurs de Paris de se rendre en cette ville, 31 ; écrit aux ligueurs de Paris ; leur envoie des capitaines expérimentés, des cavaliers qui doivent entrer à Paris par la porte Saint-Denis ; nouveau plan de conspiration qu'il envoie aux ligueurs, 32 ; s'approche de Paris pour profiter d'un de ses complots, qui est déjoué ; s'en éloigne ; sollicité par les ligueurs de se rendre à Paris, y envoie des capitaines, et promet de les suivre de près ; il fait solliciter auprès de Henri III la permission de se rendre à Pa-

ris ; ce roi la lui refuse, 33 et 34 ; fait de nouvelles instances ; nouveau refus du roi, 34 ; arrive à Paris, malgré les ordres réitérés du roi ; va chez la reine-mère, puis ils vont ensemble au Louvre, 36 et 37 ; est accueilli en chemin par des transports de joie ; entrevue qu'il a avec le roi ; reproches qu'il en reçoit ; ce qu'il dit pour justifier sa désobéissance, 37 ; rentre en grâce ; sa seconde entrevue avec le roi a un succès pareil, 38 et 39 ; pendant que les ligueurs sont aux prises avec les troupes royales, Henri III envoie plusieurs personnes auprès du duc de Guise pour l'inviter à quitter Paris ; il s'y refuse, 41 et 42 ; le roi Henri III l'invite à faire cesser les massacres et à sauver les Suisses de la fureur du peuple ; il y consent et fait parade de l'influence qu'il exerçait sur les Parisiens ; il fait cesser le combat ; ordonne aux Suisses de se retirer vers le Louvre, les armes baissées, la tête découverte ; donne le mot d'ordre à la garde parisienne, 43 et 44 ; fier du succès qu'il avait obtenu à Paris, il s'en glorifie dans une lettre ; il change bientôt de langage, fait enlever les barricades, s'empare des postes principaux ; nomme des fonctionnaires, en destitue plusieurs, 46 et 47 ; son embarras, 48 ; fait prier le roi de revenir à Paris, 49 ; fait la paix avec Henri III ; en obtient tout ce qu'il demande, excepté son retour à Paris ; est créé lieutenant-général du royaume ; jure d'observer l'édit de l'Union, et viole son serment, 51 et 52 ; se réconcilie

avec le roi ; n'est pas satisfait de tout ce qui lui est accordé ; fait des mécontents dans son parti , 53 et 54 ; conspire contre le roi ; averti que le roi veut le faire périr , sa réponse aux avis qu'il reçoit ; est assassiné dans le château de Blois , par douze des *quarante-cinq* gentilshommes de la garde , 54 et 55.

Guise (le duc de) sous Henri IV : ses désordres dans Paris . V , 250 ; ses intrigues , ses cabales contre la cour , VI , 137 ; médiateur dans la querelle survenue entre le prince de Conti et le duc de Soissons , 143 ; accusé d'avoir voulu braver le prince de Conti , 143.

— (*le chevalier de*) : tue le vieux baron de Luz et son fils ; la reine l'envoie visiter , VI , 144 et 145.

Guises (maison des) ou de Lorraine : devient suspecte à François I ; avis que ce roi donne à son fils Henri , au sujet des projets ambitieux des princes de cette maison , IV , 131 ; elle se range dans le parti catholique , et cache son ambition sous le voile de la religion , 140 ; elle fait la guerre contre les Bourbons ; motifs de cette guerre ; devient chef du parti nommé papiste ou catholique , 239 , 242 et 243 ; manœuvres des Guises pour arriver au souverain pouvoir , 246.

Guischard , évêque de Troyes : concourt à la composition d'un vœu de cire pour faire mourir Jeanne de Bourgogne , reine de France , III , 275.

Guisiade : titre d'une tragédie ; composée par Pierre Mathieu , IV , 358 et 359.

Gundovalde ou *Gondebaud* : prin-

ce malheureux ; victime de la perfidie de plusieurs ducs ; paraît être le frère du roi Guntchramn , qui fait souffrir d'horribles supplices à ses ambassadeurs , I , 330 ; empêche Chilpéric d'égorger son neveu , fils de Sigebert , 333.

Guntchramn ou *Gontran* : est le moins scélérat des fils de Chlotachaire , I , 330 ; il est saint , et son nom figure dans le calendrier ; fait la guerre à ses frères ; abandonne le parti des uns pour prendre celui des autres ; fait souffrir des tourmens horribles aux ambassadeurs de Gundovalde ; fait périr dans les supplices l'évêque Epiphane , 330 ; égorge ou fait égorger les deux fils de Magnachaire , son beau-père , 330 ; fait égorger les médecins de sa femme morte , et les fait enterrer avec elle , 330 et 331 ; sa conduite perfide envers sa belle-sœur *Theudechilde* ; sa dévotion ne le rend pas homme de bien , 331 et 332 ; redoute les fureurs de Frédégonde , 342 ; ce qu'il dit de cette méchante reine , 342 ; assemble un concile à Orléans , et réprimande vivement la plupart des évêques qui s'y trouvaient ; il sort de l'église , parce qu'un évêque , dont il avait à se plaindre , alloit faire le sermon , 359 et 360 ; assemble un concile à Paris pour engager les évêques à rétablir la paix ; ces évêques refusent leur médiation ; pourquoi , 376 ; menace de punir les Francs jusqu'à la neuvième génération , pour leur faire perdre l'habitude de tuer leurs rois , 396.

Guntharius , évêque de Tours :

devient hébété, à force de s'en-ivrer, I, 369.

Guy, comte de Rochefort, père de Hugues de Pomponne, qui volait les passans : vient défendre son fils, assiégé dans Gournai par Louis-le-Gros : il est mis en déroute, II, 135 et 136.

Guy de Troussel : tient son fils prisonnier à Corbeil, parce qu'il avait refusé de prendre les armes contre le roi ; ce fils est délivré par Louis-le-Gros, II, 136.

Guy de La Roche-Guyon : ne volait point comme avaient fait ses pères ; peut-être aurait-il volé, s'il eût vécu plus longtemps ; il est assassiné, ainsi que sa femme et ses enfans, dans la chapelle de son château de La Roche-Guyon, II, 136 et 137.

Guy : investit le chapitre de Notre-Dame d'une propriété par le moyen d'un couteau, dont le manche porte une inscription, II, 223 et 224.

Guy de Joinville : fonde le monastère des Carmes-Billettes, près de la maison des Miracles, III, 67.

Guy, templier : commandeur de

Normandie ; brûlé vif avec le grand-maître *Molai*, dans une île de la Seine, à Paris, III, 74 et 75 ; Philippe-le-Bel parle avec mépris de ces deux victimes, 79.

Guy, chanoine de Laon : fondateur du collège de Laon, III, 86 et 87.

Guy, marchand bonnetier : favorise les convulsionnaires et leur donne de l'argent ; est renfermé à la Bastille, VII, 341.

Guyot de Provins : ce qu'il dit, dans sa Bible, des mœurs des abbés, III, 38 et 39 ; ce qu'il dit des Templiers, 71 ; ce qu'il dit des fourberies et des débauches des religieux de Saint-Antoine, 309 et 310.

Gymnase dramatique : théâtre, IX, 268.

— *moral* (projet d'un) : à quels exercices la jeunesse y serait occupée, VIII, 464 et 465 ; les despotes n'en établirent jamais de pareils, 465.

Gynécées, manufactures : les femmes qui y travaillent deviennent les concubines ou les épouses des rois, et d'autres hommes puissans, I, 308.

H.

Habitans de Paris : leur nombre sous le règne de Henri II, IV, 383 et 384.

Habitans du bourg de Saint-Germain : leur servitude ; paient pour s'en affranchir ; droits auxquels on les soumet, III, 36 et 37.

Habits, au quatorzième siècle : noms qu'ils portaient ; des raccommodeurs d'habits offrent leur service dans les rues de Paris, III, 269 et 270.

Habits des Français : l'habit court succède à l'habit long, IV, 68.

— *des gentilshommes et de leurs femmes*, en étoffes d'or et d'argent : lois qui prohibent ces superfluités ; habits des princes, des princesses, des gentilshommes, des filles de la reine, des femmes et filles de présidens, des gens d'église, du peuple, etc. ; quels ils doivent être, IV, 450, 451, 452 et 453 ; VI, 196.

Habits des hommes et des femmes : leur mauvais goût ; les personnes des deux sexes portent des corps de balaine, V, 299 et 300.

— *de convulsionnaires* : se dérangent fréquemment, VII, 373 et 374.

Habitudes (les) séroces et sanguinaires des Francs : ne sont point combattues par les évêques, I, 374 et 375.

— *vicieuses* : ne sont point déracinées par de faibles lois, ni par des sermons, II, 188.

Habonde (dame) : nom que les Français donnaient à la divinité Diane, VIII, 73, 74 et 75.

Hacquin, artiste : parvient à transporter sur de la toile la peinture sur bois d'un tableau de Raphaël, IX, 85.

Hailant (Girard, seigneur du), historiographe de France : son tombeau, II, 499.

Hallage : impôt perçu à la halle aux poissons, III, 29.

Halde (du) : chaussant à Henri III ses éperons, en met un à l'envers ; ce que le roi lui dit, V, 45.

Halle-Barbier, ou *Halle du Pré aux Clercs*, VIII, 349.

— *aux blés et farines* : son emplacement ; sa construction, VIII, 3, 4 et 5 ; sa description ; ses escaliers ; sa coupole deux fois construite, 5, 6, 7 et 8.

— *au vieux linge* : époque de sa construction, VIII, 427 ; sa description, IX, 147.

— *à la marée* : quel emplacement elle occupe, VIII, 350.

— *aux draps et toiles* : sa description ; son escalier à double rampe, VIII, 350 et 351.

— *aux cuirs* : sur quel emplacement elle est établie, VIII, 350 et 403.

Halle au poisson en détail, VIII, 349.

— *aux veaux* : ses différens emplacements ; son état actuel, VIII, 2 et 3.

— *du marché à la volaille* : bâtie sur l'emplacement de l'église des Grands-Augustins, II, 443 ; sa description, IX, 147 et 148.

— *à la viande* : son état provisoire ; sa description, IX, 154 et 155.

— *aux vins*, IX, 157, 158, 159, 160 et 161.

Halles de Paris : leur fondation par Philippe-Auguste, avec l'argent des Juifs, II, 285.

— (*fontaine des*) : son origine, II, 292 et 293.

— Philippe-le-Hardi fait construire des *Halles* le long du mur du cimetière des Innocens, pour des marchands de friperies, III, 30.

— *de Beauvais* : on y établit des boucheries, III, 448.

— vols qui se commettaient aux halles sous Louis XIII ; injures qui s'y disent ; chansons déshonnêtes qu'on y chante, VI, 181 et 182.

— *et marchés* établis sous le règne de Louis XVI, VIII, 348 et suivantes.

— *marchés, entrepôts, greniers de réserve*, etc., établis à Paris sous Bonaparte, IX, 146.

Hameaux établis récemment au-delà des barrières : pourquoi, IX, 325.

Hamelin (Philippe) : nom que porta, dans son origine, la tour de Nesle, II, 309 et 370.

Hamilton (Jean), curé de Saint-Côme : engagé dans le parti de la Ligue, V, 12 ; fait l'office de

- sergent à la revue de la Ligue, 83 ; s'agite pour faire soulever les habitans de son quartier contre Henri IV, 120.
- Han (Jean de)**, prédicateur minime : excite par son sermon ses assistans au meurtre dans l'intérieur et à la porte de l'église des Innocens, IV, 193.
- Hanaps** : en usage à Paris au quatorzième siècle, III, 270.
- Hanse parisienne**, association de marchands de Paris : ses querelles avec les marchands de Bourgogne ; accord fait entre eux, II, 321 et 322 ; la Hanse parisienne fait construire un port à Paris ; lève des contributions pour les frais de cette construction ; achète les *criages* de Paris ; achète un emplacement ; obtient la petite justice, 322 et 323 ; prend au quatorzième siècle beaucoup de consistance ; devient corps municipal ; son chef reçoit le titre de *Prévôt des marchands* ; et ses assesseurs celui d'*Échevins*, III, 205, 328 et 329.
- Haquet** : nom d'une voiture en usage sous le règne de Louis XIV, VII, 268.
- Haqueville (de)**, gentilhomme de la Brie : décapité à Paris pour avoir tué sa femme, IV, 462.
- Harancourt (Guillaume de)**, évêque de Verdun : enfermé dans la cage de la Bastille, IV, 318.
- Harcourt (Raoul d')** : fonde le collège de ce nom, III, 5.
- Harcourt** : mausolée du comte d'Harcourt, placé dans une chapelle de l'église de Notre-Dame ; sa description, II, 215 et 216.
- (*collège d'*) : son origine ; sa démolition et reconstruction nouvelle ; ses diverses destinations, III, 5, 6 et 7.
- Harcourt (comte d')** : volé des manteaux sur le Pont-Neuf, VI, 193 ; est chargé de conduire les princes prisonniers au Havre ; couplet du prince de Condé qui le qualifie de *recors de Mazarin*, 258.
- (*Godefroi de*) : banni du royaume et ses biens confisqués, III, 160 et 161.
- (*Guy de*) , évêque de Lisieux : fonde le collège de Lisieux à Paris, III, 175.
- (*la duchesse d'*) : obtient la succession d'un suicidé, VII, 256.
- Hardi (Alexandre)**, auteur dramatique sous le règne de Henri IV : sa fécondité extraordinaire, V, 198.
- Harlai (Achille de)**, premier président du parlement : est forcé par le curé *Wincestre* de prêter le serment de venger la mort des Guises tués à Blois, V, 58 ; il est emprisonné à la Bastille, ainsi que toute la cour du parlement, par Bossi Le Clerc, 60 et 61.
- (*François de*) , dit *Champvalon*, archevêque de Paris : avec le lieutenant de police et deux cents gardes, vient assiéger le couvent de Port-Royal de Paris ; en chasse les religieuses ; les place dans d'autres couvens ; les transfère à Port-Royal-des-Champs ; y place une tourrière et un chapelain qui causent du scandale, V, 404 et 405 ; ses meurs déréglées, VII, 237, 238 et 239 ; ses maîtresses ; sa mort ; ce qu'en dit la dame de Sévigné, 239.

Harlay de Sancé (Robert de) : fait bâtir l'*Hôtel-Neuf*, qui fut depuis appelé *Luxembourg*, VI, 2. Voyez *Sancé*.

— (*rue du*) au Marais : à quelle époque elle fut ouverte, VIII, 150.

Harmonie (*société de l'*) : établie par le docteur Mesmer, VIII, 475.

Harnouester (*lord*), grand-maître des loges maçonniques de Paris : convoque une assemblée de maçons pour la nomination de son successeur, VIII, 89 et 90.

Harvoire, courtisane : avait dans son hôtel son père pour portier ; elle est renfermée à l'hôpital ; pourquoi, VIII, 232 ; présent qu'elle reçoit du prince de Lam..., et qu'il lui retire, 232.

Harpe (*rue de la*) : ses deux noms indiquent qu'une partie était dans l'enceinte de Paris, et l'autre dans le faubourg, II, 59.

Hatte (Nicolas), notaire, ligueur : Bussi Le Clerc s'embusque dans sa maison pour s'opposer à l'exécution des ordres du roi, V, 23.

Haudri (Etienne), pannetier du roi : fonde l'hôpital et la chapelle des *Haudriettes*, III, 80.

Haudriettes (*chapelle et hôpital des*) : leur origine ; administrés par des femmes qui s'emparent des revenus de l'hôpital destiné à des pauvres veuves ; ces hospitalières sont transférées dans un autre couvent, III, 80 et 81 ; elles envahissent le bien des pauvres ; leur conduite irrégulière ; soumises à la règle par le cardinal

de La Rochefoucauld ; réunies à l'Assomption ; leur résistance à cette réunion, V, 391 et 392.

Haudrin (Bertrand), dit *Saint-Jacques*, comédien de l'hôtel de Bourgogne. Voyez *Guillot-Gorju*.

Hausset (*la dame du*), femme de chambre de la marquise de Pompadour : ce que, dans ses mémoires, elle raconte des jeunes filles du Parc-aux-Cerfs, VIII, 211, 212 et 213 ; est chargée de surveiller l'accouchement d'une de ces filles ; ce que le roi lui dit, 213 et 214.

Hauteborne : nom d'une rue de Paris, qui indique la présence d'un monument celtique, I, 71.

Hautefort (*la demoiselle de*), favorite de Louis XIII : querelle qu'elle a avec ce roi ; lui arrache une lettre de ses mains et la cache dans son sein, où le roi n'ose la reprendre, V, 312 et 313.

— (*la dame de*) : représentation qu'elle fait à Anne d'Autriche sur son intimité avec Mazarin ; ce que cette reine lui répond, VII, 200.

Hauteurs des différents points de Paris et de ses environs, au-dessus de l'échelle du pont de la Tournelle, I, 54 et 56.

— *des eaux* de la Seine, IX, 331.

— *des édifices* de Paris, à partir du sol, I, 125, 126 et 127.

— *des inondations* aux différents ponts, IX, 332.

Hauteville (*Jean de*) : ce qu'il dit du palais des Thermes, I, 80.

Hauty, instituteur de l'école des jeunes aveugles, VIII, 346 ; obtient pour son école un em-

placement dans le château des Tuileries ; ne jouit point des fruits de son utile établissement, 347 et 371.

Hebert et autres propriétaires des maisons de l'île de Saint-Louis : achèvent la construction de ce quartier , et remplacent le sieur Marie, VI, 40 ; fait reconstruire l'église de Saint-Louis, 42.

Hely (*d'*), duchesse d'Etampes , maîtresse de François 1^{er}., IV, 397.

Héloïse, élève et amante d'Abélard : est abbesse du Paraclet, II, 27.

— et *Abélard* : leur tombeau placé au cimetière du Père La Chaise, IX, 100, 101 et 239.

Hennequin l'Allemand : coupable de pratiques magiques contre la vie du roi et de la reine, III, 276 et 277.

Henri, fils de Louis-le-Gros : jouit des biens de l'église de *Saint-Denis de la Chartre*, et porte le titre d'abbé, I, 270.

— duc de Bourgogne : de concert avec le roi Lothaire et Hugues Capet, chasse l'empereur Othon II des environs de Paris, I, 426.

— évêque de Beauvais : veut faire la guerre au roi de France, son frère ; l'abbé Suger le détourne de ce projet, II, 140.

— abbé de Clervaux : fait le tableau des mœurs corrompues des Français, II, 167.

— de Poitiers, évêque de Troyes : fait la guerre, et a des enfans d'une religieuse du Paraclet ; les fait légitimer par le roi, IV, 20 et 21.

— fils du roi Robert : fait la guerre à son père, II, 116.

— *V*, roi d'Angleterre : épouse

la fille du roi Charles VI ; est déclaré régent de France ; le fils de ce roi d'Angleterre est proclamé roi de France, III, 353, 354 et 355.

Henri VI, roi de France et d'Angleterre : son ordonnance sur les prisons de Paris ; fixe les taxes des prisonniers et le prix qu'ils doivent payer chaque jour, suivant leur condition, IV, 312 et 313 ; défend au prévôt de Paris de s'emparer des ceintures et joyaux des femmes de débauche, 38.

— *I*, roi de France : succède à son père Robert ; fait la guerre à la reine sa mère et à son frère ; est forcé de quitter Paris et de recourir à des forces étrangères ; malheurs causés par cette guerre de famille, II, 12 et 13 ; époque de sa mort, 17 ; rend une sentence contre *Nivard*, chevalier, avoué de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, 132 et 133.

— *II*, roi de France : ne suit point les conseils de son père, se jette dans les bras de ses ennemis, IV, 131 ; les persécutions contre les protestans sont très-rigoureuses sous son règne, 131 ; remontrances que lui fait le parlement contre la *chambre ardente*, 134 et 135 ; consent à ce qu'il soit établi en France un tribunal d'inquisition, 136 ; sa mort met fin aux persécutions, 137 ; son caractère, ses fautes graves, ses dissolutions, ses persécutions, ses folles dépenses ; rétablit la coutume des duels, 160, 161 et 162 ; sa mort, 162 ; reçoit les plaintes des cantons de la Suisse et des princes allemands, qui lui reprochent ses persécutions con-

tre les protestans de Paris ; ordre que ce roi donne au parlement à ce sujet , 189 ; était représenté avec sa maîtresse dans un tableau d'église , II , 412 ; lettre menaçante de ce roi contre les écoliers révoltés , IV , 376 ; s'empare du petit Pré-aux-Cleres ; le fait murer , 378 ; rend une ordonnance contre le luxe , 450 , 451 et 452 ; est le premier qui porte des bas de soie ; ordonne le premier que l'effigie des rois soit placée sur les monnaies , 475 et 476 ; dominé par Diane de Poitiers , sa maîtresse , qui le porte à faire brûler vifs un grand nombre de protestans , 399 et 400 ; favorise les musiciens , 392 ; est cruel , 395 ; à l'exemple de François 1^{er} , continue à rassembler des médailles , VII , 53 et 54.

Henri III, roi de France : donne aux cordeliers des sommes considérables pour réparer leur église incendiée ; les cordeliers placent la statue de ce roi sur le grand autel de leur église ; quelques années après , cette figure est renversée par les cordeliers , qui lui coupent la tête , II , 395 et 396 ; supprime l'empereur de Galilée , III , 114 ; supprime le roi de la Basoche , 120 ; son caractère , ses vices , son éloquence , IV , 328 et 329 ; ce qu'il fait pour satisfaire les cours de Rome , d'Espagne et les ligueurs , ne lui réussit pas ; il est chassé de Paris par les Guises , et assassiné par un moine , à Saint-Cloud , 329 et 330 ; éprouve l'ingratitude des jésuites , 339 ; accusé de favoriser les comédiens , 352 ; paie la rançon des comédiens ita-

liens , faits prisonniers par le parti protestant , 354 ; force , par des lettres de jussion , le parlement à enregistrer des lettres-patentes données en faveur des comédiens italiens , 355 ; son règne est celui des farceurs , bouffons , mignons , etc. , 355 ; pose la première pierre du Pont-Neuf , 363 ; pendant qu'il était roi de Pologne , il concourt à piller l'hôtel de Nantouillet , 411 ; le premier , il fait usage de fourchettes à table , 475 et 476 ; objet d'indignation et de mépris , il finit par être un objet de pitié , V , 1 ; sa dévotion ridicule et sa participation aux massacres de la Saint-Barthélemy devaient mettre son catholicisme à l'abri des soupçons des ligueurs , mais son trône était ambitionné , 2 et 3 ; est déclaré , par la cour de Rome , incapable de régner , 6 ; veut arrêter les progrès de la Ligue , puis il l'autorise ; en signe le serment ; s'en déclare le chef , le fait signer aux habitans de Paris ; le président de Thou ne le signe qu'avec des conditions ; en se déclarant chef de la Ligue , il prolonge la durée de son règne ; il devient l'objet des plaisanteries et satires ; le duc de Guise emploie ce moyen pour perdre le roi dans l'opinion publique , 7 , 8 et 9 ; tourné en ridicule par les ligueurs , 10 , 11 , 18 , 29 et 30 ; le duc de Guise étente à son autorité , 11 ; au lieu de réprimer , de punir cet ambitieux , il l'approuve et le récompense de sa conduite , 17 ; cette faute lui est inspirée par sa mère , 17 et 18 ; plusieurs conspirations des

Guises contre ce roi, 19, 20, 21 et 22; comment Henri III en était informé, 22; insulté par les prédicateurs, 22 et 23; son autorité est méconnue; mande le parlement et la faculté de théologie au Louvre; son discours, ses plaintes contre les prédicateurs, 23, 24, 25, 26 et 27; décret de la Sorbonne contre Henri III, 27; n'est plus obéi, 27, 28 et 29; projet de l'arrêter dans les rues de Paris, 31; fait coucher ses quarante-cinq gentilshommes au Louvre, 33; fait venir de Lagny quatre mille Suisses, qu'il place au faubourg Saint-Denis, 33; instruit des projets du duc de Guise, il envoie Bellièvre pour lui intimier l'ordre de ne point se rendre à Paris; sur les nouvelles instances de ce duc, il renouvelle le même ordre; il est sollicité par sa mère et son épouse d'être moins rigoureux, et il aurait cédé, si un nouvel attentat ne l'eût obligé à se mettre en garde contre le duc de Guise, 34 et 35; prince indolent; la duchesse de Montpensier conspire contre lui; il échappe à ses embûches, 35 et 36; à la nouvelle de l'arrivée du duc de Guise, est effrayé; consulte le colonel Ornano; il est trop timide pour suivre ses conseils, 36 et 37; il blémit, et se mord les lèvres, lorsque le duc de Guise lui est présenté; reçoit ses excuses, 37 et 38; il était trahi par ceux de sa cour, par sa propre mère, et détesté du peuple; il fait entrer dans Paris quatre mille Suisses et deux mille gardes-françaises; son projet, 39 et 40; effrayé du tumulte que cause l'entrée de

ces troupes, il envoie plusieurs fois prier le duc de Guise de se retirer; il n'est pas obéi, 41 et 42; ses goûts efféminés; ses débauches ultramontaines; ses mignons; infamie de ses courtisans; se farde le visage, teint ses cheveux; se coiffe et s'habille en femme; découvre sa gorge, etc.; on l'épouvante pendant la nuit par le moyen d'une sarbacanne, IV, 404, 405 et 406; ne peut revenir de sa frayeur; se cache sous les lits et dans les caves du Louvre, au bruit du tonnerre; se livre à des superstitions ridicules, 406 et 407; institue une confrérie de pénitens; assiste à une procession; épigramme faite à ce sujet; plainte déclamatoire d'un prédicateur sur cette procession, 407 et 408; désordres et indécences que ce roi commet dans les rues de Paris avec ses mignons; il mêle des pratiques religieuses à la débauche; emploi étrange qu'il fait des chapelets, des grains bénits et de l'eau bénite, 408 et 409; voyant toutes ses troupes battues dans Paris, est réduit à implorer l'assistance du duc de Guise; il le prie de sauver les Suisses de la fureur des Parisiens, V, 43; ne donne plus le mot d'ordre à la garde parisienne; les prédicateurs excitent le peuple à se porter au Louvre pour y prendre ce roi, et le nomment frère Henri de Valois; il est menacé d'être arrêté; il part seul du Louvre, feint d'aller se promener aux Tuileries, monte à cheval et sort de Paris; ce qu'il dit en quittant cette ville, 44 et 45; réprimande frère Ange de la

procession ridicule qu'il avait faite de Paris à Chartres, 51 ; fait la paix avec le duc de Guise, 51 et 52 ; refuse de revenir à Paris, 52 ; conditions de la paix qu'il fait avec le duc de Guise ; accorde tout aux ligueurs ; crée le duc de Guise son lieutenant général ; convoque les états à Blois ; jure et fait jurer au duc de Guise l'observation de l'édit de l'Union ; viole son serment ; le duc de Guise en fait autant, 51 et 52 ; se réconcilie de nouveau ; le roi cède tout au duc de Guise, dans l'espérance de tout recouvrer à la fois ; feint de renoncer au pouvoir pour ne s'occuper que de dévotions ; place des capucins dans son château de Blois ; insolences du duc de Guise envers le roi, 53 et 54 ; instruit d'un complot du duc de Guise contre sa personne, conseillé par sa mère de prévenir le coup dont il est menacé ; méprise les formes légales, et prend la résolution de faire assassiner le duc de Guise ; le fait assassiner par douze de ses quarante-cinq gentilshommes, 54 et 55 ; fait arrêter le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, et autres de la famille de Guise ; fait égorger le cardinal de Guise, puis va à la messe, 55 et 56 ; accorde la vie à l'archevêque de Lyon ; à ces nouvelles les Parisiens éclatent contre ce roi ; toutes ses armoiries, statues, tableaux qui se trouvent à Paris sont détruits et insultés, 56, 57 et 58 ; est traité de tyran exécrationnable ; la Sorbonne décide qu'on peut prendre les armes contre ce roi, 58 et 59 ; opérations

magiques que les prêtres de Paris emploient sur les autels pour faire périr ce roi, 63 et 64 ; en faisant égorger les Guises à Blois, il ruine son pouvoir et se réduit à de fâcheuses extrémités ; il est obligé de se jeter dans les bras de ceux dont il avait juré la perte ; il s'unit au roi de Navarre, son beau-frère ; époque et lieu de cette réunion, 72 ; s'avance du côté de Paris avec ses troupes ; loge à Saint-Cloud dans la maison de Gondy, 72 ; le moine Jacques Clément vient lui présenter des lettres, il l'accueille, lit les lettres et reçoit de ce moine un coup de couteau dans le bas-ventre, dont ce roi meurt le lendemain, 74 et 75 ; pose la première pierre du Pont-Neuf, 173 et 174 ; achète les faveurs de Gabrielle d'Estrées ; à quel prix, 239 ; ses orgies avec ses mignons ; sont comparées par le régent avec celles que ce dernier prince célébrait à sa cour ; paroles prophétiques que ce prince adresse à ce sujet à l'abbé Dubois, VIII, 197.

Henri, prince de Navarre, depuis roi de Navarre et roi de France sous le nom de Henri IV : caressé par Catherine de Médicis ; il entend le projet formé à Bayonne, tendant à massacrer tous les protestans, et le découvre à sa mère, IV, 244 ; obligé d'aller, avec Catherine de Médicis, voir le cadavre mutilé de l'amiral de Coligny pendu à Montfaucon, 272 ; obligé d'assister au supplice de Briquemaut et de Cavagne, 294 ; concourt à piller l'hôtel de Nan-touillet, à Paris, 411 ; réunit ses forces à celles de Henri III.

V, 72 ; après l'assassinat de Henri III, est déclaré roi de France sous le nom de Henri IV, 75. Voyez *Henri IV*.

Henri IV : sa figure équestre au-dessus de la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville, IV, 149 ; sa statue équestre en bronze dans la salle du trône, à l'Hôtel de Ville, 152 ; place les militaires invalides dans la maison de l'hôpital de la rue de l'Our-sine, 184 ; donne à un de ses valets un homme disgracié par la nature, et qui avait une corne au front, II, 259 ; sa réponse aux Augustins, au sujet de la rue Dauphine, ouverte sur leur enclos, 443 ; fait supprimer toutes les procédures faites contre Charlotte-Catherine de La Tremouille, accusée d'avoir empoisonné le prince de Condé, son mari, et fait déclarer son fils légitime, 447 ; entreprend de construire le collège de France ; sa mort interrompt ce projet, IV, 146 ; VIII, 335 ; donne l'exemple du jeu, 385 ; ce qu'il dit du livre intitulé *l'Île des Hermaphrodites*, IV, 405 ; vient mettre le siège devant Paris ; village où il loge son armée, V, 76 ; les prédicateurs déclament contre lui ; la Sorbonne décrète qu'il doit être exclu du trône de France, quand même il se ferait catholique, et qu'on ne doit point le reconnaître, quand même il serait absous, 78 ; s'attendrit en voyant les Parisiens venir lui demander du pain ; permet à trois mille pauvres de sortir de la ville, 92 ; réprimande les prélats, députés auprès de lui par les chefs de la ligue ; leur reproche les maux

qu'ils ont causés aux Parisiens ; accorde une trêve aux ligueurs ; après l'expiration il attaque de nouveau Paris, 99 ; lève le siège de Paris pour aller combattre l'armée commandée par le duc de Parme, mais tient Paris bloqué, 100 et 101 ; il divise son armée, et laisse Paris libre, 101 ; conclut une trêve avec les ligueurs ; se retire à Mantes ; se fait instruire dans le catholicisme ; son abjuration solennelle à Saint-Denis ; ce qu'il écrit à sa maîtresse la veille de cette abjuration, 109 et 110 ; ce que fait contre lui le duc de Mayenne, et ce que disent les prédicateurs de Paris, 110 et 111 ; ce que décrète la Sorbonne, 111 et 112 ; mal servi par la noblesse, qui ne s'occupe que de ses intérêts, 102, 103 et 104 ; ses galanteries nuisent au succès de ses armes, 103 et 104 ; rit de la mésaventure du sieur de Fourges, 104 ; succède à Henri III ; dangers qu'il court avant d'arriver au trône de France ; ce qu'il dit en s'échappant de la cour ; est excommunié par le pape ; sa réponse au pape affichée à Rome ; est contrarié par les cabales des seigneurs de son armée ; prend la résolution de se faire catholique, 106, 107 et 108 ; projet d'assassinat tramé contre lui par Barrière et ses complices, qui sont arrêtés et punis à Melun ; ce qu'il dit à Sully sur les manœuvres de ses ennemis ; juge que le motif de la Ligue n'est point le maintien du catholicisme, 112 et 113 ; il prend la résolution de corrompre ses ennemis ; achète leur conscience, et les places où ils comman-

dent, 114 et 115 : prix qu'il en donne ; achète pareillement Paris du comte de Brissac, 115 et 116 ; ce qu'il dit à un nommé Nicolas sur ceux qui, au lieu de lui rendre Paris, lui avaient vendu cette ville, 116 ; dispositions faites pour favoriser son entrée à Paris, 117, 118 et 119 ; Brissac va au-devant de lui ; ce roi hésite pour entrer ; entre par la porte Neuve ; va au Louvre ; s'y repose, puis va à Notre-Dame ; y entend la messe ; revient au Louvre ; trouble qu'occasionne cette entrée, 119 et 120 ; renvoie de Paris les plus dangereux ligueurs et les troupes espagnoles ; ce qu'il dit à ces dernières, 120 et 121 ; est accusé de préférer ses ennemis à ceux qui l'ont servi ; sur quoi est fondée cette accusation ; 123 et 124 ; sa magnanimité ; régularise les administrations, réprime les seigneurs féodaux, 124 et 125 ; vaste projet qu'il conçoit et n'exécute pas ; a peur des jésuites ; maintient la tolérance entre deux religions ennemies ; son esprit vif, 125 et 126 ; sa bonté ; portrait qu'en fait Sully, 126 et 127 ; assassiné par Jean Chastel ; n'est atteint qu'à la lèvre supérieure ; cette lèvre est fendue et une de ses dents cassée ; ce qu'il dit lorsqu'il apprend que son assassin est élève des jésuites, 132 et 133 ; vengé par le parlement, 137 et suivantes ; est sollicité par Fouquet de rétablir les jésuites ; Sully s'y oppose ; ce roi fait valoir deux raisons pour les rétablir, par lesquelles on voit qu'il a peur d'être assassiné par leurs agens, 150,

151, 152 et 153 ; son portrait ; son penchant pour la galanterie ; pour la princesse de Condé ; fautes qu'il commet ; déclare la guerre à l'Autriche pour posséder cette princesse ; promet aux Français plus qu'il ne peut tenir ; son éloquence originale, 127, 128 et 129 ; craint les poignards des jésuites ; il périt assassiné par Ravaillac ; détails de cet assassinat, 129 et 130 ; éprouve dix-huit tentatives d'assassinats, 130 ; rétablit les jésuites à Paris, mais ne leur permet pas d'enseigner la jeunesse ; prend pour son confesseur le père Cotton ; fait démolir la pyramide élevée contre Jean Chastel ; veut que sa démolition s'exécute pendant la nuit ; le père Cotton s'y oppose, 153 et 154 ; fonde l'hôpital de Saint-Louis, 170 ; établit plusieurs manufactures aux galeries du Louvre, dans les bâtimens de la place royale, 172 ; fait continuer les travaux du Pont-Neuf ; le traverse lorsqu'il n'était pas achevé ; ce qu'il répond à ceux qui lui remontrent le danger de ce passage, 174 ; ce qu'il dit aux Augustins à propos d'une partie de leur enclos acheté pour ouvrir la rue Dauphine, 179 et 180 ; fait continuer la galerie du Louvre ; écrit à ce sujet à Sully, 183 et 184 ; son projet d'établir des manufactures au Louvre, 184 ; écrit à Sully sur l'opposition du prévôt des marchands à la construction de la pompe de la Samaritaine, 190 et 191 ; fait construire la place Royale dans le dessein d'y établir des manufactures ; ce qu'il écrit à

Sully au sujet de cette place , 194 ; assiste à une farce de l'hôtel de Bourgogne , y rit beaucoup , 199 et 200 ; traite de sots les membres de la cour des aides , 200 ; tient des comédiens italiens à sa solde ; les fait venir à Fontainebleau , 206 ; remédie à plusieurs désordres dans les administrations de Paris ; renonce à nommer un gouverneur de cette ville ; s'en déclare lui-même gouverneur , 221 ; son ordonnance sur la garde des portes de cette ville , 222 ; sur la salubrité des rues , *ibid.* ; fait cesser les exactions de l'entrepreneur du nettoiemment des rues , 223 ; fait cesser les désordres de la Ligue , mais ne rétablit pas la morale , 235 ; malheureux en femmes et en maîtresses ; ses débauches ; ce qu'en dit Bassompierre ; ses maîtresses Martine , Dayelle , Charlotte de Beaune de Sablençai , Tignonville , etc. , 235 et 236 ; sa passion pour les femmes ; ses nombreuses maîtresses , *ibid.* ; il en prend dans tous les états ; parmi des religieuses , auxquelles il donne des abbayes , 236 , 237 , 238 et 380 ; prend Gabrielle d'Estrées , qui avait déjà passé par plusieurs mains ; il est alors atteint d'une maladie vénérienne que lui avait communiquée une religieuse de Longchamp ; cette maladie le rend incapable de voir Gabrielle ; cependant elle devient enceinte ; ce que le roi dit au médecin qui lui annonce cette grossesse , 239 et 240 ; marié Gabrielle d'Estrées au duc de Liancourt , avec injonction de ne point consommer le mariage avec elle , 240 ; marie Jacque-

line du Beuil , sa maîtresse , avec René du Bec , marquis de Vardes , avec la même injonction , 242 ; ne cachait point ses débauches au public , 243 et 244 ; a de la peine à calmer son épouse la reine Marie de Médicis , furieuse contre le baron de Termes ; pourquoi , 245 ; passionné pour le jeu ; somme considérable qu'il y perd ; lettre qu'il adresse à Sully à cet égard , 245 et 246 ; assassinat commis impunément en sa présence , 247 ; réprime la fureur des duels , 248 et 249 ; va à la foire Saint-Germain ; ce qu'il y achète , 250 ; ce qu'il dit à celui qui lui demandait la grâce d'un noble voleur , 265 ; accorde facilement des grâces , lorsque des femmes les demandent , 266 ; ce qu'il a à craindre de la possession de Marthe Brossier , conduite à Rome , 276 et 277 ; négociation de ses ministres à Rome pour cette affaire ; en fait publier toutes les pièces , 278 et 279 ; n'aime point les gens de finances , 291 ; le seul roi de son temps digne de fixer les regards de la postérité , 296 et 297 ; après sa mort tous ses amis sont chassés du gouvernement par sa veuve ; ses ennemis y sont placés , 304 et 305 ; les trésors qu'il avait entassés dans la Bastille sont dispersés , 304 et 308 ; sa chemise sanglante , 306 et 307 ; se moque des fréquens changemens de religion du sieur de Sanci ; il n'était pas en droit de plaisanter personne à ce sujet . 355 ; hommages rendus à sa mémoire dans sa statue équestre , VI , 27 et 28 ; fait transférer à Paris la bibliothèque

royale de Fontainebleau, VII, 36; y réunit les livres du cardinal Ridolfi; lettre qu'il écrit à ce sujet; fait placer la bibliothèque de Fontainebleau au collège des jésuites ou de Clermont; puis, après le rétablissement des jésuites, au couvent des cordeliers, 37 et 38; veut la placer au collège royal, 39; recompose une collection de médailles, la précédente ayant été pillée, 54; son buste, et une inscription à sa mémoire placés sur une maison de la rue de la Ferronnerie, 112 et 113.

Henriette de France, fille de Henri IV: fonde le couvent de la Visitation, VI, 352; son cœur et celui de sa fille sont déposés dans le sanctuaire de l'église, 352.

Hecquet, médecin: auteur du *Naturalisme des convulsions*; ce qu'il dit de la secte du frère Augustin, VII, 336 et 337, et de la secte des mélangistes, 339; suivant lui les convulsionnaires ne faisaient que semblant de s'étrangler, 352 et 353; ce qu'il dit des nudités, des postures lascives des jeunes convulsionnaires et de leur penchant à l'amour, 373, 374, 375 et 376.

Héra: nom sous lequel les Français adoraient Diane, VIII, 73.

Héraclius, évêque de Paris: est chargé, avec d'autres évêques, de sacrer Claudius simoniacque; reproches que cet évêque adresse à ce sujet à Saint-Remi, I, 351.

Hérault, lieutenant de police. persécute les francs-maçons; mal accueilli par le duc d'Antin, grand-maître, VIII, 90; s'en venge, 90; trouble l'as-

semblée d'une loge, et en fait emprisonner tous les membres, 90; agent des jésuites; son activité; celle de ses espions, VII, 358 et 359; son impuissance contre le parti janséniste; ne peut découvrir les auteurs et l'imprimeur des *Nouvelles ecclésiastiques*, 364; on jette dans sa voiture des feuilles fraîchement imprimées de cet ouvrage périodique, 365.

Herbelai (*Jacques le Prévôt d'*), maître des requêtes: fonde le couvent des hospitalières de la miséricorde de Jésus, VI, 347.

Herbes croissant dans les rues de Paris: pendant le siège de cette ville servent d'aliment aux habitans, V, 94 et 97.

Herbert, directeur d'une maison de jeu, VIII, 387.

Hercule (*hôtel d'*): d'où lui vient ce nom; portait avant celui de Clérier; appartient à Nantouillet, prévôt de Paris; il est pillé par trois rois, IV, 411 et 412.

Hérésie professée au 12^e siècle: doctrine de ses sectaires; quatorze sont condamnés au feu, II, 348 et 349.

Héribert, frère de Bernard, duc de Septimanie: les ducs et évêques qui conspirent contre Louis-le-Débonnaire lui font crever les yeux, I, 472.

Héricart de Thury (le sieur), ingénieur en chef des mines de France: décrit une partie du canal de l'aqueduc d'Arcueil, I, 146; VI, 22 et 23; sa description des catacombes, IX, 217, 218 et 219; ce qu'il dit du nombre des morts enterrés au cimetière des Innocens, 220; établit un cabinet de pathologie, 229.

Herman de Stathoen : chargé de vendre des livres imprimés à Paris ; meurt dans cette ville ; ses livres sont saisis ; Louis XI les restitue, III, 379 et 380.

Hermaphrodites, ordre mystérieux : sa composition ; son but mal caché ; son instituteur et son grand-maître ; ouvrages qui concernent cet ordre, VIII, 92 et 93.

Hermaphrodites (île des) : titre d'un ouvrage où sont peintes les mœurs efféminées et dissolues du roi Henri III ; Henri IV se fait lire ce livre ; ce qu'il en dit, IV, 405.

Hermenfred, roi de la Thuringe : engage le roi Théodoric à lui aider à tuer son frère ; il le tue sans lui ; Théodoric, piqué de n'avoir pas reçu le prix de ce meurtre, fait la guerre à Hermenfred, s'empare de ses États, le caresse, l'attire auprès de lui, le précipite du haut des murs de Tolbiac, et fait égorger ses fils, I, 320 et 321.

Hermes (Vibius) : nom inscrit sur un *ex voto*, I, 159.

Hermières (religieux d') : chargés de desservir l'hôpital de la Trinité de Paris ; s'emparent des propriétés de cet hôpital, y font cesser l'hospitalité, et convertissent sa plus grande salle en une salle de théâtre, II, 274, 275 et 339.

Hermitage, maison et jardin qu'avait la marquise de Pompadour, VIII, 208 et 209 ; cette marquise donne cette maison à Louis XV ; pourquoi ; elle prend le nom de *Parc-aux-Cerfs*, 209 et 211.

Hermite (P) : brûlé vif au parvis de Notre-Dame pour ses opinions religieuses, IV, 106.

Hérode (vilain) : qualification donnée à Henri III par un curé, V, 57.

Hérodiade, divinité adorée par les Français, VIII, 73.

Héroïnes du vieux temps : leur malpropreté, IX, 91 et 92.

Hérouard, premier médecin de Louis XIII : contribue à l'établissement du Jardin des Plantes, VI, 51.

Heures de femmes : leurs ornemens, IV, 38 et 75.

— *de Notre-Dame*, dont la traduction en français est prohibée par la Sorbonne et le parlement, II, 422 ; III, 435, et IV, 103.

— livre de prières qui cache un pistolet dans son intérieur : pourquoi, IX, 92.

Heurt du port aux Passeurs. Voyez *quai Malacquest*.

Heynlin (Jean) : un de ceux qui attirèrent les premiers imprimeurs à Paris, III, 381.

Hierarchie du régime féodal : elle est impuissante pour secourir un évêque contre les oppressions d'un vicomte, II, 147.

Hiéronimo (le seigneur), charlatan : vend de l'onguent pour la brûlure ; ses expériences, VI, 85 et 86.

Hilaire (Saint-), église paroissiale : son origine ; sa description ; ses tombeaux ; profanée ; démolie, II, 259 et 260.

Hildebert, évêque de Séez : dans la crainte des ravages des Normands, transfère le corps de sainte Opportune dans la cité de Paris ; après le danger il réclame son corps saint ; est obligé d'en abandonner la totalité ou une grande partie, I, 434

et 435. Voyez *sainte Opportune*.

Hilduin, abbé de Saint-Denis : établit un nouveau patron de Paris ; écrit une légende nouvelle et absurde, I, 202 et 203 ; c'est lui qui lui applique la fable commune à plusieurs autres saints de sa décollation et de la translation de sa tête jusqu'au lieu de sa sépulture, 203 ; dit des injures à ceux qui refusent d'adopter son nouveau saint Denis l'aréopagite, 204 et 205 ; de concert avec Girard, comte de Paris, il trahit l'empereur Charles-le-Chauve auquel il avait prêté serment de fidélité, 454 ; archi-chapelain de l'empereur Louis-le-Débonnaire ; devient abbé de Saint-Denis, et conspire contre cet empereur, 473.

Hilpéric : son tombeau ; ne veut point qu'on déplace ses ossements, I, 239.

Hippolyte (saint) : patron favori du roi Robert, II, 8 et 116.

— (*Saint*-), église paroissiale : son origine ; sa description ; sa démolition, II, 75.

Hirondelle (ruc de l') : bâtie sur le clos de Lias, I, 144.

Histoire (l') : ne parle des priaces francs que pour raconter leurs crimes, I, 339.

Historien : il lui est plus doux de peindre des actes de vertu que de raconter des actions vicieuses, VIII, 256 ; ses devoirs ; il doit tout dire excepté le mensonge, 260 et 261.

Historiens (les) de Paris : disent que César augmenta le nombre des édifices de cette ville ; leur erreur démontrée ; citent un passage de Boèce qui n'existe point dans les ouvrages de ce

philosophe, I, 82 ; leur erreur sur la prétendue chambre de César au grand Châtelet, et sur une prétendue inscription qui porte les mots de *tribut de César*, III, 127 et 128.

Hivers des plus rigoureux à Paris, I, 58 et 59.

— de 1408 : sa rigueur excessive ; la Seine est gelée au point que les voitures la traversent ; le greffier du parlement ne pouvait faire ses enregistrements ; l'encre se gelait dans son cornet ; le dégel survint, et abattit les ponts de Paris, III, 346, 347 et 348.

— de 1616 : extrêmement rigoureux, VI, 32.

— de 1709 : nombre des Parisiens morts pendant sa durée, VII, 190 ; VIII, 173.

— de 1754 : nombre des morts pendant cette année, VIII, 173.

Hocque (Pierre-Nicolas), berger de la Brie : sorcier ; condamné par le parlement ainsi que ses complices, VII, 234.

Holda, divinité adorée par les Français, VIII, 73.

Homme obstiné : personnage de théâtre sous lequel est représenté le pape Jules II, III, 433.

Homme au masque de fer : son origine supposée ; son état ; frère aîné de Louis XIV, VI, 219, 222 et 223 ; fausses conjectures à son sujet ; soins extraordinaires que prend Louis XIV pour cacher son état et ses traits, 223, 224 et 226 ; sa prétendue histoire, 224 et 225 ; faits certains à son égard ; sa mort, 226 ; on lui parle avec respect ; ce qu'en dit Voltaire, 227 et 228.

Hommes d'aujourd'hui : sont plus forts que les hommes du

quinzième siècle, IV, 63 et 64.
Hommes de service : quels étaient ceux que l'on qualifiait ainsi à la cour, V, 248.

— illustres du règne de Louis XIV ; ce qu'ils doivent aux encouragemens de Colbert, VII, 215 et 216.

— charmans : ce qu'ils étaient sous Louis XV, VIII, 246.

— à la mode sous le règne de Louis XVI : leur portrait ; leur habillement ; leurs allures, VIII, 489.

Hongrie (le maître de). Voyez *Jacob*.

Honneur des nobles : en quoi il consistait ; comment il est outragé et satisfait, VI, 141 ; cet honneur est invulnérable, V, 262 ; VII, 255 ; VIII, 246.

Honoré (Saint-), église paroissiale : son origine ; longues querelles que son établissement fait naître entre les ecclésiastiques en dignités ; sa description ; tombeau du cardinal Du Bois ; son épitaphe ; démolition de cette église ; ce qui la remplace, II, 260, 261, 262 et 263.

— (*porte Saint-*) : fait partie de l'enceinte d'Etienne Marcel, III, 196.

Honorius : nommé évêque de Saintes, se présente à Charibert, roi de Paris ; il est chassé par ce roi ; est attaché sur un chariot rempli d'épines et envoyé en exil, I, 329.

— III, pape : prohibe l'enseignement du droit romain, à Paris, II, 113.

Hôpital de l'Hôtel-Dieu. Voyez *Hôtel-Dieu*.

— *des Petites-Maisons* ou *Hospice des Ménages*. Voyez *Petites-Maisons*.

Hôpital de la Maison-Dieu-Ste-Catherine. Voyez *Sainte-Catherine*.

— *de la Charité - Chrétienne*. Voyez *Hôpital de l'Oursine*.

— *de la Trinité* : son origine, II, 273 et 274.

— *de l'Oursine* ou *de la Charité chrétienne* : son origine, sa décadence ; ses biens deviennent la proie des administrateurs, IV, 182 ; devient hôpital de la Charité par les soins de Nicolas Houel, 183 ; on y établit un jardin de botanique, 184 ; devient une maison de retraite pour les militaires invalides, un couvent de religieuses, une propriété de l'ordre de Saint-Lazare, enfin, une *Ecole de pharmacie*, 184 et 185.

— *Sainte-Anne* ou *de la Santé* : son origine ; sa destination sous Henri IV ; maison de convalescence de l'Hôtel-Dieu ; son état actuel, V, 171 et 172 ; est donné aux Filles de la Providence, VI, 346.

— *des Convalescens* : son origine ; nombre de ses lits, V, 437 et 438.

— *de Notre-Dame-de-la-Miséricorde* : son origine ; sa destination ; sa suppression, V, 438 et 439.

— *des Incurables* : son origine ; ses bienfaiteurs ; nombre de ses lits, V, 440 et 441.

— *de la Pitié* : son origine ; sa destination, V, 441 et 442 ; sa situation ; nom que portent les enfans qui l'habitent ; sont transférés au faubourg Saint-Antoine, IX, 43 ; nombre des lits qui s'y trouvent ; état de la mortalité, 43 et 44.

Hôpital général, dit la Salpêtrière : grand nombre et espèce de pauvres qu'on y renferme ; motif de l'établissement de cet hôpital, VI, 391 et 392 ; VII, 149 et 150 ; description de son église, 393 ; grande étendue de ses bâtimens ; comment les pauvres y sont enfermés ; misère excessive des pauvres de cette maison, 393, 394 et 395 ; on y place des enfans, des époux et des filles débauchées, 395 ; ses administrateurs s'opposent à l'établissement de la Halle aux vins, IX, 158. Voyez *Hospice*.

— *des Enfans-Trouvés de la rue Saint-Antoine* : époque de cet établissement, VI, 402. Voyez *Hospice de l'allaitement*.

— *des Enfans-Trouvés de la rue Notre-Dame* : son origine ; sa description, VI, 403 et 404.

— *Saint-Antoine* : remplace l'ancienne abbaye de ce nom ; quand et par qui cette abbaye fut convertie en hôpital ; construction d'une aile ; interrompue ; description de l'état actuel de cet hôpital, IX, 15 ; nombre de ses lits ; terme moyen de sa mortalité, 15 et 16.

— *de la Charité* : son origine, IX, 16 et 17 ; description de son église ; nouvelle salle qu'on y construit ; noms qu'il a portés ; nombre de ses lits, 17 et 18 ; les malades y couchent seuls ; terme moyen de sa mortalité, II, 489 ; IX, 18 ; son école clinique interne, 19.

— *des Enfans-Malades* : son origine ; son historique ; nombre de ses lits ; distribution des malades d'après leur espèce de maladies, IX, 26 et 27 ; état de sa mortalité, 27.

Hôpital des Filles-Dieu : son origine, II, 398 ; sa destruction, 400.

— *Necker*, VIII, 394 ; son ancien état ; nom de son emplacement, IX, 21 et 22 ; ses anciens noms ; on y publie un compte chaque année ; nombre de ses lits, 22 et 23 ; état de sa mortalité, 23.

— *Cochin* : son fondateur ; son édifice ; sa propriété, IX, 23 et 24 ; nombre de ses lits, 24.

— *Beaujon* : son ancienne destination ; nom qu'il a porté ; par qui desservi, IX, 25 et 26 ; état de sa mortalité, 26. Voyez *Hospice-Beaujon*.

— *de Saint-Louis* : son origine ; sa première destination est toujours en activité, V, 170 et 171 ; sa description ; ses doubles cours, IX, 27 et 28 ; est le plus bel hôpital de Paris ; noms qu'il a portés ; réparations qu'on y a faites ; espèce de maladies qu'on y traite ; nombre de ses lits ; comment distribués, 28 et 29 ; état de sa mortalité, 29 et 30.

— *des Vénériens* : lieux où ils étaient autrefois traités ; état affreux auquel ils étaient réduits, sous Louis XIV, IX, 30 et 31 ; leur état actuel, 31 et 32 ; état de leur mortalité, 32 et 33 ; traitement externe et gratuit ; nombre des malades admis à ce traitement ; quelles professions en fournissent davantage, 33, 34 et 35.

— *civil de Saint-Denis* : nombre des journées de cette maison en 1815, IX, 69.

— *militaire* de la maison du roi, au Gros-Caillou, VIII, 31 ; nombre de ses journées, IX, 70.

— *de Montaigu* : son origine,

IX, 70; nombre de ses journées, 70 et 71.

Hôpital du Val-de-Grâce: nombre de ses lits; à quelles maladies il est destiné; nombre de ses journées, IX, 71.

Hôpitaux fondés sous le règne de Philippe-Auguste. Voyez *Trinité* et *Sainte-Catherine*. — établis à Paris, depuis le règne de Louis VII jusqu'à celui de Louis IX exclusivement. Voyez *Hôpital de la Trinité*, II, 275; *Hôpital de Sainte-Catherine*, 276; on donnait ce nom aux *collèges* où logeaient les pauvres clercs ou écoliers, 278.

— *de Paris*: leurs biens sont envahis par les prêtres qui les administraient, II, 66; III, 154; ils y détruisent l'hospitalité; édit qui exclut les gentilshommes et les prêtres de l'administration des hôpitaux, parce qu'ils envahissent le bien des pauvres; hôpitaux de Paris qu'ils ont ruinés, III, 247 et 248; les biens des hôpitaux envahis par les évêques, IV, 41. — *abandonnés*: leurs biens donnés à l'ordre de Saint-Lazare, IV, 185.

— *de Paris*: se remplissent de malades par l'effet de la contagion; leurs revenus sont insuffisans pour les nourrir; ils empruntent, VI, 209 et 210.

— *des protestans*: supprimés, VII, 167.

— *et hospices de Paris*: leur état est intolérable, en 1787, IX, 8; projet de les améliorer; ne peut être mis à exécution; la convention remplit les bases de ce projet; leur nombre est augmenté; le nombre des lits l'est aussi, dans divers hôpitaux, 8, 9 et 10; moyens employés

à cet égard; administration générale des hôpitaux civils; ses attributions, 10; nombre des malades entrés dans les hôpitaux de Paris pendant huit années; nombre et noms des hôpitaux où sont traités les maladies ordinaires; de ceux destinés à des maladies spéciales; de ceux destinés aux enfans; de ceux destinés à la vieillesse; de ceux destinés aux incurables, 11 et 12; de ceux destinés aux insensés; nombre des établissemens hospitaliers où l'on est reçu en payant, 12.

Hôpitaux militaires: leur nombre à Paris, IX, 70. Voyez *Hospices*.

Hoquart (Marie-Anne), comtesse de Cossé: son épitaphe, III, 294.

Hoquincourt (*le maréchal d'*); commande l'armée du cardinal Mazarin, et la conduit jusqu'à Poitiers, VI, 275.

Hordain (*Adam de*), chevalier: pendu à Paris, III, 260.

Horloge du Palais: sa tour; sa description; sa cloche, appelée *Tocsin*, donne le second signal des massacres de la St.-Barthélemy, III, 104 et 105; IV, 271.

Horne (*Antoine-Joseph comte de*), parent du régent de France: assassine un agioteur pour le voler; est arrêté en se laissant tomber d'une fenêtre; est roué vif en place de Grève; paroles et conduite notables du régent à ce sujet, VIII, 228 et 229.

Horlogerie (*salle de l'*), au Conservatoire des arts et métiers: ce qu'elle contient, IX, 110.

Hortensia (*loi*): ridiculement commentée, II, 114.

Horus ou *Priape*: sa figure sur un monument trouvé à Paris;

explication , tirée de Suidas , 99.

Hospice des Orphelins : son ancien état ; époque de sa construction , IX , 19 ; on y place des orphelines ; on y admet des orphelins , séparés des orphelines ; éducation qui leur est donnée ; nombre d'enfans qui y entrent chaque année , 19 et 20 ; et qui en sortent , 21.

— *Beaujon* : son fondateur ; devient un hôpital des malades , VIII , 334.

— *de l'Accouchement* : sa situation ; son ancien nom ; changement opéré dans cet hospice , IX , 36 et 37 ; mode de réception des femmes enceintes ; nombre et état de ses lits , 37 et 38.

— *de l'Allaitement, ou des Enfants-Trouvés* : son origine , IX , 39 et 40 ; ses réglemens ; soins qu'on donne aux enfans ; on les pèse ; le nombre des enfans de cet hospice est progressif ; tableau offert à ce sujet ; grand nombre de ceux qui y périssent , 40 , 41 et 42.

— *de la Salpêtrière* : nombre et espèces de personnes qu'il contenait avant la révolution ; sa maison de force , IX , 44 et 45 ; son état présent ; ses cinq grandes divisions ; son infirmerie , 45 et 46 ; cause des maladies des femmes de cet hospice ; état de sa mortalité , 46 et 47. Voyez *Hôpital général de la Salpêtrière*.

— *de Bicêtre*, abstraction faite de sa prison , IX , 47 ; quoique situé en plein air , n'est pas salubre ; espèce de malades qu'il contenait ; nombre de ses lits ; son état déplorable avant la révolution , 47 et 48 ; change-

mens heureux qui s'y opèrent : travaux des habitans , 48 et 49 ; sa population ; ses fous ; leur nombre , 50 et 51 ; causes de leur aliénation ; sa population actuelle , 51 et 52 ; état de sa mortalité , 52.

Hospice des Incurables-Hommes : son fondateur , IX , 53 ; réparations faites aux bâtimens ; nombre des enfans qui s'y trouvent ; nombre des incurables ; état de la mortalité de cet hospice , 53 et 54. Voyez *Hôpital des Incurables*.

— *des Incurables-Femmes* : dimension de ses salles , IX , 54 et 55 ; réparations des bâtimens ; nombre de ses lits ; conditions d'admission ; état de la mortalité , 55 et 56.

— *des Ménages*, IX , 56. Voyez *Petites-Maisons*.

— *de la Maison de Bienfaisance* : son fondateur ; nombre de ses journées , IX , 69.

— *des Vieillards* : son premier état , IX , 58 ; sa destination actuelle ; conditions de l'admission , 58 et 59.

— *clinique de la Faculté de médecine* : nombre de ses journées , IX , 6.

de Saint-Merri : époque de son ouverture ; nombre de ses journées , IX , 70.

— *central de la Vaccine gratuite* : lieu de ses séances , IX , 354.

— *et Hôpitaux de Paris* : tableau de leur consommation pendant l'année 1818 , IX , 401.

Hospital (Michel de l') , chancelier de France : reproches qu'il adresse au parlement de Paris , III , 93 ; avantages résultant de son élévation à la dignité de chancelier , IV , 181.

194 et 195; son caractère, 207; lutte contre la maison de Lorraine; figure à la cour de Charles IX comme Burrhus ou Sénèque figuraient à celle de Néron; les abus qu'il réforme; ses bonnes intentions, 207 et 208; surnommé *Caton-le-Censeur* ou *saint Jérôme*; son portrait; ses disputes avec le cardinal de Lorraine, 208 et 209; fait cesser les persécutions; éteint les bûchers et ouvre les prisons aux protestans, 157.

Hospital (le maréchal de F), gouverneur de Paris: prévide l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville, VI, 290; y étant en danger, il s'en échappe, déguisé en prêtre, 292.

— (*René de F*), marquis de Choisi: assassine un curé et un procureur fiscal; Louis XIV lui accorde sa grâce; pourquoi, VII, 135.

Hospitalier: religieux, soldat, dont la figure était représentée dans la chapelle de l'ancien hôpital de Saint-Gervais, II, 69.

Hospitalières de Saint-Gervais. Voyez *Saint-Gervais, hôpital*.

— dites *Haudriettes*: s'emparent des biens destinés aux pauvres veuves, III, 81.

— de la *miséricorde de Jésus*: protégées par le lieutenant de police d'Argenson; désordres de ce couvent, occasionés par ce protecteur, VI, 347 et 348.

Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, depuis chevaliers de Malte: succèdent aux Templiers, et la maison du Temple de Paris devient le chef-lieu du grand-prieuré de France, III, 74.

— de la *charité de Notre-Dame*: leur maison; s'établissent sous

l'autorisation du pape, et n'appartiennent à aucun ordre; le pape répare cette irrégularité, III, 67 et 68.

Hostie consacrée: outragée à Paris par un Juif appelé *Jonathas*, III, 65. — outragée par un Juif appelé *Jonathas*, à Bruxelles, 67. — partagée et donnée au duc d'Orléans et au duc de Bourgogne pour corroborer leur réconciliation, 482. — tenue en main par un abbé qu'on allait égorger, sauve la vie à cet abbé, 493; emploi sacrilège qu'en font des prêtres libertins, VII, 228; entre dans la composition des sortilèges, 234.

Hosties choisies, en usage chez les princesses qui ne communièrent point avec des hosties ordinaires; ce qui arrive à ce sujet dans l'église paroissiale de Versailles, VII, 265 et 266.

Hostilités entre la France et l'Autriche: époque de leur commencement, VIII, 327.

Hôtel-de-Ville: son origine et celle de la *Hanse de Paris*; ses changemens; différens lieux de ses séances; est fixée à la place de Grève, III, 328, 329 et 330; est ôtée au prévôt des marchands, et donnée au prévôt de Paris, 473. — sa construction actuelle; sa description intérieure et extérieure; ses accroissemens, IV, 147, 148, 149 et 150; devient hôtel de la préfecture de la Seine, 153; la bibliothèque de la ville y est établie, 154; assemblée solennelle qui s'y tient; elle demande l'expulsion de Mazarin, VI, 277; autre assemblée à laquelle le roi écrit, 289 et 290; il est entouré de troupes de l'armée

de Condé et de peuple; il est assiégé, 291, 292, 293 et 294; projet de l'établir sur l'emplacement de l'hôtel des Monnaies, VIII, 28.

Hôtel promis en pierres à une danseuse de l'Opéra, par un architecte, et donné en pain d'épice, VIII, 238.

— *de Guise* : quel nom il porte aujourd'hui, V, 43.

— *de la reine-mère*, Catherine de Médicis : où situé, V, 36.

Hôtel-Dieu, hôpital : son origine, I, 288; II, 478; son ancien état; sa chapelle; accroissement du nombre de ses lits, 478 et 479; ses bienfaiteurs, 479, 480, 481 et 482; description de ses édifices, 482, 483, 484 et 485; son administration, 485 et 486; plusieurs centaines de malades périssent dans les flammes, 486 et 487; les sœurs et les frères qui desservent cet hôpital reçoivent la discipline des mains de leurs maîtres et maîtresses; en sont chassés pour leurs désordres, 485 et 486; deux incendies ravagent cet hôpital, 486 et 487; sa situation inconvenante; son ancien et déplorable état, 487 et 488; améliorations proposées, 488 et 489; on propose de remplacer cet hôpital par quatre autres; les administrateurs s'y opposent; rapport sur l'état misérable de cet hôpital; ses lits; le nombre des morts, 489 et 490; souscription proposée pour construire quatre hôpitaux; le fisc s'empare de son produit, 490; heureux changement opéré dans cet hôpital pendant la révolution, 491 et 492; son état actuel. 492;

pendant l'hiver de 1596 est rempli de pauvres malades; nombre de ceux qui y meurent, V, 231, 232 et 255; concourt à l'établissement de l'hôpital des Incurables, 440; le projet de le diviser en quatre hôpitaux ne peut s'exécuter sous Louis XVI, IX, 8; se réalise sous la Convention nationale, 9 et 9; est le plus ancien hôpital de Paris, 15; ses bâtimens s'opposent à ce que l'île de la Cité soit entièrement entourée de quais, 174.

Hôtel solennel des grands esbatemens : ce qu'il était, III, 298.

— *des archevêques de Sens*, de Saint-Maure, de Pute-y-Muce, de la Reine : faisaient partie de l'hôtel de Saint-Paul, III, 299. Voyez ces différens articles.

Hôtels garnis : leur nombre à Paris, en 1817, IX, 390 et 393.

Hottmann (Charles) : adjoint de Maineville, concourt avec lui à former à Paris un comité secret composé de ligueurs, V, 11.

Houel (Nicolas), bourgeois de Paris : établit l'hôpital de la Charité chrétienne; instruit des orphelins à la préparation des médicamens et à les administrer aux pauvres honteux; fixe son établissement dans la rue de l'Oursine; y fonde un jardin botanique, le premier qui ait existé en France, IV, 183, 184, 185; VI, 405.

Houlières (Antoinette La Garde, marquise des) : son tombeau, V, 434.

Houllet (Odo), employé à Constantinople : reste neuf ans dans les prisons de Paris, sans que les juges s'occupent de lui, IV, 328.

Hourdez (Barthélemi), prédicateur : est arrêté, IV, 200.

Houssaie (Mathieu de), chevalier : pendu au gibet, puis noyé avec ses complices, III, 260.

Houssat (Jean-Augustin), chef de convulsionnaires, disciple de Vaillant : mis à la Bastille ; est exilé à Villeneuve-le-Roi, VII, 334 et 335.

Hubains : espèce de mendiants valides, VII, 144 ; comment ils exerçaient leur métier, 147.

Hubant (collège de) ou de l'*Ave-Maria* : son origine ; réuni au collège de Louis-le-Grand, III, 177.

— (*Jean de*), président à la chambre des enquêtes : fonde le collège de Hubant, ou de l'*Ave-Maria* ; avec plus d'ostentation que de générosité, III, 177.

Hubert (*Etienne*), professeur au collège royal, IV, 146.

— (*frère*), trésorier des Templiers : bâtit la tour du temple, III, 70.

— (*Jean*), docteur en droit : fondateur du collège de Sainte-Barbe, IV, 169.

— (*Richard*) : fait faire des progrès à l'anatomie, IV, 389.

Huchette (*rue de la*) : ouverte sur le clos de Lias, I, 144.

Huet-le-Lorrain, jongleur : un des fondateurs de l'église de Saint-Julien-des-Ménétriers, III, 167.

Huguenots : il est défendu aux catholiques de traiter les protestans d'*Huguenots*, et aux protestans de traiter les catholiques de *Papistes* ; le parlement s'oppose à cette défense, IV, 196 ; les ligueurs se proposent de les accuser des crimes qu'eux-mêmes veulent commet-

tre, V, 21, 24 et 35. Voyez *Protestans*.

Hugues VI, abbé de Saint-Germain-des-Prés : propriétaire du clos de Lias ; en vend des parcelles à divers particuliers, à condition qu'ils y bâtiront des maisons, I, 144.

— *du Puiset*, noble voleur, II, 138.

— comte de Châlons : se saisit par trahison de Réginald, comte de Bourgogne ; le duc de Normandie marche contre lui ; Hugues, épouvanté de son approche, met Réginald en liberté, se jette à genoux devant ce duc, et se présente avec une selle de cheval sur le dos, II, 143.

— *de Pomponne*, seigneur de Créci : vole les marchands sur la Marne et sur le chemin royal ; Louis-le-Gros vint l'assiéger dans sa forteresse de Gournay où il déposait ses vols, II, 135 et 136.

— fils du roi Robert : ne peut venir au secours de Fulbert, évêque de Chartres ; fatigué des persécutions de Geoffroi, vicomte de cette ville, II, 148.

— le plus ancien duc de France qui soit connu : est comte de Paris, I, 457.

— abbé : conspire contre son frère Louis-le-Débonnaire ; I, 473.

— chapelain du vicomte de Rochechouard : a l'honneur d'être choisi pour donner, dans une église, un soufflet à un Juif ; il le tue d'un seul coup, III, 139.

— comte d'Anjou et d'Orléans, surnommé l'*abbé*, duc de France, I, 457.

— fils du roi Lothaire : s'unit aux Normands et fait avec eux

la guerre à son pays, I, 477; son père, pour l'en punir, lui fit couper sa chevelure, et arracher les yeux, 477.

Hugues le Grand ou *le Blanc*, fils du roi Robert 1^{er}, duc de France et comte de Paris, I, 458; il alimente à Paris les pauvres atteints de la maladie des ardens, 466 et 484.

— *Capet*, comte de Paris: de concert avec Lothaire, chasse des environs de Paris Othon II, empereur, I, 426; refuse de restituer dix-huit corps saints, que l'évêque Salvator avait déposés dans l'église de Saint-Berthélemy à Paris, 430, 431 et 433; est duc de France, comte de Paris, abbé des plus riches abbayes et roi de France, 458; après la mort du roi Louis V, épouse sa veuve; se fait proclamer roi à Noyon, dans une assemblée composée de ses vassaux et de quelques seigneurs ses partisans; se fait sacrer roi par l'archevêque de Reims, prélat rebelle, II, 1 et 2; ses attentats contre les derniers princes Carolingiens, 2 et 3; pour se maintenir sur son trône usurpé, fait la guerre contre Charles, duc de Lorraine; contre le comte de Flandre, le duc de Normandie, le duc d'Aquitaine, le comte de Périgieux, etc., et contre son propre fils Robert, 3 et 4; eut plusieurs combats à soutenir pour se maintenir sur le trône et pour résister aux princes qui refusaient de le reconnaître; fière réponse que lui adresse le comte de Périgieux; il meurt, 3 et 4; traité d'usurpateur par la cour de Rome; en quelle occasion, V, 6.

Huile en barrique, qui s'enflamme dans un calber, I, 292.

Huissier favorisant les débauches des princesses de la cour de Louis X: pendu, III, 133.

Huissiers: avertissaient saint Louis et son épouse de l'arrivée de la reine-mère; pourquoi, II, 365 et 366. — condamnés à faire amende honorable; pourquoi, 438.

— *et sergens du Châtelet*: leur nombre; — *audicenciers*; — *priseurs*, III, 116, 124, 129 et 130; leur nombre du temps de Louis XII; accroissement de ce nombre dans la suite, IV, 380; huissier maltraité par un abbé, menacé d'un coup d'épée par un laquais, VII, 125 et 126. — condamnés à l'amende pour n'être pas à leur poste, 139.

Huitres (*coquilles d'*): trouvées dans les carrières de Montmartre, I, 41.

Humbert, dernier dauphin du Viennois: enterré dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques, II, 380.

Humbland (François), correcteur et provincial des minimes de France, V, 343.

Humières (le sieur d'): fait prêter serment à la Ligue dans la province de Picardie, V, 5.

Huon de Bordeaux, roman de chevalerie: devient le sujet des pièces dramatiques sous le règne de Henri II, IV, 348 et 349.

Hurault (Philippe), évêque de Chartres: ses livres sont réunis à ceux de la Bibliothèque royale, VII, 39.

Hure, traîtreur anglais, rue des Boucheries, chez lequel est établie la première loge de franc-maçons, VIII, 88.

Hurepoix (rue du), VI, 33 ; est démolie, VIII, 433.

Husson (la dame), pensionnaire de Notre-Dame-des-Prés : demande pour ce couvent une loterie que le sieur d'Argenson son amant lui refuse, V, 390 et 391 ; en obtient une pour le couvent de la Madeleine du Traimel, VI, 366.

Huza (Jacques) : attiré insidieusement dans le couvent des cordeliers de Paris, y est cruellement fustigé par les novices, II, 393. Voyez *Cheuweil*.

Huyghens, un des premiers membres de l'académie des sciences, VII, 25.

Hydraulique (machine) : la première qui ait été établie à Paris, V, 190, 191 et 192.

Hydronos : nom de celui qui, dans les initiations aux mystères du paganisme, administrait une sorte de baptême aux initiés, VIII, 65.

Hymnes : chantées sans interruption, et pendant quatre heures, par les cordeliers, pour échapper à la réforme que le légat du pape voulait leur faire subir, II, 389 et 390.

Hypocrisie : est au treizième siècle le vice dominant ; saint Louis paraît avoir, par ses dévotions, contribué à l'accroissement de ce vice ; témoignage des écrivains du temps, III, 57 et suiv. ; fortement reprochée au clergé, 430, 431, 434, 435 et 437 ; est moins dangereuse pour les mœurs que les crimes éclatans, VII, 217 ; celle de la cour de Louis XIV, 246 et 291.

Hystériques (affections) : une jeune fille attequée de cette maladie était, sous le règne de Louis XIV, considérée comme une possédée du diable, VII, 233.

I.

Ibagnet, concierge au Palais-Royal : aime le Régent ; lui parle avec liberté ; refuse d'entrer dans la salle des orgies de ce prince ; ce qu'il lui dit ; le Régent le respecte, VIII, 188 et 189.

Iéna : nom fameux par une bataille, donné à un pont de Paris, IX, 170.

Ignace (le père), moine dominicain : missionnaire dans les Moluques, s'empare de la confiance du roi de Timor, qui lui confie son fils ; il le trompe, le dépoaille, le conduit en France, et l'abandonne, VIII, 484 et 485.

Ignorance : ses progrès, I, 402, 403 et 404 et suivantes ; elle est extrême sous les successeurs de Charlemagne ; on est obligé de composer des formules d'instructions, afin que des prêtres ignorans pussent les réciter au peuple, 489 et 490 ; l'ignorance est un moindre mal que l'erreur, 490 ; elle est favorable aux vices, IV, 24 et 25.

— *des prêtres*, IV, 39 et 40 ; un prêtre récite le *miserere* au lieu de la formule d'absolution, 40.

— *des grands seigneurs* du seizième siècle, IV, 415 et 416.

— *du clergé*, au seizième siècle,

IV, 430, 438 et 439; exemple remarquable de l'ignorance d'un prêtre; remontrance du parlement au roi sur ce sujet, 438 et 439; cause toutes les fautes de Louis XIV, VI, 319 et suivantes.

Ignorantins. Voyez *Frères des écoles chrétiennes*.

Île Tranchée : nom de la partie occidentale de l'île Saint-Louis, III, 77.

— *de Saint-Louis* : son ancien nom; projet de la couvrir d'habitations; sa division en deux parties; exécution de ce projet, VI, 36; nom des entrepreneurs; obstacles que rencontre cette entreprise de la part du chapitre de Notre-Dame; changement d'entrepreneurs, 36, 37 et 38; les premiers entrepreneurs reprennent les travaux; nouveaux obstacles du chapitre de Notre-Dame; de nouveaux entrepreneurs terminent les travaux, 38, 39 et 40; premier quartier de Paris construit sur un plan régulier, 40 et 100.

— *de la Cité* : rues qui y sont ouvertes sous Louis XIII, VI, 100. Voyez *Cité*.

— *de Saint-Denis*, où le seigneur *Burchard de Montmorency* avait un château et d'où il pillait les propriétés de l'abbaye de Saint-Denis, II, 130.

Îles de Paris. Voyez *île Louvier*, *île Saint-Louis*, *île de la Cité*, *île aux Juifs* ou *aux Treilles*, *île de Bucy*, III, 75 et suiv.; IX, 329.

Illuminations à Paris : la première qui soit mentionnée dans l'histoire de cette ville, II, 361.

Images des Saints : jetées à terre, placées sur des épines,

trainées autour de l'église, injuriées, battues, pour empêcher les seigneurs d'envahir les biens du clergé, II, 145.

Images miraculeuses : invention des prêtres, fermiers des cures, pour en accroître le revenu, III, 253.

— *de limon* ou *de cire* : usage qu'on en faisait; sont baptisées par des prêtres; ointes du saint-chrême, III, 273, 274 et 275; motif de cette pratique magique, 276.

— *de cire* baptisées par des prêtres, IV, 24, 440 et 445.

— représentant Henri III : placées sur les autels, piquées aux endroits du cœur pendant la célébration des messes pour faire périr ce roi, V, 63; en usage sous les règnes de Henri III et de Henri IV; ce qu'en dit un poète de ce dernier règne; il en est question dans le procès de Biron; comment ces images sont consacrées par les prêtres, 280, 281 et 282.

Image de la Vierge de la rue aux Ours : outragée, suivant une tradition incertaine, par un Suisse ou par un soldat qui avait perdu son argent au jeu; cruel supplice qu'on lui fait éprouver, IV, 54 et 55. — mutilée à Paris; réparation à ce sujet; cette image souvent rétablie, est souvent enlevée ou brisée, 107.

Imagination : est le grand moteur du magnétisme, VIII, 475 et 476.

Importunus, évêque de Paris : achète du blé pour Frodoberthus, évêque de Tours; querelle de ces deux prélats; reproches amers et grossiers que l'évêque de Paris adresse à l'évêque de

- Tours ; il l'accuse d'avoir enlevé la femme du maire du palais, Grimoalde, de lui avoir volé son argent, et de forniquer avec une jeune fille, I, 381 et 382.
- Imposteurs* : ils abondent où la crédulité domine, IV, 448.
- Impostures* des écrivains des temps barbares : imprudence des modernes qui les copient, I, 61 ; celles qui furent imaginées pour arrêter les progrès du protestantisme, IV, 442.
- Imprécations* terribles dont on composait des formules pour empêcher les seigneurs d'envahir les biens du clergé, II, 145.
- Impôt sur les mauvaises têtes* : ce que c'est, VIII, 385.
- Imprimerie* : son origine, ses progrès, III, 376 et 377 ; s'établit à Paris, 381 ; événement qu'éprouvent dans cette ville les imprimeurs de Mayence, 377, 378, 379 et 380 ; progrès de l'imprimerie à Paris, 381 et 382 ; obstacles qu'elle éprouve, 383, 384 et 385 ; contribue puissamment au progrès des lumières, IV, 79 ; abolie dans toute la France par François 1^{er}. ; rétablie un mois après, mais assujettie à des censeurs, III, 383 et 384, et IV, 114 ; prohibée par Henri II, excepté pour les ouvrages approuvés par la Sorbonne, IV, 161.
- *royale* : fondée par le cardinal duc de Richelieu, V, 333 ; ses premiers travaux ; différens lieux qu'elle a occupés ; son état actuel, VI, 58 et 59.
- Imprimeries secrètes* : recherchées par le parlement, IV, 128 ; recherchées par les inquisiteurs ; les curés doivent les rechercher dans leurs paroisses, et tous les particuliers doivent les dénoncer, sous peine d'excommunication, 128.
- Imprimeurs* : déclamation des prédicateurs contre ceux qui impriment la Bible traduite en français, IV, 29 et 30.
- Incendie*, à Pontoise, dans la maison où couchent le roi et la reine d'Angleterre ; dangers qu'ils courent, III, 279.
- dans la cité de Paris : détruit les maisons des négocians, I, 293 ; talisman qui devait en préserver Paris, 296.
- du Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain, VIII, 397 ; autre incendie du même théâtre, 399 et 400.
- de l'Opéra, VIII, 119 ; nouvel incendie de son bâtiment, 121, 157, 401 et 402.
- des maisons du Petit-Pont : à quelle cause on l'attribue, VIII, 154.
- de l'Hôtel-Dieu, en 1737 et en 1772, II, 486 et 487 ; VIII, 156 et 157.
- de la foire Saint-Germain, VIII, 157 et 165.
- du palais de Justice, VIII, 157.
- de la foire Saint-Ovide, VIII, 170.
- du cirque du Palais-Royal, VIII, 426.
- Incendies* : fréquemment employés par les nobles Français ; le pape Innocent II prohibe cette coutume criminelle et horrible, II, 141 ; Louis IX donne une ordonnance contre les incendiaires, III, 23.
- qui ont ravagé Paris, II, 108.
- du Palais, en 1618 et en

1776, III, 97 et 100; VI, 55 et 56.

Incurables. Voyez *Hospice des Incurables-Hommes et Hospice des Incurables-Femmes*.

Individus mis en jugement et condamnés : leur nombre pendant quatre années ; il va toujours en croissant, IX, 394.

Indulgences : mises en vente par les papes, IV, 97 et 98 ; abus de cette vente, 98 ; les indulgences font naître le luthérianisme, 98 ; sont prodiguées aux confrères du chapelet, V, 71.

Industrie sous Louis XIII : ses progrès, VI, 216, 217 et 218 ; affaiblie par la révocation de l'édit de Nantes, 317.

Infirmerie de la Conciergerie du Palais : à quelle époque on y place, pour la première fois, des lits, IV, 317.

Ingéburge, épouse de Philippe-Auguste, qu'il abandonne pour épouser Agnès de Méranie : ce roi, forcé de reprendre Ingéburge, la relègue au château d'Etampes, II, 334 et 335.

Ingénus, ou hommes libres : objets des persécutions des seigneurs, qui les réduisent à l'extrémité de vendre leur liberté et celle de leur postérité, I, 460 et 461.

Inigo-Jones, architecte, grand-maître de la franche-maçonnerie d'Angleterre, VIII, 87.

Initiation aux mystères de l'antiquité : elle a des conformités avec celles qu'employaient les chrétiens en initiant à leurs mystères ; rites conformes de ces initiations, VIII, 65, 66, 67, 68 et 69 ; celle des apprentis cordonniers au grade de compagnons, 79 et 80 ; est

condamnée par l'official de Paris ; celles des chapeliers, 80 et 81 ; des tailleurs et des selliers ; détail de ces initiations sacrilèges, 81 et 82 ; quoique découvertes à Paris au dix-septième siècle, elles sont fort anciennes, 82 et 83.

Injures que les seigneurs adressent à saint Louis, à cause des changemens qu'il veut opérer dans l'état civil des Français, III, 23 ; IX, 332.

Innocens (église des SS.) : son origine ; ses réparations ; sa dédicace ; événement qui fait interdire l'église, II, 229 et 231 ; interdite une seconde fois, 232 ; démolition de cette église, 236 ; translation de la fontaine qui lui est contiguë, *ibid.* ; assassinat commis dans cette église, ou au dehors, excité par le sermon d'un prédicateur, sur plusieurs particuliers accusés de protestantisme, IV, 192 et 193 ; la fontaine de cette église ; son origine, II, 291 et 292 ; IV, 168.

— (*marché des*), VIII, 351 ; son ancien état ; commencement de sa construction ; le sol est renouvelé ; galeries en bois qui y sont construites ; sa fontaine, 351, 352, 353 et 354. Voyez *Fontaine des Innocens*.

Innocent II, pape : prohibe les incendies dont les seigneurs de France, dans leurs querelles, faisaient un fréquent usage, II, 141.

— *III*, pape : fait un rêve qui le détermine à permettre l'établissement de l'ordre des frères prêcheurs ou jacobins, II, 269 ; sa lettre à l'abbé de Saint-Denis, au sujet du libertinage

et des violences des prêtres de ce bourg, 337 et 338.

Innocent XIII, pape : accorde le chapeau de cardinal à l'abbé Dubois, chapeau que son prédécesseur lui avait toujours refusé; intrigues à cet égard, VIII, 249, 250 et 251; ses jésuites; sa bulle *Unigenitus*; les persécutions qui s'ensuivent, VII, 314.

Inondations mémorables, au quinzième siècle, en 1426, 1427 et 1493; hauteur des eaux de la Seine; quartiers et rues inondés; monument élevé à ce sujet; son inscription, III, 451, 452 et 453. Voyez *Seine et Bièvre*.

Inquisiteurs de la foi : dépendaient de la chambre ardente établie par François I^{er}, IV, 119, 120, 121, 122, 125, 128, 129; leur tribunal est en opposition avec la chambre ardente du parlement; ordonnance du roi qui accorde à ce tribunal une extension de pouvoir; le parlement s'y oppose, et accuse les inquisiteurs, sinon de fraude, au moins d'une *crasse ignorance*, 133, 134 et 135; exerçaient, sur les protestans de Paris, les plus coupables perquisitions; faisaient des visites domiciliaires; provoquaient les délits pour avoir occasion de les punir; en comettaient pour en accuser les protestans, IV, 192.

Inquisition : le cardinal de Lorraine, pour en établir une à l'instar de celle d'Espagne, obtient une bulle du pape et un édit du roi; le parlement s'oppose à cet établissement, IV, 133 et 134.

Inscription singulière du cimetière de Saint-Severin, I, 249; celle de l'église de Saint-Benoît est fabuleuse, 254; de l'église de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, III, 157; celles qui se lisaient sur le portail de l'église de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers, II, 371.

— *de la pyramide* élevée contre la mémoire de Jean Chastel et contre les jésuites, V, 137 et suivantes.

— *dédicatoire du Panthéon* : son auteur, VII, 423; les caractères en bronze en sont arrachés, 447.

Inscriptions monumentales : doivent-elles être en langue latine ou en langue française? à quelle occasion fut agitée cette question, VII, 3.

— *prodigées dans les Catacombes* de Paris, IX, 229; celles des tombeaux des nouveaux cimetières sont attendrissantes, 238, 241, 242, 243, 246 et 247.

Instigateurs de séditions, VIII, 319, 320, 321 et 323.

Institut de France : dénomination préférable à celle d'*Académie*; pourquoi, VII, 25 et 31; IX, 7; son ancien nom d'*Académie*; réorganisé par la Convention; décret à cet égard, 79; autre décret concernant son organisation; divisé d'abord en trois classes; Bonaparte le divise en quatre, 79 et 80; on rétablit les anciennes dénominations de ces classes; il est dépendant du ministère; n'est pas libre dans ses choix, 80 et 81.

Institution de l'Oratoire : objet de cette communauté religieuse; description de l'église; sa sup-

- pression, VI, 330 et 331; sa destination actuelle, 331.
- Institution de Sainte-Périne.* (Voy. *Hospice des Vieillards*).
- Institutions* contenues dans les douze arrondissemens de Paris, IX, 351-352.
- *judiciaires*, IX, 352 et 353.
- *administratives et financières*, IX, 353.
- *de bienfaisance*, IX, 353 et 354.
- *militaires de Paris*: les états-majors; l'administration des poudres et salpêtres; casernes; hôpitaux militaires; prisons; leur énumération, IX, 354, 355 et 356.
- *relatives aux sciences et arts, et à l'instruction publique*: diverses administrations; directions; bureaux; facultés, IX, 357; collèges; écoles, 357, 358 et 359; bibliothèque; archives; Institut royal; sociétés; musées; Conservatoire, 359 et 360.
- Institutions religieuses et civiles* sous Louis XIII, V, 424.
- Instruction chrétienne (filles de l')*: origine de ce couvent; son gouvernement; sa suppression, VI, 357.
- *publique*: figurée sur un des bas-reliefs du Panthéon, VII, 429; et par un groupe colossal, 430.
- Insurrection* des Parisiens contre le dauphin Charles, III, 203.
- *parisienne*: ses causes; ses moteurs secrets; ses commencemens, VIII, 307 et 308.
- Interdiction* du culte divin dans les diocèses, pour faire cesser les brigandages des seigneurs: quel fut l'inventeur de ce moyen, II, 147; Fulbert, évê-
- que de Chartres, a recours à ce moyen, 148; le concile de Limoges l'adopte, 149.
- Interdictions des églises*: il fallait payer l'évêque pour les réconcilier et lever l'interdit, II, 231; IV, 4.
- Intermèdes et feintes*: ce que c'était au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, VI, 76.
- Intrigues à la cour*: à l'arrivée du cardinal Mazarin en France, elles prennent une direction nouvelle; les ennemis de Mazarin devinrent ses partisans, VI, 275.
- Invalides*: premier établissement qui ait eu lieu à Paris pour les militaires blessés; sous quel règne, IV, 184.
- (*hôtel royal des*): ce qu'en dit Thomas dans sa *Pétréide*; étaient anciennement abandonnés; injustice des rois à leur égard; ce que Henri IV fit pour eux; sont placés dans l'hôpital de l'Oursine; Louis XIII les place à Bicêtre; Louis XIV leur fait bâtir un hôtel, VI, 397, 404, 405 et 406; description de cet hôtel, 406, 407 et 408; description de l'église, 408 et 409; les drapeaux de la nef; description du dôme, 409, 410, 411, 412, 413 et 414; ordre qui règne parmi les invalides; se racontent les combats où ils se sont trouvés, 414 et 415.
- Isabeau de Bavière*, épouse du roi Charles VI: son humeur gaillante et factieuse, III, 331; est couronnée, en passant sur le Pont-au-Change, par un funambule descendu, par une corde, d'une des tours de Notre-Dame, 338; après avoir fait son entrée à Paris, elle se rend à Saint-Denis; désordres

et débauches qui eurent lieu en cette occasion dans cette abbaye, IV, 13 et 14 ; est exilée, 72 et 73 ; est visitée nue par les dames , pour savoir si elle était propre à avoir des enfans, 77 ; elle n'avait que deux chemises de toile , ce qui passait alors pour du luxe , *ibid.* ; secondée par le duc de Bourgogne , livre la couronne de France à l'Angleterre ; fait périr une partie des membres du parlement , et crée un parlement à sa guise ; donne la France au roi d'Angleterre ; bannit le dauphin son fils , et le déclare incapable et indigne de succéder à la couronne et à aucunes seigneuries, III, 353 et 354 ; en grande partie coupable des crimes atroces et des massacres commis à Paris, 500.

Isabelle d'Arragon , première épouse du roi Philippe III : son fils est empoisonné, III, 1 et 2. *Isemburge* , reine : assiste à une

procession où la plupart des assistans marchent en chemise ou tout nus, II, 299.

Isis : déesse dont le nom a servi, dit-on , à former celui de Paris ; absurdité de cette opinion ; Isis n'a point reçu de culte à Paris , I, 67 et 68 ; prétendue statue de cette déesse à Saint-Germain-des-Prés ; sa description, 67 , 68 et 69.

Isle-Adam (le seigneur de l') : commande à Pontoise pour le parti bourguignon ; averti par quelques Parisiens de ce parti , il s'avance sur Paris ; une porte lui est ouverte , il entre pendant la nuit dans cette ville , à la tête de 800 hommes, III, 487 et 488 ; un des chefs massacreurs à Paris , 498.

Issus : prétendu roi des Gaules , dont le nom a , dit-on , servi à former celui de Paris , I, 67 et 69.

Ivrognerie : en honneur à la cour du régent , VIII , 192 et 193.

J.

Jacob , moine de l'ordre de Cîteaux : rôle qu'il joue en France ; ses impostures ; armée nombreuse qu'il réunit à sa suite ; est excommunié, II, 496 et 497.

Jacobins , *dominicains* , ou *frères prêcheurs* de la rue Saint-Jacques : origine de cet ordre ; leur établissement à Paris ; se font des prosélytes ; saint Dominique les visite ; leur ordre est créé d'après une vision de saint Dominique et un rêve du pape Innocent III , II , 269 ; reçoivent des bienfaits de saint Louis , et consolident leur établissement par la protection de

ce roi ; ces moines prêchaient , confessaient et fouettaient ce roi ; quoique fiers et riches , ils demandaient l'aumône dans Paris ; ils sont rois et papes , et très-vindictifs , 376 , 377 et 378 ; leur église menaçant ruine , ils l'abandonnent , et célèbrent leur culte dans la salle de l'école de Saint-Thomas , 383 ; l'emplacement de leur couvent destiné à des embellissemens ; on y fait quelques réparations , 383 ; confessaient des Parisiennes qui leur font des pensions pour obtenir l'absolution de leurs péchés ; leurs désordres ; on les

réforme; on les chasse de leur couvent; ils en font le siège; battent leur gardien, 378 et 379; leur église contenait un grand nombre de tombeaux, parmi lesquels on distinguait ceux des trois branches des rois de France et celui d'Humbert, dernier dauphin du Viennois, 379 et 380; ennemis de l'Université, profitent de la suspension des écoles pour s'emparer de ses biens, III, 14 et 15; demandent l'aumône dans les rues de Paris, 271; un de ces religieux, favorisant les débauches des princesses de la cour de Louis x, périt dans les supplices, V, 62; effacent et noircissent la figure de Henri III, peinte dans leur cloître; empoisonnent un religieux de leur couvent, parce qu'il n'était pas ligueur, 134; cas qu'en fait le jésuite Letellier, VII, 252.

Jacobins de la rue St.-Honoré: leur origine; description de leur couvent, de leur église, V, 346, 347 et 348; leur bibliothèque; à qui elle fut dédiée; bassesse monacale à ce sujet; par qui accrue; le local de cette bibliothèque devient la salle de la fameuse société des Jacobins, 348 et 349; sont supprimés; un marché est établi sur l'emplacement de ce couvent, 349; leur église est le théâtre d'une querelle élevée entre deux dames galantes, VII, 209 et 210.

— *du faubourg Saint-Germain*: leur origine; protégés par le cardinal de Richelieu, ils s'établissent sans aucune autorisation légale, V, 349 et 350; veulent avoir des bâtimens magnifiques; empruntent; des-

cription de leur église, 350 et 351; cette église est transformée en église paroissiale, et les bâtimens du couvent en musée d'artillerie, 351 et 352; nombre de ces religieux jacobins surpris chez les filles publiques, VIII, 264.

Jacobins: société dite des *jacobins*, ou des amis de la constitution: origine de ce nom, V, 348 et 349; VIII, 378, 379, 380 et 381. Voyez *Société des amis de la constitution*.

Jacques (saint): représenté par un grand faquin qui se faisait éventer, et ne buvait ni ne mangeait à table, parce que les saints ne mangent pas, III, 158.

— (*Saint*): chapelle qui donne son nom à un couvent de dominicains, à une rue, à un faubourg, et à une porte de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 312 et 313; la porte de ce nom est attaquée; les jésuites et autres défendent le rempart, V, 101.

— (*faubourg Saint*): ses carrières sont fermées; pourquoi, IV, 369; ses habitans sont en guerre contre ceux du faubourg Saint-Michel; moyens employés pour ramener la paix, 371.

— (*rue Saint*): ses deux noms indiquent qu'une partie était dans l'enceinte et l'autre dans le faubourg; portait les noms de *voie royale*, de *grande rue*, II, 59.

Jacques-de-l' Hôpital (Saint): église: son origine; difficultés qu'éprouve son établissement; son hôpital, III, 153 et 154; conduite scandaleuse de ses prêtres; envahissent le bien des pauvres; cette maison supprimée, ses biens sont donnés à

l'ordre de Saint-Lazare, puis restitués aux prêtres, puis rendus à l'ordre de Saint-Lazare; objets curieux de cette église, état actuel des bâtimens, 154, 155, 156 et 157; procession singulière des confrères de cet hôpital, 158 et 159.

Jacques-de-la-Boucherie (St.-), église paroissiale: son origine; sa description; sa démolition; ce qu'il en reste, II, 31 à 37; n'est point, en 1119, comprise dans la seconde enceinte de Paris; est encore dans les faubourgs, 53.

Jacques-du-Haut-Pas (Saint-), église paroissiale: ancien hôpital; son origine, due à une association de frères pontifes; les premiers habitans de cette maison portaient le nom de frères hospitaliers; changemens qu'éprouve cet établissement; les religieux de Saint-Magloire y sont transférés, IV, 225, 226, 227 et 228; construction d'une chapelle nouvelle; générosité des habitans du faubourg pour cette construction; son état actuel, 228, 229 et 230.

— *de Vitry*, cardinal et légat: tableau horrible qu'il fait des mœurs des princes nobles et chevaliers français, au treizième siècle, II, 338 et suivantes; ce qu'il dit des mœurs de Paris, de la prostitution exercée dans cette ville, de la sodomie, des mœurs des écoliers de diverses nations étudiant à Paris, III, 51, 52, 53 et 54.

— *II*, roi de la Grande-Bretagne: son tombeau; son épitaphe, V, 354; lieu où fut déposée sa cervelle, VI, 341; église où fut déposé son cœur, 352.

Jacqueville (le sire de): commande l'armée levée dans Paris par le duc de Bourgogne, III, 485.

Jansénistes: persécutés par les jésuites et par Louis XIV, VI, 318; persécutés sous le ministère du cardinal de Fleury, VII, 321 et 322; sont appelans de la bulle *Unigenitus*, 367; pourquoi; pour résister à leurs adversaires, ils emploient, sous Louis XV, des moyens moins nobles que ceux qu'ils avaient employés sous Louis XIV, 367 et 368; la partie saine des jansénistes n'approuve point les convulsions, 369 et 370.

Jaquemart de la Samaritaine, III, 133.

Jardin (Pierre du), sieur de La Garde: son manifeste relativement aux instigateurs de l'assassin Ravillac, V, 307.

Jardin du palais des Thermes: mentionné par le poète Fortunat, I, 138, qui le nomme *Jardin de la reine Ulrogothe*, 139; limites de ce jardin, 139 et 140; nommé ensuite *Clos de Lias* ou de *La as*, 143 et 144.

— *botanique*: fondé par Nicolas Houel; premier jardin de ce genre qui ait existé en France; devient le *Jardin des Apothicaires*, IV, 182, 184 et 185.

— *des Capucines*, V, 169 et 170.

— *de Mademoiselle*: sa situation; pourquoi ainsi nommé, VI, 459.

— *des Plantes*: fondé par le cardinal de Richelieu, V, 533; ses anciens noms; son établissement, VI, 51 et 52; ancienne étendue de ce jardin; divers terrains qu'il renferme, 52 et 53; son accroissement sous

Lotis XVI, VIII, 435 et 436 ; son monticule, ancienne voirie ; où est le monument de Linnée ; son bassin carré ; son cabinet d'histoire naturelle, aujourd'hui *Museum* ; statue de Buffon, 436 ; son amphithéâtre ; ses sites variés ; sa ménagerie, 437.

Jardin des Tuileries : renfermé dans l'enceinte de Paris, IV, 360 ; est, sous Louis XIII, séparé du palais de ce nom par une rue, VI, 103 et 104 ; son ancien état ; sa description ; changemens qu'il a éprouvés, VI, 447, 448 et 449 ; ses statues, 449 et 450 ; chevaux ailés qui portent la figure de la Renommée et celle de Mercure ; longueur de ce jardin ; son pènt-tournant, 450, 451 et 452 ; avenue des Champs-Élysées, 452 et 453 ; allées du centre et des orangers ; dégradations dans ce jardin ; ses causes ; sa réparation, 453, 454, 455, 456 et 457 ; ceux qui le fréquentent ; ce qu'on y fait, VII, 283 et 284 ; sert de latrines aux habitans du voisinage ; on réforme cet usage, VIII, 156.

— **du Luxembourg** : changemens qu'il éprouve ; son ancien état ; son état présent ; VI, 12, 13, 14 et 15 ; sa grande avenue, 15 et 16 ; sa fontaine réparée, 17 ; ses entrées ; la duchesse de Berri en fait murer les portes ; pourquoi, 17 et 18.

Jarente, évêque d'Orléans : allant en débauche, est poursuivi par les limiers de la police, qui ne peuvent l'atteindre, VIII, 252 et 253 ; entretient la demoiselle Guimard, danseuse de l'Opéra ; obtient la feuille de bénéfices ; fait des orgies avec

plusieurs filles publiques, 253. **Jaucon**, membre de la confrérie des ménestriers de Paris, qualifié de *filz de moine*, III, 169. **Jean-le-Rond (Saint-)**, baptistère de l'église de Notre-Dame : ce qu'on y voyait ; démolie en 1748, I, 275.

— **de Latran (Saint-)**, commanderie, église et enclos : son origine ; sa description ; tombeaux renfermés dans son église ; sa tour, II, 70.

— **en-Grève (Saint-)**, église paroissiale : son origine, II, 266 ; sa reconstruction ; sa description ; son cloître ; son ancien cimetière, III, 151 et 152 ; sa démolition ; ce qui la remplace, 152 et 153.

— **Pain-Mollet**, nom d'une rue de Paris, et celle de *Jean-de-Lépine* indiquent la direction de la seconde enceinte de Paris, II, 56 et 105.

— **I^{er}.**, roi de France, qui n'a vécu que six à sept jours, III, 145.

— **II**, roi de France : maintient aux Filles-Dieu la rente de quatre cents francs que saint Louis leur avait donnée, et que ses trésoriers voulaient diminuer, II, 400 ; permet aux Juifs de rentrer dans ses États en payant, puis il les bannit, puis les rappelle et leur permet de rester en France pendant vingt ans, III, 141 ; à son retour à Paris, s'empare des deniers levés sur les habitans de cette ville, pour payer l'hôtel de Saint-Paul, et les Parisiens sont réduits à supporter une seconde imposition, 236 et 298 ; son caractère ; pourquoi est-il nommé *le Bon* ; est fait prisonnier à la bataille de Maupertuis, près Poitiers ;

ayant une armée de 40 mille hommes, il est battu par une armée de 12 mille; belles paroles qu'on lui attribue; les modernes qui les citent n'indiquent pas leur autorité; il revient à Paris; il retourne à Londres et y meurt, 180 à 185 et 283; son retour à Paris, après la paix de Bretigny; joie et magnificence des habitans à son entrée dans cette ville; les rues sont tapissées, des fontaines de vin coulent; il reçoit de la ville de riches présens, 230 et 231; petit nombre de livres qui composaient sa bibliothèque, 317; VII, 31; son portrait, le plus ancien monument de la peinture en France, 52.

Jean l'Evangeliste (saint): fait les fonctions de greffier dans un procès où le diable est condamné, II, 114.

— *VI*, duc de Bretagne; sa statue et celle de Jeanne de France, son épouse, III, 170.

— *XXII*, pape: ses exactions; vend des indulgences; est l'auteur de la Taxe des Crimes, IV, 94, 95 et 96.

— *sans-Peur*, duc de Bourgogne: veut calmer la fureur du peuple qu'il a excitée; arrêter des massacres qu'il avait ordonnés, III, 497 et 498; est le principal auteur des crimes commis à Paris, et des malheurs de la France; est assassiné à Montreuil, 500.

— *sans-Bitié*: surnom de Jean V, évêque de Leyde, prélat, guerrier et chef de brigands, IV, 211.

— *Baptiste* (le père), capucin: surpris avec deux filles; en quel état, VIII, 264.

— *prêtre de Saint-Laudry*: vend

une vigne au territoire de *Lias*, I, 437.

Jean de Conslans, maréchal de Champagne: poignardé en présence du dauphin Charles, par les ordres d'Etienne Marcel, III, 218.

— *ermite de la Sicile*: a une vision; laquelle, IX, 100.

— *de Meullent*, évêque de Paris: refuse d'inhummer Robert de Clermont, parce qu'il était excommunié, ayant tiré d'une église un assassin qui s'y était réfugié, III, 219.

— *de Maung*, auteur du roman de la Rose: ce qu'il dit de la perversité des juges royaux, III, 49 et 50.

— *Farine*, acteur du théâtre de l'hôtel de Bourgogne: comment il reçoit un jeune homme dans sa troupe, VI, 77 et 78.

— *de Petit-Pont*, chef d'une secte philosophique: ses disciples et lui reconstruisent en pierres, à leurs frais et de leurs propres mains, le Petit-Pont, II, 107.

Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans*: commande une attaque contre Paris; paroles qu'elle adresse aux Parisiens; injures qu'on lui répond; elle est blessée à la jambe et se retire, III, 363 et 364; diverses relations de cette attaque, lieu où elle fut donnée, 364, 365 et 366; elle append ses armes dans l'église de Saint-Denis; les Anglais les enlèvent, 365 et 366.

— *de Bourgogne*, belle-sœur du roi Louis X: ses débauches; est mise en prison dans le château de Dourdan, III, 133 et 134; devient reine de France; étant épouse de Philippe de Long,

obtient sa liberté, 146; plusieurs personnes, et notamment Guischard, évêque de Troyes, emploient des moyens magiques pour la faire mourir, III, 274 et 275; accusée d'être cette reine de France qui, après s'être servi de jeunes gens, les faisait jeter par une fenêtre de la tour de Nesle dans la Seine, 239, 240, 241 et 242; VIII, 240.

Jeanne, épouse de Jean, duc de Bedford, régent de France: son tombeau, III, 290.

— *de Bourbon*, épouse du roi Charles v: son tombeau, III, 290.

— *d'Evreux*, reine de France: bienfaitrice des carmes; vend ses pierreries pour faire bâtir leur couvent, II, 451.

Jérusalem (temple de): établi par les protestans; sa situation; Anne de Montmorency, connétable de France, en fait brûler la chaire et les bancs, IV, 203.

Jessé, évêque d'Amiens: conspire contre l'empereur Louis-le-Débonnaire, I, 473.

Jésuites: leur premier établissement à Paris; obstacles qu'ils éprouvent; parviennent à les surmonter, IV, 221 et suivantes; leur collège de Clermont; sont les plus habiles défenseurs de l'autorité papale; repoussés à Paris par le Parlement, l'Université, la Sorbonne et l'évêque; appuyés par la faction des Guises, ils surmontent tous les obstacles, 221, 222 et 223; enseignent la jeunesse; causes de la souplesse de leur caractère et de leur talent pour l'intrigue; créent une religion comode pour les rois et les hom-

mes puissans, 223 et 224; justifient les crimes des hommes en place; deviennent confesseurs des rois; les dominent pour dominer les nations; font tuer les rois qui prennent une direction différente de celle qu'ils leur donnent, 224 et 225; envoyés à Paris pour contribuer à la ruine des protestans, 246 et 331; leur maison professe de la rue Saint-Antoine; époque de cet établissement; leurs bienfaiteurs, 337; description de leur église; leur ingratitude envers Henri III, 358 et 339; attirent les pénitens à leur église; leurs intrigues; sont chassés; sont remplacés par les chanoines de la culture de Sainte-Catherine; destination actuelle de leur maison, 339 et 340; leur maison est un foyer de sédition, V, 70 et 71; s'opposent à ce que pendant la famine on visite leur maison munie d'amples provisions de vivres; ce que le prévôt des marchands dit au recteur de leur collège; abondance de vivres trouvée dans leur maison, 88 et 89; signalent leur courage en défendant les remparts de Paris du côté de la porte Saint-Jacques, 101; Henri IV craint leur poignard, 125, 126 et 129; ce qu'il dit de ces pères lorsqu'il fut blessé par Ghastel, 133; condamnés par le parlement comme corrupteurs de la jeunesse, ennemis du roi et de l'Etat, à sortir de Paris et du royaume, 135, 136, 139 et 140; maltraités dans les inscriptions de la pyramide, 142, 145 et 147; cherchent à rentrer en France, 149; moyens infâmes qu'ils emploient pour y

réussir, 150; motifs qui déterminent Henri IV à les réintégrer; il a peur de leurs poignards ou de leurs poisons, 151 et 152; rétablis à Paris, mais leur collège ne l'est pas; font démolir la pyramide élevée contre eux et contre Jean Chastel, 153 et 154; sont admis dans le conseil secret de Marie de Médicis, régente de France, 304 et 305; généralement accusés d'être les instigateurs de l'assassinat de Henri IV, 305, 306, 307, 308 et 309; obtiennent la permission de rouvrir leur collège à Paris, 320; leur orgueil réprimé par un minime, 344; ils parviennent à faire rétablir leur collège à Paris, 362 et 363; en quelle occasion ils donnent à ce collège le nom de *Louis-le-Grand*, 364; comment ils font punir l'auteur d'un distique latin composé au sujet de ce changement de nom, 364 et 365; leurs cachots, 365 et 366; leur persécution contre les religieuses de Port-Royal de Paris et de Port-Royal-des-Champs, 404 et 405; confesseurs de Louis XIII; sont les espions et les instrumens du cardinal de Richelieu; conseil donné au roi à ce sujet; le roi d'Espagne et le pape se servent des jésuites comme espions, mais non comme confesseurs, VI, 159 et 160; agens de la cour de Rome; portent Louis XIV à révoquer l'édit de Nantes; leur morale relâchée plaît aux courtisans; Louis XIV est conseillé par un jésuite de ne jamais prendre un jésuite pour confesseur, 316 et 317; maux que les jésuites causent à la

France, 317 et 318; l'ignorance de Louis XIV leur est profitable, 321; leur habileté à séduire les enfans des protestans, VII, 159; se servent de tous moyens, 171; sont les auteurs des horribles persécutions exercées sous Louis XIV contre les protestans; leur plan proposé pour les convertir était le plus violent; il prévalut à la cour, 182, 183 et 184; trompent Louis XIV en faisant paraître à sa cour un faux ambassadeur du roi de Perse, 212; ne sont pas aimés, mais sont redoutés par le cardinal Fleuri qui leur laisse persécuter les jansénistes, 321 et 322; excitent le gouvernement à persécuter les convulsionnaires, 335; ce qu'ils disent des guérisons miraculeuses opérées sur le tombeau du diacre Paris, 348; leur bulle *Unigenitus* cause beaucoup de troubles; les archevêques de Paris sont de leur parti, 377, 378, 379 et 380; troublent les consciences, 383; Louis XV les craint; forment une sainte ligue contre ce roi, 388; dirigent l'archevêque Christophe de Beaumont; un d'eux parle avec irrévérence du roi, 389 et 390; un d'eux est frère d'un exempt qui engage Damiens à dénoncer sept membres du parlement comme ses complices dans l'assassinat de Louis XV, 397; ont prêché l'assassinat des rois; sont soupçonnés d'avoir instigué celui de Louis XV, 397, 398 et 404; ces soupçons sont fortifiés par plusieurs faits, 398 et 399; tentent de renverser le ministre Choiseul; leur manœuvre à cet égard; veulent s'attacher la

marquise de Pompadour ; leur démarche à ce sujet, 399, 400 et 401 ; ont beaucoup à gagner à l'assassinat de Louis XV, 401 et 402 ; leur procès contre des négocians de Marseille ; sont condamnés, 404 ; le parlement leur enjoint de déposer au greffe les constitutions de leur société, 404 et 405 ; les livres approuvés par elle sont lacérés et brûlés ; pourquoi, 405 ; leur intrigue et les maux qu'ils ont causés ; projet de les expulser de France, 404, 405 et 406 ; s'établissent dans certaines villes à la faveur de faux exposés, d'impostures et de violences, 407 ; assemblée d'évêques pour les juger, 406 ; leur doctrine tend à détruire la loi naturelle, autorise tous les crimes, favorise la magie, le blasphème, l'irrégion et l'idolâtrie, 408 ; emploient la ruse pour s'emparer de l'esprit des souverains, pour envahir la fortune des venves riches ; autorisent tous les vices de l'espèce humaine, 409 et 410 ; leur société est dissoute ; la plupart sont chassés de France, 410 ; VIII, 158 et 159 ; avaient l'art de donner les couleurs de la vertu aux actions les plus criminelles ; ceux qui refusent de prêter serment sont chassés de France ; ils sont chassés de presque tous les Etats de l'Europe, même des Etats du pape, VII, 411 et 412 ; conservent de puissans amis en France ; tentent d'y rentrer ; à quelles époques, et sous quels noms ; sont soupçonnés d'avoir fait empoisonner le pape Clément XIV, 412 et 413 ; vers satiriques sur ces pères, VIII, 158 ; représentés dans une co-

quille d'escargot, 178 ; nombre de ces religieux surpris chez les filles publiques, 263 ; en persécutant les jansénistes ils contribuent à former le parti des philosophes, 294 et 295 ; contribuent à la fermentation des esprits, 297.

Jésus-Christ était un père carme, II, 449.

Jeu (le) : était une des passions de Henri IV ; pertes qu'il y fait ; il joue à la foire Saint-Germain, V, 245, 246 et 252 ; on joue sur le pont au Change, 253.

— *de paume*, à l'entrée orientale du Louvre, IV, 167 ; différens établissemens de ce genre à Paris, 305 ; adresse d'une femme appelée *Margot*, à ce jeu, 306 ; Charles V défend le jeu de paume ; le parlement condamne les joueurs de paume ; Charles V, après avoir prohibé le jeu de paume, en fait établir un dans son hôtel de Saint-Paul, 307 et 308 ; il est défendu d'en établir de nouveaux, 308 et 309 ; lieux où ils étaient situés à Paris, 309 ; plusieurs théâtres s'établissent dans les jeux de paume, 309 et 310 ; leur nombre autrefois ; leur nombre aujourd'hui, 310 ; celui de la *Trinité*, V, 441 ; celui de la *Croix blanche*, où joue la troupe de Molière, VII, 91 ; celui du *Bel-air*, où joue la troupe Royale, 94, 100 et 102 ; celui de l'*Etoile*, où s'établissent les comédiens français, 96 ; celui de *Versailles*, où la majorité des états-généraux, repoussée du lieu de ses séances, se rassemble ; serment qu'elle y prête, VIII, 306.

Jeu (spectacle) *du Prince des sots*

et de Mère sotte : exécuté aux halles par ordre de Louis XII, contre le pape Jules II, III, 430.

Jeux (administration des) : organisée comme une administration utile ; son personnel ; le privilège de ces jeux est affermé par le gouvernement ; combien ; leurs produits, VIII, 391.

Jeux en usage à Paris au quinzième siècle : combat des aveugles et du cochon, IV, 62 et 63.

Jeux de mots : remarquables dans une inscription du cimetière de Saint-Severin, I, 249.

— *de cartes et de dés* : défendus aux prêtres de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, III, 155.

— *de hasard* : ceux auxquels se livraient les Parisiens, IV, 28 ; crimes auxquels ils mènent leurs partisans ; fermés pendant la révolution ; rouverts sous Napoléon, VIII, 276 et 279 ; autorisés par le lieutenant de police Sartines ; jeu de *la Belle*, 385 et 386 ; jeu du *Biribi* ; sont en faveur à la cour ; causent des banqueroutes et des suicides, 387 et 388 ; sont prohibés par le parlement ; règlement à ce sujet ; personnages éminens qui s'y adonnent ; produit des jeux, 388 et 389 ; sont défendus pendant la révolution, 389 ; état actuel des jeux à Paris, 390 ; lieux où ils se tiennent ; leur produit, 390 et 391.

— *à la cour de Louis XIV* : on y trompait ; les grands seigneurs et les dames ne s'y piquaient point de fidélité ; les joueurs et les joueuses, en se quittant, prononçaient une formule où ils se faisaient réciproquement don de ce qu'ils

s'étaient volé, VII, 256, 257 et 258.

Jeux à la cour de Louis XVI : banquiers de ces jeux de hasard ; un homme de qualité met sur jeu un rouleau de louis faux ; on y friponne ; précaution prise par les banquiers contre les escrocs, VIII, 472 et 473.

— *gymniques* : premier nom du théâtre de la porte Saint-Martin, IX, 266 et 267.

— *pléiens*. Voyez *Joute sur l'eau*.

Joceran de Mascon, trésorier du roi de Navarre : Etienne Marcel veut lui confier la garde de la Bastille de Saint-Denis ; on s'y oppose, III, 222 ; deux gentilshommes du parti du dauphin vont en son hôtel pour l'assassiner ; ils ne l'y trouvent pas, 224 ; le dauphin le fait décapiter, 225.

Joconde (Jean), religieux-cordelier : est l'architecte du pont Notre-Dame, le plus ancien des ponts, III, 403 ; vers à sa louange, 403 ; il bâtit aussi le Petit-Pont, 405.

Jodelet, nom de théâtre de *Julien Lépy* : rôle qu'il joue dans les pièces de *Scaron*, VI, 78 et 79.

Jodelle, poète : fait jouer ses tragédies de *Cléopâtre* et de *Didon* à l'hôtel de Reims et au collège de Boncourt, III, 439 ; est auteur d'une comédie très-immorale, intitulée *Eugène*, IV, 358.

Joie de la cour de France après les massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 290 ; cette joie est bientôt suivie par les inquiétudes, la peur, les remords et

les dangers, 291, 292, 293, 294 et 295.

Joie barbare de la cour de Rome, à la nouvelle du massacre des protestans à Paris, IV, 298 et 299.

Joigny (le comte de) : son projet d'instruction publique ; le met à exécution, V, 360 et 361.

Joinville (le prince de) : arrêté à Blois, V, 56.

Jolly (Daniel), mécanicien : construit une machine hydraulique au pont Notre-Dame, VII, 73 et 74.

Joly, conseiller au Châtelet : offre de se faire assassiner pour déterminer le peuple de Paris à se soulever, VI, 252 et 253 ; comment cet assassinat simulé s'exécute, 253 et 254 ; accuse le cardinal Mazarin d'avoir déterminé le prince de Condé à exciter le tumulte de la place de Grève, 294.

Jonas : loue une maison à la foire de Saint-Germain, et la paie, pour quinze jours seulement, quatorze cents livres ; il y établit des jeux de hasard, V, 252.

— Juif, célèbre escamoteur : donne des leçons d'escamotage ; fait des tours au Vauxhall d'hiver, VIII, 138.

Jonathas, Juif : engage une Parisienne à lui porter le pain de l'Eucharistie ; il perce ce pain, le jette au feu, le fait bouillir dans une chaudière ; il en sort du sang ; la profanation de Jonathas est connue ; il est brûlé vif, et sa maison est convertie en un couvent de carmes, III, 64, 65 et 67. — autre Juif, nommé pareillement Jonathas, est accusé du même crime et puni de la même manière, 67 ; mo-

tifs de doute sur cette accusation, son invraisemblance ; impunité de la femme qui livre au Juif cette hostie ; femme plus coupable que lui, 66 et 67.

Jongleresses : habitent la même rue et sont membres de la confrérie des ménestriers ; règlement qui les concerne, III, 168 169.

Jongleurs, baladins, ménestriers : offraient les seuls spectacles qu'il y eût autrefois à Paris ; les seigneurs leur donnaient des habits ; Philippe-Auguste, qui n'aimait pas les jongleurs, donnait ses habits aux pauvres, II, 363 ; paient pour entrer un singe à Paris quatre deniers, ou bien ils étaient quittes du droit d'entrée en chantant une chanson, 51.

Josedum ou *Metiosedum*. Voyez ce dernier nom.

Joseph (Chapelle Saint-), V, 424, 425 et 426.

— (*congrégation de Saint-*) : supprimée, VIII, 323.

— (*filles de Saint-*), V, 420 et 421 ; objet de leur institution, 421.

— *II*, empereur : visite l'institution de l'abbé de l'Épée, VIII, 344 et 345.

— (*le père*), capucin : son audace ; la fécondité de ses ressources ; fortifie le cardinal de Richelieu dans ses projets ambitieux, IV, 332 et 334 ; conseiller de ce cardinal, V, 332 ; l'encourage dans ses entreprises hasardeuses, VI, 163 ; contribue à fonder le couvent des filles du Calvaire, V, 385 et 386 ; et un autre couvent du même nom, 386.

Josse (Saint-), église paroissiale :

- son origine; sa démolition; sa reconstruction, II, 504.
- Joubert (rue de)* : à quelle époque elle fut ouverte, VIII, 150.
- Joubert (Nicolas)*, seigneur d'Engoulevant, prince de la sottise ou des sots : ses obligations; son procès; favorisé par le prévôt de Paris; jugé par le parlement qui le maintient dans sa principauté, V, 195, 196, 197 et 198.
- Jour (rue du)* : origine du nom de cette rue, II, 304.
- Jourdain de l'Île*, chevalier : pendu à Paris, III, 150 et 260; lettre que le curé de Saint-Merri écrit au pape à ce sujet, IV, 155 et 156.
- (*Elisabeth*), veuve du sieur Théodon sculpteur : fonde la communauté des filles de Sainte-Marthe, VII, 414.
- Journal des savans* : établi sous Colbert; devient le modèle des autres journaux, VII, 215 et 216.
- *de la Cour*, VIII, 313; ce qu'il dit de la proclamation du roi, contre l'émigration, 315.
- Journaux* que les maîtresses des lieux de débauche de Paris faisaient pour le lieutenant de police : copie d'un de ces journaux, VIII, 272.
- Journée des dupes* : ce qu'elle fut; ses terribles résultats, V, 329 et 330.
- *des 5 et 6 octobre* : ses causes; ses suites, VIII, 310.
- Jousse (Nicolas)* : condamné aux galères pour avoir accablé de coups son père, IV, 463.
- Joutes sur l'eau*, au Colisée, VIII, 109 et 111.
- *sur la Seine* : origine de ce spectacle; description des jeux qu'on y donnait, VIII, 138 et 139; devient un exercice pour les élèves de la navigation, 139 et 140.
- Joyaux en usage chez les dames*, III, 262 et 263.
- Joyeuse (le cardinal de)* : abbé de Marmoutier; résiste longtemps aux instances de la princesse d'Orléans de Longueville, et ne consent à lui céder l'église et le couvent de Notre-Dame-des-Champs, qu'à force d'importunités, V, 162.
- (*Henri, duc de*) : se fait capucin sous le nom de *père Ange*; traits remarquables de son inconstance, IV, 332 et 333; ce qu'en dit Henri IV, 335. Voyez *frère Ange* et *saint Luc*.
- Jubé de Saint-Etienne-du-Mont* : remarquable par son architecture, II, 251.
- Jubilé* : funeste à plusieurs habitans de Paris, VI, 46 et 47; est l'occasion d'une persécution contre les protestans, VII, 169.
- Judas (rue de)* : où était une synagogue, III, 145.
- Judith*, épouse de Louis-le-Débonnaire : ses galanteries sont le prétexte d'une conspiration contre cet empereur, I, 471; elle est enfermée dans le monastère de Laon, puis dans celui de Poitiers; on lui ordonne de se faire religieuse, 472.
- Jugemens de Dieu* : en usage chez les Francs de la seconde race, I, 490; en usage sous Philippe-Auguste, II, 280 et 324. Voyez *Combats judiciaires*.
- Juges* : vendent la justice sous Louis XIII; sauvent les coupables pour de l'argent; ne punissent les criminels qu'autant

qu'ils sont payés ; leur iniquité causée par la vénalité des charges , VI , 175 , 176 et 197 ; quelques-uns sont équitables , 176 et 177.

Juges de paix : comment ils sont répartis , IX , 351 ; lieux où ils tiennent leurs séances , 352 ; leur nombre , 351 et 352.

Juifs (île aux) ou *aux Trailles* : a porté divers noms ; dans cette île furent brûlés vifs Jacques *Molai* , grand-maître des templiers , et *Gui* , commandeur de Normandie ; l'abbé de Saint-Germain se plaint de cette exécution dans une île qui dépend de sa seigneurie , III , 78 , 79 et 80.

— (*cul-de-sac des*) : où se trouvait une synagogue , III , 145.

— chassés de Paris par Philippe-Auguste , II , 285 ; chassés et rétablis par ce roi qui en retire de fortes sommes , 334 ; persécutés par saint Louis ; ce roi autorise leurs débiteurs à ne point les payer , ou à ne payer qu'une partie de leurs dettes ; leur défend de poursuivre en justice leurs débiteurs , III , 30 et 31 ; ce roi fait brûler leurs livres religieux ; leur impose l'obligation de porter sur leurs habits une marque infamante ; les chasse et les rappelle , 31 ; persécutions qu'ils éprouvent de la part des rois de France et du peuple , 64 ; causes des persécutions qu'ils éprouvent en France ; avant de partir pour la croisade , les chevaliers les massacraient ; saint Bernard arrête cet excès de dévotion , 138 et 139 ; pendant la semaine sainte , ils sont assaillis à coups de pierres ; on en lance contre leurs maisons ; le jour de Pâ-

ques , on leur donne un soufflet dans l'église ; Juif tué par un soufflet donné dans l'église , 139 ; chassés , pillés , rappelés et rançonnés par divers rois de France , 139 et 140 ; méprisés , faussement accusés , suppliciés , battus cruellement de verges , 140 , 141 , 142 , 143 et 144 ; leurs synagogues et leurs cimetières , 144 et 145 ; les nobles qui leur doivent de grandes sommes excitent le peuple amenté à piller leurs maisons et à faire disparaître les obligations qu'ils avaient contractées ; leurs maisons sont pillées ; quelques-uns sont tués , 462 , 463 et 464 ; sont pillés et massacrés de nouveau , 466 et 467 ; ce qu'ils doivent payer lorsqu'ils sont prisonniers au Grand-Châtelet , IV , 313.

Juiverie (rue de la) : où se trouvait une synagogue de Juifs , III , 144.

Jules II, pape : dans les spectacles de Paris , on lui reproche de vouloir envahir le temporel , de faire la guerre au roi de France ; on le qualifie de *Mère sotte* , III , 430 , 431 et 432 ; on le représente sous le personnage de l'*homme obstiné* ; on exhorte les Italiens à ne pas lui obéir , 433.

— *III*, pape : voyant que les persécutions et les supplices ne tendaient qu'à accroître le nombre des protestans , consulte trois évêques sur les moyens à prendre pour affermir sa puissance ; conseils que lui donnent ces évêques , IV , 1139.

Julien (le César) : son témoignage sur la tempérance de Paris , I , 57 ; ce qu'il dit de *Luèce* ; dans son Misopogon ,

- 83; désigne le palais des *Thermes* de Paris; il y passait ses quartiers d'hiver; la vapeur de charbons ardens dans sa chambre à coucher l'incommode, 121 et 122; il résiste au projet des troupes auxiliaires qui s'efforcent de le proclamer *Auguste*, 122 et 123; il n'a point fait construire le palais des *Thermes* de Paris; il existait avant son arrivée dans la Gaule, 136; opère dans la Gaule des changemens administratifs dont il résulte le changement du nom de *Lutèce* en celui de *Paris*, et l'érection de la forteresse des Parisiens en cité, 171, 172, 173, 174 et 175.
- Julien-le-pauvre* (*Saint*-), église qualifiée de basilique: ses bâtimens servaient de logis aux voyageurs; *Grégoire* de Tours y logeait, I, 244; ses biens, possédés par des laïcs, sont donnés à l'abbaye de Longpont, 245; ils sont réunis à l'Hôtel-Dieu, 245.
- Julien des Ménestriers* (*Saint*-), église et hôpital: difficultés qu'éprouvent les ménestriers et jongleurs pour parvenir à cet établissement, III, 167 et 168; leurs privilèges; sont dépouillés par les prêtres qui y sont établis; description de l'église, 168, 169 et 170.
- sculpteur: contribue à régénérer l'art du statuaire, VIII, 61.
- Jupiter*: autel que les bateliers parisiens lui élèvent; il reçoit un culte à Paris, I, 87 et 92; ce dieu est encore adoré à la fin du dixième siècle; en quel lieu; qui détruisit son idole, VIII, 73.
- Jurement du roi Robert-le-Dé-vot*, II, 6.
- Juremens* que les Français proféraient au treizième siècle, II, 359, 360 et 361.
- les dames en proféraient au quatorzième siècle, III, 263.
- des Parisiens: quels ils étaient, IV, 28. Voyez *Jurons*.
- Jurés-crieurs*: leurs fonctions; lieu de leurs séances; cérémonie observée à leur mort, II, 471.
- Jurés-vendeurs de foin*: une des charges ridicules créées par Mazarin, VI, 231.
- Jurisdiction de l'évêque de Paris*: son siège; place où s'exécutaient ses divers jugemens, II, 222 et 223.
- *ecclésiastique*: ses limitations changées, VI, 133.
- *des juges et consuls*: instituée par le chancelier L'Hospital; le parlement s'y oppose; subsiste encore sous le nom de *Tribunal de Commerce*, IV, 208, 230 et 231.
- Juridictions*: leur grand nombre à Paris nuisait au maintien de l'ordre, IV, 366, 367 et 368.
- Jurispudence* des Francs, I, 298.
- figurés sur un des bas-reliefs du Panthéon, VII, 428.
- Jurons* des rois: celui de saint Louis; il s'en déshabitude et veut que tout le monde l'imite, III, 32; d'autres rois, IV, 399.
- Jussion* (*lettres de*): moyen employé par les rois pour obliger le parlement à enregistrer une loi, III, 92; VII, 382.
- Juste* (le) et *l'injuste*: sous Louis XIV, on commença à avoir des idées plus vraies à cet égard, VII, 211.
- Justice*: manière dont les Francs rendaient la justice, I, 298; un évêque ne peut obtenir du roi justice contre un vicomte

qui dévastait ses terres, II, 147 et 148; par qui et comment administrée à Paris, sous le règne de Philippe-Auguste, 323 et 324; le parlement cesse de la rendre chaque fois que les rois cessent de payer les gages de cette cour, III, 93; définie sur le théâtre, du temps de Henri IV, V, 199 et 200; ceux qui avaient acheté le droit de la rendre, la vendaient en détail, IV, 438; attentat à la justice commis par la reine Anne d'Autriche, VII, 124 et 125; pareil attentat de la part d'un abbé, 125; sa vicieuse administration sous Louis XIII, VI, 135; celles de Paris sont au nombre de trente; leurs diverses espèces, leurs dénominations; Louis XIV en réunit une partie au Châtelet, VII, 185, 186, 187 et 188.

Justice (collège de): son origine; sa réunion à l'Université; édi-

fice élevé sur son emplacement, III, 189.

Justice municipale (maisons de): leur premier établissement, IX, 292.

— (*Jean de*), chanoine de Notre-Dame de Paris: fondateur du collège de Justice, III, 189.

— *divine*: fausse idée qu'en donnent les moines, IX, 100.

— (*grande*): c'est ainsi qu'on nommait les fourches patibulaires de Montfaucon. Voyez *Fourches patibulaires*.

— (*la petite*): cédée par Philippe-Auguste à la hanse de Paris, II, 323.

— (*officiers de*): leurs exactions, leurs iniquités obligent les habitans de Paris à quitter cette ville; jugent en faveur de ceux qui leur donnent de plus riches présens; leur réforme par saint Louis, III, 48, 49 et 50.

Justinien: médaillon en or de cet empereur, VII, 57.

K.

Kadoschs (les chevaliers): participent aux mystères des Templiers, VIII, 105.

Karoli-vana, nom d'un château que fait construire *Louise-Gros*: c'est aujourd'hui Saint-Germain-en-Laye, II, 48.

Kelli (Malachie), prêtre irlandais:

contribue à la fondation du séminaire irlandais, III, 173; VI, 341.

Kilwinning, village d'Ecosse, où s'établit la société des maçons, VIII, 84.

Kléber: monument projeté à sa mémoire, VI, 474 et 475.

L.

Laas: nom d'un territoire, II, 431 et 434. Voyez *Lias*.

Labiénius, lieutenant de César: combat qu'il donne dans les environs de Paris, contre les Gau-

lois confédérés, I, 77; passe la Seine pour attaquer les Gaulois, 77 et 78; donne un combat dans la plaine d'Issy; remporte la victoire, 79;

se retire à *Agenticum*, 80.

Laborde, premier valet de chambre du roi : dirige le théâtre de la demoiselle Guimard, VIII, 143 et 144.

Laborgne, prêtre : donnait des leçons de convulsions, VII, 369.

Laboureurs : leur état déplorable ; sont la proie des gens de guerre ; plaintes à ce sujet, III, 501 ; IV, 454, 455 et 456.

Labrosse (Guy), médecin de Louis XIII : contribue à l'établissement du Jardin des Plantes, V, 333 ; VI, 51 et 52.

Labruyère, lieutenant particulier au Châtelet : se charge d'entraîner dans le parti de la Ligue tous les conseillers du Châtelet, V, 15 et 31 ; un des provocateurs de l'assassinat de Henri IV, 307.

Labruyère (Pierre et Mathieu), père et fils : font les premiers signer à Paris le serment de la Ligue ; sollicitent les signatures dans toutes les classes des habitants ; enrôlent plusieurs personnes diffamées, V, 5 ; *Mathieu* se charge une seconde fois de faire signer le serment de la Ligue, 8.

Lac (ancien), alimenté par les rivières de la Seine et de la Bièvre : plaines que ses eaux devaient couvrir, I, 32.

La Chaise (le père), jésuite et confesseur de Louis XIV : conseille à ce roi de ne jamais prendre de jésuite pour confesseur, VI, 316 et 317 ; aime le luxe et les plaisirs ; obtient la propriété de Mont-Louis, IX, 236.

Lachapelle (l'abbé) : dénonce une conspiration contre Louis

xv ; ce qu'il dit au comte Zaluski, VII, 395.

La Chaussée (Nivelle de) : fait représenter son *Préjugé à la mode*, premier drame, joué sur le Théâtre-Français, VIII, 112.

La Corne, maître de danse : est nommé, par le comte de Clermont, pour le remplacer dans la grande maîtrise des Francs-maçons ; troubles occasionés par l'inconvenance de cette nomination, VIII, 95 et 96.

Ladre (saint). Voyez *saint Lazare*.

La Fare : est l'amant de la jeune princesse de Conti, VIII, 179 ; le régent, ivre, lui ordonne de lui couper la main droite, 192.

La Fayette (la demoiselle) : favorite de Louis XIII, V, 312 et 335 ; en est visitée ; ce qu'elle conseille à ce roi, VI, 220 et 221.

Lafleur : entreprend le nettoyage des rues de Paris ; ses exactions, V, 222 et 223.

La Fleur. Voyez *Gros-Guil-laume*.

Lafiteau, jésuite et évêque de Sisteron : ses intrigues à Rome, pour faire donner le chapeau de cardinal à l'abbé Dubois ; argent qu'il est chargé de répandre ; ce que l'abbé Tencin écrit de lui à sa sœur, VIII, 249 et 250 ; paie ses maîtresses avec l'argent que Dubois lui envoie pour corrompre la cour de Rome ; se sert aussi de cet argent pour arriver au cardinalat ; engage le régent à nommer Dubois premier ministre ; ce que ce prince lui répond, 250, 251 et 252.

La Fontaine : lieu de sa sépulture, V, 425 ; IX, 123 et 242.

La Harpe, auteur et acteur du théâtre des demoiselles Verrières, VIII, 144; membre de l'institut; son tombeau, IX, 244.

La Hire, capitaine du parti des Français: chef des brigands, appelés *écorcheurs*, IV, 3.

Laiques: les seigneurs laïques possèdent des églises et en afferment les revenus, II, 46 et 47; sont surveillés par la police; dans quel but, VIII, 272.

Lait de la Vierge: relique vendue par l'empereur Baudouin à saint Louis, II, 408; porté à Paris dans une procession, IV, 441 et 442.

Lalande, savant astronome: chargé d'établir un observatoire à l'École-Militaire, VIII, 21.

Lallemant (Marie): les prêtres lui refusent les sacrements; pourquoi, VII, 384.

Lallier (Michel de): fait construire des loges sur le pont Saint-Michel, III, 349.

Lamasse: augmente la bibliothèque de Saint-Victor, IV, 141.

Lambert, agent du duc de Bourgogne: engage les Parisiens à égorger les prisonniers dans toutes les prisons de Paris, III, 492, 493 et 494.

— musicien: concourt à faire la musique d'un opéra français, VII, 99.

Lambesc (le prince): présent qu'il fait à une courtisane; comment il le retire, VIII, 232.

Lamoignon (la dame de), femme du président de ce nom: établit un couvent de Récolettes, V, 409. Voyez *Marie Deslandes*.

— (*la sieur de*): visite les prisons de Paris; veut en faire

sortir deux personnes renfermées pour avoir été convulsionnaires; résistance qu'il éprouve de leur part; les fait mettre en liberté, VII, 344.

Lamothe-Houdancourt (le maréchal de): prend le parti du Parlement et de la Fronde, VI, 243.

Lampe d'argent, munie d'un gros cierge, devant l'image de la vierge Marie: substitués à un cierge aussi long que l'étendue de l'enceinte de Paris, III, 230.

— *d'église*: comparée aux lumières de Clémangis, III, 86.

— *sépulcrale*, aux Catacombes de Paris: son piédestal, IX, 230; la mêche des lampes sépulcrales était de jonc, III, 270.

Lance de Rambouillet (la dame): renonce au protestantisme; à quel prix, VII, 181.

Lancry: nom d'une rue ouverte sur l'emplacement du spectacle de Torré, VIII, 134.

Landericus ou *Landri*, évêque de Paris: enterré dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 278. Voyez *Landri*.

Landretrude, abbesse du couvent de Saint-Christophe, I, 275.

Landri (Saint-) église: son origine obscure, I, 436; quelques parties des reliques de saint Landri y sont conservées; se perdent; on en replace d'autres du même saint, 437; ses fonts baptismaux remarquables, 438.

— évêque de Paris: vend ses meubles et les vases sacrés pour nourrir les pauvres, I, 377 et 380; il n'a pas fondé l'Hôtel-Dieu, I, 380; II, 478.

Landri (*François*), curé de Ste.-Croix en la Cité: prêches sur le purgatoire; déplaît à la Sorbonne; François 1^{er}. veut l'entendre; ce qui arrive, IV, 127 et 128.

Langei (*le sieur de Cordouan, marquis de*): son procès contre son épouse, pour cause d'impuissance; ce procès est l'occasion de l'abolition du congrès, VII, 217 et 218.

Langlois (*Robert*): de concert avec deux moines allemands, tente, par des moyens magiques, de faire périr le roi Philippe de Valois et la reine son épouse, III, 276.

— *échevin*: est chargé d'ouvrir la porte Saint-Denis aux troupes de Henri IV, V, 117.

Langue chinoise: nombre de ses caractères à l'imprimerie royale, VI, 59.

Langue française, ou vulgaire: au treizième siècle on commence à écrire un grand nombre d'ouvrages en cette langue, III, 56.

— *d'hoc et d'oïl*: origine de ces dénominations, III, 90.

Langue des protestans: coupée avant de les conduire au supplice; pourquoi, IV, 108, 109 et 125.

Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice: son zèle impudent pour l'achèvement de la construction de son église; obtient une loterie, VI, 380 et 381; fait fabriquer une vierge en argent; comment et par quels tours il se procure assez de métal pour cette figure, 387 et 388; achète la maison de l'Enfant-Jésus; y place des pauvres malades; change la destination de cette maison, et

y place des filles nobles, VII, 416 et 417.

Lanoue dit *le brave*, protestant: est sollicité par Charles IX de s'employer à ramener les protestans à la paix; scène qui se passe entre lui et les Rochellois, IV, 295.

Lannes (*le maréchal*): son tombeau au Panthéon, VII, 446.

Lanterne, en forme d'obélisque: construction en pierre dans le cimetière des Innocens, II, 235; on en plaçait autrefois pendant la nuit devant les maisons dans des temps de dangers, IV, 369; en quoi elles consistaient à Paris sous le règne de Louis XIII, VI, 118 et 119; établies pour la première fois à Paris; par qui, VII, 153 et 154; comment auparavant on éclairait les rues de Paris pendant la nuit, 153; réverbères; par qui inventés; leur nombre, 154; sont un objet d'admiration sous Louis XIV, 283.

Laocoon (*groupe de*): sa tête est admirable; n'existe plus dans le Musée des antiques IX, 252.

Laon et de Presles (*collège de*): son origine; divisé en deux collèges réunis à l'Université; son état actuel, III, 86 et 87.

Lapeyronnie (*François de*): son portrait aux écoles de médecine, VIII, 338.

Laporte, valet de chambre de Louis XIV: fait un tableau effrayant de la misère du peuple, VI, 299 et 300; dénonce un crime commis sur la personne de ce jeune roi, VII, 197 et 198; est puni de son zèle, 198 et 199; il lit l'histoire de France par Mézerai, pour endormir Louis XIV; ses soins pour l'é-

ducation de ce roi, mal secondés, VI, 305.

Laquais : leur luxe sous Louis XIV, VII, 275; un d'eux se donne au diable pour dix écus; ce qui lui arrive, IV, 443; les laquais, barbiers, cuisiniers, sont pourvus de bénéfices ecclésiastiques, IV, 424.

Larminus (Jean-Marc), grand-maître de l'ordre des Templiers, successeur immédiat du grand-maître Molay, VIII, 101 et 112.

Laqueuille, aîné : est décrété d'accusation, VIII, 318.

Larchant : son tombeau et celui de son épouse; mœurs de Larchant, II, 435; fait assassiner le sieur de La Force son gendre, IV, 276 et 277; il fait avec ses archers divers outrages à Marguerite de Valois qui allait joindre le roi son époux en Gascogne, V, 300.

Larche (Claude) : âgé de quatorze ans, est mis à la Bastille; pourquoi, VII, 359.

Larcher, président au parlement : pendu par ordre du conseil des Seize, V, 67.

Larivet, jésuite : confesseur de mesdames de France, VII, 390; parle avec injures de Louis XV, 390.

La Reynie, premier lieutenant de police créé à Paris : établit des lanternes dans cette ville, VII, 153; avantages qu'il procure à Paris, 155 et 156.

La Rue, ligueur : aide Pocard à assassiner Mercier, protestant, V, 47.

Lascaris : enrichit la bibliothèque de Blois de plusieurs manuscrits grecs, VII, 34.

La Serda (le sieur de), ambas-

sadeur du Portugal : quels lieux il fréquente, VIII, 274.

Latitude de l'Observatoire, I, 19.

Latour, fille d'un laquais du président d'Aligre : obtient une maison de jeu, VIII, 277 et 278.

Latour, directeur d'une maison de jeu, VIII, 387.

Latteignant (l'abbé) : auteur d'une pièce gaillarde, intitulée *la Bourbonnaise*, jouée au théâtre de Nicolet, VIII, 133.

Launois (Mathieu), docteur de Sorbonne, ministre protestant, puis prêtre catholique : engagé dans le parti de la Ligue, V, 12.

Lauragais (la duchesse de), sœur de la dame de Mailly, VIII, 205; devient maîtresse de Louis XV, 206.

Laurent (Saint-), église : son origine; ce qu'en dit Grégoire de Tours; Domnole est son abbé, I, 280; dévastée par les Normands; rebâtie sur son cimetière; tombeaux anciens qu'on y a découverts; soumise à Saint-Martin-des-Champs; reconstruite; construction de son portail, 281; église paroissiale du cinquième arrondissement, 282; prêtres de cette église supprimés, VIII, 324; ossements du cimetière placés aux catacombes, IX, 229.

Lausun (le duc de) : soupe chez la Brissaut, avec plusieurs autres ducs, VIII, 241 et 242.

Lauson, veuve d'un conseiller au parlement : contribue à fonder les filles du Calvaire, V, 385.

Lavacrum ou bassin, découvert sur l'emplacement du Palais-Royal, I, 104.

Lavalette, jésuite : tire des let-

tres de change, pour une somme considérable, sur des négocians de Marseille, VII, 404.

Lavardin (*Charles Beaumanoir de*) : sauvé des massacres par un procureur ; est arraché des mains de son libérateur, conduit au Louvre et égorgé en chemin, IV, 277.

— marquis : fait arrêter un charbonnier, parce que cet homme, ayant une corne au front, pour la cacher, n'avait pas ôté son bonnet devant ce marquis, II, 258 et 259.

Lavour (*l'évêque de*) : fait monter une jeune fille dans sa chambre, VIII, 255.

Laverdi, ministre : autorise l'établissement de l'hôtel des monnaies, VIII, 27 et 28.

Lavigne (*De*) , jeune auteur dramatique : ses succès à l'Odéon, en font espérer de plus éclatans, VIII, 399.

Lavoisier : fournit au comité de l'imposition de l'assemblée Constituante, un tableau des objets consommés et entrés dans Paris ; extrait de ce tableau, VIII, 459 et suivantes ; son tableau sur l'évaluation en argent des objets consommés ; résultat de ce tableau, 461 et 462.

Law, fameux financier : donne cent mille livres pour la construction de l'église de Saint-Roch, V, 428 ; Ecossais ; fait adopter son système de banque par le régent de France ; sur quoi cette banque est basée, VII, 301 et 302 ; est nommé directeur de la banque, 304 ; et contrôleur-général des finances ; abjure le protestantisme, 305 et 306 ; protégé par le prince de Conti, il lui paie

très-cher cette protection ; cesse de la payer ; ce qui en arrive, 307 ; remboursement qu'il fait ; son crédit en est ébranlé, 307 et 308 ; a peur et demande des gardes, 309 ; le Régent lui ôte la place de directeur de la banque ; Law loge au Palais-Royal ; émeute à ce sujet, 310 et 311 ; son carrosse est mis en pièces par les Parisiens, 311 ; ce qu'on en dit au parlement ; le Régent le fait secrètement conduire dans une de ses terres ; les princes, qu'il a enrichis, favorisent son évasion ; il se rend à Bruxelles, et de là à Venise, où il meurt, 311 et 312 ; fait substituer, à l'Opéra, des bougies aux chandelles qui éclairaient auparavant, VIII, 121 et 122 ; amant de la duchesse douairière, 179 ; son système financier fut aussi funeste aux fortunes particulières que les exemples de corruption, donnés par le Régent, le furent à la morale publique, 226.

Lazare (*Saint-*), ou *Saint-Ladre* : Louis VII visite ce lieu ; comment il était composé ; c'est une léproserie ; les administrateurs possédaient une foire que Philippe-Auguste achète ; elle est transférée à Paris, au lieu de Champeaux, II, 65 ; VIII, 166 ; les prêtres, chargés d'administrer cette léproserie, s'emparent des biens des pauvres, II, 66 ; désordres auxquels ils se livrent ; Vincent de Paule y rétablit l'ordre et y fonde sa congrégation des missions, 66 ; devenu maison de correction, 67 et 68 ; maison de correction autrefois pour les hommes, aujourd'hui pour les femmes ; leurs travaux ; cette maison est

dévastée en 1789 ; étendue de son enclos, 68 ; origine de l'aqueduc de Saint-Gervais et de la fontaine de Saint-Lazare, 290, 291 et 292 ; destination de cette maison sous Louis XIII, V, 360 et 361 ; est à la fois hôpital, école, prison et retraite, 361 et 362 ; les prêtres de cette maison obtiennent le privilège de la foire de St.-Laurent, VIII, 166 ; les prêtres de la mission leur succèdent, 166 et 167 ; leur congrégation est supprimée, 323.

Lazare (ordre de St.-) : reçoit, abandonne et reprend les biens de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, III, 156 ; il reçoit, abandonne et reprend de même les biens de l'église du Saint-Sépulcre, 164.

Léans (Hannot et Pierre de), dits *de Villiers* : assassinent dans une église la demoiselle d'*Estreville* ; sont pendus à Paris, III, 260.

Le Bé, maître écrivain de Paris : donne des règles pour l'écriture italienne, VI, 217.

Lebègue (Denis), écolier au collège de Navarre : cruellement fustigé par un sous-maître de ce collège, qui est condamné à diverses peines, III, 85.

Lebel, valet de chambre de Louis XV, et le ministre des débauches de ce roi : place à la tête de la maison du Parc-aux-Cerfs la dame Bertrand, sa femme de charge ; pavillon des Tuileries où il place les jeunes filles enlevées, VIII, 209, 210, 214, 215 et 217 ; une dame se propose de lui livrer sa fille pour le sérail du Parc-aux-Cerfs, 276.

Lebeuf (l'abbé) : relève une erreur commise par les auteurs de l'Histoire de Paris, sur l'origine de l'église de Sainte-Genève-des-Ardens, II, 38 ; son opinion sur l'origine de Saint-Etienne-des-Grés, I, 250 et 251 ; sur celle de Saint-Benoît, 254 ; sur celle de l'église de Notre-Dame-des-Champs, 259 ; sur le bœuf en relief de Saint-Marcel, 265 ; ce qu'il dit des reliques examinées dans le cloître de Saint-Marcel, 266 ; son opinion sur l'étendue du champ des sépultures qu'il étend jusqu'à la *Tombe-Isoire*, 162.

Leblond (Pierre) : décapité par ordre de Charles Dauphin, III, 226.

Lebreton, imprimeur de l'Almanach royal : est réprimandé et son imprimerie est fermée pendant trois mois ; pourquoi, VIII, 221. — établit à Paris la première loge de francs-maçons, constituée régulièrement, 89.

Lebrun, premier peintre du roi : forme le plan d'une académie royale de peinture, VII, 18 ; nommé directeur de la manufacture des Gobelins, 67 ; son tombeau, II, 375.

Lebrun (Pierre) : écrit contre les superstitions, VII, 296.

Le Camus (Etienne), aumônier de Louis XIV : ses débauches ; est de la partie de Roussi, VII, 209 et 237.

Leclain, une des maîtresses de Henri IV, V, 237.

Leclerc (Jean) : déchire une bulle du pape, en substitue une autre ; condamné à Paris ; premier exemple d'un luthérien supplicié dans cette ville et à Meaux ; horrible supplice qu'on

lui fait subir à Metz, IV, 105, 106 et 130.

Lécluse : son théâtre à la foire Saint-Laurent, VIII, 169 ; fondateur du théâtre des *Variétés* ; 407.

Lecteurs royaux : qualification donnée aux professeurs du collège royal, IV, 144 et 145.

Ledoux, architecte des barrières de l'enceinte de Paris, VIII, 421 ; magnificence et luxe qu'il y prodigue, 421 et 422.

Lefebvre d'Ammeccourt, conseiller au parlement : est supposé être auteur d'un mémoire présenté au roi, contre le duc de Choiseul, VII, 400.

Lefevre de La Nouère : reproduit le projet du sieur Desparcieux pour conduire les eaux d'Yvette à Paris, VIII, 367.

Lefèvre, conseiller au parlement : massacré lors du tumulte de la place de Grève, VI, 292.

— jeune fille convulsionnaire : éprouve jusqu'à trente convulsions par jour ; est mise à la Bastille, puis à l'Hôpital, VII, 360 et 361.

— fille épileptique : accusée d'être convulsionnaire ; est mise à la Bastille, VII, 359.

— *Villebrune*, savant membre du Musée de Paris, VIII, 372.

Légats du pape : ont dans leur cortège, de beaux garçons, IV, 96 ; le légat assiste à la revue des forces de la Ligue ; pour le saluer on tire des coups de fusil près de son carrosse ; son aumônier est tué ; le légat prend aussitôt la fuite, V, 83, 84 et 85 ; absout de la violation du serment, 98 et 99 ; refuse de venir saluer Henri IV, 121.

Légende dorée : comment quali-

fiée par le docteur Despence, IV, 127.

Légende de Sainte-Geneviève : peu digne de foi, I, 200.

— ou *actes de Saint-Denis* : ne méritent aucune confiance, I, 200 et 201.

Légendes : comment elles étaient fabriquées, I, 253 ; sont la plupart fausses ; comment elles étaient composées, 372 et 373.

Le Gendre : ferme la société des amis de la constitution, VIII, 381.

Léger (Claude) : son tombeau, II, 256.

Léger (Louis), recteur du collège de Montaigu : veut faire jouer une tragédie dans ce collège ; le parlement s'y oppose, V, 204.

Légion d'Honneur : son palais ; ce qu'il était autrefois ; époque de son institution ; son archichancelier, IX, 300 et 301 ; nombre de légionnaires ; comment sa décoration est mise en évidence par des légionnaires de diverses époques, 301 et 302.

Législation : son déplorable état sous le règne de Philippe-Auguste ; les contestations des particuliers sont portées devant le pape, II, 285.

— (*la*) : figurée sur des bas-reliefs du Panthéon, VII, 433.

Legouvé (le sieur) : sa requête en faveur des protestans ; sans effet, VIII, 444 ; son tombeau, IX, 235.

Legrand, architecte : jugement qu'il porte sur le portail moderne de Saint-Eustache, II, 498.

— (*Henri*), dit *Belleville*. Voyez *Turlupin*.

Legras, maître des requêtes : massacré pendant le tumulte

- de la place de Grève, VI, 292.
- Legras** (*Louise de Marillac, veuve*) : contribue, avec saint Vincent-de-Paul, à la fondation des sœurs de la Charité, V, 422.
- Legris** (*Jacques*), écuyer : se bat en combat judiciaire contre Jean Carrouges, chevalier, III, 259.
- Legros**, coiffeur : publie un volume sur son art, VIII, 290.
- Legs à l'église** : chaque mourant faisait un legs, en meuble ou immeuble, à l'église, II, 495, et III, 250 et 251 ; ils sont rigoureusement exigés par les évêques et curés de Paris ; perquisitions faites à cet égard ; un mourant de deux paroisses est obligé de faire deux legs, 503 et 504.
- Légumes**, en usage au quatorzième siècle : on les criait dans les rues de Paris, III, 267 et 268.
- Lekain**, acteur de la Comédie française : se plaint de la modicité de son traitement ; ce qu'on lui répond ; ce qu'il réplique, VIII, 113.
- Leleu**, ligueur : se charge d'entraîner dans le parti de la Ligue tous les huissiers du parlement, V, 14.
- Lemaître**, président : engagé dans le parti de la Ligue, V, 13 ; se charge d'y entraîner tous les membres du parlement, 14.
- Lemaure** (*la demoiselle*), chanteuse au Colysée : ses caprices, VIII, 110.
- Lemoine** (*collège du cardinal*) : son origine ; son fondateur ; fête qu'on y célébrait ; sa destination actuelle, III, 82, 83 et 84.
- Lendit** (*foire du*) : sa situation ; son origine ; distribution des loges des marchands ; l'évêque de Paris donne sa bénédiction à la foire et se la fait payer ; querelle à ce sujet entre l'abbé et l'évêque ; désordres des écoliers : énumération des marchandises qui s'y vendent ; des femmes publiques, III, 19, 20 21 ; lieu de rendez-vous pour les amans parisiens, IV, 16.
- Lenfranc**, Milanais : chirurgien à Paris, III, 5.
- Lenoir** (le sieur), lieutenant de police : met au concours et offre un prix à l'auteur du meilleur mémoire sur le nettoyage des rues de Paris ; maintient les réverbères allumés, même pendant le clair de lune, VIII, 438 ; protège le théâtre des Variétés amusantes, 407 ; protège le théâtre des Associés, 414.
- (*Marie*), bienfaitrice des prémontrés réformés, VI, 331.
- architecte : construit en 75 jours le théâtre de l'Opéra, aujourd'hui théâtre de la Porte-Saint-Martin, VIII, 402.
- (*Alexandre*) : est choisi pour recueillir les monumens religieux, IX, 93 ; en fait une ample collection, 94 ; sa manière de les distribuer, 96.
- Lenques** (*le sieur de*) : reçoit du prince de Condé l'ordre de prendre poste à Picpus, et de là à Charenton ; apprend l'erreur de ce prince sur la position de l'armée royale ; veut le faire avertir et ne le peut, VI, 285 ; va à Charenton avec sa troupe ; est rappelé au faubourg Saint-Antoine, 285 et 286.
- Lens** (*Charles de*) : un des chefs massacreurs à Paris, III, 498.

Léon (collège de) : uni à celui de Tréguier, III, 148.

Léon X, pape : protège les beaux arts à Rome, IV, 84 ; vend des indulgences pour subvenir aux dépenses de son luxe, 97 ; affirme le produit de ces indulgences ; désordres qui en résultent, 98 ; condamne Luther, l'excommunie, le déclare hérétique, 98 et 99 ; met les tragédies en vogue, 357.

Léonard, domestique de la princesse Rigonthe : vient avertir Frédégonde des malheurs arrivés à cette princesse ; en est puni ; il est dépouillé et chassé, I, 395.

Léonard de Limoges : émaux qu'il exécute, II, 412.

Léonce (saint) : son corps donné aux religieuses de l'*Ave-Maria*, II, 448.

Lepeintre (Claude), orfèvre : on lui coupe la langue et on le brûle vif, IV, 125.

Lépreux : étaient admis dans la léproserie de Saint-Lazare ; il en existait encore plusieurs au dix-septième siècle, II, 67.

Léproserie ou *Maladrerie*, hôpital consacré aux lépreux : est visité par Louis VII, II, 65 ; des prêtres envahissent ses revenus ; est donné à Vincent-de-Paul qui en fait le chef-lieu de sa congrégation des missions, 66.

L'Epy (Julien de), comédien du théâtre de l'hôtel de Bourgogne : *Jodelet* était son nom de théâtre, VI, 78 et 79.

Leroi, fille publique : passe trois quarts d'heure avec le père Elisée, carme billette, VIII, 267.

Leroi, traîtreur : chez lui s'assemblent les francs-maçons ; condamné à l'amende pour con-

travention aux ordonnances du Châtelet, VIII, 93.

Lesage : compose plusieurs pièces pour l'*Opéra-Comique*, VIII, 126.

Lesene, protestant : brûlé vif, IV, 188.

Lescot (Pierre), abbé de Clagny, architecte : construit le Louvre ; ses dessins sont préférés à ceux de Sébastien Serlio, architecte italien, IV, 163, 164 et 165 ; construit la fontaine des Innocens, 167 ; ses principaux ouvrages, 390 ; nommé chanoine de Notre-Dame de Paris ; éprouve de grandes difficultés pour être reçu, à cause de la longueur de sa barbe, 471.

Lesdiguières (passage de) : converti en rue, VIII, 151.

— (*le duc de*) : insolence d'un de ses laquais, VII, 125 et 126 ; promet de se faire catholique, V, 320.

Lesné (Jean), conseiller au parlement : banni de Paris par ordre de Mazarin, VI, 233.

L'Espine (Jeanne de), soi-disant pucelle : visitée par des matrones ; est brûlée vive ; après cette affreuse exécution, le procureur du roi et le lieutenant criminel vont au cabaret, IV, 9 et 10.

L'Estoile : son journal ; ses qualités, V, 298.

Lestrac, chef de brigands, IV, 3.

Lesueur : peint, en vingt-cinq tableaux, les actions de saint Bruno ; diverses translations de ces tableaux, II, 457 et 464.

L'Etat, c'est moi : paroles inconsiderées de Louis XIV, VI, 306 ; VII, 291.

Le Tellier (le chevalier) et son

épouse : posent la première pierre du monastère des Blancs-Manteaux , II , 473.

Letellier , ministre : son tombeau ; trait remarquable de son épitaphe , III , 335 ; ce qu'il dit des Parisiens , VI , 245.

— jésuite : Louis XIV le prend pour son confesseur , malgré les conseils du père La Chaise , 316 et 317 ; dit à Louis XIV que tous les biens des Français sont la propriété royale , et qu'il peut librement en disposer , 320 et 321 ; engage Louis XIV à persécuter les jansénistes , VII , 247 ; auteur de la bulle *Unigenitus* ; oblige le pape à la signer ; persécute l'archevêque de Paris ; se rend maître de l'esprit de Louis XIV ; jugement qu'il porte sur saint Paul , saint Augustin et saint Thomas , 251 et 252.

Lètes et Gentils : ce qu'ils étaient , I , 177.

Lettre fausse du pape qui assure les dispenses du mariage de Marguerite de Valois et du prince de Béarn , IV , 256.

Lettres tombées du ciel : imaginées par un évêque pour faire cesser les brigandages des seigneurs , II , 150 ; imposture du clergé ; Charlemagne dit que ces lettres sont très-fausSES et ordonne qu'elles soient jetées au feu , I , 483.

— *provinciales de Pascal* : Louis XIV ne les lit point , VI , 320.

— *de cachet* que Bellefond , évêque de Paris , se dispose à lancer contre les jansénistes , VII , 378.

— *confiées à la poste* : sont violées , III , 388 ; cause d'immoralité parmi les agens du pou-

voir , VIII , 219 ; Louvois est le premier qui se permet cette violation , VI , 314 ; Choiseul en abuse ; l'intendant de la poste aux lettres porte à Louis XV le résultat de ses infidélités ; ce qu'en dit le docteur Quesnay , VIII , 225.

Lettres : leur déplorable état après l'arrivée des Français dans la Gaule , I , 402 , 403 , 404 et 405 ; elles font des progrès sous Charlemagne ; après la mort de cet empereur , il se trouve des écrivains plus éclairés et plus nombreux qu'avant son règne , 488 et 489 ; font quelques progrès sous Philippe-Auguste , II , 364 ; sont cultivées au treizième siècle , III , 56 et 280 ; sont protégées et persécutées par François 1^{er} , IV , 83 , 84 et 85.

— (paquet de) , adressées au roi Henri III , par les membres du parlement , détenus à la Bastille : interceptées par Bussi-le-Clerc ; sert de passeport au moine *Jacques Clément* , pour approcher de la personne de Henri III , V , 73 et 74.

Leu et St.-Gilles (Saint-) , église paroissiale : son origine ; sa description ; transport de la charpente d'une tour d'un lieu à un autre ; réparations de cette église ; sa décoration , II , 402.

— autre paroisse de ce nom , desservie dans l'église de Saint-Symphorien de la Cité , 402.

Leudaste , comte : pleure et se roule aux pieds de Frédégonde et de Chilpéric ; Frédégonde le fait arrêter , et lui fait souffrir d'affreux supplices , I , 294 et 295 ; manière dont il rendait la justice , 298.

Leudemundus , évêque de Sion :

un des auteurs de la mort du duc Herpon ; ses prédictions ; ses conseils séducteurs à la reine Bertrade ; le roi laisse l'évêque impuni, et fait poignarder la patrice, I, 360.

Leudes, *antrusions* ou *fidèles*, compagnons d'armes du chef : ils partagent avec lui le butin et les terres ; leur autorité dans les conseils du roi ; participent à leur tutelle ; exerçaient quelquefois les fonctions de ducs, I, 188 ; sont les pairs ou les égaux du roi, 188 ; l'étendue de leurs pouvoirs ; ils chassent leur roi Childéric ; partagent le butin avec leur roi, par la voie du sort, 189 ; le roi ne leur ordonne pas, mais les engage, par des moyens de persuasion, à des expéditions militaires ; le roi en dépend à plusieurs égards, 189 ; les leudes pouvaient commettre tous les crimes impunément, excepté celui de lèse-majesté royale ; comment les rois les punissaient, 190 ; ce qu'ils faisaient pour échapper au châtimement des rois, 190 ; ceux de Ragnachaire, roi de Cambrai, trahissent leur maître et sont trompés par *Chlodovech*, 216 et 217 ; ils s'en plaignent à ce roi ; réponse remarquable qu'il leur fit, 216 et 217 ; voient avec peine les richesses données à Rigonthe, 390.

Leufroi (*Saint-*), chapelle : doit son nom et son origine au corps de saint Leufroi qui, déposé dans la Cité pendant les ravages des Normands, ne fut point restitué aux propriétaires de cette relique, I, 429 ; détails historiques sur cette chapelle, 429 et 430.

Levau, architecte : le Louvre s'élève sur ses dessins, qui sont soumis à la censure des architectes de Paris, VI, 427 et 428 ; à la censure de ceux d'Italie, 428 et 429 ; on démolit ce qu'il avait fait construire, 432.

Léviathan, chef de cinquante démons : sort du corps d'une des religieuses de Loudun, VI, 152.

Lévite, vêtement de femmes : on publie un poème sur la lévite, VIII, 489.

Lexinton (*Etienne*), abbé de Clairvaux : fonde le collège des Bernardins, II, 428.

Lhuillier (*Jean*), prévôt des marchands, président à la chambre des comptes : contribue à l'établissement des Petites-Maisons, IV, 173 ; est un de ceux qui vendirent Paris à Henri IV ; ce roi lui en fait le reproche en public, V, 116 ; fait ouvrir la porte Neuve pour faire entrer dans Paris Henri IV et ses troupes, 117.

Lhuillier (*Jérôme*) : son tombeau, II, 436.

Lhuillier (*Nicolas*) : est envoyé de Blois à Paris par Henri III, pour faire signer aux habitans de cette capitale le serment de la Ligue, V, 8.

Lhuillier (*Madeleine*), veuve de Sainte-Beuve : donne l'hôtel de Mézières aux jésuites, pour y établir leur noviciat, V, 357 ; quel était son père ; fondatrice des ursulines de la rue Saint-Jacques, 376, 377 et 378 ; fondatrice des ursulines de la rue Sainte-Avoie, 378 et 379.

Lhuillier (*Marie*), veuve de Claude Marcel : fonde le cou-

- vent des Filles de la Croix, VI, 364.
- Lhuillier (Hélène-Angélique)*, supérieure de la Visitation de Sainte-Marie : bienfaitrice de ce couvent, V, 382.
- Liancourt (le duc de)* : épouse Gabrielle d'Estrées, par ordre de Henri IV, et consent à ne point consommer le mariage avec elle, V, 240.
- Lianson (Jean)* : excellent teinturier en laine, un des successeurs des Gobelins, VII, 66.
- Lias ou Laas*, territoire qui a donné son nom à la rue et à l'église de Saint-André-des-Ars, II, 255.
- (*clos de*) : est le même que le jardin du palais des Thermes ; signification de ce mot *Lias* ou *Laas*, I, 143 et 144 ; les rues de l'Hirondelle, de la Huchette, Poupée, de Saint-André-des-Ars, bâties sur le clos de *Lias*, en ont porté le nom ; le couvent des Grands-Augustins fut bâti sur ce clos, que l'abbé de Saint-Germain-des-Prés vendit par parcelles, 144.
- Libelles* contre Mazarin, VI, 249, 278 et 279.
- Libéral* : diverses acceptions de ce mot ; vers à ce sujet, IX, 316 et 317.
- Liberté !* ce cri se fait pour la première fois entendre à Paris au commencement du règne de Charles VI, III, 460 ; son régime est favorable à la population et à la morale de Paris ; l'état civil démontre que le nombre des naissances et des mariages surpassait, en 1790 et 1791, celui des naissances et des mariages de l'année 1785, et que le nombre des morts et des enfans trouvés était fort diminué, VIII, 457 et 458.
- Liberté (figure de la)* : où élevée, IX, 124 ; elle est coiffée mal à propos du bonnet phrygien, 124 ; sa figure colossale remplace la statue équestre de Louis XV, VIII, 38.
- Libertinage des religieuses de Chelles*, II, 173 ; du monastère de *Saint-Eloi*, dans la Cité, 41.
- est mêlé à la religion, IV, 75 ; VIII, 181, 216 et 217.
- Libraires* : déclamation du prédicateur Maillard contre ceux qui vendent des livres obscènes, IV, 29 et 30.
- Liégeon*, architecte : son projet de construction du Théâtre-Français est appuyé et non exécuté, VIII, 395 et 396.
- Lierville (le sieur de)* : assassiné par les pages du sieur de Sauvebeuf, VII, 138.
- Lieutenant criminel (le)* : après avoir assisté avec le procureur du roi au supplice d'une femme brûlée vive, va au cabaret, IV, 10.
- *de robe courte* : époque de la création, et nature de cette charge, IV, 369.
- *civil* : en publiant un arrêt, est insulté par les écoliers révoltés, et poursuivi à coups de pierres ; mal escorté ; fait quelques prisonniers, IV, 377 ; n'est soutenu par presque aucune force publique ; pourquoi, 377.
- *de police*, créé pour la première fois, VII, 152.
- Lieux de prostitution* : tenus dans les maisons des bourgeois de Paris ; sont voisins des collèges ; les écoliers s'y rendent en sortant de leurs écoles, II, 359 ; III, 51, 52 et 53 ; IV, 17, 18 et 28 ; sont nombreux

à Paris, au treizième siècle; il s'en établit jusque près de la tente de saint Louis, III, 50, 51 et 55; au quinziesme siècle, ils s'en trouve dans presque toutes les rues, IV, 36, 45g, 460 et 461.

Ligue : son origine; ses divers motifs; son but principal consistait à détrôner Henri III, V, 1 et 2; son objet apparent était la destruction du protestantisme, 2, 3 et 4; première formule du serment de la Ligue; signée en Champagne, 4; signée en Picardie; signée à Paris, 5; s'établit dans toutes les provinces; Henri III veut s'y opposer; il la signe et s'en déclare le chef, 7 et 8; son exécution est suspendue et n'est reprise qu'après un intervalle de huit ans; pourquoi, 9; renaît en 1585, 10 et 11; manœuvres employées pour lui faire de nombreux partisans, 11, 12, 13, 14 et 15; elle est organisée à Paris; on commence à découvrir son existence, 15 et 16. Voyez *Ligueurs parisiens*. Ses établissemens pendant qu'elle dominait à Paris, 65; trois espèces d'hommes y figuraient, 104 et 105.

Ligueurs parisiens : forment un comité secret; s'engagent d'entrôler dans leur parti un grand nombre de personnes, V, 11, 12, 13, 14 et 15; écrivent au duc de Guise pour qu'il vienne à leur secours; cherchent à perdre Henri III dans l'opinion publique; craignent d'être découverts et punis, 18 et 19; avaient-ils le droit de reprocher à Henri III sa crédulité et ses pratiques de dévotion? 30; les ligueurs invitent de nouveau le

duc de Guise à venir à Paris; réponse de ce duc; assemblée qu'ils tiennent; objet de leur délibération, 31 et 32; font le recensement des hommes sur lesquels ils peuvent compter; leur nombre, 31 et 32; leur joie immodérée et servile à la venue du duc de Guise dans Paris, 37; séduisent et entraînent quatre compagnies bourgeoises placées dans le cimetièrre des Innocens, 39 et 40; s'arment pour combattre les troupes du roi; tendent les chaînes; barricadent les rues, 40 et 41; font reculer les troupes du roi; battent et massacrent les Suisses, 42 et 43; après avoir contraint Henri III à fuir Paris, s'occupent de changemens et de vengeance; massacrent plusieurs protestans, 46, 47 et 48; sont effrayés de leurs succès, 48; vont à Chartres pour prier le roi de revenir à Paris, 49 et 50; en mésintelligence avec leur chef, 67; leur joie en apprenant la mort du roi Henri III, assassiné à Saint-Cloud, 75; quelques-uns prennent la résolution de députer auprès de Henri IV, 98; motifs de cette députation, 99; sont tournés en ridicule par les auteurs de la *Satire Ménippée*; le catholicisme n'est que le prétexte de leurs actions, 112 et 113; sont consternés en apprenant l'entrée de Henri IV et de ses troupes dans Paris; leurs tentatives pour soulever les habitans contre le roi, 120; les plus dangereux d'entre eux reçoivent des billets qui portent l'ordre de sortir de Paris, 121 et 122; considèrent Jean Chastel comme un martyr,

- 134; mœurs de leurs chefs , 233 et 234.
- Ligueurs ecclésiastiques* : leurs mœurs , V, 234.
- Limueil (Isabelle de)* : une des filles d'honneur de Catherine de Médicis , que cette reine prostitua au prince de Condé ; elle eut de lui un enfant mort , IV, 401.
- Limoux (la comtesse de)* : une des maîtresses de Henri IV , V, 242.
- Linguet*, avocat : ses talents ; sa détention à la Bastille ; sa turbulence ; son défaut de jugement , VIII, 481 ; il invente dans sa prison une espèce de télégraphe , IX, 114.
- Lintlaer (Jean)* : établit la machine hydraulique de la Samaritaine , V, 190 et 191.
- Lion de Saint-Marc* : transféré de Venise à Paris ; monument des conquêtes des Français ; place qu'il occupait dans cette dernière ville , VI, 407.
- Lions* : on rendait des sentences à la porte de l'église St.-Séverin entre deux figures de lions , I, 247.
- (*bâtiment des*) : faisait partie de l'hôtel de Saint-Paul , III, 300.
- Lions (Imbert de)* : fonde l'hôpital ou Maison-Dieu , II, 400.
- Lions du roi*, dans la ménagerie du Louvre , III, 321.
- Liseurs du roi en l'Université* : titre que recevaient les professeurs du collège de France , IV, 111.
- Lisieux (collège de)* : son origine ; ses diverses translations ; sa destinée , III, 175 et 176 ; est réuni au collège de Louis-le-Grand , V, 365 ; VIII, 158 et 159.
- L'Isle-Adam* et le prévôt de Paris essaient d'arrêter le cours des massacres dans les prisons ; ce que les massacreurs leur répondent , III, 494 ; est un des chefs des massacreurs , 498. Voyez *Isle-Adam*.
- Listé (Jourdain de)*, sieur de Casaubon : brigand et neveu du pape ; est pendu à Paris ; le curé de Saint-Merri le fait honorablement enterrer ; reliques que l'on trouve sur lui lors de son exécution ; III, 150 et 151. Voyez *Jourdain*.
- Lisse (Arnout de)*, professeur au collège royal , IV, 146.
- Listenois (Louis de)*, seigneur de Montaigu : sa maison est située rue des Sept-Voies , III, 341.
- Lit nuptial* : sa bénédiction obligée , et payée par les époux ; un curé de Saint-Etienne-du-Mont se plaint à l'évêque de ce qu'on l'a fait attendre fort tard pour donner cette bénédiction ; ce que décide l'évêque , II, 253 et 254.
- Lits de justice* : moyen employé par les rois pour opérer l'enregistrement et la promulgation de leurs ordonnances , III, 92 ; Louis XIII en tient fréquemment ; phrase qu'il répète , V, 311 et 312 ; discours très-complaisant qu'y tient le premier président , 330 et 331.
- Litières* : en usage sous la première race , I, 247.
- Littérateurs* de Paris : accusés d'avoir mangé de la chair en carême , sont emprisonnés , IV, 109 ; sous Louis XV , ils ne traitent généralement que des sujets futiles ou obscènes , VIII, 290 et 291 ; les tombeaux des plus célèbres sont groupés en-

semble dans le cimetière du père La Chaise, IX, 242.

Littérature : ses progrès au treizième siècle, III, 56; IV, 477 et 478; contribue à l'épuration des mœurs, 480 et 481; se dégrade à la fin du règne de Louis XIV, VII, 292.

Livre-d'or : salle de ce nom au palais du Luxembourg; ce que c'est que *livre-d'or*, VI, 10.

— *des mestiers* : réglemens composés par Etienne Boileau, pour les habitans utiles de Paris, III, 28.

— *rouge* : sa forme; ce qu'il contenait, VIII, 466.

Livres : étaient autrefois enchaînés dans les bibliothèques, pour qu'il n'en fût pas volé, II, 453.

— défendus par la Sorbonne, IV, 102, 110 et 114; il est ordonné aux curés de faire des recherches dans les maisons de leurs paroisses, où pourraient se trouver des livres prohibés et des imprimeries secrètes, 128, 132 et 133; ne peuvent être imprimés, s'ils ne sont approuvés par la Sorbonne; l'entrée de tous livres étrangers est prohibée en France, IV, 161.

Livres brûlés par ordre du parlement, VIII, 296; ont produit leur effet avant d'être brûlés, et n'en sont que plus avidement recherchés, 298.

— *philosophiques* : indication des premiers qui parurent sous Louis XV, VIII, 298 et 299.

— *obscènes* : très-nombreux sous le règne de Louis XV; funeste résultat de leur lecture, VIII, 291.

— *reliés*, avalés par des filles convulsionnaires, VII, 353.

— imprimés contre la bulle *Uni-*

genitus : sont saisis aux barrières de Paris, VII, 363 et 364.

Lizet (Pierre), avocat du roi au parlement : dans l'espoir d'en devenir premier président, se dévoue aux volontés du chancelier Duprat, IV, 102; mande le recteur de l'Université à la barre du parlement, III, 111; mande les *liseurs* du roi, suspects d'hérésie; reproches déplacés qu'il leur fait, III, 111; dénonce le *Cimbalum mundi* et les psaumes de David, 123.

Locus cinerum, aujourd'hui la *Cendrée*, ou du *Cendrier* : clos dépendant du village de Saint-Médard, II, 75.

Lodi (pont de) : nom d'une rue ouverte sur l'emplacement de l'enclos des Grands-Augustins, II, 444.

Loge du cardinal Lemoine que les parens de ce cardinal avaient au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, III, 84.

Loge de France (grande) : il n'en est qu'une seule à Paris; troubles qu'elle éprouve, VIII, 95 et 96; il s'y forme une scission, qui s'intitule *Grande Loge*; ses dissensions; son accord, 96 et 97; un des partis, appuyé par le duc de Luxembourg, forme la *loge Grand-Orient*, 97 et 98; la *Grande Loge* et la *loge du Grand-Orient* se réunissent, 99.

Loges de francs-maçons en France : la première établie, VIII, 88 et 89; celle de *St.-Thomas* est régulièrement constituée, 89; nombre de ces loges à Paris, 90; est accru par la persécution, 90 (voyez *Franche-Maçonnerie*); *loge d'Aumont*, 89; grande *loge anglaise*, 91; grande *loge de France*, 93;

- grande loge anglaise de France se déclare *grande loge du royaume*, 95.
- Logis du roi* dans les bâtimens de Saint-Lazare, II, 66.
- Loi* : son empire; figurée dans un des bas-reliefs du Panthéon, VII, 428; et représentée par un groupe colossal, 429 et 430.
- Loire*, rivière : projet d'en faire passer une partie à Versailles, VI, 309.
- Loirs* : exclus de Paris par la vertu d'un talisman, I, 296.
- Lois* : sous la seconde race, étaient consenties sans discussions; forme de leur promulgation à Paris, I, 452 et 453.
- *fausses* : insérées dans le code Théodosien, en faveur de la puissance des évêques, I, 373; mises en vigueur sous la seconde race, 485.
- le pays appelé *la France* est privé de lois pendant plus de 400 ans, III, 88.
- Lois somptuaires*, au seizième siècle : ne servent qu'à faire connaître le luxe de ce temps; prohibent le faste excessif des gentilshommes, IV, 450, 451, 452 et 453; leur inutilité sous Louis, VI, 195; 196 et 197.
- *prohibitives* : sont pour la plupart des sources d'immoralité; funeste effet d'une de ces lois, VII, 304 et 305.
- Loisel (Antoine)*, conseiller au parlement : banni de Paris par ordre de Mazarin, VI, 233.
- Lombard* ou *Lombarde* : ce qu'ils doivent payer lorsqu'ils sont prisonniers au Grand-Châtelet, IV, 313.
- Lombard (Pierre)* : son tombeau à Saint-Marcel, I, 263.
- (*Gui*). Voyez *Payen*.
- Lombards*, usuriers : Charles IV les chasse de Paris, III, 151.
- (*collège des*) : son origine; est ruiné, puis change de destination, III, 173.
- Loménie* : accuse en plein conseil le père Cotton et les jésuites d'avoir contribué à l'assassinat de Henri IV, V, 306.
- Longitude de l'Île de Fer*, I, 19.
- *de l'Observatoire*, I, 19.
- Longitudes (bureau des)* : lieu où il tient ses séances, VII, 16; est créé d'après le rapport d'un représentant; ses attributions et ses travaux; noms de ses membres, IX, 7, 81, 82 et 83.
- Longjumeau (le sieur de)* : les protestans tiennent une assemblée dans sa maison, qui est assiégé par les écoliers pendant quatre jours; le sieur de Longjumeau s'y défend avec ses amis; conseils que le parlement lui donne, IV, 195 et 196.
- Longuerue (l'abbé)* : portrait qu'il fait de Louis XIV, VI, 320.
- Longueville (le duc de)* : achète les faveurs de Gabrielle d'Estrées, V, 239. — autre duc de ce nom : est partisan du parlement et de la Fronde, VI, 243; se laisse corrompre par la cour, 248; arrêté et renfermé à Vincennes; son portrait, 255 et 256; transféré à Marcoussis, et de là au Havre, 258; mis en liberté, 261.
- (*la dame de*) : contribue à la fondation des religieuses du Saint-Sacrement, V, 411.
- (*la duchesse de*) : de concert avec le vicomte de Turenne,

prend la place de Stenay, VI, 259.

Longueville (la princesse de) : sa liaison scandaleuse avec son frère le prince de Condé, VII, 201 et 202.

— (*la duchesse de*) : désolée par la maladie de l'ennui ; ce qu'on lui propose pour la distraire ; ce qu'elle répond ; *n'aime pas les plaisirs innocents*, VIII, 202.

Lorenchet, abbé : amoureux d'une femme, veut en faire assassiner le mari, VII, 265.

Lorette (Notre-Dame de), église succursale de Saint-Roch : son ancien nom, VI, 391 ; sa confrérie ; sa reconstruction, 391.

Loriaux (tour de) : où placée, III, 197 et 305.

Loriot, mécanicien : fait la table volante de Trianon, VIII, 218.

Lorraine (maison de), ou des Guises : devient suspecte à François 1^{er}. ; avis que ce roi donne à son fils Henri qui ne les suit pas, IV, 131 ; cache son ambition sous le voile du catholicisme, 140.

— (*le cardinal de*) : suspect à François 1^{er}. , IV, 131 ; mène Henri II, 160 et 161 ; se plaint à ce roi de ce que les supplices contre les protestans ne sont ni assez prompts, ni assez fréquens, 132 ; s'impatiente des lenteurs de la chambre ardente ; fait rendre au roi une déclaration tendante à accroître les attributions du tribunal des inquisiteurs ; le parlement refuse de l'enregistrer, 133 et 134 ; fait renouveler cette déclaration, 135 ; obtient une bulle du pape, 135 ; amène les jésuites à Paris, 222 ; ses calomnies absurdes contre les protes-

tans, 189 et 190 ; ses querelles contre le chancelier l'Hospital, 207 ; quelques jours avant les massacres, part pour Rome ; charge le cardinal Pelvé de lui donner des nouvelles du succès de la conspiration, 253 ; introduit les capucins en France ; les établit à Meudon, 331 ; amant, dit-on, de Diane de Poitiers, il excite cette maîtresse du roi Henri II à faire brûler vifs un grand nombre de protestans, 400 ; ses nombreux bénéfices, 430 ; ses mœurs, son avarice, son orgueil, veut faire une entrée solennelle à Paris ; le maréchal Montmorency s'y oppose ; triste succès de cette fanfaronade ; couvert de confusion, il se retire à Meudon, 430, 431 et 432 ; veut distraire de la couronne de France les baronnies de l'évêché de Metz ; il fait la guerre à ce sujet ; ce qui en résulte, 432 et 433 ; fait dresser des potences dans la cour de Fontainebleau, pour y pendre les veuves des militaires tués au service du roi, et les officiers blessés qui demandaient des pensions alimentaires ; un des auteurs de la Saint-Barthélemy ; escroque une couronne d'or aux dominicains de Metz, 433 et 434 ; ses débauches avec les filles ou dames de la cour sont autorisées par le roi, 434 et 435 ; conçoit le premier le plan de la Ligue, afin de placer son frère sur le trône de France ; la mort de ce frère déconcerte ce plan, V, 4 ; confisque la bibliothèque d'Aimar de Rançonnet ; la réunit à celle du roi, et fait mourir à la Bastille le propriétaire, VII, 35 ; sa dernière maladie ;

jure et invoque les diables ; ce qu'en dit son neveu , IV , 302 et 303.

Lorraine (Louis de) , cardinal et archevêque de Reims : amant de la comtesse de Romorantin , maîtresse de Henri IV , V , 243 ; l'épouse secrètement ; en a des enfans , 268.

— (*Louise de*) , épouse de Henri III : une des fondatrices des capucines , V , 167.

— (*Marie de*) , abbesse de Chêles : protège les bénédictins anglais et les indispose , V , 352 et 353.

— (*le duc de*) : envoie une armée pour renforcer celle des princes révoltés ; elle ne leur profite guère , VI , 280 et 281 ; sa veuve est nommée abbesse d'un couvent de moines , 168.

— (*chevalier de*) : son extrême tyrannie ; est accusé d'avoir empoisonné la belle-sœur de Louis XV ; ce roi allait souvent visiter ce chevalier , VII , 260 et 261.

Lostière , boulanger : est pendu , IV , 236.

Loterie : accordée aux Théatins , pour subvenir aux frais de construction de leur église , VI , 328 ; accordée aux hospitalières de la Miséricorde de Jésus , 347 et 348 ; refusée au couvent de Notre-Dame-des-Prés , V , 390 et 391 ; accordée par le lieutenant de police d'Argenson , aux *hospitalières de la Miséricorde de Jésus* ; se fait payer ce service , VI , 347 et 348 ; accordée aux religieuses de la Présentation de Notre-Dame , 358 ; aux religieuses de la Madeleine du Trainel , 366 ; accordée au curé de Saint-Sulpice , pour les frais de la cons-

truction de son église , 381 ; ses billets de 20 sous sont portés à 24 sous ; cette augmentation est employée à la construction du nouvel édifice de Sainte-Geneviève , VII , 419.

Loterie royale de France : exceptée de la suppression générale , VIII , 384 ; ses chances sont en faveur de l'administration ; ses déplorables résultats ; supprimée comme immorale ; rétablie par le directoire ; étendue par Bonaparte , 384 et 385.

Loteries : autorisées par François 1^{er} , IV , 91 ; fort anciennes , VIII , 383 ; n'en sont pas plus respectables ; impôt mis sur les mauvaises têtes ; diverses loteries en France ; Louis XIV les met en vogue ; la cupidité et la dévotion s'en servent ; on en établit pour les besoins des églises et couvens ; elles sont supprimées , à l'exception de trois , la loterie des *Enfans Trouvés* , celle de la *Pitié* et la *loterie royale de France* , 383 et 384 ; sont supprimées par la Convention , IX , 7.

Loth : sa conduite avec ses filles ; est comparée à celle du duc d'Orléans avec les siennes , VIII , 191.

Lothaire , roi de France : ayant réuni les forces du comte Hugues-Capet et de Henri duc de Bourgogne , chasse l'empereur Othon II des environs de Paris , I , 426. — conspire contre son père ; l'empereur Louis-le-Débonnaire , le fait prisonnier dans un monastère ; le fait condamner dans une assemblée tenue à Compiègne ; le conduit à Soissons , de là à Aix-la-Chapelle , où il le tient en prison pendant un hiver , 474 ; en

guerre contre son frère *Charles-le-Chauve*, 454.

Louchard, commissaire : engagé dans le parti de la Ligue, V, 13; promet d'entraîner dans ce parti tous les marchands et courtiers de chevaux, 15; membre du conseil des Seize, 65.

Louis (Ile Saint-) : son ancien nom; est divisée en deux parties; ses dimensions; les *écorceurs* y volent des toiles exposées pour être blanchies, III, 77 et 78; tour qu'on y élève, 197.

— *du Louvre (Saint-)* : nouveau nom donné aux deux collégiales réunies de Saint-Nicolas et de Saint-Thomas-du-Louvre, II, 236, 237 et 238.

— *en l'île (Saint-)*, église paroissiale : son origine, VI, 41 et 42; accident qui y arrive, 42 et 43.

Louis de France, duc d'Orléans : son tombeau et celui de Valentine de Milan, son épouse, III, 293.

— origine de ce nom, I, 410.

— *le Débonnaire* : prince faible et dévôt, I, 409 et 410; ses passages à Paris, 450; ordonne aux *missi dominici* de réprimer la tyrannie des comtes, 451 et 452; galanteries de son épouse *Judith*; conspiration contre lui par les ducs et les comtes, par des évêques et des abbés; les conspirateurs l'obligent à lire en pleine assemblée son acte d'accusation, à demander pardon de ses crimes, et à remercier ses accusateurs; ils veulent le faire moine; il échappe enfin des mains des conspirateurs, 471, 472 et 473; est fait prisonnier par son fils *Lothaire*,

qui le traîne de prisons en prisons, le dépouille des habits de sa dignité, le fait condamner dans l'assemblée de Compiègne; le mène de la prison de Soissons à celle d'Aix-la-Chapelle, enfin à celle de Saint-Denis, 474 et 475.

Louis, roi de Bavière, fils de *Louis-le-Débonnaire* : prend les armes contre son père qui en meurt de chagrin, I, 474 et 475.

— roi de Germanie : est engagé par une assemblée convoquée par le comte de Paris et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, à se rendre en France; il s'y rend à la tête d'une armée qui dévaste tout sur son passage; il accepte les propositions d'une autre assemblée de dignitaires; et rejette celle du comte de Paris et de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, I, 455.

— *V*, dernier roi de la race carolingienne : meurt sans enfants; il est, dit-on, empoisonné par sa femme qui épouse *Hugues-Capet*, II, 1.

— *d'Evreux*, chef de la branche royale de ce nom : son tombeau dans l'église des jacobins de la rue Saint-Jacques, II, 380.

— duc de Bourbon : un des quatre ducs qui gouvernèrent la France, après la mort de *Charles v*; son caractère, III, 458.

— *VI*, dit *le Gros* : combat continuellement la noblesse féodale; fait beaucoup de maux; ses surnoms, II, 20 et 21; le premier; il vend des chartes de commune à quelques villes; le premier il touche les écrouelles, et croit pouvoir les guérir; époque de sa mort, 22; dut

ordonner des fortifications à Paris ; il est sans cesse attaqué par les ducs et les comtes , 47 et 48 ; n'est pas en sûreté dans Paris ; ne peut sortir de cette ville sans danger ; fait bâtir le château de *Karoli vana* ; il est présumable qu'il fit fortifier Paris , 48 et 49 ; toujours en guerre contre les nobles de son temps , 47 et 48 ; paraît avoir fait construire la seconde enceinte de Paris , 53 ; accorde non une charte de commune aux Parisiens , mais des privilèges ; il en vend à d'autres villes ; reçoit de l'argent pour les vendre , et de l'argent pour les retirer ; il croyait que les villes auxquelles il vendait des chartes lui appartenaient , 109 et 110 ; parmi les seigneurs qui dévastaient les campagnes , et qu'il combattit , sont *Ebles* , comte de Rouci , *Burchard IV* , seigneur de Montmoranci , 133 ; ce roi dévastait et pillait lui-même en arrâtant les voleurs , 133 ; assiège *Montmorenci* et dévaste cette terre par le fer et le feu , 134 ; accorde aux chanoines de Notre-Dame la faculté de faire plaider leurs serfs à coups de bâton , 179 ; confirme aux abbayes de Saint-Maure-des-Fossés et de Saint-Germain-des-Prés l'usage des combats judiciaires , 180 ; accorde le droit de foire à la léproserie de Saint-Lazare , VIII , 166.

Louis VII , dit *le Jeune* : succède à son père *Louis VI* ; les seigneurs excitent à Orléans une rédition contre lui ; son juron ; son grand respect pour les ecclésiastiques ; son caractère faible ; se brouille avec le pape ; pille les maisons de l'évêque de

Paris ; fait périr treize cents personnes dans les flammes , II , 61 et 62 ; part pour la croisade ; déplorable succès de cette expédition ; abandonné par son épouse *Aliénore* ; il perd l'Aquitaine ; songe remarquable de ce roi , 63 ; assiste à la messe que le pape Eugène III célébra dans l'église de Sainte-Gemviève , et au combat que se donnèrent dans cette église les serviteurs de ce pape et ceux de l'abbaye ; il y reçoit quelques coups , 75 et 76 ; soupe au village de Creteil ; grande colère du chapitre de Notre-Dame à ce sujet ; l'entrée de cette église lui est refusée ; il demande grâce ; s'humilie ; menaces que lui font les chanoines qui ne se fient point à ses paroles , 171 , 172 et 173 ; restitue les frais de son souper à Creteil ; les chanoines de Notre-Dame lui ouvrent les portes de leur église ; il dépose sur l'autel une bague mémorative de la réparation , 173 et 225 ; se rend au monastère de Cîteaux , où , en présence du chapitre réuni , il s'étend à terre ; invité de se relever , sa réponse , 202 et 203.

Louis VIII : son courage ; sa faible santé ; les prêtres l'emportent dans la guerre contre les Albigeois ; meurt au retour de cette guerre , dans le château de Montpensier ; ses médecins plaient une jeune fille dans son lit pour le guérir ; il refuse le remède et meurt , II , 298 et 299 ; on ne connaît des mœurs de ce roi , que son dévouement aux volontés du clergé dont il fut la victime , 336.

Louis IX , dit *saint Louis* : fut d'abord sous la régence de

Blanche de Castille ; sa mère ; ce qu'il souffre sous cette régence ; ne peut point voir son épouse à son gré ; stratagèmes qu'il invente pour éluder les ordres tyranniques de sa mère ; ses mœurs régulières , sa justice , sa probité , son courage , son fanatisme , II , 365 et 366 ; sa vie toute monacale ; se fait sonetter par ses confesseurs , 367 ; veut que l'on réponde à ceux qui font des objections contre la religion , par un grand coup d'épée enfoncée dans le ventre , tant qu'elle peut entrer , 367 ; veut se faire moine ; ce que disent de ce projet son épouse , son frère et ses enfans ; insulté publiquement par une femme ; son humble réponse , 368 et 369 ; dupe de sa crédulité ; n'est point heureux dans ses entreprises ; ses lois tyranniques contre les Juifs ; fonde un grand nombre de monastères , 369 et 370 ; fonde plusieurs hôpitaux , 370 ; fonde le couvent des Filles-Dieu ; y réunit deux cents filles publiques , et leur donne quatre cents livres de rente , 369 ; achète fort cher , de l'empereur Baudouin , une sainte couronne de Jésus-Christ , tandis qu'il en existait une à Saint-Denis ; est dupe de sa crédulité ; ce roi va au devant de cette relique jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque ; en fait l'ouverture ; la porte sur ses épaules en marchant les pieds nus jusqu'à Sens ; la porte ensuite de l'abbaye de Saint-Antoine , sur ses épaules , jusqu'à Notre-Dame , 404 , 405 , 406 et 407 ; après avoir acheté la sainte couronne de l'empereur Baudouin , achète de cet

empereur plusieurs autres reliques ; leur dénomination ; ce qu'elles coûtent , 407 , 408 , 409 et 410 ; ce roi place sa bibliothèque dans la Sainte-Chapelle ; établit des chapelains pour la desservir , 411 ; fonde ou contribue à la fondation des établissemens de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers , 370 ; des jacobins de la rue Saint-Jacques , 376 ; des cordeliers , 384 et 385 ; des Filles-Dieu , 399 ; de la Sainte-chapelle du Palais , 409 ; du collège de Sorbonne , 420 ; des frères Sâchets , 431 ; des sœurs Sâchesses , 433 ; des Grands-Augustins , 434 ; des béguines , 444 ; des carmes du Grand-Couvent ; 450 ; des chartreux , 458 ; des frères de Sainte-Croix de la Bretonnerie , 459 ; VIII , 27 ; des Blancs-Manteaux , II , 471 ; présent à la querelle de Joinville et de Robert Sorbon ; ce qu'il en dit et ce qu'il en pensait , 419 et 420 ; fonde la Sorbonne , 420 ; établit les Quinze-Vingt , 473 ; bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu , 480 et 481 ; exempte cet hôpital de toute contribution ; droit inique qu'il accorde à cet hôpital , 480 et 481 ; utilité de quelques-uns de ses établissemens , inutilité de quelques autres , 507 ; ses ordonnances contre les guerres privées , les incendies et les duels judiciaires , ne peuvent être exécutées , III , 23 et 24 ; ses lois réformatrices des abus sont mal exécutées ; les seigneurs ecclésiastiques et laïques s'accablent d'injures ; veut abolir les duels judiciaires ; prie l'évêque de Paris de les abolir dans ses terres ; réponse que lui fait cet évêque

que, 23 et 24; ne peut parvenir à abolir les duels judiciaires, 25, 26 et 27; abolit le droit de chevestrage; réforme la prévôté de Paris, 28; permet aux Parisiens de se garder eux-mêmes et de faire le guet pendant la nuit, 28 et 29; ses actes tyranniques envers les Juifs, 30 et 31; les chasse de ses Etats; ils sont rappelés, 31; ses lois rigoureuses contre les jureurs et blasphémateurs; supplices affreux auxquels il les condamne; il est maudit par le peuple, 32 et 33; V, 217; le pape lui écrit pour l'engager à être moins sévère; il adoucit ses châtimens, III, 34; veut réparer les vices du gouvernement féodal; il emploie des remèdes qui aggravent le mal; il n'a ni assez de génie, ni assez de force pour faire le bien; il n'a que de bonnes intentions, 34 et 35; passant avec l'archevêque de Sens à Ville-Neuve-St.-George, va dîner dans un village appartenant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; le prévôt de ce village s'oppose à ce que cet archevêque participe au dîner, 43; défend à ses officiers de faire mettre nulle personne en prison pour dette, excepté ceux qui doivent au roi, 48; réforme les désordres de la prévôté de Paris, 48, 49 et 50; diminue les progrès de la prostitution; ordonne que les femmes publiques soient chassées des maisons qu'elles occupaient, et inflige une amende à ceux qui les leur louaient; inutilité de son ordonnance à cet égard, 50 et 51; assiège le château de la *Roche de Glui*, dont le seigneur, nommé Roger, volait

les passans; ce roi lui restitue son château, à condition qu'il ne volera plus sur les chemins, 54 et 55; ce roi chasse de son camp un grand nombre de ses officiers qui se livraient à un commerce infâme, 55; fait exécuter de grandes réparations au palais de la Cité; il y existe encore des pièces qui portent son nom, *les cuisines de saint Louis*, la *chambre de saint Louis*, 95, 99 et 106; chasse les Juifs de Paris et de ses Etats; son fils les y rappelle, 31; chasse qui contenait ses os, 412; son buste en vermeil, orné de pierreries, 413; son image de vermeil ayant une couronne chargée de diamans, tenant un sceptre à la main; cette couronne et ce sceptre sont enlevés par des voleurs; on retrouve le sceptre, II, 462 et 463; époque de sa mort, 508.

Louis X, dit le *Hutin*: caractère de ce roi; vend la liberté aux serfs, III, 132 et 133; fait plus de mal que de bien; veut réprimer les débauches de sa cour; en punit cruellement les auteurs; fait pendre Enguerand de Marigny, son ministre; en est fâché; épouse Clémence de Hongrie; meurt empoisonné, 133 et 134; rappelle les Juifs à Paris, que son père avait chassés, et leur permet de demeurer treize ans en France, 140.
— *XI*: établit les religieuses de l'*Ave Maria*, à la place des béguines; leur donne ce premier nom, à cause de sa dévotion à la vierge Marie, II, 446; caractère de ce roi; sévit contre la noblesse; grand dévot et mauvais chrétien; sa mauvaise foi, III, 373 et 374; s'empri-

sonne dans un château; y meurt, 375 et 376; était redouté de tout le monde; on aimait mieux offenser Dieu que ce roi, 374; il portait des images de la Vierge, en plomb, à son chapeau, et à chaque nouvelle qu'il apprenait, il se mettait à genoux, 375; emprunte un livre de médecine; précaution prise pour empêcher qu'il ne le garde, 378; favorise l'imprimerie, 379 et 380; favorise les spectacles de Paris, 422; refuse d'entrer dans les frais du théâtre du Châtelet, 423; passe en revue les Parisiens armés; nombre d'habitans qui s'y trouvent, 514 et 515; son entrée solennelle à Paris; cérémonies observées et spectacles qu'on lui donne, IV, 4, 5, 6, 7 et 8; sous son règne les hommes étaient très-court vêtus, l'étaient indécemment, et comme des singes, 68; augmente, par plusieurs réunions, les livres de la bibliothèque royale, VII, 33.

Louis XII : son caractère; ses bonnes qualités; ses mœurs, comparées à celles des souverains de son temps, III, 397, 398 et 399; qualifié de *père du peuple*; ce qu'il dit sur son économie; influence de ses vertus sur la chevalerie; sa mort, 399 et 400; fait jouer, sur le théâtre des Halles, par la troupe des *Enfans sans souci*, le pape Jules II, sous le nom de *Mère sotte*, 430; fait transporter au château de Blois les livres du Louvre, et y réunit plusieurs autres collections qui enrichissent cette bibliothèque, VII, 33; heures de ses repas; sa dernière épouse intervertit

l'ordre qu'il suivait, VIII, 491. *Louis XIII* : son gouvernement, V, 302; tout l'ordre établi par Henri IV est détruit, 303 et 304; tous les amis de ce dernier roi sont disgraciés; tous ses ennemis et ses assassins sont mis à la tête du gouvernement, 304 et 305; caractère de Louis XIII; sa faiblesse, son incapacité; phrase qu'il répète chaque fois qu'il tient son lit de justice, 311 et 312; a des favoris et des favorites, et n'a pour eux ni amitié ni amour, 312; sa querelle avec la demoiselle Hautefort, qui lui arrache une lettre et la cache dans son sein; ce roi n'ose jamais la retirer de ce lieu, 312 et 313; ce que lui dit le duc d'Angoulême, 315; son action grossière envers une dame dont le sein était découvert; régna et ne gouverna jamais, 315; son éducation; dupé par Albert de Luynes; récompense l'assassinat commis par Vitry, 314 et 315; consent à l'exil de sa mère; dialogue qu'il eut avec elle; reste muet aux demandes qu'elle lui fait, parce qu'on ne lui avait pas dicté sa réponse, 316 et 317; fait la guerre à sa mère, 320; sa mort; épitaphe qu'on lui fait, 335; ignorance de ce roi; fait un vœu à la vierge Marie, 335 et 336; son incapacité; grand nombre de monastères fondés sous son règne, 336, 349 et 424; sa statue équestre; le bâton de commandement échappe de sa main, 53, 54 et 55; dit le *Juste*; protège ceux qui ont arraché violemment un criminel de sa prison, 118; ordonne au parlement de lui faire, en Champ-

gue, ses remontrances sur la chambre de l' Arsenal ; phrase qu'il adresse à la députation du parlement, 128 ; se met en colère contre cette députation ; son discours improvisé et menaçant, 130 ; tient un lit de justice pour faire enregistrer seize édits burseaux, dont on ne donne point la lecture ; le parlement veut faire à ce sujet des remontrances ; le roi le mande à Saint-Germain-en-Laye ; il ne veut pas entendre le parlement, 130 et 131 ; faiblesse et incapacité de ce roi ; maux qui en résultent, 134, 135 et 137 ; son règne se divise en deux parties, 136 et 137 ; donne l'abbaye des moines de Saint-Germain-des Prés à une dame, 168 ; passe vingt-trois ans sans approcher de son épouse, Anne d'Autriche, qu'il déteste, 219 et 220 ; comment s'opère leur réunion ; visite qu'il rend à la demoiselle Lafayette ; il est déterminé, par cette demoiselle, à coucher au Louvre, et dans le lit de son épouse, 220 et 221 ; accusé d'impuissance par la reine son épouse, qui projette de le détrôner et de l'enfermer dans un cloître, 222 ; accorde la régence à Anne d'Autriche, et limite beaucoup ses pouvoirs ; après sa mort ses dernières volontés sont peu respectées, 228 ; donne une partie des anciens murs et fossés de la ville aux jésuites de la rue Saint-Antoine, IV, 337 ; approuve les mesures rigoureuses prises par le cardinal Bérulle contre les grands augustins, II, 440 ; chasse les Juifs de son royaume, III, 143 ; sous son règne la bibliothèque royale s'accrut de

plusieurs collections de livres, dont s'empara le cardinal de Richelieu, VII, 39.

Louis XIV : sa naissance ; son surnom ; naît avec deux dents dans la bouche ; soupçons sur l'époque véritable de sa naissance, VI, 219 ; fêtes célébrées à cette naissance, 221 ; son éducation négligée ; Mazarin s'oppose à ce qu'il s'instruise, 304 et 305 ; savait à peine lire à quinze ans ; reçoit de fausses idées de gloire et de grandeur ; ses dispositions au despotisme lui font dire et faire des sottises ; son ignorance, 305, 306 et 307 ; son goût pour les femmes va jusqu'au scandale, 307 et 308 ; son ostentation a surpassé celle de tous ses prédécesseurs ; prend le soleil pour emblème ; ses dépenses énormes en constructions de palais, 308 et 309 ; ayant atteint sa quatorzième année, déclare solennellement qu'il va prendre le gouvernement de son Etat, 272 ; son règne divisé en trois parties distinctes, 229 ; orages de la première partie ; son goût pour les constructions ; cause la mort de plusieurs milliers de soldats ; quoique dévot ne sait pas s'humilier, 309 et 310 ; insatiable d'éloges ; tous les écrivains et les courtisans les lui prodiguent ; fait la guerre pour être loué, 310 et 311 ; a de la répugnance pour la lecture ; quelles connaissances il acquiert ; danse sur le théâtre ; renonce à cette habitude ; profite des leçons de la scène ; son jugement est sain ; est tenté de pardonner au chevalier de Rohan ; pourquoi, 312 et 313 ; Mazarin lui ôte de sa poche cent louis d'or qu'on

lui avait donné pour secourir les soldats estropiés , VII, 196; attentat commis sur la personne de ce roi par le cardinal Mazarin, 197, 198 et 199; changemens qui s'opèrent pendant qu'il gouverne , 211; son luxe; erreur qu'il commet à cet égard, 212; trompé par les jésuites; se couvre d'habits extrêmement riches pour recevoir un prétendu ambassadeur; succombe sous le poids de cette richesse , 212; assiste à une fête que lui donne Fouquet et veut le faire arrêter pendant qu'il est chez lui , 215; renonce aux paroles grossières; ses courtisans l'imitent , 216 et 217; troisième époque de son règne; continue, par nécessité, des guerres qu'il avait commencées par orgueil; ses revers; dépérissement de ses finances; taches de son règne , VI, 313, 314 et 315; VII, 243 et 244; tableau de sa cour, de sa conduite; ses dragonades , VI, 315 et 316; instigué par la cour de Rome, par les jésuites et Louvois, il révoque l'édit de Nantes; dédaigne le conseil du père La Chaise , 316 et 317; persécute les protestans; les princes de cette religion lui font la guerre; fait désertir de France un grand nombre de familles , 317 et 318; s'oppose au mariage du fils de la duchesse de Polignac; chasse cette duchesse empoisonneuse; explication qu'il demande à la duchesse de Foix , VII, 225 et 226; adresse des reproches et des menaces à trois seigneurs de la cour coupables de crimes horribles , 229; donne l'exemple des galanteries aux cardinaux et évêques qui l'imitent ,

236; ses goûts, ses penchans ruinent la France , 243; persécute les protestans et les jansénistes , VI, 317 et 318; ordonne à ceux de sa famille et de sa cour de se confesser aux jésuites; toutes ses fautes proviennent de son ignorance; fait des guerres injustes; ruine ses finances et ses sujets; a trop aimé la guerre; dépense plus à construire qu'à faire la guerre; croit que la religion des jésuites était le christianisme , 318 et 319; est dévot et immoral; faute que lui fait commettre son confesseur; lui fait croire que tous les biens de ses sujets sont à lui , 319, 320 et 321; ses superstitions ridicules; est affilié à l'ordre des jésuites; n'en est pas plus heureux , 321 et 322; étrange exclamation qu'il adresse à Dieu après la perte d'une bataille; accablé par l'ennui; son caractère de dignité; sa mort; n'est pas regretté; son cadavre et ses statues sont insultées par le peuple; son esprit naturel; son jugement; noblesse et précision de ses paroles; parlait comme il convient à un roi , 322 et 323; bien qu'il fait à la France; désarme la féodalité; loué à l'excès; son égoïsme , 323 et 324; a des détracteurs; portrait qu'en fait Montesquieu , 324, 325 et 326; dette énorme qu'il laisse en mourant; favorise la fondation d'un grand nombre de maisons religieuses à Paris , 326; les persécutions que ce roi exerçait contre les protestans l'empêchent de servir contre les fourberies du curé et des marguilliers de Saint-Sulpice , 380; ruine les finances de l'E-

tat; est obligé de suspendre les traitemens qu'il avait accordés aux académies, manufactures, et de renvoyer les ouvriers des Gobelins; est redevable à Colbert de tout ce que son règne a de plus glorieux; ses fautes; ses maîtresses; son confesseur, VII, 243, 244 et 245; sent le besoin de loger les invalides, et leur fait construire un hôtel, VI, 405 et 406; trait qui caractérise ce roi, 407; entreprend de reconstruire le Louvre, et pour cela il fait défense à tout particulier de bâtir, sur des peines très-graves, 426; fait apporter le saint-sacrement pour éteindre le feu qui brûlait une galerie du Louvre, 427; contribue à faire venir le cavalier Bernin à Paris, 429; son buste et sa statue sculptés par cet artiste, ne lui ressemblent point, 431; il demande l'avis de ses courtisans sur les dessins de Claude Perrault, et ceux du cavalier Bernin; il n'obtient d'eux aucune réponse, 432 et 433; les beaux arts brillent sous son règne, et tombent en décadence après la mort de Colbert, VII, 292 et 293; vérité proférée à sa cour; les mœurs s'améliorent sous son règne, 294 et 295; l'orgueil, la profusion et les revers de ce roi tournèrent l'esprit vers la politique; ses persécutions contre les protestans les tournèrent sur les matières religieuses, 295, 296, 297 et 298; son testament méprisé, 299; dettes énormes qu'il laisse, 301; ses monumens fastueux, VI, 447, 463, 464, 473; VII, 2, 3, 4, 6 et 11; son costume ridicule, 4 et 5; les monumens de

sa gloire gênent les passans, 5; a-t-il achevé le Louvre? VI, 437; prend le soleil pour emblème, 447; ses ministres flattent son orgueil pour lui plaire, 461 et 462; ce qu'il dit de ses folles dépenses en constructions, 463; ses paroles sont démenties par ses actions, 463 et 464; sa statue équestre à la place Vendôme, 465; sa statue pédestre à la place des Victoires; est qualifié d'*homme immortel*; on fait brûler de l'encens devant sa statue, etc., 468; quatre fanaux l'éclairent, 470, 471 et 472; les fait éteindre, 473; les membres de l'Académie des inscriptions sont chargés de corriger les éloges qu'on fait de ce roi, VII, 21 et 22; ce qu'il dit aux membres de cette académie, 22; conseillé par Colbert, accorde des pensions aux gens de lettres; comment ces pensions sont payées d'abord, et comment elles le sont ensuite; ses libéralités tant vantées sont médiocres et peu durables, 27, 28 et 29; fonde une académie royale de danse; confirme les privilèges et réglemens du *roi des violons*; des douze maîtres, violons de la *grand'-bande*, 30 et 31; forme le cabinet des médailles du Louvre, 55; ordonne la construction en pierres du Pont-Royal, 81; supprime la confrérie de la Passion; théâtres de Paris sous son règne, 84 et 85; Scaramouche se présente devant ce roi et lui donne un singulier concert, 86; renvoie en Italie les comédiens italiens; pourquoi; discours qu'il leur adresse, 89 et 90; danse sur le théâtre, 91; s'é-

tonne des plaintes des dévots contre la comédie du Tartufe ; ce que le prince de Condé lui dit à ce sujet, 93 ; gratifie Molière d'une pension de six mille livres ; ce que lui répond Molière, 92 et 93 ; établit une salle de spectacle aux Tuileries, 97 et 98 ; accorde le privilège de l'Opéra à Jean-Baptiste Lulli ; veut qu'on n'entre pas à ce spectacle sans payer , et que les gentilshommes puissent, sans déroger de noblesse, en être acteurs , 100, 101 et 102 ; concède à la ville de Paris ses fossés et fortifications pour y ouvrir des rues, puis s'empare de leur emplacement, 106 et 107 ; ordonne que des perquisitions seront faites dans les hôtels des princes et seigneurs qui donnent asile aux malfaiteurs, 134 ; accorde la grâce d'un marquis assassin, 135 ; on donne devant lui le ballet des gueux de Paris et des habitans des Cours des Miracles, 148 et 149 ; à l'occasion du jubilé de 1676, devient dévot ; veut se séparer de sa maîtresse, la marquise de Montespan, et convertir les protestans, 169 ; ses moyens iniques pour opérer ces conversions, 171 ; ses lois tyranniques contre eux, 162, 163, 164, 165, 171, 176, 177, 178, 179 et 181 ; ses moyens de corruption, 169, 170, 171 et 181 ; fait enlever les enfans des protestans, 181 ; l'époque de ces persécutions fut celle de la mauvaise fortune de ce roi, 184 ; assiste à un spectacle que donnent les jésuites dans leur collège de Clermont ; ce que ce roi dit de ce spectacle cause le changement du nom de

ce collège, V, 363 et 364 ; sa statue à l'Hôtel-de-Ville ; anachronisme qui se trouve entre les parties de son costume, IV, 150 et 151 ; épouse la veuve du poète Scarron ; devient dévot ; sa cour est hypocrite, VII, 245 et 246 ; a une preuve évidente de l'hypocrisie de cette cour ; fort ignorant en matière de religion , se laisse conduire par le père La Chaise, et persécute les protestans, 246 et 247 ; quoique très-dévoit, pendant le carême il mange gras à ses déjeuners, 247 et 248 ; cède le Palais-Royal au duc d'Orléans ; VI, 61 ; métamorphosé en Marcus-Curtius, 431 ; confirme les prétendus privilèges des Parisiens ; confirmation dérisoire ; pourquoi, VII, 185 ; hésite entre ses maîtresses et son confesseur, 244 et 245 ; devient décidément dévot , et persécute les jansénistes et les protestans, 247 ; son ignorance en matière de religion ; s'affilie à l'ordre des jésuites ; ses pratiques superstitieuses, 247 ; est imité par son fils, 248 ; seconde l'ambition du père Letellier, en persécutant des corporations respectables, 251 ; garde à vue la duchesse de Maintenon, ne lui laisse guère de liberté, 252 ; connaît l'immoralité et les crimes du chevalier de Lorraine, et va dîner chez cet homme, 260 et 261 ; nomme l'abbé Vatteville, homme couvert de crimes, à l'évêché de Besançon, 264 ; force les chanoines de Lyon et ceux de Verdun à s'agenouiller lors de l'élevation de l'hostie, 264 et 265 ; prohibe, par plusieurs ordonnances, les indécentes et

profanations qui se commettent dans les églises de Paris , 288 et 289 ; perfectionne l'étiquette qu'avait établie Henri III , 291 ; le gouvernement, sous son règne , suit les vicissitudes de sa vie , 291 et 292 ; ordonne le rétablissement de la chaire du droit romain , VIII , 15 ; ferme la bouche au parlement , 157 ; cherche à détruire les habitudes sodomitiques des seigneurs de sa cour ; n'y réussit pas , 185 ; les bustes de ce roi sont brisés par le peuple , 312 ; met les loteries en vogue , 383 et 384 ; donne l'exemple du jeu , VII , 256 et 257 ; VIII , 385 ; ses lois barbares contre les protestans sont difficiles à rapporter , 444 ; contraste de sa magnificence et de l'état déplorable des hôpitaux de Paris , sous son règne , IX , 30 et 31 .

Louis XV : roi à l'âge de cinq ans ; rôle qu'on lui fait jouer à cet âge , VII , 299 et 300 ; sa faible santé ; se fortifie par l'exercice ; se refuse à l'étude ; moyen qu'on emploie pour l'y ramener , 319 et 320 ; on lui fait déclarer qu'il veut régner par lui-même ; ce que lui dit le maréchal de Villeroi , 320 ; caractère de son règne ; ce prince donne d'abord de flatteuses espérances , 323 ; qui ne se réalisèrent pas , 324 ; mécontente les Parisiens qui cessent leurs applaudissemens ; il en est piqué , 325 et 326 : victime de ses courtisans , 324 , 326 et 327 ; doué d'un esprit pénétrant , 327 ; refuse de faire usage du *feu grégeois* , VIII , 135 ; dans sa jeunesse il réside à Paris ; il autorise la construction du quartier de la Chaussée

d'Antin , et d'un nouveau canal pour le grand égoût , 148 et 149 ; exerce l'autorité de roi , et son précepteur Fleuri celle de principal ministre ; n'est point encore atteint par la corruption ; fidèle aux lois du mariage ; ce qu'il dit à un courtisan à ce sujet , 203 et 204 ; cède bientôt à la séduction ; ce qu'il répond aux remontrances du ministre Fleuri ; est provoqué par la dame de Mailly , et en reçoit la première leçon de libertinage ; se livre à ses désirs , 204 ; quitte sa maîtresse , la dame de Mailly , pour prendre la sœur de cette dame ; lui fait un enfant ; comment nommé par les courtisans ; reprend et quitte de nouveau la dame de Mailly ; prend une autre de ses sœurs , la dame de Tournelle ; la crée duchesse de *Châteauroux* , 205 et 206 ; consent , à sa demande , à persécuter la dame de Mailly , sa sœur , 206 ; prend une quatrième sœur , la dame de Lauraguais ; est enfin rassasié de cette famille , 206 ; se croit dispensé de tous devoirs conjugaux , d'après la résolution de la reine son épouse ; prend Jeanne-Antoinette Poisson ; la fait dame du palais et marquise de Pompadour , et lui remet les rênes de l'Etat , 207 ; varie ses jouissances ; est secondé dans cette habitude par la marquise de Pompadour ; son sérail ; il prend soin d'en dérober la connaissance au public , 208 et 209 ; après avoir abusé des jeunes filles qu'il a enlevées à leurs mères , les marie et les dote ; les voit dans la maison du Parc-aux-Cerfs , ou dans un appartement particulier du châ-

teau de Versailles, 209, 210 et 211; passe auprès d'elles pour un seigneur polonais; il est reconnu par l'une d'elles pour le roi; comment, 211, 212 et 213; rentes qu'il donnait aux enfans des filles du Parc-aux-Cerfs; ce qu'il dit à la dame du Hausset, 213 et 214; fait enlever une jeune fille qui se promenait avec sa bonne; à la demande de la marquise de Pompadour, il s'en sépare, l'embrasse et la fait conduire à la Bastille, où il avait fait emprisonner le père de cette fille, 214 et 215; de qui il tient son goût pour les petites filles; mêle la luxure à la dévotion, 216; fait dire le catéchisme et la prière aux jeunes filles de son sérail avec lesquelles il couchait; meurt victime de son goût pour les jeunes filles; corrompu par ses courtisans; ses orgies, ses tables volantes, 216, 217 et 218; ce qu'il en coûte pour satisfaire ses goûts dissolus; est informé de toutes les intrigues galantes de Paris; faisait violer le secret des lettres, 218 et 219; les courtisans érigent ce roi en accapareur de blé, 220 et 221; il trouve des jouissances dans les jouissances des autres, 222; ce qu'on fait pour satisfaire cette fantaisie, 223; divers rapports qu'on lui fait chaque matin et chaque dimanche, 223 et 224; ce qu'il dit au comte de Charolais en lui remettant des lettres de grâce, 227; recommande, dans une déclaration, du respect pour la bulle *Unigenitus*, et déclare qu'elle n'est pas règle de foi, VII, 387 et 388; il est assassiné par Damiens; détails de cet

assassinat, 390, 391 et suivantes; explication qu'il a avec le duc de Choiseul; à quelle occasion, 400; avant d'exiler l'archevêque de Paris, il envoie auprès de lui le duc de Richelieu; résultat de cette mission, 403; convoque une assemblée de prélats chargés de prononcer sur l'utilité des jésuites, 406; menace de faire mettre à la Bastille le grand-maître qui sera élu par les francs-maçons de Paris; n'exécute pas cette menace, VIII, 90; ce qu'il répond au sieur Saint-Florentin qui proposait de donner un état civil aux comédiens français, 114 et 115; dévoré par l'ennui, assiste au spectacle de l'Ambigu-Comique, 130; et au spectacle de Nicolet, 133; fonde l'École-Militaire, 18; sa statue pédestre et en marbre placée dans la cour royale de cet édifice, 19; ce qu'il dit à la marquise de Pompadour sur la querelle élevée entre l'archevêque de Paris et le parlement; traite l'archevêque de *tête de fer*, et le parlement d'*assemblée de républicains*; dit qu'il a en corrompu quelques membres, VII, 380 et 381; exile le parlement, le rappelle, impose silence au clergé, 382 et 383; exile l'archevêque de Paris, 384; sa déclaration du dix décembre mil sept cent cinquante-cinq ne satisfait aucun parti; tient un lit de justice; supprime les deux chambres du parlement, 387 et 388; laisse commettre des crimes, des iniquités; corrompu par ses courtisans, 324, 325, 326 et 327; son caractère moral; fait un acte de despotisme; ce qu'il dit de Meaupou,

327 et 328 ; son caractère physique ; sa mort ; mis en parallèle avec le Régent , 328, 329, 330 et 331 ; ce qu'il dit sur les cabriolets de Paris ; à l'arrivée d'un nouveau ministre ; sur les projets de renforcer la marine, 329 ; sa statue équestre élevée au milieu de la place qui porte son nom , VIII , 35, 36, 37 et 38 ; monument qui la remplace, 38 ; avant sa mort , ordonne la construction des bâtimens du Collège de France ; il est construit par son successeur , 335 ; accorde des loteries aux couvens ou aux églises qui ont des besoins , 384.

Louis XVI : événement affreux arrivé lors des fêtes célébrées à l'occasion de son mariage, VIII , 33 et 34 ; succède à Louis xv ; esquisse rapide des principaux faits de son règne , 302 et suivantes ; éloigne de sa cour les êtres impurs de celle de son prédécesseur ; choisit des ministres probes ; rétablit les parlemens ; fonde le Mont-de-Piété ; supprime les corvées , la servitude personnelle et la torture préparatoire ; favorise l'insurrection des colonies anglaises , 303 et 304 ; pose la première pierre de l'Ecole de chirurgie et de Médecine , 336 ; sous son règne , on détruisit plusieurs vieux usages , 439 et 440 ; sa cour n'était pas exempte de désordres ; ils étaient embellis par la politesse et le luxe qui en imposent au vulgaire , 464 et 465 ; il s'opère un changement vers la fin de son règne , 467 ; la régularité de ses mœurs n'empêche pas la débauche infâme de quelques courtisans , 471 ; on jouait et on trichait à sa

cour , 472 et 473 ; charge une commission de faire un rapport sur le mesmérisme , 475 ; se réserve de statuer sur l'arrêt réglementaire du parlement contre les jeux , 388 ; supprime les loteries , à l'exception de trois , 384 ; affecte des fonds pour la démolition des maisons établies sur les ponts de Paris , VI , 31 et 33 ; ordonne la construction de quatre hôpitaux , II , 489 et 490 ; concourt à la fondation de l'hôpital fondé par M^{me}. Necker , IX , 22 ; jure , à la cérémonie de la féderation , de maintenir la constitution décrétée par l'assemblée nationale ; quitte Paris pendant la nuit pour se retirer hors de France ; laisse aux Tuileries une déclaration où il proteste contre tous les actes émanés de lui ; défend à ses ministres de signer aucun ordre en son nom , VIII , 311 et 312 ; accepte la constitution , et jure solennellement de la maintenir ; fêtes à ce sujet , 314 ; sa proclamation pour arrêter l'émigration ; diversement interprétée , 314 et 315 ; ne sert à rien , 316 ; fait une seconde proclamation pour arrêter les émigrations ; elle n'est pas plus efficace que la première ; lettre qu'il adresse aux princes à ce sujet , 316 ; notifie à l'électeur de Trèves d'éloigner les émigrés de ses Etats ; l'empereur d'Autriche s'y oppose ; le roi fixe un terme à l'électeur , passé lequel la guerre sera commencée ; sanctionne les décrets d'accusation contre les princes de sa famille , 317 et 318 ; vient à Paris ; y trouve ; depuis la barrière de la Conférence jusqu'à l'Hôtel-

de-Ville, les habitans armés à la hâte ; est harangué par le maire Bailly ; prend la cocarde tricolore et la met à son chapeau ; motifs de cette visite inutiles à dire, 309 ; après la journée du six octobre, est conduit à Paris ; il habite le château des Tuileries, 310 ; est attaqué le vingt juin ; le dix août, son trône est renversé ; il est condamné à mort et exécuté, 330 et 331.

Louis (le sieur), architecte inhabile : construit les bâtimens qui entourent le jardin du Palais-Royal, VIII, 424 et 425.

Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François 1^{er} : est régente pendant la prison de son fils ; lettre que ce fils lui adresse, IV, 86 et 87 ; propositions ridicules qu'elle fait au parlement, pour sauver la France ; ce que l'avocat-général lui répond, 88 ; adopte les opinions de Luther, 85 et 101 ; François 1^{er} achète pour elle l'hôtel des Tuileries, 157.

Loup ou **Lupus**, duc de Champagne : les ducs *Berlesfred* et *Ursion*, ligués contre lui ; la reine Brunichilde favorise *Berlesfred*, I, 388.

Loup (*Pierre*), procureur au parlement : sauve, des meurtriers de la Saint-Barthélemy, le sieur de Lavardin ; ce qu'il répond à ceux qui le pressaient de le tuer. Voyez *Lavardin*, IV, 277 et 278.

Loups : se nourrissent de cadavres humains, II, 157 ; attaquent les hommes vivans, 158 ; ravagent Paris et ses faubourgs ; préfèrent la chair humaine à celle des animaux ; entrent dans Paris, III, 512 et 513 ; loup

monstrueux, appelé le *courtaud* ; sa voracité ; il est tué et son corps est offert aux Parisiens, 513 ; sous le règne de Henri IV, entrent à Paris ; y dévorent un enfant, V, 226.

Loups-garoux et **lutins** : quel était leur rendez-vous aux environs de Paris, VI, 397 et 398.

— nom des masques que portaient les dames, V, 301.

Louvel : assassine le duc de Berri à la porte de l'Opéra ; ce qui en résulte pour ce théâtre, IX, 120.

Louvetier (*grand*) : origine de cette fonction, I, 194.

Louvier (*île de*) : ses anciens noms ; elle est couverte d'eau, dans les débordemens de la Seine ; origine de son nom actuel ; fête qu'on y donne ; sa destination ancienne et présente, III, 75 et 76.

Louvois : caractère de ce ministre ; ce qu'il fait de bien et de mal, VI, 314 ; de concert avec les jésuites, il porte Louis XIV à révoquer l'édit de Nantes, 316 ; veut faire construire une place à Paris pour y ériger une statue équestre de Louis XIV ; les bâtimens en sont commencés, 461 et 462 ; établissemens auxquels il les destinait, 462 ; ces bâtimens sont démolis avant d'être achevés ; on en construit d'autres, 464 ; remplace Colbert dans la place de surintendant des bâtimens ; sa conduite envers les membres de la petite académie des inscriptions ; son entrevue avec les membres de cette académie ; comment il en exclut Charles Perrault ; ses brusqueries, VII, 22, 23 et 24 ; après la mort de Colbert,

envoie, comme lui, des savans pour acquérir chez l'étranger des livres manuscrits, 43; ministre de Louis XIV, est le premier qui introduit dans le gouvernement l'usage de violer le secret des lettres, VIII, 224 et 225; son tombeau, V, 169.

Louvois (théâtre de) : son origine; son architecte; les acteurs de l'Opéra y jouent, IX, 118 et 120.

Louvre, tour : son nom latin; cette tour était proche et hors de Paris; conjectures sur l'étymologie de ce nom; sert de palais, de forteresse et de prison, II, 294, 295 et 296; Ferdinand comte de Flandre y est enfermé; plusieurs autres princes ou seigneurs y sont détenus, 296 et 297; les rois y plaient leur trésor, 297; renfermé pour la première fois dans l'enceinte de Paris, III, 197; les Parisiens s'en emparent, 220; ils y renferment comme prisonniers des troupes, qu'Étienne Marcel fait évader, 221; Pierre Caillard, gouverneur du Louvre, est décapité pour avoir mal défendu cette forteresse, 226.

Louvre, forteresse, château royal et prison : sa grosse tour; son objet; ses dimensions; Charles V en fait augmenter les bâtimens; visité par l'empereur Charles IV; description de ce château, III, 313, 314 et 315; noms des diverses tours du Louvre, 317 et 318; différentes cours et bâtimens, dépendans du Louvre; leurs noms, 321; sa prison est respectée par les massacreurs Bourguignons, 496; François I^{er}. s'occupe à le réparer; pourquoi; puis le fait démolir, pour le

reconstruire sur de nouveaux dessins; Henri II continue cette reconstruction; inscription qui le témoigne; description des parties du Louvre, construites par François I^{er}. et Henri II, appelées depuis *Vieux Louvre*, IV, 163, 164, 165 et 361; conserve encore sous Louis XIII un aspect féodal, VI, 103 et 105; *Galerie du Louvre*, IV, 166; sa façade du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, 166, 167 et 103; dispositions militaires, faites autour de ce château avant les massacres de la Saint-Barthélemy, 266; le jeune roi de Navarre et le prince de Condé y sont renfermés, 267; on massacre pendant toute la nuit, dans l'intérieur du Louvre, 274; à la fin du premier jour des massacres, ce château est entouré de cadavres d'hommes tués, sous les yeux et par les ordres de Charles IX, IV, 280; placé à une fenêtre du Louvre, Charles IX tire des coups de fusil sur les protestans du faubourg Saint-Germain, 274 et 276; son ancien état; sa reconstruction déterminée; moyen violent, employé pour en hâter les travaux, VI, 425 et 426; le feu prend à la galerie des Peintres ou d'Apollon au Louvre; moyen qu'on emploie pour l'éteindre; l'édifice était avancé sur les dessins de Levaux; on suspend les travaux; on consulte les architectes de France et d'Italie, 427, 428 et 429; on fait venir de Rome le cavalier Bernin; honneurs qu'on lui rend sur sa route, 429 et 430; on recommence ces constructions sur les dessins du cavalier Bernin, 431

432 ; est étranger quitte Paris, 433 ; sa façade principale, commencée et terminée sur les dessins de Perrault ; machine qu'on emploie pour placer deux longues pierres du fronton ; description de cette façade, 435, 434, 436 et 436 ; inscription placée et remplacée par une autre, 437 ; façade du côté du cours de la Seine, et du côté de la rue du Coq ; plan de la cour du Louvre, 428 et 429 ; description des façades de cette cour, 438, 439 et 440 ; on propose de créer un nouvel ordre d'architecture pour ces façades, 440 ; état de cette cour sous Louis xv, 441 et 442 ; achèvement du Louvre, 443, 444 et 445 ; son état déplorable sous Louis xv ; on commence à y faire quelques réparations ; le sieur d'Angevilliers fait nettoyer la cour de ce palais, y fait semer du gazon ; vers publiés à ce sujet, VI, 441 et 442 ; VIII, 155 et 156.

Loyal-cœur, héraut de Paris : ainsi nommé, à l'entrée de Louis xi dans cette ville, IV, 5.

Luc (*chapellet de Saint-*) : était nommé *Saint-Symphorien de la Chartre* ; par qui rétablie et décorée, I, 273.

Lucain (*saint*), apôtre de Paris : ignoré ; pourquoi ; lieu de sa sépulture ; le chapitre de Notre-Dame, dépositaire de sa chaise, refuse de la restituer ; il fut décapité, et porta sa tête entre ses mains, comme *Saint-Denis*, I, 220, 221, 222, 223 et 224.

Lucas (*Paul*), célèbre voyageur chargé par le roi de France de recueillir des médailles, VII, 56.

Lucotte, architecte : établit l'école gratuite des arts, VIII, 14.

Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur : pose la première pierre de la colonne départementale, VIII, 38 et 39.

Lucotecia, *Lucotocia*, *Leukotia*. Voyez *Lutèce*.

Lucutitius mons ou *Locutitius* : nom de la Montagne de Sainte-Geneviève, du temps des Romains, I, 72 ; faubourg méridional de Lutèce, 117 et 142.

Lude (*la dame du*) : ses galanteries avec le cardinal de Bouillon, VII, 237 et 238.

— la duchesse *du Lude*, de la maison de Bouillon : ses mœurs féroces ; fait mutiler un jeune abbé, VII, 241 et 242.

Ludovico magno : inscription placée sur la façade du Louvre ; son ambiguïté, VI, 437.

Lulli (*Jean-Baptiste*), intendant de la musique de la chambre du roi : son caractère rapace, peint par La Fontaine ; sollicite et obtient le privilège de l'Opéra et parvient à en dépouiller l'abbé Perrin ; articles de ce privilège, VII, 100, 101, 102 ; fait jouer son premier opéra dans la rue Guénégaud, 102.

Lumières : leurs premiers progrès ; tournent au désavantage de la vérité ; le vice en profite ; pourquoi, III, 56 et 57 ; commencent à reparaitre à travers les épaisses ténèbres de la barbarie et de l'erreur, II, 22 et 23 ; obstacles qu'on leur oppose, III, 383 et 384 ; époque, et le principal auteur de leur apparition, II, 23 et suivantes.

— *de la raison* : elles s'accroissent par la persécution, VII,

297 et 298 ; font des progrès rapides vers la fin du règne de Louis XVI, VIII, 466.

Lumières éteintes, dans des réunions nocturnes : mélanges des sexes ; immolations d'enfans, etc. ; calomnies dont les païens avaient accusé les premiers chrétiens, et dont le cardinal de Lorraine faisait accuser les protestans, IV, 189 et 190.

Lune (Jean de la) : son tombeau, II, 463 ; le seigneur de la *Lune*, personnage de théâtre, III, 432.

Lunettes d'approche : époque où il en a paru pour la première fois à Paris, V, 298.

— *achromatiques* : leur fabrication occupe la Convention Nationale, IX, 4.

Luns (Philippine de), jeune dame, veuve du seigneur de Graveron : brûlée vive pour s'être trouvée dans une assemblée de protestans, IV, 188.

Lusignan (Léon de), roi d'Arménie : son tombeau, III, 290.

Lutèce ou *Lucotèce* : nom de l'île de la cité des Parisiens, I, 65 ; cette île n'était habitée qu'en temps de guerre, 65 ; César y convoque une assemblée de Gaulois, 75 ; objet de cette convocation, 75 ; aussi nommée *Leucotocia*, *Leuketia*, etc. ; cette forteresse quitte ce nom pour prendre celui de *Paris*, et le titre de cité, 170 et suivantes ; nommée sous la seconde race *Lutecias*, *Lotitia Parisiorum*, 413 et 450.

Luther, religieux augustin : s'élève le premier contre les indulgences vendues par Léon X, IV, 98 ; est condamné par ce pape ; il l'attaque de nouveau ; est déclaré hérétique ainsi que

ses partisans ; condamné par la Sorbonne, 99 et 100.

Lutte : les dames se livraient à la lutte ; si elles ont mauvaise haleine, elles doivent éviter les baisers pendant cette exercice, III, 265.

Luxe du Champ du Drap d'Or, IV, 90.

— *du clergé*, II, 169 ; en quoi il consistait sous Philippe-Auguste ; les habits et les harnais des chevaux étaient couverts de dorures, et les planchers du palais du roi étaient couverts de paille, 352 et 553.

— *des logemens royaux*, du temps de Charles V, III, 299, 300 et 301 ; au quatorzième siècle, IV, 65 et suivantes.

— *de François 1^{er}*, IV, 83 ; Louise de Savoie veut réprimer le luxe des Parisiens ; ce que lui répond l'avocat-général du parlement, 88.

— (*le*) *des rois* : est imité par les gentilshommes, IV, 450 et 454 ; cette imitation les ruine, 450, 452 et 454.

— *des habits*, au seizième siècle : réprimé, IV, 450 et 451 ; inutilité des lois sur ce point, 452 et 453.

— *des bâtimens, des meubles et bijoux*, IV, 456.

— *de la table*, IV, 457.

— *des églises*, contraire aux principes de l'évangile : ce qu'en dit saint Bernard, V, 164, 165, 400 et 401.

— *ses excès*, sous le règne de Henri IV, V, 253, 254 et suivantes.

— *des habits et de la table* à Paris, sous Louis XIV, VII, 274 et 275 ; le luxe confond le maître avec le valet, 276.

Luxe de Paris, sous le règne de Louis XIII : cause de son exode, VI, 194 et 195 ; moyens inutiles employés pour le réprimer, 195, 196 et 197.

— *de Louis XIV* : mérite factice qui égare l'opinion publique et corrompt la morale, VII, 211 et 212.

Luxe : il est un besoin pour certaines classes ; s'accroît par le changement de modes, VIII, 282 et 283.

Luxembourg (palais du) : son origine ; ses différens noms, VI, 1, 2 et 3 ; sa description, 3, 4, 5 et 6 ; ses différens propriétaires et habitans, 6, 7 et 8 ; habité par la duchesse de Berri ; ses orgies nocturnes, VIII, 191 et 192.

— (*hôtel du petit*) : par qui construit ; ses différens propriétaires ; siège du Directoire exécutif, VI, 19 et 20.

— (*jardin du*) : est diminué d'un tiers, VIII, 435 ; accru d'une grande partie de l'enclos des Chartreux, II, 468 et 469 ; VI, 2 et 3 ; une partie de ce jardin et de son parterre était occupée par un camp romain, I, 150.

— (*François de*) : s'échappe de la cour de Charles IX pour ne point épouser la maîtresse de ce roi, IV, 411.

— (*le duc de*) : accusé d'être empoisonneur ; est décrété de prise de corps ; demande à être prisonnier à la Bastille, VII, 224 ; son secrétaire est renfermé à Vincennes ; ce duc est exilé et rentre en grâce, 224 ; accusé d'avoir fait empoisonner un intendant des contributions, 226 ; on continue son procès, 231.

Luxembourg (Jean de) : un des chefs massacreurs à Paris, III, 498.

— (*Philippe de*), légat du pape, évêque du Mans : fonde le collège du Mans, IV, 143.

— (*un duc de*) : est nommé substitut du duc de Chartres, dans la grande-maîtrise de la francie-maçonnerie ; se lie avec les membres scissionnaires de la grande loge, et forme la loge dite du *Grand-Orient*, VIII, 97 et 98.

Lux..... (*le duc de*) : soupe en partie de débauche chez la Brissaut ; un abbé est le ministre de ses plaisirs, VIII, 242.

Luynes (Albert de) : s'empare de l'esprit de Louis XIII ; le détermine à faire assassiner Concini, marquis d'Ancre, et exiler la reine sa mère, V, 315 et 316 ; gouverne la France ; comment est créé *connétable de France*, 317 et 318 ; meurt détesté, 318 ; hérite des pensions et dignités du marquis qu'il avait fait tuer, VI, 159 ; tableau burlesque de l'état du gouvernement, pendant la domination de Luynes, V, 321 et 322 ; sa mort ; son successeur, 322.

— (*hôtel de*) : sa situation ; le chancelier Séguier s'y réfugie et s'y cache dans une armoire ; on se propose d'y mettre le feu, VI, 237 et 238 ; époque de sa démolition, VII, 113.

Luz (le baron de) : demande à Henri III la vie de son oncle, archevêque de Lyon ; ce roi la lui accorde, V, 56 et 57 ; est tué ainsi que son fils par le chevalier de Guise, VI, 144 et 145.

Lycée, société de ce nom : n'est

point comprise dans la suppression de plusieurs autres, VIII, 377; nom que prend le musée de Pilâtre-des-Rosiers, et qu'il quitte pour recevoir celui d'Athénée, 373.

Lycée Bonaparte : sa situation; sa dénomination actuelle, VIII, 333.

— *impérial* : nom qu'a porté le collège de Louis-le-Grand, V, 366.

Lyon : les charoines de Saint-Jean de cette ville ne fléchissent pas le genou lors de l'élevation de l'Eucharistie, à cause de leur noblesse; Louis XIV les oblige à s'agenouiller, VII, 264 et 265.

Lyonne (madame de), épouse du ministre de ce nom : exilée pour avoir été trouvée couchée entre sa fille et le comte de Saulx, VII, 210.

M.

Mabillon : son tombeau transféré dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, II, 85; est envoyé en Italie pour y acheter des manuscrits, VII, 43; rue qui porte son nom, IX, 151.

Macé (Perrin), bourgeois : assassine Jean Baillet, trésorier du dauphin Charles; se sauve dans l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie; le dauphin le fait arracher de cet asile, et le fait pendre sur-le-champ; plainte de l'évêque de Paris, qui enterre honorablement l'assassin pendu, III, 216 et 217.

Machine hydraulique du pont Notre-Dame : l'ingénieur Belidor la répare, VIII, 53.

Machine infernale : époque de son explosion près du Carrousel; ses résultats, VI, 460 et 461; est cause de l'accroissement de la place du Carrousel, IX, 306 et 307.

Macloud Poulet : guidon de la sottise, V, 198.

Maçon (Jean), dit *la Rivière* : premier ministre protestant à Paris, IV, 186.

Maçons : la supériorité de leur art sur les autres arts mécani-

ques, est cause des succès de la franche-maçonnerie; quand les francs-maçons ont cessé d'être constructeurs; comment s'opéra ce changement, VIII, 86, 87 et 88; erreur des écrivains francs-maçons, qui prétendent que la franche-maçonnerie ne dérive pas de l'art du maçon, 88.

Maçons (francs ou frés) : étaient des maçons constructeurs; leur origine; passent de la Gaule en Angleterre, VIII, 83; y sont protégés; y construisent plusieurs édifices; fondent une loge-maîtresse; s'établissent en Ecosse, y construisent plusieurs bâtimens; fleurissent en Allemagne; bâtissent le temple de Strasbourg, 83, 84 et 85; règlement qui réunit toutes les sociétés de maçons en un seul corps, sous la présidence de la mère-loge de Strasbourg, 85.

Madeleine (sainte) : était la patronne des femmes prostituées, qui célébraient sa fête, II, 357.

Madeleine (la mère), religieuse : contribue à établir, à Paris, le couvent de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, VI, 353.

Madeleine (Sainte-), église paroissiale : son origine ; son bâtiment servait à une *synagogue* ; ses réparations ; on y réunit diverses paroisses ; la grande confrérie des bourgeois de Paris y est établie , II , 238 et 239 ; III , 144 ; est démolie , II , 239 ; le curé de cette église refuse de prier pour Henri IV , V , 122.

Madeleine de la Ville-l'Evêque (Sainte-), église paroissiale : son origine , VI , 415 et 416 ; querelle entre le curé et celui de Saint-Roch ; historique de la construction de sa nouvelle église , 416 et 417 ; changemens qu'éprouve le plan de cette église ; ses dimensions , 417 , 418 et 419 ; Bonaparte veut convertir ses bâtimens non achevés, en *temple de la gloire* ; on lui donne une nouvelle destination ; ressemblera bientôt aux ruines d'un temple antique , 419 et 420 ; VII , 450 ; est église paroissiale du premier arrondissement de Paris , établie dans l'église de l'Assomption , V , 393 et 394 ; description de son état actuel ; on y place des monumens commémoratifs de Louis XVI et de sa famille ; ses chapelles ; rang que lui assignent la grandeur et la majesté de ses proportions , IX , 264 , 265 et 266.

Madeleine du Trainel (religieuses de-la) : causes de leur établissement à Paris ; scandales qui ont lieu dans ce couvent ; le sieur d'Argenson , lieutenant de police , en fait son sérail , VI , 366 , 367 et 368 ; la duchesse d'Orléans y fixe son séjour , et y fait construire divers

bâtimens ; sa suppression , 368 et 369.

Madelonettes, couvent de filles : leur origine ; leur division en diverses classes , V , 383 et 384 ; leur église ; son état actuel , 384 et 385.

Mademoiselle, fille du duc d'Orléans : fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée du roi ; et sauve l'armée de Condé d'une ruine totale , VI , 287 ; se transporte à la Grève pour calmer la sédition contre l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville , 293.

Magasin de la ville : est remplacé par le théâtre de la porte Saint-Martin , VIII , 402.

Magie, divination , sortilèges : fort en usage chez les Francs de la seconde race , I , 490 ; par son moyen , on peut forcer une femme à aimer telle personne que l'on voudra , VI , 147 ; employée par *la Voisin* et par un prêtre appelé *Sage*, associés aux empoisonnemens , VII , 223 ; chambre instituée à l'Arсенal pour punir ce crime imaginaire , 223 et 232 ; une ordonnance porte un coup fatal à la puissance de la magie ; on cessa de condamner les magiciens , comme tels , 233 et 234.

Magicienne : consultée par des abbés et des évêques au nom du roi ; pourquoi , III , 2.

Magiciens : enlèvent les cadavres attachés au gibet de Montfaucon , et se procurent des enfans morts-nés , IV , 24 ; protégés par Catherine de Médicis ; leur grand nombre à Paris , 445 et 448 ; étranglés par le diable à Paris ; nom d'un de ces magiciens ; il fabriquait des images de cire ; allait au sabbat ; faisait voir le diable , etc. ; VI ,

- 148 et 149; nom de l'autre magicien qui éprouva une mort pareille, 149, 150 et 151.
- Magiciens** noms d'aiguillettes, sorciers, devins, vendeurs de secrets : poursuivis par la chambre de l'Arsenal, VII, 232 et 233.
- Magins (Patrice)**, prêtre irlandais : contribue à la fondation du séminaire des Irlandais, II, 173; VI, 341.
- Magistrats de Paris** : malheurs que leur négligence occasionne, III, 401 et 402; dépourvus de moyens pour maintenir l'ordre, IV, 370; sans force pour calmer les séditions sous Louis XIII, VI, 126; leurs débauches, VIII, 275.
- Magistratures** : leur grand nombre à Paris sous Louis XIII; rend nulle l'action de la justice, VI, 107 et 108.
- Magloire (Saint-)**, monastère : un oratoire situé dans un cimetière, et des reliques extorquées, sont l'origine de cette église et monastère, I, 430; religieux qu'on y place; les filles pénitentes l'occupent, 430, 431 et 432; le corps de ce saint fait partie de dix-huit corps saints déposés dans l'église de Saint-Barthélemy; ce corps donne son nom à l'église de Saint-Barthélemy, puis à l'oratoire de Saint-George, 433; titre qu'a porté l'église de Saint-Barthélemy, ancienne chapelle du palais de la Cité, II, 404; monastère; les religieux sont transférés à la maison de Saint-Jacques-du-Haut-Pas; pourquoi, IV, 218, 227 et 228; ils mènent une vie scandaleuse; sont expulsés par l'évêque de Paris, et remplacés par les prêtres de l'Oratoire, 229; V, 357 et 358.
- Magnachaire**, beau-père du roi Guntchramm : ses fils se permettent quelques indiscretions contre la reine Austrochilde; ils sont égorgés par ce roi, I, 330.
- Magnanville (le sieur de)** : son théâtre au château de la Chevrette, VIII, 144.
- Magnard** : aveugle qui offre à Sainte-Geneviève deux cœurs aussi gros que son corps, III, 250.
- Magnatruide**, femme de l'évêque du Mans *Badégisile* : crimes affreux qu'elle commet; cruautés révoltantes qu'elle exerce sur les femmes et sur les hommes, I, 367.
- Magnétisme animal** : introduit à Paris; a ses partisans et ses censeurs; soumis à la critique de la Faculté de Médecine; rapport qu'en fait cette faculté, VIII, 475 et 476; comment on magnétisait; du magnétisme naît le somnambulisme, 476 et 477.
- Magnière (Laurent)**, sculpteur : son tombeau, II, 44 et 264.
- Magnovalde (duc)** : est tué d'un coup de hache dans un spectacle, I, 335.
- Mahé (abbaye de Saint-)** : donnée à un magicien, IV, 445.
- Mahoitre**, forme d'habits, IV, 60.
- Mai**, planté par les clercs de la Basoche, III, 101, 119 et 121.
- Mais**, divinité adorée à Paris : description de sa figure, I, 97.
- Maignelai (la marquise de)** : contribue à la fondation des Madelonnettes, V, 584.
- Maignid (Charles de)**, capitaine

des gardes de la Porte : son tombeau , III , 295.

Maigret (Laurent et Louis) : emprisonnés pour avoir mangé de la viande en carême , IV , 109.

Maillard (Jean) , ami et partisan d'Etienne Marcel : prend querelle avec lui ; quitte son parti pour se jeter dans celui du dauphin ; c'est à tort qu'on a fait un héros de Maillard ; il était l'ennemi du dauphin , qui le traite jusqu'au dernier moment de rebelle , et confisque ses biens ; il ne tue point Marcel , mais il est parmi ses assassins , III , 222 , 223 et 224.

— (*Olivier*) , frère cordelier , prédicateur fameux : essaie de réformer les frères de son couvent ; ne peut y réussir ; il est chassé par eux de ce couvent , II , 309 et 391 ; ses sermons ont été la censure de tous les états et professions de Paris , IV , 25 , 26 et suivantes ; la grossièreté de ses expressions , 34 et 35.

Mailloins , nom donné aux Parisiens insurgés : pourquoi , III , 465 ; pillages et massacres qu'ils commettent , 466 ; plusieurs périssent sur l'échafaud ; chaque nuit on les tue secrètement , et leurs corps sont jetés dans la Seine , 468.

Mailly (François de) , archevêque de Reims : rétablit le collège de Reims , III , 342.

— (*la comtesse de*) : attaque Louis xv ; lui donne la première leçon de débauche ; ses sœurs la supplangent ; son caractère ; ses bonnes qualités , VIII , 204 et 205 ; persécutée par son cœur et par le roi ; du désespoir elle se précipite de la

galerie dans la Savonnière , 205 et 206.

Maise (le duc du) , bâtard de Louis xv : conspire contre le régent ; est emprisonné , ainsi que son épouse , VII , 313.

— (*la duchesse du*) : quetrain qui lui est attribué , VII , 343 ; ses amours avec le cardinal de Polignac et autres , VIII , 185 ; sa cour nombreuse dont les fêtes magnifiques et décentes ; ennemie du régent ; conspire contre lui , 201 et 202.

Maineville (François de Rocherolles, sieur de) : agent secret du duc de Guise ; vient à Paris pour y former un comité de ligueurs ; de quels hommes ce comité fut composé , V , 11 et 12.

Main-morte , oppression féodale , et la servitude personnelle , sont supprimées dans les domaines du roi , VIII , 440.

Mains : on se les lavait avant de s'asseoir à table ; exemple qu'en offre le roi Robert , II , 10 ; Charlemagne recommandant à ses fils de ne point couper les mains à leurs enfans , I , 470.

Maintenon (la marquise de) : Louis xiv l'épouse , VII , 245 ; déclare que ce roi est fort ignorant en matière de religion , 247 ; tableau qu'elle fait de l'enfance et des impostures de la cour de Louis xiv , 250 et 255 ; qualifiée de *la vieille* , par la princesse de Bavière ; couche avec la seconde dauphine , VII , 184 ; fait des représentations à Louis xiv sur ses dépenses en bâtimens ; comment ce roi se justifie devant elle , VI , 402 et 403 ; ce qu'elle dit de l'orgueil et des abrutissemens de Louis xiv , 390 ; elle ramassait l'écaille de

- Louis XIV pour la mettre au niveau de la sienne, 326 ; croit que les comédiens italiens ont voulu la jouer dans la comédie de la *Fausse prude* ; elle fait chasser ces comédiens, VII, 89 et 90.
- Maires du Palais** : commencent à usurper l'autorité royale après la mort de Dagobert 1^{er}., I, 186 ; leur autorité commence après le règne de Dagobert, I, 339 ; usurpent l'autorité souveraine, 406.
- Mairies ou municipalités** : leur nombre à Paris, IX, 342 ; institutions qui y sont attachées, 351 et 352.
- Maison d'éducation** : son ancienne dénomination, IX, 63.
- **des jeunes élèves** : nombre de ses journées, en 1815, IX, 69 et 70.
- **de retraite ou de santé** : sa première destination ; dons qui lui sont faits, VIII, 394 ; accroissement du nombre de ses lits, 394 ; pension qu'on y paie ; état de sa mortalité, IX, 56, 57 et 58.
- **des dames de Saint-Michel** : sa destination, IX, 297.
- **de secours de Saint-Avoye** : nombre de ses journées, en 1815, IX, 69.
- **de secours** : nombre de ces maisons ; leur distribution dans les quartiers de Paris, IX, 12, 13 et 62 ; ce qu'elles contiennent ; leur régime, 62.
- **de santé du faubourg Saint-Denis** : par qui établie, IX, 60 ; conditions de l'admission ; nombre des lits ; leur taxe ; état de sa mortalité, 60 et 61.
- **de l'église** : c'est ainsi qu'on nommait autrefois ce qu'on appelle aujourd'hui *Palais épiscopal*, I, 448 ; II, 478.
- Maison-Dieu**, hôpital, nommé *Ste.-Madeleine* : son objet ; les *Filles-Dieu* s'en accommodent et y demeurent, II, 400.
- **de la marchandise** : nom que portait la municipalité de Paris, III, 328.
- **des miracles** : nom d'une chapelle que Rainier Flaming fit construire sur la maison du Juif Jonathas, III, 67.
- **aux piliers** : ancien nom de l'emplacement de l'Hôtel-de-Ville, donné par Philippe de Valois à Guy, dauphin du Viennois, et acheté par les bourgeois de Paris, III, 329 et 330.
- **militaire du roi**, IX, 355.
- Maisons d'arrêt** : leur premier établissement, IX, 292.
- **de correction** : leur premier établissement, IX, 292.
- **de justice** : leur premier établissement, IX, 292.
- **de Charenton (Saint-Maurice)** : destinée aux aliénés ; moyens employés par le directeur pour les ramener à la raison ; marquis scélérat qui y est mort, IX, 68 et 291.
- **religieuses d'hommes** : établies à Paris sous Louis XIV, VI, 326.
- **de santé pour les maladies syphilitiques** : prix qu'on y exige ; état et nombre des malades, IX, 35 et 36.
- **de débauche** : la police parvient à connaître ce qui s'y passe ; les maîtresses de chacune de ces maisons étaient obligées de faire chaque jour un rapport sur leurs habitués, VIII, 272 et 275.
- **de jeu**, sous Louis XV : leur origine sous ce règne ; nom-

de ceux et celles qui étaient à la tête, VIII, 277 et 278; elles autorisent l'établissement de plusieurs autres, 279; rois qui ont donné l'exemple du jeu, 385; autorisées par le sieur de Sartines, qui emploie une partie de leurs produits à des œuvres de bienfaisance; des baronnes, des marquises, sollicitent le privilège de ces triports; noms des directeurs des maisons de jeu, 385, 386 et 387; ces maisons privilégiées en produisent d'autres qui ne le sont pas; noms des personnes qui les tiennent; 387 et 388; sources de malheurs et de crimes; 387, 388 389 et 390; sommes qu'elles produisent à la police en 1785, 1786, 1787 et 1788, 389; supprimées, IX, 7.

Maisons où, sous le règne de Louis XIII, les pauvres sont enfermés, VI, 391, 392 et 395. — leur nombre à Paris sous le règne de Philippe-le-Bel, III, 232; leur nombre au quatorzième siècle; elles ressemblent à des chaumières, 201 et 449; sont désertes et tombent en ruine, 205; leur nombre sous le règne de Henri II, IV, 383; leur nombre sous Louis XIV, VIII, 175, 176 et 177; mal bâties sous Louis XV, VII, 270; leur nombre, en 1817, IX, 389.

— *de Paris* abattues par ordre de Philippe-Auguste, pour punir des Parisiens d'avoir défendu leurs compatriotes. II, 344.

Maistre (Le); premier président du parlement: réponse qu'il fait à la harangue du garde des sceaux Bertrandi, IV, 436.

Maître des échevins: nom donné au prévôt des marchands, III, 206.

Maîtres d'écoles: étaient cruels; n'inculquaient la science qu'à force de coups, II, 30.

— *des œuvres*: les architectes étaient ainsi nommés, III, 450.

Majus, jésuite: aveu remarquable qu'il fait à Henri IV, V, 151.

Mal: le remède le fait connaître, VI, 107; IX, 13.

Malades pauvres: visités gratuitement dans les bâtimens de *Saint-Côme*, II, 258; remplissent l'Hôtel-Dieu en 1596; nombre de ceux qui y meurent, V, 231 et 232; nombre de ceux qui pendant huit ans sont entrés dans les hôpitaux civils de Paris, IX, 11.

Maladie vénérienne: François 1^{er} en meurt, IV, 92, 93 et 98.

Maladies ordinaires, *maladies spéciales*, *maladies des enfans*: dans quels hôpitaux ces diverses maladies sont traitées, IX, 11 et 12.

Maladrerie du faubourg Saint-Germain: sa destination ancienne et actuelle, IV, 170 et 171.

— près de la chapelle de Saint-Père, II, 265 et 266.

Mala hora, malheur: sorte d'exclamation, I, 390.

Maldésirant, nom d'une rue, II, 105.

Malédiction: on en composait des formules terribles pour empêcher les seigneurs d'envahir les biens du clergé, II, 145.

— *du peuple contre les rois*, considérées comme de sinistre augure; Chilpéric et saint Louis sont maudits par les Parisiens, III, 33 et 34.

Maldédiction des pauvres contre le roi Charles v : pourquoi, III, 509.

Maleparole, nom d'une rue, II, 105.

Malestroît (Henri de), chapelain du pape : promené dans Paris, lié sur un tombereau, et condamné à une prison perpétuelle, III, 161.

Malherbe, poète : son tombeau, III, 362.

Malheurs causés par la guerre civile du prince de Condé et autres princes, VI, 298, 299, 300 et 301.

Malingreux, mendiants valides, VII, 144 ; comment ils exerçaient leur métier, 146.

Malisset (Pierre) : chargé de la manutention des blés du roi, VIII, 221.

Maliveau, nom d'une rue, II, 105.

Mallet (Gilles), valet de chambre et puis maître d'hôtel du roi Charles v ; est garde de sa bibliothèque ; en rédige l'inventaire, VII, 32.

Malleville (le sieur de), exempt : contribue à arracher violemment des prisons du Châtelet le baron de Beauveau, accusé de faire de la fausse monnaie, VI, 117 et 118.

Mallus publicus, place publique, ou lieu des plaidoiries : Paris a un *Mallus* ; on y proclame un capitule, I, 452.

Mal moral : il s'accroît à mesure qu'on s'éloigne du régime de la liberté, IX, 393.

Malo (Jean), ministre du temple du patriarche, lors du tumulte de Saint-Médard, IV, 198.

Malte (rue de) : à quelle époque elle fut ouverte, VIII, 151.

Malvesi, nonce du pape : déter-

mine un moine jacobin à assésiner Henri IV, V, 130.

Mammome d'iniquité, avec laquelle on se fait des amis dans le ciel, I, 348.

Manassès, archevêque de Reims : lettre que lui adresse le pape Grégoire VII pour se plaindre des rapines de Philippe I, II, 127.

Manassès de Vierzon : procès élevé entre lui et un Juif ; pourquoi, III, 141 et 142.

Mancini, neveu du cardinal de Mazarin ; ses débauches ; est de la partie de Roussi ; exilé par son oncle, VII, 209.

Manichéens : supplice auquel ils étaient condamnés, II, 119.

Manèges des Tuileries : sur leur emplacement on élève une salle qui a servi aux assemblées constituante, législative et conventionnelle, etc., VI, 455 et 456.

Manicamp, de la cour de Louis XIV : ses débauches ; est de la partie de Roussi, VII, 209.

Mannequin, en forme de géant, promené dans les rues de Paris, VI, 54 ; origine de cette cérémonie, 54 et 55.

Mans (collège du). Voyez *Collège du Mans*.

Mansard (François) : ses dessins du Val-de-Grâce sont corrigés par des architectes ignorans ; renonce à la construction de cet édifice ; en fait exécuter un modèle en petite proportion, à Fresne, d'après ses dessins, V, 397 et 398.

Manteau des Français : leur forme ; leur couleur, I, 486.

— *de Saint-Louis*, conservé dans le couvent des cordeliers, qui le dépècent, III, 63.

Mantes : est, pendant quelques années, le chef-lieu de

- la domination de Henri IV, V, 80 et 109.
- Manufactures de soie* : la première établie en France, IV, 79.
- *de Paris sous Louis XVI* : en quoi elles consistaient, VIII, 463.
- Manuscrit égyptien*, VII, 61.
- Manuscrits* : leur rareté et cher-
té; *Manuscrit de Rhasés*, prêté
à Louis XI, avec grande précau-
tion, III, 376.
- Marais*, grand quartier de Pa-
ris, qui se couvre de maisons
et de rues, sous Louis XIII,
VI, 99 et 100; pourquoi plu-
sieurs rues de ce quartier por-
tent des noms de provinces,
100.
- Marais prolongé* sur le terri-
toire des Parisiens : arrête la
marche de Labiénus, et le force
à rétrograder vers Melun, I,
76.
- Marais (grands)* : leur situa-
tion; époque de leur défriche-
ment, II, 101.
- Marat* : reparait sur la scène
politique; publie *l'ami du peu-
ple*; attaque les patriotes, VIII,
329; son corps est déposé au
Panthéon; en est retiré pour
être jeté dans l'égoût de la rue
Montmartre, VII, 445.
- (*théâtre de*), IX, 117; mo-
nument élevé à Marat sur la
place du Carrousel, 123.
- Marbres* : abondaient dans l'é-
glise des Mathurins, II, 267.
- Marcandiers*, espèce de men-
dians valides, VII, 144; ma-
nière avec laquelle ils exerçaient
leur métier, 146.
- Marc-Antoine*, le fils : sa mé-
daille en or, VII, 57.
- Marcatruide*, femme de roi Gon-
tran : fait empoisonner le fils
de son mari, I, 340.
- Marcel (Claude)*, prévôt des
marchands, IV, 252; harangue
les Parisiens; pour quel sujet,
267.
- Marcel (Etienne)*, prévôt des
marchands : fait fortifier Pa-
ris, creuser les fossés, réparer
et agrandir considérablement
l'enceinte de la partie septen-
trionale de cette ville, III, 192
et 193; éloges que Froissard
donne à son entreprise, 199;
fait saisir les meubles des con-
seillers du dauphin; est chef
d'une confrérie, 209; va au-
devant du roi de Navarre, 212;
sa conduite, pure d'abord, ne
l'est pas dans la suite; services
importans qu'il rend à Paris;
met cette ville en état de dé-
fense; engage le dauphin à
restituer les biens du roi de
Navarre, 213 et 214; s'ima-
gine un nouveau moyen pour
barricader les rues de Paris;
fait adopter aux Parisiens un
signe de ralliement, 214 et
215; prononce un discours vé-
hément, à Saint-Jacques-de-
l'Hôpital, pour réfuter celui
que le dauphin avait prononcé
aux Halles, 215; rassemble
trois mille Parisiens armés; suit
poignarder, dans le palais et
en présence du dauphin, deux
maréchaux, l'un de France et
l'autre de Champagne; donne
son chaperon au dauphin et
prend celui de ce prince, au-
quel il envoie deux pièces de
drap, 218 et 219; favorise oc-
vertement l'ambition du roi de
Navarre, 220; inspire des

soupons aux Parisiens ; sur quels faits ils sont fondés ; il n'a d'autre ressource que le parti du roi de Navarre ; forme le projet d'introduire dans Paris des troupes anglaises et navarroises, 220 et 221 ; on lui refuse les clefs de la porte Saint-Denis ; sa querelle avec Maillard ; est tué à la Bastille de Saint-Antoine ; détail de sa mort, 221, 222, 223 et 224 ; cinquante-quatre personnes qui l'accompagnaient sont tuées ou traînées en prison, 225 ; époque de sa mort ; Hugues Aubriot, prévôt de Paris, continue l'enceinte de Paris sur le plan arrêté par Etienne Marcel, III, 199 et 200 ; membre du conseil des Trente-Six, parle au duc d'Anjou avec fermeté, et le détourne de donner cours à une monnaie de mauvais aloi, 207 et 208 ; Charles, dauphin, cherche en vain à l'attacher à son parti ; oblige le dauphin à supprimer son ordonnance ; demande le rappel des Etats généraux, 208 et 209 ; le plan de l'enceinte de Paris, qu'il avait donné, est suivi par Charles V, 303 et 445.

Marcel (Gilles), neveu d'Etienne, prévôt des marchands : tué avec son oncle, ainsi que plusieurs autres, devant la Bastille de Saint-Antoine, III, 224.

Marcel (Garnier), échevin : cède aux religieux célestins l'emplacement qu'ils ont occupé, III, 287.

Marcellus, Saint-Marcel, ou *Saint-Marceau*, évêque de Paris : convertit plusieurs Parisiens au christianisme ; dra-

gon allégorique dont il triomphe, I, 226 ; ses miracles ; il changeait l'eau de la Seine en excellent vin et en baume, 226 ; évêque de Paris, délivre les Parisiens d'un énorme dragon, 261 ; sa chasse déposée dans l'église de Paris ; y reste, et n'est point restituée, 262 et 263 ; son miracle à l'égard d'un bœuf furieux, 264 ; son tombeau, 260, 262 et 263 ; la râclure de la pierre de ce tombeau, dûment infusée, guérit plusieurs maladies, 263.

Marcel (Saint-), église paroissiale, I, 260 et 266 ; bourg de ce nom ; ses diverses appellations, 260.

Marcel (les chanoines de saint) : affranchissent leurs serfs, III, 35 et 36.

— (*faubourg Saint-*) : les habitans de ce faubourg sont en guerre contre ceux du faubourg de Notre-Dame-des-Champs ; moyens employés par le parlement pour ramener la paix, IV, 371 ; dévasté par les écoliers, qui y battent, détruisent, pillent et tuent, III, 13 et 14 ; troubles excités dans ce faubourg, VIII, 319 ; insurrection des femmes de ce faubourg ; pillent les magasins de sucre, 322 ; font sonner le tocsin à l'église de Saint-Marcel ; on parvient à dissiper leur attroupement et à faire restituer le sucre ; leurs instigateurs, 322 et 323.

Marchand (Charles), capitaine : architecte du Pont-Neuf, V, 175 ; construit un pont en bois qui porte son nom ; inscription qu'il y fait placer, 182.

Marchandes parisiennes du

- quinzième siècle : font faux poids , IV , 26.
- Marchandises* qui se vendaient à la foire du Lendit , III , 20.
- Marchands de vin* : obtiennent de Philippe-Auguste la permission de placer leur vin sur les bords de la Seine , II , 320 et 321 ; sont exclus du corps des marchands , IV , 381 et 382.
- Marchands de Paris* : leur mauvaise foi ; souffrent que l'on caresse leurs femmes dans leurs boutiques , afin d'attirer les chalands , VI , 180 et 181 ; excuses à cet égard , 181 ; supercheries des marchands de Paris , IV , 25 et 26 ; séduisent les acheteurs , VII , 278 et 279.
- Marche (Jean de La)* : prend le collège de Constantinople à l'oyer , et en forme le collège de la *Petite-Marche* , II , 277.
- (*collège de la*) : son origine ; ses fondateurs ; sa destinée , III , 361 et 362.
- (*le comte de La*) , fils du prince de Conti : ses galanteries favorisées par le lieutenant de police de Sartines , VIII , 232 , 233 et 234.
- Marché de débauche* : établi dans toutes les églises de Paris , IV , 15 et 16 ; VI , 198. Voyez *Wauxhall*.
- *Neuf* : nom d'une place de la Cité ; reste de l'antique place du Commerce , I , 291 ; les Suisses l'occupent dans la journée des barricades ; le peuple de Paris en massacre plusieurs ; le plus grand nombre est sauvé , en se renfermant dans la boucherie de ce marché , V , 40 et 42.
- *Palud* : reste de la place du Commerce , I , 291 ; donne son nom à une rue de la Cité ; sa signification , 291.
- Marché de la Madeleine* : réuni aux halles de Paris , II , 286.
- *aux chevaux* : établi dans une cour de l'hôtel des Tournelles , III , 357 et V , 194 ; son ancien emplacement ; son changement de lieu , ses réparations et agrandissemens , VI , 50.
- *aux pourceaux* , II , 260 et 261.
- *d'Aguesseau* , VIII , 1 et 2.
- *Beauveau* , VIII , 348 et 349.
- *Boulaivillier* , VIII , 349.
- *Sainte-Catherine* , VIII , 349.
- *des Innocens* : son ancien état , VIII , 351 et 352 ; son état présent , 353 et 354.
- *aux Fleurs et aux Arbustes* : ses fontaines , IX , 146.
- *de St.-Martin-des-Champs* : son origine ; ses changemens , II , 15 ; VIII , 2.
- *de l'Abbaye Saint-Martin* : noms des rues qui y aboutissent ; sa fontaine , IX , 148 et 149.
- *des Blancs-Manteaux* , IX , 149.
- *des Carmes* , IX , 153 et 154.
- *des Jacobins ou de Saint-Honoré* , IX , 146.
- *aux légumes* : son emplacement actuel , IX , 154.
- *Saint-Germain* , IX , 150 et 151 ; noms des rues qui y aboutissent et l'entourent , 151 et 152 ; ses salles souterraines ; est béni par des prêtres , 152 et 153.
- *Saint-Joseph* : occupe l'emplacement de la chapelle Saint-Joseph , où furent enterrés deux célèbres littérateurs ; son origine , IX , 123 et 124.
- Marchés* établis sous Louis xv , VIII , 1 et suivantes.

Mard (Saint-) : un des noms du village de Saint-Médard, II, 73.

Maréchal : origine de cette fonction, I, 193 et 194.

— (*George*) : son portrait aux écoles de médecine, VIII, 338.

Marés : pour quelle somme il en a été vendu à Paris en 1819, IX, 403.

Marescot (Michel) : un des médecins chargés d'examiner Marthe Brassier, possédée du diable ; interrogé en latin le diable qui ne répond pas ; l'exorciste le défia de contenir les mouvemens du diable ; il les contient ; ce qu'il dit à cet égard, V, 270, 271 et 272.

Margot : c'est ainsi que le roi Charles ix nommait sa sœur Marguerite, reine de Navarre, IV, 290.

— femme habile à jouer à la paume, IV, 306.

Margouillistes : nom d'une classe de convulsionnaires dont les fonctions ne sont pas connues, VII, 339.

Maguerite (Sainte-), église paroissiale : son origine, V, 435, 436 et 437 ; le curé et le clergé refusent les sacrements à ceux qui ne produisent pas des billets de confession ; le curé est condamné au bannissement ; les scellés sont mis chez lui ; le chevalier de Beurecueil, son frère, maltraite le gardien des scellés : le curé retenait une somme considérable, destinée aux pauvres, VII, 383, 385 et 386 ; de retour de son exil, il refuse de nouveau les sacrements ; il est décrété de prise de corps ; il fuit ; ce qui lui arrive, 388 et 389. — le vicaire donne le premier exemple d'un ma-

riage de prêtre ; il vient à la barre de l'Assemblée législative avec son épouse et son beau-père ; il est fort applaudi, VIII, 324.

Marguerite (sainte) : sa ceinture miraculeuse, dont l'abbé Thiers parle en incrédule, II, 87.

— reine : assiste à une procession où la plupart des assistans sont en chemise ou entièrement nus, II, 299 ; donne dans une église le baiser de paix à une femme publique, la prenant pour une femme honnête ; plaintes qu'elle fait au roi à ce sujet, 357.

— de Provence, épouse de saint Louis : a beaucoup à souffrir de la tyrannie de sa belle-mère, Blanche de Castille, II, 365 et 366 ; ses plaintes contre le projet de se faire moine, qu'avait conçu son époux, 368 ; fonde le couvent des Cordelières du faubourg Saint-Marcel, III, 63 ; un petit hôpital hors du faubourg Saint-Marcel, V, 171.

— de Bourgogne, épouse de Louis x : ses débauches, punies par la prison et par la strangulation, III, 133 et 154.

— sœur de François 1^{er} : embrasse les opinions de Luther, et les défend avec fermeté, IV, 85 ; reçoit à Nérac Jacques Fabri ; est favorable aux luthériens, 104 ; auteur du *Miroir de l'âme pécheresse*, ouvrage condamné par la Sorbonne ; cette princesse est jouée à ce sujet sur le théâtre du collège de Navarre, sous les traits d'une furie ; elle s'en plaint au roi son frère, 110 ; sollicite et obtient la liberté de Nicolas Bour-

bon, poète, 112; fonde l'hôpital des Enfants Rouges, 156. *Marguerite de Valois*, fille de Catherine de Médicis : pose la première pierre de St.-Etienne-du-Mont; ce que cet honneur lui coûte, II, 250 et 251; offerte en mariage au jeune prince de Béarn, afin d'attirer les protestans à la cour, IV, 248; devient la première épouse de Henri IV, V, 236; consent au divorce, 242; est reine de Navarre; lors des massacres de la Saint-Barthélemy, pendant qu'elle était au lit, un gentilhomme, poursuivi par des archers, et blessé d'un coup de hallebarde, se jette dans son lit; elle tombe avec lui dans la ruelle, IV, 274; première épouse de Henri IV; ses amours avec La Mole, 410; La Mole, pour en être aimé, fait fabriquer une image de cire par Ruggieri, 445; elle se croit inspirée par un esprit qui l'avertit des accidens futurs, 447; est forcée par Larchant de quitter son masque; fuyant Agen, pour se réfugier dans les montagnes d'Auvergne, ses filles marchaient en désordre et sans masque, V, 300 et 301; appelée *grosse Margot* par son frère, qui dit que son mariage a été un piège dans lequel les protestans se sont laissés prendre, IV, 290; Catherine de Médicis veut faire annuler son mariage; question qu'elle fait à sa fille Marguerite; ce que lui répond cette dernière, 290 et 291; rappelée d'Auvergne à Paris; les logemens qu'elle y occupe; achète un emplacement dans le faubourg Saint-Germain; y fait construire un hô-

tel; expulse les moines qui s'y trouvaient; les remplace par des augustins déchaussés; ses caprices; son caractère; ses projets; époque de sa mort, V, 156, 157, 158 et 159; son hôtel et ses jardins occupent une grande partie du petit Pré-aux-Clercs, III, 308; VI, 48 et 49.

Marguerite, ménestriers : qualifiée de femme de moine, III, 169.

Mariage : l'observation de ses devoirs était tournée en dérision à la cour du Régent et à celle de Louis XV, VIII, 199 et 281.

Mariages : suspendus dans des diocèses, pour faire cesser les brigandages des seigneurs, II, 150.

Mariages entre serfs : à quelles conditions ils étaient permis au treizième siècle, III, 45 et 46.

— *illégitimes*. Voyez *Rapt*.

— des maîtresses de Henri IV : conclus avec des seigneurs, à condition qu'ils ne seront point consommés, V, 240 et 242; Louis XV imite en cela Henri IV, et l'archevêque de Paris consacre cette union illégale, VIII, 205 et 206.

— des *prêtres* : avantageux à la morale; conduite exemplaire des ministres des autels mariés; la prohibition du mariage des prêtres catholiques est la cause de leur dépravation, VIII, 271.

Marie (la Vierge) : plaide pour le genre humain contre le diable, et gagne son procès, II, 114.

— *l'Egyptienne (Sainte-)*, ou *la Jussienne*, chapelle : son origine; peinture et inscription d'un de ses vitraux; sujet tiré

de la vie de cette sainte; époque de la démolition de cette chapelle, II, 430 et 431.

Marie de Toulouse (Ste.-) : asile où Rigonthe se réfugia après avoir été dépouillée par des ducs, I, 394.

— *Stuart* : rue dont l'ancien nom était obscène, II, 106.

— *de Brabant*, seconde épouse de Philippe III : accusée d'avoir fait périr le fils que ce roi avait eu de sa première femme; son goût pour les lettres, III, 1 et 2.

— *de Médicis*, épouse de Henri IV : sévère sur les galanteries de la cour; ne ressemblait pas à Catherine de Médicis; exemple de sa sévérité, V, 245; mère de Louis XIII; nommée régente de France; comment, 303; son caractère; détruit tout ce que Henri IV avait établi; chasse les amis de ce roi et les remplace par ses ennemis, 303, 304 et 305; refuse de faire poursuivre les instigateurs de l'assassinat du roi son mari; soupçonnée d'en être complice; compose son conseil secret des ennemis naturels de la France, 304 et 305; livre les rênes de l'Etat à Concini, 314; est consignée dans son appartement et exilée à Blois, 316; fait la guerre à son fils, 320; les désordres et les crimes sous sa régence, contribuent beaucoup à maintenir la corruption des mœurs, VI, 137; fait défendre l'ouverture de la foire Saint-Germain; ce qu'elle dit pour justifier cette mesure, 140; ordonne aux Parisiens de s'armer et de tendre les chaînes dans les rues; pourquoi, 142 et 143; prisonnière à Compiè-

gne; son évasion, 151; sa régence troublée par un plus grand nombre d'attentats que celle d'Anne d'Autriche, 229 230; fondatrice du couvent des minimes de la place-Royale, V, 343; fait obtenir le chapeau de cardinal à Richelieu; protestation qu'elle en reçoit, 322; elle en est récompensée par des persécutions; fin misérable de cette princesse, victime de ce cardinal, 323 et 324. Voyez *Médicis*.

Marie-Louise, impératrice : fait son entrée à Paris sous l'arc de triomphe de l'Etoile, IX, 312.

Marie (Christophe), entrepreneur général des ponts de France : entend de construire les maisons de l'île Saint-Louis; conditions de son entreprise, VI, 36 et 37; obstacles que lui oppose le chapitre de Notre-Dame, 37 et 38; renonce à l'entreprise; la reprend, 38 et 39; l'abandonne, 39 et 40; donne son nom au Pont-Marie, 43.

Mariée : action généreuse d'une nouvelle mariée, V, 298.

Marigny (de), surintendant des bâtimens : adopte le projet de réédifier l'église de Sainte-Genève, VII, 419.

Marigny (le marquis de) : institue et protège l'école gratuite des arts, VIII, 14.

— (*avenue de*) : à quelle époque elle fut plantée, VIII, 151.

Marillac (Louis de) : décapité par ordre de Richelieu, qui rejette le blâme de sa condamnation sur ses juges, IV, 241; V, 325; VI, 132.

— curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie : contribue à la fondation du séminaire de Saint-

- Pierre et de Saint-Louis, VI, 339.
- Marillac (hôtel de)* : est occupé par le collège du Mans, IV, 144.
- Marine (Sainte-)*, église : la plus petite paroisse de Paris ; on y mariait les personnes condamnées à s'épouser, II, 13.
- Marion (Simon)*, avocat-général au parlement de Paris : son tombeau, IV, 155.
- Marion de Lorme* : maîtresse du cardinal de Richelieu et du jeune Cinq-Mars, V, 325 et 332 ; est chargée, par le cardinal, d'offrir cinquante mille écus à Ninon de l'Enclos, qui les refuse, VI, 204 et 205 ; convertit au catholicisme deux de ses amans ; par quel moyen, 205 et 206.
- Marionnettes* : les religieux théatins jouent des marionnettes en chaire, VI, 328 et 329.
- du théâtre de Beaujolais, VIII, 411.
- Marius*, docteur : interroge en grec le diable de Marthe-Brossier ; ce diable ne lui répond pas, V, 270.
- Marle (Thomas de)* : monstre de cruauté, II, 175.
- Marle (de)*, chancelier de France : tué dans les prisons de la Conciergerie du Palais, ainsi que son fils, évêque de Coutance, III, 493 et IV, 56.
- Marlet*, imprimeur : publie un libelle contre la régente, Anne d'Autriche ; condamné à être pendu, est délivré par le peuple lorsqu'on le menait à la potence, VI, 249 et 250.
- Marmoutiers (collège de)* : son origine ; ce qu'il devient, III, 171.
- Marolles (l'abbé de)* : le recueil de ses estampes ; nombre de volumes dont il se compose, VII, 41 et 52.
- Marot (Clément)*, poète : emprisonné pour avoir mangé de la chair en carême ; est cautionné et relâché, IV, 109 ; obligé de fuir Paris et la persécution, 122 ; sa traduction en vers des Psaumes de David considérée comme un ouvrage hérétique, 123 ; rappelé à la cour, est forcé de fuir une seconde fois ; il se réfugie à Genève, où ses mœurs déréglées déplaisent aux protestans ; se retire en Piémont, 129 ; ses poésies, 391.
- Marpauts* : espèce de gueux, VII, 148.
- Marquis* : qualification insignifiante, VII, 65.
- Marquise* ruinée, qui se propose pour être actrice dans le sérail de la Brissaut, VIII, 275 ; marquises qui sollicitent le privilège des maisons de jeu, 278 et 386.
- Mars* : son prétendu temple à Montmartre, I, 110.
- Marte* ou *martre*, *martrois* : signification de ces mots, I, 111.
- Marthe (filles de Saint-)*, communauté religieuse : son origine, son objet, sa suppression, VII, 414.
- Martial (Saint-)*, monastère de filles fondé par saint Eloi, I, 273 et 274.
- (*chapelle de Saint-*) : se forme dans une partie de l'église de Saint-Eloi, II, 43.
- Martin-des-Champs (Saint-)*, église : son origine, sa position. — *pas* ou *pont* de *Saint-Martin*, où Dagobert établit une foire, I, 282 ; dévastée par les Normands, 285 ; reconstruite par Henri 1^{er}, II,

14 ; était située au milieu des champs ; quitte la qualification d'*abbaye* pour celle de *prieuré* ; ses diverses reconstructions ; sa prison ; son auditoire ; ses tours ; description de son église , 14 , 15 , 16 et 17 ; fontaine de ce monastère , 203 ; les abbés ont un champ clos , où se donnent les duels judiciaires , III , 24 et 25 ; combat qui s'y donne , 259 ; les religieux soupçonnés de quelques fraudes pieuses , à l'occasion de la célébration de la fête de la vierge de la rue aux Ours , IV , 57 et 58 ; le prieur est dépouillé , puis rétabli dans son droit de justice , VII , 187.

Martin (le duc) : poursuivi par Ebroin , se réfugie à Laon ; Ebroin lui envoie deux évêques pour lui promettre la vie sauve , s'il rend la place ; ces évêques jurent sur un reliquaire vide ; à peine est-il sorti de la place qu'il est égorgé par Ebroin , I , 383 et 384.

Martin (saint) : par quels moyens les voyageurs se le rendaient favorable , I , 248 ; est invoqué par un assassin qui doute s'il punit les perfides ; Chilpéric écrit une lettre à ce saint qui ne daigne pas ressusciter pour y répondre , 398 et 399 ; son oratoire dans la Cité composé de branches d'arbres , 295 ; sa chape est en rivalité avec l'oriflamme de saint Denis , 282.

— (*Saint*) , église paroissiale : son origine ; sa démolition ; soixante tombeaux antiques sont découverts dans son voisinage , II , 40.

Martine , première maîtresse connue de Henri IV : débauchée par ce roi , V , 236.

Martinets : nom donné aux écoliers externes ; il leur est défendu de se rendre au Pré-aux-Clercs ; il leur est ordonné de se mettre en pension dans les collèges , IV , 576.

Martinière (La) , premier chirurgien du roi : est représenté aux écoles de médecine , VIII , 338.

Marion , amant de la princesse de la Roche-sur-Yon , VIII , 185.

Mascarade fanatique : exécutée par les enfans de choeur de Notre-Dame de Paris ; prohibée par François I^{er} , IV , 107.

Mascarades et travestissemens dans l'église de Notre-Dame de Paris , II , 184.

Maskelyne , chevalier [anglais] : contribue à l'établissement de la première loge de franc-maçons à Paris , VIII , 88.

Masneuf : entreprend de démolir et de reconstruire les bâtimens de la place Vendôme , VI , 464.

Masque de fer (l'homme au) : Anne d'Autriche n'était pas étrangère à la naissance de ce personnage mystérieux , VII , 200.

Masques : les seigneurs et dames de la cour de Charles VI , pour se livrer sans honte à la débauche dans l'abbaye de Saint-Denis , prennent des masques , IV , 14 ; les seigneurs s'en servent pour voler les voyageurs sans être connus , 474 ; les princes et princesses s'en servent pour cacher leurs débauches , 474 ; on s'en sert pour le jeu de momon ; le parlement les défend , et même en prohibe la fabrication ; à quelle époque l'usage en a commencé chez les dames pour conserver leur teint , 474 ; elles

continuent cet usage, V, 300 et 301; presque tous les acteurs de l'hôtel de Bourgogne jouent la comédie la face couverte d'un masque, VI, 79; pourquoi les femmes en portaient continuellement, 90; forme et matière de ces masques sous Louis XIV; et quand les dames ont cessé d'en porter, VII, 273; passent de mode sous la régence, VIII, 284.

Massacres des conseillers du roi et d'autres personnes du parti d'Armagnac par ceux du parti de Bourgogne: nombre des tués dans les premières journées de l'entrée des Bourguignons à Paris, III, 491; la faction bourguignonne fait massacrer dans les prisons; noms de celles qui furent le théâtre de ces horreurs, 493 et 494; la prison du Louvre est seule respectée; pourquoi; le prévôt de Paris veut arrêter les massacres; ce que les massacreurs lui répondent, 494 et 495; noms des auteurs de ces massacres, 497, 498, 499 et 500.

— à domicile, III, 497.

— *de la Saint-Barthélemi*: en quel temps, en quel lieu ils furent projetés, IV, 209; événements qui les ont précédés, et qui en ont été la suite; des partis catholiques et huguenots, 238 et 239; désignation et caractère des chefs qui les ont provoqués; ils appelaient le fanatisme au secours de leur ambition, 239 et 240; époque de leur commencement; comment le signal en fut donné, 268; détails sur cette horrible boucherie, 267, 268 et suivantes; on égorgeait par intérêt, par vengeance; les catholiques égor-

geaient les catholiques; égorgeaient leurs parens, 282; tableau qu'offrait Paris pendant les massacres, 273, 286, 287 et 288; horrible tableau qu'en traçent des écrivains du temps, 284, 285, 286, 287 et 288; longue durée de ces massacres, 287; nombre des personnes égorgées; nombre des cadavres arrêtés sur les rives de la Seine au bas de Chaillot et de Saint-Cloud, 289 et 290; la cour se félicite d'abord de ces massacres; en plaisante, 290 et 291; le roi les attribue à une conspiration des protestans, puis au duc de Guise, puis s'en déclare lui-même l'auteur, 292, 293 et 298; funestes à leurs auteurs; leur résultat pour la cour de France et pour la branche de Valois, 293, 294, 295, 296, 297, 298 et 305; transports de joie qu'ils occasionent à la cour de Rome, 298 et 299; le roi d'Espagne, instigateur de ces massacres, en paie les frais; preuve de cette instigation et de ce paiement, 300 et 301; ces massacres attirent le mépris sur la cour de France, 294, 295, 296, 297, et 298; cette cour n'y joue qu'un rôle secondaire, 301; indice des ouvrages et auteurs qui ont fait l'apologie de ces massacres, 304, 305 et 306; ils suspendent l'exécution du projet de la Ligue, V, 5; projet de renouveler les massacres de la Saint-Barthélemi en partie exécutés sous le règne de Louis XIII, 310; VI, 119, 120, 121, 122, 123, 124 et 125. — *Massacres à la place de Grève*, 292 et 293. *Masséna*, maréchal de France: son tombeau, IX, 240 et 241.

Massillon, un des évêques qui sacrèrent l'abbé Dubois, VII, 315, et VIII, 249.

Masson (*Barthélemi*), professeur au collège royal, IV, 145.

Massuë (*Jean*) : auteur d'un ouvrage intitulé *Marguerite historique*, VII, 36.

Massue, arme dont se servaient les ecclésiastiques à la guerre, II, 337.

Mat de cognac : en usage au quinzième siècle; comparaison de la force ou de l'adresse des hommes de ce siècle avec celle des hommes d'aujourd'hui, IV, 63 et 64; divertissement donné par Torrè, VIII, 136.

Matel (*la dame de*) : une des fondatrices de l'abbaye de Pantemont, VI, 355.

Maternité (*hospice à la*) : sa première situation, VI, 331; changement qu'il a éprouvé, IX, 36.

Matfridus, évêque d'Orléans : conspire contre l'empereur Louis-le-Débonnaire, I, 473.

Matha (*Jean de*), docteur de Paris : fonde, avec Félix de Valois, l'ordre des Mathurins, II, 266.

Matheolus Bigamus, ouvrage manuscrit : cité relativement aux églises de Paris érigées en marchés de débauche, IV, 14.

Mathérot de Présigny (*l'abbé*) : contribue à l'invention des réverbères, VII, 154.

Mathurine, folle de Henri IV : ce roi, frappé d'un coup de couteau, croit que ce coup vient d'elle; prudence de cette folle, V, 132; pension qu'elle reçoit de la cour, 133.

Mathurins (*les*), couvent : son origine; ses fondateurs; but de leur ordre; simplicité de ces

religieux; ont des ânes pour monture; nommés *frères aux ânes*; épitaphe d'un de leurs frères; description de leur église; tombeaux de deux écoliers pendus et dépendus; audace d'un prédicateur de ce couvent, II, 266, 267, 268 et 269; il est construit aux dépens du palais des Thermes, I, 153; accident qui met à découvert les souterrains qui, sous ce couvent, communiquent à ceux du palais des Thermes, 133 et 134; nombre des religieux surpris chez des filles publiques, VIII, 263.

Mathurins (*club des*), VIII, 382.

— (*rue neuve des*) : à quelle époque elle fut ouverte, VIII, 150.

Matignon et autres capitaines de l'armée de Henri IV : entrent avec des troupes dans Paris par la Porte-Neuve, V, 118.

Mathias, élève du cavalier Bernin : participe aux honneurs que l'on rend à son maître, VI, 430.

Matthieu (*Saint*) : passage remarquable de son évangile; abus qu'en font les papes et les moines, IV, 95; chartes de donation où ce passage est cité comme autorisé, 348 et 349.

— comte de Beaumont. Voyez *Montmorency*.

— (*Pierre*) : auteur d'une tragédie sur le massacre du duc de Guise à Blois, IV, 358 et 359.

— (*de Vendôme*), abbé de Saint-Denis : ferme les portes de son église à l'archevêque de Sens et à l'évêque de Paris, III, 44.

Matines : les chanoines de N.-D. changent l'heure ordinaire des matines pendant le siège de Pa-

ris par Edouard, roi d'Angleterre, III, 228 et 229.

Matriculaires : on nommait ainsi les pauvres inscrits dans la matricule de l'église qui y étaient nourris et logés, I, 380, et II, 478 ; les pauvres inscrits sur la matricule de l'église sont l'origine de l'Hôtel-Dieu, 478 et 479.

Maubert (Place) : il devait y avoir une porte de la seconde enceinte de Paris, II, 60.

Maubué : fontaine de la rue de ce nom, II, 295.

Maubuisson, abbaye de filles : théâtre des débauches des princesses de la cour de Louis X, III, 133.

Maucieux (Oudard de) : fait bâtir la chapelle de l'Hôtel-Dieu, II, 485.

Mauconseil, nom d'une rue, II, 105.

Maudétour, nom d'une rue, II, 105.

Maugre (François de), religieux prémontré : trouvé entre deux filles publiques, VIII, 263.

Maupeou, chancelier de France : traité de fripon par Louis XV, VII, 328 ; venge les jésuites ; comment, 412 ; supprime le parlement ; grande sensation que cause cette suppression, III, 94 ; VIII, 157 et 158.

Maupertuis (Pierre-Louis Moreau de) : son tombeau, V, 433 et 434.

Mauroy, près Poitiers : lieu de la bataille où quarante mille Français furent mis en déroute par douze mille Anglais ; où le roi Jean, abandonné par les seigneurs, fut fait prisonnier et conduit en Angleterre, III, 181.

Maupin (la demoiselle), courtisane pour laquelle le duc de Ri-

chelieu met en gage sa plaque de l'ordre du Saint-Esprit, VIII, 236.

Maur-des-Fossés (Saint-) : les Normands s'emparent de ce monastère, I, 416 ; douze moines de ce monastère remplacent les religieuses de Saint-Eloi ; l'abbé de Saint-Maur-des-Fossés est propriétaire du couvent de St.-Eloi ; l'évêque de Paris le lui enlève ; il est forcé de le lui restituer, II, 41 et 42 ; cet abbé possède la chapelle de Saint-Bon, 45 ; l'hôtel des abbés de Saint-Maur, à Paris, fait partie de l'hôtel de Saint-Paul ; le duc de Bourbon y loge, III, 300 ; sa description ; ses salles ; ses chambres, 300 ; ce monastère est un lieu de pèlerinage pour les Parisiennes, IV, 12 et 16.

Maurevel ou Maurevert, gentilhomme de la Brie, serviteur du duc de Guise : est chargé de l'assassinat de l'amiral de Coligny, IV, 257 ; tire un coup d'arquebuse à l'amiral, le blesse grièvement et prend la fuite, 260.

— (un sieur de) : tue deux sergens qui lui signifiaient une assignation ; obtient sa grâce de Louis XIV, VII, 262.

Maurice de Sully, évêque de Paris : se nomme lui-même à cet évêché ; entreprend la reconstruction de son église ; époque de sa mort, II, 207 et 208.

Mauroy, curé des Invalides : prêtre des missions étrangères ; sa vie scandaleuse ; condamné aux galères, VI, 335.

Mauvais garçons : nom de deux rues, II, 105.

— surnom donné aux jeunes gens débauchés et voleurs, II, 279, et V, 15 ; nom d'une bande de vo-

leurs qui désolaient Paris et ses environs , IV , 368 ; VII , 155.

Mauvoisin , nom d'une rue , II , 105.

Maxime immorale de la cour de Rome , IV , 254.

— *funeste* et immorale , reçue à la cour du régent , VIII , 199.

Maxime de Tyr : reproche aux chrétiens d'adorer la lune en criant : *vince luna* , VIII , 75.

Maximilien I , empereur : extrait d'une lettre très-ridicule qu'il adresse à sa fille , III , 398 ; confirme le réglemeut des francs-maçons d'Allemagne , VIII , 85.

Mayenne (*Charles de Lorraine, duc de*) , frère de Henri duc de Guise : il est envoyé , par son frère , auprès des ligueurs de Paris , V , 19 ; entreprend de détrôner Henri III sans la participation de son frère ; plan de la conspiration qu'il projette ; elle est connue et déjouée ; il cherche à se justifier auprès du roi , 19 et 20 ; entreprend une autre conspiration contre ce monarque , pareillement déjouée , 20 et 21 ; mécontent de son frère le duc de Guise , dénonce au roi ses complots contre sa personne , 54 ; arrive de Lyon à Paris ; y est déclaré chef de la Sainte-Union ou de la Ligue , 64 ; préside le conseil des Seize ; est mécontent de ses membres , 66 et 67 ; est créé *lieutenant général de l'état royal et couronne de France* par le conseil des quarante ; mécontent de ce conseil , l'augmente de quatorze membres qui lui sont dévoués ; fait pendre quatre de ses membres , et dissout ce conseil , 69 et 70 ; délibère sur les moyens de détourner l'orage qui mena-

çait Paris ; on lui porte un paquet de lettres écrites à Henri III par les conseillers du parlement , prisonniers à la Bastille ; usage qu'il en fait , 72 , 73 et 74 ; son embarras après la mort de Charles , cardinal de Bourbon , 77 et 78 ; attendu impatiemment avec des vivres par les Parisiens , et n'arrive pas ; ruse des prédicateurs , pour donner des espérances au peuple , 86 ; approche de Paris avec l'armée commandée par le duc de Parme , 100 ; entre sans risque dans Paris où il est froidement reçu , 101 et 102 ; défend aux Parisiens d'aller à Saint-Denis pour assister à l'abjuration de Henri IV , 109 ; il jure sur la croix , sur l'hostie , de ne jamais le reconnaître pour roi de France , 110.

Mazarin (*le cardinal*) : mis en parallèle avec le cardinal de Richelieu ; a le caractère du renard ; maîtrise le royaume et la reine Anne d'Autriche ; ses fourberies , VI , 230 ; cabales formées contre lui ; Emery est sa créature , 231 ; sa manière ridicule de prononcer les mots *arrêt d'union* , 233 ; fait des concessions pour calmer le peuple ; destitue le surintendant Emery ; on ne lui en sait pas gré , 233 ; fait enlever et emprisonner Pierre Broussel et René Potier de Blancménil , et bannir plusieurs conseillers du parlement ; ce qui en résulte , 233 et 234 ; ordonne que le parlement soit transféré à Montargis ; le parlement veut faire des remontrances , elles ne sont pas écoutées , 245 et 246 ; ce cardinal est déclaré perturbateur du repos public , il lui est

enjoint de quitter la cour et le royaume, 247; il reste en place; il craint le séjour de Paris; nombreux libelles contre lui, 248 et 249; retarde l'époque du retour de la cour à Paris; conférences qu'il a avec plusieurs frondeurs, 251; fait distribuer de l'argent aux bateliers de Paris qu'il craint, 252; fait arrêter trois princes, 255; accusé d'avoir formé le projet d'assassiner le duc de Beaufort; pendant en effigie, 256 et 257; ses moyens artificieux, 259; on demande son expulsion de France, 260; il n'a pour soutien que le duc d'Orléans; il le perd; dépêche le duc de Grammont au Havre pour traiter de la liberté des princes; on demande son renvoi; il part, se rend à Saint-Germain, 260; va au Havre pour ordonner la mise en liberté des princes prisonniers, 261; se retire à Bouillon; gouverne toujours la France quoique absent; n'est pas d'accord avec la régente; fréquens courriers qu'ils s'envoient, 262 et 263; la régente favorise son retour, 273; arrêt du parlement contre lui; le parlement vend ses meubles et met sa tête à prix; il rentre en France à la tête d'une armée levée à ses frais, 273, 274 et 275; ses ennemis deviennent ses partisans; le parlement demande son éloignement, 275; toutes les autorités de Paris demandent au roi son éloignement, 277; craint le peuple de Paris, et n'ose mener la cour dans cette ville, 279 et 280; son nom est prononcé comme une injure, 291; machinations scélé-rates dont il est accusé, 294;

la cour consent à le bannir de France à certaines conditions, 296; sort de France, 297; quoique hors de France, y domine encore; fait arrêter le cardinal de Retz; revient à Paris; ses ennemis se prosternent à ses pieds, 301 et 302; reçoit les soumissions du prince de Condé, 302 et 303; sa mort; son caractère, 303 et 304; s'oppose à l'instruction de Louis XIV, 305; insensible aux injures et aux bienfaits; son indifférence pour les libelles; ce qu'il en dit; multiplie les dignités et les avilit, VII, 195 et 196; enlève au jeune Louis XIV cent louis d'or qu'on lui avait donnés pour faire l'aumône aux soldats estropiés; craint que ce roi ne soit instruit; contribue à son ignorance, 196 et 197; attentat qu'il commet sur la personne de ce jeune roi; punit celui qui dénonce cet attentat, 197, 198 et 199; son intimité avec la reine; ses goûts ultramontains, 199 et 200; ce qu'il dit d'un vol fait dans les écuries du roi par un seigneur, 207; fait commerce de tous les emplois, de toutes les dignités, de tous les bénéfices; promet la présidence du parlement de Bretagne; à quel prix; ce que la reine Anne d'Autriche dit de sa rapacité; querelle qu'il a avec elle à ce sujet, 193, 194 et 195; prodiguait les titres de comtes et de ducs, mais ne prodiguait point son or; apaisait les mécontents en leur donnant des titres honorifiques, 193, 194 et 195; se moquait de ceux auxquels il conférait le titre de *duc*, 195 et 196; ne put, comme Richelieu, contenir l'es-

sor de la pensée, VI, 214 ; nombre de volumes dont sont composées les pièces imprimées à son sujet, VII, 40 ; ses manuscrits joints à ceux du roi, 41 ; son hôtel, son étendue, sa magnificence, 46 ; est divisé en deux parties, dont l'une est destinée à la bibliothèque du roi, 46 et 47 ; avilit la noblesse, comment, 214 ; ne s'occupe nullement de réprimer les excès de la féodalité, 219 ; ses mœurs déréglées, 237 ; exile son neveu *Mancini*, 209 ; fait relâcher les religieux augustins que le parlement avait fait emprisonner, 443 ; fait venir à Paris une troupe de comédiens italiens pour amuser la reine, 85 et 99 ; fit venir une autre troupe de musiciens italiens, 99 ; puis une troupe de comédiens de cette nation ; fonde l'Opéra dont il fut le protecteur, 99 ; fonde les Théâtres à Paris, VI, 327 ; leur lègue trois cent mille livres, 327 ; son cœur était déposé dans leur église, 329 ; fonde le collège des *Quatre-Nations*, 420 ; son tombeau et sa bibliothèque, 422 et 423.

Mazarins : on appelait ainsi les personnes qui suivaient le parti du cardinal de ce nom ; il existait un parti de *Mazarins* dans le parlement, VI, 232 ; cette qualification était considérée comme une injure ; on en portait des plaintes au parlement, 243.

Mazaussi, gentilhomme gascon, assassiné à la vie de Henri IV, V, 247.

Mazurier (Martial), docteur de Sorbonne : un des premiers protestans de France, IV, 100 ; engage Guillaume de Briçonnet,

évêque de Meaux, à renoncer au protestantisme, 104.

Meaupeou (le sieur de) : s'oppose au rétablissement des Jésuites ; ce que lui dit Henri IV, V, 153.

Meaux, ville voisine de Paris : premier berceau du protestantisme en France ; cette secte est favorisée par l'évêque de cette ville, IV, 100 et 101 ; événement qui en disperse les sectaires, 103 et 104.

Médaille magique ou talisman, portée par Catherine de Médicis, IV, 446.

Médailles antiques, trouvées sur l'emplacement du Palais-Royal, I, 103 ; à la Villette, 110 ; de l'empereur *Philippe*, trouvées sur le quai Malaquais, 142 et 143.

— trouvées dans la bouche des figures antiques, I, 158.

— (*grand nombre de*) frappées pour caresser l'orgueil de Louis XIV, VI, 310.

— (*cabinet des*) au Louvre, VII, 40 ; formé par Louis XIV, 55.

— *et antiques* de la bibliothèque du roi : notice de ses principaux objets, VII, 52, 53 et 54 ; elles sont considérées comme une merveille du monde ; sont dispersées et pillées, 54.

— première collection qui en fut faite à Paris, VII, 53 et 54.

Médard (Saint-), église dans un village qui a porté différens noms, II, 73 ; description de cette église ; chapelle de la Vierge, 73 et 74.

— les prêtres de cette église en sonnent toutes les cloches, pour contrarier les protestans rassemblés dans un temple voisin ; tumulte affreux qui en résulte, combat dans cette église, IV, 198, 199 et 200 ; son pe-

tit cimetièrre contient le tombeau du diacre Paris ; on y vient prier sur son tombeau ; des jeunes filles y éprouvent des convulsions , VII , 332 ; description de ce tombeau , 341 et 342 ; ce qui s'y passe , 342 et 343 ; ce qu'en dit Voltaire , 345 ; le cimetièrre est converti en lieu de supplice , 348 ; par ordonnance , ce cimetièrre est fermé ; distique affiché sur sa porte , 351 ; le curé refuse de faire un service pour quatre carés , ses prédécesseurs ; est décrété de prise de corps , 387.

Médavi (le sieur *de*) : vend à Henri IV la ville de Meaux , concurrentement avec le sieur de Vitri , V , 115.

Médecine : ne fait point partie des sept arts libéraux ; pour quoi , III , 8 et 9 ; ses premiers progrès à Paris , IV , 79.

— (*société de*). Voyez *Société de Médecine*.

— (*faculté de*). Voyez *Faculté de Médecine*.

Médecins : leur fonction était périlleuse sous les rois de la première race ; deux médecins sont égorgés et enterrés avec une reine qu'ils n'avaient pu guérir , I , 331 ; ceux du treizième siècle , quoique tous prêtres ou moines , ordonnent à leurs malades de coucher avec des femmes , 298 , 299 et 300 ; leur ignorance et leur conduite intéressée sous le règne de Louis XIII , VI , 185 ; on paie également celui qui tue et celui qui guérit , VII , 279 et 280.

Médée : titre d'une tragédie de Jean de la Péruse , IV , 358.

Médecis (*Marie de*) , seconde épouse de Henri IV : contribue

à l'agrandissement du jardin du Luxembourg , II , 468 ; contribue à la fondation des Filles du Calvaire de la rue de Vaugirard , V , 385 et 386 ; fait porter un siège à la comédie pour le duc d'Épernon , et n'en fait point porter pour le duc du Maine ; ce que dit à ce sujet le maréchal d'Ancre , VI , 79 ; fait planter le Cours-la-Reine , première promenade établie à Paris , 28 et 29 ; favorise , avec le roi son époux , l'établissement des Récollets , V , 156 ; fonde un petit établissement monastique de frères de la Charité , qu'elle avait fait venir de Florence , 157 et 160 ; donne un bouquet de diamans à Sainte-Geneviève , II , 244 ; fondatrice du couvent des Filles de Sainte-Elisabeth , V , 406 ; achète l'hôtel du Luxembourg , et le fait entièrement reconstruire ; sur quel modèle ; par quel architecte , VI , 2 et 3 ; son buste , 5 ; n'avait pas besoin de ce palais ; ne l'habite pas , 6. Voyez *Marie de Médicis*.

Meigneux (le sieur *de*) : s'introduit avec plusieurs particuliers dans le couvent de Belle-Chasse ; y commet des excès , V , 413.

Meilleraie (le maréchal *de La*) : chargé de porter des paroles pacifiques aux Parisiens insurgés , se présente à eux l'épée nue ; on lui croit des intentions hostiles ; il est menacé ; il tue un homme d'un coup de pistolet , VI , 235 et 236.

Meilleraie (la maréchale *de La*) : propos ridicule et orgueilleux qu'elle tient sur le salut de l'âme du prince Philippe , VII , 261.

Melanchton, chef luthérien : François 1^{er}. veut l'attirer à sa cour, IV, 86; il l'engage à se rendre auprès de lui; cette invitation n'a pas de suite, 113; un de ses ouvrages dénoncé comme hérétique, 124.

Mélancolie : est naturelle à presque tous ceux qui font profession d'amuser les autres, VII, 87.

Mélangistes, secte de convulsionnaires : leurs opinions, VII, 339.

Melahtius, évêque de Rouen : arrivé à l'épiscopat en faisant de concert avec Frédégonde, assassiner l'évêque Prétextat, I, 363.

Meline La Henrione, épouse de Thevenin de la Lettière, chevalier : pratique magique qu'elle emploie pour faire mourir son mari, III, 274; pour faire mourir la reine Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe-le-Long, 275.

Melun : ses ponts coupés par les Gaulois insurgés contre César; *Labienus* prend cette place, y passe avec ses légions et rétablit les ponts, I, 76 et 77; il y enlève cinquante barques, 77; forteresse appartenant aux *Se-rones*, 76; Henri IV y séjourne, et y fait arrêter et exécuter à mort Barrière, venu en cette ville pour l'assassiner, V, 113; l'armée royale y séjourne pendant un mois, VI, 283.

— (*Guillaume de*), archevêque de Sens : consacre l'église des Célestins, et lui donne une image de saint Pierre, III, 288.

— (*le duc de*), amant de la demoiselle de Clermont, VIII, 179.

Memento (pilier du), aux Catacombes de Paris, IX, 230.

Ménager, avocat : engagé dans le parti de la Ligue, V, 13.

Ménagerie, à l'hôtel Saint-Paul, III, 300.

Ménages : nom donné à une division de l'Hôpital-Général, VI, 395.

Menardeau Champré, conseiller en la grande chambre : marche à la tête de sa compagnie; les cris aux *Mazarins!* se font entendre, et il en résulte un combat, VI, 282.

Menars (rue de), ancien cul-de-sac : époque de sa conversion en rue, VIII, 151 et 152.

Menestriers : forment une corporation à Paris; ont une église, un hôpital, des réglemens; parmi leurs noms on trouve un fils et une femme de moines, III, 167, 168 et 169.

Mendians, valides et invalides : incommodent la ville de Paris; leur grand nombre; cause de leur accroissement; on se décide à les renfermer, VI, 391, 392 et 393; craintes sur l'exécution de ce projet; comment leur réclusion s'opère; disette qu'ils éprouvent à l'Hôpital-Général; les communautés religieuses refusent de venir à leur secours, 394 et 395; leurs diverses occupations, VII, 139 et 140.

Ménilmontant : sa hauteur, I, 30; ruisseau de ce nom, absorbé par l'exploitation des carrières; son lit devenu le grand égout de Paris, 25; ses carrières; leur éboulement, 40 et 41; analyse des eaux de Ménilmontant et de Belleville, IX, 205; ancien nom de son ruisseau, voyez *Savars*; son lit sert de

- canal au grand égout de la ville, 209 et 210.
- Mensanges** : les légendaires se croyaient obligés de les employer dans la vie des saints, I, 253, 261 et 262; employés par tous les évêques d'un concile, 373.
- **pieux**, II, 456. Voyez *Fraudes pieuses*.
- Menton de saint Jean-Baptiste** : relique promise aux chartreux, II, 462.
- Menus plaisirs du roi (hôtel des)** : sa destination, VIII, 122.
- Menestre (Georges)**, fanambule célèbre sous le règne de Louis XII, III, 338.
- Merci (collège de la)** : son origine; sa destination actuelle, IV, 143.
- Merci (religieux de la)** : nombre de ceux qui ont été surpris chez les filles publiques, VIII, 265.
- Mercier**, maître d'école protestant : égorgé par les ligueurs et jeté dans la Seine, V, 47.
- (**Jacques**) : mis à la Bastille; pourquoi, VII, 362.
- (**la demoiselle**) : mal entretenue par l'abbé Salze, VIII, 237.
- Mercœur (le duc de)** : sa conduite brutale à l'égard de l'avocat du roi Servin; menace de le tuer, parce qu'il ne lui avait pas donné le titre de *prince*, V, 259, 260, 261 et 262.
- (**Marie de Luxembourg, duchesse de**) : une des fondatrices du couvent des capucins, V, 167; bienfaitrice des religieuses hospitalières de la Roquette, 419.
- Mercur** : adoré à Paris; description de sa figure, I, 97; son prétendu temple à Montmartre, I, 111.
- Mercur français**, premier ou vrage périodique qui ait paru en France, VI, 214 et 215.
- Mercur de France**, sous Louis XV : se remplit de fadaises poétiques, VIII, 291.
- Merderais**, **Merderel**, **Merderiaux**, **Merderet** : noms de plusieurs rues de Paris, qui indiquent leur malpropreté, II, 104.
- Mère**, qui sale et mange la chair de ses enfans morts, V, 95 et 96; qui tue ses enfans, ne pouvant les nourrir, 231 et 232.
- Mereaux** : prestation en monnaie, perçue sur les voitures qui conduisent des denrées, II, 325; supprimées par Philippe-Auguste, 325.
- Mère-loge**, ou **loge maîtresse**, **loge des frère-maçons** ou **maçons libres**, établie à York, à Kilwinning, VIII, 84; à Strasbourg, 85.
- Mères**, qui prostituent leurs filles, pour leur faire gagner leur dot; usage commun à Paris, au quizième siècle, IV, 33, 34, 35 et 36; il en est des exemples au dix-huitième siècle, VIII, 276.
- auxquelles on arrache les enfans pour les livrer à la luxure de Louis XV; leurs larmes et leurs plaintes sont inutiles, VIII, 209, 210, 214 et 215.
- Mère-sotte**, personnage de théâtre : son collier; sa ceinture; les bas-reliefs obscènes qui s'y trouvent, II, 187; surnom de **Pierre Gringoire**, qui jouait ce personnage, III, 420; le pape Jules II, joué sur le théâtre des Halles, par les enfans Sans-Souci, sous le nom de **Mère-sotte**, 430, 431, 432, 433 et 434.
- Meret**, échevin : est chargé

- d'ouvrir la porte Saint-Honoré aux troupes de Henri IV, V, 117.
- Méridien* à détonation, d'une invention nouvelle : où placé, VI, 19.
- Méridienne (ligne)*, tracée sur le pavé d'une salle de l'Observatoire, VII, 14, 15, 16 et 19; VI, 18.
- (*ligne*) du clocher de l'Île-de-Fer, I, 19.
- (*ligne*), tracée sur le pavé de l'église de Saint-Sulpice, VI, 386 et 387.
- Mérindol et Cabrières*, et vingt autres villages, dont les habitants sont massacrés, VI, 89, 90 et 129.
- Merlin*, ministre protestant : l'amiral Coligny, après sa blessure, lui remet cent écus d'or, pour être distribués aux pauvres de l'église de Paris, IV, 261.
- Méropé*, comédie héroïque, composée par le cardinal de Richelieu : est jugée mauvaise; il la déchire, puis en rajuste les morceaux, VI, 57.
- Mérovée* : persécuté par son père Chilpéric, se fait, de désespoir, poignarder par un domestique, I, 333. — emploie la divination, dite *sort des saints*, sur le tombeau de saint Martin, 399 et 400.
- Merri* ou *Medericus*, avec son compagnon *Frodulfus* ou *Frou*, fondent la chapelle de Saint-Pierre, I, 284.
- (*Saint-*), église : son ancien nom; dotée par un comte; son fondateur, I, 440; le curé de cette église enterre honorablement un brigand pendu, qui était neveu du pape, III, 150; sa reconstruction; sa description; lettre d'un curé de cette paroisse, IV, 154, 155 et 156.
- Mesmér* : publie un ouvrage sur le magnétisme animal, VIII, 475; désavoue son disciple Deslon; promet de découvrir son secret à ceux qui déposeront cent louis, 475; fonde la société mystérieuse de l'harmonie, 377; s'attire l'animadversion des médecins, 475, et le ridicule des Parisiens, 476.
- Messageries* : époque de leur origine, III, 387 et 388.
- Messaline française* : quelle princesse mérita ce titre, VIII, 180.
- Messance* : sa méthode appliquée à la population de Paris, sous Louis XVI, VIII, 457 et 458.
- Messe* : Henri III, après avoir fait égorger le duc et le cardinal de Guise, va à la messe, V, 56; les Parisiens n'y manquent pas, mais ils s'y comportent indécemment, VII, 288; diverses ordonnances de Louis XIV à ce sujet; ordre donné par l'archevêque aux prédicateurs contre les femmes qui viennent à la messe indécemment vêtues, 288 et 289; célébrée par les compagnons selliers lorsqu'ils initiaient un apprenti au grade de compagnon, VIII, 81 et 82; messe où le prêtre consacre deux fois; pourquoi, VII, 266; à deux, à trois, à quatre faces, défendues par un concile tenu à Paris, en 1212, II, 349; à qui en revient le prix; il est partagé; messes suspendues au croc; les prêtres se chargent de plus de messes qu'ils n'en peuvent dire, IV, 40 et 41.
- Messe rouge* : son objet; céré-

- monie qu'on y pratiquait, III, 107 et 108.
- Messes des morts, des relevailles, des pèlerins* : produit de ces messes; accord fait entre le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois et le curé de Saint-Eustache sur le produit de ces messes, II, 495.
- *des morts* : les prêtres en augmentent le prix pendant une grande mortalité; il fallait marchander avec eux, III, 499; célébrées sur un lit de débauche et sur le corps d'un homme, IV, 409; quatre, cinq et même six messes entendues chaque jour par un scélérat, 410; célébrées sur le dos nu d'un homme, 409; sur le ventre nu d'une demoiselle, VII, 227; célébrées avec des opérations magiques, dans l'intention de faire périr Henri III, V, 63 et 64.
- Mestiers (livre des)* : guet des mestiers, III, 28 et 29.
- Méthode* propre à connaître les mœurs d'une période de temps : les mœurs des personnes puissantes servant de modèle à celles des personnes d'un rang inférieur, sont l'image des mœurs générales; les progrès de la civilisation diminueront le mérite de cette méthode, V, 232 et 233.
- Methodius*, écrivain grec, qui, à la sollicitation de l'abbé Hilduin, écrit la vie de saint Denis l'Aréopagite, I, 204.
- Metiosedum*, lieu des environs de Paris : sa position, I, 78 et 79.
- Métra (le sieur)*, grand nouvelliste : ses séances aux Tuileries; son portrait; Louis XVI s'in-
- forme de ce qu'il dit, VIII, 483.
- Meubles* : étaient simples au commencement du seizième siècle; on ne voyait dans les maisons ni peintures, ni sculptures, ni vaisselle d'argent; tout changea vers le milieu de ce siècle, IV, 456.
- Meudon* : établissement et fabrication dans ce château, IX, 5.
- Meulan (les comtes de)* : envahissent les biens de l'église de Saint-Gervais, I, 279; en sont propriétaires, II, 265.
- Meung (Jean de)*, poète : son tombeau; auteur d'une partie du roman de la Rose; ce qu'il dit contre l'honneur des femmes; elles veulent s'en venger, II, 382.
- Meuniers* : crient dans les rues de Paris, pour demander qui veut moudre, III, 270.
- Meurenne*, curé : exhorte le peuple à la modération, V, 98.
- Meuriset*, prêtre, porte-Dieu de la paroisse de Saint-Etienne-du-Mont : refuse les sacrements; il est condamné deux fois pour ce refus; ce qu'il répond aux sommations qui lui sont faites; est décrété de prise de corps, VII, 383 et 384; est condamné au bannissement, 385.
- Meurtriers*, voleurs, etc. : attirés à Paris avec assurance d'impunité par Louis XI, III, 515 et 516.
- Mézeray*, historiographe de France; enterré dans le cimetière des Innocens, II, 235; lieu où fut déposé son cœur, III, 69.
- Miaulantes* : qualification donnée à certaines convulsionnaires, VII, 343.

- Mibrat* : étymologie de ce mot ; explication de ceux-ci : *Planché-Mibrat*, III, 349 et 350.
- Micaire (François)* : perfectionne les carrosses, VI, 217.
- Michaëlis (Sébastien)*, général de l'ordre de Saint-Dominique : tient une assemblée à Paris ; y fonde un nouveau couvent de jacobins, V, 346 et 347.
- Michaud*, paroissien de Saint-Etienne-du-Mont : fait attendre le curé, venu pour donner la bénédiction à son lit nuptial ; ce qui en résulte, II, 253.
- Michel (pont Saint-)*, dit le *Pont-Neuf* : entraîné par un débordement de la Seine, III, 347. Voyez *Pont*.
- (*Saint-*), place et chapelle de ce nom, I, 287, 288, 291 et 292 ; II, 404 ; Philippe-le-Bel fait enfermer la chapelle dans l'enceinte du palais, III, 96.
- (*filles de Saint-*) ou de *Notre-Dame-de-la-Charité* : leur fondation ; leur suppression, VII, 415.
- Michel (religieuses de Saint-)* : occupent le local de la Visitation de Sainte-Marie, V, 383.
- (*saint*) : représenté tenant des balances où il pèse des âmes, I, 259.
- *de Corbeil* : enseigne la théologie à l'école épiscopale de Paris, II, 23.
- *Ange* : un de ses tableaux, représentant Leda, est acheté par François 1^{er}, et placé à Fontainebleau ; il est brûlé par Sublet des Noyers, intendant des bâtimens ; pourquoi, IV, 414.
- égorgé de la Saint-Barthélemy, IV, 278.
- Michelet (Georges)*, sergent du

- Châtelet* : fait partie du premier comité secret établi à Paris pour la Ligue, V, 12 ; promet d'entraîner dans le parti de la Ligue les mariniens et garçons de rivière, 15.
- Midor (le sieur)*, vicaire de Sainte-Marguerite : refuse la communion à un de ses paroissiens ; est décrété de prise de corps, VII, 386.
- Mignard (Nicolas)* : meurtrier de son père, IV, 464.
- Mignon (collège de)* : son origine ; supprimé ; destination actuelle de ses bâtimens, III, 178.
- (*Jean*), archidiaque de Blois : fonde le collège de Mignon, III, 178.
- Mignons* : nom donné aux courtisans de Henri III ; infamie de ces courtisans, IV, 404, 405 et 406 ; les débauches et profanations du roi et de ses mignons ; sont nommés les *confères du cabinet*, 408 et 409 ; les tombeaux des mignons placés dans l'église de Saint-Paul, sont détruits par les prédicateurs, III, 312.
- Milau (Antoine d'Alègre, baron de)* : mandé à Paris par Charles IX, pourquoi, IV, 416.
- Milésiennes (filles)* : leurs affections contagieuses sont imitées par les convulsionnaires de Paris, VII, 332 et 333 ; elles veulent s'étrangler, 352 et 353.
- Millards*, espèce de gueux, VII, 148.
- Mille (Laurent de)*, capitaine réformé : assassine, avec le comte de Horne, un riche agio-teur ; est arrêté et roué vif avec ce comte, VIII, 228 et 229.
- Milon (Barthélemi)* : brûlé vif

et à petit feu , après une belle procession , IV, 117 et 118.

Milord-Seize : qualification donnée aux membres du conseil des Seize , V, 84.

Mimi (la demoiselle) : actrice du Parc-aux-Cerfs ; maîtresse du duc de Choiseul ; épouse délaissée du sieur Dupin ; pensionnaire au couvent de *Notre-Dame de Bon-Secours* , escadale les murs de ce couvent , VI, 363.

Minéralogie de Paris et de ses environs , I, 38.

— (*cabinet de*) : à l'hôtel des Monnaies , VIII, 29 et 30.

— (*collection de*) : aux catacombes de Paris , IX, 229.

Mines (le conseil des) : établi sous la Convention , IX, 5.

— (*école et conseil des*) , VIII, 342.

Minimes de la Place-Royale : origine de ce couvent ; ses changemens de place ; trouvent leur église trop simple ; en font construire une plus magnifique ; les travaux en sont retardés , V, 342, 343 et 344 ; description de leur église ; humilité des anciens minimes , 344, 345 et 346 ; leur suppression , 346.

Minimes : un de leurs frères est enlevé de son couvent , IV, 198 ; nombre de ces religieux surpris chez des filles publiques , VIII, 263.

Ministère de la Marine : il occupe l'édifice du Garde-Meuble de la couronne , VIII, 33 et 50.

Ministériaux (chefs des serfs) , II, 324, 325 et 326.

Ministres : répondent aux projets qu'on leur présente , par l'envoi des auteurs à la Bastille,

VIII, 294 et 296 ; ceux que Louis XVI choisit d'abord étaient probes , 303 ; convoquent deux assemblées des notables ; puis les Etats généraux , 305 et 306 ; ministres renvoyés et mal remplacés , 307.

Mions de Boule : nom d'argot des coupeurs de bourse , VII, 145.

Mirabeau (le marquis de) : un des appuis de la secte des économistes ; auteur de *l'Ami des hommes* , VIII, 294.

— (*le vicomte de*) : est à la tête d'une petite armée , VIII, 313 ; est décrété d'accusation , 318.

— (*le comte de*) : ses cendres sont déposées au Panthéon ; en sont retirées , VII, 444 et 445.

Miracle : manque , II, 243 ; autre projet de miracle qui ne réussit pas mieux , 245.

Miracles , opérés par le roi Robert : il prend et fait écrouler les forteresses en chantant au lutrin , II, 8 et 116 ; il rend la vue à un aveugle en lui jetant quelques gouttes d'eau sur le visage , 10 ; opérés par les prêtres fermiers des églises , 46, 47, 122, 193 et 194.

Miracles des convulsionnaires : Voltaire et la duchesse du Maine les tournent en ridicule ; le sieur Carré de Montgeron en fait l'apologie , VII, 345 et 346 ; nom du premier homme miraculé par la vertu du diacre Pâris , 347 et 348.

Miraille , magicien : pendu à Paris ; déclare le nombre des sorciers qui sont dans cette ville , IV, 448.

Mirame ; tragi-comédie du cardinal de Richelieu : grandes

dépenses qu'il fait pour la faire représenter; ce qu'il dit de son peu de succès, VI, 56; fait construire une salle exprès pour la représentation de cette pièce, 83.

Miramionnes ou *filles de Sainte-Geneviève*, couvent : son origine; formé de deux communautés réunies, VI, 359 et 360; son accroissement; sa suppression; destination actuelle de ses bâtimens, 360.

Mirlavaud, trésorier des grains au compte du roi : son nom est placé dans l'Almanach royal avec cette qualité; rumeur que cause cette insertion, VIII, 220 et 221.

Mirmidons (*ligue des*) : ce qu'était cette ligue, VII, 321.

Miroir de l'âme pécheresse : ouvrage en vers, composé par la reine de Navarre; condamné par la Sorbonne, IV, 110.

Miroirs, glaces : époque où l'on en commença la fabrication en France, V, 298; les Parisiennes en portaient à la main sous Louis XIV, VII, 277.

Miron (*Jean*), docteur : lègue sa bibliothèque aux prêtres de la doctrine chrétienne, V, 360.

— (*Charles*), évêque d'Angers : découvre adroitement la fourberie de Marthe Brossier, V, 269.

— maître des comptes : massacré lors du tumulte de la place de Grève, VI, 293.

— (*François*), prévôt des marchands : substituée à l'offrande d'un cierge long comme l'enceinte de Paris, une lampe en argent, munie d'un gros cierge, III, 230; fait couvrir à ses dépens une partie de l'égout du Ponceau, IX, 211; fait établir

une fontaine à la place de la pyramide de Jean Chastel, V, 154, 188 et 189; fait exécuter plusieurs réparations dans la ville de Paris, 220; fait construire la porte Saint-Bernard, VII, 4.

Misère extrême des Parisiens pendant le siège de Paris, V, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95 et 96; des habitans des environs de Paris, VI, 299, 300 et 301; des Parisiens sous Louis XIII, 209; la misère et le défaut d'industrie constituent la simplicité de nos aïeux, IV, 49.

Missi Dominici : établis par Charlemagne; leurs fonctions, I, 451 et 452.

Mission (*prêtres de la*) : leur fondateur; à quoi ils sont tenus, V, 360, 361 et 362; succèdent aux prêtres de Saint-Lazare dans le privilège de la foire de Saint-Laurent; en font un lieu de plaisir, VIII, 166, 167 et 168.

Missions étrangères (*séminaire des*) : sa fondation, VI, 333 et 334; état actuel de cette maison, 335 et 336; supprimé, VIII, 323.

Mississipi, fleuve d'Amérique dans la Louisiane : Law hypothèque les billets de sa banque sur les terres qui bordent ce fleuve, VII, 302 et 308; on met en vente des portions de ces terres; plusieurs capitalistes en achètent, 308 et 309.

Mithra : monument de cette divinité étrangère, trouvé parmi les tombeaux du champ des sépultures; rareté de pareils mommens, I, 160; autre monument présumé de Mithra, 265.

Mitigés : qualification donnée aux membres du parlement qui ne prenaient aucun parti et attendaient l'événement pour se décider, VI, 232.

Mitre : accordée aux abbés de Sainte-Geneviève, II, 240.

Mocet (Joseph-Marie), chanoine et grand archiprêtre de l'église de Tours : surpris chez des filles publiques, VIII, 269.

Modes dans les habits des Français du quinzième siècle : très-variables, III, 279 ; IV, 65 et suivantes ; leur changement rapide ; leur mauvais goût ; ce qu'en dit Montesquieu, VIII, 282 et 283 ; ses lois sont tyranniques et peu durables, 290 ; ses changemens, 487, 488 et 489 ; au commencement de la révolution, 489 et 490.

Mœurs : celles des hommes puissans servent de modèle à celles du peuple, I, 309 ; celles des Francs, 485 ; Charlemagne tente en vain de les épurer, 487 et 488 ; ce qu'on dit des mœurs parisiennes, II, 189, 190, 191 et 192 ; celles des rois et princes des onzième et douzième siècles, 115 ; des princes et seigneurs de France, tracées par un pape, 123, 124, 125, 126 et 127 ; des évêques et des abbés, sous la seconde race, 478 ; 479, 480, 481 et 482 ; celles du clergé, 163 et suiv. ; et au seizième siècle, 367, 368, 369 et 370 ; sous Philippe-Auguste, aussi barbares, aussi corrompues que sous les régnes précédens, 334 ; sous Saint-Louis, III, 37 ; de chaque nation des écoliers de Paris, au treizième siècle, 53 et 54 ; celles du seizième siècle comparées avec celles des temps

précédens ; ce qui les améliore, IV, 479 et 480 ; ce qui les corrompt, 481 ; ne peuvent qu'être vicieuses, sous de mauvais chefs et de mauvaises lois, 422, 423 ; V, 297 ; VI, 136 et 137 ; comment on peut les apprécier, V, 232 et 233 ; celles des courtisans changent sous Louis XIV, VII, 215, 216 et 217 ; leur corruption à la cour de Louis XV ; rapport qu'on en fait à ce roi, VIII, 225 et 226 ; s'améliorent dans les premières années de la révolution ; preuve incontestable de cette amélioration, 457, 458 et 467.

Moine de Saint-Denis : adresse des menaces au dauphin Charles, III, 218 ; un autre dispose d'un magicien, qui fait aimer ou haïr les personnes, VI, 147 ; associé à un magicien, le préconise, 147.

Moinery : ses magasins à sucre sont pillés par des femmes du faubourg Saint-Marcel, VIII, 322.

Moines : état de servitude où ils tenaient le peuple au treizième siècle, III, 45 et 46.

— *charlatans* : parcourent les campagnes et les villes avec des indulgences et des reliques, II, 245 ; il leur est défendu de porter des gants blancs, des bonnets de coton, des fourrures et des étoffes précieuses, et de sortir de leur couvent pour aller aux écoles, 350 ; fréquentent les cabarets, les tripots, IV, 425 ; leur ingratitude envers le roi Henri III ; insultent ses images, V, 62.

Mois de l'année : les plus féconds en naissances et en mortalités, IX, 383 ; mois les plus propres à la fécondation ; mois

le plus mortel ; mois le moins mortel , VIII , 175.

Moissons des environs de Paris : dévastées pour les plaisirs du roi , VIII , 441.

Molay (Jacques) , grand-maître de l'ordre des Templiers : brûlé vif à Paris dans une île de la Seine , III , 74 et 75 ; mépris avec lequel en parle Philippe-Bel , 79.

— (*rue de*) : origine de ce nom ; sur quel emplacement elle a été ouverte , IV , 156.

Mole (La) , courtisan : fait fabriquer une image de cire par le magicien Ruggierri , pour être aimé de la reine Marguerite de Valois , IV , 445 ; surnommé le *Baladin de la cour* ; son libertinage ; sa dévotion ; ses galanteries auprès de la reine Marguerite ; porte sur lui une chemise de Notre-Dame-de-Chartres ; entend cinq ou six messes par jour ; s'adonne à la magie ; est décapité , 410.

Molé , premier président du parlement : son portrait ; va à la tête du parlement au Palais-Royal , VI , 239 ; en revient ; est arrêté à la Croix du Trahoir ; est saisi par la barbe ou par le bras ; revient au Palais-Royal , 240 ; ce qu'il dit lorsque Mazarin ordonne la translation du parlement à Montargis , 246.

— (*Matthieu*) , garde des sceaux : est enterré , en vertu d'un privilège du pape , dans le chapitre d'un couvent de religieuses , II , 448.

— (*le père Athanase*) : fondateur des capucins du Marais , V , 359.

— acteur des Français : sa fauité ; sa maladie ; est joué sur

le théâtre de Nicolet , par un singe , VIII , 131.

Molière : compose un poème en l'honneur des peintures du dôme du Val-de-Grâce , V , 400 ; tire la scène française de son état d'abjection ; ses meilleures pièces , VII , 84 ; théâtre de son nom ; changement qu'il éprouve , 91 et 92 ; refuse pour lui seul et accepte pour sa troupe la pension que Louis XIV lui offre , 92 et 93 ; Baron fait partie des acteurs de sa troupe , 97 ; lieu de sa sépulture ; ce que dit sa veuve à l'archevêque de Paris , V , 425 ; IX , 123 ; son nouveau tombeau , 242.

Molière (théâtre de) : par qui fondé ; par qui supprimé , IX , 117.

Molinet (Jean) : célèbre la découverte de l'imprimerie , III , 385.

Monarchiens : quels étaient ceux qu'on nommait ainsi , VIII , 381.

Monastères des deux sexes : leur histoire ne présente que des alternatives de régularité et de débordemens , II , 79 ; ont chacun leur prison , IV , 326.

Monceaux (M. de) : envoyé dans le Levant pour y recueillir des manuscrits , VII , 42.

Monet (Jean) , auteur de l'Opéra-Comique et d'un recueil de chansons : donne au théâtre de l'Opéra-Comique , pour devise , une épigraphe qu'il avait prise pour son recueil , VIII , 126 et 127.

Monge , professeur à l'Ecole Normale , IX , 71 ; professeur à l'Ecole Polytechnique , étend la sphère des connaissances physiques , 74.

Mongin (Jean) , grand archi-

- diacre de Bazas : surpris dans une maison de débauche, VIII, 268.
- Monnaie** : on frappait monnaie à Paris sous la seconde race, I, 468 ; VIII, 25 et 26.
- *frères de la monnaie du Louvre* : leur hôpital au Roule, III, 343.
- *de cuir* : émise en circulation, III, 229.
- Monnaies** : Philippe v conçoit le projet d'établir l'unité des poids, des mesures et des monnaies, III, 147.
- souvent altérées par les rois de France, causent de grands préjudices au peuple, qui traite les rois de faux monnayeurs, III, 61, 210 et 211 ; à quelle époque on y place l'effigie des rois, IV, 476.
- (*hôtel des*) : ancienneté de la fabrication des monnaies à Paris ; diverses situations des lieux où elles étaient fabriquées dans cette ville, VIII, 25, 26 et 27 ; projet de construction de son édifice à la place Louis xv, abandonné ; est construit sur le quai Conti ; sa description, 27, 28 et 29 ; ses cours ; salle des ajusteurs ; cabinet de minéralogie, 29 et 30 ; la monnaie des médailles, 31 ; administration des monnaies ; ses attributions, 31.
- (*cour des*) : son établissement ; plusieurs présidens ou conseillers de cette cour sont envoyés aux galères, pendus ou brûlés, IV, 178 et 179.
- Monogramme du Christ**, entre l'*alpha* et l'*oméga* : signe des chrétiens du quatrième siècle, I, 155.
- Monomachie** : duel ou combat judiciaire qui se donnait près de l'église de Notre-Dame, II, 226.
- Mons Cetardus** : d'où on a fait le nom *Mouffetard*, I, 119 et 260.
- Monsieur**, frère de Louis xiv : ses actes superstitieux ; ses pratiques ridicules ; ce que lui disent son épouse et l'abbé Feuillet, VII, 248, 249 et 250.
- Monsieur**, frère de Louis xvi : protégé spécialement le musée de Pilâtre des Rosiers, VIII, 373 ; habite le palais du Luxembourg, 396.
- Mons Locutitius**. Voyez *Locutitius*.
- Monument** élevé par le parti de Robespierre, sur l'esplanade des Invalides : ce qu'il représentait, IX, 123 et 124.
- Monumens religieux** des Gaulois et des Parisiens, I, 70 et 71.
- *de la trahison* des princes, élevé par Louis xi : son inscription, II, 271 et 272.
- *sépulcraux* de l'église des Célestins : leur grand nombre, leur magnificence, contribuent plus à la gloire des artistes qui les ont exécutés, qu'à celle des hommes pour lesquels on les a élevés, III, 290 et suivantes.
- *érigés et renversés* par les divers partis qui dominent successivement : à quoi ils servent, VI, 476.
- Montafé** (*Anne de*), fondatrice du couvent des bénédictines de Notre-Dame de Liesse, IX, 21.
- Montagu** (*Jean de*), archevêque de Sens : prélat guerrier, mort les armes à la main, IV, 21.
- Montaigne** (*Michel de*) : ses Essais, IV, 390.

Montaigu. Voyez *Hôpital militaire de Montaigu*.

— (*collège de*) : son origine ; est abandonné ; puis rétabli , III , 134 et 135 ; ruiné de nouveau ; misère et malheureux état de ses écoliers ; surnom qu'on leur donne ; demandent l'aumône ; un de ses professeurs , 136 et 137 ; son état présent , 138.

Montaigu (la demoiselle) : une des maîtresses de Henri IV , V , 236.

Montallet (la demoiselle) : maîtresse du comte de La Marche et du marquis de Villeroi , VIII , 254.

Montansier (la demoiselle) , directrice du théâtre de Versailles : suit à Paris Louis XVI , dont elle se déclare inséparable ; s'accorde du théâtre de Beaujolais , où elle établit son spectacle ; genre de spectacle qui s'y donne , VIII , 412 et 413 ; fait bâtir la salle de l'Opéra de la rue de Richelieu ; est emprisonnée ; pourquoi ; ce théâtre est acquis pour l'Opéra ; à quel prix , IX , 119.

Montbazou , gouverneur de Paris : informé du projet formé pour attaquer tous les protestans de Paris , leur donne une escorte , VI , 120 ; se rend à la porte Saint-Antoine pour calmer les séditieux ; ne peut y réussir , 122 ; se porte à la maison des Gobelins où des protestans s'étaient réfugiés , et qu'une troupe de brigands voulaient forcer , 125.

Mont-Céard : clos dépendant du village de Saint-Médard , II , 75.

Mont-de-Piété : son établissement ; son objet ; ses bâtimens ;

son organisation ; ses succursales , VIII , 392 et 393.

Montdor , charlatan : s'associe un baladin appelé *Tabarin* , qui , sur son théâtre , joue le rôle de son valet , V , 86 et 87. Voyez *Théâtre de Tabarin*.

Montdoré (Pierre) : contribue à l'accroissement de la bibliothèque de François I^{er} ; il en est le garde ; est persécuté ; il l'abandonne pour se réfugier à Sancerre , VII , 35.

Montdori , acteur du théâtre du Marais , et de celui du Palais-Royal : est forcé de jouer pour le cardinal de Richelieu , VI , 80 , 81 et 82 ; ne porte point sa perruque dans les rôles de héros , 81.

Montespan (la marquise de) : une des maîtresses de Louis XIV , VI , 307 ; est quittée pendant le jubilé et reprise ensuite , VII , 169.

Montesquieu : portrait qu'il fait de Louis XIV , VI , 325 et 326 ; compose l'Esprit des Lois , VIII , 294.

Montesquiou : assassine le prince de Condé , IV , 245.

Montfaucon : son tombeau transféré à l'église Saint-Germain-des-Prés , II , 85.

— (*fourches patibulaires de*) : construites sous Philippe-Auguste , par Enguerrand de Marigny , qui y fut pendu , à l'instigation des ministres du roi Louis-le-Hutin , III , 95 et 96 ; des magiciens en enlèvent les cadavres pour des opérations magiques , IV , 24 ; le corps de l'amiral de Coligni y est suspendu et en est tiré pour être honorablement enseveli , 272 ; nommé aussi *grande justice*,

236 et 237. Voyez *Fourches patibulaires*.

Montfleury, acteur du théâtre du Palais-Royal : ses efforts dans le rôle d'Oreste causent sa mort ; son excessive grosseur ; comment il soutient son ventre , VI, 84.

Montgautier (la dame) : somme énorme qu'elle reçoit du prince de Conti , VIII , 232.

Montglas : raffiné d'honneur sous Louis XIII , VI , 207.

Montgolfier (Jacques-Etienne) : invente les ballons ou aérostats , VIII , 478 ; nature du gaz dont il les remplissait ; un ballon de sa façon traverse Paris et porte deux particuliers du château de la Muette au-delà de la barrière d'Italie , 479 ; sa découverte est perfectionnée , 480.

Montgomeri : dans un tournoi, blesse à mort le roi Henri II , IV , 162.

Montgeron (le sieur Carré de) ; conseiller au parlement : apologiste des miracles opérés sur la tombe du diacre Paris , VII , 346 ; compose à ce sujet un livre intitulé *la Vérité des Miracles* ; le présente au roi qui le reçoit et le fait arrêter prisonnier ; meurt dans les prisons , 357 et 358.

Monticules factices : leur cause , I , 34 ; IV , 359 ; rasés au seizième siècle ; nombre d'hommes employés à ce travail , 359.

Montigni (gibet de) : situé près de Montfaucon , IV , 236 et 238.

— (*la*) : tient une maison de débauche ; demande singulière que lui fait le sieur de Rohan-Chabot ; secret qu'il exige d'elle et qu'elle ne tient pas , VIII , 238 , 239 , 240 et 241.

Montigni (le sieur de) : se saisit de Jean Chastel , après que ce jeune homme eut frappé Henri IV ; ce qu'il lui dit , V , 132 et 133 ; chargé , par Henri III , de porter à la mère de Gabrielle d'Estrées le prix des faveurs de cette demoiselle ; garde une partie de la somme , 239 ; un Montigni et le contrôleur-général sont à la tête des acceptemens de blés , appelés *pacte de famine* , VIII , 220 et 221.

Montjay, château : pris et démoli par Louis-le-Gros , II , 140.

Montjoie Saint-Denis : cris de guerre des Français et que proclame Jean Maillard après sa querelle avec Etienne Marcel , III , 222.

Mont-Jou : montagne où Jupiter était encore adoré à la fin du dixième siècle , VIII , 73 et 74.

Montlhéry, château : repaire de brigands ; l'effroi des campagnes méridionales de Paris ; Philippe , roi de France , en devient maître par un mariage et en donne la garde à son fils , II , 134 et 135 ; ce fils , nommé Philippe , pillait les passans , 138.

Montluc (Jean de), évêque de Valence : favorable aux opinions de Luther , IV , 105 ; compose un livre apologétique de la Saint-Barthélemy ; pourquoi , 305 ; tableau qu'il fait des mœurs des évêques et du clergé de son temps , 423 et 424 ; son opinion sur la défense de traduire en français les livres saints , 124.

Montluc (Blaise de) : se vante de ses actions criminelles , IV , 421 et 422.

Montmartre : sa hauteur , ses carrières , ce qu'elles contiennent , I , 42 ; ancien lieu de culte , 72 ; antiquités qu'on y a découvertes , 110 ; étymologie de ce nom , 111 ; l'empereur Charles-le-Gros campe au bas de cette montagne , et y conclut une paix avec les Normands , 423 ; l'empereur Othon II y monte , après avoir brûlé le faubourg du nord de Paris , et y chante un *Alleluia* , 425 et 426.

— (*église de*) : un nommé Payen et sa femme Hodiernne sont propriétaires de cette église , et Burchard de Montmorency en a le fief ; elle est cédée aux religieuses de Saint-Martin-des-Champs , II , 46 ; ces religieux la cèdent au roi Louis-le-Gros ; la reine , son épouse , y établit un monastère de religieuses , 47 ; extrême désordre des religieuses de l'abbaye de ce nom ; on tire de cette abbaye des religieuses pour peupler le couvent des bénédictines de la Ville-l'Evêque , V , 380 et 381.

— (*porte*) : fait partie de l'enceinte d'Etienne Marcel , III , 195 ; le mur d'enceinte de Paris attaque les propriétés et les droits de l'abbesse et des habitants de ce village ; ce qui oblige l'architecte à des concessions , VIII , 420.

Montmorency : origine du château et de la maison de ce nom ; brigandages des premiers seigneurs de Montmorency , II , 131 , 133 et 134.

— (*Mathieu de*) , comte de Beaumont : possédait injustement l'église de Saint-Symphorien à Paris ; la restitué ; pourquoi , I , 272.

Montmorency (Burchard de) : possède , en fief , l'église de Montmorency , II , 46.

— (*Anne de*) , connétable de France : son caractère , son ignorance , ses vices , son courage , son tombeau magnifique , III , 291 ; ne savait pas lire ; déterminna François 1^{er} à sévir contre les protestans , IV , 114 ; chasse le ministre du temple de Popincourt ; brûle la chaire et les bancs , 201 et 202 ; dévaste le temple de Jérusalem ; brûle la chaire et les bancs ; ces exploits du connétable lui valent le surnom de *capitaine Brûle-Bancs* , 202 et 203 ; est le dernier des hommes par sa brutalité et son ignorance ; traite durement ses inférieurs ; acquiert le surnom de *capitaine Brûle-Bancs* ; fait égorger et incendier , en disant son chapelet , 417 et 418 ; son orgueil ; ne sait ni lire ni écrire , 418 et 419 ; ses extorsions envers le sieur de Châteaubriant , 419 et 420 ; son tombeau transféré au Musée des monumens français , IX , 99.

— (*le duc de*) : destiné à être massacré avec les protestans , IV , 257 ; sort prudemment de Paris pendant les noces qui précédèrent les massacres , 258 ; fait retirer le corps de l'amiral de Coligni du gibet de Montfaucon , et lui donne une sépulture honorable , 272.

Montmorency (le maréchal de) : s'oppose à l'entrée solennelle du cardinal de Lorraine à Paris ; fait tirer sur la troupe de ce prêtre , la met en fuite , et le force , lui et son neveu , à se cacher dans la maison d'un marchand ; il fait des patrouilles

dans Paris et devant l'hôtel de Cluni, où s'était réfugié le cardinal, IV, 431 et 432.

Montmorency Boutteville : s'introduit dans Paris par la porte Neuve, tue ou jette dans la Seine les soldats d'un corps de garde allemand qui opposaient de la résistance, V, 118.

— *Boutteville (le comte de)*, spadassin : tue plusieurs nobles; est arrêté et décapité à la place de Grève, V, 325; VI, 208.

— (*Françoise de*), dite la *Belle Fosseuse* : une des maîtresses de Henri IV, V, 237.

— (*la duchesse de*) : lettre que lui écrit Bussi-Rabutin, VII, 209 et 210; ce qu'elle lui répond, 210.

— (*madame de*) : ce qu'elle dit des galanteries du cardinal de Bouillon avec la dame de Lude, VII, 236 et 237.

Montmorin (le baron de) : raffiné d'honneur sous Louis XIII, VI, 207.

Montmort, conseiller d'état : réunit chez lui plusieurs savans qui sont choisis pour composer l'académie des sciences, VII, 25.

Montpellier, maître de Clau-de Dormi, évêque de Boulogne : son aventure, II, 381.

Montpensier, en Auvergne, où Louis VIII meurt, II, 298.

— (*la duchesse de*) : tableau séditieux qu'elle fait placer dans le cimetièrre de Saint-Séverin, V, 24 et 25; refuse d'obéir aux ordres de Henri III, 29; portait une paire de ciseaux pendus à sa ceinture, dans le dessein de tondre la chevelure de ce roi, et d'en faire un moine, 29 et 30; complot qu'elle forme pour arrêter Henri III à son re-

tour de Vincennes; il est découvert, 35 et 36; joie immédérée qu'elle manifeste à la nouvelle de l'assassinat de Henri III; parcourt les rues; ce qu'elle dit, 75 et 76; est visitée par Henri IV après son entrée à Paris; ce qu'elle dit du comte de Brissac, 123.

Montpensier (mademoiselle de), fille du duc d'Orléans : fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale, et sauve le prince de Condé, VI, 287; va à la place de Grève pour y calmer la sédition, 295; son humeur guerrière contribue à prolonger les désastres de la guerre civile, VII, 202; accommode la querelle élevée entre le duc de Beaufort et le duc de Nemours, 203; ce qu'elle dit de Christine, reine de Suède, 106.

Montoir, établi dans la cour du Palais-de-Justice, IV, 469 et 470.

Montre ou *revue* annuelle des officiers du Châtelet : description de cette cérémonie, III, 129 et 130.

Montres - horloges : à quelle époque on commença à les porter, V, 299.

— on porte successivement de petites et de grosses montres sous Louis XIV, VII, 277.

Montreuil (Pierre de), célèbre architecte sous le règne de Louis IX ou Saint-Louis : il construit la Sainte-Chapelle du palais, II, 88, 89 et 409; la Chapelle de la Vierge à l'abbaye de Saint-Germain-des-Près, où son tombeau s'y voyait; il construit aussi le réfectoire de cette abbaye, 87, 88 et 409; construit l'église de

Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 470; fournit les dessins de l'église des Chartreux, mais il meurt avant de voir cet édifice terminé, 462.

Montri (Robert de), marchand de Paris: fonde les Madelonnettes, V, 384.

Montséry, un des quarante-cinq gentilshommes de Henri III: porte le premier coup dans l'assassinat du duc de Guise à Blois, V, 55.

Montsouris (plateau de): un obélisque y est établi pour servir de ligne de mire à l'observatoire, I, 31.

— hameau situé hors la barrière Saint-Jacques; son ancien nom, II, 72; sa maison de la tombe Isoire sert d'abord d'entrée aux catacombes, IX, 222, 223 et 224.

Mont-Valérien: sa hauteur, I, 32; lieu de culte, 72.

Montvoisin (Catherine Deshaies de), dite la *Voisin*: fameuse empoisonneuse; magicienne; faisait voir le diable, VII, 223; recette qu'elle donne à la duchesse de Foix, 226; est condamnée à être brûlée vive, 232.

Moral (tableau) de Paris, à la fin de la domination romaine, I, 175; les mœurs parisiennes sont encore rustiques; les Parisiens aiment la simplicité et l'austérité de Julien, 175.

Morale (la) est, chez les Français, séparée de la religion, I, 347.

— *publique*: preuve manifeste de sa dépravation, I, 400 et suivantes; ses progrès depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à la fin, VII, 293, 297, et VIII, 276; figurée dans un des bas-reliefs du Pan-

théon, VII, 433; on parle de la rétablir et l'on maintient les sources les plus fécondes de l'immoralité, VIII, 392; celle des jésuites n'est pas la morale de l'Évangile, VI, 319.

Moralités: espèce de pièces de théâtre, jouées par les clercs de la Basoche, et les confrères de la passion, III, 97, 121, 340, 411, 423, 424, 429, 433, 435 et 437.

Morancé, femme entretenue par le comte Dubarry, VIII, 234.

Morand, médecin des armées du roi: assiste à une réunion secrète de convulsionnaires; décrit les supplices qu'endurent les femmes et leur crucifiement, VII, 353, 354, 355, 356 et 357.

Morard, abbé de Saint-Germain des Prés: fait reconstruire l'église et le monastère de ce nom; en fait élever la tour, et y met une cloche, II, 11; époque de sa mort, 11.

Morceau de pain qui tenait lieu de monnaie, et devenait le prix de quelques marchandises, III, 270.

Moreau, architecte de la ville: est chargé de construire le Théâtre-Français; en quel lieu; les travaux sont commencés et abandonnés; pourquoi, VIII, 395 et 396.

Morel (François), ministre: préside le synode des églises protestantes dans le temps de la plus horrible persécution, IV, 191.

Morellet (l'abbé): soupçonné d'être rédacteur des nouvelles ecclésiastiques, est arrêté, VII, 364.

Morésus (la baronne de), ci-devant *Jeanneton*: ce que le

- marquis de La Platerie lui dit au spectacle, VIII, 235.
- Moret (Roch)**, bourgeois de Paris : attiré par un moine dans le couvent des Cordeliers, y est cruellement fastigé, II, 393.
- Moret** et plusieurs autres bourgeois de Paris, jetés dans la rivière pour avoir dit qu'il serait bon de faire la paix, V, 85.
- Morgue (la)** : lieu où l'on dépose les cadavres des personnes trouvées mortes dans la Seine ou dans les rues de Paris ; nombre de cadavres qui y sont exposés chaque année, IX, 372, 374, 376, 377, 378, 379, 381 et 382.
- Morhier (Jean)**, seigneur de Villiers : donne la tour de Nigeon aux Bons-Hommes, III, 408.
- Morin**, lieutenant - criminel : chargé par François 1^{er} de faire arrêter tous les protestans de Paris, IV, 115, 117 et 128.
- Morin (Jean)**, prévôt des marchands, sous le règne de François 1^{er} : fait attribuer à lui et aux échevins la direction des pœuvres, IV, 158.
- Morins (royaume des)**, dont Chararic était roi et dont s'empare Chlodovech, I, 313.
- Morland**, commandant des chasseurs de la garde, tué à la bataille d'Austerlitz : on donne son nom à un quai de Paris, IX, 174.
- Mortière (la)**, notaire : engagé dans le parti de la Ligue, V, 15.
- Mornai (Duplessis)** : ses ouvrages, V, 298.
- Moron (Pierre)**, fondateur des célestins : son apothéose, III, 296.
- Mors-Fossés**, clos dépendant du bourg Saint-Médard, II, 73.
- Mort (la)** : dans les nouveaux cimetières de Paris, se présente sous une forme gracieuse, IX, 257.
- Mortalité** à Paris : ses causes ; nombre des morts, III, 499 ; sous le règne de Henri IV, V, 255.
- Morts** : leur nombre pendant le siège de Paris, V, 91, 92, 93 et 96.
- Mortes-payes** : en quoi consistait l'emploi de ceux qu'on nommait ainsi, VI, 405.
- Morvilliers** : famille dont la sépulture était à l'église de Saint-Martin-des-Champs ; singulière fondation qu'y fait Philippe de Morvilliers, II, 16 et 17.
- Mosaïque** du tombeau de Frédégonde, I, 258. Voyez *Ecole*.
- Moteurs secrets** : profitent du mécontentement général pour exciter une insurrection, VIII, 307.
- Motte-Houdard (La)** : son tombeau, II, 256.
- Motte-le-Vayer (La)** : son tombeau, II, 499.
- Motte aux papelards (la)**, ou le terrain : dépendant du chapitre de Notre-Dame ; sa situation, II, 222 ; a contribué à l'accroissement de l'île de la Cité, III, 78 ; pour la première fois revêtue de murs du côté de la rivière, VI, 38, 39 et 40.
- Motte (la)** : nom d'un cachot du Grand-Châtelet, IV, 312.
- Mouches** que les femmes collaient sur leurs visages, VIII, 285 et 284. Voyez *Botte à mouches*.
- Mouchi**, (*Antoine de*), docteur de Sorbonne : limier des

- inquisiteurs de la foi à Paris ; de son nom est dérivée l'odieuse qualification de *Mouchards*, IV, 120 et 121.
- Mouffetard* : origine de ce nom, I, 119 et 260.
- Mouler (Jeanne)*, convulsionnaire : se fait frapper à grands coups d'un gros chenet ; prie qu'on la frappe plus fort, VII, 350 et 351.
- Moulins* flottans, attachés au grand pont : en sont détachés pour la conservation de ce pont ; le chapitre de Notre-Dame s'y oppose, et fait cesser l'office divin, III, 22.
- Moulins* des environs de Paris : brûlés par l'armée royale, V, 79.
- Moulins janséniste, moliniste*, et de la *Citadelle*, I, 31.
- Mourant*, dont la maison étant de deux paroisses, est obligé de faire des legs à chacune d'elles, III, 503 et 504.
- Mousquetaires (hôtel des)* : bâti au faubourg Saint-Antoine, aux frais de la ville, VI, 463 et 464 ; vendu par le roi pour y établir les Quinze-vingts, VIII, 427.
- Mousseau*, village compris dans l'enceinte de Paris, VIII, 420.
- Moustaches* : Louis XIV, ses courtisans, et les évêques en portaient, VII, 276.
- Moutard*, cordonnier. (Voyez *Bras-de-Fer, Madeleine.*)
- Moyen que Dieu emploie* pour ramener les pécheurs à lui, VI, 206.
- Moyon (Jacques)*, Espagnol : établit dans l'hôtel de Gaillon un hôpital ; difficultés qu'il éprouve, V, 426 et 427.
- Muid* de Paris pour les grains : sa capacité ; son équivalent en hectolitre, VIII, 461.
- Mummolus*, préfet : est livré à d'horribles supplices, I, 333.
- duc : conspire contre le roi Guntchramn, I, 396.
- Municipalité de Paris* : succède à l'assemblée des électeurs qui avait succédé au prévôt des marchands et aux échevins ; son organisation, son conseil général ; se maintient jusqu'à ce que Paris soit divisé en douze municipalités, VIII, 450, 451 et 452.
- Municipaux (corps)* : sont anéantis ou enchaînés par Louis XIV, VI, 307.
- Municipe* : Lutèce est érigée en municipale ; quand ; pourquoi et par qui, I, 168, 173 et 174.
- Mur d'enceinte* dont la construction est ordonnée par Philippe-Auguste : description de sa partie septentrionale, II, 302 et suivantes ; traversait la cour actuelle du Louvre, 303 ; description de sa partie méridionale, 309, 310 et suivantes ; Philippe-Auguste nomme ce mur *mur du roi*, 317 ; son accroissement récent ; enserre deux hameaux et l'hôpital de la Salpêtrière, IX, 325 ; totalité de son étendue, 326. Voyez *Enceinte*.
- Muret*, professeur au collège du cardinal Lemoine, III, 84.
- Murier blanc* : à qui la France en doit la culture, IV, 388.
- Musard (Vincent)*, religieux : réforme les couvens du tiers-ordre de Saint-François ; contribue à l'établissement des filles de Sainte-Elisabeth, V, 154 et 406.
- Musée de Paris* : son but ; son

origine ; son premier nom ; ses principaux membres , VIII , 371 et 372 ; la division s'y introduit , 372.

Musée de Pilâtre des Rosiers : ses divers noms ; lieux de ses séances , VIII , 373 ; reçoit le nom d'*Athénée* , qu'il conserve encore , 373 et 374.

— *des monumens français* : décrété par l'Assemblée constituante ; établi et régularisé par la Convention nationale , IX , 93 et 94 ; son Elysée ; sa salle d'introduction , 94 et 95 ; objets contenus dans cet Elysée , dans la salle , dans la cour , le cloître , le chœur et la nef , 96 , 97 , 98 , 99 , 100 et 101 ; ou en retire plusieurs objets ; est supprimé ; converti en *dépôt de monumens d'arts* , est remplacé par une *école royale des beaux-arts* , 101 et 102.

— *d'artillerie* : lieu où il est situé , IX , 91 ; armes et armures ; objets rares et curieux qu'il contenait , 91 et 92 ; pillé par les Prussiens ; occupe de son rétablissement , 92 et 93.

— *des dessins* , dans la *galerie d'Apollon* , IX , 88 ; époque de sa première exposition ; nombre des ouvrages précieux qu'il contenait ; est dépouillé , 88 , 89 , 90 et 91.

— *des antiques et des tableaux* : leur achèvement et embellissement , VI , 444.

— *des antiques* : de quels monumens il est composé ; sa première ouverture publique , IX , 248.

— *des tableaux à la galerie du Louvre* : ce que cette galerie contenait autrefois ; le projet d'établir ce musée n'est pas

exécuté , IX , 83 ; la Convention nationale en ordonne l'établissement ; sa description ; nombre de ses tableaux ; quand la galerie fut entièrement achevée , 83 et 84 ; nouveaux tableaux dont on la décore ; comment on la répare , 84 et 85 ; division de la galerie , 86 et 87 ; elle est dépouillée de ses plus précieux tableaux , 88 ; dépouillée par les puissances étrangères ; pour remplir ses vides , on dépouille la galerie du Luxembourg , VI , 12.

Muséum d'histoire naturelle , autrefois nommé *Cabinet* : la statue de Buffon ; son inscription , VIII , 436 ; ce muséum et son jardin contiennent un abrégé de l'univers , 437 ; accroissement de ses bâtimens sous le Directoire , IX , 141.

Musique : faisait partie de l'arithmétique ; instrumens dont on se servait au treizième siècle ; professeurs de musique ; miniature qui les représente , III , 8 et 9.

Musique et Architecture : figurées ensemble dans un des bas-reliefs du Panthéon , VII , 435.

Mussart (Vincent). Voyez *Musard*.

Mystère de la Passion de Jésus-Christ : de quelle manière y parle Dieu le père , III , 414.

— *de la Conception à personages* : ce que ditsaint Joseph , III , 414 ; scène très-indécente de la Passion de Jésus-Christ , 415 et 416.

— *de la passion de Saint-Georges* , III , 419 et 420.

— *des apôtres* , composé par les frères Gréban. — de l'A-

pocalypse, par Choquet. — de l'*Ancien-Testament* : le parlement défend de le jouer ; le roi le permet, IV, 344, 345 et 346 ; Antoine de Vendôme obtient un arrêt du parlement pour voir jouer ce mystère un jour qui n'était pas destiné au spectacle, 346 ; les mystères de la Passion sont prohibés par le parlement, 347.

Mystères de la Passion : joués d'abord à Saint-Maur-des-Fossés ; puis à Paris, à l'hôpital de la Trinité, III, 338, 339 et 340.

— représentés dans les rues de Paris lors de l'entrée solennelle du roi Charles VII, III, 366 ; on donnait ce nom à des repré-

sentations dramatiques ; on les jouait dans les rues à l'entrée des rois ; les acteurs étaient les confrères de la Passion, III, 410 et 411 ; grossièretés des mystères, citations à cet égard, 413, 414, 415 et suivantes.

— Plusieurs cultes de l'antiquité avaient des mystères ; leur motif, leurs attrait ; sont originaires d'Egypte, VIII, 65 et 66 ; le christianisme eut ses mystères, 66 ; leurs rapports avec ceux des païens, 67 et 68 ; quand les mystères des chrétiens ont cessé d'être secrets, 68.

Mystes, grades des initiés aux mystères du paganisme, VIII, 67.

N.

Naïbi : nom que portaient anciennement les cartes à jouer, IV, 311.

Naissance : tient lieu de talens, de génie et de vertu, suivant les principes féodaux, VI, 136.

Naissances (état des) à Paris sous Louis XIV, VII, 189 et 190 ; sous Louis XV, VIII, 171 ; au temps présent, IX, 370 et suivantes.

Nancey, capitaine des gardes du corps : contribue aux assassinats de la Saint-Barthélemy, IV, 273 et 274.

Nanteuil : son tombeau, II, 256.

Nantouillet, prévôt de Paris : trois rois, celui de France, celui de Pologne et celui de Navarre, vont prendre la collation en son hôtel, pillent ses meubles, son argenterie ; ce mau-

vais traitement provient de ce que Nantouillet avait refusé d'épouser la maîtresse du roi de France ; emplacement de cet hôtel pillé par ces rois, IV, 411 et 412 ; Nantouillet résiste à ce pillage ; il était violent, 412.

Nape : dans le repas on s'essuyait les doigts et la bouche avec la nape ; il n'était pas décent de s'en servir pour essuyer ses yeux et son nez, III, 265.

Naples (mal de) : ses ravages ; précautions prises à Paris pour en arrêter les progrès, III, 390 ; IV, 170 et 171.

Napoléon Bonaparte, général, membre de l'Institut, troisième consul provisoire, premier consul, consul à vie, empereur : ses vices, ses vertus, ses talens et ses actes, IX, 143 et 144.

Voy. Bonaparte. Se trompe lui-même; est trahi; préfère la gloire criminelle de César à la gloire immortelle de Washington; ce qu'en dira la postérité; son despotisme avait de la grandeur; il n'avait point les vices des petites âmes, 144 et 145; fait beaucoup de bien à la ville de Paris; ses établissemens, les uns utiles, les autres fastueux, 145; ordonne la construction de l'entrepôt des vins, 158; la construction de cinq abattoirs, 163; achève le Louvre, VI, 437; donne de la consistance au Conservatoire de musique, VIII, 343. Voyez *Eaux de Paris*.

Napoléon (rue de), ou de la Paix: ouverte sur l'emplacement du couvent des Capucines, V, 170.

Narbonne (collège de): son origine, son bienfaiteur, III, 147; on y interdit l'exercice public des basses classes, 148.

Narmoutier (la dame de): une des maîtresses de Henri IV, V, 237.

Narquois, ou *gens de la petite flambe* ou *de la courte épée*: ce qu'ils étaient, VII, 145 et 148.

Nautæ parisiaci, ou *bateliers de Paris*: élèvent, sous le règne de Tibère, un autel à Jupiter, I, 87; il existait des *Nautæ* ou associations de bateliers sur presque toutes les rivières navigables de la Gaule, 94; les *Nautæ* de Paris furent ensuite une confrérie des marchands sur l'eau, 96.

Navailles: attaque la cavalerie de l'arrière-garde du prince de Condé, au faubourg Saint-Denis, VI, 285 et 286.

Navarre (Jeanne de), épouse de Philippe-le-Bel: fonde le collège de Navarre, III, 84.

— (*collège de*): son origine; ruiné pendant les troubles du règne de Charles VI; rétabli par Louis XI; le roi en est le premier boursier, et sa bourse sert à payer les verges employées aux fustigations des écoliers; excès commis par un sous-maître de ce collège envers un écolier; les coups qu'il avait reçus le rendaient horrible à voir; le parlement condamne le sous-maître, III, 84 et 85; ce collège est remplacé par l'école Polytechnique, 86; pillé par les Bourguignons entrés nuitamment dans Paris, 491.

— (*congrégation de*): supprimée, VIII, 324.

— (*la reine de*), sœur de François 1^{er}.: est jouée sur le théâtre du collège de Navarre sous le personnage d'une furie, III, 438 et 439; IV, 110.

— (*la reine de*), mère de Henri IV: moyens que Catherine de Médicis emploie pour l'attirer à sa cour; elle se laisse séduire; elle y est accueillie avec caresses, IV, 248, 249, 250 et 251; elle meurt pendant les préparatifs des noces de son fils avec Marguerite de Valois, 252; cause de sa mort, 252 et 253.

— (*le roi et la reine de*): se réunissent aux protestans dans le Pré-aux-Clercs et y chantent les psaumes de David en Français, IV, 190.

— (*le roi de*) et le prince de Condé vont se plaindre au roi de la blessure de l'amiral de Coligni, IV, 261; sont renfermés au Louvre pendant les massacres de la Saint-Barthélemy,

- 267 ; on enlève toutes les armes de leurs serviteurs , lesquels on assassine dans le Louvre , jusque dans la chambre de la reine de Navarre , 273 et 274 ; Charles IX ordonne à ces deux jeunes princes de changer de religion sous peine de mort ; ce qu'ils répondent à ce roi , 275 et 276.
- Voyez Henri , roi de Navarre.*
- Navarre (Pierre de) :* fonde quatre cellules aux chartreux de Paris et offre quatre de ces moines à la sainte Vierge , II , 466 ; son tombeau , 463.
- Naviga tion et Commerce :* figurés ensemble dans un des bas-reliefs du Panthéon , VII , 435.
- Nazareth (les pères de) ,* couvent : son origine ; description de son église ; sa suppression , V , 374 et 375.
- Necker (la dame) :* fonde l'hôpital qui porte aujourd'hui son nom , VIII , 394 ; tous les ans on y publie un compte , IX , 22.
- (*le ministre*) : est renvoyé du ministère ; y est rappelé , VIII , 309 ; fait détruire les prisons du For-l'Evêque et du Petit-Châtelet , et les fait remplacer par l'hôtel de la Force , 442 et 443 ; IX , 272.
- Nef d'or ,* vase du Garde-Meubles , VIII , 47 ; volé et recouvré , 49 et 50.
- Négocians à Paris :* leurs maisons sont détruites dans un incendie ; le comte Leudaste parcourt les magasins des négocians , marchande plusieurs objets , I , 293 et 294 ; nombreuses contributions perçues sur les négocians et leurs marchandises , 305 , 306 et 307.
- Nehon (Lucas de) :* invente la manière de couler les grandes glaces , VII , 69.
- Neige (plat de) ,* que les habitans de Fougerolles étaient tenus de porter à l'abbesse de Remiremont ; comment ces habitans éludèrent cette redevance féodale , VIII , 440.
- Nemours (duc de) :* échappé de sa prison de Blois , vient à Paris , V , 64 ; vend une grande croix et une couronne d'or provenant du trésor de Saint-Denis pour nourrir les pauvres de Paris , 91 ; est gouverneur de Paris pendant le siège de cette ville ; les Parisiens lui demandent des vivres ou la permission de se rendre au roi de Navarre ; ce qu'il leur répond , 80 , 93 et 94 ; est arrêté allant visiter un poste de la ville ; pourquoi , 94 et 95 ; ses désordres dans les rues de Paris , 250.
- un autre duc de *Nemours* reçoit un soufflet de la part du duc de Beaufort ; ces deux princes se raccommodent ; il est tué par le duc de Beaufort , VI , 297 ; VII , 203.
- (*la duchesse de*) : arrêtée à Blois , V , 56 ; participe à la joie de la duchesse de Montpensier , à la nouvelle de l'assassinat du roi Henri III , 75 ; harangue le peuple , 76.
- (*autre duchesse de*) : portrait peu avantageux qu'elle fait du grand Condé , VI , 262 ; VII , 202.
- Néron :* sa médaille restituée , VII , 57.
- Nesle (hôtel , porte et tour de) :* leur description ; leur ancien nom ; événement étrange qui s'y passe , III , 369 , 370 et 371 ; vendu par Jeanne de

- Bourgogne**, afin que le prix provenant de sa vente fût employé à la fondation du collège de Bourgogne, 172; les princes anglais y font jouer le mystère de la passion de St.-Georges, 419 et 420; sa tour sert de fortifications à l'enceinte de Philippe-Auguste; on y ouvre dans la suite une porte, II, 309; une partie de l'armée de Henri IV pénètre dans Paris par la porte de Nesle, et y repasse pour en sortir, V, 77; Louis XIV en vend l'emplacement, où s'établit le collège Mazarin, VII, 107.
- Nesle** (*hôtel de*), situé près la porte Coquillière: son ancien état; sa position; ses différens maîtres; reçoit le nom d'*Hôtel de Bohême*, IV, 214 et 215; puis celui d'*Hôtel d'Orléans*; il est donné aux filles repenties; est reconstruit et agrandi par Catherine de Médicis, et reçoit le nom d'*Hôtel de la reine*; puis vendu au duc de Soissons, il reçoit le nom d'*Hôtel de Soissons*, 215, 216, 217, 219, 220 et 221.
- Nesmond** (*François-Théodore de*), président au parlement: donne une maison aux Filles de la Conception; à quelle condition, V, 408.
- Neuilli**, président: engagé dans le parti de la Ligue, V, 13; se charge d'entraîner dans ce parti tous les conseillers du parlement, 14; arrêté à Blois lors du massacre des Guises, 56.
- Neustrie**: une des grandes divisions de la Gaule; Paris y est compris, I, 183.
- Nevers** (*duc de*): un des instigateurs des massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 271 et 287.
- Nevers** (*autre duc de*): sur le point d'être assassiné par les gens du cardinal de Guise, demande au roi la permission de se battre contre ce cardinal, VI, 162 et 163.
- (*duchesse de*): Henri IV en devient amoureux, V, 242.
- (*hôtel de*): son emplacement, VI, 102 et 103.
- Neveu**, supérieure d'un lieu de débauche: le duc d'Orléans s'y rend avec plusieurs seigneurs de sa suite; désordres et indécentes qui s'y commettent, VI, 171 et 172.
- Nicaise**, évêque d'Angoulême: reçoit de vifs reproches du roi Guntchramn, I, 359.
- Nicolas**, maître couvreur: établit une chapelle dans l'île Saint-Louis, VI, 41.
- Nicolas-des-Champs** (*Saint-*), église: son origine; sa description, II, 44, 263 et 264; un prêtre de cette église refuse les sacremens à un malade; est décrété de prise de corps, VII, 404.
- (*Saint-*) *du Chardonnet*, église paroissiale: son origine; sa description; ses tombeaux; celui du poète Santeuil; son état actuel, II, 374, 375 et 376; sa congrégation est supprimée, VIII, 323.
- (*Saint-*), ancienne chapelle dans la Cité: devient l'église de Saint-Landri; pourquoi, I, 436 et 437.
- (*chapelle de Saint-*), au palais: bâtie par le roi Robert, II, 10 et 11; a porté le vocable de la vierge Marie, II, 404.
- (*Saint-*) *du Louvre*, église collégiale: était anciennement un hôpital: par qui fondée, II, 237; l'hôpital est supprimé;

l'église est réunie à celle de Saint-Thomas du Louvre, 238.

Voy. *St.-Thomas du Louvre*.

Nicolas (rue de Saint-) : à quelle époque elle fut ouverte, VIII, 150.

— (*saint*) , patron des nautonniers : remplace Neptune , II , 238.

— évêque de Cambrai : fait arracher les yeux aux habitans de la terre de Saint-Aubert , II , 175.

— légat du pape : prêche une croisade dans l'île de Saint-Louis , III , 279.

— (*Galeran*) : fonde le coléage de Cornouailles , III , 159.

— homme facétieux : assiste au premier dîner que Henri IV fit au Louvre , après son entrée à Paris ; ce que ce roi lui dit , V , 116 ; bon réjou ; l'épithaphe qu'il s'est composée ; recherché des princes et seigneurs qu'il amusait ; sa mort , 289 et 290.

Nicole (Pierre) : son tombeau , II , 74.

Nicolet , directeur du théâtre des grands danseurs : donne le premier exemple d'une représentation au profit des incendiés , VIII , 409 ; son théâtre ; son principal acteur ; rôle qu'il joue , 130 et 131 ; auteur fameux des pièces de son théâtre , 132 et 133 ; les directeurs de l'Opéra font interdire la parole aux acteurs de Nicolet ; joue devant Louis XV ; obtient le titre de grands danseurs du roi ; ce théâtre est remplacé aujourd'hui par celui de *la Gaîté* , 133.

Nigeon : la reine Anne de Bretagne a un manoir à Chaillot qui porte ce nom ; elle le donne aux minimes appelés *Bons-*

Hommes. Tour de Nigeon , III , 408 et 409.

Ninon de Lençlos : amie de Marion Delorme ; refuse cinquante mille écus que lui offre cette dernière de la part du cardinal de Richelieu ; cause de ce refus , VI , 204 et 205.

Nivard , chevalier , avoué ou défenseur de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés : est un insigne voleur ; opprime les sujets de cette abbaye , II , 132 et 133.

Noachites (l'ordre des) ou des chevaliers prussiens : par qui introduit ; titres pompeux que prennent ses membres , VIII , 95.

Noailles (le cardinal de) , archevêque de Paris : tourmenté par le jésuite Le Tellier , VII , 251 ; contribue à la fondation du couvent des Filles de Saint-Michel , 415.

Nobles : ont reçu des anciens Francs l'usage d'élever leurs enfans dans l'état de domesticité , I , 193 et 194 ; oppresseurs et destructeurs , 460 ; les non nobles sont producteurs et opprimés , *ibid.* ; leurs excès , II , 120 et 121 ; sont brigands et voleurs , 477 ; se font la guerre entre eux pour s'arracher leurs biens ; les parens font la guerre aux parens ; commettent des crimes horribles ; ils sont sacrilèges , incestueux , parjures , traîtres ; arrêtent les voyageurs , les plongent dans les cachots , les torturent pour leur arracher de fortes rançons , 123 , 124 et 125 ; avaient seuls droit aux grands bénéfices ecclésiastiques ; leur ignorance extrême fit qu'on en accorda aussi aux non nobles instruits , 198 ; engagent le peuple soulevé

à se porter contre les juifs de Paris, à piller leurs maisons et à faire disparaître de leurs mains les obligations qu'ils avaient contractées envers ces juifs, auxquels ils avaient emprunté des sommes considérables, III, 462, 463 et 464; transgressent les ordres du roi; malgré leur orgueil, font le commerce et même la contrebande; aventure d'un noble surpris en flagrant délit, V, 102, 103 et 104; leurs cabales retardent les succès de Henri IV, 108; violent leur serment en vendant les places qu'ils occupaient pour la Ligue, 114 et 115; on trouve sous Henri IV quelques nobles vertueux; on n'en trouve plus sous Louis XIII, VII, 213 et 214; avilis par Mazarin; comment, 214; avilis par Bullion et Fouquet, 214 et 215; leurs extorsions et leurs violences; remèdes qu'on y apporte, 219, 220 et 221; leurs bassesses, 221 et 222; sont empoisonneurs sous Louis XIV; barbarie de plusieurs, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231 et 232; sous le règne de Louis XIII, plusieurs sont voleurs, VI, 191, 192 et 193; leur luxe réprimé, 194, 195 et 196; rapt dont ils se rendent coupables, 197 et 198; leurs fanfaronnades, leurs costumes, 201; projet de les admettre dans divers emplois; leurs mœurs s'y opposent; blasphémateurs et dissolus; se battent pour de vieilles courtisanes; se vantent de leurs prouesses et de leurs crimes, 201 et 202; sont spadassins; se battent pour des bagatelles, 206 et 207; peuvent être acteurs à l'Opéra sans dé-

roger de noblesse, VII, 101 et 102; commettent des indécences dans les églises, 281; ordonnances de Louis XIV à ce sujet, 288 et 289; ceux de Bretagne conspirent contre le régent; cinq sont décapités, les autres exilés, 313; émigrent; se rendent à Paris où ils reçoivent des secours, puis partent pour Coblenz, VIII, 313 et 314 (voyez *Emigration*); ceux qui n'émigrent pas sont stimulés, insultés, menacés par les émigrés qui leur font passer des circulaires et des quenouilles, 315; ceux de la cour de Louis XVI; vices des uns, 468, 469, 470, 471 et 472; vertus et mérite des autres, 473 et 474.

Noblesse: accordée aux bourgeois de Paris par Charles V, et retirée par Henri III, à l'exception des prévôts des marchands et échevins, III, 453 et 454; en embrassant la cause des protestans, elle souille cette cause par ses excès et ses brigandages, IV, 139 et 140. — *catholique*: beaucoup plus ignorante que la noblesse protestante; caractère de la noblesse du seizième siècle, 419 et 420; son luxe, 420 et 421; celle du temps de Henri IV; son orgueil ridicule; ses mœurs; ses manières, V, 256, 257 et 258; l'honneur de la noblesse, 262; VII, 255; vole sur les chemins, 263, 264, 266 et 267; c'était déroger que d'avoir de l'esprit, 294 et 295; considérant le commerce comme une profession dégradante, elle a dû s'indigner de voir son chef faire le commerce des blés, VIII, 221.

Noblet: arrête le coup qui allait frapper le coadjuteur, VI, 269.

Nocé (le comte) : un des roués du Régent ; ce qu'il dit de l'abbé Dubois ; est exilé ; ce que le Régent lui écrit , VII , 315.

Noces salées : ce que c'était , IV , 92.

— de Marguerite de Valois et du jeune prince de Navarre : leur magnificence ; sont le prélude des massacres , IV , 258.

Noctiluna : surnom de Diane , VIII , 75.

Noé, évêque de Lescar : ses galanteries , VIII , 254.

Noël, cris de joie : en quelle occasion on l'entendait à Paris , III , 270 et 404.

Nointel (le sieur de), ambassadeur à Constantinople : recueille des médailles pour le cabinet du roi , VII , 56.

Noirmoutier (le marquis de) : moyen qu'il propose pour faire soulever le peuple de Paris ; seconde les fourberies du conseiller Joli ; sa demeure ; ce qui s'y passe , VI , 252 et 253.

Nollet, directeur d'une maison de jeu , VIII , 386.

Noms propres des érudits du seizième siècle, dont les désinences sont grecques ou latines , IV , 478.

Nombril : Adam et Eve qui n'ont point eu de mère, doivent-ils être représentés avec un nombril ; querelle de deux peintres à ce sujet , II , 260.

Normale (École) : établie sous la Convention , IX , 5.

Normands : leurs incursions , I , 411 et 412 ; arrivent jusqu'à Paris , 412 ; on ne leur oppose aucune résistance ; pillent la Cité ; l'empereur Charles-le-Chauve les paie pour qu'ils se retirent ; ils reviennent à Paris pour la seconde fois ; incendient

la Cité, Sainte-Geneviève et autres basiliques , 413 ; attaquent Paris pour la troisième fois ; pillent l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; pillent les bateaux des marchands qui fuyaient ; dûrent rompre les ponts de Paris, et remonter la Seine avec leurs bateaux , 414, 415 et 416 ; arrivent pour la quatrième fois à Paris ; demandent le libre passage de la Seine ; on rejette leur demande ; ils assiègent la Cité ; commandés par Sigefride, ils donnent un premier assaut ; ils en donnent plusieurs autres ; tiennent le siège pendant treize mois ; la paix est conclue avec eux ; ils renoncent au siège de Paris , 421 ; liés par le traité de paix, n'abattent point le grand pont ; ils tirent leurs barques à terre, les traînent pendant un long espace et les remettent à flot, au-dessus de Paris , 423 ; viennent à Paris toucher la somme promise par le traité de paix ; leurs bateaux descendus par la Marne, arrivent près de Paris ; sont tirés sur la terre, et traînés comme auparavant jusqu'au-dessous de cette ville , 424.

Notables (deux assemblées de) : convoquées successivement ; ce qui en résulte , VIII , 305 et 306.

Notaires du Châtelet : leur nombre sous Philippe-le-Bel , III , 125 ; du quinzième siècle ; leurs tromperies , IV , 26 ; leur nombre du temps de Louis XII ; accroissement de ce nombre dans la suite ; causes de cet accroissement , 380 ; sont pour la plupart des faussaires sous le règne de Louis XIII , VI , 178.

Notre (André Le) : son tombeau, V, 434.

Notre-Dame, église cathédrale : on y trouve des pierres d'un autel antique dédié à Jupiter, I, 86 et 96; les chanoines de cette église obtiennent de Louis VII, la faculté de faire plaider leurs serfs à coup de bâton, et d'être admis en témoignage, II, 179; conduite insolente des chanoines de cette église envers Louis VII; affronts et menaces qu'ils font à ce roi; lui ferment la porte de l'église; refusent de s'en rapporter à ses paroles, 171, 172 et 173; indécentes et profanations qui s'y commettent pendant la célébration de la fête des fous, 183 et suivantes; sa reconstruction, sa consécration, sa description, 206, 207 et suivantes; sa façade, 208; zodiaque placé sur une des portes de cette façade; ses clochers, ses cloches, 209, 210 et 211; intérieur de cet édifice; sa description; le chœur, le lutrin, le sanctuaire, 212, 213 et 214; le vœu de Louis XIII, 214 et 215; ses chapelles, 215 et 216; chapelle de la Vierge, 216 et 217; la nef; statue de saint Christophe, 217; statue de Philippe-le-Bel, 218; charpente de cette église, 219; nombre de tables de plomb qui la couvrent; dépendances de cette église, 219 et 220; ses droits et ses usages, 223; aventure épouvantable arrivée dans cette église, 456 et 457.

Notre-Dame (chapitre de) : sa tyrannie envers ses serfs, II, 224; sa tyrannie envers les habitants de Châtenai; la reine Blanche s'en indigne et sauve

ces malheureux d'une mort certaine, III, 46 et 47; s'oppose à ce qu'on détache, pour la conservation d'un pont, des bateaux qui y étaient attachés, et suspend l'office divin, 22; propriétaire du pont aux Meuniers, ne veut point faire visiter ce pont par les architectes; son refus cause la chute de ce pont, V, 181; obstacles qu'il met à la construction du quartier de l'île Saint-Louis, §VI, 37, 38 et 39; autres obstacles que met le chapitre de Notre-Dame à la construction du pont Rouge, 45.

Notre-Dame (île de) : nom qu'a long-temps porté l'île, aujourd'hui nommée de *Saint-Louis*, III, 77 et 197.

— *des Anges* : nom donné à l'église de la Visitation de Sainte-Marie; édifice remarquable, V, 382.

— *aux Bois* : couvent de filles; sa situation; son église; est succursale de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, VI, 350; origine de ce couvent; une partie des religieuses se retirent dans leur ancienne maison; elles reviennent à Paris; font bâtir une nouvelle église; leur suppression, 350 et 351.

— *des Bois* : nom d'une ancienne chapelle de l'église de Sainte-Opportune, I, 435.

— *de Bonne-Espérance*, église des bénédictines anglaises, V, 385.

— *de Bonne-Nouvelle*, église paroissiale; son origine; sa destruction; sa reconstruction, IV, 168 et 169; VI, 99; était église paroissiale d'un village,

- dit Villeneuve, III, 197; IV, 361; V, 437.

Notre-Dame des Vignes ou *des Champs* : son origine; statue de St-Michel, prise pour une statue de Cérès, d'Isis ou de Mercure, I, 259; était un ancien oratoire, placé dans un cimetière; cet oratoire est donné aux religieux de Marmoutier, II, 19 et 20; cédé aux Carmélites, V, 161 et 162.

— *des Champs (faubourg de)* : était séparé de celui de Saint-Jacques; ses carrières, devenues la retraite de voleurs, sont fermées par ordre du parlement; les habitans de ce faubourg sont en guerre contre ceux du faubourg Saint-Marcel; moyens employés pour ramener la paix, IV, 369 et 371.

— *des-Convalescens (chapelle de)* : où située, V, 438.

— *de Piété*, V, 442.

— *de Bon Secours (religieuses de)* : leur origine; aventures galantes dont ce couvent est le théâtre; sa suppression, VI, 362 et 363.

— *de la Carole*, IV, 57.

— *de toutes Grâces* : nom d'une chapelle située à Nigeon près Chaillot, qui servit aux *Bons-Hommes*, III, 409.

— *de Liesse*, couvent de Bénédictines : établi avec difficulté; supprimé; remplacé par l'hospice de la dame Necker, V, 414 et 415.

— *de Lorette* : sa *Santa casa*, imitée dans un bâtiment sépulcral du cimetière du Père La Chaise, IX, 240.

— *de la Miséricorde*, couvent de religieuses : son origine; sa suppression, VI, 353 et 354.

Notre-Dame de Pantemont, abbaye de religieuses, nommée aussi *Verbe incarné* : son origine; sa destination, VI, 355 et 356; sa nouvelle église; sa suppression, 356.

— *des Prés*, couvent de religieuses : son origine; est accablé de dettes; demande une loterie, qui lui est refusée; supprimé, V, 389, 390 et 391.

— *de Savone*, chapelle : sa situation; par qui construite, V, 368.

— *de Sion*, couvent de chanoinesses, anglaises régulières : leur établissement à Paris; maison remarquable qu'elles occupent; leur suppression, V, 407.

— *des Victoires* : nom qui fut donné à l'église des augustins déchaussés; pourquoy, V, 367.

— *de la Victoire de Lépante*, couvent de chanoinesses, V, 423 et 424; est supprimé, 424.

— *des Vertus* ou *Filles de Ste.-Marguerite*, couvent : son origine, sa suppression, VI, 356 et 357.

— *des Vertus* : lieu de pèlerinage des Parisiens des deux sexes; désordres qui en résultent, IV, 12; VI, 186 et 187.

Nouveurs d'aiguillettes : poursuivis par la chambre de l' Arsenal, VII, 233.

Nourrices (bureau des) : son origine; son organisation; prix distribué aux meilleures nourrices, VIII, 393.

— *des enfans trouvés* : dortoir pour les loger; leur nombre pendant dix ans, IX, 43; nombre des enfans enregistrés et morts, 67 et 68.

Nouveaux convertis, communauté de prêtres : leur origine ; époque inconnue de leur suppression, V, 375 et 376.

Nouvelle-France (chaussée de la) : ancien nom de la rue *Sainte-Anne*, VI, 390.

Nouvelles ecclésiastiques : titre d'un ouvrage périodique, composé par les appelans de la bulle, VII, 361 et 363 ; la police prend des soins inutiles pour arrêter l'impression et la circulation de cet ouvrage ; plusieurs personnes soupçonnées d'en être les rédacteurs sont emprisonnées, 363 et 364 ; on jette plusieurs feuilles de cet ouvrage, fraîchement sorties de dessous la presse, dans le carrosse du lieutenant de police ; lieu où ces feuilles étaient imprimées, 364 et 365 ; se distribuait malgré la police, 366.

— *de la république des lettres*, journal hebdomadaire : par qui entrepris, VIII, 375.

— *catholiques*, couvent de filles converties : leur établissement ; leur suppression, V, 421 et 422.

Noviciat des jésuites : son origine ; les bienfaiteurs de cette maison ; elle est supprimée ; une loge de francs-maçons occupe long-temps une partie des bâtimens ; leur destination actuelle, V, 337 et 338.

Noyés : moyen superstitieux employé par une Parisienne pour découvrir, dans la Seine, le corps d'un noyé, VIII, 154.

Noyon (l'évêque de) : est un des amans d'une abbesse très-cocquette, VII, 236.

Nudipedalia, procession du paganisme, où l'on marchait les pieds nus : les premiers chrétiens les ont tournées en ridicule, et les chrétiens postérieurs les ont imitées, II, 242, 361, et V, 286 et 287.

Nudité des pieds, IV, 441 ; puis nudité complète aux processions, V, 285, 286 et 288 ; nudités ordonnées par les tribunaux, III, 256 et 257 ; dans la toilette des dames ; nudités de la gorge, des jambes et du côté, 261 et 262.

— *de la gorge* : reprochée aux femmes de la cour de Louis XIV ; même nudité dans les églises, au confessionnal, etc., VII, 289 et 290 ; inutilité des réprimandes et des ordonnances faites à cet égard ; l'étiquette de la cour ordonnait cette nudité, 289, 290 et 291.

Nuits de Paris : ce qu'on entendait par ces mots, VIII, 230.

Nully, président, fameux ligueur : s'empare de la bibliothèque du roi, en enlève quelques parties, VII, 36.

Numa-Pompilius : était un père carme, et portait le scapulaire, II, 479.

Numéraire : sa dépréciation progressive au seizième siècle, III, 175 ; son abondance fait brusquement hausser le prix des denrées, etc ; cause de cette abondance, IV, 453.

Numérotage des rues de Paris : son système nouveau ; désordre de l'ancien ; quelles rues sont numérotées en rouge ; quelles rues le sont en noir, IX, 340 et 341 ; vers latins composés à ce sujet, 341.

O.

- O (François d')*, un des mignons de Henri III, et gouverneur de Paris, IV, 414 et 415; entre avec un corps de troupes dans Paris, par la porte Saint-honoré, V, 118; gouverneur de Paris, est remplacé dans ce gouvernement par Henri IV, 221.
- (*hôtel d'*), où s'établissent les hospitaliers de Saint-Anastase ou de Saint-Gervais. Voyez *Saint-Gervais hôpital*.
- Obélisque* et ligne méridienne de l'église de Saint-Sulpice, VI, 386 et 387.
- servant de ligne de mire à l'Observatoire, I, 31.
- Obscénités*, dans les tableaux et sculptures qui ornent les palais des rois de France, notamment à Fontainebleau; — gravées sur une coupe d'argent dans laquelle on faisait boire les dames; — d'un tableau placé dans la galerie de l'hôtel du sieur Adjacet: émotion que sa vue cause à une dame, IV, 413 et 414.
- Observatoire* de l'hôtel de Soissons, en forme de colonne: est conservé, IV, 220 et 446.
- de l'École-Militaire: instruments qu'il contient, VIII, 21 et 22.
- *du faubourg Saint-Jacques*: sa construction, VII, 12 et 13; sa description, 13 et 14; plus fastueux qu'utile, 14; objets qu'il contient, 14, 15 et 16; son bâtiment contigu sert aux principales observations, 16 et 17; ses accessoires fort embellis correspondent avec le palais de la Chambre des Pairs par une avenue commune; singularité qui le distingue des autres édifices de Paris, 17 et 18; on y établit le bureau des longitudes; à quelle époque, IX, 81.
- Oquetonville (Raoul)*, gentilhomme normand: à la tête d'une bande de meurtriers, assassine le duc d'Orléans dans la vieille rue du temple, III, 482.
- Octroi de bienfaisance*, établi pour les hôpitaux de Paris: perçu aux barrières, VIII, 423; cette perception s'accroît; ses produits, IX, 404 et 405.
- Odelin*, directeur des jeux de hasard, VIII, 387.
- Odon*: nom donné au Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain; à quelle époque, VIII, 398; est surnommé *Théâtre de l'Impératrice*; genre de son spectacle; reçoit le surnom de *Second Théâtre-Français*; deux fois est incendié et rétabli; sa décoration intérieure, son luxe déplacé, 398 et 399.
- Odo Falconarius*: fait construire l'église de Saint-Merry; ses bottes de cuir doré; son épitaphe, I, 440 et 441.
- Odo*, cousin de Bernard, duc de Septimanie: est exilé par les ducs et évêques qui conspirèrent contre Louis-le-Débonnaire, I, 472.
- Odon*, disciple de Rémi: enseigne après lui la dialectique à Paris, I, 445.
- fils de *Burchard*; comte de Corbeil, et d'Adélaïde de Crécy: il n'avait rien de l'espèce hu-

maine, était une bête brute, II, 139.

OEuvre : ce que signifiait ce mot dans le langage des convulsionnaires, VII, 337 et 341; *Plan de l'OEuvre*, titre d'un livre d'un partisan des convulsions, 375.

Office divin : célébré en secret pour faire cesser les brigandages des seigneurs, II, 148; suspendu par le chapitre de Notre-dame pour des bateaux détachés d'un pont, III, 22.

Offices ou Fonctions à Paris : accroissement de leur nombre depuis Louis XII jusqu'à la fin du règne de Henri III; causes de cet accroissement, IV, 380 et 381; les rois en créent beaucoup pour les vendre, 381; appartenaient, au seizième siècle, au plus offrant, 438.

Officiel de Paris : ordonne à toutes les collégiales de cette ville, sous peine d'excommunication, de se rendre à l'église de Saint-Barthélemy, III, 244; condamne les compagnons cordonniers, et leur défend les pratiques des initiations, VIII, 80.

Officiers du roi saint Louis : accaparent les marchandises et les denrées; les vendent à des prix excessifs; établissent, dans le camp du roi, et près de son pavillon, un lieu de débauche pour en tirer profit; le roi chasse un grand nombre de ces officiers, III, 55.

— *de la justice* : pour se rembourser du prix de leur office, vendent leur inertie, VI, 197.

Offrande extravagante, faite à l'image de Notre-Dame par les Parisiens dans un moment d'alarme : autre offrande du

même genre faite par un aveugle à Sainte-Geneviève, III, 229 et 230; le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois se réserve toutes celles qui seront faites à Saint-Eustache, II, 495; les prêtres en exigent de nombreuses, III, 251; moyens de les multiplier, 252 et 253.

Ogier (l'abbé), célèbre prédicateur : nommé membre de l'Académie des sciences pour y professer la théologie; la Sorbonne s'y oppose, VII, 26.

Oigni (le baron d') : entretient la baronne de Burmann, VIII, 235.

Oiseaux fossiles trouvés dans les carrières des environs de Paris, I, 50.

— lâchés lors de l'entrée de Louis XI à Paris : leur quantité, IV, 8; lâchés sur le pont Notre-Dame pendant le passage d'une procession extraordinaire; billets attachés à ces oiseaux; ce qu'ils contenaient, 116.

Oiseleurs : à quelle obligation ils étaient tenus lors de l'entrée des rois à Paris, IV, 8.

Olivet (jardin d') : sur l'emplacement duquel le couvent des bénédictines de Notre-Dame-de-Liesse fut établi, V, 415, et IX, 21.

Olivetain, savant hébraïsant : forcé par la persécution de fuir Paris, IV, 122.

Olivier, capitaine du quartier du Temple : s'agit pour soulever ses habitans contre Henri IV, V, 120.

— (*François*) : le parlement refuse de l'écouter parce qu'il se présente avec une barbe longue, IV, 472.

Oliviers : les Gaulois et Parisiens

- les cultivaient ; précautions qu'ils prennent pour les conserver pendant la saison de l'hiver, I, 175.
- Ollier*, curé de Saint-Sulpice : fondateur de la maison des orphelins de Saint-Sulpice, VI, 332 ; fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, 337.
- Okonne (le duc d')* : un magicien lui fait voir le diable, VI, 151.
- Olympique (théâtre)*, IX, 142 ; devient salle de concert, 142.
- Omelette chaude*, mangée sur le ventre nu d'un colonel, VI, 170 et 171.
- Omelettes à la célestine*, III, 289.
- Omer Talon*, avocat du roi : ses plaintes contre l'insolence d'un abbé, VII, 125 ; remontrances qu'il adresse à Louis XV contre les princes et seigneurs qui donnent dans leur hôtel asile aux malfaiteurs, 134.
- Ondrieux (le chevalier d')* : vole le comte de Bussi-Rabutin, VI, 192.
- Ongles* : les dames du quatorzième siècle avaient besoin qu'on leur recommandât de les couper, III, 264.
- Opéra ou Académie royale de musique* : le cardinal Mazarin en est le fondateur et le protecteur, VII, 98 et 99 ; l'abbé Perrin conçoit le projet de donner des opéras français ; suspendu par les troubles de la Fronde, et par la mort de Mazarin, l'Opéra se rétablit par les soins de l'abbé Perrin, 99 et 100 ; Lulli obtient le privilège qu'avait l'abbé Perrin ; articles de ce privilège, 100, 101 et 102 ; son spectacle situé d'abord rue Guénégaud, puis au Palais-Royal, 102 ; on y établit un bal public ; la salle est consumée par les flammes ; projets de sa reconstruction, VIII, 118 et 119 ; on joue l'opéra dans une salle des Tuileries ; on en reconstruit le bâtiment, 120 ; sa description ; il est de nouveau incendié ; acteurs qui s'y distinguent ; commence à être éclairé par des bougies ; ce qu'en dit Voltaire, 120, 121 et 122 ; opprime les comédiens italiens, 126 ; incendié, reconstruit promptement, 401 et 402 ; description de son extérieur, 402 ; obtient un arrêt du conseil qui lui accorde les privilèges des petits théâtres ; dispose de la direction de ceux des Variétés et de l'Ambigu Comique, 410 ; ne peut plus faire valoir ses privilèges, 413 ; son état sous la Convention nationale, IX, 118 et 119 ; sa salle provisoire de la porte Saint-Martin est abandonnée ; les acteurs jouent sur le théâtre nouveau de la rue de Richelieu ; ce théâtre, bâti pour la demoiselle Montansier, devient propriété nationale ; à quel prix, 119 ; fatal événement qui cause l'abandon de cette salle ; son nouveau théâtre, 120 et 121.
- Opéra comique*, VIII, 125 : son origine ; ses succès excitent la jalousie des comédiens français ; persécution qu'il en éprouve, 125 et 126 ; est réuni aux Italiens, 127.
- Openord*, architecte qui a contribué à corrompre le goût de l'architecture, VII, 292 ; VIII, 60 et 61.
- Opiniâtreté des ecclésiastiques* à défendre leurs droits, leurs

- privileges, III, 168; leur orgueil, 169, 170 et 171.
- Opinion publique* : elle existait au seizième siècle, et le gouvernement redoutait sa censure, IV, 479; le gouvernement, sans la connaître, la combat, VIII, 308; comment on essaie à en former une, 313, 320 et 321; comment on s'y prend, 324, 325 et 378; guerre sourde qu'on lui fait, 326.
- Opportune (Sainte-)* : des reliques extorquées ont occasioné la fondation de cette église; ce qu'elle contenait; sa chapelle des bois, I, 434 et 435.
- Or et argent* : prohibés sur les habits et sur les équipages, IV, 450; VI, 196.
- Orangerie* : maison de ce nom située dans la rue de Grenelle-Saint-Germain, VI, 355.
- Orangers* : jeu de mots à cet égard, IX, 233 et 234.
- Orateurs* du temps de Louis XIV : bien supérieurs aux orateurs du règne de Louis XIII, VI, 211 et 212.
- *de groupes* : organisés; payés secrètement, VIII, 313; tentent de donner une direction particulière à l'opinion publique, 321 et 323.
- Oratoire*, communauté de prêtres : son origine; son église; sa description, V, 354, 355 et 356; sages réglemens de cette communauté; ce qu'en disent l'avocat général Talon et Bosuuet, 356 et 357; suppression de l'Oratoire; emploi actuel de son église, 357; VIII, 323.
- *de Saint-Martin* : construit avec des branches d'arbres, I, 293.
- situé dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Martial : porte le titre de Saint-Paul; est l'origine de l'église paroissiale de ce nom, I, 279.
- Oratoires* placés au milieu des cimetières : sont l'origine de plusieurs églises à Paris. Voyez *Notre-Dame-des-Champs, St.-Lazare, Saint-Paul, Saint-Magloire, Saints-Innocens, Saint-Gervais*, I, 259, 279, et 281; leur exiguité, 284, et II, 230.
- Oratoriens* : nombre de ceux qu'on a surpris chez des filles publiques, VIII, 264.
- Ordalies* ou *jugement de Dieu*, II, 226.
- Orde-Rue*, nom d'une rue de Paris qui indique sa malpropreté, II, 104.
- Ordonnance* de 1667 : met quelques bornes à la rapacité des gens du Palais, VII, 218.
- remarquable et peu remarquable qui détruit la puissance des magiciens et d'autres imposteurs, VII, 233, 234 et 235.
- *de Blois (l')* : défend à l'Université de Paris de professer le droit civil et de donner des grades, VIII, 14 et 15.
- Ordre municipal* établi dans la cité des Parisiens; I, 173 et 174.
- *du Saint-Esprit* : tient ses assemblées dans les salles du couvent des Augustins, II, 437.
- *de Saint-Michel* : par qui fondé, II, 467.
- *français* à créer pour la décoration des façades de la cour du Louvre, et proposé au concours sans succès, VI, 440.
- Ordres municipaux* outragés et abolis par les Francs, I, 187, 188 et 297.
- Oreste*, évêque de Bazas : est

- condamné avec plusieurs évêques par le concile de Mâcon, I, 360.
- Orfèvres (chapelle et hôpital des)*, III, 337.
- Orgemont (Pierre d')*, évêque de Paris : donne à l'église de St.-Landri quelques reliques de ce saint, I, 437.
- (*Pierre d'*), chancelier de France : scène dramatique qu'il joue au Palais de Paris pour épouvanter le peuple, III, 477 et 478.
- Orgies nocturnes célébrées par les religieuses de Saint-Louis de Louvier*, et par les prêtres qui dirigeaient ce couvent, VII, 227 et 228. — des seigneurs de la cour de Louis XIV, 227, 228, 229 et 230. — de Jarente, évêque d'Orléans, VIII, 253. — du régent : elles ne sont pas ce que sa conduite offre de plus répréhensible, 189. — des fêtes d'Adam, 195 et 196; des flagellans, 196 et 197; un domestique refuse d'y pénétrer; ce qu'il dit au régent, 188 et 189.
- Orgueil (tour de l')* : une des tours du Louvre, III, 317.
- Orgueil (l')* : on est porté à le rabaisser partout où il se trouve, VI, 325; l'orgueil d'un mort blesse celui d'un vivant, VII, 9.
- Oribase*, savant médecin : séjourne avec le César Julien à Paris, I, 176.
- Orient de France (grand)* : loge qui usurpe la suprématie sur les autres loges, la garde et la rend légitime; lieux de ses travaux, VIII, 97 et 98; se réunit à la grande loge, 99.
- Oriflamme de saint Denis* : son crédit l'emporte sur celui de la chape de saint Martin, I, 282;
- Louis VII va chercher cet étendard à Saint-Denis, et part pour la croisade, II, 65.
- Origine de la nation parisienne* : fables ridicules inventées à ce sujet, I, 60 et 61.
- de plusieurs églises de Paris : due à des reliques extorquées, I, 420 et 426.
- Orléans (le duc d')*, frère de Charles VI : a un sérail à Orléans, III, 481; ennemi du duc de Bourgogne; partage avec lui l'hostie consacrée; est assassiné par les agents du duc de Bourgogne, 482.
- (*Gaston, duc d'*), frère du roi Louis XIII : sa débauche à Chaillot, VI, 170 et 171; vient à Paris chez la Neveu, 171; ses folies; ses indécentes; peine qu'il inflige à un commissaire de police, 171 et 172; sa collection de médailles, de plantes et d'histoire naturelle est donnée à Louis XIV, VII, 40, 41 et 51; ses médailles et raretés, 55; s'amuse à voler des manteaux sur le Pont-Neuf, VI, 192 et 193; seul soutien de Mazarin; l'abandonne; pourquoi; demande l'expulsion de ce ministre, 259 et 260; il demande son entière expulsion de France, 260; fait avertir le coadjuteur de ne point paraître au parlement, 270; va avec le prince de Condé à l'assemblée de l'Hôtel-de-Ville, 290; envoie sa fille et le duc de Beaufort pour apaiser la sédition de la place de Grève, 293; est nommé lieutenant général du royaume, 296; se retire de Paris, 298; pose la première pierre de l'église Saint-Sulpice, 375.
- (*duchesse d'*) : vient à Paris

pour calmer le courroux du roi contre les Parisiens, III, 472.

Orléans (*Marie Elisabeth d'*) : donne une couronne de diamans à sainte Geneviève, II, 244.

— (*chapelle d'*), dans l'église des Célestins : ressemble à un *muséum* de sculpture ; remplie de monumens funèbres, III, 291.

— (*hôtel d'*) : ci-devant hôtel de Nesle et de Bohême, et depuis hôtel de la Reine et de Soissons, IV, 215, 216, 219 et 221.

— (*Philippe, duc d'*), régent de France : embellissement qu'il a faits au Palais-Royal, VI, 64 et 65 ; ses amours avec ses propres filles, VIII, 179 et 180 ; donne des gardes à la duchesse de Berri ; pourquoi, 180 ; est dominé par la duchesse de Chartres pendant quelques mois ; son changement en matière de débauche, dégoûte cette princesse, 181 ; va la voir dans son couvent, 182 ; ses bonnes qualités ; sa belle figure ; ce qu'il dit au sujet des confréries de sodomites, 186 et 187 ; corrompu par l'abbé Dubois ; ses *roués*, 187 ; comment il se fait nommer régent de France ; fait des concessions au parlement pour le payer de sa complaisance ; élude le testament de Louis XIV ; porte atteinte aux résolutions de ce roi ; fait faire un acte législatif à Louis XV, enfant de cinq ans, VII, 299 et 300 ; met les financiers à contribution ; adopte le système de banque proposé par Law ; donne dans le piège que lui tend le gouvernement anglais, 301 et

302 ; nommé Law directeur de la banque, 304 ; le nomme contrôleur général des finances, 305 ; réprimande le prince de Conti, 307 ; destitue Law et rit de la peur de ce dernier ; rit de l'émeute qui eut lieu dans les cours du Palais-Royal, 310 et 311 ; garde Law dans son palais ; le fait secrètement conduire dans une de ses terres ; fait tenir un conseil de régence ; ce qu'il y expose, 312 ; avoue dans un conseil de régence qu'il a été obligé de consentir aux énormes dilapidations de Law ; déjoue une conspiration tramée contre lui ; en punit les auteurs ainsi que la rébellion de quelques nobles bretons ; son gouvernement calme, 312, 313 et 314 ; sa mort, 316 ; ce qu'en raconte de sa mort ; ses talens ; ses bonnes et mauvaises qualités, 316, 317 et 318 ; mis en parallèle avec Louis XV, 329, 330 et 331 ; est grand-maître des Templiers, VIII, 104 ; aimait le bruit et la débauche ; respecte son concierge Ibagnet ; ce que celui-ci lui dit, 187, 188 et 189 ; ses passions pour ses propres filles ; une d'elles lui résiste, puis cède à ses menaces, 189 ; consent au libertinage de sa fille à condition qu'elle se prêterait au sien ; marché qu'il conclut à cet égard ; il lui permet de voir le duc de Richelieu, son amant ; comment il se prête à cette intrigue ; porte qu'il fait ouvrir au Palais-Royal en exécution du marché, 189 et 190 ; assiste aux *fêtes d'Adam* ; se couvre d'un masque dans cette orgie ; s'en dégoûte ; ce qu'il dit à Dubois au sujet de l'orgie

- des *flagellans* ; paroles remarquables et prophétiques qu'il adresse à Dubois sur les désordres de sa cour, 195, 196 et 197 ; reproches qu'il adresse à cet abbé ; se réveille à la nouvelle de l'apparition d'un ouvrage de la dame Tencin intitulé *Chronique scandaleuse du genre humain*, 197 et 198 ; dès l'âge de treize ans donne des preuves de virilité ; une femme de qualité a ses prémices, 202 ; lieux de ses orgies ; se livre au vin, 191 et 192 ; ce qu'il dit dans un de ses états d'ivresse ; préfère les femmes qui mangent et boivent bien, 192 et 193 ; plaisanterie que dit en sa présence une fille publique, 194 et 195 ; use de beaucoup de douceur et de tolérance envers les protestans ; fait cesser la persécution contre eux, 162 ; établit le bal de l'Opéra, 118 et 119 ; ce qu'il dit au jésuite Lafiteau, qui demandait, pour l'abbé Dubois, la place de premier ministre, 251 et 252 ; paroles et conduite notables de ce prince à l'égard du comte de Horne, 229.
- Orléans (le duc d')*, ci-devant duc de Chartres : fait construire le cirque du Palais-Royal, VIII, 425.
- *Longueville* : tombeaux de cette famille ; de René d'Orléans, de Louis d'Orléans, de Charles d'Orléans, III, 293 et 294.
- *Longueville (Catherine d')*, fondatrice des Carmélites de Paris, V, 161 et 162 ; contribue à la fondation des Bénédictines de la Ville-l'Evêque, 379 ; bienfaitrice des Carmélites de la rue Chapon, 395.
- (*la duchesse d'*), épouse du Régent : ses pratiques superstitieuses ; elle évoque l'âme d'une religieuse pour qu'elle lui découvre des secrets, VII, 250.
- Orléans (évêque d')* : sommes que le roi lui donne pour le mariage de ses nièces, VIII, 466.
- Voyez Jarente.*
- (*Louis d'*), avocat : engagé dans le parti de la Ligue, V, 13 ; publie un libelle contre Henri IV, 112 ; son costume militaire à la revue de la Ligue, 84.
- Orme-Saint-Gervais* : son antiquité ; à quoi il servait, III, 336.
- Ormesson (chapelle d')* : consacrée à la famille de ce nom, III, 409 et 410.
- (*le sieur d'*), contrôleur général : pose la première pierre du marché Sainte-Catherine, II, 273 et 274 ; VIII, 349.
- Oronce Finé* : un des premiers professeurs du collège de France, IV, 145.
- Ornano (Alphonse)*, colonel : consulté par Henri III, sur la conduite qu'il doit tenir contre le duc de Guise, arrivé à Paris malgré ses ordres ; réponse que lui fait Ornano, V, 36 et 37.
- Orphelines du Saint-Enfant-Jésus et de la Mère de pureté*, communauté religieuse : son origine ; les religieuses sont renvoyées et remplacées par d'autres, VII, 416.
- Orphelins. Voyez Hospice des Orphelins.*
- (*les*) : meurent de faim dans les rues de Paris ; on fonde un hôpital pour les recevoir, III, 185.
- *de Saint-Sulpice* : leur fondation, VI, 332 et 333.
- *de la Pitié* : noms qu'ils por-

tent pendant la révolution; sont transférés de l'hôpital de la Pitié dans la maison du faubourg Saint-Antoine, IX, 43.

Orphelins, espèce de mendiants valides, VII, 144; leur manière d'exercer leur métier, 146.

Orsai (dame d'): contribue à la fondation du couvent de la Charité de Notre-Dame, V, 418 et 419.

Os de morts, déterrés des cimetières de Paris, broyés et mangés pendant le siège de cette ville: nom donné à cette nourriture, V, 94.

Osiris: ses prêtres frappaient des figures colossales, IV, 58.

Ossat (cardinal d'), ministre du roi à Rome: ses négociations dans l'affaire de Marthe Brosier; finit par déjouer cette intrigue, V, 278.

Ossemens et terres du cimetière des Innocens, transportés hors de Paris: en quel lieu déposés, VIII, 353; IX, 221 et 225; maladies qui résultent de ce transport, VIII, 353.

Otages, demandés par l'attrouplement séditieux qui assiégeait l'Hôtel-de-Ville: sont refusés, VI, 293.

Othon II: attaque Paris, brûle le faubourg du Nord, frappe d'un coup de lance la porte de la cité, puis monte sur la cime de Montmartre et chante *Alléluia*; le comte Hugues Capet et le roi Lothaire l'attaquent, le mettent en fuite et s'emparaient de ses bagages, I, 425 et 426.

Oublies renforcées, gâteaux, etc.: criés dans les rues de Paris au quatorzième siècle, III, 269.

— (*marchand d'*), tué, mutilé

par des seigneurs de la cour de Louis XIV, VII, 227, 228, 229 et 230.

Oubliettes des capucins de la rue Saint-Honoré: leur description, IV, 335 et 336; un des cachots du grand Châtelet, 312 et 313; oubliettes de la prison de l'officialité et du For-l'Evêque; Hugues Aubriot, prévôt de Paris, y est renfermé, et en sort; plusieurs prisonniers s'en échappent; en quoi consistaient les oubliettes, 320 et 321. — de la prison de Saint-Germain-des-Prés, 324. — cachot, où, par ordre de Charles, dauphin, fut mis un Parisien, appelé Bonvoisin, III, 226.

Ourcq, rivière: les sieurs Selages et Bossu proposent d'en amener les eaux à Paris; ce projet est rejeté, et, quelque temps après, mis à exécution, VIII, 368 et 369; on propose de conduire ses eaux à Paris; le projet est arrêté, IX, 175; nature des eaux de cette rivière, soumises à l'analyse; combien de pouces elle fournit à Paris, 202; les eaux de cette rivière sont plus pures que celles du canal de ce nom; leur degré de pureté, 206 et 207. Voy. *Canal de l'Ourcq*.

Ourmétiaux: nom qu'a porté l'île de Louvier, III, 76.

Ours d'or, déterrés près de l'église de Sainte-Catherine du Val des Ecoliers, II, 374.

Ours (rue aux): son ancien nom; image de la Vierge outragée, à ce qu'on dit, par un Suisse ou par un soldat, IV, 54 et 55.

Outils (salle des), au Conservatoire des arts et métiers: ce qu'elle contient, IX, 110.

Outre-petit-Pont : nom d'un quartier de Paris , III , 200 et 201.

Outre-grand-Pont : nom d'un quartier de Paris , III , 200 et 201.

Ouvriers : prévoyance singulière dont ils sont l'objet et les victimes , VIII , 390.

Ovide (saint) : origine du culte

de ce saint , à Paris : ce culte donne naissance à une foire , V , 168 et 169. Voyez *Foire Saint-Ovide*.

Ozembray (le sieur Pajot d') : dépôt de machines qu'il donne à l'Académie des sciences ; où ce dépôt était placé ; est réuni au Conservatoire des arts et métiers , IX , 104.

P.

Pacellus , le pont ou petit pas Saint-Martin : sa situation , I , 304.

Pacifique (frère) : capucin : vient de Venise à Paris , pour y accroître le nombre des capucins , IV , 331.

Pacte de famine : ce que c'était ; le roi en est le chef , VIII , 220 ; on en recommande le secret ; il est publié ; vers à ce sujet , 220 et 221.

Paganisme : subsiste pendant le christianisme , VIII , 72 ; en se maintenant , il a dû maintenir ses rites et ses mystères , 74.

Pages et laquais : leur turbulence au Palais ; ordonnance à cet égard , III , 518 ; troublent la tranquillité publique ; il leur est défendu de porter des armes , IV , 371 et 372 ; on fait planter des potences pour les intimider , 371 ; leur brigandage sous le règne de Henri IV , V , 225 , 250 et 251 ; pourquoi Molière , Regnard , Dancourt , etc. , les ont-ils toujours représentés comme des fripons , des voleurs ? VII , 258 et 259 ; leur conduite au théâtre de l'hôtel de Bourgogne ; sont fouettés par leurs maîtres , VI , 75 ;

leurs excès ; leurs insolences sous le règne de Louis XIII , 107 ; pillent la maison du marquis d'Ancre ; déterrèrent son corps et le mettent en lambeaux ; il leur est défendu de s'assembler à la porte St.-Antoine ; retardent , par leur violence , l'exécution à mort d'un page ; jouent aux dés dans les salles du Palais ; il leur est défendu de porter pistolets , bâtons ni épées ; s'opposent à l'action de la justice , 112 et 113 ; sauvent du supplice des faux monnayeurs ; battent les commissaires et archers , 114 et 115 ; il leur est défendu de s'assembler et de se battre , de porter épée , bâton , 115 et 116 ; d'entrer dans les salles du Palais ; s'opposent à l'action de la justice , 116 et 117 ; figurent parmi les brigands qui attaquent les protestans à la porte Saint-Antoine , 122 ; leurs excès sous Louis XIV égalent ceux qu'ils commettaient sous Louis XIII ; assassinent un marchand ; sont condamnés et tirés violemment de prison par ordre de la reine , VII , 124 et 125 ; autres excès , 125 , 126 , 127 et 128 ; tuent le sieur Tilladet , 128 et

129; il leur est défendu de porter l'épée et autres armes, 129; leurs insolences contre les officiers de la justice, 133 et 134; aident à assassiner un curé et un procureur fiscal, 135; nouvelles défenses de porter l'épée, 137; assassinent le sieur de Lierville, 138; tous les arrêts au parlement, renouvelés pendant deux siècles contre eux, sont inutiles; leurs insolences au Palais, 124, 127, 137 et 138; se battent avec les clerks du Palais, 138.

Paille : servait à tapisser les chambres du palais de Philippe-Auguste, II, 353 et 480; ce roi donne cette paille à l'Hôtel-Dieu, 353, 480 et 485; — placée au chapeau, est un signe de ralliement du parti des frondeurs, VI, 289 et 290; on oppose le papier à la paille; ceux qui portaient ces deux signes se battent lorsqu'ils se rencontrent, 296.

Pain, fait avec du son d'avoine : vendu cher aux pauvres de Paris, pendant le siège de cette ville, V, 86; fait avec de l'ardoise pulvérisée, avec des os de morts broyés, dit *pain de madame de Montpensier*, 94; est bon à Paris sous Louis XIV, VII, 282; combien de livres de pain furent consommées en 1789 et en 1818, IX, 402.

— *de douleur, eau de tristesse*, auxquels est condamné un chapelain du pape, III, 161.

— ce que les capucins de la rue Saint-Honoré en consommaient par semaine, IV, 335.

Paix (la), la paix! cris du peuple dans les conciles tenus pour

faire cesser le brigandage des seigneurs, II, 151.

Paix fourrée : de peu de durée, IV, 245; *paix boiteuse* ou *mal-assise*, 246.

Paix (la) ou du pain! cris des Parisiens, lors de la disette, pendant le siège de Paris : cris proscrits et renouvelés, V, 86; il est défendu d'en parler sous peine d'être pendu ou jeté dans la Seine, 85, 86 et 94.

— conclue entre Anne d'Autriche et les princes frondeurs : est peu durable, VI, 249.

— (*rue de la*), ci-devant de *Napoléon* : projetée sous Louis XVI, VIII, 431 et 432.

Palais des Thermes. Voyez *Thermes*.

Palaeotherium, animal fossile trouvé dans les carrières des environs de Paris : ses espèces, I, 48 et 49.

Palais de la Cité : son origine; il sert à l'ordre municipal, I, 174; rebâti par le roi Robert; miracle que ce roi y opère, II, 10; du temps de Philippe-Auguste, les chambres en étaient tapissées de paille, 353 et 480; rois qui ont accru ou réparé ses bâtimens; sa grande salle, les cuisines de saint Louis; réparations exécutées sous Philippe-le-Bel, III, 95 et 96; sa table de marbre; effigies des rois dans la grande salle, 96 et 97; diverses destinations de la table de marbre; cette salle est incendiée; sa reconstruction; dimensions de cette salle, 97 et 98; son étage inférieur, 99; nouvel incendie au Palais; son ancien état; description de son état présent, 100, 101 et 102; sa tour de l'horloge, 104; est la ré-

sidence des rois, 95 et 96 ; les différens tribunaux qu'il a renfermés et qu'il renferme, 105, 106 et 107 ; lieu de réunion pour les Parisiens, pendant le siège de Paris, V, 94 et 97 ; en grande partie détruit ; réparé, VI, 35 et 36 ; scènes qui ont lieu dans la grande salle, du temps de la Fronde, 265, 266, 267, 268, 269, 270 et 279 ; théâtre de désordre et de violences de la part des pages et laquais et des plaideurs, VII, 125, 126, 138 et 139 ; caractère de ses habitués sous Louis XIV, 279 ; est assiégé ; le sieur d'Agout commande le siège, VIII, 305 et 486.

Palais de justice. Voyez *Palais de la Cité.*

Palais doré de Germain, surnom de l'église de *Saint-Vincent et de Sainte-Croix*, ou *Saint-Germain-des-Prés*, I, 234.

Palais-Royal : ses deux bassins antiques, alimentés par un aqueduc venu de Chaillot, I, 103 et 104 ; bâti par le cardinal de Richelieu ; emplacements sur lesquels on a élevé ce palais ; son premier nom, V, 334 ; VI, 59 et 60 ; vers sur sa construction, 50 et 61 ; cédé au duc d'Orléans ; ses galeries, 61 et 62 ; ses salles de spectacles, 62 et 63 ; une d'elles est deux fois la proie des flammes, 63 ; habité par la régente, Anne d'Autriche, 234 ; le coadjuteur de *Retz* s'y rend ; ce qu'il dit à la régente, 235 ; le parlement s'y rend ; son motif, 239 ; en part et y revient ; y tient une séance ; on parle de brûler ce palais, 239, 240 et 241 ; ses

galeries, son jardin ; leur construction ; changemens qu'ils éprouvent ; état de l'ancien jardin, VIII, 423 et 424 ; il est détruit ; clameurs que cause cette destruction ; les bâtimens sont construits sans goût ; le quartier du Palais-Royal s'embellit ; des rues sont ouvertes, 424 et 425 ; son cirque est construit, 426 ; est ruiné par un incendie, 426.

Palais-Royal (place du) : son château d'eau, VI, 64 et 65.

Palais archiepiscopal, ou maison de l'église : sa reconstruction, II, 221 ; sa chapelle, 221 ; ses accroissemens, 221.

— *cardinal de Saint-Germain-des-Prés*, II, 89.

— *des archives*, projeté, IX, 171.

— *de la reine ou pavillon de l'infante* : fait partie du vieux Louvre, IV, 166.

— *du conseil des Cinq-Cents*, ou *du corps législatif*, IX, 128.

— *du roi de Rome*, VI, 352 ; IX, 170.

— *Bourbon* : occupé par le conseil des Cinq-Cents, IX, 129 ; son bureau ; le fauteuil du président ; bas-relief de la tribune ; hommage que lui rend l'ambassadeur turc, 130 et 131 ; sa façade est reconstruite ; son escalier ; statues qui le décorent, 131 et 132 ; devient Palais-du-Corps-Législatif et Palais de la chambre des députés, 133.

— *des Beaux-Arts* : destiné à l'Institut de France ; sa bibliothèque, VI, 423 et 424.

Palatinat : brûlé, dévasté sans utilité, sans obstacle, par ordre de Louvois, VI, 314.

Palée (Jean) : un des fonda-

- teurs de l'hôpital de la Trinité, II, 273 et 274.
- Palissy (Bernard)*, potier de terre : ses talens, son génie, son courage, IV, 389; réponse qu'il fait à Henri III, 389.
- Palladius*, évêque de Saintes : est traité de parjure, de traître, de fourbe par le roi Guntchramn, qui sort de l'église pour ne pas entendre le sermon de cet évêque, I, 359; est condamné au concile de Mâcon, 360.
- Palmier* pétrifié en silex, trouvé dans les carrières de Montmartre, I, 43.
- Pan*, divinité dont le culte est originaire d'Égypte : les assemblées du sabbat étaient présidées par un prêtre de Pan ; ce prêtre a servi aux artistes de modèle pour représenter le diable; Pan avait les formes du bouc, VIII, 76 et 77.
- Pandectes de Justinien* : découvertes, II, 113.
- Paniers*, ajustemens des dames ; leur ampleur ; mode gênante et de mauvais goût, VI, 209 ; les hommes en portent ; comment, VIII, 285 et 286 ; se portaient encore à la cour de Louis XVI ; diminuent de volume ; appelés *poches* et *culs* ; vers sur ces modes, 488.
- Panigarole* : assiste à la revue des forces de la Ligue, V, 83 ; célèbre, dans un sermon, la levée du siège de Paris, 100.
- Pannetier (grand)* : origine de cette fonction, I, 194.
- Panoramas*, spectacle, IX, 267 et 268 ; où le premier fut établi, V, 170.
- *dramatique*, théâtre, IX, 268.
- Pantalon*, acteur du théâtre du Marais : le marquis de La Vieuville imite le jeu de ce comédien qui garde sa gravité en lui demandant une signature, VI, 80.
- Panthéon*, ou *nouvelle église de Sainte - Geneviève* : son commencement, ses fondations, VII, 418, 419 et 420 ; description de son plan, 421 ; de sa façade, 421 et 422 ; changement de cette façade ; son inscription dédicatoire ; bas-relief du fronton, 423, 424, 425 et 426 ; son porche, ses statues, ses bas-reliefs, 426, 427, 428, 429 et 430 ; intérieur de l'édifice, des quatre nefs, 430 et 431 ; changemens qu'on fait éprouver aux bas-reliefs, 431 et 432 ; l'intérieur de son dôme, 437, 438 et 439 ; ses trois coupes, 439 ; l'extérieur du dôme, 439, 440 et 441 ; changemens résultant de la nouvelle destination de cet édifice ; sa lanterne rétablie, 441 et 442 ; ses constructions souterraines, 443 et 444 ; tombeaux qui s'y trouvent, 444 et 445 ; le Panthéon est rendu au culte, 446 ; temps employé à cette construction ; somme qu'elle a coûtée ; inscription de la façade enlevée ; bas-relief du fronton détruit, 447 et 448. — le nom de Panthéon est donné au Wauxhall d'hiver de la rue de Chartres, VIII, 418.
- Pantins (mode des)* : ce que c'était ; tous les habitans de Paris en portaient et les faisaient mcuvoir ; vers à ce sujet, VIII, 288 et 289.
- Pape* : pris pour juge par des Français, dans une contestation d'intérêt privé, II, 285 ; en opposition avec la morale

universelle et évangélique , III, 184 ; ses préparatifs contre les protestans de France ; y envoie des jésuites et des capucins , IV, 246 ; prodigue d'indulgences , V, 71 ; autorise le protestant Sully , ministre de Henri IV , à posséder des abbayes et bénéfices ecclésiastiques , 283 ; se concerta avec les princes de la maison de Lorraine , pour tromper le roi d'Espagne , IV, 243 ; représenté lardé de douze jésuites , VII, 362 ; dans la crainte que sa conduite ne soit comparée aux principes de l'Evangile , prohibe la traduction de l'Evangile en langue vulgaire , IV, 96 et 97 ; le premier dignitaire de la Sainte-Chapelle est qualifié de prélat et de *pape* , II, 416.

Papelards : nom qu'au treizième siècle on donnait aux prêtres et aux moines hypocrites , III, 38 et 495 ; IV, 27.

— (la *motte aux*) , aujourd'hui représentée par le quai Catinat , IX, 173 et 174.

Papier : sous la première race était rare ; d'où il venait , I, 308 ; signe de ralliement des mazarins qui l'inventèrent ; désordres qui en résultent , VI, 296.

Papire Masson : sa sépulture , III, 69.

Papistes : il est défendu aux protestans de traiter les catholiques de *papistes* et aux catholiques de traiter les protestans d'*huguenots* ; le parlement s'oppose à cette défense , IV, 196.

Papulus , évêque de Langres : est souillé de crimes ; pendant la nuit un prétendu revenant le tue à coups de bâton , I, 364.

Paraclet , monastère fondé par

Abélard : Héloïse , son amante , en est la première abbesse , II, 26 et 27.

Paradis : nom d'une prison du Grand-Châtelet , IV, 312.

Paradis et enfer : titre d'un spectacle que donne à Paris Philippe-le-Bel , III, 277.

— *d'Amour* : titre d'une comédie obscène , jouée par des princes et princesses , composée par une fille de la cour , qui y jouait un rôle , IV, 404.

— (*Paul*) , professeur au collège de France : mandé à parlement ; pourquoi , IV, 111.

Parasols (bureaux de) , VIII, 292.

Paratonnerres : par qui introduits à Paris , et sujet d'un procès où plaide un homme devenu fameux , VIII, 474.

Parc-aux-Cerfs : nom d'un quartier de Versailles où se trouvait la maison de l'Hermitage , que la marquise de Pompadour donna à Louis xv ; pourquoi , VIII, 208 et 209 ; Lebel est pourvoyeur de cette maison ; la dame Bertrand la gouverne en qualité de locataire , 209 ; cette maison est destinée à renfermer les petites filles que Louis xv enlevait à leur mère ; elle ne contenait d'abord qu'une ou deux filles ; restée vacante pendant six mois , est très-peuplée après la mort de la marquise de Pompadour , 210 et 211.

Parcieux (le sieur des) . Voyez *Desparcieux*.

Pardaillan (le baron de) : égorgé pendant la Saint-Barthélemy , IV, 273.

Paré (Ambroise) , habile chirurgien : panse la blessure de l'amiral Coligni , IV, 261 ; de-

mande à un gentilhomme, pendant qu'on assaillait le logis de Coligni, la cause du tumulte ; ce qui lui fut répondu, 269 ; sauvé des massacres par Charles IX ; pourquoi, 275 ; fit faire de grands progrès à l'art chirurgical, 388 ; son portrait aux écoles de médecine, VIII, 338.

Parfait (*Nicolas*), abbé de Bazoville, chanoine de Notre-Dame : fondateur de l'hospice des cordeliers de la Terre-Sainte, VI, 336.

Paris : sa situation géographique ; son élévation au-dessus du niveau de la mer, I, 19 ; sa distance aux capitales de l'Europe, 20 ; rivières qui l'arrosent, 26 ; surface de son sol, 30 ; changemens qu'il a éprouvés, 32 ; collines qui l'environnent, 38 ; causes de l'inégalité de son sol ; étymologie du mot Paris ; minéralogie de Paris et de ses environs, 65 et 66 ; pourquoi et à quelle époque la forteresse des Parisiens reçoit ce nom, et prend le titre de Cité (voyez *Lutèce*) ; siège de cette ville par Childéric ; fait très-douteux, 179 ; ses rois *Chlodovech*, *Childbert*, *Clotaire*, *Charibert*, *Chilpéric*, 182 et 183 ; capitale d'un royaume de France ; capitale du duché Dentelin, 183 et 184 ; victime de la faiblesse des rois de la seconde race ; ses pertes ne sont compensées que par une grande quantité de reliques, 411 ; les Normands y arrivent ; cette ville n'est point en état de défense, 411 et 412 ; détruit par un incendie, en l'an 589, 292 ; en l'an 856, 412, et 413 ; par un autre incendie, en l'an

861, 414 ; son état physique sous la seconde race, 445 ; la Cité seule est défendue par une enceinte ; ses ponts, 446 ; la Cité partagée en deux portions ; ses faubourgs ; ce qui existait au-delà, 448 ; sous la seconde race est un lieu de fabrication des monnaies, VIII, 25 et 26 ; cesse d'être la résidence des rois, n'est plus que celle d'un comte ; est considéré comme la plus petite cité de la Gaule, 449 et 450 ; son état civil sous la seconde race, I, 450 ; attaqué et pillé pour la première fois par les Normands, 411 et 412 ; pour la seconde fois, 412 ; pour la troisième fois, 414 et 415 ; pour la quatrième fois, 421 et 422, etc. (voyez *Ponts*, *Citadelle*) ; sous Hugues-Capet, II, 1 ; sous le roi Robert, 5 ; sous le roi Henri 1^{er}, 12 ; sous Philippe 1^{er}, 17 ; sous Louis VI, dit le Gros, 20 ; doit l'accroissement de sa population à la célébrité de ses écoles, et cette célébrité est due aux talens d'Abélard, 27 et 28 ; sous Louis VII, dit le Jeune, 61 ; sous Philippe-Auguste, 202 ; sous Louis VIII, dit le Lion, 298 ; sa troisième enceinte construite par ordre de Philippe-Auguste ; ses habitans sont forcés d'en payer les frais, 302 et 317 ; ses magistrats, ses seigneurs, leurs satellites et archers ; iniquités de leur conduite ; leurs exactions et ses causes ; autorisent les vols par l'impunité ; toutes les juridictions s'entraient, III, 48 et 49 ; sous Louis IX, dit saint Louis, 365 ; sous Philippe III, dit le Hardi, 1 ; son état physique, ruine de

ses ponts, 21 et 22 ; sous le règne de Philippe IV, dit le Bel, 59 ; sous Louis X, dit le Hutin, 132 ; sous Philippe V, dit le Long, 146 ; sous Charles IV, dit le Bel, 149 ; sous Philippe VI, dit de Valois, 160 ; sous Jean, dit le Bon, 180 ; par suite de la prison du roi Jean, les gens de guerre dévastent les environs de Paris, 181 ; son état physique au quatorzième siècle, 191 ; accroissement de cette ville et de son enceinte ; ses nouveaux murs établis par *Marcel*, prévôt des marchands, 192 et suivantes ; ses environs sont dévastés à dix lieues à la ronde par les troupes du roi de Navarre et du dauphin de France, 219 ; bloqué par les troupes de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre ; famine et mortalité qui en résultent, 226 et 227 ; assiégé par Edouard, roi d'Angleterre ; précaution et crainte des habitans, 227, 228 et 229 ; sous Charles V, 283 ; sous Charles VI, 330 ; sous le régent Henri V, roi d'Angleterre, 353 ; pendant près de quinze ans, cette ville reste sous la domination anglaise, 355 ; sous Charles VII, cette ville est assiégée par ce roi et par Jeanne d'Arc ; cette héroïne est blessée à la jambe, 363 et 364 ; les Anglais sont chassés de Paris, Charles VII y fait son entrée solennelle, 365 et 366 ; sous Louis XI, 373 ; sous Charles VIII, 389 ; sous Louis XII, 397 ; son état physique au quinzième siècle, 445 ; son état civil à la fin du quatorzième et pendant le quinzième siècle ; ses bourgeois sont ennoblis ; sont dépouillés de

leur administration municipale, de tous leurs droits et privilèges ; situation de cette ville et de ses environs après la mort de Charles V ; brutalité des troupes qui désolent les campagnes voisines, 453, 454, 455, 456, 457, 473 et 474 ; est assailli par trois corps d'armée ; le duc de Bourgogne, au nom du roi, refuse les présens et hommages des magistrats, fait briser ses portes ; ses places sont occupées par les troupes de ce duc, 470 ; trois cents de ses plus riches habitans emprisonnés ; les chaînes qu'on tendait à travers ses rues sont enlevées, ses habitans désarmés ; citadelle élevée sur ses remparts, 471 ; l'Hôtel-de-Ville est donné au prévôt de Paris, 473 ; déplorable état de cette ville et de ses environs ; expression du désespoir de ses habitans, 501 et 502 ; sous le règne de François I^{er}, IV, 82 ; sous le règne de Henri II, 160 ; sous François II, 180 ; sous Charles IX, 206 ; sous Henri III, 328 ; son état physique depuis François I^{er} inclusivement jusqu'à la fin du règne de Henri III ; réparation de ses fortifications, accroissement de son enceinte, 359 ; son état civil, 364 ; troublé par des voleurs et des troupes sans paie, 368 et 369 ; par des brigands, par les écoliers, 369 et 370 ; par des querelles entre les habitans des faubourgs du midi ; par des pages et laquais, des clercs du Palais, des garçons de boutique, 371 et 372 ; troublé par les écoliers ; 373, 374, 575, 377 ; 378 et 379 ; population de cette ville, 380 ;

théâtre de plusieurs prodiges , au seizième siècle , 442 ; sous la domination de la Ligue , V , 1 ; son état physique sous Henri IV , 207 ; investi par les troupes combinées du roi de Navarre et du roi de France , 72 ; état de dénuement de cette ville , lorsque Henri IV vint y mettre le siège , 79 et 80 ; on profite de l'éloignement de Henri IV pour y faire entrer quelques provisions et réparer les fortifications ; nombre de ses habitans , 80 et 81 ; sous Henri IV , 106 ; son état déplorable lorsque Henri IV entra dans cette ville , 218 et 219 ; mauvais état de ses fortifications , 219 ; ce que dit un ambassadeur au sujet de cette ville ; réponse que lui fait Henri IV , 219 et 220 ; son état civil sous ce roi , 221 ; ordonnances sur la police de cette ville , 221 et 222 ; état de ses rues , 223 ; sous Henri IV , est désolé par des voleurs de jour et de nuit , par les *coupe-bourses* , *tireurs de laine* , *barbets* , par les pages et laquais , 223 , 224 et 225 ; par la peste et les chiens enragés , 225 et 226 ; sous Louis XIII , 302 ; devient le siège d'un archevêché ; en quelle occasion ; noms du dernier évêque et du premier archevêque , VI , 133 et 134 ; est un domaine très-productif pour toute espèce de charlatans , 85 ; son état physique sous Louis XIII ; changemens et améliorations qu'éprouve cette ville ; accroissement de son enceinte , 95 et 96 ; nouveaux édifices qui y sont construits , 99 et 101 ; conserve encore , sous Louis XIII , un aspect féodal , 105 ;

déplorable état de ses rues ; ressemble à un pauvre orgueilleux , 105 , 106 et 107 ; son état civil , 107 ; est continuellement inquiété par des vagabonds , voleurs , Bohémiens , soldats débandés , mendians valides qui y volent et assassinent , 108 , 109 , 110 , 111 et 112 ; par les pages et laquais , 112 , 113 , 114 , 115 , 116 et 117 ; par les ennemis des protestans , 119 , 120 , 121 , 122 , 123 , 124 et 125 ; sous Louis XIV , 219 ; est troublé par les Mazarins et les Frondeurs , 234 , 235 et 236 ; la régence décide que cette ville sera bloquée ou assiégée ; ce qu'en dit Letellier , 245 ; trouble dont cette ville est le théâtre pendant la rébellion du prince de Condé , 274 , 275 et 276 ; ses environs sont ravagés par l'armée des princes et celle du roi , et réduits en déserts ; émeute à ce sujet à la porte Saint-Honoré ; les magistrats de cette ville suivent des partis différens , 277 , 278 , 280 , 298 , 299 et 300 ; refuse l'entrée au prince de Condé , battu au faubourg Saint-Antoine ; une porte seule lui est ouverte , 287 ; les bourgeois de cette ville ne participent point à l'attroupement séditieux qui se fait sur la place de Grève ; ils contribuent à le dissiper , 295 ; portent de la paille à leur chapeau ; quelques-uns y portent du papier , 296 ; son accroissement sous Louis XIV , VII , 107 , 108 et 109 ; pourquoi , 118 et 119 ; moyens inutiles pour l'empêcher , 120 et 121 ; son état civil sous Louis XIV , 123 ; est exempté par Louis

xiv du droit de prise ; ses magistrats se mettent à genoux devant ce roi ; justices de cette ville, VII, 184, 185, 186, 187 et 188 ; divisée en quartiers ; leur nombre et leur dénomination , 188 et 189 ; sa population sous Louis xiv , 189, 190 et 191 ; sa consommation , 191 ; grand nombre de ses voitures ; brutalité des cochers ; tintamarre des cloches , des crieurs dans les rues ; les maisons hideuses au dehors , décorées de tapisseries en dedans , 269 et 270 ; grand nombre d'aveugles et de cabarets ; ses boutiques brillantes ; la boue de ses rues oblige les hommes à porter des bottes , 270 et 271 ; mœurs de ses habitans sous Louis xiv , 266, 267, 268, 269 et 279 ; est le *paradis des femmes* , le *purgatoire des hommes* et l'*enfer des chevaux* ; quand ce proverbe fut en vogue , 280 ; ce qu'on y trouve et ce qu'on n'y trouve pas , 286 ; sous Louis xv , 299 ; privé d'une école de droit civil, VIII, 14 et 15 ; troublé par des brigands qui pillent les boutiques des boulangers , 302 et 303 ; mouvemens dans cette ville ; elle est cernée par des troupes , 307 ; son état physique sous Louis xv ; ses embellissemens , son accroissement ; bourg du *Roule* érigé en faubourg de Paris ; le quartier de la *Chaussée d'Antin* est commencé 145 , édifices construits dans cette ville , sous Louis xv , 155 ; éclairé par des réverbères , 164 ; sous le règne de Louis xvi , 302 ; son état physique sous ce roi , 419 ; changemens et améliorations ; son accroissement ; son en-

ceinte nouvelle , 419 et 420 ; on pave les boulevarts , 428 ; ses rues nouvelles , 427 , 428 et suivantes ; ses places nouvelles ; ses ponts dégagés des maisons qui les bordent , 432 et 433 ; on s'occupe de sa salubrité sous Louis xvi ; on transfère les cimetières hors de cette ville ; on consolide les carrières ; on l'éclaire pendant la nuit , dans tous les temps , 437 et 438 ; est le rendez-vous général des nobles qui émigrent , 314 ; troublé comme le reste de la France , par qui , 319 ; incendie à la prison de la Force ; pillage du sucre , 319, 320 et 322 ; son prévôt des marchands et ses échevins sont remplacés par les électeurs , et ceux-ci par une municipalité ; Paris est divisé en quarante-huit sections , 450, 451 et 452 ; se ressemblent d'elles-mêmes en un moment de danger ; est pendant une année gouverné en démocratie ; est divisé ensuite en soixante districts , 453 et 454 ; est divisé en douze municipalités , 456 ; sa population sous Louis xvi , 456, 457 et 458 ; tableau des objets qui s'y consomment chaque année , 458, 459, 460, 461 et 462 ; sous la Convention , IX, 1 ; sous le Directoire et les deux Conseils , 125 ; sous Napoléon Bonaparte , 143 ; sa chorographie , sa statistique , 318 ; ses boulevards , leur étendue ; ses barrières , 318 et suivantes ; sa superficie en mètres carrés , en arpens et en lieues , 328 et 329 ; ses îles , ses quais , ses ports sur la rive droite de la Seine , 329, 330 et 331 ; sur la rive gauche , ses abreuvoirs , ses puits , 331 ;

ses arrondissemens et quartiers, 341 ; ses institutions , tribunaux et administrations , 351 et 353 ; nombre des églises paroissiales et succursales distribuées dans chacun de ses douze arrondissemens , 360 et 361 ; nombre de ses maisons religieuses des deux sexes , de ses séminaires et cimetières ; prérogatives de cette ville ; les autorités suprêmes y résident , 365 , 366 et 367 ; ses palais , ses jardins , 367 et 368 ; sa population , son état civil , 368 , 369 et 370 ; résumé de son état sous la domination romaine , sous la première , seconde et troisième race , 407 ; état déplorable de cette ville sous cette dernière race , 408 , 409 , 410 , 411 et 412 ; causes qui commencèrent à tirer cette ville de son état d'abjection et de malheur , 412 , 413 , 414 , 415 et 416.

Paris souterrain , IX , 217.

Pâris (François) , diacre : livré à la pénitence et au soulagement des pauvres ; son humilité ; sa tombe est vénérée comme celle d'un Saint ; on y vient prier , VII , 331 et 332 ; son culte est prohibé par l'archevêque de Paris , 351 ; son tombeau , II , 75.

Pariset , ménétrier du roi : membre de la confrérie des ménétriers , à Paris , III , 169.

Pariset , docteur en médecine : ce qu'il dit du régime de Bicêtre , IX , 282 , 283 , 284 , 285 et 288.

Parisienne : met ses vêtemens en gage chez un Juif , appelé *Jonathas* ; les obtient de ce Juif , pour les porter pendant les fêtes de Pâques ; à quelles conditions , III , 64 et 65.

Parisiennes : leur luxe et débauches ; se fardent le visage , portent des perruques au quinzième siècle , ont la gorge très-découverte , portent des robes à la grand-gore , des ceintures dorées et des chapelets ; vont au bal et à l'église pour y parler de galanterie ; ont leurs agens de prostitution , et leurs ribauds , IV , 31 et 32 ; le nombre des Parisiennes débauchées surpasse celui des femmes honnêtes , 32 ; leurs lieux de réunion , y parlent beaucoup ; sont plus grandes parleuses qu'aucunes autres femmes de l'Europe , 76 ; leur libertinage ; couvert sous le prétexte de la religion , 11 , 12 et 13 ; donnent des rendez-vous ; font valoir et vendent leurs faveurs dans les églises de Paris , 15 et 16 ; du temps de Louis XIV , commandent à leurs maris , et n'obéissent à personne ; mangent beaucoup ; aiment les personnes gaies ; leur manière de se vêtir ; portent un masque de velours à l'église et au bal , VII , 272 et 273 ; sont galantes ; commandent en reines à leurs maris ; n'allaitaient point leurs enfans ; 273 ; portent un petit miroir à la main , 277.

Parisiens (nation des) : son origine fabuleuse , I , 60 et 61 ; sa véritable origine , 64 ; exiguïté de leur territoire ; rôle passif qu'ils jouent dans l'histoire de la conquête des Gaules , par César , 74 et 75 ; traitent avec la nation des *Senones* , 63 ; limites de leur territoire , 64 ; conjecture sur leur nom , 66 ; César est le plus ancien écrivain qui en ait parlé , 67 ; sous la domination Romaine , 74 ; unis

à leurs confédérés, 80 ; contingent des troupes qu'ils fournissent contre César, 80 ; leur territoire situé sur les frontières de la Belgique et de la Celtique ; Auguste le range dans la province Lyonnaise, 81 ; leur forteresse n'est composée que d'un assemblage de cabanes, 82 ; leur état civil, sous la domination romaine ; ne jouissaient d'aucun privilège ; étaient dans la condition des *Vectigales*, 168 ; soumis au même régime financier que ceux de Sens, de Meaux, 170 ; ils dépendent d'abord de la province Lyonnaise, puis de la première Lyonnaise, enfin de la quatrième Lyonnaise, appelée *Senonia*, 170 ; à quelle époque et pourquoi leur forteresse a quitté son nom de *Lutèce*, pour recevoir celui de *Paris*, 170, 171, 172, 173, 174, et 175 ; la cité des Parisiens est transférée dans Lutèce ; Julien paraît être auteur de ces changements, 175 ; sont ravagés par les Barbares et deviennent la proie des Francs, 175 ; leur état civil sous la première race des Francs, 207 ; leur misérable condition, 298 ; sont arrachés des bras de leurs parens ; leur désespoir, 299 et 300 ; défendent leurs compatriotes, attaqués par des écoliers allemands ; Philippe - Auguste les en punit, en faisant abattre leurs maisons, arracher leurs vignes et leurs arbres fruitiers, II, 343 et 344 ; pauvres et ne pouvant avoir justice de leur prévôt, désertent leur ville et vont s'établir dans d'autres prévôtés, III, 50 ; tourmentés par les voleurs et par les écoliers ;

demandent à saint Louis le droit de se garder eux-mêmes, 28, 29, 53 et 54 ; prennent les armes en faveur de Philippe v, et chassent du Louvre le comte de Valois et ses troupes, 146 ; autorisés à arrêter et mener en prison les preneurs du roi et de la famille royale, 204 ; manifestent leur mécontentement contre le dauphin Charles, 208 ; forment une confrérie à Notre - Dame, dont Etienne Marcel est le chef, 209 ; touchés des discours que leur tient le roi de Navarre, 212 et 213 ; barricadent les rues avec des chaînes ; prennent des signes de ralliement, 214 et 215 ; sont harangués par le dauphin et par Etienne Marcel, 215 ; au nombre de trois mille, se réunissent en armes devant le palais ; une partie pénètre avec Etienne Marcel dans l'intérieur ; ce qui s'y passe, 218 ; s'emparent du Louvre ; ne veulent point pour maître le roi de Navarre ; sont à cet égard contrariés par Etienne Marcel, 220 ; dix-neuf Parisiens, arrêtés par ordre de Charles dauphin, sont relâchés à la prière du prévôt des marchands et des échevins, 226 ; paient les frais des fêtes et spectacles que Philippe-le-Bel donne au roi et à la reine d'Angleterre, 279 ; chargés d'une taille excessive, imposée par Charles v, sont pour la plupart réduits, pour la payer, à vendre leurs meubles et leurs lits, 286 ; paient deux fois le prix de l'hôtel Saint-Paul, acheté par Charles v, 298 ; sont, sous Charles vi, dépouillés de leur administration municipale, de tous leurs

droits civils et de leurs privilèges ; restent dans cet état pendant vingt-neuf ans ; causes de cette interdiction , 454 et 455 ; accablés sous le poids des impôts , s'assemblent et obligent le prévôt des marchands à se rendre avec eux auprès du duc d'Anjou , résultat de cette démarche , 458 et 459 ; indignés de la mauvaise foi du duc d'Anjou ; s'assemblent de nouveau ; un cordonnier harangue l'assemblée , et décide le peuple à se porter auprès du duc d'Anjou ; résultat de cette démarche , 460, 461 et 462 ; envoient une députation à Vincennes auprès du duc d'Anjou , pour le prier de ne point punir les innocens pour les coupables , 467 ; envoient plusieurs députations à Vincennes auprès du duc d'Anjou , qui leur fait des promesses qu'il ne tient pas , 467 et 468 ; dépouillés de leur administration municipale ; la prévôté des marchands , l'échevinage sont abolis ; l'Hôtel-de-Ville est donné au prévôt de Paris ; les Parisiens sont désarmés ; on élève une citadelle sur leur rempart ; trois cents des plus riches sont emprisonnés ; plusieurs périssent par la main du bourreau , 470, 471, 472, 473, 474 et 475 ; ceux du parti de Bourgogne favorisent , pendant la nuit , l'entrée des troupes de l'Île-Adam dans Paris ; environ douze cents Parisiens s'unissent à ces troupes , 487 et 488 ; entraînés par les agens du duc de Bourgogne , ils massacrent les prisonniers de la Conciergerie , de la prison de Saint-Eloi , de celle du petit et du grand Châ-

telet , du For-l'Evêque , etc. , 493, 494 et 495 ; jeux de hasard auxquels ils se livrent ; juremens qu'ils profèrent ; tiennent dans leurs maisons des lieux de prostitution , IV, 28 et 30 ; lieu de leur réunion au quinzième siècle , 76 ; prennent pour modèle les mœurs de la cour , 437 ; surnommés badauds ; pourquoi , 449 et 450 ; enlèvent les tisons du feu de la Saint-Jean , persuadés qu'ils portent bonheur , 468 ; assiégés par Henri IV , prêtent serment de mourir plutôt que de se rendre , V, 82 ; massacrés au faubourg Saint-Germain , 76 et 77 ; sont dépourvus de tous moyens de défense et de vivres , 79 et 80 ; sont bloqués ; travaillent aux fortifications ; leur nombre ; font des processions , 80 et 81 ; assistent aux sermons ; on les nourrit d'espérances ; font une revue ridicule , 81, 82 et 83 ; font des sorties , 85 ; sont tourmentés par la faim , et demandent *la paix ou du pain* , 85 et 86 ; manquent de pain , 86 ; font un vœu à Notre-Dame de Lorette ; assistent aux sermons , où on les berce de fausses espérances ; passent la nuit à prier dans les églises ; meurent de faim ; les rues se remplissent de leurs cadavres ; moyen employé pour les soulager dans leur misère , 86, 87 et 91 ; repoussent les pièces de monnaie qu'on leur jette , et demandent du pain , 87 ; visites qu'ils font dans les communautés religieuses ; ce qu'ils y trouvent , 88 et 89 ; leur extrême disette ; leurs alimens ; prix des denrées , 89 et 90 ; maladies qui résultent de leur

mauvaise nourriture ; ne chantent plus les chansons de la Ligue ; poussent des cris de désespoir ; on ne peut suffire à enterrer leurs morts ; plusieurs sortent de Paris , et vont se jeter aux pieds de Henri IV , 91 et 92 ; demandent au duc de Nemours des vivres , ou la permission de se rendre au roi de Navarre , 93 ; se réunissent de nouveau au palais , demandent *la paix ou du pain* ; on veut les apaiser par la violence ; plusieurs sont emprisonnés ou pendus , 94 ; auraient dû entrer en négociation au commencement du siège de Paris , 96 ; leur triste condition , 96 , 97 et 98 ; leur joie en apprenant la levée du siège de Paris , 100 ; ne sont plus assiégés par l'armée de Henri IV , mais sont toujours bloqués ; leur ville est attaquée du côté de la porte Saint-Jacques ; les jésuites y signalent leur courage , 100 et 101 ; sont entièrement délivrés de l'armée de Henri IV ; leur joie , 101 ; la trêve résultant de l'entrevue de Surène leur permet de visiter leurs fermes , 108 et 109 ; ne sont en sûreté ni dans les rues , ni dans leurs maisons , sous le règne de Henri IV , 224 ; voient sans émotion diverses cérémonies du culte protestant ; ils ne se soulèvent contre ces cérémonies que lorsqu'ils y sont excités , 229 et 230 ; pendant la nuit font lever leurs curés et leurs prêtres , pour les mener en procession , 288 ; provoqués par de grands seigneurs à se livrer à des massacres , refusent de s'y prêter ; vaudeville qu'ils chantent à cet égard , 310 ; se mêlent de politique ; en raison-

nent , VI , 71 et 72 ; reçoivent de Marie de Médicis l'ordre de prendre les armes et de tendre des chaînes ; pourquoi , 143 ; la jeunesse parisienne est fort déréglée sous Louis XIII , 183 et 184 ; comment les jeunes gens réparent leur fortune , ruinée par le jeu et la débauche , 184 ; se soulèvent , pendant le règne de Richelieu , contre un financier , contre le prévôt des marchands ; souffrent beaucoup d'une maladie contagieuse , 209 et 210 ; sont presque tous frondeurs ; s'arment contre le cardinal Mazarin , 233 , 234 , 235 et 236 ; poursuivent le chancelier Séguier ; blessent et sont blessés , 237 , 238 et 259 ; arrêtent le parlement revenant du Palais-Royal , 239 , 240 et 241 ; mettent bas les armes , 241 ; continuent leurs travaux ordinaires , 242 ; moyens que les chefs de parti emploient pour les soulever contre la cour , 252 , 253 et 254 ; leur joie en apprenant l'expulsion de Mazarin , 261 ; leur opinion sur le prince de Condé , 261 et 262 ; n'obtenant aucun soulagement aux maux de la guerre civile , les Parisiens font des processions , 281 et 282 ; refusent d'ouvrir les portes à l'armée du prince de Condé ; une seule lui est ouverte , 287 ; sont troublés par la présence de ce prince , 288 et 289 ; il est défendu à tous propriétaires de Paris , par ordre de Louis XIV , de faire bâtir , sous peine de dix mille livres d'amende , et aux maçons de faire des bâtimens pour eux , sous peine de prison et de galère , 426 ; enlevés par des soldats et détenus en char-

tre privée pour être vendus , VII, 151 , 152 et 308 ; entourés d'ennemis , de voleurs et d'assassins , 152 , 155 et 156 ; au lieu d'être inquiétés par des filons , ils le sont par des mouchards , 157 ; n'ont jamais obtenu de chartes de commune , 184 ; leurs mœurs sous le règne de Louis XIV ; s'appauvrissent pour paraître riches ; leur ignorance sur l'agriculture , 266 et 267 ; les femmes sont maîtresses , 269 ; les hommes portent presque tous des bottes , pourquoi ; leur luxe ; goût des femmes pour les petits chiens , 271 et 272 ; sont dominés par leurs femmes sous Louis XIV , 272 et 273 ; sont peu jaloux , 274 ; changent fréquemment d'habits , 274 ; portent tous l'épée , des plumes , des dentelles , des rubans ; et des perruques blondes , 276 ; se peignent dans les rues ; tiennent peu leurs promesses , 277 ; vont dans le même jour à la messe et à la comédie , 279 ; leur dévotion ; ne croient point aux sorciers , 280 et 281 ; aiment la musique et chantent dans les places publiques , 281 ; exercices des Parisiens , 283 ; somme qu'ils dépensent par an pour aller au spectacle , sous Louis XIV , 283 ; leur peu d'exactitude à tenir leur promesse ; leur oubli des services qu'ils ont reçus ; vieillissent peu ; ont beaucoup d'activité , 286 et 287 ; brisent les armoiries royales , notamment les bustes de Louis XIV , VIII, 312 ; patriotes de bonne foi , sont poussés à des attentats contre la tranquillité publique ; sont agités par des instigateurs étrangers , 319 , 320 , 321 ,

322 , 323 , 324 , 325 et 326 ; versent des sommes considérables pour la construction de quatre hôpitaux , II, 490 ; donnent l'exemple des dons patriotiques , VIII, 327 ; revenus présumés de la partie industrielle des habitans de Paris , 462 ; leurs contributions sous Louis XVI ; fournissent plus au roi que les sujets de trois royaumes ne fournissent ensemble à leurs souverains ; leurs manufactures , 462 et 463 ; leur caractère acquiert de la gravité ; leur mécontentement ne s'exhale plus par des chansons , 467 et 468 ; changent d'usages et de mode , au commencement de la révolution ; nature de ces changemens , 489 , 490 , 491 et 492 ; une partie se laisse séduire par Danican , et s'arme contre la Convention , IX , 126.

Parisii : conjectures sur l'étymologie de ce nom , I , 65 et 66.

Parisot, directeur du théâtre des élèves de l'Opéra : accablé de dettes , est forcé de fermer ce théâtre , VIII, 413.

Parlement de Paris : son origine ; état de la justice dans les premiers temps de la monarchie , III, 87 et 88 ; époque où le conseil du roi a reçu le nom de *parlement* ; où ce parlement reçut une organisation , 89 ; ne tient que deux sessions par an , 90 ; époque de sa permanence , 90 et 91 ; sa grande chambre ; sa chambre de Tournelle ; ses attributions , 91 et 92 ; changement résultant de la vénalité des charges du parlement , 92 et 93 ; moyens employés par les rois lorsque le parlement refusait d'enregistrer leurs édits ;

92 ; moyens employés par les membres du parlement pour se faire payer leurs gages ; reproches qu'adresse à ses membres le chancelier de l'Hôpital, 93 ; courageuse résistance du parlement ; il est supprimé par le chancelier Maupeou , 94 ; siège dans le palais des rois, 94 ; sa suppression en 1771 par le chancelier Maupeou cause dans le public une vive sensation ; sa suppression en 1790 par l'Assemblée constituante n'en produit aucune ; cause de cette différence, 94 ; a quelquefois tenu ses séances dans le couvent des Grands-Augustins, II, 437 ; défend d'imprimer la traduction des *Heures de Notre-Dame*, 422 ; le nombre de ses membres est considérablement réduit par les Etats-généraux de 1357, III, 209 et 211 ; un débordement de la Seine ayant endommagé ou détruit les ponts, cette cour est obligée de tenir ses séances à Sainte-Geneviève, 347 ; se concerta avec l'évêque de Paris pour extirper la maladie vénérienne, 390 ; service qu'il rend aux habitans du pont Notre-Dame, 401 ; sévit contre le prévôt des marchands et les échevins ; pourquoi, 402 ; tolère, approuve ou condamne les pièces de théâtre des clercs de la Basoche, 423, 424 et 425 ; établit la censure de ces pièces, 427 et 428 ; seconde les plans de la cour de Rome et du chancelier Duprat contre les luthériens, IV, 111 ; fait brûler vif plusieurs luthériens, 105 et 106 ; fait couper la langue aux condamnés avant d'être exécutés, 108 ; fait arrêter plu-

sieurs littérateurs parce qu'ils ont fait gras un jour de carême, 109 ; mande le recteur de l'Université ; ordonne l'arrestation de Calvin, 111 ; mande les professeurs du collège de France suspects d'hérésie ; fait emprisonner le poète Nicolas Bourbon, 111 et 112 ; soumet à la censure les pièces de théâtre de la Basoche, 113 ; assiste à une belle procession . puis est mandé à l'évêché par François 1^{er}. ; ce que le roi dit à ses membres, 115, 116 et 117 ; fait brûler plusieurs luthériens, 117 et 118 ; une chambre ardente est formée dans son sein, 119, 120 et 121 (voyez *Chambre ardente*) ; proscriit plusieurs livres, 123, 124, 126, 132, 133 ; on se plaint de sa froideur à punir les hérétiques, 135 ; est prêt à immoler cinq de ses membres ; quatre se rétractent ; le cinquième est sacrifié, 136 et 137 ; s'oppose à l'établissement de la juridiction des juges et consuls ; mérite des remontrances pour celles qu'il adresse au roi, 230 et 231 ; fait le procès à l'amiral de Coligni mort ; le condamne au dernier supplice, ainsi que plusieurs protestans échappés aux massacres ; fait pendre le mannequin de l'amiral Coligni, 294 ; condamne ceux qui jouent à la paume, 308 ; défend qu'il soit établi de nouveau jeu de paume à Paris et dans ses faubourgs, 308 et 309 ; ordonne qu'il sera placé des lits dans les chambres des infirmeries, 317 ; prend des mesures pour que les prisonniers ne restent pas plusieurs années en prison, 327 et 328 ; s'oppose à ce que les

acteurs du théâtre de la Passion jouent le mystère de l'Ancien-Testament; fait un réglemeut pour ce théâtre; arrêt qu'il rend pour autoriser la représentation d'un mystère, 345 et 346; fait défense aux acteurs de jouer des mystères; quel genre de pièces il permet aux comédiens de jouer, 347; exerçait la haute police, 364; autorise les comédiens de l'hôtel de Bourgogne à continuer la représentation de *Huon de Bordeaux* que le prévôt de Paris avait interrompue, 348 et 349; fixe l'heure à laquelle leur théâtre doit s'ouvrir, 350; on lui reproche d'avoir promptement enregistré des lettres du roi en faveur de ces comédiens, tandis qu'il mettait beaucoup de lenteur à enregistrer des lettres plus importantes, 352; s'oppose à l'établissement des comédiens italiens; est forcé par lettres de jussion d'enregistrer des lettres en faveur d'une autre troupe d'Italiens, 354 et 355; ordonne qu'il sera établi un guet dans le faubourg Saint-Jacques; que l'entrée des carrières de Notre-Dame-des-Champs, qui servaient d'asile aux voleurs, sera fermée, 369; défend les rassemblemens, et fait planter quatre potences; pourquoi, 371; son arrêt contre les clercs, les valets de boutiques, les pages et les laquais, 371 et 372; défend aux clercs, pages et laquais, etc., de fronder devant les augustins; ordonne de faire planter deux potences dans la cour du Palais pour contenir les pages et les laquais; prend de pareilles mesures contre les écoliers,

toutes également impuissantes, 372 et 373; interroge le recteur de l'Université et les principaux des collèges, 373 et 374; ses arrêts sont méprisés, 375; ne veut pas souffrir de longues barbes; ses membres gardent leurs mentons rasés; rend un arrêt contre ceux qui portent des barbés longues; refuse d'écouter les avocats qui n'ont pas leur menton rasé; condamne un religieux bénédictin à longue barbe à avoir le menton rasé, 470, 471 et 472; se rend à Chartres pour prier Henri III de retourner à Paris, V, 49; sommé par Bussi le Clerc de le suivre à l'Hôtel-de-Ville; cette cour obéit à cette sommation; généreux dévouement de quelques membres, 59, 60 et 61; défend, sous peine de mort, de parler de paix ou de trêve avec Henri IV, 86; pour faire preuve de zèle envers Henri IV, commet des iniquités, 135; fait raser la maison de Chastel et élever une pyramide chargée d'inscriptions, 136, 141, 142, 145, 147 et 148; s'oppose à l'enregistrement des lettres de noblesse données à Fouquet de La Varenne, 150; son arrêt contre les duellistes, 248 et 249; condamne à la prison Marthe Brossier, démoniaque, 273; la renvoie dans son pays, 276; à ce sujet, réprimande des prêtres et moines; condamne la déclaration des capucins, 275; ses poursuites contre l'évêque de Clermont et l'abbé de La Rochefoucauld, son frère; fait saisir leur temporel, 277 et 278; tient ses séances aux Augustins; pour-

quoi ; d'après une demande menaçante, accorde la régence à Marie de Médicis, etc., 303 ; questions absurdes qu'il fait à l'épouse de Concini, laquelle il condamne à mort, 316 ; discours ridicule du premier président de cette cour ; compare les rois à Dieu ; dit qu'ils sont inspirés, 330, 331 et 332 ; craint les résultats du grand nombre de couvens établis à Paris, sous Louis XIII ; les Jacobins du faubourg St.-Germain sont établis sans son autorisation, 350 ; s'oppose en quelque sorte à l'établissement de l'Académie Française, et limite ses attributions, VI, 56 ; ses arrêts contre les voleurs, les vagabonds, les meurtriers, les pages et les laquais sont toujours sans effet, 108 ; rend un arrêt pour informer contre ceux qui ont attaqué les protestans à leur retour de Charenton, 124 ; fait des remontrances au roi sur la chambre de l'Arsenal ; comment elles sont accueillies par Louis XIII, 128 ; réponse du parlement au garde des sceaux et au roi ; réplique du roi, 129 et 130 ; fait des remontrances contre les édits bursaux, proposés par Mazarin ; la régente refuse de les entendre ; le parlement déclare qu'il ne vérifiera plus aucun édit contre le peuple ; est divisé en trois parties, les *frondeurs*, les *mazarins*, les *mitigés* ; deux de ses arrêts établissent l'union entre tous les parlemens et cours souveraines, 231, 232 et 233 ; va en corps au Palais-Royal ; prie la régente de faire mettre en liberté les conseillers arrêtés ; la régente s'y refuse,

239 ; quitte le Palais-Royal pour retourner au Palais de Justice ; arrêté à la Croix du Trahoir ; scène qui s'y passe ; revient au Palais-Royal ; y tient séance ; il y est décidé que les prisonniers seront mis en liberté, 239, 240 et 241 ; le parlement fortifié par ses succès, le fut encore par l'assentiment de plusieurs princes et seigneurs, 243 ; engage la régente à revenir à Paris, 244 ; le parlement et la cour, les frondeurs et les mazarins, sont dupés les uns par les autres ; Mazarin ordonne que le parlement sera transféré à Montargis, 244, 245 et 246 ; le parlement envoie une députation pour faire des remontrances à Saint-Germain-en-Laye ; de quelle manière elle est accueillie ; arrêt du parlement qui devient le signal de la guerre ; il chasse Mazarin de la cour et du royaume ; ordonne une levée de troupes ; se dispose à soutenir la guerre, 246, 247 et 248 ; il tolère les libelles contre Mazarin ; punit ceux qui écrivent contre la régente ; exemple de cette punition, 249 ; son assistance est invoquée par les princes prisonniers, 258 ; les jeunes conseillers de cette cour sont les premiers à demander l'expulsion de Mazarin, 259 ; réuni au duc d'Orléans, il demande l'expulsion de Mazarin, 260 ; ordonne cette expulsion, ainsi que celle des parens et domestiques du cardinal, 261 ; les conseillers sont armés de poignards ; scènes qui se passent dans la grande salle, 265 et suivantes ; rend des arrêts contre le prince de Condé et contre

Mazarin ; ordonne la vente des meubles de ce dernier , et met sa tête à prix , 273 et 274 ; il demande l'éloignement de Mazarin rentré en France , 275 ; on parle d'assommer les membres du parlement que l'on croit attachés à Mazarin ; plusieurs membres sont attaqués , 283 ; plusieurs sont massacrés pendant le tumulte de la place de Grève , 292 et 293 ; député auprès du roi , pour lui demander l'éloignement de Mazarin ; réponse du roi , 296 ; parlement établi à Pontoise ; de qui composé ; en guerre avec celui de Paris , 297 ; Louis XIV va au parlement avec un fouet , pour y faire enregistrer des édits bursaux , 306 ; supprime plusieurs maisons religieuses dont l'existence est illégale , 372 et 373 ; ses arrêts en matière de police sont presque toujours sans exécution ; moyen qu'il emploie pour diminuer le grand nombre des mendians à Paris , 392 et 393 ; oblige les seigneurs hauts-justiciers de Paris à payer une somme annuelle pour les enfans trouvés , 402 ; mandé auprès de la reine Anne d'Autriche , qui s'accuse d'un attentat contre la justice ; ce que les gens du roi de cette cour remontrent à cette reine , VII , 124 et 125 ; ce qu'il ordonne contre les pages et laquais , 127 , 128 et 129 ; mande le Châtelet à sa barre , et lui reproche sa négligence à punir les voleurs et les assassins , 150 et 151 ; cause de l'inexécution continue de ses arrêts , *ibid.* ; ordonne qu'il sera fait des perquisitions dans les hôtels des princes et seigneurs , asile des

voleurs et assassins , 152 et 153 ; défend de nouveau aux pages et laquais de porter des armes , 129 , 137 et 139 ; croit au pouvoir de la magie , sous Louis XIV , et punit ce crime imaginaire comme un crime réel , 235 ; l'ordonnance de 1682 changea ses opinions à cet égard , 233 et 234 ; obtient du duc d'Orléans , pour prix de sa complaisance pour ce prince , la restitution du droit de faire des remontrances , droit dont Louis XIV l'avait dépouillé , 300 ; plaisanterie de quelques membres du parlement sur ce que le carrosse de Law avait été brisé par le peuple , 311 ; supprimé par Louis XV , et remplacé par des conseils supérieurs , méprisés par le public , 328 ; prend cause pour ceux à qui les prêtres de Paris refusent les sacrements , 379 et 380 ; arrêt qu'il rend à ce sujet ; Louis XV qualifie les membres du parlement de *grandes robes* ; quelques-uns de ces membres sont corrompus par ce roi , qui traite le parlement d'*assemblée de républicains* , 380 et 381 ; refuse d'enregistrer des lettres du roi , 382 ; est exilé , est rappelé ; poursuit les prêtres turbulens , le clergé de Saint-Etienne-du-Mont et celui de Sainte-Marguerite , 382 , 383 , 384 , 385 et 386 ; supprime une bulle du pape au sujet des billets de confession , 386 ; le roi craint moins d'offenser le parlement que les jésuites , 388 ; ses membres sont accusés d'être les instigateurs et complices de Damiens ; les jésuites engagent ce criminel à accuser des membres du parlement ; sont accusés de cet at-

tentat par l'archevêque de Paris, 396 et 397; on ne fait aucune poursuite contre le parlement; a toujours été le défenseur de l'autorité et de la personne des rois, 397; n'a rien à gagner, a beaucoup à perdre par la mort de Louis xv, 401 et 402; décrète la prise de corps le desservant de Saint-Nicolas-des-Champs, 404; enjoint aux jésuites de déposer au greffe les constitutions de leur société, 404 et 405; ordonne que les livres approuvés par elle soient lacérés et brûlés, 405; dissout la société des jésuites; 410; supprime une bulle du pape qui ordonne le rétablissement des jésuites, 412; s'oppose à la construction de la Gare, VIII, 153; détruit par Maupeou, 157, qui lui substitue des conseils supérieurs, composés de ses créatures; rétabli sous le règne de Louis xvi, 158; fait brûler les livres des philosophes, 296; en opposition avec la cour, 297 et 298; rétablis sous Louis xvi, 303; les ministres leur déclarent la guerre; pour quoi; le public prend part à la querelle; ce qu'il en résulte, 304; plusieurs de ses membres sont exilés, 305; son arrêt sévère contre les maisons de jeu, modifié par Louis xvi, 388; la cour de Louis xvi lui fait la guerre; le palais de Justice est assiégé par le sieur d'Agoût, 486.

Parloir aux bourgeois : nom que portait le lieu des assemblées du corps municipal de Paris, III, 328, 329 et 460.

Parme (le duc de) : marche au secours de Paris; oblige, par son approche, Henri iv à lever

le siège de cette ville, V, 100; reste dans ses retranchemens, 101.

Parmentier : préside les écoles de la Boulangerie, VIII, 344.

Parnasse français à la Bibliothèque du roi : description de cette représentation mesquine, VII, 48 et 49.

Parry : son tombeau, IX, 242.

Paroisses de Paris : leur nombre sous le règne de Philippe-le-Bel; force et contribution de chacune; imposition extraordinaire à laquelle chaque paroisse est assujettie, III, 232, 233 et 234; leur nombre au commencement de la révolution, VIII, 448; paroisses et succursales établies sous Napoléon, IX, 360, 361, etc.

Partage des Etats, entre les fils des souverains : cause la ruine de ces Etats, I, 408.

Parti de Coblenz. Voyez *Coblenz*.

— *de l'étranger* : répand la division parmi les patriotes de Paris, VIII, 328; Robespierre, séduit par ce parti, met la division parmi les patriotes, 329 et 330; motifs de cette division, 330.

Parvi (Guillaume), confesseur de François 1^{er}. : fait adopter à ce roi un livre de prières en langue française, IV, 110.

Parvipontains : nom d'une secte philosophique, II, 107.

Pascal II, pape : confirme les chanoines de Notre-Dame de Paris, dans l'unique coutume des combats judiciaires, II, 179.

— (*Blaise*) : son monument sépulcral, à Saint-Etienne-du-Mont, II, 252.

— (*Arménien*) : établit le premier café à Paris, VII, 82.

Pasquier : lit au parlement un extrait de notes recueillies contre Damiens , par le prince de Croy , VII , 393.

Passage de Molière , IX , 117.

Passavant : titre d'une satire contre Pierre Lizet , premier président du parlement , prohibée par cette cour , IV , 133.

Passe-dix , jeu de hasard , VIII , 391.

Passerat : son tombeau dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques ; ses ouvrages ; époque de sa mort , II , 380 et 381.

Passés : dénomination des compagnons du devoir , VIII , 78.

Passy : nature de son sol , I , 45.

Pastoret : auteur de l'inscription dédicatoire du Panthéon , VII , 447 ; les caractères en bronze en sont arrachés , 447.

Pastoureaux : se rassemblent au nombre de cent mille ; pourquoi ; sont excommuniés , II , 496 et 497.

Patache , bateau ainsi nommé , établi sur la Seine : pourquoi , IX , 326.

Pâté , île de maisons située en face du théâtre des Italiens , VIII , 404.

Patenôtres du connétable de Montmorenci : il était cruel lorsqu'il les récitait , IV , 417.

Patère d'or , représentant Bacchus et Hercule , VII , 58 et 59.

Pathologie (cabinet de) : établi dans les catacombes de Paris ; par qui , IX , 229.

Patilius , fils de *Parthicus* : son tombeau , I , 115.

Pâtisseries en usage à Paris au quatorzième siècle : *pâtés* , *galettes* , *oublies* ren-

forcées , *tartres* , *siminaux* , etc. , III , 269.

Patrie rémunératrice (la) , figure sur le bas-relief de la façade du Panthéon , VII , 423 et 424.

Patriarche (maison du) : les protestans y établissent leur temple ; événement funeste qui s'y passe , IV , 198 ; il est dévasté et brûlé par la populace , 201.

Patriotes , parti opposé à celui des aristocrates : ce qu'ils disent de la proclamation contre l'émigration , VIII , 315 ; patriotes parisiens sont de bonne foi ; sont poussés en différens sens , 323 ; les patriotes étaient d'accord après la déclaration de guerre ; le parti de Coblenz les divise , 327 et 328 ; sont divisés par Robespierre , 329 et 330.

Patris (Raoul) , et son écuyer : bannis de France , III , 161.

Patru (Olivier) : son tombeau ; ce qu'il répondit à Bossuet , II , 74.

Paul (hôtel de Saint-) : son origine , sa description ; se compose de plusieurs hôtels ; qualifié par Charles V de *l'hostel solennelle des grands esbatemens* ; n'est point acheté aux frais du roi , quoiqu'il le déclare dans une ordonnance , III , 297 , 298 , 299 et suivantes ; les portes en sont brisées par le parti des Bourguignons , qui oblige le roi à se mettre à la tête de leur troupe , 488 ; fait partie du domaine de la couronne , 298 et 302.

— (*Saint-*) , église paroissiale : son origine ; est réunie à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés , I , 279 ; agrandie et réparée par

Charles v ; sa description ; ses monumens ; sa démolition, III, 311, 312 et 313.

Paul (saint) : jugement qu'en porte le jésuite Letellier, VII, 251 et 252.

— *V*, pape : son épée conservée au Garde-Meubles, VIII, 42.

Paule (Vincent de) : sa statue à Paris, V, 352 ; fondateur des prêtres de la mission, 361.

Paulus, évêque de Paris, I, 226.

Paume (jeu de), exercice des jeunes gens, VII, 285. Voyez *Jeu de paume*.

Pauvres matriculaires de l'église de Paris : leur hospice est l'origine de l'Hôtel-Dieu, I, 288 ; II, 478.

— *femmes veuves (hôpital des)* : sa fondation, III, 361.

— (*bureau des*) : époque de son établissement ; sa destination ; autorité de ses membres ; par quelle administration il a été remplacé, IV, 158.

— de la paroisse de Saint-Leu : leur action remarquable envers leur bienfaitrice, Marie Deslandes, épouse du président Chrétien de Lamoignon, II, 404.

— (les) : occupés à démolir une butte, se soulèvent faute de pain, I, 35 ; leur nombre à Paris sous le règne de Henri II, III, 383 ; pendant que Paris est assiégé par Henri IV, sont alimentés par divers moyens, V, 81, 86, 87, 88, 89, 90 et 91 ; en sortent au nombre de quatre mille ; mais Henri IV n'ayant autorisé que la sortie de trois mille, le surplus est forcé de rentrer dans Paris, 92 et 93 ; sortent de Paris pour aller dans les champs couper des épis de

blé ; ce qui leur arrive, 93 ; mangent du pain d'ardoise, des os de mort broyés, 94 ; leur condition dans le temps de la Ligue, et sous le règne de Henri IV, 231 et 232 ; leur nombre à Paris sous Henri IV, 232 et 255 ; nombre de pauvres morts pendant un mois, à l'Hôtel-Dieu, 232 ; leur grand nombre à Paris pendant la régence de Marie de Médicis ; remède qu'on emploie pour diminuer ce nombre, 441 et 442 ; pendant la guerre civile des princes et de Mazarin, VI, 300 et 301 ; demandent l'aumône l'épée au côté ; abondent à Paris, 391 ; sous Louis XIV tourmentent ceux qui sont dans les églises, VII, 270 et 282 ; leur nombre à Paris sous Louis XV, VIII, 177 et 178 ; leur nombre à Paris en 1804, quels arrondissemens de cette ville en fournissent le plus et le moins ; quelles professions et quels départemens en fournissent le plus, IX, 64, 65 et 66 ; nombre de pauvres étrangers, pendant chaque année, dans l'espace de dix ans, 66 et 67 ; leur nombre s'accroît à mesure que le gouvernement s'éloigne du régime de la liberté, 67 ; ceux de la paroisse de Sainte-Marguerite ; le curé de cette paroisse retient la somme de cent trente mille livres qui leur était destinée, VII, 386.

Pauvres (bons), VII, 149 ; IX, 52.

Pavanes (Jacques), dit Jacobé : première victime condamnée au feu à Paris, à cause de son attachement au luthérianisme, IV, 106.

Pavé de Paris : fort exhaussé, I,

27, 28 et 29; premiers pavés établis dans les rues de cette ville; ce qu'il était, II, 287, 288 et 289.

Pavé des rues de Paris : superficie des lieux pavés et des lieux en cailloutis, IX, 359; quantité employée, chaque année, pour l'entretien des rues, 340.

Pavée d'andouilles : nom d'une rue, II, 105.

Pavillon d'Adam : nom d'une maison occupée par les filles de la Trinité et par celles de Sainte-Marthe, VII, 414.

— *de Castres* de la place royale : est brûlé; par qui, VII, 262.

— *des Tuileries* : occupé par Lebel, où il enfermait les jeunes filles, enlevées à leur mère ou à leurs bonnes, pour les livrer à la luxure de Louis xv, VIII, 210.

— *de l'infante*, ou *Palais de la Reine*, IV, 166.

— *de Flore*, auquel aboutit la galerie du Louvre, V, 185; époque de sa construction, 186 et 187.

Pavois : on élève Chlodovech sur un pavois, en le proclamant roi de Cologne, I, 316.

Pawlet (le chevalier) : établit l'école des orphelins militaires, VIII, 340.

Payen (Adam) et Gui Lombard : possédaient l'église de Notre-Dame-des-Champs; ils la cèdent aux moines de Marmoutier, II, 20.

Payen et son épouse *Hodierne* : jouissent de l'église de Montmartre, et la cèdent aux religieux de Saint-Martin-des-Champs, II, 46.

Peaux d'animaux domestiques, mangées à Paris pendant la famine, V, 90.

Pech, partisan du prince de Condé : veut poignarder le coadjuteur, VI, 268.

Peigner (la femme) : est mise à la Bastille; pourquoi, VII, 326.

Peinture et sculpture : tombent dans un état de barbarie, vers la fin du règne de Louis XIV, VII, 292.

— figurée dans un bas-relief du Panthéon, VII, 435.

— *à fresque* : premier exemple de ce genre de peinture, à Paris, VI, 385 et 386; VIII, 20.

— elle tombe, ainsi que la sculpture et l'architecture, dans un état de dégradation, sous Louis xv; moyens employés pour régénérer ces arts, VIII, 58, 59, 60 et 61.

— *sur bois*, transportée sur toile : exemple de ce procédé ingénieux, IX, 85 et 86.

Peintures rehaussées d'or qui ornaient l'église de Saint-Vincent, ou de Saint-Germain-des-Prés, I, 234. — ridicules et obscènes sur un des vitraux de Ste.-Marie-Egyptienne, ou la Jussienne, II, 430 et 431; employées pour l'ornement de l'intérieur des bâtimens, du temps de Charles v, III, 300 et 320; monument le plus ancien de cet art en France, VII, 52.

Peiresc, savant antiquaire, II, 414.

Pélagie (Sainte-), communauté religieuse : son origine; changemens qu'elle éprouve, VI, 360, 361 et 362.

Pelain (la) : éprouve la prodigalité du prince de Conti, VIII, 232.

Pélerin (le sieur) : sa collection

- de médailles est réunie à celle du roi, VII, 56.
- Pélerins* : pillés, arrêtés, emprisonnés, torturés et rançonnés par les seigneurs français, II, 124 et 125; en allant à Saint-Jacques, sont logés dans un hôpital de Paris, III, 153; procession ridicule que célébraient à Paris les pèlerins de Saint-Jacques, 158 et 159.
- Pèlerinage à Jérusalem* : promis et non exécuté, I, 272.
- Pèlerinages faits par des femmes*, nu-pieds et en chemise, II, 271; ordonnés comme punition juridique, IV, 10; des femmes de Paris, 11, 12 et 16; des Parisiens et des Parisiennes, sont des occasions de libertinage, VI, 186 et 187.
- Pelet (Louis - Hercule - Raymond)*, jeune écolier : invoqué comme un saint, II, 259 et 260.
- Pélican* : rue dont l'ancien nom était obscène, II, 106.
- Pelisson*, chef de l'administration de la caisse des *économats*, destinée à la conversion des protestans : son éloquence dorée; sa gestion est peu fidèle, VII, 169 et 170.
- Pelletier (Julien)*, sous-maître au collège de Navarre : fustige si cruellement un écolier, que son corps fait horreur à voir; Pelletier est condamné, par le parlement, à l'amende et à la prison, III, 85.
- Pelletier (Hector le)*, prêtre : tue une fille âgée de six ans, IV, 464.
- Pelletier (Jean)*, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie : engagé dans le parti de la Ligue, V, 12 et 97; après avoir blâmé Henri IV, vante la clémence de ce roi, 122.
- Pelliciers (Guillaume)*, ambassadeur à Venise : y achète plusieurs livres pour la bibliothèque de François I^{er}, VII, 34.
- Pelvé*, cardinal, chargé d'écrire au cardinal de Lorraine les succès de la conspiration; sa correspondance est interceptée; ce qui en résulte, IV, 253.
- Pénitences indécentes*, II, 182.
- Pénitens (confrérie de)* : établie par Henri III qui en prend l'habit, et assiste à la procession de ses confrères; déclamation d'un prédicateur à ce sujet, IV, 407 et 408; V, 10 et 11.
- Pensionnaires (les) du roi d'Espagne*, à Paris, étaient les curés et les prédicateurs, IV, 300, 301 et 441.
- Pensions* : mieux payées sous le règne de Henri IV que sous celui de Louis XIII, VI, 158.
- que Colbert et Louis XIV accordent aux gens de lettres : munificence trop vantée; à quelle somme elle s'élevait; quels soins délicats on employait d'abord en payant ces pensions; comment ces soins diminuèrent progressivement dans la suite; comment on n'en paya presque plus, VII, 27, 28 et 29.
- Pentagruel* de Rabelais : le quatrième livre de cet ouvrage est pros crit par le parlement, IV, 132.
- Pepin-le-Bref*, maire du palais : fait condamner Childéric III, roi des Francs, à être enfermé dans un monastère, et se fait proclamer roi, I, 186 et 406.
- *de Héristel*, duc d'Austrasie : usurpe dans cette région l'autorité souveraine, I, 406.
- *le-Bossu*, fils de Charlema-

gue : conspire contre son père, I, 471.

Pepin, fils de Louis-le-Débonnaire : conspire contre son père, I, 473.

Pères de la foi : un des noms sous lequel les jésuites se sont cachés, et sont parvenus à s'introduire en France, VII, 413.

Perles : employées à la broderie des habits, IV, 66 et 67.

Pernelle, femme de Nicolas Flamel. Voyez *Flamel*.

Perrault (Claude) : fournit ses dessins du Louvre, auxquels concourt son frère Charles; Colbert en est charmé, VI, 428; ses dessins sont mis sous les yeux du roi qui n'en dit rien; Charles Perrault porte, de la part du ministre, trois mille louis d'or au cavalier Bernin, 432 et 433; ses dessins du Louvre sont préférés à ceux des autres architectes, 433; est un des premiers membres de l'Académie des Sciences, VII, 26.

— (*Charles*) : un des premiers membres de la petite Académie des Inscriptions, VII, 21; en est exclu par le ministre Louvois; de quelle manière, 23 et 24.

Perrier (les sieurs), frères : proposent l'établissement des pompes à feu pour alimenter les fontaines de Paris; leur projet est adopté, VIII, 362 et 363; forment une compagnie de capitalistes; commencent leur établissement à Chailot, 363; établissent une seconde pompe à feu au Gros-Caillois, 365; leurs actions sont un objet d'agiotage et deviennent la proie du gouvernement, 366 et 367.

Perrin (Pierre), abbé : fait revivre l'Opéra, fondé par le cardinal Mazarin, et que les troubles de la Fronde avaient suspendu; fait jouer des opéras français; obtient le privilège de ce spectacle; compose l'opéra de *Pomone*; s'associe le marquis de Sourdeac, machiniste, VII, 99 et 100; querelle entre l'abbé Perrin et ce marquis; fâcheux résultat de cette querelle pour ces deux personnes, 100.

Perrine (Sainte-) ou *Sainte-Genève*, abbaye de filles : son origine, VI, 365; sa suppression; établissement qui remplace ce couvent, 365.

Perrinet le Clerc ou *le Feron* : soustrait la clef de la porte de Saint-Germain et donne entrée aux troupes de l'Île-Adam dans Paris, III, 487 et 488.

Perronnet, premier ingénieur des ponts et chaussées : construit le pont de Louis XVI, VIII, 434.

Perrot (Cyprien), conseiller au parlement : se plaint des assassins et vols qui se commettent dans Paris, VI, 108.

Perrote la Baille de Poissy : contribue à la fabrication d'un vœu de cire, pour faire mourir la reine Jeanne de Bourgogne, III, 275.

Perruchot, régisseur général des hôpitaux militaires : entrepreneur d'accaparement de blés, pour le compte de Louis XV, VIII, 221.

Perruques : leur origine; sont blanches; fabriquées avec du crin de cheval, de la laine; les femmes en portent, IV, 73 et 74; tous les Parisiens en portaient sous Louis XIV; diverses

espèces de perruques, VII, 276 et 277; perruque blonde des abbés, 284; origine des perruques; grandes et petites perruques, 284, 285 et 286; portées par les hommes de tous les âges; leur volume et leur forme diminuent sous Louis xv; changemens qu'elles éprouvent, VIII, 286 et 287; *perruques carrées*, à la *Sartine*, à *trois marteaux*, à la *circonstance*, *têtes à perruques*: indispensables aux maîtres des métiers, aux médecins, 287 et 288.

Persécution: contribue à propager les opinions de Luther, IV, 105; n'a pas le succès attendu par les persécuteurs, 113; favorise les progrès du protestantisme, 125 et 126; horribles effets de la persécution à Paris, 128 et 129; cinquante personnes condamnées au supplice dans un seul jour, 130 et 152; persécution contre les réformés; elle dure trente-sept ans, 138; elle fortifie ce qu'elle s'acharne à détruire, VI, 319 et 320; VII, 377; VIII, 90; celles de Louis xiv contre les protestans engendrent les incrédules et les philosophes, 294; indignent ceux qui en sont les instrumens, 295, 298 et 444.

Perth (le duc de): témoignage de sa reconnaissance envers le roi Jacques II, VI, 341 et 342.

Pertuis (marquis de): un père augustin lui fournit une jeune fille, VIII, 263.

Perucel (François), cordelier: se fait protestant et devient ministre, IV, 126.

Peruse (Jean de La), auteur d'une tragédie, intitulée *Mé-*

dée: qualifié de *premier tragique de France*, IV, 358.

Pescenion Niger: médaille et médaillon en argent de cet empereur; uniques, VII, 57.

Peste à Paris ou maladie contagieuse résultant de la famine, II, 154, 155, 156, 157, 158, 159 et 160; remède singulier employé contre cette peste, par l'évêque de Vannes, 160; en 1280 fait périr plusieurs religieuses du couvent des Filles-Dieu, 399; se manifeste dans les prisons de la Conciergerie, IV, 316; cause de la construction de l'hôpital Saint-Louis, V, 171 et 225.

Pet; *tire-pet*, *petit-pet*, *gros-pet*, *pet-au-diable*, *cul-de-pet*: noms de plusieurs rues de Paris, indicatifs de leur malpropreté, II, 105.

Pet-au-Diable: nom d'une tour de Paris; sa situation, II, 56; III, 144.

Petau (Anne): contribue à la fondation des filles de la Conception, V, 408.

Petit (Jean), professeur en théologie: fait l'apologie de l'assassinat du duc d'Orléans; accuse ce prince assassiné d'être magicien et empoisonneur, III, 483; son ouvrage est condamné par sentence de l'évêque de Paris; approuvé par des cardinaux, 483.

Petit de Beauchamp (la demoiselle), actrice du théâtre du Palais-Royal: est la première qui joue le rôle de Rodogune avec le costume antique, VII, 104.

Petit (Jean-Louis), célèbre médecin: son portrait aux écoles de médecine, VIII, 338.

Petite-Genève: c'est ainsi que

les catholiques, sous le règne de Henri II, nommaient le faubourg Saint-Germain, IV, 193.

Petite Seine (canal de la) : formait une des limites du palais des Thermes ; son étendue, sa position, I, 140 et 141 ; III, 247 ; époque où il fut comblé, I, 142 ; découvertes faites à l'angle formé par ce canal et le cours de la Seine, 142 ; VI, 48 et 49.

Petite vérole : nombre des enfans morts chaque année de cette maladie, IX, 370 et suivantes ; ce nombre est très-fort dans les années 1817, 1818 et 1822, 383.

Petite poste de Paris : à qui est dû cet utile établissement ; son administration est réunie à celle de la grande poste ; nombre de ses bureaux à Paris, VIII, 165.

Petites-Maisons (hôpital des), ou hospice des ménages : son origine ; son administration ; maladies qu'on y traitait, IV, 170, 171 et 172 ; son régime et sa destination actuels, 173, 174 et 175.

Petit-Pont : rue qui, de ce pont, conduit au pont Notre-Dame ; exhausée, I, 28 ; ses accidens, II, 294 ; presque toutes ses arches sont entraînées par un débordement, III, 22 et 325 ; sa reconstruction en bois, 347, 348 et 349 ; VIII, 154 ; accidens qu'il éprouve à diverses époques ; ses maisons sont incendiées, et le feu endommage le pont ; on le rétablit sans reconstruire les maisons, 154 et 155 ; emporté par les eaux de la Seine ; reconstruit par Jean Joconde, cordelier, III, 405.

Petit-Musc : nom d'une rue, qui dérive de celui de *Pute-y-Muce* ; nom d'un hôtel qui faisait partie de celui de Saint-Paul, III, 302.

Petits-Pères. Voyez *Augustins déchaussés*.

Petits-mâtres : leur origine, VI, 208 ; comment vêtus et coiffés sous Louis XV, VIII, 292.

Petris : raffiné d'honneur sous Louis XIII, VI, 207.

Peuple : sa déplorable condition quand il est gouverné par une femme, II, 119 ; dans les conciles tenus pour faire cesser le brigandage des seigneurs, il crie : *La paix ! la paix !* 151 ; trompe, parce qu'il est trompé ; pille, parce qu'il est pillé, IV, 4 ; V, 105.

Peyronnie (de La) : son tombeau, II, 258.

Pezou, boucher : un des capitaines de Paris, et des plus cruels massacreurs pendant la Saint-Barthélemy ; nombre de protestans qu'il a égorgés en un seul jour, IV, 285 ; question atroce que lui fit Charles IX sur ce nombre ; sa réponse, 288.

Phalæ : nom des tours placées aux extrémités des ponts de Paris, I, 446.

Phallus à ressort, adapté à la ceinture de la *mère-sotte*, II, 187.

Pharmacie (école de) : son origine, sa situation, IV, 184 et 185.

— *de l'administration centrale des hospices* : ancienne destination des bâtimens qu'elle occupe, VI, 360 ; est sous la surveillance de l'administration générale des hôpitaux, IX, 13 ; sa description, 63 et 64.

Philibert Delorme : procédé de

cet architecte, imité dans la construction de la coupole de la Halle aux blés, par les sieurs Legraud et Molinos, VIII, 6 et 7; son portrait en bas-relief résiste aux orages révolutionnaires, 7.

Philippe du Roule (Saint-), église paroissiale : son origine; sa construction, VII, 448, 449 et 450.

Philippe - de - Bonne - Nouvelle (rue Saint-) : à quelle époque elle fut ouverte, VIII, 150.

Philippe, empereur romain : célèbre les jeux séculaires; médailles d'or de cet empereur, trouvées à Paris sur le quai Malaquais, I, 143.

Philippe 1^{er}, roi de France : essaie avec son prévôt de piller les vases sacrés et reliquaires de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; ce qui l'empêche de consommer ce vol; détrouse les marchands sur les chemins, II, 17 et 18; portrait affreux qu'en fait le pape, qui le traite de voleur, 123, 124, 125, 126 et 127; il marie Philippe, son fils bâtard, qu'il avait eu de la comtesse d'Angers, avec la fille de Gautier de Troussel; obtient le château de Montlhéry, et le donne en garde à ce fils, 135; enlève Bertrade, femme du duc d'Anjou, et l'épouse; il est excommunié et absous; est le premier roi de France qui altère les monnaies; époque de sa mort, 19.

Philippe, fils bâtard du roi Philippe 1^{er}, et de la comtesse d'Angers : épouse la fille de Gautier de Troussel, et, par ce mariage, obtient la garde du château de Montlhéry, d'où, comme faisait son beau-père,

il pille les passans et dévaste les campagnes, II, 135.

Philippe II, dit *Auguste* : sa naissance attribuée à un miracle, II, 202 et 203; achète une foire de la léproserie de St.-Lazare, et la transfère au lieu de Champeaux, 65; recule les limites de ses Etats; donne à la royauté un caractère monarchique qu'elle n'avait pas encore eu, 203; les lettres et la civilisation font quelques progrès sous son règne; il se montre de bonne heure ennemi des seigneurs, 203, 204; il porte les premiers coups au régime féodal; eut du goût pour les constructions, 204 et 205; accorde des privilèges exorbitans aux écoles de Paris, 280 et 281; fonde les halles de Paris avec l'argent qu'il arrache des juifs, 285; fait paver quelques rues de Paris, 287 et 288; fait construire la tour du Louvre, 294, et III, 313; fait prisonnier le comte de Flandre; l'amène enchaîné à Paris, et le détient au Louvre, II, 296 et 297; sa mort, 298 et 299; toutes les réparations et constructions que ce roi fait à Paris sont aux frais des habitans, 295; prévoit que les prêtres abuseront de la crédulité de son fils, et causeront sa mort; sa prédiction se justifie, 298; fait construire la troisième enceinte de Paris; en fait payer les frais aux Parisiens, et s'approprie cette enceinte, 317 et 318; ordonne que tous ses revenus soient portés à Paris et déposés au Temple, 320; conclut un accord avec Guillaume II, évêque de Paris, 324 et suivantes; dépouille les juifs en les chassant,

et les rançonne en les rappelant, 334, et III, 140; fait déclarer nul son mariage avec Iseburge; épouse Agnès de Méranie; est excommunié, et son royaume mis en interdit; chasse l'évêque de Paris et son clergé; est enfin absous, II, 334 et 335; ses mœurs peu exemplaires, II, 336; le plancher des chambres de son palais était couvert de paille; établit des ribauds pour protéger sa personne contre les assassins, 353 et 354; n'aimait point les spectacles, et se plaignait de ce que les seigneurs donnaient leurs habits aux acteurs; donnait les siens aux pauvres, 363; sa conduite rigoureuse et injuste envers Thomas, prévôt de Paris, et envers plusieurs Parisiens, 343 et 344; donne à l'Hôtel-Dieu toute la paille des chambres de son palais, 353 et 480; fâcheux résultat des privilèges qu'il avait imprudemment accordés à l'Université, III, 13 et 19; achète de Saint-Lazare une foire qu'il transfère aux halles de Paris, VIII, 166.

Philippe III, dit *le Hardi*: donne sa confiance à Pierre de La Brosse; souffre que ce favori soit pendu; envoie des abbés et des évêques pour consulter une magicienne; pourquoi; ce qui en résulte; son juron; sa mort, III, 1, 2 et 3; fait construire une partie des halles le long du mur du cimetière des Innocens; y place de pauvres femmes qui y vendent de la friperie, 30.

Philippe IV, dit *le Bel*: énergie du caractère de ce roi; ne respecte rien; fait beaucoup de bien, et beaucoup de mal; sa lettre singulière au pape Boni-

face VIII; affaiblit le régime féodal; fortifie le gouvernement, et lui donne un caractère monarchique; concessions étranges qu'il fait au cardinal de Colonne; altère les monnaies; est appelé faux-monnaieur; sa mort, III, 59, 60, 61 et 62; se réfugie au Temple; le peuple l'y assiège; pourquoi, 61; fait exécuter à mort divers particuliers aux principales entrées de Paris, 61 et 62; persécute les Templiers; fait torturer, parjurer les uns, et brûler vif les autres, 71, 72, 73 et 74; VIII, 101 et 104; intimide les évêques, les magistrats et le pape; anéantit l'ordre des Templiers, non par piété, mais par rapacité, III, 72 et 73; les crimes de sa persécution sont mieux prouvés que ceux des persécutés, 73; il fait brûler vifs cinquante-neuf Templiers près Saint-Antoine, et deux dans une île de la Seine à Paris, 73 et 74; s'empare du mobilier et des trésors des Templiers, 74; réponse de ce roi aux religieux de Saint-Germain-des-Prés; à quel sujet, 79; donne une organisation au parlement, 89 et 90; fait réparer et agrandir le Palais-de-Justice, 95 et 96; fonde le royaume de la Basoche, 115; privilèges qu'il accorde aux sujets de ce royaume, 115 et 116; chasse les juifs de Paris et de ses Etats, 140; ordonne la construction du premier quai de Paris, 203; à l'occasion de la chevalerie de son fils aîné lève une contribution sur chaque paroisse de Paris, 231; ses institutions mettent des bornes aux désordres publics, 242; fête qu'il donne

au roi et à la reine d'Angleterre ; ses principaux épisodes ; luxe des figurans ; spectacle singulier qu'on y donne, 277 ; suites de cette fête, 278 ; confisque le château de Bicêtre, VI, 396 ; sa statue équestre placée autrefois dans l'église de Notre-Dame, II, 218 à 219.

Philippe V, dit *le Long* : doit au zèle des Parisiens son avènement au trône de France, III, 146 ; son caractère ; vend la liberté aux serfs de ses Etats ; conçoit le projet d'établir l'unité des monnaies, des poids et des mesures, 146 et 147 ; sa mort, 147 ; lettre qu'il adresse au comte de Nevers contre un magicien qui a commerce avec le diable, 272.

Philippe VI, dit *de Valois* : devient d'abord régent et puis roi de France ; son caractère faible ; est trompé ; fait périr plusieurs personnes ; entame la guerre contre l'Angleterre ; obtient des sommes considérables du clergé pour faire une croisade ; garde ces sommes, et ne fait point cette expédition, III, 160 et 161 ; charge le peuple d'impôts ; produit la famine et la peste, et s'occupe de fêtes et de ballets, 161 et 162 ; dépossède la veuve du roi Louis-le-Hutin de la maison aux piliers pour la donner à Guy, dauphin du Viennois, 329.

Philippe, duc de Bourgogne : après avoir fait la guerre aux Flamands, fait, sans nécessité, marcher trois corps d'armée contre Paris ; brise les portes de cette ville, et, se proposant d'y exercer d'horribles vexations et des actes de cruauté, il va prier Dieu à Notre-Dame,

III, 469 et 470 ; un des quatre ducs qui gouvernèrent la France après la mort de Charles v ; son caractère, 458 ; remplace le duc d'Anjou dans le gouvernement de Paris ; ne tient aucun des engagements pris avec le duc d'Anjou ; sa conduite atroce envers les Parisiens, 469 et 470.

Philippe II, roi d'Espagne : appuie les Guises et le cardinal de Lorraine, IV, 239 ; un prêtre fanatique va pour lui demander sa protection, 241 et 242 ; ses motifs dans sa persécution contre les protestans de France, 239 ; il aspirait à la couronne céleste et à la couronne de France ; il est trompé par le pape et les Guises, 242 ; s'applaudit des massacres de la St.-Barthélemy, 298 ; fournit ses finances pour détruire et massacrer les protestans ; note des sommes qu'il a avancées pour cet objet, 300 et 301.

— *de Dreux*, évêque de Beauvais : fameux brigand ; combat à la bataille de Bovines avec une massue pour ne point répandre de sang, II, 337.

— (*le prince*) : sa mort ; escroc et débauché ; paroles ridicules d'une grande dame sur le salut de l'âme de ce prince, VII, 261.

— *d'Aunay*, amant des princesses de la cour de Louis x : mutilé, écorché vif, décapité et pendu sous les bras, III, 135 et 281.

Philippot, comédien de l'hôtel de Bourgogne, VI, 68.

Philosophes, sous Louis xv : parti d'opposition qui se forme contre le gouvernement, VIII, 247 et 294 ; chez qui ils se rassemblent, 295 ; on pense

qu'ils se sont écartés des voies de la vérité ; leurs opinions sont conformes à celles de plusieurs écrivains anciens ; combattent leurs antagonistes avec des armes inégales, 296 et 297 ; persécutés par l'archevêque Christophe de Beaumont, 256 et 297.

Philosophie du dix-huitième siècle : comment amenée, VII, 298 ; VIII, 295 et 297 ; est figurée sur un des bas-reliefs du Panthéon, VII, 432.

Physique (la) : figurée dans un des bas-reliefs du Panthéon, VII, 433.

Picard (Mathurin), curé de Mesnil-Jourdan : succède au prêtre David, dans la direction du couvent de Saint-Louis de Louvier ; mélanges monstrueux de luxure et de profanations auxquels il habitue les religieuses de ce couvent, VII, 228 ; est condamné au feu ; meurt quelques jours avant l'époque de ce supplice, 228 et 229.

— homme de lettres : ses productions dramatiques ; surnommé le Molière de notre temps ; directeur des comédiens du théâtre de l'Odéon, VIII, 398.

Picart, receleur de vols : arrêté et enlevé des mains de la justice, par des bateliers de Paris, VII, 136.

Picaut, lieutenant du grand prévôt de l'hôtel : blessé à mort dans le carrosse du chancelier Séguier, VI, 238.

Pichegru (Charles), général en chef : son tombeau ; son épitaphe, IX, 246.

Picoté, prêtre de Saint-Sulpice : détermine Anne d'Autriche à

protéger les filles du Saint-Sacrement, VI, 349.

Picpus (couvent et village de) : son origine, son église, ses confessionnaux remarquables, son réfectoire ; suppression de ce couvent, V, 154 et 155 ; l'avant-garde du prince de Condé y prend poste, VI, 285 ; compris dans l'enceinte de Paris ; opposition d'un des propriétaires de ce village, VIII, 420 et 421 ; nombre des religieux de ce couvent surpris chez les filles publiques, 263.

Pie IV, pape : provoque la fameuse entrevue de Bayonne, IV, 243 et 244.

Pièces de théâtre, jouées au seizième siècle : leurs titres ; la plus indécente se termine par une prière à Jésus, et par une chanson qu'on ne peut transcrire, IV, 356 et 357.

Piedeleu (Agnès), femme publique : condamnée, pour avoir calomnié le prévôt de Paris, à parcourir les rues, et à être exposée toute nue au pilori, III, 257.

Piédeler (Jacques), prévôt des marchands : destitué par le parlement ; pourquoi, III, 402.

Pierre et Saint-Paul (Saint-), basilique ou église fondée par *Chlodovech* ou *Clovis*, et par *Chrothechilde*, son épouse, qui y furent enterrés, I, 230 et 231 ; elle est détruite par les Danois ou Normands, 232. Voyez *Sainte-Geneviève*.

— (*Saint-*), chapelle fondée par *Médéricus* ou *Merri* et *Frodulfus* ou *Frou* : nommée depuis *Saint-Merri*, I, 283.

Pierre-des-Arcis (St.-), église : son origine ; son surnom peu connu ; sa description ; époque

de sa démolition, I, 438 et 439; le curé de cette église est arrêté comme complice de Jean Chastel, V, 133.

Pierre-aux-Bœufs (St.-), église : son origine, ainsi que celle de son surnom; deux bœufs étaient représentés sur la porte, II, 39.

— *de Lyon (Saint-)* : les religieuses de ce couvent y font jouer des scènes de revenans, IV, 442.

— *de Chaillot (Saint-)*, église : troisième succursale de la paroisse de la Madeleine, VI, 389 et 390.

— *du Gros-Caillo (Saint-)*, église paroissiale : son origine; difficultés qu'éprouvent ses fondateurs; sa construction, VII, 417 et 418; sa reconstruction ne fut pas achevée; par quelle église on y a suppléé, 418.

— ou *Pères (Saint-)* : son origine; sa maladrerie, II, 265; sa chapelle construite au milieu des jardins est reconstruite, et devient l'église des Frères de la Charité, V, 157, 160 et 161.

— *Sarrasin* : nom d'une maison où fut établi le collège des Prémontrés, II, 505.

— *du saint sépulchre*, relique vendue par l'empereur Baudouin à saint Louis, II, 408.

— *philosophale* : il est prescrit aux membres de l'Académie des sciences de ne point s'occuper de sa recherche, VII, 26.

— *levée*, monument celtique : une rue de Paris a porté ce nom, I, 71.

— *au Lard, Pierre Olet* : noms de deux rues de Paris; ce qu'ils peuvent signifier, I, 71.

Pierrefitte : nom d'un village près Saint-Denis, où devait exister un monument celtique ainsi nommé, I, 70.

— *Ier.*, czar de Russie : visite les invalides, et boit à leur santé, VI, 414; s'amuse à voir travailler au pont tournant du jardin des Tuileries, 452.

— *diacre* : au nom du pape, fait à Reims le tableau des mœurs corrompues des seigneurs laïques et du clergé, II, 167.

— *abbé de Celles* : ce qu'il dit des mœurs de Paris, au quinzième siècle, II, 189.

— *Comestor ou le Mangeur* : enseigne la théologie à l'école épiscopale de Paris, II, 23.

— *le chantre* : enseigne la théologie à l'école épiscopale de Paris, II, 23.

— *de Condat* : ce qu'il dit des vices du clergé, au treizième siècle, III, 40 et 41.

— *de Roussi* : concourt avec Fouques de Neuilly à convertir les filles publiques de Paris, II, 271.

— *le Vénérable*, abbé de Cluny : fait construire un tombeau à son ami Abélard, IX, 100 et 101.

Pierre-Pont, lieutenant des gardes du corps, rival de l'archevêque de Paris : est traité de janséniste pour avoir épilé sa maîtresse, VII, 238 et 239.

Pierres enchaînées : portées dans la chemise des personnes condamnées à une pénitence, III, 256.

— adorées par les Gaulois, VIII, 73.

Pierronne de Bretagne, soi-disant pucelle, IV, 10.

- Pierry*, directeur d'une maison de jeu, VIII, 387.
- Piètres*, espèce de mendians valides, VII, 144; comment ils exerçaient leur métier, 147.
- Pignat (François)*, ligueur, curé de Paris: figure parmi les chefs de la Ligue, V, 71; prédicateur, 97; assiste à une procession, tout nu, 285 et 286; veut envahir la bibliothèque royale; il en est empêché par le président Brisson, VII, 36.
- Pilatre des Rosiers*: fonde un musée de son nom; sa mort malheureuse, VIII, 373; partisan des ballons de Montgolfier; se fait enlever par un de ces ballons, 479.
- Piliers (maison aux)*: ancien nom du bâtiment remplacé par l'Hôtel-de-Ville, III, 329; les bourgeois l'achètent et la font réparer, 329 et 330.
- Pillages des gens de guerre*, vers la fin du seizième siècle: dévastateurs qui les accompagnent, IV, 455 et 456; au dix-septième siècle, VI, 298, 299 et 300.
- Pillards*: domestiques qui suivaient leur maître à la guerre et qui pillaient pour lui, III, 238.
- Pilles le (capitaine)*: égorgé pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 274.
- Pillière (Henri)*: condamné au carcan avec une infinité d'autres convulsionnaires, refuse des lettres de grâce, VII, 344.
- Pilon (Germain)*, célèbre sculpteur: un de ses ouvrages au cimetière des Innocens, II, 234; à la Sainte-Chapelle, 412; aux Grands-Augustins, 436; aux Célestins, III, 290; aux Jésuites, IV, 337 et 339; auteur des figures allégoriques qui se voient sur le mur du Palais, en face du marché aux Fleurs, III, 105.
- Piloris*: il en existait plusieurs à Paris; celui des Halles est le plus commun; description de ce dernier, IV, 235; le bourseau y est brûlé vif par des Parisiens; est supprimé, 235 et 236.
- Pinaigrier*, peintre sur verre: a peint les vitraux de l'église Saint-Gervais, III, 334.
- Pinaut (Marguerite et Louise)*: mises à la Bastille, ainsi que leur frère, avocat, VII, 363 et 364.
- Pinette (Nicolas)*, trésorier de Gaston, duc d'Orléans: fonde l'oratoire; bienfaiteur de cette institution, VI, 330.
- Pingré*, savant: décrit la colonne de Catherine de Médicis, et sa sphère, VIII, 10; compose le cadran solaire de cette colonne, 12.
- Pins (Jean de)*: achète plusieurs livres pour la bibliothèque de François 1^{er}, VII, 34.
- Pio (Albert)*, prince de Carpi: son tombeau, II, 396.
- Pissotte (la)*: bâtiment qui faisait partie de l'hôtel St.-Paul, III, 299.
- Pistole (la)*: ce qu'on entend par ce mot dans les prisons, IX, 269, 271 et 273.
- Pistolet* caché dans un livre de prières, IX, 92.
- Pitard (Jean)*, chirurgien de Saint-Louis: fondateur de la confrérie des chirurgiens, III, 4; son portrait à l'École de Médecine, VIII, 338.
- Pithusa*: son tombeau, I, 105.
- Pitié (la)*: sa loterie conservée, VIII, 584. Voyez *Hôpital de la Pitié*.

Placards séditieux , affichés dans Paris et à Blois , sur la porte de la chambre du roi : horrible persécution qu'ils attirèrent aux protestans , IV , 114 ; contre Henri III , V , 9 , 10 , 11 , 18 et 20 ; contre la bulle Unigenitus ; moyen adroit de les afficher ; leur grand nombre , VII , 365 et 366.

Place du commerce : sa situation ; route qui y aboutissait , I , 288 et 290 ; erreur de ceux qui la fixent dans l'emplacement des rues de la Huchette et de la Bucherie , 295.

— *au Bónhomme* : sa situation , III , 152 ; places qui existaient sous le règne de Henri IV , V , 214.

— *royale* : son état ancien ; sa construction ; son objet , III , 357 , et V , 194 et 195.

— *de France* : projetée par Henri IV , et dans quel lieu elle devait être , VI , 100.

— *du Carrousel* : événement qui cause son accroissement , IX , 306 et 307 ; objets qui la décorent ; ce qu'elle devait être , suivant le plan adopté , 307 et 308. Voyez *Carrousel*.

— *des Victoires* : nom du cour-tisan qui la fit construire , qui y fit élever la statue de Louis XIV , qui fit inaugurer cette statue , VI , 467 et 468 ; qui y fit brûler de l'encens , qui voulut se faire enterrer sous cette statue ; description de cette place , 468 et 469 ; fondations de biens faites pour son entretien ; érection de quatre fanaux autour de cette statue , 470 , 471 et 472 ; le monument de Louis XIV est dépouillé des quatre figures d'es-claves ; où ont été placées ces

figures ; il est renversé ; divers projets de monumens qu'on lui substitue ; cette place est nommée ; *place des Victoires nationales* , V , 473 , 474 , 475 et 476.

Place Vendôme : ancien état de son emplacement ; ses différens propriétaires ; Louvois imagine de faire cette place , VI , 461 et 462 ; fait abattre le couvent des Capucins ; le fait reconstruire ailleurs ; projet de ce ministre sur la destination des bâtimens de cette place ; tout ce que Louvois avait fait construire est abattu ; ce qu'en dit Louis XIV , 462 et 463 ; la ville de Paris fait les dépenses de cette place ; noms qu'on veut lui donner et que le public n'adopte pas , 463 et 464 ; sa description et celle de la statue équestre élevée au centre , 464 , 465 et 466.

— *de Louis XV* : son origine , son étendue , sa description , objets qui l'environnent , VIII , 32 , 33 , 34 et 35 ; sa statue équestre , 35 , 36 , 37 et 38 ; reçoit le nom de *place de la Révolution* , 38 ; reçoit celui de *place de la Concorde* ; sa destination pendant le régime de la terreur , 39 et 40.

— *de Fontenoy* : où située , VIII , 23.

— *de la Bastille* , projetée : sa description , IX , 180.

— *du Palais de Justice* : époque de sa construction ; elle occupe l'emplacement de la maison de Jean Chastel , assassin de Henri IV , III , 101 et 102.

Place (Pierre de La) , président de la cour des aides : se rattaché des mains d'un égorgeur de la Saint-Barthélemy ; ne

peut trouver d'asile chez ses amis , revient dans sa maison , y reçoit l'ordre de se rendre au Louvre ; il relève sa femme en pleurs qui est aux pieds du porteur d'ordre ; agit et parle avec dignité ; est conduit vers le Louvre et tué en chemin , IV , 278.

Places établies à Paris sous Louis XVI , VIII , 432.

Plaideurs : condamnés à se battre à coups de bâton ; ce qui leur arrive lorsqu'ils sont vaincus , II , 179 , 180 et 181 ; les plaideurs de qualité noble vont au palais accompagnés de pages et laquais armés ; arrêt contre cet usage , VII , 139 ; se battent dans le parquet des huissiers ; le président de la grand'chambre , épouvanté , s'enfuit , 139.

Plaids du roi Saint-Louis : ils sont déserts , par l'iniquité du prévôt de Paris , III , 50.

Plaisanteries sur les désordres : on cherche à donner des charmes à l'immoralité ; vers qui le prouvent , VIII , 471 et 472.

Plaisirs du roi : usage féodal et vexatoire ; en quoi il consistait ; désastres qu'ils causaient ; n'est supprimé qu'à la révolution , VIII , 441.

Plaisirs : lorsqu'on s'y habitue de bonne heure , on tombe dans l'ennui et dans des goûts monstrueux ; faits qui prouvent cette vérité , VIII , 202.

— *de princes* : ce que c'est , VI , 170 , 171 , 172 et 173.

Planche (*Raphaël de la*) , trésorier général des bâtimens du roi : achète le privilège de la manufacture des glaces , VII , 69.

Planche-Mibraï : origine et si-

guification de ce nom de rue , III , 349 et 350.

Planchon (*l'abbé*) , chanoine de Vincennes : dirige des réunions de convulsionnaires ; est mis à la Bastille , VII , 360.

Planci (*la dame de*) : fonde le couvent de Belle-Chasse , V , 412.

Plans en relief de diverses places fortes de France : où placés , où sont transférés , IX , 83.

Plat de Noce : contribution que les curés exigeaient des nouveaux mariés , III , 250.

Plat (*baron du*) , gentilhomme : voleur , décapité , V , 265.

Plateau de Sainte-Geneviève : est présumé le lieu où Labienus posa son camp , I , 77.

Platerie (*le marquis de La*) : ce qu'il dit à la baronne de Moresus , VIII , 235.

Plessis (*collège du*) : sa notice , III , 148.

Plessis-les-tours , château où Louis XI s'emprisonne : il était entouré de murailles , de fossés , de grilles de fer , et de potences , garnies de pendus , III , 375 et 376.

Pluies abondantes (*les*) : celles de l'année 1816 causent une disette , et la disette occasionne le dénombrement des habitans de Paris , IX , 385.

Poccart (*Toussaint*) , potier d'étain : promet d'entraîner dans le parti de la Ligue tous les bouchers , charcutiers de Paris et de ses faubourgs , V , 15 ; il entre , avec un nommé Larue , chez un maître d'école protestant , appelé Morcier , l'égorge et jette son corps dans la Seine , 47.

Podex des chevaliers vainqueurs

baisé par les vaincus , II , 144.

Poètes établis à l'hôtel Saint-Paul et dans les chapelles de cet hôtel : appelés sous le règne de Charles v, *chauffedoux*, III, 300.

Poésie et de l'éloquence (le *génie de la*) : figuré dans un des bas-reliefs du Panthéon, VII, 434 et 435.

Poids et mesures : Philippe v conçoit le projet de leur unité, III, 147; leur uniformité, depuis long-temps désirée, est établie par la Convention nationale, IX, 6.

— *de verre*, trouvés sous l'emplacement du nouvel édifice de la Bourse, I, 108.

Poile (*Antoine*) : est brûlé vif, à la langue percée et attachée à sa joue avec une cheville de fer, à la suite d'une belle procession, IV, 118.

Poin-l'asne (*Guillaume*) : un des principaux bienfaiteurs de l'église de Saint-Eustache, II, 494.

Pointel (*Jean*) : brûlé vif à Paris, pour opinion religieuse; on lui coupe la langue, IV, 109.

Poiraton, peintre : professe à l'École gratuite des arts, dont il est un des instituteurs, VIII, 14.

Poires criées à Paris au quatorzième siècle : poires de Chailou, d'Hartivel, poires de St-Rieul, poires d'Angoise, III, 268.

Poisle (*Jean*), conseiller au parlement : traité d'homme très-méchant par Henri III, V, 25.

Poisons (*affaires des*) : les seigneurs et dames de la cour sont

accusés d'être empoisonneurs, VII, 222 et 223; commission établie à l' Arsenal pour juger les empoisonneurs et les magiciens, 223 et 232.

Poissons fossiles, trouvés dans les carrières des environs de Paris, I, 51.

— *d'eau douce* : lieux où ils doivent se vendre; prud'hommes qui en surveillent la vente; impôts perçus sur cette vente, III, 29 et 30.

— criés dans les rues de Paris; leurs diverses espèces; poissons de Bondy, III, 267 et 268.

Poissy (*marché et caisse de*) : transférés à Sceaux par Colbert; rétablis dans la suite; en quoi ils consistent, IX, 162 et 163.

Poitiers (*Diane de*), maîtresse de Henri II : à l'instigation du cardinal de Lorraine, son amant, elle porte le roi à persécuter les protestans, à les faire brûler vifs, IV, 399 et 400.

Police de Paris : au quinzième siècle, aussi mal ordonnée que mal exécutée; les bourgeois de Paris, sans sécurité, étaient armés pour leur défense personnelle, III, 511; ses vices sous Louis XIII, causent les désordres de Paris, VI, 188; très-mal faite sous Louis XIV; on crée un lieutenant de police; à quelle époque, VII, 152, 153, 155, 156 et 157; recueille tout ce qui se passe dans les lieux de débauche; ses travaux à cet égard, VIII, 257; sous Louis XV, ses explorations outrageantes; pénètre le secret des familles; ses nombreux agens diminuent le nombre des brigands et augmentent la servitude des Parisiens, 159

et 160; n'est pas encore assez perfectionnée pour se servir d'*agens provocateurs*, 160; n'épargnait ni soins, ni crimes pour découvrir ce qui se passait dans les lieux de débauche et dans l'intérieur des ménages, pour en amuser le roi, 272; grand nombre de rapports faits à la police; ce qu'on en extrait, et pour qui, 275; son préfet; situation de son hôtel; nombre des commissaires de police; comment ils sont répartis, IX, 351; tribunal de police correctionnelle, 352.

Police correctionnelle: emplacement de son tribunal, III, 106; IX, 352.

— *sur les évêques*, VIII, 252, 253, 254, et 255; sur les ecclésiastiques subalternes, 257 et 258; sur les moines, 259, 260 et suivantes.

— *de Paris dévoilée*, VIII, 259.

Polignac (le cardinal de): aspire à l'honneur d'être domestique de Louis XIV, VII, 255; obtient du roi la confiscation des vaisseaux de Dantzick, 256; amant de la duchesse du Maine, VIII, 183; trompe dans la conspiration contre le régent; est exilé, VII, 313; ses mœurs déréglées; ses talens; ne paie point ses dettes, VIII, 252.

— *(la duchesse de)*, empoisonneuse: décrétée de prise de corps, VII, 224; arrêtée en Auvergne; veut marier son fils à la demoiselle de Rambures; vient à Paris; le roi la fait chasser; coupable de plusieurs crimes et d'avoir empoisonné, 225 et 226.

Polissons, espèce de mendiants valides, VII, 144; comment ils exerçaient leur métier, 147.

Politesse de la langue: amène la politesse des mœurs, VII, 216.

Politique: on commence à en raisonner sur la fin de Louis XIV; vérité remarquable proférée à la cour de ce roi, VII, 295 et 296.

Politiques: nom d'un parti opposé à la Ligue; opinions de ceux qui le composaient, V, 19, 24, 35; sont emprisonnés par le duc d'Aumale, 57; les confrères du Saint-Cordon demandent qu'on en fasse une liste, 70; excitent quelques mouvemens dans Paris, 85, 86, 284, 288 et 289; contribuent à l'entrée de Henri IV dans Paris, 117.

Pollalion, veuve: une des fondatrices de la communauté des filles de Saint-Chasmont, VI, 344 et 345; contribue à la fondation des filles de la Providence, 346.

Polonais: ne veulent point reconnaître, pour roi, le duc d'Anjou, frère de Charles IX, parce qu'il avait participé aux massacres de la Saint-Barthélemy; moyens employés pour les calmer et les tromper, IV, 297 et 305.

— *(seigneur)*: prodigue ses richesses à une courtisane, VIII, 230 et 231.

Polrot; assassine François, duc de Guise, V, 4.

Polytechnique (école): lieu où sont placés ses bureaux, III, 188; époque de son institution, IX, 5.

Pomarc (Hugues de), évêque de Langres: un des fondateurs du collège des Trois-Évêques ou de Cambrai, III, 179.

Pomenars: quoique escroc re-

connu, était reçu à la cour de Louis XIV, VII, 258.

Pommard, curé de Saint-Médard : exilé pour affaire de la bulle ; son successeur refuse de prier pour lui, VII, 387.

Pommes : espèces en usage à Paris au quatorzième siècle ; de *Rouviau* ou de *Calville*, de *Blanduriau d'Auvergne*, III, 269.

Pommes de terre : nombre d'hectolitres de cette denrée, consommés à Paris en 1789 et 1818, IX, 402.

Pompadour (*Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de*) : Louis XV la prend pour maîtresse ; lui abandonne les rênes de son État ; les dévots et les amis du dauphin viennent lui faire la cour, VIII, 207 ; son caractère ; ses talens ; rôle infâme qu'elle remplissait auprès du roi, 207 et 208 ; gouverne la France ; son caractère, VII, 324 et 325 ; est la cause de grands maux, 325 ; recherchée par les jésuites qui veulent s'en faire un appui pour perdre le ministre Choiseul, 399, 400 et 401 ; elle fait exiler l'archevêque de Paris, 403 ; craignant que Louis XV ne prit pour maîtresse en titre la demoiselle Tiercelin, elle fait arrêter le père et la fille ; les fait renfermer à la Bastille, VIII, 214 et 215 ; inspire au roi le goût des petites filles, 216 ; accorde la feuille des bénéfices au sieur de Jarente, évêque d'Orléans ; pourquoi ; ce que lui dit le lieutenant de police sur les débauches de cet évêque, 253 ; lieu de sa sépulture et de celle de sa fille, V, 169.

Pompadour (*l'abbé de*) : fait dire son bréviaire par son domestique, VII, 265.

Pompe du pont de Notre-Dame : sa construction ; divers projets à cet égard, VII, 73 ; ne donne que de faibles produits ; est reconstruite, 77 ; énumération des fontaines que ses eaux alimentent, IX, 185, 186 et 187.

— *de la Samaritaine* : fontaines qu'elle alimentait, IX, 187 et 188.

— *à feu de Chaillot* : comment mise en mouvement ; hauteur de ses réservoirs ; étendue de ses tuyaux de conduite, VIII, 363 et 364 ; quantité d'eau élevée pendant vingt-quatre heures ; à quelle époque le premier essai en fut fait, 364 ; fontaines qu'elle alimente, IX, 188 et 189.

— *à feu du Gros-Cailhou* : son établissement ; différence de sa construction ; troisième bâtiment qui n'a pas servi ; actions des pompes à feu ; sont un objet d'agiotage ; le gouvernement s'en rend maître, VIII, 365, 366 et 367 ; fontaines qu'elles alimentent, IX, 189.

Pompes à incendie : établies à Paris ; employées pour la première fois à éteindre le feu de l'église du petit Saint-Antoine, VII, 157 et 158 ; nombre de ces pompes, 158.

— *funèbres* (*administration des*) : sa situation, IX, 352.

Pompiers, ou *sapeurs-pompiers* : leurs casernes, IX, 352.

Pompignan : raffiné d'honneur, sous Louis XIII, VI, 207.

Pomponne. Voyez *Hugues de Pomponne*.

Pomponne de Bellière, premier président du parlement : son zèle pour mettre à exécution le projet de renfermer les mendians de Paris, VI, 393.

Ponce (Paul), habile sculpteur, sous le règne de Louis XII, IV, 80.

— (*Gilbert et Philippe*) : établissent des écoles de droit à Paris, VIII, 14.

Ponceau (rue et égout du) : pourquoi on les a ainsi nommés, IX, 211.

Poncet, moine : emprisonné par ordre de Henri III, IV, 408.

— (*Pierre*), prêtre : assassine le curé de Méru et son valet ; est brûlé vif, III, 177.

Poncher (François), évêque de Paris : renvoie les frères de l'hôpital de Sainte-Catherine et garde les sœurs, II, 276.

— (*Pierre*), auditeur des comptes : donne une maison aux petites cordelières, V, 394.

Pontalais (Jean de), principal acteur de la troupe de l'hôtel de Bourgogne : son caractère facétieux ; on l'a confondu avec Jean Alais ; erreur de Duverdier à cet égard ; plaisante querelle qu'il eut avec le curé de Saint-Eustache, IV, 349.

Pont-Chartrain : fait abattre toutes les constructions que Louvois avait fait élever pour former la place qu'on appelle *place Vendôme*, VI, 462 et 463 ; en fait bâtir d'autres, 464.

Pont du Château : ville où les chenilles sont, du temps de Louis XIV, excommuniées par un grand-vicaire de l'évêque et coudamnées à l'exil par le juge du lieu, VII, 218 et 219.

Pont (grand) : entraîné par un débordement de la Seine, III, 202. Voyez *Pont-au-Change*.

— (*petit*) : entraîné par un débordement de la Seine, III, 202 ; ses fréquentes destruc-

tions par les eaux de la Seine ; prouvent l'ignorance des constructeurs, 325. Voyez *Petit-Pont*.

Pont Arcans : sa situation, VIII, 148.

— *des Arts*, IX, 168 et 169.

— *d'Austerlitz* ou du *Jardin des Plantes*, IX, 165 et 166.

— *Barbier* : sa situation ; succède à un bac ; ses différens noms ; ses chutes fréquentes ; le Pont-Royal le remplace, VI, 34 et 35 ; emporté par les glaces, VII, 80.

— *au Change* : ses diverses chutes et réparations, III, 22 et 202 ; V, 183 ; est brûlé avec le pont Marchand ; les meubles des maisons de ce pont sont entraînés par la rivière jusqu'à Saint-Denis ; ces meubles sont pillés par les riverains, VI, 29 et 30 ; ce pont est rétabli ; sa description, 30 et 31 (voyez *Grand-Pont*, et *Ponts de Paris*) ; jeux de hasard établis sur ce pont, V, 253.

— *de la Cité* : remplace le pont Rouge, VI, 47 ; ses deux arches s'affaissent, on les reconstruit, IX, 166, 167 et 168.

— *au Double* : dont une grande partie appartient à l'Hôtel-Dieu, II, 483.

Pont de Grammont : son origine, VII, 81 et 82.

— *d'Iéna* ou *des Invalides*, VIII, 25 ; sa situation, IX, 169 et 170 ; motif de ses dénominations ; on tente de le faire sauter ; travaux qu'ont exigés ce pont et ses abords, 170 ; édifices qui devaient l'avosiner, 170 et 171.

— *de Louis XVI* : sur une de ses piles est une échelle qui sert à marquer la hauteur de l'eau,

I, 22 ; en partie bâti des pierres provenant de la démolition de la Bastille ; nombre de ses arches ; leur dimension, VIII, 433 et 434 ; statues en marbre qui doivent être placées sur les bords, 434.

Pont aux Marchands : son origine, III, 306 ; succède au *pont aux Meuniers* ; par qui construit, V, 182 ; est la proie des flammes, 182 et 183 ; VI, 30.

— *Marie* : son origine ; porte le nom de l'entrepreneur des constructions de l'île Saint-Louis ; ses accidens, VI, 43 ; deux arches sont reconstruites ; est débarrassé des maisons placées dessus ; ses dimensions, 44.

— *aux Meuniers* : établi pour le service des moulins ; son ancienneté ; il est public pendant un temps ; dans un autre le passage en est fermé au public, III, 405, 406 et 407 ; est entraîné par un débordement de la Seine, V, 181 et 182.

— *Neuf*, aujourd'hui *pont Saint-Michel* : sa construction, III, 326, 327 et 328 ; entraîné par les eaux de la Seine, 347, 348 et 349. Voyez *Pont Saint-Michel*.

— *Neuf* : premiers travaux de sa construction ; ce qui en fut construit sous le règne de Henri III ; ce qu'alors coûtait la toise d'ouvrage, IV, 363 et 364 ; commencement de sa construction, V, 173 ; Henri IV y passe avant qu'il soit terminé ; ce qu'il dit à ce sujet, 174 ; travaux exécutés dans ses environs et pour ses abords ; ses dimensions, ses réparations, 175 et 176 ; rendez-vous

des charlatans, banquistes, des chanteurs, des marchands et des oisifs, VI, 104 ; rendez-vous des filoux, 106, 188, 189, 190 et 191 ; scènes qui s'y passent pendant la Fronde, 238 et 239 ; rendez-vous des charlatans, VII, 284.

Pont aux Oiseaux. Voyez *Pont Marchand*.

— *Notre-Dame* : succède à un pont en bois qui aboutissait à la planche Mibraï ; qui lui a donné le nom de *Notre-Dame* ; sa reconstruction en bois, III, 349, 350 et 351 ; sa description, 351 et 352 ; est considéré comme une des plus belles constructions de France, 351 et 352 ; s'écroule par la négligence des magistrats de Paris ; accidens que cause sa chute ; on le reconstruit en pierres, 400, 401, 402 et 403 ; de tous les ponts existant à Paris, il est le plus ancien, 404.

— *Périn (hôtel neuf de)* : hôtel qui faisait partie de l'hôtel Saint-Paul, III, 299 ; égout et pont, 447 ; IX, 210 et 211.

— *Rouge* : difficultés qu'éprouvent les entrepreneurs de la part du chapitre de Notre-Dame ; irrégularité de son plan, VI, 45 et 46 ; accident qui y arrive, 46 et 47 ; est détruit, réparé et peint en rouge, 47. Voyez *Pont de la Cité*.

— *Royal* : sur une de ses piles est tracée une échelle qui marque la hauteur des eaux de la Seine, I, 22 ; sa construction ; ses constructeurs, VII, 80 et 81 ; d'où lui vient ce nom, 81.

— *de la Tournelle* : sur une de ses piles est tracée une échelle qui marque la hauteur des eaux de la Seine, I, 21 ; IX, 332 ;

construit d'abord en bois ; détruit ; reconstruit en bois ; reconstruit en pierres , VI , 44 et 45 ; son état actuel ; ses dimensions , 45.

Pont St.-Charles : fait partie de l'Hôtel-Dieu ; sa construction , II , 483.

— *Saint-Bernard aux barrés* : emporté par un débordement de la Seine , III , 325 , 326 et 347.

— *Saint-Michel* : son origine ; opinion de M. Jaillot , à cet égard ; porte le nom de *Pont-Neuf* ; reconstruit par Charles v , III , 325 et 326 ; ses nombreuses chutes ; ses reconstructions peu solides . IV , 177 et 178 ; le fisc en profite , VI , 32 et 33 ; démolition des maisons établies sur ce pont , 33 et 34.

— *de Neuilly* et l'avenue de ce nom : époques de leur établissement et plantation , VIII , 152 et 153.

— *Tournant* : où situé ; sa description , VI , 451 et 452.

Pontifes (frères) : construisent des ponts en Italie et en France , VIII , 86 ; refusent de s'associer aux Templiers , 104.

Pontoise : parlement installé dans cette ville en opposition à celui de Paris , VI , 297.

Ponts de Melun : coupés par les Gaulois et rétablis par Labiénus , I , 77.

— *de Lutèce* : coupés par les Gaulois , I , 77.

— *de Paris* : du temps des Romains , il n'en existait que deux en bois , *Grand-Pont* et *Petit-Pont* ; leur position , I , 84 ; pourquoi la ligne d'un de ces ponts ne correspond-elle pas avec la ligne de l'autre ? 85 ;

durent être rompus lors de la troisième incursion des Normands dans cette ville ; obstacles qu'ils opposaient à la navigation de ces barbares , 415 ; *le Grand-Pont* est réparé par ordre de Charles-le-Chauve ; diplôme de cet empereur à cet égard , 416 ; prétendue construction d'un troisième pont par Charles-le-Chauve ; réfutation de cette opinion , 417 , 418 et 419 ; savans qui ont soutenu l'existence de ce troisième pont , 418 ; les ponts de Paris étaient fortifiés par des tours en bois , placées à leurs extrémités , 422 ; le *Petit-Pont* est entraîné par un débordement , 424 ; leurs portes et leurs tours , 446 ; sont détruits par le débordement de 1281 , III , 21 et 22 ; sont entraînés en 1296 , par un débordement , II , 51 ; leur chute sous Charles vi , III , 346 ; l'élévation de leurs arches nécessite l'élévation du sol de la Cité , et des rues aboutissantes à ces ponts , 451 ; époque d'un écoulement du pont Saint-Michel , de la réparation du Pont-au-Change , IV , 362 ; et du commencement du Pont-Neuf , 363 et 364 ; ceux qui existaient à Paris sous le règne de Henri iv , V , 213 ; tous , excepté le Pont-Neuf , étaient bordés de maisons , 213 ; les ponts au Change , Notre-Dame , Marie , Saint-Michel , sont dégagés des maisons qui les bordaient , VIII , 432 et 433 ; les maisons qui sont placées à l'entrée de ces ponts pareillement démolies ; pont de fer du Jardin des Plantes , projeté sous Louis xvi ; par qui ; pont de Louis xvi ; sa construction ,

433 ; ceux dont la construction est ordonnée par Bonaparte , IX , 165 ; leur dénomination ; leur situation , 333 et 334 ; leur nombre , 334 .

Ponts de Paris sur la Bièvre : leur situation et leur nombre , IX , 334 et 335 .

Ponts et Chaussées (voyez *Ecole des*) .

Popincourt : les protestans y établissent un temple , IV , 197 ; dévasté par Anne de Montmorency , connétable de France , 201 et 202 ; il brûle les bancs et la chaire du ministre , 201 , 202 et 203 ; son abattoir , IX , 164 ; sa fontaine , 193 .

Population de Paris : au quatorzième siècle , III , 231 , 232 , 233 , 234 et 235 ; au quinzième siècle , 514 , 515 et 516 ; depuis François 1^{er} jusqu'à la fin du règne de Henri III , IV , 380 et suiv. ; sous la Ligue , V , 81 ; sous le règne de Henri IV , 230 , 231 et 232 ; sous Louis XIV , VII , 189 , 190 et 191 ; sous Louis XV ; tableau des naissances , mariages et morts , VIII , 171 , 172 , 173 , 174 et 175 ; pourquoi le nombre des mâles à Paris surpasse de beaucoup celui des femelles , 174 et 175 ; sous Louis XVI , 456 ; suivant l'abbé d'Expilli , Buffon , Moheau et Necker ; le mouvement de la population , d'après l'état civil , diffère des calculs du sieur Necker , 456 et 457 ; s'accroît sous le régime de la liberté ; le nombre des naissances et des mariages augmente ; celui des morts et des enfans-trouvés diminue , 457 et 458 ; depuis 1791 , jusqu'en 1822 , état civil de Paris , IX , 369 et 370 ; nombre des naissances , des mariages , des

décès , et des enfans morts de la petite vérole , 370 , 371 , 372 et suiv. ; par arrondissemens , par quartiers ; nombre des maisons , des ménages , des habitans en 1817 , 387 ; total des habitans de Paris , leur nombre dans les hôtels , les maisons , les hôpitaux , les prisons ; total de la population souffrante , 389 .

Porcherons (hôtel des) : le roi Louis XI y loge avant de faire son entrée à Paris , IV , 4 .

Porcherons (chapelle des) : aujourd'hui succursale , sous le titre de *Notre-Dame de Lorette* , VI , 391 .

— ancien village où était le château du Coq , VIII , 147 .

Porlier (Imbert) , prêtre de l'Hôpital-Général : favorise l'établissement des filles de la congrégation de Notre-Dame , VI , 344 .

Porquerie (le sieur de La) , mousquetaire : enlève une pensionnaire du couvent de *Notre-Dame-de-Bon-secours* ; est puni , VI , 363 .

Port construit à Paris par la hanse parisienne , II , 322 .

— *au vin* : son établissement , VII , 118 .

— *Saint-Nicolas* : construction qu'on y fait , IX , 173 .

Port-Mahon : son plan en relief , dans les catacombes de Paris , IX , 228 .

Port-Royal de Paris , couvent de religieuses : son origine , V , 402 ; transféré à Paris ; son église , sa description , ses reliques , 402 et 403 ; assiégé par l'archevêque de cette ville , par le lieutenant de police et deux cents gardes ; les religieuses sont enlevées , renvoyées

à Port-Royal-des-Champs, 404 et 405; diverses destinations des bâtimens de cette maison, 405 et 406; IX, 36.

Port-Royal (les religieuses de) : on supprime la fête de leur sainte Catherine, VI, 434.

— *Royal-des-Champs* : son origine, V, 402 et 403; plusieurs hommes illustres s'y réfugient, 404; les religieuses de Port-Royal de Paris s'y réfugient; le lieutenant de police d'Argenson y enlève toutes les religieuses; celles de Port-Royal de Paris intentent un procès à celles de Port-Royal-des-Champs, 404 et 405; ce couvent est démoli, 405; ses ruines accusent la mémoire de Louis XIV, VI, 318.

Portail de Saint-Germain-des-Prés : description de ses statues et bas-reliefs, I, 240, 241 et 242.

Porte de Barbel sur l'eau : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 309.

— ou *poterne Barbette* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 307.

— *Baudet* ou *Baudoyer* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste; sert de point de réunion aux oisifs, II, 308, et de rendez-vous aux novel-listes, IV, 76.

— *Bordet* ou *Bordel* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste; elle portait aussi le nom de *Saint-Marcel*, II, 313.

— ou *poterne de Braque* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste; nommée aussi *porte* ou *poterne Neuve*, II, 306 et 307.

— *de Buci* : faisait partie de

l'enceinte de Philippe-Auguste; d'où lui est venu son nom, II, 310.

Porte de la Conférence : sa situation, IV, 360; VI, 448; et Barrière de la Conférence, 96 et 97.

— *Coquillère* ou *de Bohême* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste; sa position, II, 303 et 304.

— *des Cordeliers* ou *de Saint-Germain* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 311.

— *Dauphine* : époque et occasion de sa construction, V, 180; sa démolition, ainsi que celle des portes de Buci et Saint-Germain, VII, 113.

— *Gaillon* : sa démolition, VII, 112.

— ou *poterne de Nicolas Huidelon* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 306.

— *Montmartre* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste; sa position, II, 304; sa démolition, sa reconstruction et sa démolition, VI, 98.

— *Neuve* : Henri III, en s'évadant de Paris, passe par cette porte; sa situation, V, 45; VI, 96 et 97; était terrassée pendant le siège de Paris; Lhuillier, prévôt des marchands, et Brissac, gouverneur, la font déblayer pour favoriser l'entrée de Henri IV, V, 117; c'est par cette porte que ce roi entra dans Paris, 119; subsistait encore sous le règne de Louis XIV, VI, 103.

Porte Poissonnière, dite de *Sainte-Anne*, VII, 108.

— *Richelieu* : époque de sa

construction et de sa démolition, VI, 98 et 99.

Porte Saint-Antoine (la vieille) : démolie ; emploi qu'on fait de ses matériaux, III, 471 ; il est défendu aux pages et laquais de s'y attrouper, VI, 109 et 113 ; est le théâtre des attaques des pages, laquais et autres brigands contre les protestans revenant de Charenton ; combat qui s'y donne où le ministre protestant est mutilé, V, 227 et 228 ; VI, 120, 121 et 122 ; émeute qui arrive à cette porte, 278 ; reconstruite, sa description, sa démolition, VII, 1 et 2 ; VIII, 428.

— *Saint-Bernard* : son ancien état, sa reconstruction sous le règne de Louis XIV ; sa description, ses bas-reliefs et inscriptions, VII, 3, 4 et 5 : gêne la circulation ; est démolie, 5.

— *Saint-Denis*, ou *Porte aux Peintres* : elle faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste ; sa position, II, 305 ; nommée, après le règne de Charles V, *Seconde Porte Saint-Denis*, 305 ; Langlois, échevin, est chargé de l'ouvrir aux troupes de Henri IV : le sieur de Vitry y passe pour entrer dans Paris, V, 118 ; abattue sous Louis XIV, pourquoi, VII, 108 ; reconstruite en forme d'arc de triomphe ; occasion de son érection, 6 ; sa description, 6, 7 et 8 ; ses beautés, ses défauts, 8 et 9.

— *aux Peintres* : démolie, IV, 360. Voyez *Porte Saint-Denis*.

— *Saint-Honoré* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste ; sa position, II, 303 ; l'échevin Méret est chargé

d'ouvrir cette porte aux forces de Henri IV ; les troupes commandées par François d'O, par Biron et Salignac, entrent par cette porte, V, 118 ; démolie et reconstruite plus loin sous Louis XIII, VI, 98 ; émeute qui arrive à cette porte par suite des dévastations des armées du roi et du prince de Condé, 278.

Porte St.-Jacques ou de Notre-Dame-des-Champs : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 312 et 313.

— *Saint-Martin* : occasion de son érection ; sa description, ses inscriptions, VII, 9, 10 et 11 ; mise en parallèle avec la porte Saint-Denis, lui est supérieure à quelques égards, 11 et 12.

— *Saint-Michel* : son ancien nom (voyez *Gibard*) ; ses autres noms, II, 312.

— *Saint-Victor* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 314.

— *du Temple* : démolie et reconstruite sous Louis XIV, VII, 108.

— *secrète* : pratiquée au mur du Palais-Royal, par ordre du duc d'Orléans, pour favoriser les amours de sa fille avec le duc de Richelieu, VIII, 190.

Porte-faix et brigands des villages des environs de Paris : acteurs des massacres exécutés dans les prisons de cette ville, III, 498 et 500.

Portes de la seconde enceinte de Paris : du côté du nord, sur la rue Saint-Denis, près le grand Châtelet, II, 54 et 55 ; *porte de l'Archet-Saint-Merri*, 55 et 56 ; *porte Baudet* ou *Baudoyer*, 57.

Portes du côté du midi, situées rue Saint-André-des-Ars, rue Haute-Feuille, rue de la Harpe, rue Saint-Jacques, place Maubert, II, 57, 58, 59 et 60.

— *de Paris* sous Henri IV : leur nombre ; — *Saint-Antoine*, — *du Temple*, V, 207 et 208 ; — *Saint-Martin*, — *Saint-Denis*, — *Montmartre*, — *St.-Honoré*, — *Neuve*, 208 et 209 ; — *de Nesle*, — *Dauphine*, 210 ; — *Euci*, *Saint-Germain*, — *Saint-Michel* ou *d'Enfer*, — *Saint-Jacques*, 211 et 212 ; — *Bordel* ou *de Saint-Marcel*, — *Saint-Victor*, — *de la Tournelle*, 212 et 213.

— *Police* relative à la garde des portes de Paris, V, 222.

Porteurs de rogatons ou *de reliques* : ce qu'ils étaient ; François I^{er}. fait saisir leur quête, et la donne à l'Hôtel - Dieu, II, 245, et IV, 40.

Porto-Carrero, abbé : intrigant ; arrêté à Poitiers, ses papiers sont saisis ; pourquoi, VII, 513.

Portraits du roi Henri III : sont détruits ou déchirés par les ligueurs de Paris, V, 58 et 62.

Ports de Paris : leur dénombrement et leur destination, au quinzième siècle, III, 445 et 446 ; sur la rive droite de la Seine, IX, 330 et 331 ; sur la rive gauche, 331.

Portugais (le P.), cordelier : accuse les Jésuites d'être complices de l'assassinat de Henri IV, V, 306.

Possédés du diable : vont à la Sainte-Chapelle du Palais, et y sont subitement délivrés, II, 418 et 419. Voyez *Brossier*.

Poste aux lettres : son origine ; l'Université en conçoit le projet ; érigée en administration royale ; son bureau du secret ; origine de l'hôtel qu'elle occupe, III, 387, 388 et 389 ; les lettres y sont ouvertes par ordre du gouvernement, VIII, 219 et 223 ; origine de cette violation, 224 et 225 ; ce que dit le docteur Quesnay des fonctions de l'intendant de la poste aux lettres, 225 ; cette violation est supprimée par la Convention nationale, IX, 7.

Postel (Guillaume) : chargé d'acheter des livres pour la bibliothèque de François I^{er}, VII, 34.

Postérité (la) : juge l'homme d'après ses actions, et non d'après le plus ou le moins d'éclat de ses habits, VII, 212.

Postes (rue des) : des brigands s'y portent pour piller deux maisons de protestans ; quatre d'entre eux sont arrêtés chargés d'objets volés dans ces maisons, VI, 125.

Pot au lait (affaire du), VII, 359.

Potences dressées pour ramener la paix entre les habitans du faubourg de Saint-Marcel et ceux du faubourg de Saint-Jacques, IV, 371 ; pour faire cesser les troubles entre les clercs et les laquais, 372 ; dressées à la porte Saint-Antoine, pourquoi, V, 227 et 228 ; dressées dans les rues de Paris pour contenir les Parisiens dans le respect pour le marquis d'Ancre et pour son épouse, V, 314 ; VI, 157 ; celle où fut pendue l'effigie du cardinal Mazarin, 257.

Poteries (fabrique de) : sa si-

- tuation, la profondeur de ses puits; ce qu'on y a découvert, I, 162 et 163.
- Poterne Saint-Paul*: sa situation; faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 308.
- Potier*: tombeaux des membres de cette famille, III, 295.
- président au parlement: fait un tableau épouvantable des maux de la guerre civile; vérité qu'il adresse à Anne d'Autriche, VI, 257 et 258.
- Poton de Saintrailles*: chef des brigands nommés *écarcheurs*, IV, 3.
- Potosky*, seigneur polonais: ses prodigalités envers la demoiselle de Touteville, VIII, 235.
- Poudre à tirer*: premières notions que nous fournit l'histoire sur cette invention, III, 280 et 281; machine inventée, sous la Convention, pour en fabriquer en quelques heures, IX, 3.
- *blanche*: époque où, pour la première fois, on en répandit sur les cheveux, V, 299.
- Poulain (Nicolas)*, membre du premier comité des ligueurs établi à Paris: dénonce au roi Henri III tous les projets séditieux de ce comité, V, 12; lui découvre les conspirations que les ducs de Mayenne et de Guise tramaient contre sa personne, 20 et suivantes; avertit le roi d'un nouveau complot des ligueurs et du projet formé par la duchesse de Montpensier de le faire arrêter à son retour de Vincennes, 33 et 36.
- Poulaine (souliers à la)*: les chanoines de la Sainte-Chapelle en portaient; ce qui leur est défendu, II, 416; forme de ces souliers; défendus, IV, 69.
- Poulie de cuivre*, servant à descendre les prisonniers dans les cachots, IV, 313.
- Poulard-des-Places (Claude-François)*: fonde le séminaire du Saint-Sacrement, VI, 342.
- Poupée (rue)*: bâtie sur le clos de Lias, I, 144.
- Pourpoints* de soie, de satin, de velours: à la mode sous Louis XI, IV, 69.
- Pourpre (vêtement de)*: en usage parmi les Francs de la seconde race, I, 485.
- Poussin (Nicolas le)*: Louis XIV lui fait écrire une lettre; pourquoi, VI, 429.
- Pouvoir absolu*: est pour les souverains le plus commode à exercer, VIII, 312.
- Pouvoirs des rois et des Leudes*: à ces deux pouvoirs s'en joignit un troisième, celui des évêques, I, 191.
- dans les temps antérieurs à la révolution, les différens pouvoirs n'avaient point de limites fixes ni connues, VII, 582 et 383.
- Pracontal (Jean)*, premier barbier du roi, III, 5.
- Prado*: salle de danse et de spectacle, IX, 142.
- Pratiques magiques et sacrilèges* employées dans presque toutes les églises de Paris par les prêtres pour faire périr Henri III, V, 63, 64 et 280.
- *magiques et païennes* introduites dans la religion par la barbarie, VII, 296.
- Pré aux Clercs*: sa situation; fréquenté par les écoliers; ils y commettent beaucoup de désordres; théâtre de leurs querelles avec les habitans et les

- moines du faubourg de Saint-Germain ; les écoliers s'en prétendent propriétaires ; grands débats à ce sujet , II , 284 et 285 ; théâtre ordinaire des désordres des écoliers , III , 18 et 247 ; les protestans s'y rassemblent et y chantent les psaumes de David en français ; tous ceux qui s'y promenaient se réunissent à eux ; le roi de Navarre , son épouse et plusieurs seigneurs se joignent à eux , IV , 190 ; était , sous le règne de Henri IV , l'unique promenade de Paris , V , 214.
- Pré aux Clercs (grand et petit)* : se couvrent de maisons sous Louis XIII , VI , 101 ; vers à ce sujet , 102.
- *aux Clercs (petit)* : son étendue est cédée à l'Université par l'abbé de Saint-Germain-des-Prés ; se couvre de maisons , III , 307 et 308 ; quelques maisons y sont construites sur le terrain dont les écoliers se disent propriétaires ; dégâts qu'ils font à l'abbaye de Saint-Germain pour s'en venger , IV , 370 et suivantes ; le roi déclare qu'il s'en empare ; le fait clore de murailles , et il cesse pour quelque temps d'être le théâtre des troubles , 376 , 377 et 378 ; sa limite , VI , 47 et 48 ; donné à l'Université en échange d'autres emplacements ; on y bâtit des maisons , 49.
- *aux Clercs (grand)* : vendu par l'Université ; rues ouvertes sur son emplacement , VI , 49 et 50.
- *Saint-Gervais* : fontaines qu'il alimente , III , 407 ; analyse de ses eaux , IX , 204 et 205 ; leur degré d'impureté , 207.
- Préau* : sa situation , III , 293 et 294.
- *du Palais* , III , 103 ; fait partie de la conciergerie du Palais , IV , 316 et 317 ; sa description , IX , 270.
- Précher par billets* : ce que c'était à Paris pendant le siège de cette ville , V , 82.
- Précieux-Sang (filles du)* , couvent de religieuses : est abandonné aux créanciers ; placé ailleurs ; est supprimé , V , 413 et 414.
- Prédicateur* audacieux traité par un cardinal de vilain chien , II , 269.
- Prédicateurs* du quinzième siècle : traits remarquables que fournissent leurs sermons pour le tableau des mœurs , IV , 25 ; excitent le peuple à des meurtres , 192 et 195 ; presque tous ceux de Paris prêchent la sédition ; le roi en fait enlever un seul , 197 et 198 ; portent le peuple à s'opposer à la translation de la croix de Gastines , à piller les maisons des protestans , à les incendier , à tuer ceux qui les habitent , 204 et 205 ; déclament contre la reine-mère ; fragment ridicule d'un sermon dirigé contre l'amiral Coligny ; ce que dit l'évêque de Paris sur l'impossibilité de réprimer les prédicateurs , 240 , 241 et 242 ; sont employés par les ligueurs pour diffamer Henri III , et le perdre dans l'opinion publique , V , 23 ; leur audace ; leur imposture ; plaintes de ce roi à cet égard , 25 , 26 et 27 ; excitent le peuple à se porter en armes au Louvre ; à y prendre Henri III , qu'ils nomment frère *Henri de Valois* , 44 ; abusent de la chaire ; pro-

voquent les vengeances et le meurtre ; cherchent à inspirer de l'horreur contre le roi , V , 62 , 63 et 64 ; déclament contre Henri IV , 77 ; donnent des espérances au peuple affamé pendant le siège de Paris , 81 et 82 ; leurs sermens pendant le siège de Paris , 97 et 98 ; se récrient contre la conversion de Henri IV , 109 , 110 et 111 ; après l'entrée de Henri IV à Paris , ils refusent de prêcher ; quelques-uns louent la clémence de ce roi ; quelques autres prêchent contre lui et ne veulent point prier pour lui , 121 et 122 ; accusent les jésuites d'avoir contribué à l'assassinat de Henri IV , 306 ; déclament contre les actes du parlement , VII , 387.

Préfecture (les bureaux de la) : fautes qu'ils commettent à l'occasion de la fontaine des Innocens ; rétablissent une inscription insignifiante de Santeuil , VIII , 359 ; siège de la préfecture du département , IX , 353.

Préfets : il en résidait deux à Paris , du temps des Romains ; l'un présidait la flotte des bateliers , établie à *Andresy* ; l'autre , les *Sarmates-Lètes* , qui cultivaient les terres depuis Paris jusqu'à *Chora* , I , 169.

Prélats de cour : leur dérèglement , IV , 436.

Prémontrés d'Herrières : desservent la chapelle de l'hôpital de la Trinité ; s'emparent des biens de cet hôpital ; n'exercent plus l'hospitalité ; louent la plus grande salle à des comédiens appelés les *confrères de la Passion* , II , 274 et 275 ; nombre de ces religieux sur-

pris chez les filles publiques , VIII , 263.

Prémontrés (collège des) : son origine ; son état actuel , II , 504 et 505.

— *réformés* : leur maison ; sa fondation ; sa description ; sa suppression , VI , 331 et 332.

Preneurs : officiers royaux , chargés de piller les maisons des Parisiens , II , 111 et 112 ; III , 204 , 238 , 505 , 506 et 509.

Présens donnés aux juges par les parties : Saint-Louis en règle la valeur , III , 48.

Présentation-Notre-Dame (religieuses de la) , ou *bénédictines mitigées* , couvent : son origine ; dissensions des religieuses ; on les sépare , VI , 357 et 358 ; obtiennent une loterie ; suppression du couvent , 358.

Présidens , conseillers de la cour des monnaies : envoyés aux galères , pendus ou brûlés , IV , 179.

— *conseillers , etc.* , du parlement : se rendaient en robe au palais , montés sur une mule ; une pierre appelée montoire leur servait pour descendre de cette mule et pour y monter , IV , 469 et 470 ; IX , 397.

Presle (Raoul de) , clerc du roi : un des fondateurs du collège de Laon , III , 87.

— (*collège de*) : son origine ; événemens qui s'y passent , III , 322 , et IV , 279. Voyez *Collège de Laon*.

Presse : assez libre sous Henri IV , et pendant les onze premières années de Louis XIII ; asservie sous le cardinal de Richelieu , VI , 210.

— (*supplice de la*) : en usage parmi les convulsionnaires ; en

quoi il consistait, VII, 355.
Pressoir du roi : où situé, I, 251, et II, 97.

— *de l'Hôtel-Dieu*, VI, 2.

Prétextat, évêque de Rouen : accusé de conspiration contre le roi Chilpéric ; un concile s'assemble à Paris pour le juger ; se défend d'abord avec courage, puis, conseillé par les évêques, fait des lâchetés ; est exilé, I, 353 et suivantes ; est assassiné à l'autel le jour de Pâques, par ordre de Frédégonde, I, 343 et 357.

Prêtres de l'Égypte : premiers inventeurs des mystères, VIII, 65.

— *de Pan* : président l'assemblée du sabbat, avec le costume et les formes que les mythologues donnaient à ce dieu ; ainsi costumés ils servent de modèle aux peintres et sculpteurs, qui ont représenté le diable, VIII, 76 et 77.

— *chrétiens* : se prêtent lâchement aux superstitions païennes de Clovis, I, 229.

— *de Saint-François de Sales*, communauté : sa translation à Issi, VI, 343.

— *de la mission* : cherchent à flatter les goûts licencieux des Parisiens dans leur soire de St-Laurent, VIII, 167 et 168.

— *conventuels*, de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, surpris chez des filles publiques, VIII, 264.

— *de Saint-Jacques-de-l'Hôpital* : leur nombre s'accroît ; se font bâtir chacun une maison dans le cloître de l'hôpital ; prennent le titre de chanoines ; s'emparent des biens de l'hôpital, et n'exercent plus l'hospitalité ; jouent aux dés, aux

cartes ; vont à la taverne en habit de cœur ; portent la barbe longue, etc. ; se querellent entre eux, III, 154 et 155.

Prêtres de Saint-Julien-des-Ménétriers : leur vie scandaleuse ; sont remplacés par des pères de la doctrine chrétienne, III, 169.

— du bourg de Saint-Denis : leur violence ; leur libertinage ; enfoncent les portes des maisons où demeurent de jeunes femmes, de jeunes filles, et sont causes de plusieurs séditions, II, 337 et 338.

— leurs mœurs corrompues sous la seconde race ; passent la nuit à table, s'y enivrent, s'y endorment ; ne récitent aucune prière ; vivent d'iniquités et de rapines, I, 481 et 482 (voyez *Evêques*). — *fermiers des églises* : inventent plusieurs impostures pour en augmenter le produit, II, 46 et 47 ; envahissent les revenus destinés aux pauvres malades, 66 ; établissent en principe que les biens des églises et monastères étaient la propriété des saints patrons de ces églises et monastères, 120 ; vendent les sacrements, 495 ; III, 499 ; IV, 40, 41 et 42 ; ont des concubines ; leur libertinage ne respecte pas les lieux consacrés au culte, IV, 45 et 46 ; remplissent l'office de militaires, 366 ; trompent le public, 439 et 440 ; il est défendu aux fils de prêtres d'aller aux spectacles, I, 469.

— *de la Sainte-Chapelle* : leurs déréglemens sont réformés ; portaient des chausses retroussées à la façon des paillards et des souliers à la poulaine, II, 415 et 416 ; renoncent au ser-

vice divin pour tuer les hommes à la guerre; sont habiles à tromper; abusent de la crédulité des hommes simples; l'enfer les attend, III, 42; se battent à l'autel; pourquoi, 187; chargés d'administrer les hôpitaux de Paris, ils en envahissent les biens; dénombrement des hôpitaux dépouillés par eux, II, 66; III, 154, 247 et 248; ordonnance de Blois qui leur défend d'administrer les hôpitaux; ce que dit Rebuffe à ce sujet, 248 et 249; rougissent d'avouer leur état et cachent leur tonsure, 249; portent des habits séculiers, avec l'épée; figurent dans les tournois; fréquentent les cabarets; entretiennent des concubines; exercent les fonctions de juges; prêtent à usure; sont adonnés au vin, 255; profitent du temps d'une grande mortalité pour accroître le prix des messes des morts; il fallait marchander avec eux, 499; sont avarés et ignorans, IV, 423; leurs fourberies au seizième siècle; leur ignorance; sont les auteurs des scènes de revenans; mêlent des opérations magiques aux cérémonies de l'église, IV, 438, 339 et 440; prêtres pensionnaires du roi d'Espagne; prêchent la sédition et le meurtre; en quoi ils faisaient consister la religion, 441; imaginent des apparitions, des revenans et des diables, 442 et 443; ligueurs, ils placent l'assassin Jacques Clément au rang des saints et des martyrs, et son image sur les autels, V, 76; sous le règne de Henri IV, leur ignorance; s'adonnent à la magie, 279 et 280; baptisent des

images de cire, 280; comment ils les consacrent à l'autel, 280 et 281; prêtre magicien qui consacre un morceau de papier au lieu de l'hostie, 281; prêtres qui se battent à l'autel pour une opération magique; les plus grands sorciers étaient prêtres, 281 et 282; sous Louis XIII, portent la barbe à la mode et la perruque, VI, 174; réservent une partie de leurs bénéfices pour leurs neveux ou leurs fils, 174; ennemis de la révolution; emploient une infinité de moyens pour soulever le peuple, VIII, 518.

Prêtres du parti jésuitique : troublent les consciences, VII, 378, 379, 380, 381, 383, 384, 385, 386, 387, 388 et 389; surpris dans la débauche, VIII, 263, 264, 265 et 266; ne vivaient autrefois que d'iniquités et de rapines, 447.

— *de Saint-Eustache* : plusieurs sont massacrés par le moine Jacob et sa suite, II, 496.

— *mariés* : premier exemple donné à l'Assemblée nationale, VIII, 324.

Prêtresse, qui rend des oracles : un homme qui les inscrit; sujet d'un bas-relief antique, I, 105.

Prévost de Beaumont, secrétaire du clergé : veut dénoncer à la France le pacte de famine et s'emparer de toutes les preuves de cet infâme trafic; est jeté dans les cachots de la Bastille et de Vincennes, y passe vingt-deux ans; ses souffrances; mérite la reconnaissance de la postérité, VIII, 221 et 222.

Prévôt (Jean) : décapité par ordre de Charles Dauphin, III, 226.

Prévôt (Jean), curé de St.-Séverin : engagé dans le parti de la Ligue, V, 12 ; prêche séditionnellement contre Henri III ; ce roi charge Rapin de l'arrêter ; le peuple s'attroupe, s'y oppose, 23 et 24 ; dit que les évêques qui avaient contribué à la conversion de Henri IV, étaient excommuniés, 110 et 111.

Prévôt de Saint-Denis : par respect pour les privilèges de l'ordre clérical, n'ose point punir des prêtres perturbateurs et libertins, II, 338.

— *de Paris* : son origine, II, 18 ; ses iniquités, 108 et 109 ; obligé de dépendre et de haïr à la bouche les cadavres de deux écoliers, voleurs et assassins, qu'il avait fait pendre, et de les faire honorablement enterrer, 268 ; pose la première pierre de l'église Saint-Eustache, 497 ; arrête le brigandage des écoliers dans le faubourg St.-Marcel, III, 14 ; ses iniquités ; reçoit des présens et juge en faveur de ceux qui les lui donnent ; saint Louis règle la valeur de ces présens ; est blasphémateur ; les prévôts achètent leur charge et en abusent en faveur de leurs parens et de leurs amis dont les crimes restent impunis, 48, 49 et 50 ; condamnations très-graves et très-humiliantes qu'il subit pour avoir fait pendre un écolier assassin, 244 et 245 ; est revêtu de la dépouille du prévôt des marchands ; loge dans l'hôtel de ce dernier, et y exerce son autorité, 473 ; défend aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne, de jouer la pièce de *Huon de Bordeaux* ; le parlement autorise sa repré-

sentation, IV, 348 et 349 ; ses attributions, 364 et 365.

Prévôt des marchands : à quelle époque le chef de la hanse parisienne a commencé à recevoir ce titre ; devient très-puissant, III, 205 et 328 ; ce prévôt et les échevins sont seuls exceptés de l'ordonnance de Henri III, qui dépouille les bourgeois de Paris de la noblesse que leur avait accordée Charles V, 454 ; son pouvoir diminué sous Charles V ; est aboli sous Charles VI, 454 et 455 ; veut apaiser le tumulte de Saint-Médard ; parle au nom du roi ; il n'est pas écouté, IV, 199 ; ses attributions, 364 et 365 ; les Parisiens se soulèvent contre lui, VI, 209 ; penche pour le parti de Mazarin, 278 ; se rend au parlement avec une suite nombreuse ; le peuple la met en fuite, 279 ; convoque une assemblée à l'Hôtel-de-Ville ; proposition qui y est faite, 289 ; est d'avis d'accorder le délai demandé par le roi, 291 ; fonde une rente annuelle pour les frais de l'éloge de Louis XIV, 311 ; lorsqu'il sortait de charge, il était gratifié de quatre lignes d'eau pour sa maison ; les échevins avaient aussi le même avantage, VII, 70 ; sa conduite injuste dans les concessions et suppressions des eaux de Paris, 71 ; lui et les échevins se mettent à genoux devant Louis XIV, pendant que l'un d'eux harangue ce roi, 185 ; en sortant de charge, ils obtenaient des concessions d'eau, VIII, 51.

Prévôté de Paris : comment cette magistrature était exercée avant saint Louis ; ce roi y fit d'utiles changemens, III, 28 ; était

vendue à des bourgeois qui en abusaient en faveur de leurs parens et de leurs amis, 50; les habitans de Paris désertent cette prévôté à cause des iniquités du prévôt, 50.

Prévôté des marchands et échevinage de Paris : supprimés en 1382, III, 473; rétablis en 1411, 480 et 481; cessent leurs fonctions; par qui remplacés, VIII, 450.

Prévôtés affermees par les abbés, II, 350.

Prévôts basochiaux, princes de la basoche : établis dans les provinces sous la juridiction du roi de la basoche de Paris, III, 116.

— *des maréchaux* : leur mauvaise conduite; ne poursuivent les voleurs qu'autant qu'ils sont payés, IV, 179.

Priape : sa figure sur un monument trouvé à Paris, I, 99; recevait un culte au douzième siècle, sous le nom de *Pripegala*, VIII, 73.

Prie (*la marquise de*) : maîtresse du duc de Bourbon, VII, 319.

Prières pressantes et inutiles, adressées par l'évêque de Chartres, au roi Robert, II, 148.

— en langue française : sont prohibées par la cour de Rome, IV, 103.

Prieur de la Côte d'or, savant ingénieur : est chargé des travaux relatifs à l'uniformité des poids et mesures, IX, 6; son rapport sur l'École Polytechnique, 73.

Prieuré (grand) de France, dont la maison du Temple à Paris est le chef-lieu, III, 74.

Prince des sots, personnage de théâtre : legs que Villon fait au prince des sots, III, 411,

413, 430 et 437; nommé aussi *chef de la sottise*; ce qu'il était sous Henri IV, V, 195 et 196; son procès est favorisé par le prévôt de Paris, 196; est condamné par le parlement, 197 et 198; ses officiers, 198.

Princes et Seigneurs : partagent les profits du vol; comparés à des chiens immondes, II, 339, 340, 341 et 342; leurs amusemens favoris, au quinzième siècle, IV, 307; ils ne devraient briller que par leurs vertus, 454; sous le faible Louis XIII, envahissent l'autorité et se la disputent, V, 302; plusieurs sont complices de l'assassinat de Henri IV, 304 et 305; cherchent à renouveler les massacres de la St.-Barthélemy; les habitans de Paris ne veulent plus être leurs dupes, 309 et 310; leurs basses intrigues, leurs duels, leurs assassinats, 314 et 315; considèrent la France comme une proie, 318, 319 et 320; leurs vices sont des modèles imités par le peuple, VI, 137; se révoltent contre la cour, et font payer leur soumission, 137 et 138; demandes menaçantes qu'ils font à la régente Marie de Médicis, 139; leur orgueil ridicule, leurs querelles, 138, 139 et 140; comment elles s'accroissent, 141, 142 et 143; lorsque la cour ne leur accorde pas ce qu'ils demandent, ils prennent les armes contre elle, 144, 145 et 146; vendent leur soumission, et se font payer leurs trahisons, V, 320; VI, 145; VII, 193; se font gloire de transgresser les lois; leurs plaisirs, VI, 169, 191, 192 et 193; sont turbulens sous la

minorité de Louis XIV, comme ils l'avaient été sous celle de Louis XIII ; sont un peu moins grossiers ; quelques-uns ont des talens supérieurs, 229 et 230 ; forment un parti contre Mazarin, 231 ; noms de ceux qui prennent le parti du Parlement et de la Fronde, 243 ; quelques-uns vendent à très-haut prix leur soumission à la cour, 248, 249, 251, 252 et 259 ; succès de leurs exploits militaires, 298, 299 et 300 ; leur révolte ordinaire ; réprimée sous Louis XIV, 323 et 324 ; leur hôtel est l'asile des assassins et des voleurs ; le parlement ordonne qu'il y sera fait des visites et perquisitions, VII, 132 et 133 ; il leur est défendu de donner asile aux malfaiteurs, 134 et 135 ; leurs mœurs, leurs insolences, leurs juremens, 213 ; leurs crimes impunis sous Mazarin, 219 ; leurs excès contre les habitans des campagnes, 219, 220 et 221 ; la plupart, ainsi que leurs épouses, se rendent coupables d'empoisonnement, 222, 223, 224, 225 et 226 ; sont punis, 230, 231 et 232 ; leurs débauches sont chaque matin révélées à Louis XV par la police, VIII, 223, 225, 226 et 230 ; princes et seigneurs émigrés sont décrétés d'accusation par l'Assemblée nationale ; le roi sanctionne ce décret, 318. — renversent avec leurs voitures, des prêtres qui portaient Dieu à un malade, 468 et 469.

Princes allemands : se plaignent à François I^{er}, des affreux traitemens qu'il fait éprouver aux protestans de son royaume ; réponse évasive

qu'ils obtiennent de ce roi, IV, 125 ; demandent la grâce de douze protestans, 189.

Princes et laquais : de quelle manière leur âme est composée, VIII, 188.

Princesses de France, au quatorzième siècle : ont des mœurs très-débordées ; mêlent la débauche à la cruauté ; l'une d'elles après avoir assouvi sa luxure avec des jeunes gens, les fait jeter dans la Seine, III, 239 ; quoique élevées dans la décence, sous Louis XIV, se livrent à la débauche, après la mort de ce roi, VIII, 183.

Principauté de la Sottise : en quoi elle consistait, V, 195, 196, 197 et 198.

Principaux des Collèges : accusés d'exciter les écoliers à la sédition ; sont interrogés par le parlement, IV, 373 et 374.

Pripe-Gala, nom de Priape : adoré au douzième siècle, en Esclavonie, VIII, 73.

Priscus, évêque de Lyon : d'accord avec son épouse, persécute les habitans de cette ville, I, 364.

Prise (droit de) : exercé par les chevaucheurs, et preneurs des rois ; plusieurs rois l'abrogent et ne sont point obéis ; le roi Jean autorise le prévôt de Paris, le chevalier du guet et les habitans d'arrêter ceux qui le percevront ; ce droit cause la dépopulation de Paris, III, 204, 205, 238 et 239 ; restreint par Charles V ; en quoi consistait ce droit ; causait la ruine de la ville et des faubourgs, II, 481 et 482 ; III, 504, 505 et 506 ; n'était pas exercé d'une manière différente dans la ville que dans les fau-

bourgs, 506 et 507; les meubles et denrées enlevés en vertu du droit de prise seront payés, 505 et 506; comment ils l'étaient, 508 et 509; suivant l'ordonnance de Charles v ils devaient être payés, 506; comment ce paiement se faisait, 509; le droit de prise est suspendu par tout le royaume pendant quatre ans, 509 et 510; Louis XIV confirme les Parisiens dans l'exemption de cette exaction, VII, 185. Voyez *Droit de Prise*.

Prises (Conseil des): lieu de ses séances, IX, 353.

Prison de François I^{er}: lettres que ce roi écrit pendant sa prison à sa mère et à l'empereur Charles-Quint, IV, 86 et 87.

— située dans la Cité: les églises qui l'avoisinent portent le nom de *Chartre*, qui signifie prison, I, 270 et 271; un incendie arrivé dans la Cité favorise l'évasion des prisonniers, 292.

— *de l'Abbaye*, rue Ste.-Marguerite: destinée aux militaires; ses cachots horribles; nourriture des prisonniers, IX, 271.

— *de St.-Martin-des-Champs*, II, 15; époque de sa reconstruction, 15; sa tour du Vert-Bois; ses cachots; ses basses-fosses, IV, 322 et 323; est supprimée, VIII, 443.

— *de la Conciergerie*: son origine; son concierge; ses prérogatives; la malpropreté qui y règne engendre une maladie contagieuse; remède qu'on y apporte, IV, 315, 316 et 317; son infirmerie; à quelle époque on y plaça pour la première fois des lits, 317; sa tour carrée; prisonniers qu'elle a renfermés,

317; ordre donné aux geôliers de ne point maltraiter les prisonniers, 318.

Prison de l'évêque de Paris: celle du For-l'Evêque, et celle de l'Officialité, IV, 320; ont des oubliettes, 320 et 321.

— *du chapitre Notre-Dame*: quoique fort étroite, renferme tous les habitans des deux sexes du village de Châtenai; ils y étouffent; la reine Blanche, mère de saint Louis, en fait enfoncer la porte, III, 46 et 47; IV, 321 et 322.

— *de Nesle*: à quelle époque elle existait, IV, 319.

— *du Grand-Châtelet*: ses différentes parties; noms de ses cachots; ordonnance de Henri VI, roi de France et d'Angleterre, sur les prix du géolage de cette prison, IV, 312, 313 et 314; époque de sa démolition, IX, 270.

— *du Petit-Châtelet*: ses charrettes basses, IV, 314 et 315.

— *du Temple*: juridiction du bailli; son étendue; on détenait dans cette prison ceux qui étaient condamnés aux galères, IV, 322.

— *de la Sainte-Chapelle du Palais*, IV, 323.

— *de Saint-Benoît*, IV, 325.

— *de Saint-Victor*: sa tour d'Alexandre, IV, 324 et 325.

— *de Sainte-Geneviève*, IV, 324.

— *de Saint-Germain-des-Prés*, ou *de l'Abbaye*: sa description; ses cachots meurtriers, IV, 324; ne sont plus en usage; état des prisonniers, IX, 271.

— *du Louvre*: prisonniers qu'elle a renfermés; cesse d'exister, dès que François I^{er} fit démolir

- la grosse tour du Louvre , IV, 311 et 312.
- Prison du Prévôt des Marchands*, IV, 319.
- *de Saint-Magloire*, IV, 323 et 324.
- *de Saint-Eloi* : sa situation ; est mentionnée pendant les massacres de 1418 ; IV, 323 ; est supprimée, IX, 276.
- *de l'abbesse de Montmartre* : son cachot et ses chaînes qui avaient, dit-on, servi à enchaîner saint Denis , IV, 325 et 326.
- *de Tiron*, IV, 325.
- *de la grande et petite Force* : leur origine , IX, 271 et 272 ; leur établissement , 272.
- *de la grande Force* : ses divers départemens , IX, 272 et 273 ; état et nourriture des prisonniers , 273 et 274 ; ses chapelles ; sa nouvelle infirmerie ; les garçons détenus ; leur état , 247 ; on y met le feu, VIII, 319.
- *de la petite Force* : son origine ; prisonniers qu'on y détient ; quels délits y sont punis, IX, 271, 272 et 275 ; à quels travaux sont occupés les filles prisonnières ; leurs mœurs ; métamorphoses qu'elles éprouvent en entrant dans cette prison , 275 et 276.
- *de Saint-Lazare* : son ancien état ; sa destination actuelle , IX, 276 ; à quels travaux sont occupées les femmes qui y sont détenues ; mœurs de ces femmes ; leur nourriture , 276 et 277.
- *de la Bastille* : sa description ; sa cage ; sa construction ; personnes qui y furent enfermées ; ses oubliettes ; prisonniers qu'on y a laissés mourir de faim , IV, 318 et 319.
- Prison de Sainte - Pélagie* : sa première destination ; ses prisonniers , IX, 278 et 279 ; ce qu'en dit M. de La Borde , 279 et 280 ; régime de cette prison ; enfans détenus , 280 et 281.
- *de la Préfecture de Police* : IX, 293 ; sa *salle de Saint-Martin* : son autre bâtiment ; observation de M. de La Borde sur cette prison , 293 et 294 ; nombre de personnes qui y ont été détenues , depuis 1813 jusqu'en 1818 , 295.
- *militaire de Montaignu* : délits qui y font enfermer les militaires , IX, 295 et 296.
- *de l'hôtel de Besancourt* : quels délits elle sert à punir , IX, 296.
- *des Madelonnettes*, IX, 277 ; pour des femmes accusées de délits et de jeunes filles détenues par l'effet de la puissance paternelle ; leurs travaux ; leurs chapelles , 278.
- Prison d'essai* : sa destination louable , IX, 296 ; craintes sur l'efficacité des moyens employés pour y convertir les jeunes détenus , 296 et 297 ; suivant M. de La Borde, les moins coupables y sont les plus maltraités ; société et conseil , établis pour leur amélioration , 298 et 299.
- Prisonniers tués dans les prisons de Paris par la faction bourguignone*, III, 491, 493 et 494 ; leur nombre , 495 et 498.
- Prisons de Paris* : notice sur les prisons de Paris aux quinzième et seizième siècles , IV, 311 ; tous les palais et tous les châteaux étaient autrefois des prisons , 315.
- *illégalles et prisons des monastères* : tolérées ; chaque mo-

nastère avait sa prison, IV, 326 ; elles s'ouvrent après la mort du cardinal de Richelieu, V, 335 ; VI, 131 ; Louis XIV réduisit le nombre des prisons de Paris ; noms de celles qui furent maintenues, IV, 326 et 327 ; étaient autrefois toujours pleines ; pourquoi ; on y oubliait les prisonniers ; négligence des juges à cet égard, 327 et 328 ; les innocens y sont traités comme des coupables ; on améliore leur état ; la prison du For-l'Evêque et celle du petit-Châtelet sont supprimées ; à qui est dû ce bienfait ; on transforme l'Hôtel de la Force en prison ; ce qu'en dit le sieur de Caraccioli, VIII, 442 et 443 ; on renonce aux cachots du grand Châtelet ; on supprime la prison de Saint-Martin, 443.

Prisons d'état sous Bonaparte : leur nombre ; arrêté de cet empereur sur les prisons légales, IX, 268 et 269 ; notice de celles qui furent établies depuis la révolution, 291 et 292.

Privilèges accordés par Louis-le-Gros à la ville de Paris : il leur est permis de poursuivre leurs débiteurs, II, 110.

— de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés : sont un obstacle continué aux réparations et aux établissemens de Paris, III, 403.

— aux prises avec des privilèges, III, 16, et V, 204.

— de l'abbaye du Val-de-Grâce, V, 401.

— dérisoires, confirmés par Louis XIV à la ville de Paris, VII, 184 et 185.

Prix des tragédies avant Cor-

neille, VII, 103 ; prix des places au spectacle, 103.

Prix des conversions des enfans protestans, VII, 170 ; des personnes de la cour, 181.

Problation : un des premiers professeurs du collège de France, IV, 145.

Probus : permet aux Gaulois de planter des vignes, I, 166.

Procès intenté aux animaux : tourné en ridicule par Racine, VII, 218.

Procession extraordinaire, ordonnée dans Paris par François 1^{er}, à l'occasion des placards des protestans : qualité des personnes qui y figuraient ; faste de cette procession ; reliques qu'on y apporte ; ce qui arrive au passage du pont Notre-Dame, IV, 115 et 116.

— *du renard* : spectacle que donne à Paris Philippe-le-Bel, pour ridiculiser le pape Benoît VIII, III, 277 et 278.

— *générale*, où se trouvent vingt-deux cardinaux : fort admirée par Brantôme, IV, 420 et 421.

— *magnifique*, faite à Paris, où assistent des cardinaux, des évêques, etc. : reliques qu'on y porte ; les assistans y marchent les pieds nus, IV, 441 et 442.

— *ridicule* que font les capucins, de Paris à Chartres, V, 49 et 50.

— *générale*, à l'occasion du jubilé : accident fatal qui en résulte sur le Pont-Rouge, VI, 46 et 47.

— *de la grande confrérie* : scène plaisante qui s'y passe, VI, 270 et 271.

Processions, où assistent par

penitence des hommes et des femmes , en chemise ou tout nus , II , 182 ; les assistans y sont pieds nus , à l'exemple des *Nudipedalia* des païens , 242. (voy. *Nudipedalia*) ; où figurent des personnes les pieds nus , en chemise ou entièrement nues , 299 ; composées de gens qui , les pieds nus , portaient les reliques du *saint Clou* , de la *sainte Couronne* et du *très-saint Bois* pour faire cesser un débordement de la Seine , 318 et 319 ; pareille procession à l'occasion de la maladie du fils de Philippe-Auguste , 361. — ridicule , célébrée par les confrères de Saint-Jacques-de-l'Hôpital , III , 158 et 159 ; exécutée par des personnes en chemise et toutes nues , 256 et 257. — très-belle , célébrée après d'horribles massacres , 408 , 499 , et IV , 11 et 12 ; où l'on porte des figures de géans , 58.

Processions faites à Paris pendant le siège de cette ville , V , 81 et 86.

— faites du temps de la Ligue , V , 283 et 284 ; faites pieds nus , en chemise et par des personnes des deux sexes , toutes nues , 285 et 286 ; imitation du paganisme dans ces cérémonies ; l'indécence des chrétiens surpasse celle des païens , 286 et 287 ; ce qui résulte de ces processions , 288.

— pendant la guerre civile de la Fronde : leur description , VI , 281 et 282.

Procôpe (*François*) , Sicilien : est le second étranger qui établit un café à Paris ; lieu où il place son établissement , VII , 82 et 83.

Procureurs : au quinzième siè-

cle , étaient des fripons , IV , 26 ; sous Louis XIII , ne font leur devoir que lorsqu'ils reçoivent des présens , VI , 177 ; ceux du Châtelet font eux-mêmes les sentences et les transcrivent dans le registre de l'audience ; cet abus est dénoncé au parlement , 178.

Prodiges prétendus arrivés à Paris , IV , 442 , 443 et 444.

Profanations : unies à la débâche , par Henri III et ses mignons , IV , 408 et 409 ; associées à la magie , VII , 227 , 228 et 229. — *des sacremens et impostures* auxquelles les lois de Louis XIV obligent les protestans , VIII , 445.

Profanes : sont expulsés du lieu où se célébraient les mystères du paganisme , par la même formule qu'employaient les chrétiens pour le même objet , VIII , 67.

Professeurs des écoles : leurs manières cruelles d'enseigner enfans , III , 10. — *du collège de France* : sont suspects d'hérésie , parcequ'ils remplissent les devoirs que François I^{er} leur avait imposés , IV , 111 et 112.

Professions mécaniques : se forment en sociétés mystérieuses ; détails sur leurs mystères à Paris , VIII , 77 , 78 , 79 , 80 , 81 et 82 ; celles dont les ouvriers sont les plus ou les moins sujets au mal vénérien , IX , 34 et 35 ; celles qui fournissent le plus de pauvres , 65 et 66.

Proie (*aller à la*) : ce que c'était ; usage pratiqué par les seigneurs , II , 339 et 340 ; IV , 2 et 3.

Prologue des comédies de l'hôtel de Bourgogne , V , 201 et

202; débités sur ce théâtre avant l'ouverture de la scène, VI, 67, 68, 71 et 72; sont moins indéceus sous le règne de Louis XIII que sous celui de Henri IV, 73, 74, 75, 76 et 77.

Prophétesse : prédit l'incendie de la cité de Paris, I, 293.

Prophéties des convulsionnaires : sont recueillies et imprimées, VII, 348.

Prostitution : était excessive à Paris du temps de saint Louis; ce roi tente d'en diminuer les progrès; tableau qu'en présente le cardinal Jacques de Vitry, III, 50, 51, 52, 53 et 54; était une profession reconnue dans la société, protégée par les rois, favorisée par la multitude de célibataires, clercs, prêtres, moines, etc., IV, 17; fréquente à Paris au quinzisième siècle; agent de prostitution des deux sexes, 28 et 29 (voyez *Lieux de prostitution*); des filles prostituées par leur père et mère, 33, 34, 35 et 36; protégée, rarement réprimée, 37; excessive sous le règne de Louis XIII, VI, 187 et 188; sous le règne de Louis XV, 276.

Protestans : brûlés vifs à Paris, après une belle procession, IV, 117 et 118; il est défendu de leur donner asile, sous peine d'être brûlé vif, 119; rigueur révoltante dont on usait envers eux; basses fosses dans lesquelles on les plongeait; suivant les principes de la cour de Rome, on ne devait point leur garder la foi promise, 121; quand les luthériens ont reçu le nom de *Protestans*, 119; persécutions qu'ils ont éprouvées sous les règnes de Fran-

çois 1^{er}. et de Henri II, 118, 119 et 138; sont mis hors des prisons, 137 et 138; ne sont plus brûlés vifs; nouveau genre de persécutions qu'ils éprouvent, 138: ceux de la Suisse et de l'Allemagne se plaignent à Henri II de la persécution rigoureuse qu'éprouvent leurs frères à Paris, 189; par leurs pratiques religieuses, par les calomnies et les persécutions dont ils sont l'objet, ils peuvent être comparés aux chrétiens de la primitive Eglise, 206; instruits du complot formé contre eux à Bayonne, refusent de se rendre à l'assemblée de Moulins; tentent d'enlever le roi et la reine à Meaux, 244 et 245; leur force, leurs ressources, leurs chefs avant les massacres de la Saint-Barthélemy, 246 et 247; se précipitent avec confiance dans le piège que leur tend la cour de France, 256; ceux de Paris ne peuvent plus sortir de leur maison; le parlement le leur défend pour éviter les meurtres auxquels ils seraient exposés dans les rues; on pille leurs maisons; vingt protestans, qu'on conduisait en prison, sont massacrés par la populace; ils s'assemblent dans la maison de Philippe de Gassines; la maison est rasée; sur son emplacement on élève un monument en forme de croix; le propriétaire, son frère et son beau-frère sont pendus, 203 et 204; leurs temples et leurs assemblées à Paris; leur première église dans cette ville, 135; leur assemblée dans la rue Saint-Jacques, découverte par les écoliers de la Sorbonne; ils sont assaillis en sortant; détails

et résultats de cette persécution, 186, 187, 188 et 189; les protestans de la Suisse et de l'Allemagne s'intéressent à leur sort; calomnies répandues contre eux; chantent des hymnes au Pré-aux-Clercs, 189 et 190; tiennent leur synode à Paris, malgré la grande surveillance exercée contre eux, 191; liste de ceux qui sont soupçonnés de l'être, 192; découverts dans la rue des Marais, au faubourg Saint-Germain, 193 et 194; quelques-uns se défendent contre les archers; leurs assemblées tolérées par la cour, 194 et 195; éprouvent de nouvelles persécutions de la part du cardinal de Lorraine; assiégés dans une maison du Pré-aux-Clercs; résultats de ce siège, 195 et 196; attaqués dans une autre maison; au lieu d'un temple ils en ont deux; déclamations des prédicateurs, 196 et 197; assemblés dans leur temple, dit *Maison du Patriarche*; étourdis par les cloches de l'église de Saint-Médard, envoient prier le curé de faire cesser ce bruit; on s'y refuse et l'on assassine les envoyés; combat et émeute qui en résulte, 198, 199 et 200; leur temple de Popincourt est brûlé par le connétable de Montmorenci, 201 et 202; établissent un nouveau temple, dit *de Jérusalem*; il est brûlé par le même connétable, 202 et 203; massacrés à Paris pendant le jour de la Saint-Barthélemy et les jours suivans; détails de cette horrible boucherie, 267, 268 et suivantes; ceux qui se trouvaient dans le faubourg Saint-Germain échappent aux

massacres en fuyant à la hâte, 281 et 282; accusés d'avoir conspiré contre le roi, au moment où on les égorgéait, 271 et 272; sont égorgés sous les yeux du roi, et devant le Louvre, 274 et 280; sont égorgés dans l'intérieur du Louvre, 273 et 274; sont égorgés dans leurs maisons, dans leur lit, 276, 277 et 279; dans les rues, 277 et 278; leurs corps morts sont visités par les femmes de la cour, 280 et 281; ceux qui en échappent sont condamnés au dernier supplice par le parlement, 294; deviennent plus redoutables après les massacres qu'aparavant; la cour emploie les prières auprès d'eux; leurs actes d'héroïsme, 295; après que Henri III se fut évadé de Paris; *Mercier*, maître d'école, deux sœurs, filles de Jacques Foucauld, procureur, sont égorgés ou brûlés vifs, comme protestans, V. 47 et 48; croyaient professer le christianisme dans toute sa pureté, 289; leur état civil à Paris sous Henri IV, 226; ont leur temple dans le village d'Ablon, puis à Charenton-Saint-Maurice; leur nombre; sont assaillis à leur départ de Paris et à leur retour dans cette ville, par les catholiques; pour faire cesser ces insultes, on fait planter des potences à la porte Saint-Antoine, 226, 227 et 228; plaisanterie à ce sujet; leurs cimetières à Paris; leurs tombeaux insultés par les catholiques, 228 et 229; le peuple ne se soulève point quand il n'est pas excité par les catholiques; faits qui le prouvent, 229 et 230; leur état civil sous Louis XIII; projets

d'exercer sur eux une nouvelle Saint-Barthélemy; ils sont attaqués à la vallée de Fécamp par des pages et laquais, etc.; ils se défendent; ces pages dévastent le temple de Charenton, coupent les oreilles et le nez à leur ministre, VI, 119, 120, 121 et 122; plan de ce massacre, 123 et 124; le lendemain nouvelles attaques; le temple de Charenton est entièrement ruiné et reconstruit magnifiquement, 124, 125 et 126; persécutés par la cour de Rome, par les jésuites et par Louis XIV, 316, 317 et 318; leur état civil; sourde persécution qu'ils éprouvent; prétendue conversion de leurs enfans, VII, 158 et 159; lois rigoureuses à cet égard, 159, 160 et 161; ministres des protestans persécutés; on les dépouille successivement de toutes leurs prérogatives, 161, 162 et 163; on sépare les enfans de leurs pères et mères, 163; il leur est défendu d'exercer aucune profession, 164 et suiv.; on tente de dévaster leur cimetière à Paris, et leur temple à Charenton, 168 et 169; moyens employés pour leur conversion, 169 et 170; on les emploie sur des enfans de quatorze ans, puis sur des enfans de sept ans; on enlève leurs enfans; on tourmente les protestans à l'heure de leur mort; on défend aux protestans de Paris de chanter les psaumes à voix haute, 171 et 172; leurs temples sont démolis, 172 et 173; leur triste position après la révocation de l'édit de Nantes, 173 et 174; moyens qu'ils emploient pour continuer leur

culte; obstacles qu'on y apporte, 174, 175 et 176; la persécution les atteint jusqu'au-delà du terme de la vie, 176 et 177; tableau de leur situation; pourquoi ils ne peuvent tous quitter la France, 177, 178 et 179; dangers de ceux qui émigraient; protestans qui vendent leur conscience, 179, 180 et 181; le plan de persécution conçu par les jésuites est préféré, 182; les persécutions qu'on leur fait éprouver produisaient un effet contraire à ce qu'on en attendait; ce que pensait Fénelon de ces persécutions; indignation de d'Aguesseau à ce sujet; conseil donné au gouvernement par le maréchal de Vauban au sujet de ces persécutions, 182, 183 et 184; leurs premiers auteurs, VIII, 160 et 161; leur état civil sous Louis XV; on adoucit leur sort; on ne leur donne plus la qualification injurieuse de *huguenots*; on leur en substitue d'autres plus amicales, 161 et 162; sont secrètement tolérés à Paris; le Régent les tolère et fait grâce à plusieurs; leur permet la sortie libre du royaume, 162 et 163; le duc de Bourbon les persécute, 443 et 444; leur état civil sous Louis XVI; persécutés sous les rois précédens; on cherche à les rétablir dans leurs droits, 444 et 445; à déclarer leurs mariages valides; le clergé s'y oppose; nombre des protestans en France sous Louis XVI; livres publiés en leur faveur; but de leurs défenseurs; motifs politiques qu'ils font valoir, 446; mémoire du baron de Breteuil en leur faveur; ne

produit aucun effet ; l'Assemblée constituante leur restitue leurs droits , 446.

Protestans de la confession d'Augsbourg : leurs temples et écoles établis dans le ci-devant monastère et église des Carmes-Billettes, III, 69 ; IX, 366.

Protestans de la confession de Genève : lieux où ils célèbrent leur culte , V, 357 et 383.

Protestantisme : son origine et ses progrès , IV, 93 et suiv. ; condamné par le pape Léon X , et par la Sorbonne , 98 , 99 et 100 ; comment il s'établit à Paris , 100.

Provence (le comte de) , qualifié de *Monsieur* , et la princesse son épouse , quittent la France , VIII, 312 et 313 ; décrété d'accusation , 318.

— (*rue de*) : à quelle époque elle fut ouverte , VIII , 150.

Providence (filles de la) , ou de *Saint-Joseph*. Voyez *Filles de Saint-Joseph* , V, 420.

— (*filles de la*) , couvent protégé par Anne d'Autriche , et dont les réglemens furent rédigés par saint Vincent de Paul , VI, 346 et 347.

Provocations aux délits pour avoir occasion de les punir : manœuvre employée par les inquisiteurs contre les protestans , IV, 192.

Prudentius , évêque de Paris , I, 226.

Prud'hommes : chargés de la police de la halle aux poissons ; sont nommés par le cuisinier du roi ; jurent *sur les saints* de choisir le poisson pour le roi et toute sa cour , et d'en fixer le prix ; ils étaient exempts du guet ; percevaient un impôt sur

la vente des poissons , III, 29 et 30.

Prussiens : pillent le musée d'artillerie ; nombre de caisses qu'ils en enlèvent , IX, 92.

Prytanée : nom qu'a porté le collège de Louis-le-Grand , V, 366.

Psaumes de David en français , chantés au Pré-aux-Clercs : les catholiques se joignent aux protestans ; le roi et la reine de Navarre chantent avec eux ; ce qui en résulte , IV, 190 ; considérés comme ouvrage hérétique , 122 , 123 , 124 et 129 ; il est défendu aux protestans de Paris de les chanter à voix haute , en revenant de leur temple de Charenton , VII, 161 et 172.

Pucelle (Jeanne d'Arc, dite la) : eut plusieurs imitatrices ; noms de diverses pucelles qui parurent après elle ; le clergé de Paris en fit brûler plusieurs , IV, 9 et 10 ; armure de la Pucelle d'Orléans , IX, 91 et 92 ; monument élevé à sa mémoire , 97. Voyez *Jeanne d'Arc*.

Puiset (Pierre du) : décapité par ordre de Charles , dauphin , III, 226.

Puiset. Voy. *Hugues du Puiset*.
Puisoirs de Paris : leur nombre , IX, 331.

Puits miraculeux de Saint-Germain-des-Prés , I, 242 et 243 ; autre puits miraculeux à Saint-Julien-le-Pauvre , 245.

— *qui parle* : nom d'une rue , II, 405.

Puits : nom d'un des cachots du Grand-Châtelet , IV, 312.

Pute-y-Muce : nom d'une rue , II, 106 ; nom d'un hôtel qui faisait partie de l'hôtel de Saint-Paul , III, 299 ; sa chapelle ,

300; sur son emplacement a été ouvert une rue qui, par corruption, porte le nom de *Petit-Musc*, 302.

Putigneuse : nom d'une rue et d'un cul-de-sac, II, 106.

Puymaurin (le sieur de), député : demande que la figure du roi remplace celle de la loi, IX, 132.

Puysegur (le sieur de) : produit le somnambulisme, VIII, 477.

Pyramide élevée à l'odieuse mé-

moire de Jean Châtel et des jésuites, V, 131; sa description, 136 et 137; ses inscriptions, 137, 138 et suivantes; ce monument ne fut pas de longue durée, 148; est démolie par ordre de Henri IV, à l'instigation du père Cotton; est remplacée par une fontaine, 153 et 154.

Pythagore : était un père carme, II, 449.

Pythonisses : consultées par les Français, I, 399 et 400.

Q.

Quadrivium : division de l'enseignement, comprenant quatre sciences ou arts; il formait avec le *Trivium*, les sept arts libéraux, III, 7 et 8.

Quadrupèdes, découverts dans les carrières des environs de Paris, I, 48 et 49.

Quai : le premier établi à Paris; en quel temps, en quel lieu, III, 203. — *de l'Horloge*, — *des Orfèvres*, V, 177; — *de Conti*, — *de l'École*, — *de la Megisserie*, — *des Augustins*, 178; ceux qui existaient à Paris, sous le règne de Henri IV, 214; ceux de l'île Saint-Louis; leurs noms, VI, 40; établis ou réparés sous Louis XIV; *quai des Quatre-Nations*, *quai Pelletier*, *quai de la Grenouillère*, etc. (voyez *quai Malakais*), VII, 115, 116 et 117. — *de Gloriette* : époque de sa construction; ancien fief de ce nom, IV, 179 et 180.

— *des Bons Hommes* : époque de son commencement, IV, 36a.

— *Malakais* : son origine; sa

situation, VI, 47; nom qu'il a porté; vendu par l'Université, 47, 48 et 49; depuis nommé *quai Voltaire*, 326.

Quai du Louvre : époque de sa première construction, IV, 361; son état actuel, IX, 172 et 173.

— *des Invalides* : ses dimensions, sa description; n'est point achevé, IX, 171.

— *d'Orsai* : sa notice, IX, 171.

— *Debilly* : ses anciens noms; sa description; d'où lui vient ce nom, IX, 172.

— *de la Conférence* : sa description, IX, 172.

— *Desaix* : sa description, IX, 173.

— *Montebello* ou *Bignon* : sa description, IX, 174.

— *de la Tournelle* : sa description, IX, 174 et 175.

— *de la Cité*, IX, 173.

— *Catinat*, IX, 173 et 174.

— *Morland* : emplacement qu'il occupe, IX, 174.

Quais de Paris : leur nombre; leur situation, IX, 330.

Quarante-cinq gentilshommes

- de la garde de Henri III : méprisés ; en quoi consistaient leurs fonctions , V , 33 ; douze des quarante-cinq assassinent le duc de Guise à Blois , 55 ; noms de quelques-uns de ces assassins , 55 ; quatre d'entre eux , pour la somme de 400 écus , poignent le cardinal de Guise , dans sa prison , 56.
- Quarteniers* , *Cinquanteniers* , *Dizainiers* : officiers préposés à la défense de la ville ; supprimés , III , 473 et 474.
- Quartier nouveau* , établi dans l'emplacement de l'hôtel de Choiseul , VIII , 404.
- *Napoléon* : nom donné à l'École-Militaire , VIII , 23.
- Quartiers de Paris* : leur nombre et leurs noms , au quatorzième siècle , III , 200 ; les ligueurs proposent de réduire à cinq leur nombre de seize quartiers , V , 31 ; leur nombre à diverses époques , sous Philippe-Auguste , VII , 188 ; sous Charles VI ; sous Louis XIV ; leurs dénominations , 188 et 189 ; sont au nombre de dix-huit , suivant les financiers ; leur désignation ; nombre des maisons et familles imposées de chacun d'eux , VIII , 175 , 176 et 177 ; désignation des quartiers de Paris , suivant l'état civil , pendant le règne de Louis XV , 177 ; nombre des quartiers par arrondissement , IX , 342 ; noms de ces quartiers ; 342 et suivantes ; institutions qui sont placées dans chaque quartier , 351.
- Quatrain* attribué à la duchesse du Maine sur les miracles opérés sur la tombe du diacre Paris , VII , 345.
- Quatre-Maire* (*Jean-Robert*) , religieux qui défend la chartre de fondation de l'église de Saint-Vincent , taxée de faussetés par le docteur *Launois* , I , 235.
- Quatremère* (*Antoine*) de *Quinci* : est chargé de convertir l'édifice de Sainte-Geneviève en *Panthéon français* , VII , 423 ; auteur des sujets des bas-reliefs et des inscriptions ; a fait de l'intérieur du Panthéon une école de vertu et de patriotisme , 447 et 448.
- Quatre-Nations*. Voyez *Collège Mazarin* ou des *Quatre-Nations*.
- Quelin* , femme d'un conseiller : une des maîtresses de Henri IV , V , 242.
- Quenellec* (*Charles de*) , baron Dupont : égorgé pendant les massacres de la Saint-Barthélemy ; les femmes de la cour vont visiter son corps et y chercher les preuves d'impuissance dont il était accusé , IV , 280 , 281 et 282.
- Quenouilles* , placées aux deux côtés du bigame , qui subit sa condamnation , IV , 461.
- envoyées par les émigrés aux nobles qui n'émigrent pas , VIII , 315.
- Quentin* (*Jean*) , pénitencier de Paris : accueille mal les minimes envoyés par saint François de Paul , puis les loge dans sa maison ; son épitaphe , III , 408 et 409.
- Querelle* sur la question de savoir si Adam et Eve , qui n'avaient point de mère , devaient être représentés avec un nombril , II , 260.
- entre les écoliers et l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés , II , 285.

Querelle entre un curé et un comédien, IV, 349.

— dans une église entre un homme et une femme pauvres, II, 231.

— entre les seigneurs ecclésiastiques, II, 254, 257 et 261.

— entre l'Université et le chapitre de Notre-Dame : pourquoi, II, 345 et 346.

— entre l'évêque et les cordeliers de Meaux : ce qu'il en résulte, IV, 104.

— *financière*, VIII, 366 et 367; entre des entrepreneurs, 367 et 368.

— entre la faculté et la société de médecine, VIII, 376.

Querelles pour la fondation des églises, II, 261, 266 et 273.

— des princes et seigneurs : semblent devoir troubler la tranquillité publique, et alarment Marie de Médicis, VI, 140; comment apaisées, 141, 142, 143 et 144.

Quesnay, docteur en médecine : ce qu'il dit de l'intendant de la poste aux lettres, VIII, 225; un des fondateurs de la secte des économistes, 294.

Question préparatoire : iniquité du temps passé, VIII, 439; la cour du Châtelet refuse d'ordonner ce supplice; il est supprimé par un édit de Louis XVI, 439.

Quêteurs de pardons : ce qu'ils étaient, II, 245.

— *des capucins* : mettent les Parisiens à contribution, IV, 335.

Quêteuses dans les églises, la gorge découverte : ce qu'en dit

le curé de Saint-Etienne-du-Mont, VII, 290.

Queues des robes de femme : on leur substitue des bordures en fourrures, IV, 31 et 70; ce qu'en disent les prédicateurs, 70, 71 et 72.

Queues : l'usage d'en porter succède à celui des perruques volumineuses; deux queues, VIII, 286 et 287.

Quillebeuf, jésuite : compose un mémoire contre le duc de Choiseul, VII, 400.

Quinault : les prologues de ses opéras sont des louanges pour Louis XIV, VI, 310; il est poète et membre de la petite académie des inscriptions, VII, 23.

Quinquempoix : nom d'une rue, fameuse pendant le système de Law; origine de ce nom, VII, 302, 303 et 306.

Quinquets : le Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain est le premier éclairé par cette espèce de lumière, VIII, 397.

Quinze-Vingts, hospice pour les aveugles : son origine; leur première habitation, II, 473

et 474; leur translation au faubourg Saint-Antoine, 476;

changement dans l'administration de cet hospice, 476;

son état actuel, 477 et 478; crient dans les rues de Paris, pour

y demander l'aumône, 475;

étant transférés au faubourg Saint-Antoine, on ouvre des

rues sur l'emplacement qu'ils occupaient près du Palais-Royal,

VIII, 427; hôpital des Quinze-Vingts, IX, 53.

R.

- Rabelais** : son tombeau dans l'église de Saint-Paul ; ce que les modernes ont dit de cet écrivain , et ce qu'ils devaient en dire , III , 512 et 313 ; ce qu'il dit d'Antoine Tempête , principal du collège de Montaignu , 137 et 138 ; le quatrième livre de son Pantagruel est proscrit par le parlement , IV , 132 ; ce qu'il dit de la bibliothèque de Saint-Victor , 141 ; donne la nomenclature des jeux en usage à Paris de son temps , 311 ; caractères de ses ouvrages ; son style grossier était en usage dans les cours de François 1^{er}. et de Henri II , 391 ; plaisante sur les vols et bassesses en usage de son temps , 422 ; ce qu'il dit du peuple de Paris , 449 et 450.
- Race des Capétiens** : pourquoi elle a plus duré que les deux premières races , II , 4 et 5.
- Rachel (sœur)** : nom de secte d'une convulsionnaire ; se fait crucifier et clouer sur une croix ; ce qu'elle dit , VII , 354 et 356.
- Rachimbourgs** : ce qu'ils étaient , I , 297.
- Râclure de la pierre** du tombeau de Saint-Marcel : guérit plusieurs maladies , I , 263.
- Raconis** , bouffon du cardinal de Richelieu : évêque de Lavalur , V , 332.
- (*Marie-Abra de*) : transfère de Troyes à Paris les religieuses de la congrégation de Notre-Dame de l'Annonciade , V , 388 ; fonde les petites cordelières au faubourg Saint-Marceau , 394.
- Radegonde** : lettre adressée à cette sainte par sept évêques de la Gaule , mérite plus de confiance que le témoignage de Grégoire de Tours , I , 198.
- Radulphi (Nicolas)** , général des jacobins : enrichit Paris d'un nouvel établissement de cet ordre , V , 349.
- Raffinés d'honneur** : ce qu'ils étaient , VI , 201 ; leur susceptibilité , 207 ; noms des plus remarquables , 207.
- Ragenaire** , chef des Normands : s'avance jusqu'à Paris , à la tête d'une armée montée sur cent-vingt barques , I , 412.
- Raggi (Antoine)** : a sculpté la belle figure de la Vierge qui était dans l'église des Carmes de la rue de Vaugirard , et qui se voit aujourd'hui dans la chapelle de la Vierge , de l'église de Notre-Dame , II , 216 et 217.
- Raginfridus** , abbé de Fontenelle , et puis évêque de Rouen : chassé de l'un et l'autre lieu à cause de ses brigandages et de ses débauches , I , 371.
- Ragnemode** , évêque de Paris : guéri au tombeau de saint Marcel , I , 262 ; a pour successeur un marchand syrien appelé Eusèbe , 302 ; sa conduite lâche et perfide au concile assemblé à Paris pour juger Prétexat ; dénonce Grégoire de Tours au roi Chilpéric , 355 ; prélat courtisan ; en querelle avec *Théodulphe* , archidiacre de Paris ; le laisse seul à l'autel , 368 ; paraît être complice des crimes de Frédegonde , 379 ; souffre que cette reine exerce plusieurs

- actes de cruauté dans l'asile de son église, 394 et 395.
- Raguenet**, marchand de fer : capitaine de son quartier, arrêté le premier président Molé et le parlement, et l'oblige à retourner au Palais-Royal, VI, 240.
- Raimond du Temple**, architecte de Charles v : a bâti une grande partie du Louvre, III, 314.
- Raisin (le sieur)**, organiste à Troyes, directeur de spectacles à Paris, VII, 97.
- comédienne : maîtresse du grand dauphin; appelée à Choisy par ce prince; elle est réduite à y jeûner, VII, 248.
- Rambacq (le baron de)** : sa débauche, VIII, 273.
- Rambures (la demoiselle)** : devait épouser le fils de la duchesse de Polignac; le roi chasse cette duchesse à cause de ses crimes, et s'oppose au mariage, VII, 225.
- Ramponeau**, farceur des Porcherons : toutes les modes étaient à la grecque ou à la Ramponeau, VIII, 289.
- Ramus ou la Ramée**, un des professeurs du collège de France : y fonde une chaire de mathématiques, IV, 146; après avoir payé une forte rançon, est assassiné par les massacreurs de la Saint-Barthélemy, à l'instigation de Jacques Charpentier, III, 322 et 323; IV, 278 et 279.
- Rançonnet (Aimar de)** : le cardinal de Lorraine le fait mettre à la Bastille, où il meurt, et fait confisquer sa bibliothèque, VII, 35.
- Ranimire**, évêque de Nîmes : s'empare, à main armée, de la Septimanie; envahit l'évêché de Nîmes; fait prisonnier l'évêque de cette ville, et se met à sa place; poursuivi par le roi Wamba, il est tué à Beziers, I, 361.
- Rantzau (Josias de)**, maréchal de France : son tombeau, III, 410.
- Raoul**, comte d'Eu et de Guignes : décapité à Paris, III, 261.
- de Nemours : explore Paris pour découvrir les sectaires; emploie la ruse, II, 348.
- *Lequin - d'Archerie*, greffier de la prévôté de Saint-Quentin : assassine Jacques Tournebus, principal du collège de Maître-Gervais; son supplice, III, 324.
- archevêque de Tours : surnommé *l'ennemi de Dieu*, traite l'évêque d'Angers de *cochon*; comment lui répond cet évêque, II, 179.
- Raphael (le Père)**, religieux augustin : surpris dans un lieu de débauche, VIII, 262.
- Rapin (Nicolas)**, prévôt de l'hôtel : est chargé par le roi d'arrêter des prédicateurs séditieux, V, 23; est chassé de Paris par le duc de Guise, 47; lieutenant de robe-courte, chargé de conduire Marthe Brossier, son père et ses sœurs à Romorantin, V, 276.
- Rapports** faits à Louis xv, chaque matin et chaque dimanche : cinq classes de ces rapports, VIII, 223 et 224; rapports sur les débauches des princes et seigneurs; en quoi ils consistaient; étaient nommés *nuits de Paris*, 229 et 230.
- Rapts** et mariages illégitimes :

- crimes très-communs sous le règne de Louis XIII; ordonnance à ce sujet; son inutilité, VI, 197 et 198.
- Raquettes*, pour le jeu de paume: n'étaient pas d'abord en usage; on se servait de la paume de la main; d'où vient à ce jeu le nom de *jeu de paume*; puis on s'enveloppa la main avec des gantelets, IV, 307; quand on se servit de raquettes, 307.
- Rauching*, duc: fait enterrer tout vifs deux jeunes époux; plaisante sur cette action atroce; force un de ses serviteurs à se brûler les jambes nues avec un flambeau ardent; prend plaisir à le voir souffrir; est assassiné dans le palais de Childebert, contre lequel il avait conspiré, I, 386, 387 et 388; conspire contre la vie de Childebert, 396.
- Ravages* causés par l'armée des princes, commandée par le prince de Condé, et par l'armée du roi, commandée par le vicomte de Turenne, VI, 277, 278 et 280.
- Ravaillac*: assassine Henri IV au milieu des seigneurs de la cour, en présence du duc d'Épernon et d'autres, V, 129 et 130; ses instigateurs, 305, 306, 307, 308 et 309.
- Rébellion* des princes et seigneurs: comment elle s'exécutait, V, 319.
- Rebours*: une des maîtresses de Henri IV, V, 237.
- Rebuffe*, jurisconsulte: ce qu'il dit de la rapacité des prêtres, III, 248 et 249.
- Rebuzies (François)*: brûlé vif, IV, 189.
- Recensement général* des habitants de Paris, opéré en 1817; à quelle occasion, IX, 385, ses résultats, 389 et 390.
- Receptaculum* ou *recel*: forteresse en bois, construite pour favoriser le pillage des seigneurs et y déposer le butin, II, 141.
- Recettes de l'Hôtel-de-Ville* de Paris, IX, 404 et 405.
- Recluses*: ce que c'était; plusieurs habitaient une loge ou cellule dans le cimetière et près de l'église des Saints-Innocens, II, 232; il existait des recluses volontaires ou forcées dans plusieurs églises de Paris, 232 et 233.
- Récollets (couvent de)*: son origine; sa description; ses tombeaux; sa suppression, V, 155 et 156; dirigent les sœurs récollettes ou de *l'Immaculée Conception*; s'établissent dans leur voisinage; désordre qui résulte de ce rapprochement, 409 et 410; nombre de ces religieux surpris chez des filles publiques, VIII, 263.
- Récollettes*. Voyez *Filles de l'Immaculée Conception*, V, 409 et 410.
- Recteur de l'Université*: mandé au parlement, y est interrogé sur la rébellion des écoliers; répond par un long discours en latin, IV, 374; accusé d'avoir donné des billets de sauvegarde pour préserver quelques maisons du Pré-aux-Clercs de leur démolition par les écoliers et d'avoir autorisé la démolition des autres; sa faible réponse à cette accusation, 374, 375 et 376.
- Redouté (très-)*: titre donné au roi de France et que prenaient tous les seigneurs, III, 237.

Redoute Chinoise : sa description, VIII, 418; autre redoute établie à la foire Saint-Laurent; sa description, 168.

Réflexions d'un catholique sur les lois de France, relatives aux protestans : ouvrage publié sous Louis XVI, VIII, 445.

Réformations politiques : dangers qu'elles présentent, III, 211 et 212.

Réformes faites sous Louis XIV, dans les coutumes de la barbarie, VII, 217.

Refuge (maison de) pour les filles débauchées, VI, 361.

Régence d'Anne d'Autriche : ressemble, par la nature de ses troubles, à celle de Marie de Médicis, VII, 193.

Régent (le) : nom du plus beau diamant de la couronne; son prix, son poids; volé, retrouvé, VIII, 49 et 50; Bona-parté le place à la garde de son épée, 50.

Régime (le) que les Francs établissent dans la Gaule ne peut être qualifié de gouvernement: pourquoi; il peut convenir à des peuples sauvages, vivant de brigandage, et non à des peuples civilisés, I, 195 et 196.

— *rectifié* : qu'ont adopté plusieurs loges maçonniques, VIII, 105.

Réginald, comte des Bourguignons : fait prisonnier par Hugues, comte de Châlons; est mis en liberté à l'approche de son beau-père le duc de Normandie, II, 143.

Registre des arrêts contre les luthériens : contient le tableau des nombreuses victimes brûlées pendant l'espace de six mois, IV, 131 et 132.

Regnard (honoré), chanoine

régulier de Saint-Augustin : surpris dans une maison de filles publiques; y est déguisé en femme; se met du rouge et des mouches; ce qu'il dit lorsqu'il est surpris par la police, VIII, 265 et 266.

Regnaud, frère ermite à Saint-Flavy : s'emploie à composer un vœu de cire, tendant à faire mourir la reine Jeanne de Bourgogne, III, 274 et 275.

— (*Pierre et Guillaume*), chefs de brigands, IV, 3.

Regnier, magicien de Catherine de Médicis : fabrique une médaille magique, ou talisman, pour cette reine, IV, 446.

— gentilhomme protestant: acte de générosité qu'il éprouve de la part de Vezins, gentilhomme catholique, pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 282 et 283.

Régulus, évêque de Reims : en jurant sur un reliquaire vide, trompe le duc Martin et cause sa mort, I, 383 et 384.

Reims (collège de) : son origine; ruiné, rétabli, ruiné une seconde fois, rétabli encore, III, 341 et 342.

Reinages : inventions des prêtres fermiers des cures, pour en accroître les revenus, III, 253.

Reine de France, qui attirait les jeunes gens à l'hôtel de Nesle, et, après s'en être servie, les faisait jeter, par la fenêtre de cet hôtel, dans la Seine; examen sur le nom et la personne de cette reine, III, 239, 240, 241 et 242.

— (*la*), épouse de Louis XV : prend la résolution de ne plus partager, avec tant d'autres,

les caresses du roi, VIII, 206 et 207.

Reine (hôtel de la) : faisait partie de l'hôtel de Saint - Paul , construit par Charles v , III , 299.

Reines : le peuple en comptait trois sous Louis XIV , VI , 307 et 308.

Reitrude , épouse d'*Ansolde* , chevalier : donne des biens à l'église de Saint-Denis de la Chartre , I , 269.

Religieuses anglaises de la Conception : leur origine ; portent le nom de *Bethléem* , VI , 354 ; but de leurs prières , peu exaucées , 355.

— *de Chinon* : se prétendent possédées ; trois évêques les font fustiger , et classent leurs diables , VI , 153.

— *du couvent de Loudun* : sont possédées par de prétendus diables , VI , 152.

— *de Sainte - Claire - de - la - Nativité*. Voyez *Petites - Cordelières*.

— *de Saint-Louis de Louviers* : étranges profanations et débauches auxquelles elles se livrent , VII , 227 et 228.

— *de Montmartre* : leur dérèglement ; empoisonnent leur abbesse , V , 380 et 381.

— *de Saint - Eloi* : chassées du monastère de ce nom , à cause de leurs débauches , II , 41.

— grand nombre de leurs couvens à Paris , sous Louis XIV ; plusieurs s'établissent sans ressource ; n'ont qu'une existence de courte durée et sont supprimés ; noms de ces couvens supprimés en 1670 , VI , 371 , 372 , 373 ; les religieuses *Bernardines de Charonne* ; leurs dettes ; se révoltent , 373 ; il est défendu

aux religieuses d'avoir auprès d'elles des prêtres ou serviteurs suspects ; de rester seules avec les parens qui les visitent ; de sortir seules de leur couvent ; de danser dans leur cloître , II , 350 et 351 ; leur libertinage ; leurs couvens sont des repaires de prostitution , des repaires de Vénus ; envoyer une jeune fille dans leur couvent , c'est l'envoyer dans un lieu de débauche ; ces couvens sont les sérails des évêques et des moines ; les enfans qui en proviennent sont faits moines , ou jetés dans les latrines ou dans les rivières , IV , 47 , 48 et 49 ; conduite scandaleuse de plusieurs , VI , 348 , 363 , 366 , 367 et 368.

Religieuses et abbeses des couvens des environs de Paris : courtisées par Henri IV , pendant le siège de Paris , V , 103 , 104 et 380.

Religieux de la Très - Sainte - Trinité de la Rédemption des Captifs , II , 266. Voyez *Mathurins*.

— *lais* : en quoi consistait l'emploi de ceux qu'on nommait ainsi , VI , 405.

— de Paris : tiennent des cabarets ; fréquentent des lieux de débauche , IV , 44 ; ont des mouchoirs frisés , musqués ; portent des masques , 425 et 426.

Religion ecclésiastique : expression de saint Boniface , I , 378.

— *chrétienne* : son état déplorable , à la fin de la première race ; portrait qu'en fait saint Boniface , I , 377 et 378 ; elle est séparée de la morale , et confondue avec la magie , 398 , 399 et 400 ; figurée par une femme à cheval tourmentée par des

savans et des diables, IV, 107 ; sert de voile à l'ambition des Guises et à celle des Bourbons, 140 ; les guerres faites en son nom prennent, en 1560, un caractère politique, IX, 239 ; dénaturée au seizième siècle, autorise le désordre des passions, IV, 437 et 438 ; ses abus sous le règne de Henri IV, comme sous les règnes précédens ; ne consiste qu'en pratiques, V, 280, 281, 282, 283 et 284 ; celle des jésuites n'est pas la religion chrétienne, VI, 319, 321 ; de savans catholiques commencent, vers la fin du règne de Louis XIV, à raisonner sur cette matière, à dénoncer les superstitions et les pratiques magiques et païennes qui déshonoraient le christianisme, VII, 295 et 296.

Reliquaire vide, sur lequel le roi Robert fait prêter serment de fidélité : pourquoi cette précaution, II, 7.

— garni d'un œuf de grive, sur lequel le roi Robert fait prêter serment de fidélité, II, 7 ; usage de prêter serment sur un reliquaire vide, pour tromper ceux envers lesquels on contractait un engagement, 384 et 7. — contenant un canif qui perça, dit-on, la sainte Hostie, et un vase de bois qui la reçut, III, 69.

Reliques : en grand nombre envoyées de Rome ; soumises à un examen ; sont toutes déclarées fausses, I, 266. — fausses, 375 ; sont des objets d'une grande importance dans des temps barbares ; Paris en est enrichi, 411 ; un grand nombre de reliques est abrité dans la cité de Paris, pour les préserver de la

fureur des Normands, 420 et 421 ; destinée de ce dépôt, 426 et 427 ; le comte et l'évêque refusent de le restituer à leurs propriétaires, qui le réclament ; ces reliques extorquées sont l'occasion de la fondation de plusieurs chapelles et églises de Paris, 427, 428, 429, 430 et 431 ; dix-huit corps saints sont déposés par l'évêque Salvator dans la Cité ; Hugues-Capet refuse de restituer ces reliques, 433 ; les évêques les font transporter d'un lieu à un autre pour fonder de nouvelles églises et tirer de l'argent des gens crédules, 480 et 481 ; jetées à terre, placées sur des épines, pour empêcher les seigneurs d'envahir les biens du clergé, II, 145 ; réunies en grand nombre dans une église, et sur lesquelles les seigneurs prêtent serment de discontinuer leurs brigandages ; les seigneurs jurent volontiers, mais ne tiennent pas leur serment, 146 et 147 ; celles de l'église de Notre-Dame, mal acquises, peu authentiques, 223 ; conservées à Sainte-Genève, 242 ; données et vendues par l'empereur Baudouin à Louis IX 347, 404, 405, 407, 408, 409 et 410 ; qui, pour les loger dignement ; fait construire la Sainte-Chapelle du Palais, 409 et 410 ; portées de Saint-Denis au Palais de Paris, pour la guérison du fils de Philippe-Auguste, 361 et 362 ; celles que portait sur lui Jourdain de Lille, lorsqu'il fut pendu à Paris ; Gautier de Chastillon s'en empare, 150. — portées à une procession extraordinaire, IV, 115 ; VI, 281 et 282 ; Louis XIV en

- portait toujours sur ses habits, 321. Voyez *saint Denis*.
- Rembolt** (*Bertholt de*), un des premiers imprimeurs attirés à Paris, III, 381.
- Remboursements** faits par la banque de Law épuisent cette banque et la ruinent, VII, 307, 308 et 309.
- Remède** contre les maladies contagieuses, II, 160; singulier remède ordonné par les médecins du treizième siècle, 298, 299 et 300.
- Remi** (*saint*) : est chargé par Clovis de faire sacrer évêque Claudius, qui avait acheté de ce roi son évêché, et qui était coupable de sacrilège; la conduite de saint Remi à cet égard lui attire des reproches, il se justifie mal, I, 351 et 352; soumis aux volontés de Clovis; est un évêque courtisan, 352. — moine: enseigne la dialectique à Paris, 444 et 445.
- Remiremont**: redevance tyrannique et ridicule que l'abbesse de ce couvent percevait sur les habitans de Fougeroles; comment ses habitans s'en acquittèrent en 1783, VIII, 440.
- Renard**, procureur, et plusieurs autres Parisiens: pendus ou emprisonnés pour avoir parlé de paix, V, 85.
- Renard** (*procession du*): sa description, III, 277 et 278.
- Renard**: tient une auberge dans le jardin des Tuileries; scène qui s'y passe entre le duc de Beaufort et le duc de Candale, VI, 250 et 251.
- René**, parfumeur de la reine-mère: un des plus cruels massacreurs des journées de la Saint-Barthélemy, IV, 284 et 285; ses crimes, 285.
- Renel** (*le marquis de*): pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, fuit en chemise jusqu'au bord de la Seine, il est tué par Bussi-d'Amboisé; son cousin, IV, 276.
- Renequin** (*Servais*), célèbre mécanicien: reconstruit la machine hydraulique du pont de Notre-Dame, VII, 78.
- Renneville**: ce qu'il dit des scènes diaboliques qui se jouent dans les environs de Gentilly, VI, 151.
- Réparations de l'enceinte de Paris**, III, 303.
- Repas**: le monastère de Saint-Eloi devait deux repas au chapitre de Notre-Dame; en quoi ils consistaient, II, 42.
- (*heures des*): changent pendant la révolution; pourquoi; heures des repas de Louis XII, de François 1^{er}, de Henri IV, de Louis XIV, VIII, 490 et 491.
- Réponse du peuple anglais au roi Edouard**: titre d'un ouvrage proscrit par le parlement, IV, 132.
- Représentation, préséance, étiquette, cérémonial**: significations de ces mots, VIII, 464 et 465.
- Repues-franches**, ou *franches-repues*: ce que c'était, IV, 30.
- Résistance du peuple à la tyrannie des rois**: premier exemple qui s'en présente dans notre histoire; en quel temps, III, 209 et 211.
- Ressources** auxquelles le Régent a recours pour combler le déficit des finances, VII, 301.
- Restauteurs**: leur nombre à Paris, en 1817, IX, 393.
- Restout**: s'oppose à ce qu'on s'im-

pare de sa propriété, à Picpus ; ce qu'on lui répond, VIII, 420 et 421.

Résumé de l'histoire de Paris, IX, 407.

Retrait (*chambre du*), à l'hôtel de Saint-Paul, III, 299 ; *le retrait où Monsieur dit ses heu- res*, 300.

Retz (*le maréchal de*) : seconde les assassinats que Henri III fit exécuter à Blois, V, 56.

Retz (*de*), coadjuteur de l'archevêque de Paris, depuis *cardinal de Retz* : vient en habits pontificaux pour calmer le peuple insurgé ; réponse qu'on lui fait ; va au Palais-Royal ; réponse que lui fait la régente ; caractère turbulent et audacieux de ce prélat, VI, 234 et 235 ; va porter au peuple les paroles de la reine ; voulant confesser un homme blessé à mort par le maréchal de La Meilleraie, ce prélat reçoit un coup de pierre qui le renverse, 235 et 236 ; tient des concilia- bules secrets à l'archevêché, 244 ; avec le cardinal Mazarin, 251 ; Anne d'Autriche, redoutant les entreprises du prince de Condé, s'unit à ce prélat, 265 ; accusé au parlement par le prince de Condé, 266 ; il se rend avec une escorte très-nom- breuse au parlement ; le prince de Condé s'en plaint, 265 et 266 ; son bréviaire, 265 ; consent à renvoyer son escorte, si le prince renvoie la sienne ; va donner des ordres en consé- quence ; dangers qu'il court dans la grande salle ; est sur le point d'être égorgé ; mauvais tour que lui joue La Rochefou- cauld, 266, 267 et 268 ; ce qu'il dit à ce seigneur, 269 ;

est averti de ne point se trouver à une séance du parlement ; assiste à une procession, oblige le prince de Condé, son enne- mi, de s'agenouiller et de re- cevoir sa bénédiction, 270 et 271 ; cette scène a été parodiée par Boileau, dans son *Lutrin*, 271 et 272 ; le prince de Condé envoie à Paris deux gentils- hommes, pour enlever ou tuer le coadjuteur, 274 ; obtient le chapeau de cardinal, 275 ; est pour le parti de la cour, 278 et 279 ; est arrêté par la volonté du cardinal Mazarin, conduit prisonnier au château de Vin- cennes ; son portrait, 301 ; VII, 203 et 204 ; ses mœurs déréglées, 237.

Réunion (*la*) d'individus du même sentiment : cause l'exal- tation, VII, 335.

Réunions secrètes : prohibées par le duc de Mayenne, V, 67.

Réveillon : un ballon s'élève dans le jardin de sa maison, VIII, 479 ; sa maison et sa manufac- ture sont dévastées et brûlées, 309 et 486.

Revenans (*scènes de*) : à qui il faut les attribuer ; les corde- liers d'Orléans ont recours à cette fourberie, IV, 440, 443, 444 et 445.

Revenus du clergé de Paris : des maisons religieuses des deux sexes, VIII, 448 et 449 ; re- venus de l'archevêque de Paris, revenus de quinze chapitres de Paris, de cinq abbayes et prieu- rés commandataires ; total de ces revenus, 449 et 450.

Réverbères : par qui inventés ; leur nombre à Paris ; poème composé en l'honneur de l'in- venteur, VII, 154 ; sont subs-

titués aux lanternes ; à quelle époque ; nombre des becs de lumières qui éclairaient les rues de Paris, VIII, 163 et 164 ; IX, 338 ; placés devant la porte des commissaires de police, 438.

Révérances que se faisaient les conseillers au parlement, lors de la messe rouge, III, 108.

Révoltes dans toute la France, à l'occasion des grains : villes qui en sont tourmentées ; actes des révoltés ; désolent les environs de Paris ; les boulangers de cette ville sont pillés, VIII, 302 et 303 ; on emprisonne plusieurs révoltés ; deux sont pendus à Paris, 303.

Révolution dans les esprits : préparée sous le règne de Louis XII ; contrariée par ceux qui profitent des abus, IV, 80 et 81.

Révolution (la) : ses causes ; son origine, VIII, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 465, 466, 467 et 468 ; ses pronostics, 486 ; a favorisé les arts, 62 ; moyens employés pour la rendre odieuse, 324 et 325 ; pendant sa durée, les jeux de hasard sont interdits, 389 ; le nombre des enfans trouvés diminue, et la mortalité parmi ces enfans fait des progrès, IX, 42 et 43.

Revue faite à Paris sous le règne de Philippe-le-Bel ; nombre d'hommes dont elle fut composée, III, 234.

Revues de tous les habitans de Paris, ordonnées par Louis XI ; nombre d'habitans qui s'y trouvaient en armes, III, 514, 515 et 516 ; de toutes les forces des Parisiens, assiégés par l'armée de Henri IV ; description de cette revue composés de pré-

tres, de moines et d'écoliers, V, 82, 83 et 84 ; autre revue par les mêmes, faite en un autre temps, 84 et 85.

Rey de Chaumont : agent de Louis XV pour les accaparemens de blés, VIII, 221.

Reynie (le sieur de La), conseiller d'Etat : nommé commissaire pour vérifier l'état financier du curé de Saint-Sulpice, VI, 377.

Ribauds, gardes du corps du roi Philippe-Auguste : le roi des Ribauds ; ses fonctions ; ses prérogatives ; était bourreau ; avait sous sa juridiction les joueurs aux dés, les filles publiques suivant la cour et autres, II, 354, 355, 356 et 357 ; IV, 394.

— signification du mot *Ribaud* au quinzième siècle, IV, 30 ; les Parisiennes ont leurs Ribauds, 32.

Ribeire (le sieur de), conseiller d'Etat : chargé d'examiner les comptes du curé de Saint-Sulpice, VI, 377.

Ricci, général des jésuites : est arrêté par ordre du pape Clément XIV, VII, 412.

Richard II, duc de Normandie : marche contre Hugues, comte de Châlons ; dévaste tout sur son passage, II, 143 ; ne peut donner aucun secours à l'évêque de Chartres contre les attentats du vicomte de cette ville, 147.

Richard (frère) : prêche sur un échafaud, près du cimetière des Innocens, II, 234.

Richaire, frère de Ragnachaire, roi de Cambrai : est tué d'un coup de hache, par le roi Chlo-dovech, I, 317.

Richebourg : un des noms du village de Saint-Médard, II, 75.

Richelieu (*Armand du Plessis de*), évêque de Luçon : commencement de sa fortune ; est ami de tous les partis ; obtient par l'entremise de la reine le chapeau de cardinal, le dépose aux pieds de cette reine, et proteste de verser son sang pour son service ; vanité de cette promesse ; est admis au conseil d'état, y domine ; ce qu'il dit sur sa manière d'exécuter ses résolutions, V, 322 et 323 ; est encensé par les écrivains de son temps, 323 ; devenu cardinal, Louis XIII le considère comme plus puissant que lui, 313 ; engage ce roi à faire la guerre à sa mère, 320 ; crimes qu'il commet pour se maintenir dans la carrière du pouvoir ; son ingratitude envers la reine, envers le surintendant La Vieuville ; ses actes sanguinaires, 323, 324 et 325 ; mettait ses crimes sur le compte du roi ; sa vengeance atroce contre Urbain Grandier, 326 et 327 ; n'était point un grand politique, 328 ; son ostentation, son luxe ; fait le métier de guerrier ; son triomphe à la Journée des dupes, 328 et 329 ; impose silence au parlement, y fait exalter son pouvoir d'une manière extravagante, 330, 331 et 332 ; est galant, compose des livres de théologie et des pièces de théâtre ; ses conseillers, ses bouffons, ses maîtresses ; ses actions louables ; fait respecter la France au dehors ; fonde l'imprimerie royale, l'Académie Française, 332 et 333 ;

fonde le jardin des Plantes, rebâtit la Sorbonne, construit le Palais-Royal, perfectionne l'espionnage ; et meurt, 333 et 334 ; met son nom dans une inscription placée sur la grille qui entourait la statue équestre de Henri IV ; cette inscription est enlevée, VI, 27 ; son nom et son éloge indirect dans les inscriptions de la statue équestre de Louis XIII, qu'il avait fait élever, 53 et 54 ; son motif en fondant l'Académie Française ; jaloux de Corneille, fait de mauvaises pièces dramatiques, en déchire une et puis en rassemble les morceaux, 55, 56 et 57 ; fonde l'Académie royale pour la noblesse, 57 et 58 ; se place au rang des hommes illustres de France, 62 ; assiste à une scène bouffonne que jouent Gautier-Garguille, Turlupin et Gros-Guillaume, et fait recevoir ces comédiens au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, 69 et 70 ; ordonne à Montdori, malade, de jouer dans une pièce de sa composition ; ce qui en résulte, 81 ; fait élever le théâtre du Palais-Royal, exprès pour la représentation de sa pièce de *Mirame*, 83 ; établit la chambre de justice de l' Arsenal, sous prétexte de faire condamner les faux-monnayeurs, et dans le dessein réel d'exercer des vengeances, 126 et 127 ; ce qu'il fait faire à Louis XIII ; fonde une chambre souveraine dans son château de Ruel et une chambre du domaine, 131 et 132 ; des magiciens emploient des pratiques sacrilèges pour le faire mourir, 151 ; les juges que ce cardinal avait chargés de

condamner Urbain Grandier au feu, ne croyaient pas que ce curé fût sorcier, 153; se rend maître de tous les pouvoirs en France, 153; sur les ruines de l'anarchie féodale, fonde le despotisme absolu; ce changement n'est point favorable aux mœurs; sa tyrannie maintient leur corruption, 153 et 154; ses espions; gêne à laquelle un d'eux se soumet, 155; les jésuites sont ses espions, 159; jouit d'une grande quantité de bénéfices; s'occupe plus d'affaires temporelles que d'affaires spirituelles; verse le sang, tyrannise la France, imite les prélats des temps de la barbarie, et fait le métier de militaire, 161; ses mauvais exemples sont imités, 161, 162 et 163; est qualifié de maître Gonin, 190; fait, par Marion Delorme, offrir à Ninon de Lenclos cinquante mille écus pour prix de ses faveurs, il est refusé, 204 et 205; sa tyrannie terrible, 209 et 210; comprime la presse; la Gazette s'écrit sous sa dictée, 210; hâte, sans le vouloir, les progrès des connaissances humaines; fait de mauvaises tragédies, 213 et 214; déjoue les projets ambitieux de Gaston, duc d'Orléans, et d'Anne d'Autriche, 222; mis en parallèle avec le cardinal Mazarin, 230 et 231; s'empare d'une belle collection de manuscrits orientaux, payés par le roi, et de la bibliothèque de la Rochelle, dont il compose la sienne, VII, 39; sa chapelle d'or, VIII, 43; ses heures, leurs inscriptions et médaillons, 43 et 44; donne un costume à l'antique à une

actrice de son théâtre, VII, 104; domine le parlement par la corruption et la terreur, VIII, 157; fait reconstruire l'église et les bâtimens de la Sorbonne; pourquoi, II, 424; son tombeau, 425; portrait de ce cardinal, 425, 426 et 427; après avoir ordonné au parlement de condamner et de faire décapiter Marillac, il reproche à cette cour de l'avoir condamné, IV, 341; son tombeau transféré au musée des monumens français; pourquoi les beaux-arts nous appellent-ils son nom odieux, IX, 95.

Richelieu (le duc de): amant de la princesse de Charolais et de la duchesse de Valois, VIII, 179 et 180; le duc d'Orléans consent aux amours de la duchesse de Valois, sa fille, avec le duc de Richelieu; à quelle condition; dit de lui-même qu'il était *peu délicat*, 189 et 290; est envoyé par le roi auprès de l'archevêque de Paris pour le ramener à des sentimens plus doux; ce que lui dit ce prélat; réponse ingénieuse de ce duc, VII, 403; met en gage la plaque de son Saint-Esprit, pour donner des arrhes à la demoiselle de Maupin; vers faits à ce sujet, VIII, 236 et 238.

Richemont (comte de), connétable de France: s'empare de Paris, et met les Anglais en fuite, III, 363 et 365; est un des meurtriers du sieur de Giac; épouse sa veuve; fait assassiner Camus de Beaulieu, 367; obtient du roi Charles VII l'hôtel de Nesle, 368.

Richemont (le duc de), protestant: renonce à sa religion et

l'exerce ensuite, VII, 181.
Ridicanne (*Charles*), dit l'Avesne, moine jacobin : tente d'assassiner Henri IV, V, 130.
Ridicule : l'infamie qui en résulte est pire que celle qui résulte du crime, VIII, 293.
Rieux de Châteauneuf (*Renée de*) : tue son mari, IV, 463.
 Voyez *Châteauneuf*.
 — (*le chevalier de*) : vole des manteaux sur le Pont-Neuf ; ce qui lui arrive, VI, 193.
Rifodés, mendiants valides, VII, 144 ; comment ils exerçaient leur métier, 146.
Rigault (*Nicolas*) : remplace Casaubon dans la fonction de garde de la Bibliothèque royale, VII, 38.
Rignomère, roi du Mans : frère du roi de Cambrai ; est assassiné par ordre de Chlodovech, I, 317 et 318.
Rigonthé, fille de Chilpéric et de Frédégonde : son mariage conclu avec Recarède, prince des Goths ; préparatifs de son départ pour l'Espagne ; trésors et richesses qu'on lui donne ; plusieurs familles parisiennes sont arrachées de leurs foyers pour lui servir d'escorte, I, 389 et 390 ; cinquante voitures suffisent à peine pour traîner ses richesses et son bagage ; noms des ducs qui l'accompagnent dans son voyage ; elle part de l'île de la Cité ; l'essieu de l'une de ses voitures se rompt en sortant de Paris, accident considéré comme un mauvais augure pour son voyage, 390 ; son cortège va camper à trois lieues de Paris, 391 ; est dépouillée dans son voyage par ceux de son escorte, 391 et 392 ; abandonnée par

les ducs chargés de la protéger, elle arrive à Poitiers, et de là à Toulouse, où le duc Désidérius lui enlève ce qui lui restait de ses trésors, 393 et 394 ; réduite à la misère, se réfugie dans l'asile d'un monastère, 394 ; est sans cesse en querelle avec sa mère ; la fille et la mère se battent ; Frédégonde offre de lui donner le trésor que Chilpéric lui a confié pour elle, et pendant qu'elle tire d'un coffre les objets qu'il contient, la mère en fait tomber le couvercle sur sa fille, et s'efforce de l'étrangler, 343.
Riom, cadet de Gascogne : son portrait, VIII, 180 ; sa vigueur ; constate ses preuves en présence de plusieurs seigneurs ; obtient une lieutenance dans les gardes de la duchesse de Berri ; devient son amant et l'arbitre de ses plaisirs, 180.
Riquetti : est chargé par Colbert de niveler le terrain pour faire passer la Loire à Versailles, VI, 309.
Rites observés pour convertir un temple païen en un temple chrétien, I, 72 et 73.
Rivalité des corps enseignans favorable aux progrès des lettres, VI, 216.
Rivières qui arrosent Paris, I, 20.
Rivierre (*La*), gentilhomme voleur : décapité à Paris, V, 265.
 — (*le sieur de La*) : ce que lui écrit le comte Bussi-Rabutin, VII, 223 et 224 ; ce qu'il lui répond, 229 et 230.
 — (*Louis-Jean-François*), chanoine de Saint-Merri, chapelain de la reine : surpris chez des filles publiques, VIII, 268.

Rivoli (rus de) : projetée sous Louis XVI, VIII, 431.

Robe d'or dont était revêtu celui qui, dans une procession, portait la bannière de Saint-Denis, IV, 441.

Robert, frère et successeur du roi Eudes : est duc de France et comte de Paris, I, 458; il est élu roi de France, 459.

— dit *le Dévot*, fils de Hugues-Capet : compose des hymnes; chante au latin avec beaucoup d'ardeur; son juron; se fait prêter serment de fidélité par les seigneurs sur un reliquaire vide, et par les paysans sur un reliquaire où était un œuf de grive, II, 5, 6 et 7; fait des miracles, et fait la guerre à son père, 8 et 9; sa manière de prendre les forteresses et de les faire écrouler, 8 et 116; il est excommunié par le pape, et son royaume mis en interdit, pour avoir épousé sa cousine; alors chacun le fuit comme un pestiféré; il renvoie sa femme et en prend une autre très-méchante, 8 et 9; sait faire des miracles, et ne sait pas donner une éducation convenable à ses enfans, qui prennent les armes contre lui, 9; reproche qu'adresse à ce roi, Guillaume, abbé de Sainte-Bénigne de Dijon, *ibid.*; époque de sa mort, 12; roi de France; est aussi abbé de Saint-Agnan d'Orléans; les moines, en voulant louer ce roi, en ont fait un portrait ridicule, 7 et 8; accorde le droit des combats judiciaires à l'abbaye de Saint-Denis; formule de cette concession, 178; accorde Burchard-le-Barbu avec Vivien, abbé de Saint-Denis, 130 et 131; fait défense au comte

Drogon d'opprimer les sujets de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés; n'est pas obéi, 132; fait la guerre à son père; dévaste la Bourgogne, 115; prétendus miracles qu'on lui attribue; renverse les forteresses en chantant *Agnus Dei*; ses fils lui font la guerre, 116; n'a pas assez de puissance pour secourir Fulbert, évêque de Chartres, contre les attentats du vicomte de cette ville, 147 et 148; on ne lui obéit point, 178 et 179.

Robert, fils du roi Robert : fait la guerre à son père, II, 116.

— comte d'Artois, frère de Saint-Louis : aide son frère à porter sur ses épaules la relique de la Sainte-Couronne, et marche pieds nus, II, 406 et 407.

— sixième fils de saint Louis, chef de la branche royale des Bourbons : enterré dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques, II, 380.

— *de Clermont*, maréchal de Normandie : par ordre du dauphin Charles, arrache *Perrin Macé*, Parisien, de l'asile de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, et le fait pendre sans forme de procès; plaintes de l'évêque de Paris à ce sujet, III, 216 et 217; est poignardé en présence du dauphin par les agens d'Etienne Marcel, 218; l'évêque de Paris refuse de l'enterrer, 219.

— *d'Artois*, comte de Beaumont : banni du royaume, III, 260.

— *de Saint-Vincent*, conseiller au parlement de Paris : Louis XV le qualifie de *boute-feu*, VII, 381.

Robert-le-Diable : supplice qu'il fait subir à l'abbé de Sainte-Geneviève ; pourquoi, II, 241.

— *de Paris (cour de)*, où les filles publiques étaient autorisées à exercer leur métier, IV, 18.

Robes de femmes : prix exorbitant de leur façon, V, 256.

— *ouvertes* : étaient en usage chez les femmes galantes, IV, 74.

— *à longues queues* : portées par les femmes nobles ; balaient les églises et les jardins, VII, 275.

Robespierre, avocat à Arras : est chargé du gouvernement d'un chapitre maçonnique par Charles-Edouard Stuart, prétendant d'Angleterre, VIII, 94.

Robespierre : plaide à Arras pour le sieur Boisvalé condamné pour avoir établi un paratonnerre sur sa maison, VIII, 474 ; signale son opposition dans la discussion sur la guerre offensive et défensive, 317 ; revient à Paris ; nommé à la fonction d'accusateur public ; y renonce ; dénonce ceux qui avaient combattu ses opinions sur la question de la guerre offensive ou défensive ; les accuse de conspiration ; promet des preuves et n'en donne pas, 328 et 329 ; répand le trouble et la division parmi les patriotes ; se fait un parti auquel il attache diverses sortes d'individus ; ses moyens violents ; établit la terreur, 329 et 330 ; porte le trouble dans la société des Amis de la Constitution, 380 ; la domine, 381 ; durée de sa dictature ; règne par la terreur ; sa mort, IX, 2.

Rocailles : ornemens de mauvais

goût, mis à la mode par l'architecte Oppenord, VII, 292 ; VIII, 60 et 61.

Rock (saint) : tableau représentant ce saint, acheté par le duc d'Orléans, régent, II, 499.

— (*Saint-*), église paroissiale : son origine, V, 426 et 427 ; difficultés qui s'opposent à son établissement, 427 et 428 ; Law fournit aux frais de sa construction, 428 ; sa description, 428 et suivantes ; son état présent, 433, 434 et 435 ; son portail endommagé par l'effet du combat du 13 vendémiaire, IX, 127.

Roche-corbon (le sieur de *La*) : envoyé par le prince de Condé pour enlever ou tuer le coadjuteur, VI, 274.

Rochefort (Guy de), chancelier de France : son tombeau, III, 295.

— (*le comte de*), espion du cardinal de Richelieu : fait profession dans un couvent de capucins ; s'assujétit à leur règle pour servir son maître, VI, 155 ; son aventure à Chaillot ; fait la débauche avec le duc d'Orléans, frère du roi ; détails de cette débauche, 169, 170, 171 et 172 ; vole des manteaux sur le Pont-Neuf ; est arrêté et conduit dans les cachots du Châtelet, 193.

Rochefoucaud (François de La), cardinal : réforme les chanoines de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, II, 470 ; soumet les religieuses Haudriettes à la règle, et les réunit à l'Assomption, V, 391 et 392 ; réforme les chanoines de la culture de Sainte-Catherine, II, 373 ; donne un tabernacle, enrichi de pierres précieuses, à Sainte-

Geneviève ; son tombeau , où l'on voit un ange qui lui sert de page ; homme crédule et fanatique , 244 et 245 ; conduite ridicule et déraisonnable de ce prélat au sujet de Marthe Brossier , V , 268 ; contribue à tirer cette démoniaque de Romorantin , où elle restait par arrêt du parlement ; son temporel est saisi , 276 et 277 ; persiste dans sa rébellion , 277 et 278 ; fait arrêter sa voiture lorsqu'il dit les *oremus* de son bréviaire , de crainte que Dieu ne les entende pas , 279 ; ses bienfaits envers l'hôpital des incurables , 440.

Rochefoucauld (Alexandre de La) , abbé : contribue , avec son frère le cardinal , à propager les fourberies de Marthe Brossier , V , 268 ; malgré l'arrêt du parlement , tire Marthe Brossier de Romorantin ; la conduit en Auvergne ; il est ajourné par le parlement ; ses biens sont saisis , 276 et 277 ; mène cette démoniaque à Rome ; y devient un objet de risée ; demande qu'il fait à Henri IV ; meurt de chagrin , 277 , 278 et 279.

— (*La*) : assassiné dans son lit par ordre de Charles IX , IV , 276.

— (*le duc de La*) : est chargé par le prince de Condé de faire éloigner les gens de son escorte , VI , 266 ; tour perfide qu'il joue au coadjuteur , 267 et 268 ; ce que lui disent le duc de Brisac et le coadjuteur , 26ç.

— (*Marie de La*) , abbesse du Paraclet ; fait placer les tombes d'Abélard et d'Héloïse dans la chapelle de la Trinité , IX , 239.

Rocheguyon (la comtesse de La) , marquise de Guercville : une des maîtresses de Henri IV , V , 237 et 238 ; comment elle répond aux poursuites de ce roi , 238.

Rochellois : avis qu'ils font parvenir à l'amiral de Coligny , IV , 254.

Rocher (rue du) : à quelle époque elle fut ouverte , VIII , 150.

Roche-sur-Yon (la demoiselle de La) , sœur de la duchesse de Bourbon : son amant , VIII , 183.

Rodomonts : très-communs sous Louis XIII , VI , 166 et 201.

Roger , seigneur de La Roche de Guy : arrête et vole les passans sur les chemins ; saint Louis assiège son château et le prend ; puis le lui rend à condition qu'il ne volera plus les passans , III , 54.

Rognais , trésorier des guerres : ses rapines ; sa grande fortune ; qualifié de magnifique ; vécut en prince et mourut gueux ; avait un sérail , V , 291.

Rohan (cardinal de) , grand aumônier de France : changemens qu'il opère dans le local et l'administration des Quinze-Vingts ; reproches que ces changemens lui attirent , II , 476 ; ce qu'il fait pour la dame de Fleuri , VIII , 254 ; ce qu'il dit de la banqueroute du prince de Guéméné , 470 ; est accusé de déprédations dans l'administration des biens des Quinze-Vingts ; convaincu d'une sottise de crédulité dans l'affaire de Cagliostro , et d'actes scandaleux dans l'affaire du collier , 470 , 471 et 477 ; a une armée , 513.

— *Chabot* : va chez la Montigni ;

ce qu'il lui demande, VIII, 238 et suivantes.

Rohan (le chevalier de) : coupable de conspiration contre l'Etat, VI, 312.

— (*Marie-Eléonore de*), abbesse de Malnoue : vient au secours du prieuré de Cherche-Midi, fort endetté, V, 417.

Roi : c'est un malheur de l'être, IV, 82.

— *irrité* : il n'est pas permis aux sujets de se justifier devant un roi irrité : à qui appartient cette maxime, VI, 129.

— *de France (le)* : est le premier boursier du collège de Navarre; le revenu de sa bourse est appliqué à l'achat des verges destinées à fouetter les écoliers, III, 85.

— grand nombre de personnes qui portaient ce titre à Paris, III, 117; il est supprimé, 120.

— *des confrères de l'hôpital de Saint-Jacques* : joue le rôle de saint Jacques, à la procession des confrères; ne mange point à table, parce que les saints ne mangent point, III, 158.

— *des ménestriers*, III, 169.

— *des arbalétriers de Paris*, III, 343 et 344; *roi des archers de Paris*, 345.

— *des bouchers* : enfant monté sur le bœuf gras, IV, 52.

— *de la rue aux ours* : sa royauté annuelle lui coûte cher, IV, 58.

— *des violons* : était chef des maîtres à danser et des douze maîtres de la grande bande des violons; les réglemens de ces maîtres et de leur roi sont confirmés par Louis XIV, VII, 30 et 31.

Roi (André le) : emprisonné pour avoir mangé de la chaire en carême, VI, 109.

Rois Francs : étendue de leurs pouvoirs; chefs des *Leudes* leurs compagnons, I, 188; le premier entre ses égaux, 188; nature du patronage du roi, 189 et 190.

Rois de France, au quatorzième siècle : ne s'occupent point de l'amélioration des mœurs et ne cherchent qu'à se maintenir sur le trône, et à suffire à leurs folles dépenses, payées par leurs sujets, III, 255. — de la branche des Valois, comparés à Néron et à Caligula, IV, 210, 211 et 393; mœurs corrompues des rois François 1^{er}, Henri II, etc., 393, 394 et suivantes; juron de plusieurs rois, 399. — de la troisième race, suivant la cour de Rome, sont des rois illégitimes et maudits de Dieu, V, 6; trois rois, celui de France, le roi de Pologne et le roi de Navarre pillent la maison du sieur de Nantouillet, prévôt de Paris; en y prenant collation, ils en enlèvent toute l'argenterie; pourquoi, IV, 411; le premier président en parle au roi de France qui d'abord nie le fait, puis qui le confirme par sa réponse, 412 et 413; leur malheureuse condition, 82 et 210; sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois, VII, 295; ignorent le passé, et connaissent mal le présent, 322; leur puissance illimitée est mise pour la première fois en question dans une confrérie établie à Notre-Dame de Paris, III, 209.

Roile (le sieur de la), gouver-

- neur de la ménagerie du roi : quels lieux il fréquente, VIII, 272.
- Rolland** : admis dans le parti de la Ligue, V, 13 et 31 ; s'engage, avec le secours de son frère, conseiller à la cour des monnaies, d'entraîner dans ce parti tous les généraux et conseillers de cette cour, 14 et 31.
- Roma**, moine inquisiteur : supplice de son invention, IV, 130.
- Romain (François)**, moine jacobin : inspecte et conduit les travaux du Pont-Royal, VII, 80 et 81.
- (*la comtesse de*), maîtresse de l'évêque de Senlis, VIII, 255.
- Romains** : font la conquête de la Gaule, I, 74.
- Romans de chevalerie** : deviennent la matière des pièces dramatiques, lorsqu'il fut défendu aux auteurs de puiser dans l'ancien et le nouveau Testament, IV, 348.
- Rome (la cour de)** : autorisait par ses exemples la vente de l'absolution des crimes, III, 255 ; autorise la fornication, etc., 256.
- Romulus** : médaillon en or de cet empereur, VII, 57.
- Rondelet** : par une méthode savante, parvient à soutenir le dôme du Panthéon, et à reconstruire ses bases, VII, 443.
- Roquelaure** : tombeaux de cette famille, V, 156.
- (*le chevalier de*) : arrêté par le prévôt ; ses amis et ses laquais l'arrachent des mains des archers ; combat qui s'ensuit, VII, 126 et 127.
- évêque de Senlis : ses galanteries avec la comtesse de Romain, VIII, 255.
- Roquette (hospitalières de la)** : leur origine ; leur suppression, V, 419 et 420.
- Rosaire ou chapelet (confrérie du)** : manière de prier Dieu, inconnue dans les dix premiers siècles de l'Eglise ; commune à tous les Orientaux, que les Croisés empruntèrent des Musulmans, que saint Dominique mit en vogue et qui se trouve proscrite par l'Evangile, II, 382 et 383.
- Rosalie** : nom de plusieurs filles publiques, VIII, 261, 262 et 267.
- Roschild (les frères)** : objet utile de leurs sociétés, VIII, 72.
- Rose (le roman de la)** : l'auteur de ce roman dit qu'un tiers de la population assistait aux assemblées dites *Courses de Diane*, VIII, 75.
- Roseau** que Jésus-Christ tenait en guise de sceptre ; relique que l'empereur Baudouin vendit à saint Louis, II, 408.
- Roses (couronnes de)** : dont les confrères de Saint-André ornent leurs têtes ; nombre de ces couronnes, III, 492.
- Rosières (François de)**, prieur de Bonneval : fabrique et publie une généalogie de la maison de Lorraine, remplie de pièces fausses, tendantes à prouver que le duc de Guise descend directement de l'empereur Charlemagne ; il est condamné par le parlement à faire une amende honorable, V, 7.
- Rostaing** : tombeaux de cette famille ; son orgueil féodal ; proposition qu'elle fait aux Feuill-

lans, pour placer son blason sur leur autel, IV, 342.

Ros...., seigneur polonais : offres magnifiques qu'il fait à une courtisane de Paris, VIII, 230; emprunte pour les réaliser; comment un prêteur s'empare des objets empruntés, 231.

Rotonde ou portique du Temple : sa description; sa population, VIII, 382, 383 et 427.

Rotrou : un des restaurateurs de la scène française, VII, 83.

Roturiers : dans les duels judiciaires contre un chevalier, ils étaient tenus de se battre à pied contre le chevalier à cheval, III, 26.

Rouci (Ebles de), seigneur et voleur : est arrêté par le roi Louis VI, II, 133.

Roués : quels étaient ceux que le régent qualifiait de ses roués, VII, 318; VIII, 187, 188, 196 et 197; le comte Nocé était un des roués du régent, VII, 315; diverses interprétations données à ce mot, 318; participent aux orgies, appelées fête d'Adam, VIII, 196; quittent les duchesses pour corrompre les bourgeoises, 200.

Rouet (la demoiselle du), fille de Louis de La Béraudière de La Guiche, dame de la cour de Catherine de Médicis : est prostituée par cette reine au roi de Navarre; il en résulte un enfant qui devient archevêque de Rouen, IV, 400.

Rouge : étendu sur la figure des femmes à la mode; fait horreur aux convulsionnaires, VII, 354.

Rouillé Dorfeuil, intendant : ses

prodigalités avec une fille appelée Caroline, VIII, 234.

Rouillé (Marguerite) : concourt à l'établissement des incurables, V, 440.

Roule : village érigé en faubourg de Paris, VII, 448, et VIII, 146; compris dans l'enceinte de Paris, 420.

— (*hôpital du*) : destiné aux ouvriers de la Monnaie, surnommés les frères du Louvre, III, 342 et 343.

Roulette, jeu de hasard : où se tient ce jeu, VIII, 390 et 391.

Roure (la dame du) : compromise dans l'affaire des poisons; décrétée d'ajournement personnel, VII, 225.

Rousseau (Jean-Jacques) : ses cendres sont déposées au Panthéon; son tombeau; son inscription, VII, 444 et 445; profondeur de ses pensées; son talent à les exprimer, VIII, 299.

— conseiller du roi : un des entrepreneurs des accaparements de blés, pour le comte de Louis XV, VIII, 221.

— (*David*), marchand de vin du roi : contribue à fonder les filles de l'instruction chrétienne, VI, 357.

Roussi (le comte de) : sollicite Etienne Marcel pour favoriser l'émission de la mauvaise monnaie, proposée par le dauphin Charles, III, 208.

Route qui traversait l'île de la Cité : sa description, I, 287 et 290.

Routiers : leurs brigandages : III, 284; IV, 2 et 3.

Rouville (la dame de), maîtresse de Le Sec : compromise dans l'affaire des poisons; son origine; ses mœurs, VII, 232.

Royaume de la Basoche. Voyez *Basoche*.

Royauté : si elle n'offrait que des devoirs à remplir, personne n'y aspirerait, V, 105 et 106.

Royautés : il en existait plusieurs à Paris; Henri III les abolit toutes, III, 117 et 120. Voyez *Roi*.

Royer (Charles) et consorts : maîtres et entrepreneurs du jeu et mystères de l'ancien-Testament, demandent au parlement la permission de jouer ce mystère, IV, 345.

Roze (Guillaume), évêque de Senlis : commandant des forces militaires de la Ligue, V, 82, 83 et 84; prédicateur séditieux, 97; fait des tentatives pour s'emparer de la bibliothèque royale, VII, 36.

Rozier (l'abbé) : membre du Musée de Paris, VIII, 372.

Rubans : fort en usage à Paris sous Louis XIV, VII, 276.

Rubantel : une demoiselle, pour s'en faire aimer, se fait dire une messe par un prêtre sur son ventre nu, VII, 227.

Rue Castiglione : sa situation; VI, 456; projetée sous Louis XIV, VIII, 431 et 432.

— **Napoléon :** depuis nommée *rue de la Paix*, VI, 456.

— **de la Paix :** ci-devant de Napoléon; sa beauté, IX, 303.

— **du Mont-Thabor**, VI, 456.

— **de Rivoli :** sur quel emplacement elle fut ouverte; égout considérable construit sous cette rue, VI, 456; grille qui sépare cette rue du jardin des Tuileries, 456 et 457.

— **Royale :** événement malheureux dont elle est le théâtre, VIII, 33 et 34. (Voyez les noms des diverses rues.)

Rues dont une partie porte un nom et l'autre partie un autre nom : indiquent un point de partage, une ancienne séparation entre ces parties, II, 57, 58 et 59; celles dont les noms sont ou étaient obscènes, 104; dont les noms désignent leur malpropreté, 104 et 105; désignent les dangers qu'on y courait, 105; désignent la misère publique, *ibid*; noms ridicules de plusieurs, telles que les rues *Pavées d'andouilles*, *Trop-va-qui-dure*, ou *qui m'y trouva si dur*, du *Puits qui parle*, *Bertrand-qui-dort*, *Brise-Miche*, *Jean-Pain-Mollet*, *Trousse-vache*, etc., 105; sont étroites, malpropres, tortueuses, bordées de chaumières au douzième siècle; leurs noms indiquent la barbarie du temps et leur déplorable état, 104; *Orde rue*, *rue Breneuse*, nom de rues de Paris qui indiquent leur malpropreté, 104 et 105; leur état déplorable et leur mauvaise odeur avant qu'elles fussent pavées, 287; celles qui sont destinées à la prostitution, 358; leur nombre au commencement du quatorzième siècle; leur mauvais état; leur dimension, III, 201.

— **sans chief :** nom qu'au quatorzième siècle portait ce qu'on nomme *cul-de-sac*, III, 201; pour la première fois sont barricadées; de quelle manière, et par qui, 214 et 215; leur triste état au quinzième siècle, 448 et 449; leur mauvais état sous Henri IV, V, 215; nombre de ces rues 216; percées à Paris sous le règne de Louis XIII, VI, 99, 100 et 101;

leur mauvais état, 105 et 106 ; leur malpropreté sous le règne de Louis XIV, VII, 271.

Rues nouvelles ou *élargies*, sous le règne de Louis XIV : *rue de la Ferronnerie* ; le buste de Henri IV s'y voit ; *rue de Savoie*, son ouverture, VII, 112 et 113 ; *rue des Arcis* ; *rue de la Verrerie* ; *rue Galande* ; *rue de la Vieille-Draperie* ; *rue des Mathurins* ; *rue des Noyers* ; *rue Saint-Louis* ; *rue du Pas-de-la-Mule* ; *rue des fossés Saint-Victor*, 113 et 114 ; *rue de la Monnaie* ; *rue neuve Saint-Augustin* ; *rue de Louis le Grand* ; *rue Grange-Batelière*, 114 et 115.

— *de l'île St-Louis* : leur nom, VI, 40 et 41.

— *de Paris* : leur nombre sous Louis XV, et leur nombre actuel, IX, 335 ; leurs noms sont plus nombreux que les rues ; pourquoi ; divers noms que portent les deux grandes rues parallèles qui traversent Paris du sud au nord, 336 et 337 ; à quelle cause elles doivent leur nom ; les mieux bâties et celles qui portent des noms moins barbares sont au delà du centre de Paris, 337 et 338 ; numérotage des rues de Paris, 340 et 341 ; ouvertes sous Louis XV (voyez à leurs noms) ; rues qui aboutissent ou environnent la halle aux blés, VIII, 150 ; qui aboutissent au marché Saint-Martin, 151 ; leur malpropreté ; on propose un prix à l'auteur du Mémoire qui indiquera le meilleur moyen de les tenir propres, 438 ; ouvertes sous Louis XVI, 425 ; près du Palais-Royal, *ibid.* ; sur l'emplacement des Quinze-

Vingts, 427 ; autour de la Comédie-Française, aujourd'hui *Odéon*, 428 ; près du Palais de Justice, *ibid.* ; autres rues ouvertes sous le même règne en différens quartiers, 428, 429, 430 et 431 ; déclaration du roi sur les règles à observer dans l'ouverture des rues ; rues projetées qui n'ont été exécutées qu'après le règne de Louis XVI, 431 et 432.

Ruffi (Gérard), docteur de Sorbonne : un des premiers protestans de France, IV, 100.

Ruggieri (Cosme), magicien de Catherine de Médicis : fabrique une image de cire pour La Mole, IV, 410 ; condamné aux galères par le parlement ; protégé par cette reine qui le soustrait à cette peine et lui donne une abbaye, 445 ; V, 282 ; empoisonneur et sorcier ; étranglé par le diable, VI, 149, 150 et 151.

— (*spectacle de*) : sous la direction de l'Opéra, *Ruggieri* donne un feu d'artifice sur la place de Louis XV ; à quelle occasion, VIII, 137.

Ruisseaux taris, I, 20, 25 et 26.

Rumildus, évêque de Maguelone : fait, avec un autre prélat, la conquête de plusieurs provinces méridionales ; il est tué par les troupes du roi *Wamba*, I, 361.

Rusé (Pierre ou Jean), avocat : se défend contre les écoliers qui assiègent la maison du sieur de Longjumeau ; il est emprisonné, IV, 196 ; est arrêté par Anne de Montmorenci, et conduit à la Bastille, 203 ; accuse le lieutenant criminel de robe courte d'avoir pillé la maison

du sieur de Longjumeau ; fait arrêter ce magistrat par un huissier ; celui-ci est emprisonné aussitôt par ordre de ce magistrat , 367 et 368.

Rustique et Eleuthère , compagnons de saint Denis : l'abbé *Hilduin* est le premier qui en fasse mention , I , 203 ; les chartes vraies de l'abbaye de Saint-Denis ne font point men-

tion de *Rustique* ni d'*Eleuthère* ; les chartes fausses les nomment , 207 et 208 ; *Rustique* est le nom d'une fête de Bacchus , et *Eleuthère* , le surnom de ce dieu , 219.

Rutebeuf , poète du treizième siècle : ce qu'il dit de l'hypocrisie et des mœurs corrompues des prêtres et des moines de son temps , III , 38 et 39.

S.

Sabatini (la comtesse de) : son origine , VIII , 235.

Sabbat : dans quel lieu il se tenait , VI , 397 et 398 ; ses assemblées plus fameuses que celles des *courses de Diane* , VIII , 75 ; étaient nocturnes et mystérieuses ; consacrées aux mystères du dieu Pan ; le prêtre qui les présidait , portait tous les attributs de ce dieu , 76.

Sabouleux , espèce de mendiants valides : comment ils exerçaient leur métier , VII , 144 et 147.

Sabran (la comtesse de) : ce qu'elle dit , en plein souper , sur l'âme des princes et des laquais , VIII , 188.

Sacerdos : ce que signifie ce mot dans Grégoire de Tours , I , 262.

Sachettes , couvent de filles : lieu où il était situé ; demandent l'aumône dans les rues , II , 433 ; III , 272.

Sachets ou *frères aux sacs* , religieux : leur origine ; leur costume ; demandent l'aumône dans les rues ; disent que leur habit est semblable à celui que Dieu portait ; leur caractère ; cèdent leurs maisons aux Au-

gustins , II , 431 , 432 et 433 ; III , 271.

Sacrement (Saint-) : exposé sur l'autel par les cordeliers qui chantaient des hymnes tout autour , pour échapper à la réforme , II , 389 ; exposé sur la brèche par les religieux augustins , pour se défendre contre les archers de Paris , assiégeant leur couvent , 442 ; porté par le curé de Saint-Jean-en-Grève , au milieu d'un attroupement séditieux à la Grève ; ce qui en résulte , VI , 293 ; exposé sur les autels pendant le siège de Paris par Henri IV , V , 86. Voyez III , 493.

— (*religieuses du St.-*) : établissement de ce couvent ; costume remarquable prescrit à ces religieuses ; leur règle commode ; ce couvent est supprimé , V , 410 , 411 et 412.

— (*Filles du Saint-*) de la rue Cassette : la guerre leur fait fuir leur couvent ; se fixent à Paris ; sont repoussées , puis accueillies ; leur suppression , VI , 348 , 349 et 350 ; font chaque jour amende honorable au Saint-Sacrement , 349 et 350.

— (*Filles du Saint-*) , au Marais :

- leur origine, leurs obligations, VI, 369.
- Sacrement (congrégation du St.-)* : supprimée, VIII, 324.
- Sacrilèges* que commettaient les ouvriers de plusieurs métiers, en initiant les apprentis au grade de compagnons, VIII, 79, 80, 81 et 82. Voy. *Messe*.
- Sadeler*, peintre sur verre : peint les vitraux du cloître des chartreux, II, 464.
- Sades (le marquis de)* : sa scélératesse, établie en principe dans ses écrits ; ce monstre d'immoralité est mort à Charenton, IX, 291.
- Saffaracus*, évêque de Paris : déposé de son siège, pour crimes capitaux, I, 379.
- Sage (le)*, prêtre : complice de l'empoisonneuse Voisin, VII, 223 ; décrété de prise de corps, 227 ; dit la messe sur le ventre nu d'une demoiselle ; pourquoi, 227.
- fonde le cabinet de minéralogie à l'hôtel des Monnaies, et y fait des cours, VIII, 29 et 30.
- Sagesse et Vertu* : figurées dans un bas-relief du Panthéon ; VII, 434.
- Sagittarius*, évêque de Gap : fait, avec son frère Salonius, une incursion armée sur la maison de l'évêque Victor ; la dévaste et la pille, I, 361 ; il prend les armes et fait la guerre, 362 ; combat dans l'armée de Gundovalde ; il est décapité, 363 ; exposé de la vie efféminée et luxurieuse de l'évêque *Sagittarius* et de *Salonius* son frère, aussi évêque, 370 ; faussement accusé par les évêques d'un concile, 373.
- Sagone*, fille d'honneur : surprise couchée avec son amant ; est maltraitée par la reine Marie de Médicis, V, 245.
- Said-Mehemet* : riches présents qu'il porte à Louis xv ; leur description, VIII, 44, 45 et 46.
- Saint-Ange*. Voy. *Charmoy*.
- Saint-Belin*, chef de brigands, IV, 3.
- Saint-Blunon (Jean de)* : perfectionne les carrosses, VI, 217.
- Saint-Dizier (Geoffroi de)* : a le poing coupé pour avoir maltraité un sergent du Roi, III, 260.
- Saint-Esprit* : la vente de sa grâce est cause des hérésies, IV, 436 et 437.
- Saint-Florentin (le ministre)* : appuie les comédiens français dans leurs réclamations ; ce que Louis xv lui oppose, VIII, 114 et 115.
- Saint-Gélaire (le sieur de)* : introduit à Paris l'ordre des *Noachites* et des *chevaliers prussiens* ; fonde le chapitre des empereurs d'Orient et d'Occident, VIII, 95.
- Saint-Gelais*, poète : traduit en français la tragédie de Sophonisbe, et la fait jouer à Blois, IV, 357 ; contribue à l'accroissement de la bibliothèque de François 1^{er}, VII, 35.
- Saint-Constant (Philippe de)*, chanoine : surpris couché entre deux filles, dans un cabaret, VIII, 270.
- Saint-Louis (rue)* : est démolie, VIII, 433.
- Saint-Luc et Joyeuse* : stratagème qu'ils emploient pour corriger les mœurs de Henri III ; épouvantent ce roi, en lui faisant, pendant la nuit, entendre une voix menaçante ; ce que Saint-Luc dit au roi sur une

- prétendue vision ; sa fourberie est découverte ; il est obligé de fuir la cour , IV , 406 et 407.
- Saint-Luc* , capitaine de l'armée de Henri IV : entre le premier dans Paris , passe avec sa troupe par la Porte-Neuve , et va se poster à la croix du Trahoir , V , 118.
- Saint-Martin* : sa prison est supprimée , VIII , 443.
- Saint-Maxence (Jacob de)* : procès élevé entre lui et un Juif ; est condamné , III , 141 et 142.
- Saint-Paul* , capitaine du parti de la Ligue , V , 43.
- (*le sieur de*) : fait entrer un convoi dans Paris , V , 86.
- Saint-Père* , fille de sept à huit ans , détenue à la Bastille : pour quoi , VII , 359.
- Saint-Preuil* : décapité par ordre de Richelieu , V , 324 et 325.
- Saint-Romain (le sieur)* : sa mort malheureuse , VIII , 373.
- Saint-Veraïn (Géraud de)* : menacé de mort par un magicien , III , 272.
- Saint-Yon* : nom d'une famille de bouchers , qui prit part aux massacres ordonnés par le duc de Bourgogne , III , 498.
- Sainte* , qui se prostitua pour gagner le prix de son passage sur un navire , II , 430 et 431.
- Sainte-Croix* , demoiselle enfermée dans le couvent des Filles-Dieu : à son occasion plusieurs voies de fait sont commises dans ce couvent , II , 402.
- Sainte-Foy (le sieur de)* , trésorier de la marine : offre qu'il fait pour corrompre une jeune fille , VIII , 242.
- Sainte-Foy (la demoiselle)* : service qu'elle rend au marquis de Duras ; en est mal récompensée , VIII , 238.
- Sainte Ligue* : formée par les jésuites , mécontents de la déclaration du roi du 10 décembre 1755 , dans laquelle ils enrôlent leurs pénitens , VII , 388.
- Sainte-Thérèse (Bernard de)* , évêque de Babylone : consacre ses biens au séminaire des missions étrangères , VI , 334.
- Sainte Touaille ou Nappe* , relique vendue par l'empereur Baudouin , à Saint-Louis , II , 408.
- Saints* , qui , après avoir été décapités , voyagent , portant leur tête entre leurs mains , I , 143.
- ils protègent les crimes , suivant l'opinion des Francs , 398 et 399 ; leurs images insultées , jetées dans les rivières pour n'avoir pas préservé les récoltes contre les intempéries des saisons , III , 254.
- (*statues de*) : lancées par les prêtres de l'église de Saint-Médard , contre ceux qui les assaillent , IV , 199 et 200.
- Salignac* et autres capitaines de l'armée de Henri IV : entrent dans Paris par la porte Saint-Honoré , V , 118.
- Salin et potasse* : comment ils se sont multipliés sous la Convention , IX , 5.
- Salisbury (Jean de)* : combat avec succès les partisans de la routine , appelés cornificiens , II , 199.
- Salle* existante du palais des Thermes : sa description , I , 129 et 130 ; devient magasin de futailles , 131 ; elle en est débarrassée , 131 ; quelques découvertes produites par des fouilles , 132 ; seconde *Salle* du palais des Thermes ; détruite en 1737 , 134 et 135.
- du Palais de Justice , dite

- grand'salle* ou des *pas perdus*, III, 95 ; contenait les effigies des rois et la table de marbre, 96 et 97 ; incendiée et reconstruite ; son état actuel, 97 et 98 ; VI, 35 et 36.
- Salle des Fastes* à l'hôtel de préfecture, IV, 150.
- *de bal* : convertie en église, V, 395.
- *d'exposition* au Louvre : son ancien état, VIII, 61 et 62 ; placée entre la galerie d'Apollon et la galerie des tableaux ; magnifique escalier qui y mène, IX, 84 et 85.
- (*la*) : nom d'un cachot du Grand-Châtelet, IV, 312.
- *du Zodiaque* à l'hôtel de préfecture, IV, 153.
- Salles des antiques au Louvre*, IX, 248 ; d'*Apollon*, 253 ; de *Diane*, 256 ; des *Empereurs*, 249 ; des *Hommes illustres*, 250 ; de *Laocoon*, 252 ; des *Romains*, 251 ; des *Saisons*, 250, etc.
- *du Conservatoire des arts et métiers* ; de l'*Eventail*, IX, 108 et 109 ; des *Tours*, 109 ; sur le *jardin*, 109. Voy. *Conservatoire*.
- *du palais de la chambre des pairs* ; des *gardes* ; des *garçons de service*, VI, 8 ; des *messagers d'Etat* ; du *conseil* ; des *séances* ; du *trône*, 8, 9 et 10 ; du *livre d'or*, 10.
- *de l'Hôtel-Dieu* : leur nombre ; du *Légit* : par qui fondée ; ce qu'en dit François I^{er}, II, 484.
- Salles de spectacle* au dix-septième siècle : leur disposition en gradins, VII, 105 ; les femmes de la cour y faisaient porter des fauteuils ; indécence qu'y commet Christine, reine de Suède, 105 et 106.
- Salles de spectacle du Palais-Royal*, V, 62 et 63.
- Salm* (*hôtel du prince de*) : sert de palais à la Légion d'Honneur, IX, 300.
- Salo*, vicomte de Sens : vole des marchands qui se rendaient à la foire de Provins, II, 144.
- Salomon*, marchand juif : devient receveur général du roi Dagobert, I, 302.
- Salonius*, évêque d'Embrun, et son frère *Sagittarius* : font le dégat à main armée dans la maison de l'évêque Victor, et troublent la fête que cet évêque y donnait, I, 361 ; il prend les armes et fait la guerre contre les Lombards ; il est dégradé ; mène une vie errante, 363. Voyez *Sagittarius*.
- Salpêtre* : quantité qui s'en fabrique sous la Convention nationale, IX, 3.
- Salpêtrière* : sur son emplacement est construit l'hôpital général, VI, 393.
- Voyez *hôpital général* et *hospice de la Salpêtrière* : cet hospice est compris dans l'enceinte de Paris, VIII, 420.
- Salut* ou *Angelus* : prière mise en usage par le roi Louis XI, II, 446 ; III, 376.
- Salvator*, évêque d'Aléth : dépose dix-huit corps saints à Paris ; le comte Hugues Capet refuse de les lui restituer, I, 433.
- Salze* (*l'abbé de*) : sa lésinerie envers sa maîtresse, VIII, 237.
- Samaritaine* (*pompe et fontaine de la*), V, 189 ; époque et cause de son établissement ; le prévôt des marchands s'y oppose ; ce que Henri IV écrit à Sully à cet égard, 190 et 191 ; cette fontaine est pour les Parisiens un objet de curiosité ; sa descrip-

tion ; son horloge ; son carillon ; son jacquemart ; son groupe de figures ; son inscription , 191 et 192 ; son gouverneur ; plaisanterie sur cette fontaine ; époque de sa destruction , 193 et 194.

Samblançay : sa condamnation , IV, 89.

Samson, fils du géographe de ce nom : blessé à mort dans le carrosse du chancelier Séguier , VI, 238.

Sancy (le) : nom d'un des diamans de la couronne ; sa célébrité ; ses événemens , VIII, 49 et 50.

Sancy (Nicolas de Harlay, baron de) : vole vingt-deux voyageurs sur un chemin , V, 263 ; satire de d'Aubigné contre lui ; ce que dit Henri IV sur ses fréquens changemens de religion ; son tombeau , 335 ; achète du roi de Portugal un beau diamant qui porta son nom , VIII, 50.

Sandale de saint Jean-Baptiste : donnée aux Chartreux , II, 462.

Sang répandu dans une église : grand crime , II, 186 et 231.

Sang miraculeux , distillé d'une image frappée par un infidèle : relique vendue par l'empereur Baudouin à St.-Louis , II, 408 ; porté , à Paris , dans une procession , IV, 442.

Sanguin , maître-d'hôtel du roi : est envoyé au-devant de la députation du Parlement ; ce qu'il lui dit , VI, 246.

— (*Antoine*) , cardinal et grand-aumônier de France : a un fils naturel appelé *Richard Sanguin* , auquel il lègue cent livres de pension , II, 373.

Sanhedrin (grand) : lieu où se

tenait cette assemblée de Juifs , IV, 154.

Sanson (l'abbé) : soupçonné de rédiger les *Nouvelles Ecclésiastiques* , VII, 364.

Sans-gêne : un des noms des compagnons du devoir , VIII, 78.

Santarelle , jésuite : son livre condamné par la Sorbonne et brûlé par la main du bourreau , V, 308 et 309.

Santeuil : assemblée des ligueurs qui se tient dans sa maison , V, 31.

— poète : lieu de sa sépulture ; mort par l'effet d'une espièglerie de prince , II, 375 ; ce qu'il dit du distique latin , placé sur la porte de l'Arsenal , IV, 233 ; scène comique qu'il joue avec Dominique Arlequin , VII, 88 ; plus poète qu'artiste ; loue ce qui n'est pas louable dans la fontaine des Innocens , VIII, 359.

Santuron (Pierre) : enseignait l'art de se donner des convulsions , VII, 369.

Sarbacane , avec laquelle Saint-Luc effraie pendant la nuit Henri III et lui reproche sa vie débordée , IV, 406 et 407.

Sarcophage du Lacrymatoire , aux catacombes de Paris , IX, 230 ; ou tombeau de Gilbert , 230.

Sarigues , quadrupède d'Amérique : trouvé dans les carrières des environs de Paris , I, 50.

Sarlaboux , gentilhomme : un des assassins de Coligni , IV, 269 et 270.

Sarmates , peuple étranger et vaincu , chargé de cultiver la terre entre Paris et Chora , I, 169.

Sarre (la dame de La) : tient une maison de jeu, VIII, 387.

Sarrête, nom d'une femme qui reproche publiquement à Saint-Louis d'être roi des moines et des prêtres, II, 369.

Sartine (le sieur de), lieutenant de police : sert les débauches des princes, VIII, 232, 233 et 234 ; on lui dénonce un crime, et il met sur la requête *point de réponse*, 245 ; établit les maisons de jeu à Paris ; son valet de chambre ; ses richesses, 277 ; imagine de prélever sur ces maisons une somme pour les pauvres, 278, 385 et 386.

Satan, devenu dévot ; apparaît à une jeune fille dans l'église de Saint-Gervais, et l'invite à faire dire des messes et à faire un pèlerinage, IV, 443 et 444.

Satire Ménippée : son effet contre la Ligue, V, 112 ; son genre de plaisanterie n'est plus en usage, 298.

Satires des ligueurs contre Henri III, V, 10, 11, 18, 29 et 30.

Satiriques du règne de Louis XIII, comparés à ceux du règne de Louis XIV, VI, 212 ; VII, 287 et 288.

Satisfaction, faite à l'honneur des nobles : en quoi elle consistait, VI, 141, 142 et 143.

Saulx (le comte de) : est trouvé couché entre l'épouse et la fille du ministre de Lyonne, VII, 210.

— (*la dame de*) : indécence qu'elle commet au spectacle, VII, 242.

Saussai (Claude du) : bienfaiteur de l'institution de l'oraire, VI, 330.

Saussaye (manoir de la) : confisqué par Charles V, qui y fonde le couvent du Petit-Saint-Antoine, III, 308.

Saussayes (les) : clos dépendant du village de Saint-Médard, II, 73.

Sauteuses : qualifications de certaines convulsionnaires, VII, 342.

Sauvaget (Jeanne de) : fonde le couvent des filles de Saint-Thomas de Villeneuve, VI, 371.

Sauval : mentionne un grand nombre de tombeaux découverts dans la partie méridionale de Paris ; les décrit imparfaitement ; décrit un monument de *Mithra*, sans le connaître, I, 159, 160, 161 et 162.

Sauvebœuf (Charles de Ferrière de) : ses pages assassinent le sieur de Lierville, VII, 138.

Sauveur (Saint-), église paroissiale : son origine ; autrefois *chapelle de la tour* ; le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois s'oppose à ce que cette chapelle soit érigée en paroisse ; sert de sépulture aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne ; à la Grange-Chancel ; sa démolition ; ce qui la remplace, II, 502, 503 et 504.

Sauwigny (la dame), épouse de l'intendant de Paris : conduit en triomphe la demoiselle Clairon à la prison du For-l'Évêque, VIII, 117.

Savans que Julien réunit dans son palais, à Paris, I, 176.

Savara : nom d'une ancienne rivière descendue de Mesnil-Montant ; Childebert 1^{er} donne aux religieux de Saint-Vincent les pêcheries de la Seine, depuis le pont de la Cité jusqu'à

l'endroit où cette rivière reçoit les eaux du ruisseau de *Savara*, IX, 209.

Savaricus, évêque d'Auxerre, guerrier : fait la conquête de plusieurs diocèses de son voisinage; marchant à la tête d'une armée contre la ville de Lyon, il est tué, I, 363.

Saveuse (*Jean-Robert de*), conseiller au parlement : est assassiné, VI, 109.

Savoisi, ministre de Charles v : après la mort de ce roi est conduit devant le duc d'Anjou, qui le menace, en présence du bourreau, du dernier supplice, afin qu'il déclare le lieu secret où étaient les trésors du roi défunt, III, 457.

Savon : sa fabrication sous la Convention, IX, 5.

Savonnerie (*manufacture de la*), ou de tapis à la façon de Perse, V, 172 et 173.

Saxons : peuple barbare; ne forment que de faibles établissements dans la Gaule, I, 178.

Scabins : remplacent les décursions romains; de *Scabin* est dérivé notre mot échevin; sont les assesseurs du comte, I, 297; ceux de Paris sous la seconde race, 453.

Scapulaire : signe de l'ordre des carmes, II, 449.

Scaramouche, ou *Tiberio Fiorelli*, acteur du théâtre du Marais : son caractère, VI, 80 et 81; nom de théâtre de ce comédien italien, VII, 86; se présente à Louis xiv; singulier concert qu'il donne à ce roi; caractère de cet acteur; sa mort, 86 et 87.

Scarron (*Paul*) : son tombeau, III, 335; ce qu'il dit sur l'état moral et physique de Paris,

VI, 193 et 194; poète burlesque; sa veuve épouse Louis xiv, VII, 245.

Sciaux : son marché de bestiaux; quand il y fut transféré de Poissy, IX, 162.

Scène ridicule, que les oncles de Charles vi font jouer à ce jeune roi au palais de Paris, III, 477 et 478.

Schoeffer (*Pierre*) : invente les caractères de métal, III, 377 et 378.

Science politique : figurée sur des bas-reliefs du Panthéon, VII, 433.

Sciences (*les*) : sont indépendantes des circonstances; se parent des charmes du style et se rattachent aux plus hautes considérations, VIII, 298 et 299; leur voie ouverte et embellie, invite les curieux à la parcourir, 300.

Sciences et arts : prospèrent malgré les dissensions publiques, IV, 392.

Scipion (*maison de*) : son origine; sa destination, V, 442 et 443.

Scudéri (*la dame*) : ce qu'elle écrit sur les galanteries des prélats de la cour de Louis xiv, VII, 236.

Sculpture : ses progrès au seizième siècle; ouvrage de Jean Goujon, IV, 389 et 390.

Sébastien (*le père*), carme : invente une mécanique pour transformer la salle de l'Opéra en salle de bal, VIII, 119.

Second (*Jean*), poète latin : ce qu'il dit de la reine qui faisait jeter les jeunes gens par la fenêtre de l'hôtel de Nesle dans la Seine, III, 240.

Second théâtre Français. Voyez *Odéon*.

Secouristes : nom de ceux qui secouraient les convulsionnaires dans leurs crises ; en quoi consistaient leurs fonctions , VII , 340 , 348 , 349 , 350 et 351 ; étaient des jeunes gens forts et vigoureux ; leurs indécences avec les filles convulsionnaires , 373 , 374 , 375 et 376.

Sectaires. Voyez *Hérésie*.

Secours à domicile : sous la surveillance de l'administration générale des hôpitaux de Paris , IX , 12 et 64 ; nombre de pauvres secourus , 64 , 65 , 66 et 67.

— (*petits et grands*) : en quoi ils consistaient , VII , 340 , 348 , 349 , 350 et 351.

— *meurtriers* : comment quelques convulsionnaires les nommaient , VII , 354.

Sections de Paris : sont au nombre de quarante-huit ; remplacent les soixante districts , VIII , 453 et 454 ; noms de ces sections ; époque où elles sont remplacées par les douze municipalités de Paris , 454 , 455 et 456 ; s'arment contre la Convention ; sont vaincues et dissoutes , IX , 126 et 127.

Secret : les Parisiens ne savent point garder le secret ; ce qu'ils disent pour justifier leur indiscretion , VII , 281.

— *des rois* : est le secret de la comédie , VIII , 220.

— *des familles* : violé à la poste ; pourquoi , VIII , 223 , 224 et 225.

Secreta monita, ou instructions secrètes des Jésuites : en quoi elles consistaient , VII , 409 et 410.

Secrète compagnie : société mys-

tériouse ainsi nommée , VIII , 71.

Séditieux : assassins des protestans ; pris et pendus , VI , 125.

Séditions, au faubourg Saint-Marcel et ailleurs , VIII , 319 et 320 ; nouvelle sédition au faubourg Saint-Marcel , 322 et 323.

Séduction : était facile au seizième siècle , V , 28.

Séze (*collège de*) : son origine ; sa destinée , III , 362 et 363.

Segenfrid, évêque du Mans : épouse Hildeburge ; en plusieurs enfans auxquels il donne des biens de l'église , II , 166.

Séguier (*Pierre*), lieutenant criminel : chargé de faire informer sur les dégats commis au Pré-aux-Clercs par les écoliers , IV , 372 et 373.

— avocat-général au parlement : déclare à Henri II le nombre des pauvres de Paris , IV , 383.

— lieutenant civil : envoyé par Henri III devant l'église de Saint-Severin pour calmer la sédition , il est repoussé , V , 23 et 24.

— avocat du roi : chassé de Paris par le duc de Guise , V , 47.

— (*Pierre*), chancelier : complice de la tyrannie de Richelieu ; fonde le couvent des Pères de Nazareth , et y est enterré , V , 375 ; achète le cimetière de Saint-Eustache , 425 ; ses principes tyranniques , VI , 130 et 131 ; est chargé d'aller au parlement pour lui interdire toute discussion sur les affaires publiques ; est obligé de faire un détour pour s'y rendre ; est arrêté en route ; il se réfugie à l'hôtel de Luynes , s'y cache dans une armoire ,

en est retiré par le maréchal de La Meilleraie ; sa voiture est poursuivie ; plusieurs personnes et la fille de ce chancelier sont blessées , VI , 237 et 238.

Seguier (Antoine), président au parlement : fonde un hôpital pour les orphelins , V , 439.

Seguin, archevêque de Sens : usurpe le titre de *Primat de la Gaule* dans un concile ; est contraint de fuir , II , 168.

Seguin : sa manufacture de tannage à Sèvres , IX , 5 et 6.

Séguir, ministre : fait rétablir l'observatoire de l'École-Militaire , VIII , 21.

Séguir (Jacques de), ambassadeur de France à la cour des princes protestans , IV , 273.

Seigneuries de Paris : leurs juridictions ; s'entraient et nuisaient au maintien de l'ordre , IV , 366 et 367.

Seigneurs, ducs, comtes et barons : font une guerre continue au roi Louis VI , II , 47, 48 et 53. Voyez *Nobles*.

— féodaux : dévastaient les campagnes , incendiaient les villages , II , 129 et 130 ; quand ils étaient nommés défenseurs d'une église ou d'un monastère , ils en pillaient ou usurpaient les propriétés , 131 , 132 et 133 ; ils volaient sur les chemins , sur les rivières , 134 , 135 , 136 , 137 , 138 et 141 ; leur orgueil , leur imprévoyance , 138 et 139 ; sont incendiaires , 139 et 140 ; le pillage était l'objet principal de leur guerre ; leur manière de faire la guerre ; leur forteresse en bois ; pillent les biens du clergé ; divers moyens employés pour préserver ces biens , 141 , 142 , 144 , 145 et 146 ; leur manière de

piller ; humiliations auxquelles ils se soumettent lorsqu'ils sont vaincus , 141 , 142 , 143 et 144 ; cruautés excessives que le vainqueur exerçait sur le vaincu , 142 ; viennent volontiers jurer sur les reliques , de renoncer à leur brigandage , et violent aussitôt leurs sermens , 147 ; se roulent aux pieds de leurs vainqueurs , y pleurent , leur demandent pardon , s'y présentent en chemise avec une selle de cheval sur le dos , et les invitent à monter sur eux ; marchent à quatre pattes , et baisent leur derrière , 142 , 143 et 144 ; s'emparent des églises , des autels , en perçoivent les revenus ; établissent de mauvaises coutumes sur le peuple ; abandonnent leurs femmes ; sont adultères et sodomistes , 167 ; se partagent les amendes et confiscations résultant des condamnations , 326 ; leur brigandage au treizième siècle , leurs vols sur les chemins ; leurs rapines , exactions et perfidies ; tableau qu'en donne Jacques de Vitry , légat du pape , 338 , 339 , 340 , 341 et 342 ; extorquent l'argent de leurs sujets ; vont à la proie ; pillent les églises , 339 ; font vendre les biens des malheureux ; volent les passans sur les chemins ; tendent des pièges et égorgent ceux qu'ils veulent dépouiller ; sont pirates sur mer ; les princes et les grands seigneurs sont les patrons des voleurs , 340 et 341 ; oppriment les pauvres ; dépouillent les veuves et les orphelins ; extorquent leur argent ; ils emprisonnent des innocens , leur font souffrir

des tortures cruelles , pour en arracher de fortes rançons : tous ces crimes se commettent pour satisfaire à leur luxe , à leur vanité , 341 et 342 ; sont trop persuadés de leur supériorité pour prier Dieu dans la même église où priaient les *villains* , 410 ; partisans de la barbarie , s'opposent aux changemens que veut opérer Saint-Louis , et lui disent des injures , craignant de perdre les amendes résultant des duels judiciaires , III , 23 et 24 ; observaient entre eux la plus grande méfiance ; leur brutal procédé pour prévenir toute atteinte à leurs droits , 44 , 45 et 46 ; ceux du treizième siècle pillent sur les chemins , arrêtent les passans , comme dans les siècles précédens , 54 ; ceux du quatorzième siècle usurpent les honneurs et les titres réservés à Dieu ; ils se font encenser ; portent les titres de *très-haut* , *très-puissant et très-redouté* , 237 et 238 ; ceux de la cour de Charles VI détournent à leur profit une grande partie des sommes d'argent arrachées aux habitans de Paris , 479 ; sont chefs de brigands , 514 ; ceux qui se trouvent dans le carrosse de Henri IV , lorsque ce roi fut assassiné par Ravillac , disent qu'ils ne l'ont point vu frapper , V , 130 ; ceux de la cour de Henri IV ; leurs mœurs , leurs débauches , leurs fanfaronnades , 256 ; leur conversation ordinaire , IV , 420 ; V , 257 et 258 ; battent leurs domestiques , les donnent comme des meubles ; leur orgueil , 258 et 259 ; leur singulier honneur ; il est invulné-

rable , 262 et 263 ; volent les marchands sur les chemins , 263 , 266 et 267 ; ceux de la cour de Louis XIII donnent aux pages et aux laquais l'exemple de rébellion contre la justice , VI , 117 ; appartenaient à d'autres seigneurs plus puissans qu'eux ; leur rébellion n'est point blâmée , VII , 204 et 205 ; leur tyrannie décrite par Bussi-Rabutin , 220 et 221 ; conspirent contre le régent , 313 ; maltraitent leurs créanciers , VIII , 469 ; ont des serfs sous Louis XVI , 440 ; leur exaction , *ibid.* ; leur insolence , 468 ; s'occupent de spéculations financières , IX , 157 .

Seigneurs français et étrangers sous Louis XV : leur émulation à se ruiner pour des filles , VIII , 236 ; ne sont pas tous aussi prodigues ; exemples de l'économie qu'ils mettaient dans leurs débauches , 236 et 237 ; bassesses de quelques-uns , 237 et 238 ; définition des grands seigneurs ; se glorifient de leurs turpitudes ; ne pensent pas ce qu'ils disent ; sont frivoles comme des femmes galantes ; parlent sans rien dire , 245 et 246 .

— *ecclésiastiques* : maintiennent , jusqu'à la révolution , la servitude parmi les habitans de leurs seigneuries , VIII , 440 ; soulèvent les Orléanais , en leur faisant espérer qu'ils obtiendront , par ce moyen , une charte de commune de Louis VII ; ce roi apaise la sédition , II , 61 ; s'opposent à l'établissement des moines dits Blancs-Manteaux , 472 ; ce qu'ils doivent fournir pour l'entretien des enfans trouvés , IV , 175

refusent de payer leurs contributions ; ce qu'en dit l'avocat du roi au parlement , 176 et 177 ; somme qu'ils sont tenus de payer annuellement pour cet objet , VI , 402.

Seine, rivière qui traverse Paris : vitesse et hauteur de ses eaux , I , 20 ; IX , 331 et 332 ; ses débordemens , I , 22 ; sa largeur en divers points , 23 ; sa source , 20 ; rivières qu'elle reçoit , 21 ; s'unit à la Marne , et inonde les parties de Paris situées entre la Cité et les hauteurs du faubourg Saint-Denis , 295 ; ses eaux sont converties en vin et en baume , 226 ; tous les gués de cette rivière sont détruits ; ses bateaux sont submergés ; ses ponts rompus par Gérard , comte de Paris , 454 ; sa navigation est facile ; il y vient aboutir plusieurs autres rivières ; on y établit un corps de bateliers , 96.

Voyez *Nautæ*. La Seine sert de limites au jardin du palais des Thermes , 140 ; un de ses débordemens entraîne le Petit-Pont ; l'abbé de Saint-Denis vient bénir cette rivière avec des reliques , II , 318 et 319 ; le débordement de l'an 1281 détruit les ponts de Paris , III , 21 et 22 ; ses inondations sous le règne de Louis XIV , VII , 122 et 123 ; rougie de sang humain pendant les massacres de la Saint-Barthélemy , IV , 287 et 288 ; analyse de ses eaux prises au-dessus de l'embouchure de la Bièvre , IX , 206 ; analyse de ses eaux prises au-dessous de Paris , 208 ; sont les meilleures de toutes les autres eaux ; *ibid.*

Seine (petite). Voy. *Petite-Seine*.

Seine (de), sourd et muet , élève de l'abbé de l'Épée : fait un distique pour son buste , VIII , 345.

Séjour des bienheureux : ce que les anciens entendaient par ces mots , IX , 237.

— *du roi* : nom d'une maison de plaisance bâtie par Charles V ; sa position , II , 304 et 450.

— dénomination de maisons ou de hôtels , III , 371 , 449 et 450.

Seize (conseil des) : pourquoi ainsi nommé , V , 30.

Selle de cheval, portée sur le dos par les vaincus , II , 142.

Selle (la dame de) : tient une maison de jeu , VIII , 387.

Selliers : comment les apprentis de ce métier étaient initiés aux mystères des compagnons , VIII , 81 et 82.

Séminaire des Oratoriens : son origine ; premier séminaire de Paris ; sa suppression ; emploi actuel de ses bâtimens , V , 357 et 358.

— *des Anglais* , VI , 336.

— *des clercs Irlandais* , VI , 340.

— *des prêtres Irlandais* , VI , 340 et 341.

— *ou collège des Écossais* , VI , 341 et 342.

— *de Saint-Sulpice* : sa fondation , VI , 337 et 338 ; sa suppression ; son rétablissement , 338 ; nouveaux bâtimens de ce séminaire ; ce que dit le ministre de l'intérieur en posant la première pierre de cet édifice , 338 et 339.

— *de Saint-Pierre et Saint-Louis* : sa fondation , VI , 338 et 339 ; sa suppression ; destination de ses bâtimens , 339.

— *du Saint-Sacrement* : sa fondation ; sa suppression ; son

- état actuel, VI, 342 et 343.
- Séminaire de Saint-Charles* : sa situation, V, 360 et 362.
- *de Saint-Nicolas du Char-donnet* : origine de cet établissement, V, 372 et 373 ; sa suppression, 373.
- *des Trente-Trois* : son origine ; singularité de cet établissement ; sa suppression, V, 373 et 374.
- *des Missions - étrangères*. Voyez *Missions-étrangères*.
- Séminaires* : les séminaires contribuent à rendre les ecclésiastiques moins ignorans et moins scandaleux, VI, 216.
- Senani* : explication de ce mot, I, 89.
- Senard (ermite de)* : supprimés, VIII, 324.
- Senaut*, cleric du greffe du parlement : membre du premier comité des ligueurs de Paris, V, 12 ; se charge d'entraîner dans ce parti tous les clerics du greffe, 14.
- Senéce*, prévôt de l'hôtel : ordonne à Pierre de La Place de le suivre au Louvre, IV, 278.
- Sénéchal* : origine de cette fonction, I, 194.
- Senectaire (Charles de)*, abbé d'Aurillac : dans son couvent est établi un sérail composé de filles enlevées à leurs parens ; nom que portait ce sérail ; débauches de cet abbé ; les auteurs du *Gallia Christiana* font l'éloge de sa piété, IV, 428 et 429.
- *(Antoine de)*, abbé de Saint-Jean : ses débauches ; était un des pourvoyeurs du sérail que son oncle, abbé d'Aurillac, avait établi dans son couvent, IV, 428 et 429.
- *(Marie de)*, abbesse du Bois, à Aurillac : ses débauches, IV, 428.
- Sens* : paraît être l'ancien *Agedincum*, I, 76.
- *(archevêques de)* : leur hôtel à Paris fait partie de l'hôtel de Saint-Paul ; Charles V l'habite ; description de son intérieur, III, 299.
- Senones* : nation puissante qui accorde un territoire aux Parisiens, I, 74 ; indociles aux volontés de César, 75.
- Sentences* : données entre deux figures de lions, I, 247.
- Sept* : nombre affecté au dieu Soleil-Bacchus, ou *Dionysius*, à cause des sept planètes et des sept jours de la semaine ; sept figures sur une patère d'or, parmi lesquelles est celle de Bacchus ; *sept buveurs* ou *bons compagnons* ; *sept sages* servent de ministre à ce Dieu ; tous les saints appelés *Denis* et *saint Denis* de Paris font partie d'une association de sept personnes, I, 220 et 221.
- Sépulcre (Saint-)*, église et confrérie : son origine ; difficultés qu'éprouve son établissement, III, 162 ; grand nombre de ses confrères ; description de l'église ; les prêtres envahissent les biens de la confrérie ; donnés à l'ordre Saint-Lazare, restitués aux prêtres ; puis redonnés à l'ordre Saint-Lazare, 163 et 164 ; bâtimens qui remplacent cette église, 167.
- Sépultures*. Voyez *Champ des Sépultures*. Celles des premiers chrétiens étaient situées près de l'église de St.-Marcel, I, 155.
- Séquence (Jean)*, chevecier de Saint-Méri : fonde une communauté de femmes veuves, V, 379.

Sérail : formé de petites filles villageoises, enlevées par les évêques, IV, 426 et 427; *sérail* de Charles de Senectaire, abbé et seigneur d'Aurillac; comment il était composé; nom significatif qu'il portait; peintures obscènes dont il était orné, 428 et 429.

— d'un financier à Paris, V, 291.

Sérails des évêques et des moines : quels ils étaient, IV, 48.

Serfs : leur triste condition; traités comme des animaux; leurs maîtres peuvent les vendre, les mutiler, les supplicier, leur ôter la vie, I, 460 et 461; à quelles conditions il leur était permis de se marier au treizième siècle, III, 45 et 46; loi qui autorise leur affranchissement moyennant finance, 133 et 147.

Serfs de l'église de Saint-Marcel : sont affranchis; réserves qu'on y met, III, 35 et 36.

— *de l'église de Notre-Dame* : monument qui atteste leur dure condition, II, 224.

— *de la Vierge Marie* : nom d'un ordre de moines appelés aussi *Blancs-Manteaux*, II, 471.

Sergens d'armes : contribuent à la fondation de l'église Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers; vœux qu'ils avaient faits, II, 371.

— *du Châtelet* : leur nombre, III, 124.

— *de Paris* sous Louis XIII : relâchent les criminels qui les paient, VI, 178, 179 et 180.

Sergius (saint) : associé à saint Bacchus, I, 165, 166 et 253.

Serlio (Sébastien), architecte italien : fournit, pour la re-

construction du Louvre, des dessins qui ne sont pas adoptés, IV, 163.

Serment prêté sur un reliquaire vide, dans l'intention de tromper, I, 383 et 384.

— violé par Henri III et par le duc de Guise, V, 52.

— la Sorbonne délie les Français du serment de fidélité qu'ils ont prêté à Henri III, V, 59.

— celui de mourir plutôt que de se rendre, que prêtent les Parisiens assiégés par Henri IV, V, 82, 85 et 86.

— exigé des filles publiques, III, 395.

Sermens : faits par les seigneurs sur les reliques; sont violés aussitôt que prêtés, II, 151; bulle qui absout les princes de la violation de leurs sermens, III, 183 et 184.

Sermens : nom d'une pièce théâtrale que jouaient les clercs de la Basoche, III, 97 et 428.

Serpens : un talisman les éloignait de Paris; ce talisman enlevé, ils y reparaissent, I, 296.

Serpent (gros), qui entortille le cou d'une femme à demi-morte; ce que disent les prêtres consultés à ce sujet, V, 95.

Serre (Olivier de), père de l'agriculture : son livre intitulé *le Ménage des Champs*, fort estimé, IV, 388.

Servandoni (Jean) : habile décorateur et architecte de Paris; spectacles qu'il donne aux Tuileries dans la salle des machines, VII, 98.

Service divin : célébré à voix très-basse, pour arrêter le brigandage des seigneurs, II, 148.

Servin (Louis), avocat du roi :

refuse de donner le titre de prince au duc de Mercœur, suivant les principes du parlement; insulte qu'il reçoit de ce duc, qui menace de le tuer, V, 259, 260 et 261; demande que les livres de Bellarmin, Suarez, Santarelle, etc., soient brûlés à la porte de la maison des jésuites, 309.

Serviteurs et *Servantes* : leur mauvaise conduite et leurs débauches, sous le règne de Louis XIII, VI, 183 et 184.

Servitude : en quoi elle consistait au treizième siècle, III, 45 et 46.

Servitude personnelle : supprimée dans les domaines de Louis XVI, VIII, 303 et 440.

Servitudes : affranchissement des serfs par Louis X, III, 133.

Severin (Saint-) : nom d'une église paroissiale de Paris; incertitude sur la personne de son patron; cette église est donnée à l'évêque de Paris; sa description, I, 245 et 249; le curé de cette paroisse s'oppose à l'établissement des Chartroux, II, 461; s'accorde avec eux, moyennant une rente qu'il reçoit, 461; prédication séditieuse de son curé (voyez *Prévost*), V, 23 et 24; la duchesse de Montpensier fait placer un tableau dans le cimetière de cette église pour émouvoir le peuple, 24 et 25.

Sèvres (pont de) : lieu où Labiénus, avec ses légions, dut passer la Seine, I, 78.

Sezanne (le prieur de) : s'habille en petit-maître, et va chez les filles publiques, VIII, 275.

Shiburne (Joseph) : fait construire les bâtimens du couvent

des bénédictins anglais, V, 353 et 354.

Siagrius, général romain : vaincu par *Chlodovech*, I, 180.

Siam (le roi de) : fait présent à Louis XIV de deux petits canons damasquinés, VIII, 42.

Sibylles : la duchesse de Bouillon demande à la Voisin qu'elle lui fasse voir les sibylles, VII, 231.

Sicambres de la ligue des Francs : passent le Rhin, et s'emparent de Cologne, Tournai, Cambrai, I, 178 et 179.

Sicard (l'abbé), successeur de l'abbé de l'Epée : est appelé à Paris; par qui; perfectionne la méthode de son prédécesseur; VIII, 345 et 346.

Siècles de plomb : quels siècles sont ainsi désignés, II, 115.

Siège de Calais, tragédie de Dubelloi : événement dont cette pièce est l'occasion, VIII, 116; Dubelloi la retire du théâtre; pourquoi, 117.

—simulé de la Bastille de Dieppe, lors de l'entrée de Louis XI à Paris, IV, 7 et 8.

—de Paris, V, 72.

—soutenu par les moines des Grands-Augustins; contre qui, II, 441 et 442.

Sigebert, roi de Cologne : parent de *Chlodovech*; combat pour ce parent; est blessé au genou; reste boiteux; son fils *Chlodéric* le fait tuer à l'instigation de *Chlodovech*, I, 314.

—roi de Metz, fils de *Chlothachaire*; ses malheurs, I, 314 et 335; est assassiné par les émissaires de son frère *Chilpéric*; 355 et 342.

—fils de *Dagobert*, I, 184.

Sigefride, chef des Normands :

- commande le siège de Paris, I, 422.
- Signes de ralliement* : inventés par Etienne Marcel, III, 215.
- Sigila* : défend le roi *Sigebert* contre des assassins envoyés par le frère de ce roi ; il périt dans les plus horribles supplices, I, 332.
- Sigismond*, roi des Bourguignons : est fait prisonnier par Chlodomer, son parent, qui le tue, ainsi que sa femme et ses enfans, et qui fait jeter leurs corps dans un puits, I, 322.
- Sigoberaudus*, évêque de Paris, I, 380 et 381.
- Silence (filles du)*. Voyez *Filles de Sainte-Agathe*, VI, 371.
- Silvius ou Dubois (Jacques)* : un des premiers professeurs du Collège de France, IV, 145.
- Siméon (saint)* : son bras apporté de Saint-Denis à Paris, pour guérir le fils de Philippe-Auguste, II, 361.
- Simon de Langres*, jacobin, orateur de l'Université : discours qu'il adresse au dauphin Charles, III, 217 et 218.
- *de Brie*, légat du pape : fait un règlement contre les écoliers ; les accuse de plusieurs vices ; de courir les rues pendant la nuit avec des armes ; de troubler l'ordre public ; de jouer aux dés sur l'autel, en blasphémant Dieu, etc., III, 17.
- (*Jean*), évêque de Paris : fait un règlement concernant les filles publiques, III, 395 et 396.
- Simonie* du clergé, II, 167 ; reprochée au pape et au clergé, III, 434 ; ce qu'en dit le prédicateur Maillard, IV, 39 ; elle est publique et tolérée, 424 et 425.
- Simplicité de nos bons aïeux* : en quoi elle consistait ; elle n'était pas la pureté des mœurs, IV, 49 et 50.
- Singe*, acteur d'un théâtre : joue, sur ce théâtre, le personnage de *Molé* malade ; vers à ce sujet, VIII, 131 et 132.
- Singeries de la Ligue*, V, 84 et 85.
- Singes* : sujets à un droit d'entrée aux portes de Paris ; dans quels cas ils étoient exempts de droit ; origine du proverbe *payer en monnaie de singe*, II, 51.
- Sion (sœur)* : nom de secte d'une convulsionnaire ; subit les secours de la *bûche*, de la presse ; est torturée et écartelée, VII, 355 et 356.
- Sirènes* : représentées par trois jeunes filles toutes nues, à l'entrée de Louis XI à Paris, IV, 6.
- Six*, ingénieur : propose de placer la fontaine des Innocens au milieu du marché de ce nom, VIII, 355.
- Sixte V*, pape : envoie aux galères des cordeliers qui, dans leurs sermons, avoient médit de lui, V, 26 et 27 ; excommunié Henri IV ; ce que ce roi lui répond, 107 et 108.
- Soanen*, évêque : blâme, dans les convulsions, les secours meurtriers, VII, 369 et 370.
- Sobre*, architecte : reconstruit le Théâtre-Français comique et lyrique ; ses talens ; sa mort prématurée, VIII, 416.
- Société* mystérieuse dans les Etats germaniques : un des membres de la *secrète compagnie*, qui avait abusé du secret,

est menacé d'être pendu, VIII, 71.

Société de la bonne volonté : lieu de son établissement, VIII, 72.

— *des Bonnes-Lettres*, VIII, 374.

— *des siffleurs* : où elle était établie, VIII, 72.

— *d'agriculture*, VIII, 369 ; motifs de son établissement ; survit aux orages révolutionnaires, 369.

— *libre d'émulation*, pour l'encouragement des métiers et inventions utiles, VIII, 369 et 370.

— *philantropique* : entretient l'école des aveugles, VIII, 346 ; ils sont distraits de cette société, 346 et 371 ; ses bonnes œuvres ; sa bienfaisance ; il s'en établit plusieurs autres en France, 370 et 371 ; lieu de ses séances, IX, 354.

— *de l'Harmonie* : par qui établie ; est dissoute, VIII, 377 et 475.

— *des Amis de la constitution* ou *des jacobins* : son origine ; ses premiers actes ; reçoit plus de consistance, VIII, 310 ; son objet ; ses membres illustres ; est divisée ; s'épure ; est troublée par Robespierre ; est en proie à l'intrigue ; les gens paisibles s'en éloignent ; nombre de ses membres, 379 et 380 ; Robespierre s'en empare ; elle est fermée, 381.

— *royale de Médecine* : son but ; son origine ; ses dissensions avec la Faculté de Médecine ; comment elles cessent, VIII, 375 et 376.

— *royale des Antiquaires de France* : but de son institution ; son ancienne dénomination, IX, 259 et 260.

Société olympique, établie à Paris : loge de franche-maçonnerie ; n'est point comprise dans la suppression des autres sociétés, VIII, 377 et 378.

Société royale pour l'amélioration des prisons, IX, 299 ; chaque membre surveille une des prisons de Paris, 299 et 300.

Sociétés secrètes et religieuses, VIII, 72.

— *secrètes et mécaniques*, VIII, 77, 78 et 79.

— (*diverses*), établies à Paris, VIII, 376 ; leur dénomination ; plusieurs sont supprimées, 376 et 377 ; au commencement de la révolution, il s'en forme un grand nombre ; noms des plus remarquables, 378 et suiv.

Socratius : est tué par le comte Eulalius, I, 386.

Sodomie : reprochée aux Francs de la seconde race, I, 485 ; les prêtres et les laïcs en sont accusés au douzième siècle, II, 167 ; très-usitée à Paris pendant le treizième siècle, parmi les moines, III, 52 ; les Templiers sont accusés de ce vice, 72 ; reprochée aux Italiens, 433 ; sous le règne de Louis xv, VIII, 275 et 276 ; comment Louis xvi en punit les fauteurs, 471.

Sodomites : abondent à la cour du Régent, comme ils abondaient à celle de Louis xiv, VIII, 185 ; sont protégés par des hommes puissans ; sont constitués en confrérie, 185 et 186.

Sœurs noires : desservent l'Hôtel-Dieu ; reçoivent la discipline des mains de leur maîtresse ; sont renvoyées de cet

hôpital, et remplacées par des sœurs grises, II, 486.

Sœurs de Ste.-Marthe : desservent l'hôpital St.-Antoine, IX, 16; desservent l'Hôpital-Cochin, 24; l'Hôpital-Beaujon, 25; desservent les maisons de secours, 62.

Soille (Jean de La) : brûlé vif; pourquoi, IV, 462.

Soissons (collège de). Voyez *Collège de Laon*.

— (*hôtel de*) : son sol est exhaussé, I, 29; son origine; son ancien état, IV, 214, 215 et 216; ses différens maîtres, 214 et 215; devient un couvent de religieuses, 216; reconstruit par Catherine de Médicis; pourquoi cette reine préfère-t-elle au château des Tuileries l'hôtel de Soissons, 218 et 219; différens noms de cet hôtel, 219 et 220; son étendue; sa description; celle de ses jardins; colonne colossale qui reste encore de cet hôtel, 220 et 221; est vendu, 221; asile des malfaiteurs; VII, 133; le prince de Carignan parvient à y faire établir l'agiot des billets de banque, 306 et 307; vendu; on élève sur son emplacement la halle aux blés, VIII, 4.

Soissons (comte de) : ses intrigues, VI, 137 et 138; ses demandes menaçantes, 139; sa querelle avec son frère, le prince de Conti, 142 et 143; prétend que le duc de Guise l'a bravé, 143.

— (*la duchesse de*) : ses pages et laquais attaquent deux commissaires et des archers qui conduisaient en prison des faux monnayeurs; combat sanglant qui se livre entre les pages et les archers, VI, 114 et 115.

Soissons (la comtesse de) : décrétee de prise de corps, comme empoisonneuse, VII, 224; ce que Louis XIV lui fait dire; se retire en Flandre; ses mœurs dépravées; se retire en Espagne; accusée d'y avoir empoisonné la reine et d'avoir empoisonné son propre mari, 224, 225 et 226.

Sol de Paris : sa nature, I, 26; son exhaussement; causes de ses inégalités, 32 et 33; substances dont il se compose, 38 et 47; exposé à de fréquentes inondations, III, 201 et 202; il est exhaussé; de combien de pieds, 451 et 453; témoignage de son exhaussement, V, 372; aplani sous Louis XIV, VII, 110.

— *des terres situées au-delà des murs de Paris* : son exhaussement, I, 147 et 148.

Solage et Bossu (les sieurs) : présentent le projet d'amener à Paris les eaux de l'Ourcq; ce projet est, par la suite, mis à exécution, VIII, 368 et 369. Voyez *Ourcq*.

Soldats aux gardes : leurs vols et autres excès dans Paris, VII, 132, 133 et 136.

— qui enlèvent des Parisiens, les tiennent en chartre privée et les vendent, VII, 151 et 152.

Soleil : Louis XIV a la vanité de le prendre pour emblème, VI, 308; sculpté sur la façade des Invalides avec les douze signes du zodiaque, 408; sculpté dans les frontons de la galerie du Louvre, 447; à la porte de Saint-Antoine, VII, 2; à la porte de Saint-Martin, 11.

Solennité du cardinal Lemoine : fête célébrée dans le collège de

ce nom , où ce cardinal était représenté par un domestique , qui recevait des vers et des hommages , et où figuraient les comédiens de l'hôtel de Bourgogne , III , 83 et 84.

Soliman-Aga , ambassadeur de la Porte auprès de Louis XIV : introduit l'usage du café à Paris , VII , 82.

Soltane : titre d'une tragédie de Gabriel Bounyn , IV , 358.

Sommes d'argent enlevées violemment aux Parisiens : quel fut leur emploi , III , 478 et 479.

Somnambulisme : enfant du magnétisme ; par qui il fut mis en pratique ; en quoi il consistait ; sa vertu , VIII , 477.

Songe de Louis VII : propre à caractériser son siècle , II , 63.

Sonville (la demoiselle) , courtisane : ses rapports avec le duc de Bourgogne , VIII , 237.

Sophonisbe , tragédie ; jouée devant le pape , Léon X ; traduite en français et jouée à Blois , IV , 357.

Sorbon (*Robert*) : a donné son nom au collège de la Sorbonne ; engage saint Louis à fonder ce collège ; sa dispute avec Joinville , en présence de saint Louis , au sujet de leurs habits ; Joinville le traite de *fils de vilain* et de *vilaine* , II , 419 et 420.

Sorbonne (*collège de*) : son origine ; son fondateur ; est nommée *Pauvre maison* , et les professeurs sont appelés *Pauvres maîtres* ; ces pauvres maîtres deviennent puissans ; troublent le monde et font trembler quelques rois ; fameux par leurs décrets séditieux ; maltraités

par un écrivain du seizième siècle , II , 419 et suivantes.

Sorbonne (*docteurs de*) : leur orgueil ; leur esprit séditieux ; disposent des trônes des rois ; arrêtent les progrès des lumières ; maltraités par L'Estoile dans son Journal ; s'opposent à ce que des Heures traduites en français soient imprimées , II , 421 et 422 ; l'habitude de disputer dans ce collège , influe sur le caractère national des Français , 423 et 424 ; description de l'église et des édifices , 424 et 425 ; son état présent , 427 et 428 ; la Sorbonne prohibe la traduction des Heures de Notre-Dame en langue française , ainsi que tous les livres saints ; motifs de cette prohibition , IV , 103 ; censure un ouvrage de la reine de Navarre ; est attaquée à ce sujet par le recteur de l'Université , 110 ; plusieurs docteurs de Sorbonne embrassent le protestantisme , 126 et 127 ; tous les livres censurés par la Sorbonne sont proscrits , 128 ; les étudiants , en ce collège , soulèvent le peuple contre des protestans , qu'ils assaillent à coups de pierres , 187 ; son décret contre les ecclésiastiques portant de longues barbes , 471 ; rend un décret contre Henri III , V , 26 et 27 ; décide par un décret que les Français ont le droit de faire la guerre au roi Henri III , 58 et 59 ; son décret contre Henri IV ; elle défend la reconnaissance pour roi , quand même il se ferait catholique et serait absous par le pape , 78 et 79 ; décrète qu'il est permis aux sujets de se révolter contre un roi hérétique et même de l'assassiner , 111 et

112 ; son bâtiment est reconstruit par Richelieu , 334 ; s'oppose à ce que la théologie soit professée à l'Académie des sciences , VII , 26 ; exige que le théâtre de la rue Guénégaud soit éloigné du collège de Mazarin , et placé ailleurs , 94 ; est supprimée , VIII , 324 ; ses bâtiments sont occupés par la seconde section de l'École de Droit , 18.

Sorciers (voyez *Magiciens*, *Astrologues*) : leur nombre diminua dès que les tribunaux cessèrent de croire à leur puissance , VII , 254. (Voyez *Magie*.)

Sort des saints , pratique païenne , I , 374 ; employée par Mérovée sur le tombeau de saint Martin , 399 et 400.

Sorties que font les Parisiens assiégés par l'armée de Henri IV , V , 82.

Sorts Virgiliens, *Homériques* , I , 229.

Sot dissolu, personnage de théâtre , III , 436 ; *Sot d'église* , *Sotte folle* , 436 et 437 ; *prince des sots* ; 437.

Soties ou *Sottises* : nom de certaines pièces théâtrales que jouaient les clercs de la Basoche , III , 97 , 121 , 411 , 420 , 423 et 424 ; sottise à huit personnages , 436 et 437.

Sotisier , recueil d'obscénités : obtient la faveur , dit-on , d'être imprimé au Louvre , VIII , 472.

Sotte : signification de ce mot , au quinzième siècle , IV , 30.

Sottise (*principauté de la*) : en quoi elle consistait , V , 195 , 196 , 197 et 198.

Sots : quel était le prince des sots sous Henri IV , V , 195 et 196.

— *de qualité* : leur grand nom-

bre au commencement du règne de Louis XIV , VII , 294 et 295.

Soubise (*le baron de*) : égorgé devant le Louvre , pendant les massacres , IV , 277.

Soufflet vigoureux donné , suivant l'usage , à un Juif dans une église , par un chapelain , qui , d'un seul coup , fit jaillir les yeux et la cervelle du patient , III , 139.

Soufflot, architecte de l'édifice de Sainte-Geneviève , ou du Panthéon , VII , 420 ; est contrarié dans la forme qu'il avait donnée à cet édifice , 421 ; défauts de sa façade , 422 ; contribue à régénérer l'art de l'architecture , VIII , 61.

Soulart (*Gillet*) , prêtre : brûlé vif ; pourquoi , IV , 664.

Soulèvement des Parisiens contre l'autorité royale : le premier qui eut lieu n'eut pas de succès ; ce que prouve cette première tentative , III , 282.

Soupe , mangée sur l'autel de Notre-Dame de Paris , pendant la messe , II , 185.

Soupirs (*les*) *de la France esclavée qui aspire après la liberté* : titre d'un ouvrage hardi , publié sous Louis XV , VII , 295.

Sourdeac (*le marquis de*) : s'associe avec l'abbé Perrin pour le théâtre de l'Opéra ; s'empare de toute la recette de la représentation de l'opéra de *Pomone* , VII , 100 ; querelle entre ce marquis et l'abbé Perrin ; ce qui en résulte , *ibid.*

Sourdis (*la dame de*) , tante de Gabrielle d'Estées : fait entendre à Henri IV que l'enfant dont sa nièce était enceinte provenait de lui , V , 240.

Sourds et Muets (voyez *Ecole et Institution des*).

— (*institution des*) : nombre des journées pendant l'an 1815, IX, 68 et 69.

Sous-diacres ou *diacres-souls* : leur fête à Paris ; sa description, II, 183.

Souvré (*Jacques de*) : son tombeau dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, II, 71 et 73.

Spadassins : l'histoire ne parlera de leurs promesses qu'avec mépris, VI, 201 et 207 ; sont punis, 208.

Spectacle pyrique et Wauxhall. (Voyez *Wauxhall*.)

— *de Ruggiéri*. (Voy. *Ruggiéri*.) — *pittoresque et mécanique* du sieur Pierre : où situé, IX, 267.

Spectacles : il n'en existait pas à Paris sous la seconde race ; ce qu'en dit Charlemagne, I, 468 et 469 ; ceux du douzième siècle, II, 182 ; il n'en existait pas sous Philippe-Auguste, 363 ; — où l'on voyait des personnages représentant des religieux et des religieuses dans des attitudes indécentes, 186 et 187 ; quels étaient ceux qu'on voyait à Paris, avant le règne de Charles VI, III, 338 ; les Parisiens y prennent goût ; les emploient pour célébrer les entrées des rois dans leur ville ; ils se multiplient au quinziesme siècle, 410 ; variété de ces spectacles, 411 ; sont qualifiés de *cloaques* et *maison de Satan* ; pourquoi, IV, 351 et 352 ; leurs progrès, VII, 83 et 84 ; nombre de ceux qui se trouvent à Paris, 84 ; prohibés avec raison par les premiers chrétiens ; pourquoi ; les prêtres d'aujourd'hui prohibent tou-

jours les spectacles sans avoir le même motif, VIII, 114 ; motif secret de leur grand nombre sous Louis XV, 133 et 134 ; sous Bonaparte, IX, 266 ; peuvent contribuer à l'épuration des mœurs, VII, 293 et 294. (Voy. *Théâtres*.)

Spectacles bourgeois : fort multipliés sous Louis XV, VIII, 141, 142, 143 et 144 ; il est défendu aux comédiens du roi d'y jouer ; pourquoi ; ces spectacles se multiplient ; presque tous les jeunes gens de Paris deviennent comédiens, 145.

— (*petits*) : leur nombre à Paris, IX, 393.

Spifame (*Raoul*) : détermine Henri II à rendre une ordonnance pour obliger les libraires à fournir aux bibliothèques royales un exemplaire de tous les ouvrages qu'ils impriment, VII, 35.

Spirituels et conventuels : nom de deux partis qui ont divisé les cordeliers, II, 386 ; quelques frères de cet ordre sont brûlés vifs, par suite de cette division, 387.

Splendeur des étoffes, IV, 117 ; et du trône, 83 ; VII, 212.

Squelette d'un spare, animal fossile, trouvé dans les carrières des environs de Paris, I, 51.

— sculpté en marbre par Germain Pilon, II, 234.

Squelettes trouvés enchaînés dans les cachots de la Bastille : transférés dans l'église de Saint-Paul, avec une inscription, III, 313 ; IV, 319.

Stalles : sorte d'exaction, II, 325.

Statistique de Paris, IX, 318.

Statistique physique de Paris, I, 59.

Statue de Julien, I, 167.

— *équestre de Henri IV* : lieu de la fabrication du cheval ; son transport en France ; accident qu'il éprouve ; arrive à Paris ; est placé seul sur son piédestal avant d'être surmonté par la figure du roi, VI, 25 et 26 ; description du monument ; hommages qu'on lui rend, 26, 27 et 28 ; il est renversé, 28.

— *de Louis XIII*, érigée par Richelieu : sa description ; ses inscriptions, VI, 53 et 54 ; le bâton de commandement de cette statue échappe de ses mains, 55.

— *de Louis XIV*, à la place Vendôme : sa description, VI, 465 ; cérémonie de son inauguration ; mécontentement du public à ce sujet ; on place sur les épaules de la statue de ce roi une besace ; ce que dit le duc de Bourgogne sur la cérémonie de cette inauguration ; cette statue est abattue, 465, 466 et 467 ; on y substitue une colonne triomphale en bronze, VI, 475 et 476.

— *pedestre de Louis XIV*, à la place des Victoires : son inauguration ; ce qu'en dit le duc de Saint-Simon ; sa description, VI, 468, 469 et 470 ; figures d'esclaves, placées aux angles du piédestal, 470 ; on les enlève ; en quelle occasion ; cette statue est abattue, 473 et 474.

— *de Louis XV* : sa description, VIII, 35 et 36 ; costume de la figure du roi ; figures colossales des vertus, 36 et 37 ; inscription qui s'y voyait ; est renversée et remplacée par une fi-

gure colossale de la Liberté, 37 et 38 ; ce qu'on a trouvé dans ses fondations, 39.

Statues du portail de St.-Germain-des-Prés : leur antiquité ; leur description, I, 240, 241, 242 et 243.

Strangulation, supplice employé parmi les convulsionnaires : la mort ne s'ensuivait pas, VII, 352 et 353.

Strasbourg : temple de cette ville, bâti par une société de maçons-libres, VIII, 84 ; quel en fut l'architecte ; sa loge-mère, 85.

Strozzi (le maréchal) : sa bibliothèque est envahie par Catherine de Médicis, VII, 37.

Stuart (Charles Edouard), prétendant d'Angleterre : contribue à la propagation des loges maçonniques en France, VIII, 94.

— (*Louis*), seigneur d'Aubigny : son tombeau, II, 465.

Style burlesque, style précieux, enflé et pédantesque : son origine, VI, 208.

Suair (*partie du*), dont Jésus fut enseveli : relique vendue par l'empereur Baudouin à saint Louis, II, 408.

Suard : son tombeau, IX, 242.

Suarez (François), jésuite : son livre contre les rois tyrans ; brûlé, V, 308 et 309 ; l'avocat du roi au parlement demande que ce livre soit brûlé à la porte des jésuites, 309.

Sublet des Noyers, intendant des bâtimens : fait brûler un tableau de Michel-Ange, représentant Leda ; pourquoi, IV, 414 ; surintendant de l'imprimerie royale, VI, 58.

Sucre pillé ou taxé à bas prix, dans les magasins ou dans les

boutiques, par des agens étrangers qui stimulaient le peuple à ce brigandage, VIII, 320, 322 et 323.

Suger, abbé de Saint-Denis : réformé l'abbaye de Sainte-Geneviève ; se plaint de ce que les religieux ont envahi l'or de la chässe de cette sainte, II, 77 ; on croit qu'il est cet abbé fastueux dont parle saint Bernard, qui ne marchait qu'escorté de six cents chevauz ; il renonce au luxe des cours, 170 ; ses vains efforts pour empêcher les chanoines de Sainte-Geneviève de s'emparer du trésor de cette abbaye, 77.

Suicides : résultats des jeux de hasard, VIII, 388 ; leur nombre et leurs motifs pendant les années 1817, 1818, 1819, 1820 et 1821, IX, 391 et 392.

Suisses : font partie des égorgeurs pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 266 et 274 ; Henri III fait loger au faubourg Saint-Denis quatre mille Suisses, pour sa propre défense, V, 33 ; les fait ensuite entrer dans Paris par la porte Saint-Honoré, 39 ; ils sont placés dans le cimetière des Innocens, puis répartis dans divers quartiers de Paris ; ordre qu'ils reçoivent ; sont chargés par les bourgeois ; plusieurs périssent ; nombre des morts et des blessés ; le duc de Brissac les sauve, 40, 41 et 42 ; sont conduits au Louvre les armes baissées, la tête découverte, 43.

Suleau (Paul), bénédictin : soupçonné de rédiger les *Nouvelles Ecclésiastiques* ; arrêté, VII, 364.

Sulpice (Saint-), église paroissiale :

son origine ; son érection en paroisse, VI, 374 et 389 ; devient insuffisante pour la population, 374 ; on s'occupe de la reconstruire, 374 et 375 ; les travaux sont suspendus ; mauvaise foi et fourberies du curé et des marguilliers ; commissaires nommés pour examiner leurs comptes, 376, 377 et 378 ; infidélités qu'ils y découvrent ; le curé et les marguilliers emploient les dons du public à des opérations financières, 378 et 379 ; ces fourberies restent impunies ; pourquoi ; zèle imprudent d'un autre curé de Saint-Sulpice ; il obtient une loterie pour fournir aux frais de la construction de son église ; nef entièrement construite ; le portail, sa description ; ses tours ou clochers, 379, 380, 381, 382 et 383 ; baptistaire et sanctuaire du viatique ; chapelle de la Vierge, 384, 385 et 386 ; buffet d'orgue, 386 ; ligne méridienne et obélisque ; vierge d'argent, 386, 387 et 388 ; séminaire de Saint-Sulpice, 388 et 389 ; des voleurs s'y introduisent, 388 ; attroupement suscité contre le curé de cette église ; violences qui se commettent, VII, 126. — (*congrégation de Saint-*) : supprimée, VIII, 323.

— *II, d'Amboise*, seigneur de Chaumont : meurt dans la prison de Châteaudun, par l'effet des supplices que lui faisait endurer Thibaud, comte de Blois, II, 142.

Sully : attaque le faubourg Saint-Germain, tue beaucoup de Parisiens qui ne se défendent point ; somme qu'il retire du pillage de ce faubourg, V, 77 ;

fait arrêter le sieur de Fourges qui faisait la contrebande ; événement qui arrive à ce seigneur pendant que Sully lui fait des reproches ; Sully le fait fouiller, et s'empare de tout l'or et l'argent qu'il portait, 103 et 104 ; oppose sept raisons au projet de rétablir les jésuites ; Henri IV en fait valoir deux qui l'emportent ; quelles sont ces raisons, 151, 152 et 153 ; combat les projets de Henri IV, sur l'établissement de diverses manufactures, 184 ; déchire une promesse de mariage que Henri IV avait faite à Henriette d'Entragues, 241 et 242 ; lettre que ce roi lui écrit, 246 ; à la demande de Henri IV, il compose un mémoire sur le duel, 248 ; influence de son exemple sur le public, 253 ; quoique protestant, il possède par l'autorisation du pape, quatre abbayes ; il les vend, 283 ; après la mort de Henri IV, est éloigné de la cour et dépouillé de ses places, 304 ; se met en état de défense à l' Arsenal ; pourquoi, 310 ; ordonne des fouilles pour reconstruire l'aqueduc d'Arcueil, VI, 21.

Sully (le chevalier de) : surprend un homme de qualité qui voulait à la cour, VII, 260.

— (*Henri de*) : établit une ligne méridienne sur le pavé de l'église de Saint-Sulpice ; son but, VI, 387.

— (*la duchesse de*) : fille du chancelier Ségurier ; blessée au bras, dans le carrosse de son père, par les Parisiens insurgés, VI, 238.

Superficies de Paris, des boulevards, rues, quais, rivières,

marchés, avenues ; des maisons, cours et jardins ; superficie totale de Paris, compris dans l'enceinte extérieure, IX, 328 et 329 ; superficie des rues, places et chaussées qui sont pavées ; des lieux qui ne sont qu'en cailloutis, 330 ; superficie totale des boulevards, 339 et 340.

Supériorité : lorsqu'avec de l'éducation et de la fortune, on a les vices de ceux qui ne peuvent avoir ni éducation ni fortune, doit-on se prévaloir de sa supériorité ? VIII, 473.

Superstitions des Francs : s'unissent à celles des Gaulois, I, 229 ; celles que pratique le frère de Louis XIV, VII, 248, 249 et 250 ; résultats funestes d'un acte de superstition, VIII, 154.

Supplices, en usage au quatorzième siècle, III, 277 ; au quinzième siècle ils étaient atroces, ordonnés arbitrairement et sans règles, IV, 8 et 9 ; succèdent à une belle procession, 117.

Surches (l'abbé) : fait maltraiter, fouetter et raser un huisier qui venait lui faire une signification, VII, 125.

Surène : conférence qui s'y tient, V, 108 et 109.

Suspects d'hérésie : les professeurs du collège de France sont considérés comme tels, IV, 111 ; on forme des listes de ces suspects ; pourquoi ils sont déclarés tels, 192 ; quelques suspects assassinés dans les églises de Paris, 192 et 193.

Suspects : qualification donnée, dans les prisons, à des gens soupçonnés de crimes, IX, 288.

Suzanne (Sainte-) de Gaillon,

chapelle de l'hôtel de Gaillon, sur l'emplacement de laquelle fut bâtie l'église de Saint-Roch, V, 426.

Suzanne (*sœur*), convulsionnaire : est foulée aux pieds par son mari, qui la perce avec son épée, VII, 356.

Suze (*le cadet de*) : raffiné d'honneur, sous Louis XIII, VI, 207.

Symboles employés comme supplément à la parole, I, 324 et 325.

— *de la liberté et de l'égalité* : conservés sur un édifice de Paris jusqu'en 1817, V, 399 ; signes de l'initiation aux mystères, VIII, 66.

Symphorien (*Saint-*), église ou chapelle : son origine, I, 272 ; *Erminetrude* lui donne un che-

val, une litière, un chariot et les bœufs qui le traînaient ; *Mathieu*, comte de *Montmorency*, cède cette église à l'évêque de Paris, 246 et 247 ; elle est reconstruite et décorée par des peintres qui lui donnent le titre de *chapelle de Saint-Luc*, 273 ; chapelle de ce nom dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, II, 87.

Synagogue de Juifs : convertie en église de chrétiens, II, 238 ; nombre des *synagogues* sous Philippe-Auguste ; leur emplacement, III, 140, 144 et 145.

Synagogue de Satan : quelle assemblée était ainsi qualifiée, VII, 337.

Synode des églises protestantes tenu à Paris dans le temps de la plus horrible persécution, IV, 191.

T.

Tabac : usage de le priser et de le fumer, VI, 208.

Tabarin : son théâtre (voyez *Théâtre de Tabarin*) ; répond par un écrit au sieur Courval, VI, 87 et 88 ; fragmens de quelques dialogues entre Tabarin et son maître, 88, 89 et 90 ; ses farces tabariniques sont imitées par Molière, 91 ; fait l'éloge de ses drogues, 91 et 92 ; les Parisiens de toutes les classes croient à leur vertu, 92 et 93 ; description de son théâtre et des personnages qui y figuraient, 93 et 94 ; ses farces sont prohibées par le parlement, 94.

Table d'autel antique, prise pour un instrument de supplice, I, 271.

Table de marbre, située dans la grande salle du palais de la Cité : les tribunaux qui y siégeaient ; les spectacles et les repas qu'on y donnait ; elle est détruite pendant un incendie, III, 97, 411 et 422 ; VI, 35.

— *Isiaque*, VII, 61 ; VIII, 77. *Tableau* représentant saint Pierre : vertu dont il est doué, II, 435.

Tableau séditieux, placé au cimetière de Saint-Severin par la duchesse de Montpensier : ce qu'en dit le peuple de Paris ; il est enlevé secrètement par ordre du roi, V, 24 et 25.

— représentant Henri III, instituant l'ordre du Saint-Esprit : arraché de l'église des Augustins.

tins, et traîné dans les rues, V, 62.

Tableau des maux affreux causés par l'ambition des princes, par celle de Mazarin, par le stupide entêtement d'Anne d'Autriche, VI, 298, 299, 300 et 301.

— *moral de Paris* sous la première race, I, 309; sous la seconde race, II, 108; au douzième siècle, 115; sous Philippe - Auguste 333; au treizième siècle, III, 37; au quatorzième siècle, 235; depuis le règne de Jean jusqu'à celui de François 1^{er}, IV, 1; depuis François 1^{er} inclusivement jusqu'à la fin du règne de Henri III, IV, 385; du temps de la Ligue et sous le règne de Henri IV, V, 232; sous Louis XIII, VI, 134; sous Louis XIV, VII, 192; sous la régence du duc d'Orléans et sous Louis XV, VIII, 178; sous Louis XVI, 463; motifs de l'auteur sur sa retenue à l'égard de ce règne, 463 et 464.

Tableau physique de Paris, I, 285; au douzième siècle, II, 96; sous le règne de Louis XIV, VII, 106 (voyez *Etat physique*); et troisième enceinte de Paris, II, 299.

Tableaux anciens: procédé ingénieux employé pour les réparer et pour transporter sur la toile leur peinture sur bois, IX, 85 et 86.

Tables-volantes de Choisy et de Trianon: leur objet, leur usage, VIII, 218; détails sur celle de Trianon; nom de celui qui en est l'auteur, 218.

Tacherie (rue de la): où était

une synagogue de Juifs, III, 145.

Taconnet, auteur de diverses pièces de théâtre: surnommé *le Molière des boulevardiers*; ses succès; son ivrognerie; ce qu'il dit de ceux qu'il méprise, VIII, 132 et 133.

Taille, droit féodal: en quoi il consistait, II, 527.

Taille-Pain: nom d'une rue, II, 105.

Tailleurs (frères): supprimés, VIII, 324; cérémonies profanes et mystérieuses pratiquées lorsque les apprentis tailleurs sont reçus compagnons, 81.

Talisman en bronze, qui devait préserver la cité de Paris d'incendie, de serpens et de loirs, I, 296.

Tallemant (l'abbé): membre de la petite Académie des inscriptions, VII, 23.

Talma, célèbre tragédien: élève de l'école de déclamation, VIII, 343.

Talmud, livre des Juifs: Saint-Louis ordonne qu'il soit livré aux flammes, III, 31; Louis X en rappelant les Juifs en France leur rend leurs livres, à l'exception du *Talmud*, 140.

Talon (Omer): son tombeau à Saint-Côme, II, 258; avocat-général; ce qu'il dit du règlement de l'Oratoire, V, 356. (Voyez *Omer*.)

Talons hauts des femmes: ce qu'en dit Montesquieu, VIII, 282 et 283; à quelle époque elles y renoncent pour prendre des souliers plats, 490.

Tanchou, lieutenant criminel de robe courte: arrête lui-même, au nom du roi, l'huissier qui l'emprisonnait, en vertu d'une ordonnance de la

connétable, IV, 367 et 368.
Taneguy du Chastel, prévôt de Paris : enlève de son lit le dauphin Charles, fils de Charles VI, et, l'enveloppant dans ses draps, le porte à la Bastille, et le mène à Melun, III, 489.

Tannage : procédé expéditif, inventé par le sieur Seguin ; sa manufacture, IX, 5 et 6.

Tanquerel (Jean) : thèse séditieuse qu'il soutient au collège de Lisieux, IV, 242.

Tape-Cul (le chevalier) : son portrait ; ses expéditions dans Paris ; les femmes le fuient ; on le bat, on l'injurie, il est insensible, VIII, 483 et 484.

Tapis façon de Perse (manufacture de), V, 172.

Tapiserie de soie placée sous les pieds du pape dans l'église de Sainte-Geneviève : est l'objet d'un vigoureux combat donné dans cette église, II, 76.

— *du temps de Charles V*, qui ornait l'église de Saint-Germain-le-Vieux, I, 429.

— *des Gobelins*. Voyez *Gobelins (manufacture des)*.

— *nouveau procédé de fabrication*, VI, 217 ; celles qui étaient contenues dans le Garde-Meubles, VIII, 42 et 43.

Tapperel (Henri), prévôt de Paris : fait périr un pauvre homme innocent à la place d'un riche criminel ; ce prévôt est pendu, III, 242 et 243.

Taranne : cloaque situé à l'extrémité orientale de la rue de ce nom ; époque où il fut comblé, 141 et 142, et IV, 363.

Taranne (Jean de) : fait construire des loges sur le pont St.-Michel, III, 349.

Tarasque : nom du dragon de Tarascon, II, 228.

Tardif du Ru, conseiller au Châtelet : pendu par ordre du conseil des Seize, V, 67.

Tarots ou jeu de cartes : un des jeux de Gargantua ; origine de ce jeu, IV, 311.

Tarquex (les frères) : font assassiner leur père, IV, 463 et 464.

Tartufe : une des meilleures pièces de Molière, VII, 84 ; les dévots s'en plaignent ; Louis XIV s'en étonne ; ce que lui dit le prince de Condé à ce sujet, 95.

Tarvos trigaranus ou le taureau à trois grues : adoré par les Parisiens, I, 91 et 92.

Tau : décoration que les Antonins et les frères hospitaliers portaient sur leurs habits, III, 310 ; IV, 226 et 227.

Taureau zodiacal : adoré par les Parisiens, I, 91 et 92 ; IV, 51.

Tavanes (le comte de) : excite le peuple aux massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 271.

— *(le maréchal de)* : embrasse le parti du prince de Condé contre celui de la cour ; n'est point pour cela accusé de rébellion, VII, 204 et 205 ; a sa part d'un vol fait à des marchands Parisiens ; fait sauver les voleurs, 205 et 206 ; défend Etampes contre l'armée royale commandée par Turenne qui lève le siège, VI, 283 ; s'avance du côté du village d'Epinay, 284 ; disculpe le prince de Condé d'être l'auteur de l'affreux tumulte de la place de Grève, 294.

Taverne, où les prêtres vont

boire en habits de cœur , III, 155.

Taverny, lieutenant de la maréchaulée à la table de marbre : se défend pendant huit à neuf heures contre les massacreurs de la Saint-Barthélemy, et finit par succomber, IV, 277.

Taxe de la chancellerie romaine : par qui établie , IV, 94 et 95 ; ouvre le ciel à tous les riches scélérats , 95 et 96.

Téjan : poursuivi par les assassins , pendant le massacre de la Saint-Barthélemy , et poursuivi dans le Louvre , se jette tout blessé dans le lit de la reine de Navarre , et tombe avec elle dans la ruelle , IV, 274.

Teissier (le sieur) : fait construire un théâtre , où jouent les élèves de l'Opéra , VIII, 413.

Télégraphes : leur administration , IX, 4 et 113 ; anciennement en usage chez les Gaulois ; mentionnés par César , par Végèce ; *Dupuis* invente une sorte de télégraphe ; *Linguet* en invente aussi ; ce ne sont que de faibles essais comparativement à nos télégraphes , 113, 114 et 115 ; leur origine , leur nombre , leur position à Paris , 115 et 116 ; célérité des communications , 116 ; sont inventés pour la liberté , 116.

Télescope de l'Observatoire : d'où il vient ; ses grandes dimensions ; aujourd'hui inutile , VII, 15.

Téligni, gendre de l'amiral Coligni : comblé de caresses et d'honneurs à la cour du roi de France , IV, 250 ; joue à la paume avec le duc de Guise ,

au moment où l'amiral Coligni est blessé , 259 ; sa trop grande confiance dans les promesses du roi ; repousse tous les soupçons qu'on veut faire naître contre ce prince , 264 ; est tué sur les toits du logis de son beau-père , 272 et 273.

Tellès d'Acosta (le sieur) : publie une instruction sur les bois à brûler , et sur la consommation de Paris , VIII, 460.

Températures de Paris : causes de sa salubrité , I, 56 ; le climat n'a point changé depuis 1500 ans ; sa température moyenne , 57 et 58 ; elle est plus douce dans Paris que dans ses environs , 59.

Tempête (Antoine), principal du collège de Montaigu : son extrême rigueur envers les écoliers ; ce qu'en dit Rabelais , III, 137 et 138.

Temple (vieux) : premier lieu d'habitation des Templiers , à Paris ; sa situation , II, 57.

Temple : origine de l'établissement des Templiers , II, 69 et 70.

— lieu où Philippe Auguste ordonne que soient portés ses revenus pendant son absence , II, 320.

— embellissement de ses édifices ; préféré pour logement au palais de la Cité ; sa tour fameuse , III, 69 et 70 ; les rois y placent leur trésor ; les chevaliers de Malte , leurs archives ; Louis XVI y est détenu prisonnier ; privilèges de l'enclos du Temple , 70 et 71 ; le Temple devient chef-lieu du grand-prieuré de France , 74 ; sa tour est démolie , son palais embelli , 70, 74 et 75 ; son enclos est vendu ; bâtimens élevés

- sur son emplacement, 74, 75; VIII, 427.
- Temple (Porte ou Bastille du)* : fait partie de l'enceinte d'Étienne Marcel, III, 194.
- (*chevaliers du*) : leurs titres pompeux et leur vaste domination sont des allégories qui cachent des intentions pures et utiles, VIII, 106 et 107.
- *de la gloire*, dont l'érection fut projetée par Bonaparte; en quel lieu, VI, 419; sa description; sa destination est changée, IX, 263, 264, 265 et 266.
- *de Terpsichore* : quel hôtel de Paris portait ce nom, VIII, 143.
- Temples du paganisme* : ne doivent point être détruits par les chrétiens, I, 72 et 73; celui de Mercure ou de Mars à Montmartre, 110.
- les païens croyaient que la magnificence des temples plaisait à leurs dieux; les chrétiens ont adopté cette opinion, VII, 420.
- *et Assemblées des protestants*, IV, 85. Voyez *Longjumeau*, *la Cerisaie*, *Popincourt*, *maison du Patriarche*, *Jérusalem*.
- *des protestants parisiens à Charenton* : on tente de l'incendier, VII, 168 et 169; on ordonne la démolition de celui de Bois-le-Roi; on tente de nouveau l'incendie du temple de Charenton; après la révocation de l'édit de Nantes, il est entièrement démoli, 172 et 173; donné à l'Hôtel-Dieu; ce que devient son emplacement, 173 et 174; nombre et situation, à Paris, de leurs temples actuels, IX, 366.
- Templiers* : établissent une boucherie nouvelle à leur profit; les bouchers de Paris s'en plaignent, II, 286 et 287; leur orgueil, leur ambition, leur cruauté, leurs richesses; persécutés par Philippe-le-Bel, qui les fait accuser de blasphème, de profanation, de sodomie; les fait brûler vifs; s'empare de leurs mobiliers; leurs biens immeubles sont donnés aux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem; cinquante-neuf Templiers sont brûlés près de l'abbaye de Saint-Antoine, et deux dans une île de la Seine à Paris; on a exagéré les détails de leurs cérémonies, III, 71, 72, 73, 74 et 75; ont des initiations mystérieuses, VII, 100, 101 et 102; n'ont pas cessé d'exister; monumens qui appuient cette prétention, 101, 102 et 103; leur grand-maître gouverne la société des frères-maçons; les frères pontifes refusent de s'associer à eux, 104 et 105; après l'abolition de leur ordre, ils trouvent un asile auprès des francs-maçons d'Ecosse; d'autres forment des associations secrètes; ont continué d'exister en France, et d'avoir des grands-maîtres; sont représentés à Paris, par l'ordre des *Chevaliers du Temple*, 104, 105 et 106; affinité de plusieurs grades maçonniques avec l'ordre des Templiers, VIII, 104.
- Templiers réformés* : loge maçonnique, VIII, 105; leur système est admis dans la loge du chapitre de Clermont, 95.
- Temporel (le)*, que Jules II dispute au roi de France : est le

- sujet d'une pièce de théâtre, jouée à Paris, III, 431.
- Temps passé* : inconnu de ceux qui en font l'apologie ; causes qui ont stimulé l'auteur de cette histoire à le peindre sans déguisement, IV, 415 ; leçon à ceux qui le regrettent, 416 et 417 ; continuellement loué par des écrivains postérieurs, après avoir été blâmé par les contemporains, IX, 418 ; n'est loué que par ceux qui ne le connaissent pas, 419 ; ne doit point servir de modèle ni être cité comme autorité, 419 et 420.
- Tencin (l'abbé)* : opère la prétendue conversion de Law ; vers au sujet de cette conversion et de cet abbé ; il est fait cardinal, VII, 305 et 306 ; ce qu'il écrit à sa sœur sur l'incontinence du jésuite Lafiteau, évêque de Sisteron, VIII, 250.
- (la dame) : invente l'orgie des *flagellans*, VIII, 196 ; auteur de la chronique scandaleuse du genre humain, 197 et 198.
- Tenel (Juste)* : chargé d'acheter des livres pour la bibliothèque de François I^{er}, VII, 34.
- Tentatives d'assassinat contre Henri IV* : leur nombre, V, 130.
- Tentes* : les voyageurs, sous la première race, logeaient sous la tente ; il n'existait point d'hôtellerie, I, 391.
- Termes (le baron de)* : trouvé couché avec une des filles de la reine Marie de Médicis ; est obligé de fuir en chemise ; est chassé de la cour ; cette reine veut lui faire trancher la tête, V, 245.
- (le sieur de) : accusé d'être espion à la cour ; est violemment battu par ordre de la princesse de Conti, VII, 261.
- Terrail (Louis de Comboursier sieur du)* : assassine un gentilhomme, en présence de Henri IV, V, 247 et 248.
- Terrasse des Feuillans*, au jardin des Tuileries : ses embellissemens, VI, 455.
- Terres (les)* : restent sans culture par les ravages des gens de guerre, IV, 455 et 456.
- Tersan*, savant abbé : a possédé le collier et la ceinture de *mère-sotte* ; il s'en défait à cause des indécentes de ses bas-reliefs, II, 187.
- Testard (Marie)* : se livre à bon marché au banquier Toquini, VIII, 237 et 238.
- Tête de mort* en mouvement : épouvante qui en résulte et qui se dissipe, VIII, 353.
- Têtes de Saint-Denis* : sont au nombre de sept, I, 215 et 216 ; elles sont adorées comme la tête de Bacchus Céphalen, 222.
- Tetradia*, femme du comte *Eulalius* : est maltraitée par son mari ; pendant son absence elle épouse *Verus*, neveu d'*Eulalius* ; elle épouse peu de temps après le duc *Désiderius*, I, 386.
- Thalie à la nouvelle salle* : pièce de circonstance, jouée sur le théâtre Italien, à l'ouverture de ce théâtre, VIII, 403 et 404.
- Thé* : à la mode à Paris, sous Louis XIV, VII, 281.
- Théatins* : appelés et fondés à Paris par Mazarin, VI, 326 et 327 ; les legs qu'ils en reçoivent ne peuvent suffire aux dépenses de la construction de leur église ; le roi leur accorde une loterie ; la haine que l'on portait à Ma-

zarin s'étend sur eux ; font intervenir des figures de saints dans leurs sermons , et sont en conséquence qualifiés de *Joueurs de marionnettes* , 327, 328 et 329 ; se retirent en Flandre ; leur église est convertie en salle de spectacle , 329 ; nombre de ces religieux surpris chez les filles publiques , VIII , 263.

Théâtre des Confrères de la Passion , III , 412 (voyez *Confrères de la Passion* , *Mystères*) ; les confrères quittent l'hôpital de la Trinité , pour s'établir à l'hôtel de Flandre ; mystères qui y sont joués ; le parlement s'oppose à la représentation d'un mystère ; le roi la permet , 420 ; IV , 344 et 345 ; articles réglementaires de ce théâtre , 345 et 346 ; il s'établit à l'hôtel de Bourgogne ; le parlement défend aux acteurs de jouer des mystères sacrés , 347.

— *de l'hôtel de Bourgogne* : son état sous le règne de Henri IV , V , 195 ; ses comédiens ; procès qu'ils soutiennent , 196 , 197 et 198 ; pièces qu'ils y jouent , 198 , 199 et 200 ; leur prologue , 201 et 202 ; comment un aspirant se faisait recevoir dans la troupe , VI , 77 et 78 ; comment ce théâtre était disposé ; les acteurs portaient des masques ; les spectateurs y apportaient des sièges , 79 ; sous Louis XIII , quels changemens s'y sont opérés ; les comédiens font confirmer leurs privilèges ; acteurs célèbres de ce théâtre , 66 , 67 , 68 , 69 , 72 , 73 , 77 , 78 ; il s'y trouve des filous ; avis à ce sujet ; prologue qu'on y débite , 67 , 68 , 71 , 72 , 73 ,

74 , 75 , 76 et 77 ; la politique de la cour emploie ce théâtre pour diriger l'opinion publique , 71 et 72 ; impatience des spectateurs , 74 et 75 ; pièces qu'on y joue , 65 , 66 , 76 , 77 et 78. *Théâtre élevé dans Paris pendant la célébration de la fête des fous* : scène scandaleuse qu'on y représente , II , 186 et 187 ; deux théâtres existaient à Paris , celui de l'hôtel de Bourgogne et celui des Italiens ; ordonnances de police relatives à ces deux théâtres , où sont réglés le prix des places et la censure des pièces , V , 205 ; heure à laquelle ils devaient s'ouvrir , IV , 350 ; on y représente des cérémonies de l'église , 351 et 352.

— *d'étrangers* : différentes troupes de comédiens viennent jouer à Paris , IV , 353 , 354 et 355 ,

— *des Halles* : son objet , III , 411 , 412 et 430.

— *de la Basoche* : son origine ; est protégé sous Louis XI , III , 422 ; fermé par arrêt du parlement , 423 et 424 ; supprimé par Charles VIII ; les acteurs emprisonnés et réclamés par l'évêque de Paris ; protégés par Louis XII , qui leur laisse toute liberté , 424 et 425 ; persécutés et gênés par la censure et le parlement , 426 , 427 , 428 et 429.

— *Italien* , IV , 353 ; est à la solde de Henri IV ; vers à ce sujet ; lettre de ce roi au sujet des comédiens italiens ; il les fait venir à Fontainebleau , V , 205 et 206 ; le duc d'Orléans régent fait venir des comédiens italiens ; genre de ce théâtre ; acteurs qui s'y distinguaient ,

- VIII, 122, 123 et 124; ses privilèges; est réuni à l'Opéra-Comique; ce qu'il paie à l'Opéra, 124 et 125.
- Théâtre du Marais*, VI, 79; fermé et démoli, VII, 90.
- *de Tabarin*: sa situation; genre de ce spectacle; son objet, VI, 85, 86 et 87.
- *d'Avenet*: sa situation; plaintes qu'il occasionne; le parlement l'interdit, VI, 84 et 85.
- *du petit Bourbon*: Louis XIV y danse dans les ballets; est accordé à la troupe de Molière; est démoli, VII, 91; la troupe de Molière le quitte pour occuper le théâtre du Palais-Royal, 92; on y joue le ballet des gueux de Paris, 148 et 149.
- *du Palais-Royal*: à quelle occasion il fut construit, VI, 83; pièces qu'on y jouait, 83 et 84; Louis XIV l'accorde à Molière, VII, 92.
- *illustre*: à quelle troupe de comédiens fut donné ce titre, VII, 91.
- *de la rue Guénégaud*: occupé par la troupe royale, VII, 93 et 94; la Sorbonne exige que ce théâtre soit éloigné du voisinage du collège Mazarin, 94.
- *des machines*: nature de ce spectacle, VII, 97 et 98.
- les spectateurs étaient autrefois assis sur le théâtre, 104 et 105. Voyez *Salle de spectacle*.
- *de Gaudon*: sa situation; pourquoi établi, VIII, 134.
- *Français*: sa translation dans divers lieux; est placé dans la salle des machines des Tuileries, VIII, 111 et 112; les comédiens français quittent cette salle pour occuper la nouvelle, dite aujourd'hui de l'Odéon, 112; le traitement des acteurs de ce théâtre est plus faible que celui des acteurs des Italiens, 113; projets d'une nouvelle construction de ce théâtre, 395; commencement d'exécution d'un de ces projets; est abandonné; après des hésitations et des intrigues, on adopte le projet du sieur Wailli, 395 et 396; motif qui a fait placer ce théâtre, aujourd'hui nommé *Odéon*, près du palais du Luxembourg, 396; ne peut plus faire valoir ses privilèges sur les petits spectacles, 413; époque où il fut ouvert au public; sa description; éprouve les vicissitudes de la fortune; ses différens noms; est pour la première fois éclairé par des quinquets; est incendié; les Comédiens-Français vont jouer sur le théâtre des Variétés au Palais-Royal; est rétabli et prend le titre d'*Odéon*, 397 et 398; quels comédiens y jouent; reçoit d'autres noms; est de nouveau incendié et rétabli; description de son intérieur, 398 et 399.
- Théâtre de la Comédie-Française*: nom de l'emplacement qu'il occupe; construit pour la troupe des *Variétés amuses*; à quelle occasion les comédiens français vinrent y jouer; description de l'extérieur de cet édifice, VIII, 400 et 401; de son intérieur, 401; les colonnes de sa façade sont endommagées par le canon; en quelle circonstance, IX, 127.
- *des Italiens*, ou *Opéra-Comique*: les acteurs renoncèrent à leur ancienne salle de la rue Mauconseil; font bâtir une salle

nouvelle sur les boulevards , VIII , 403 ; époque où elle fut ouverte au public ; ne veulent point être assimilés aux comédiens des boulevards ; ce qu'ils font pour ne l'être pas ; description de la façade , 403 , 404 et 405 ; conviendrait mieux à un temple qu'à un théâtre ; les acteurs l'abandonnent , et occupent le théâtre de Feydeau , 405 .

Théâtre Feydeau : est construit pour une troupe d'Italiens , appelée troupe de *Monsieur* ; les comédiens du théâtre Italien la remplacent , VIII , 405 , 406 et 407 .

— de *Monsieur* : son origine ; la troupe italienne qui y joue est désappointée , VIII , 405 et 406 ; elle est remplacée par les comédiens du théâtre Italien , 407 .

— des *Variétés amusantes* : son origine ; époque de son ouverture ; devient le théâtre à la mode , VIII , 407 ; les acteurs ont des succès ; sont protégés ; font bâtir un théâtre au Palais-Royal ; prétendent au titre de *Second théâtre des Français* , 407 et 408 ; les comédiens français occupent leur salle , 409 .

— de *Beaujolais* , puis de la *demoiselle Montansier* : son origine ; ses acteurs marionnettes , VIII , 411 ; des enfans jouent avec ces marionnettes ; mécanisme de ce spectacle ; ce théâtre est cédé à la demoiselle de Montansier , 411 , 412 et 413 .

— de *Nicolet* , ou des *grands danseurs* : un singe est un des principaux acteurs de ce théâtre , VIII , 130 , 131 , 132 et

133 ; prend le titre de théâtre de la *Gaité* , 133 et 409 .

Théâtre de la Gaité . Voyez *Théâtre des grands danseurs* ou de *Nicolet* .

— de *l'Ambigu-Comique* : sous Louis XVI , VIII , 410 ; est opprimé par l'Opéra ; sa direction est donnée à d'autres qu'à *Audinot* ; celui-ci parvient à recouvrer cette direction , 410 et 411 .

— des *Associés* : son ouverture , VIII , 414 ; reçoit la dénomination de *théâtre Patriotique* , 415 .

— des *Menus plaisirs* : l'Opéra après l'incendie de son théâtre , y donne quelques représentations , VIII , 413 et 414 .

— des *élèves pour la danse de l'Opéra* : ouverture de ce théâtre , qui fut bientôt fermé , VIII , 415 .

— *Français comique et lyrique* , ou des *Jeunes artistes* : son genre supérieur à celui des autres théâtres forains ; formes gracieuses de ce théâtre après qu'il fut reconstruit sous le titre de *théâtre des Jeunes artistes* ; est supprimé sous Bonaparte , VIII , 415 et 416 .

— de la *Cité* : son établissement est abandonné ; sert à la *Veillée* et au *Prado* , IX , 141 et 142 .

— du *délassement comique* : est détruit par un incendie , VIII , 415 ; contrainte des acteurs ; un voile de gaze en couvre la scène ; ce voile se déchire lors de la révolution , 415 .

— *Olympique* : son emplacement , IX , 142 ; devient une salle de concert , appelée *salle Olympique* , 142 .

— de la *porte Saint-Martin* :

époque de son établissement ; genre de ce théâtre ; son premier nom, VIII, 402 ; IX, 266 et 267.

Théâtre de l'Impératrice. Voy. *Odéon*.

— *de société, de Collé* : ses pièces sont jouées sur le théâtre de la demoiselle Guimard, VIII, 144.

Théâtres de Paris : changemens qui s'y opèrent au seizième siècle, IV, 390 et 391.

— *forains* : sont contrariés par les privilèges des comédiens de l'hôtel de Bourgogne ; premier théâtre établi à la foire Saint-Germain, V, 203 et 203. Voy. *Hôtel de Bourgogne*.

— *des Collèges* : licence de leurs farces et moralités, réprimée, III, 437, 438 et 439 ; noms des collèges où se donnaient ces farces ; les principaux sont mandés au parlement, 439, et V, 204.

— *de Paris sous Louis XIII*, VI, 65 ; ceux du temps de Louis XIII, comparés à ceux de Louis XIV, 211 ; leur licence condamnée par un arrêt du parlement ; moyen adroit employé par cette cour, pour porter les comédiens à donner plus de décence à la scène, 82 et 83.

— *sous Louis XIV*, VII, 84 : quel était le plus fréquenté, 279.

— *établis à la foire Saint-Germain*, III, 393 ; VIII, 165.

— *de Paris sous la Convention* : théâtre de Marat ; où situé ; — de Molière : sa description ; sa suppression ; par qui, IX, 116 et 117 ; — du Vaudeville ; époque de sa fondation ; pour-quoi il n'a pas été supprimé,

117 et 118 ; — de Louvois, 118.

Théâtres (petits) : le nombre en est diminué, en 1807, par Bonaparte ; on multiplie les petits théâtres sous Louis XVI, comme on l'avait fait sous ses prédécesseurs, VIII, 416.

— *bourgeois* : leur grand nombre sous Louis XV ; de *Bagnolet*, VIII, 141 ; théâtre de l'hôtel de Richelieu : pièces qu'on y jouait ; de l'hôtel de Villeroi ; du baron d'Esclapon ; de la *Folie Titon* ; de l'hôtel de Mazarin ; de la demoiselle Guimard, à Pantin et à Paris, 141, 142 et 143 ; acteurs et auteurs de ce théâtre ; théâtres des demoiselles Verrières, 143 et 144 ; théâtres des Châteaux de la Chevette, de Chantilli, de Chenonceau, etc., 144 et 416.

Thelis (le comte de) : est mis à la Bastille ; pour quoi, VII, 326 ; établit l'école nationale, VIII, 339.

Théodebert II, roi de Metz : fait la guerre à son frère Théodorich, I, 184.

Theodoric ou *Thiéri* : ne voulant pas donner à son frère Chlotachaire la moitié du royaume de la Thuringe, qu'il lui avait promise, se dispose à le tuer ; lui tend des pièges qui sont découverts, et, pour l'apaiser, il lui donne un plat d'argent qu'il lui enlève dans la suite, I, 321 ; est sollicité par *Hermenfred*, roi de la Thuringe, de l'aider à tuer son frère ; il accepte la proposition, pourvu que la moitié des Etats du roi qu'il devait assassiner lui serait remise, 320 ; fait la guerre à *Hermenfred* ; le chasse de la Thuringe ; l'appelle auprès de

lui ; lui fait des présens ; le fait périr en le précipitant du haut des murs de Tolbiac, puis fait égorgé ses fils, 320 et 321 ; fait la guerre à son frère *Théodebert*, roi de Metz, 184 ; tue son parent *Sigisvald*, et engage son fils à tuer le fils de ce parent, 322.

Théodovalde, fils aîné de Chlodomer : est égorgé par le roi Chlothacaire, son oncle, I, 322 et 326.

Théodulphe, archidiacre de Paris : abandonne l'église de cette ville pour se retirer à Angers, I, 368.

Théologie : Colbert consent à ce qu'on s'en occupe à l'Académie des sciences ; la Sorbonne s'y oppose, VII, 26.

Théophilantropes : secte morale ; époque de sa naissance ; ses réunions sont publiques, IX, 134 et 135 ; maximes qu'on y expose, 135 et 136 ; cérémonies qu'on y pratique ; font de nombreux prosélytes ; n'excitent aucune plainte ; pourquoi, 136, 137 et 138 ; n'ont ni mystères, ni miracles ; parlent plus au cœur qu'à l'imagination ; sont supprimés par Bonaparte ; comment, 138 et 139 ; écrits qu'ils publient, 139 et 140.

Thérèse (sainte) : canonisation de cette sainte, célébrée par les carmes déchaussés de Paris ; indécences et désordres de cette fête, V, 339 et 340.

Thermes (palais des) : sa situation, I, 120 ; *Thermes* de la ville de Rome ; — de Paris, 121 ; ses portes sont brisées ; Zosime qualifie cet édifice de *Basilique*, et Ammien Marcellin de *Palais* et de *Maison*

Royale, 123 ; désignation de plusieurs de ses parties, 123 et 124 ; les empereurs Valentinien et Valens y séjournent, 124 ; *Chrotechilde* l'habitait avec ses petits-fils, égorgés par leur oncle ; le poète Fortunat désigne ce palais, habité par la reine Ultrigothe, 124 et 125 ; il est nommé dans plusieurs monumens du moyen âge, 125 ; l'emplacement de ce palais appartient aux rois de France, 128 ; Simon de Poissy en jouissait ; Philippe-Auguste en fait don à Henri, son chambellan, 126 ; plusieurs monumens historiques font mention de ce palais, 125 ; son étendue, 127 et 128 ; paraît avoir été placé sur la hauteur du plateau, 127 et 128 ; salle qui subsiste encore, 129 ; ses souterrains, 132 et 133 ; les Thermes de Paris n'ont point été bâtis par Julien, 136 ; ce palais paraît avoir été construit par *Constante-Chlore*, grand-père de Julien, 136 ; son architecture et sa maçonnerie sont conformes à ceux des Thermes de Dioclétien à Rome, 138 ; ses jardins, 138 et 255 ; une partie de ce palais et de son aqueduc a vraisemblablement été détruite sous la seconde race, 449 ; ses masures servaient, au treizième siècle, d'asile au libertinage, II, 359.

Thermidor (journée du 9) : ses résultats, IX, 2 et 125.

Therouenne, rivière : quantité d'eau qu'elle fournit au canal de l'Ourcq ; analyse de ses eaux ; ses résultats, IX, 202 et 203 ; leur degré d'impureté, 207.

Thèses : soutenues en Sorbonne,

- pour obtenir le doctorat ; la thèse nommée *grande Sorbonnique* dure sept heures, II, 423 et 424.
- Theudechilde*, veuve du roi Charibert : s'offre au roi Gontran, pour être son épouse ; est admise auprès de ce roi, qui la dépouille d'une partie de ses trésors, et la fait enfermer dans un couvent où elle est maltraitée pendant le reste de sa vie, I, 331 et 332.
- Theudon*, vicomte de Paris, I, 459.
- Thevenet*, femme entretenue par le comte du Barri, VIII, 254.
- Thévenin de Saint-Léger*, fou du roi Charles V : son tombeau dans l'église de Saint-Maurice de Senlis, III, 285.
- Thibaud*, comte de Champagne, auquel Louis VII fait la guerre, II, 62 ; vient au secours de Hugues de Pomponne qui volait sur les chemins, 135.
- roi de Navarre : ce qu'il dit des vices du clergé de son temps, III, 41 et 42.
- V, comte de Blois : tourmens qu'il fait endurer à Sulpice II, d'Amboise, dans sa prison de Châteaudun, II, 142 ; se plaint de ce que le vicomte de Sens et son fils ont volé des marchands qui se rendaient à la foire de Provins, ce qui ruinaut sa foire, 144.
- évêque de Paris : ses lettres sur saint Laurent, I, 281 ; est invoqué par le roi Louis VII, pendant qu'on lui fermait l'entrée de l'église de Notre-Dame, II, 172.
- *Notier*, archidiacre de Notre-Dame : fait, par ses neveux, assassiner Thomas, prieur de Saint-Victor, en présence de l'évêque de Paris, II, 29.
- Thibaud d'Alexandrie*, grand-maître des Templiers : successeur de Jean Marc Larménus, VIII, 101 et 102.
- Thiers (Jean - Baptiste)* : son livre contre les perruques, VII, 284, 285 et 286 ; écrit contre les superstitions, 296.
- Thierry (le sieur)* : soupçonné de dilapidations au Gard-meubles, VIII, 45.
- Thionville* : nom donné à la place et à la rue Dauphine ; pourquoi, V, 180.
- Thiroux de Montregard (la dame)*, maîtresse du comte de La Marche : a plusieurs autres amans ; paroles dures que lui adresse son époux, VIII, 233 et 234.
- Thomas-d'Aquin (Saint-)*, église paroissiale : qui l'a fait construire, V, 351.
- (*filles de Saint-*) : leur établissement à Paris ; leur suppression ; édifice élevé sur l'emplacement de ce couvent, V, 415 et 416.
- Thomas (saint)* : jugement qu'en porte le jésuite Letellier, VII, 251 et 252.
- (*Saint-*) du Louvre, église collégiale : son origine, II, 236 ; son édifice s'écroule ; trois chanoines sont écrasés ; reconstruit ; il change de nom ; contient le tombeau du cardinal Fleuri ; est démoli, 237.
- Thomas de Villeneuve (filles de Saint-)*, couvent : son origine ; sa suppression, VI, 371 ; remplacent les filles des *orphelins de l'enfant Jésus*, VII, 416.
- abbé de Saint-Germain-des-Prés : affranchit les habitans

- du bourg de Saint-Germain ; somme qu'il reçoit ; droits qu'il se réserve , III , 36 et 37.
- Thomas*, prévôt de Paris : se met à la tête des Parisiens , attaqués par des écoliers allemands ; est arrêté par ordre de Philippe-Auguste , qui le condamne à une prison perpétuelle , et lui laisse la liberté de se purger par l'épreuve de l'eau , II , 344.
- chapelain de Marcilly , magicien : compose un vœu de cire , par ordre de Méline la Henrionne , dans le dessein de faire mourir le mari de cette dame ; l'oint trois fois de saint-chrême , III , 274.
- prieur de Saint-victor : est assassiné par les neveux de *Thibaud Notier* , archidiaque de Notre-dame , II , 29.
- chancelier du roi de Navarre : se déguise en moine pour échapper au supplice que lui destinait Charles Dauphin ; il ne peut éviter la mort , III , 225.
- Thomassin* , acteur de la comédie italienne : joue les arlequins , VIII , 123 ; était d'un tempérament triste et morose ; consulte un médecin ; ce que celui-ci lui conseille , 123.
- Thou (de)* , premier président du parlement : ne signe le serment de la ligue qu'avec conditions ; ce qu'en dit Henri III , V , 8 et 9 ; est emprisonné à la Bastille , 60 et 61.
- (*Christophe et Jacques de*) : contribuent au rétablissement de l'église des Cordeliers , II , 395 et 396.
- (*de*) , historien : ce qu'il dit des jésuites , IV , 339 ; son impartialité , V , 298 ; son fils est décapité par ordre de Richelieu ; pourquoi , 324 et 325.
- Thouret (M.)* : extrait de son rapport sur les exhumations du cimetière et de l'église des SS.-Innocens , IX , 221 , 222 , 223 , 224 et 225.
- Tierce ordre* , pénitence et observance de monsieur Saint-François : titre du couvent de l'*Ave-Maria* , II , 446.
- Tiercelin (la demoiselle)* : est enlevée à l'âge de neuf ans , par ordre de Louis xv ; gardée par Lebel jusqu'à l'âge de douze ans et demi ; est livrée à Louis xv ; puis enfermée à la Bastille , ainsi que son père , VIII , 214 et 215.
- Tiers-état* : ses membres désirent se réunir aux deux ordres du clergé et de la noblesse ; le roi l'ordonne en vain ; se constituent en assemblée nationale ; repoussés du lieu de leurs séances ; se réunissent dans un jeu de paume de Versailles ; serment qu'ils y prêtent , VIII , 306.
- Tignonville* , maîtresse de Henri iv , V , 236.
- Tilladet* : ses débauches sont associées à la cruauté , VII , 228 ; menaces et reproches de Louis xiv à ce sujet , 229.
- (*le sieur de*) : tué par les laquais du duc d'Épernon , VII , 128 et 129.
- Tillemont* : son tombeau , II , 256.
- Timmermann (Antonin)* , moine jacobin : assassine le prince d'Orange ; les jésuites lui avaient persuadé que des anges viendraient à son secours et l'enlèveraient dans le ciel ; est mis au rang des saints et des martyrs , V . 76.

Timor (le prince de). Voyez *Celse (Balthazar-Pascal)*.

Tingri (la princesse de): accusée d'être empoisonneuse et d'avoir empoisonné ses enfans; décrétée d'ajournement personnel, VII, 225 et 226.

Tiphérne (Grégoire): premier professeur de langue grecque à Paris, IV, 78 et 79.

Tipoo-Saïb: présens qu'il envoie à Louis XVI, VIII, 46 et 47.

Tirage de la loterie: spectacle qu'il présente, VIII, 385.

Tireurs de laine, espèce de voleurs: très-abondans à Paris sous Henri IV, V, 225 et 224; et sous le règne de Louis XIII, VI, 89, 90, 188, 190 et 191.

Tire-Boudin, rue dont l'ancien nom était obscène, II, 106.

Tire-Chape: nom d'une rue, II, 105.

Tisserand (Jean), cordelier: nombre de filles publiques qu'il convertit, III, 394.

Titus, empereur romain: métamorphosé en Saint-Louis, II, 413.

Tocsin: sonné à l'église de Saint-Marcel; on en chasse deux fois les sonneurs, VIII, 322.

Tolentino (traité de): ce qui en résulte pour la France, IX, 248.

Tolérance (la): règne dans le séjour des morts, IX, 243.

Tombe-Isoire: faisait, suivant l'abbé Lebeuf, partie du champ des sépultures, I, 162; maison de campagne à *Mont-Souris*, appartenant au commandeur de Saint-Jean-de-Latran, II, 72; lieu où furent déposés une partie des ossemens et terres du cimetière des Innocens,

VIII, 353; lieu célèbre dans les anciens romans; maison qui porte ce nom; son inscription; a servi d'entrée aux catacombes, IX, 223 et 224; son puits, 231.

Tombeaux antiques, trouvés dans la rue Vivienne, I, 104; dans la rue de la Tixeranderie, 114. Voyez *Champ des Sépultures*.

— découverts au faubourg Saint-Marcel, I, 154; au marché aux chevaux, 156; à Saint-Etienne-des-Grès, à Sainte-Geneviève, dans la rue des Amandiers, 156 et 157; dans l'enclos des Carmélites, 158 et 159.

— découverts dans l'emplacement de l'église de Saint-Laurent: ils contenaient des corps de moines, I, 281.

— découverts à Sainte-Geneviève avant la démolition de cette église; état des squelettes qui s'y trouvaient, II, 247 et 248.

— trouvés à Sainte-Geneviève en 1807 dans un état de confusion: leur description; état remarquable des squelettes qu'on y a découverts, II, 247 et 248, lorsque le culte de Sainte-Geneviève fut transféré à Saint-Etienne-du-Mont, 249.

— des mignons de Henri III: érigés dans l'église de Saint-Paul; sont détruits par les ligueurs, V, 58.

— *magnifiques* des hommes puissans et criminels: à quoi servent-ils? IX, 95.

— semblables à des parterres fleuris, IX, 247

— des cimetières de Paris: sont couverts de roses au printemps, IX, 237; sont protégés par

- une enceinte; ornés de fleurs; les plantes et arbustes qui les décorent sont soigneusement arrosés, IX, 238; symboles le plus ordinairement placés sur ces tombeaux; les armoiries des familles y sont rares; tombeaux magnifiques et remarquables, 240, 241, 242 et 243.
- Tombes (sief des)*: faisait partie du champ des sépultures, I, 162.
- Tonlieu*, impôt perçu à la halle aux poissons, III, 29.
- Tonti*, nom d'un Italien inventeur des tontines, VIII, 385.
- Tontines*, espèce de loteries: origine de ce mot, VIII, 385.
- Tonnerre*: abat la croix de l'église de Saint-Martin-des-Champs, II, 17; tombe à Saint-Lazare, sur une image de la Vierge, et la met en pièces, 67; tombe sur l'église de Sainte-Geneviève, et y cause de grands dommages; le pape accorde des indulgences à ceux qui donneront de l'argent pour faire les réparations, 245; tombe fréquemment sur les églises, pourquoi, 319 et 320; tombe sur l'église des Grands-Augustins, détruit le clocher, la couverture de l'église, et rompt le bras d'un crucifix, 436 et 437; tombe devant le portail de St.-Eustache, 502; frappe la tour de Billy et cause l'explosion des poudres et salpêtres qu'elle contient, III, 193 et 194; IV, 232 et 362; tombe sur la bibliothèque du couvent des Bons-Hommes, III, 410; tombe sur l'église de Saint-Sulpice, et fait changer quelques parties de la construction du portail de cette église, VI, 383 et 388.
- Toquini*, banquier: obtient à bon marché une maîtresse, VIII, 237 et 238.
- Torné (l'abbé)*: prêche devant Louis xv; oublie de faire le signe de la Croix; comment son sermon est traité par un courtisan; fait rire ce roi; il est déconcerté, VIII, 289 et 290.
- Torré*, artificier italien: son spectacle pyrique ou Wauxhall; description de son théâtre; pièces qu'il y donne; ses feux d'artifice, VIII, 134 et 135; ses talens; son spectacle est interrompu; fêtes qu'il donne, 135 et 136; son spectacle reçoit le titre de *Wauxhall d'été*, 136.
- Torture préparatoire*: supprimée sous Louis xvi, VIII, 303.
- Tortures*, employées par les seigneurs pour arracher de l'argent à leurs prisonniers, II, 342.
- Tour (Godefroi de la)*: donne un grand emplacement pour établir les capucins de la rue Saint-Jacques, V, 358.
- Tour*: ce que signifiait anciennement ce mot lorsqu'il était isolé; situation de la tour de la Cité, I, 286 et 290.
- contiguë aux bâtimens de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève: sa construction; n'est pas tout entière du même temps, II, 248.
- *carrée*, dans une maison de la rue Pavée-Saint-Sauveur: ne faisait point partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, mais plutôt des bâtimens de l'hôtel de Bourgogne, II, 305.
- ou *Tournelle de Saint-Bernard*, située sur la rive gauche de la Seine, vers le lieu appelé les *Grands-Degrés*: faisait

partie de la seconde enceinte de Paris, II, 60.

Tour de Montgomeri, à la Conciergerie : prisonniers qu'elle a contenus ; époque de sa démolition, IX, 270.

— *de Vert-Bois*, IV, 323.

— *d'Alexandre*, IV, 324 et 325.

— *du Temple* : époque de sa démolition, IX, 268.

— *de Billy*. Voyez *Billy*.

— *du Louvre* : époque de sa démolition, IV, 163.

— *qui fait le coin* : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste ; sa position, II, 303 ; III, 305, 318, 369 et 370.

— *du Bois* : sa situation, V, 209.

— *de Nesle et du Bois* : subsistaient encore sous le règne de Louis XIV, III, 369 et 371 ; VI, 103 et 105.

— *de la Librairie*, au Louvre : contenait la bibliothèque de Charles V, III, 317 ; VII, 52.

Tourelles : remarquables par leur architecture, III, 450 et 451.

Tournai (collège de) : son origine : sa réunion au collège de Navarre, III, 188 et 189.

Tournabu (Jacques), principal du collège de *Maître-Gervais* : assassiné par le greffier de Saint-Quentin, III, 324.

Tournelle : édifice antique, découvert sur le quai de ce nom, I, 166 ; conjecture de Caylus touchant cet édifice, 167.

Tournelle : fortification, qui terminait sur la rive de la Seine, l'enceinte méridionale de Paris, II, 315 ; époque de sa démolition, IX, 270 et 271.

— (*Pont de la*) : on y construit une machine hydraulique qui

ne dure pas long-temps, VII, 78.

Tournelle (la dame de), maîtresse de Louis XV : obtient de ce roi que sa sœur, sa rivale, soit persécutée, VIII, 205 et 206 ; devient duchesse de *Châteauroux*, 206.

— ou *Tourzel (le marquis de)* : en Auvergne poursuit au parlement un habitant de sa seigneurie, qu'il dit être son serf ; le parlement condamne le marquis, VIII, 440.

Tournelles (hôtel des) : son origine ; le duc de Bedford y réside, y fait plusieurs réparations et agrandissemens ; Charles VII, après l'expulsion des Anglais, y loge ; sa description ; événemens dont cet hôtel est le théâtre, III, 355, 356 et 357 ; les bâtimens sont démolis ; destination de son emplacement, V, 194.

Tournon (cardinal de) : détermine le roi à sévir contre les protestans, IV, 114 ; s'oppose à ce que François I^{er} entende le curé de Saint-Landri, 127.

— (*rue de*) : sa prolongation jusqu'à la rue de Seine était projetée sous Louis XVI, VIII, 432.

Tournus : au marché de cette ville, pendant la famine, on vendait de la chair humaine, II, 157.

Tours : principales tours de l'enceinte d'Etienne Marcel : *tour de Billy* ou de *l'Ecluse*, III, 193 ; *tour du Bois*, 196 et 305.

Tours (collège de) : son origine ; son accroissement ; état remarquable du traitement des écoliers et des professeurs ; réuni à l'Université ; III, 174 et 175.

Tourville (Hilarion de Constantin, comte de) : célèbre marin ; son tombeau , II , 499.

Toussac , échevin de Paris : déclame avec véhémence contre le dauphin Charles et son conseil , et dispose les Parisiens à se porter aux dernières extrémités , III , 215 et 216 ; est décapité , 225.

Touteville (la demoiselle) : reçoit des girandoles de douze mille livres , etc. , d'un seigneur polonais , VIII , 235.

Traduction des livres saints : défense d'en imprimer aucune IV , 102 ; traduction des Heures de Notre-Dame , prohibée par la Sorbonne , 103 ; traduction des psaumes de David par Clément Marot , ouvrage considéré comme hérétique , 125 ; ce que dit à ce sujet Montluc , évêque de Valence , 124.

— *de la Bible* et autres livres saints : prohibée par la Sorbonne et le parlement , II , 422 ; IV , 29 ; interdite par les papes , 96 et 97.

Tragédie : jouée par les clercs de la Basoche , III , 429 ; les premières jouées à Rome devant le pape ; jouées à Lyon aux frais du cardinal de Ferrare ; jouées aux états de Blois ; jouées à Paris dans des collèges ; titres de plusieurs tragédies françaises , IV , 357 , 358 et 359 ; celles de Cinna et de Britannicus profitent à Louis XIV , 312 ; leur prix avant Corneille ; rapidement composées , VII , 103.

Trahisons des princes dans la guerre du Bien public : monument de leur trahison élevé par les ordres de Louis XI ; son

inscription ; époque de son érection , II , 271 et 272.

Trahoir. Voy. *Croix du Trahoir*.

Traîneaux : en usage pendant quelque temps , à la cour de Louis XVI , VIII , 487.

Traité de paix , entre les protestans et les Catholiques : paraît aux Guises une occasion favorable pour commencer l'exécution du projet de la Ligue , V , 5 ; conclu à Bicêtre ou Winchester , VI , 396.

Traitement externe et gratuit pour les malades vénériens , IX , 33.

Transe (la marquise de) : relève la congrégation des écoles chrétiennes , VI , 333.

Transe-monain : nom d'une rue dont l'ancien était obscène , II , 106.

Transfiguration , vocable de l'église des Filles du Calvaire , V , 387.

Translation des ossemens et terres du cimetière des Innocens : ses fâcheux résultats , II , 256 ; IX , 225 et 226.

Trappe (la) : nom d'une pièce du Louvre , III , 320.

Travail , prêtre , ex-capucin : homme méchant et grand boutefeuf : contribue beaucoup à la perte de Concini , et à mettre Luynes à sa place , V , 317.

Tréquier (collège de) : sa fondation ; son adjonction au collège de Léon ; sur leur emplacement et sur celui des *Trois-Evêques* , fut élevé le collège de France , III , 148 et 149.

Treilles (les) : clos dépendant du village de Saint-Médard , II , 73.

Tremouille (hôtel de La) : remarquable par son architecture , III , 450 et 451.

Trémouille (*Charlotte Catherine de La*), femme de Henri de Bourbon, prince de Condé : empoisonne son époux ; pourquoi ; reste prisonnière pendant sept ans ; Henri IV fait supprimer toute la procédure faite contre elle ; son tombeau , II , 446 et 447.

— *Louis de La*) : son tombeau , III , 296.

— (*la dame de La*) : indécence qu'elle commet au spectacle , VII , 242.

Tremouille (*le sire de la*) : un des meurtriers des sieurs de Giac et Camus de Beaulieu , III , 367.

Trente (*Concile de*) : le cardinal Lorraine voudrait qu'il fût reçu en France ; se dispute à cet égard avec le chancelier de L'Hôpital , IV , 208 et 209.

Trente et un : jeu de hasard , VIII , 390 et 391.

Trente-six (*conseil des*) : par qui créé ; son objet , III , 207 , 210 et 213.

Trépassés (*crieurs ou cloche-teurs des*) : l'usage de crier dans les rues *priez Dieu pour les trépassés* , s'est long-temps maintenu à Paris , III , 267 et 519.

Très-haut, très-puissant, très-redouté : titres donnés au roi au quatorzième siècle , et qu'usurpent tous les seigneurs de France , III , 237 et 238.

Trêve de cinq ans qu'on fait jurer aux seigneurs pour qu'ils cessent leurs brigandages : moyen inutile , II , 151.

Trêve de Dieu : établie pour la première fois au concile de Tuloujes ; ses articles , II , 152 ; elle n'est point une loi générale , elle est impuissante con-

tre les brigandages des seigneurs ; elle manque de force exécutive , 152 et 153.

Trésorier de la Sainte-Chapelle : prend divers titres et surtout celui de *prélat* , et même de *pape* ; il avait le droit de porter l'anneau , la mitre et de donner la bénédiction au peuple ; Boileau a peint l'orgueil , la vie voluptueuse et l'ignorance de ces trésoriers , II , 416 et 417.

— (*Collège du*) , ou des *Trésoriers* : son fondateur ; réuni à l'Université , II , 507.

Trésors des rois : trésor du roi *Chararich* , dont s'empare Chlodovech , I , 313 ; — de *Sigbert* , roi de Cologne , dont s'empare Chlodovech , 314 et 315 ; — (*les*) des rois étaient contenus dans des coffres , 315 ; — de *Rignomère* , roi du Mans , dont s'empare Chlodovech , 317 et 318 ; — de *Teudechilde* : porté par cette reine au roi Gontran qui en saisit une partie , 331 ; — de *Magnovalde* , dont s'empare Childebert II , 335 et 336 ; — de *Charibert* : Dagobert s'en empare , le duc Baronte en soustrait une partie , 337 ; — de *Frédégonde* : mis à l'abri dans l'enceinte de la Cité , 286 ; — que *Frédégonde* rend à sa fille Rigonthe , contenu dans un coffre , 344 ; — de *Rigonthe* : pillé en chemin par les ducs de son escorte , 390 , 393 et 394 ; — les princes et princesses de la première race avaient chacun leurs trésors ; les ducs et les comtes avaient aussi les leurs ; usage qu'ils en faisaient ; en quoi ils consistaient , 345 et 346 ; — de *Sainte-Geneviève* : envahi par les chanoines de

cette abbaye, malgré les efforts de l'abbé Suger, II, 77;—*des chasses* de l'église de Notre-Dame: ce qu'il contenait, 223;—*de la Sainte-Chapelle*; ce qu'il contenait, 413 et 414.

Tribunal secret: qualifié de saint; composé de francs-juges et de francs-comtes; motif de son institution, VIII, 70.

—*de Commerce*: lieu qui lui est destiné, IX, 261.

Tribunaux de Paris: lieux de leur siège, IX, 352.

Tribut de César, au Grand-Châtelet: opinion qu'on doit avoir d'une prétendue inscription qui porte ces mots, III, 128.

Trinité (hôpital de la): son origine; les religieux d'Hermières le desservent, s'emparant des biens et n'exercent plus l'hospitalité; ils louent la grande salle aux comédiens appelés *Confrères de la Passion*, II, 273, 274 et 275; on y établit les *Enfants-Bleus*, 275; des mystères sont représentés dans la grande salle de cet hôpital, III, 337 et 339.

Triomphe de l'amour et de l'amitié: titre d'une pièce héroïque, donnée sur le théâtre d'Audiot; l'archevêque de Paris s'oppose à sa représentation; pourquoi, VIII, 128 et 129.

Tristan (Gentien): nommé prévôt des marchands, après la mort d'Etienne Marcel, III, 225; contribue à faire relâcher dix-neuf Parisiens, arrêtés par ordre du dauphin Charles, 226.

Tristesse: est naturelle à ceux qui font rire les autres, VIII, 123.

Trivium et Quadrivium: divisions de l'enseignement; elles ont formé les sept arts libéraux, III, 7 et 8; Abélard possédait parfaitement le *Trivium* et le *Quadrivium*, ce qui était de son temps le *nec plus ultra* du savoir, 7.

Trois-Evêques (collège des): sur son emplacement est élevé le collège de France, III, 149. Voyez *collège de Cambrai*.

Trois-Maries (place des): élargie; à quelle occasion, V, 178.

Tromperies des charlatans dé-couvertes: titre d'un ouvrage, que le sieur Courval dirigea contre plusieurs charlatans; Tabarin se croyant compromis, y répond par un écrit, VI, 87 et 88.

Trône de France: était héréditaire; vers la fin de la seconde race il devient électif, I, 477.

Trop-va-qui-dure: nom d'une rue, II, 105.

Trou-Bernard: un des cloaques de Paris, II, 105.

Trou-pumais: un des cloaques de Paris, II, 105, et III, 307 et 449; nom d'un cul-de-sac, IV, 180.

Troubles de l'église de France: cessent dès que les jésuites sont dissous et chassés, VII, 410.

Trouillac (François): homme corne; il cache sa corne; est arrêté pour n'avoir pas salué le marquis de Lavardin; Henri IV le donne à un de ses valets; il meurt de chagrin; épitaphe singulière qu'on lui fait, II, 258 et 259.

Troupe de Molière: divers lieux où elle s'établit; Louis XIV lui accorde l'hôtel du petit Bourbon; cet hôtel devait être dé-

- moli; cette troupe se place au théâtre du Palais-Royal, VII, 91 et 92; est nommée *troupe royale*; déconcertée après la mort de Molière, cherche un local pour son théâtre, 93 et 94; réunie aux Comédiens Français de l'hôtel de Bourgogne; s'établit dans la rue des Fossés-Saint-Germain; prend le titre de *Comédiens Français ordinaires du roi*, 96.
- Troupe* de mademoiselle de Montpensier, VII, 96 et 97.
- *de comédiens du dauphin*, VII, 97.
- *de comédiens espagnols*: elle joue à l'hôtel de Bourgogne; n'y fait pas fortune, et se retire, VII, 97.
- Troupes auxiliaires*, composées d'*Erules*, de *Bataves*, de *Pétulans* et de *Celtes*: arrivent à Paris, I, 114; elles veulent proclamer Auguste, le César *Julien*; elles brisent les portes de son palais, 122 et 123.
- Trousse-Vache*: nom d'une rue, II, 105.
- Troussel* (*Gautier et Guy*), seigneurs de Montlhéry et de Corbeil: voleurs, II, 134 et 135.
- Trousset* (*Jacques*), gentilhomme d'Autriche: veut faire pendre un gentilhomme de Bavière; pourquoi, VIII, 71 et 72.
- Trovato*: nom d'une famille italienne emprisonnée à la Bastille, pour complicité dans l'affaire des poisons, VII, 232.
- Troya* (*Jean Louis Roche de*), prêtre: soupçonné de rédiger les *Nouvelles ecclésiastiques*; est arrêté, VII, 364.
- Troyes* en Champagne: fournit des fous aux rois de France, III, 285.
- Troyes* (*Jean de*), médecin: agent du duc de Bourgogne, III, 485.
- Truage*: sorte d'exaction, III, 141.
- Truanderie* (*Grande et Petite*); nom de deux rues; signification de ce mot, II, 105 et 106.
- Tubeuf* (le sieur), surintendant des finances de la reine: contribue à fonder le couvent des chanoines de Notre-Dame-de-la-Victoire de Léopante, V, 424.
- Tuileries* (*château des*): origine de ce château; nom de son emplacement; ses premiers propriétaires; François 1^{er}. l'achète pour le donner à sa mère, IV, 156 et 157; par qui et pourquoi construit; ses jardins; son bastion, 211 et 212; architectes qui en fournirent les dessins; description de son état sous Catherine de Médicis, 212, 213 et 214; pourquoi cette reine abandonna-t-elle ce château, 217, 218 et 219; bâtimens qui y furent ajoutés, V, 186 et 187; les cours de ce château sont encore sous Louis XIV embarrassées par les fours et les ateliers des fabriquans de tuiles, 215; terminé et réparé par Louis XIV; sa description, VI, 445 et 446; les différens corps de bâtimens qui le composent; sa façade du côté du jardin; la rue des Tuileries sépare ce château de son jardin, 103, 104, 446 et 447.
- (*les*): nom d'une maison située près de la Croix-Rouge, VI, 331.
- Tulujes*: où se tint un concile mi-partie, et où, pour la pre-

mière fois, on établit la *Tréve de Dieu*, II, 152.

Turenne (le maréchal de) : s'empare de la place de Stenay, VI, 259; commande l'armée royale, contre l'armée du prince de Condé, 277; assiège Etampes, en lève le siège; va à Corbeil et puis à Saint-Denis, et y conduit l'armée et la cour, 283; se porte au faubourg Saint-Denis; fait attaquer l'arrière-garde du prince de Condé; combat qu'il livre au faubourg Saint-Antoine; s'avance avec du canon, 285 et 286; se propose d'attaquer l'armée du prince de Condé sur ses deux flancs; cette tentative oblige ce prince à la retraite, 287; son tombeau, transféré de Saint-Denis au musée des Monuments-Français; de ce musée aux Invalides et des Invalides à Saint-Denis, 411.

Turgot, ministre : ordonne la vérification des blés et farines entrés dans Paris, VIII, 458; vers latin qui lui est attribué; à quel sujet composé, 474;

Turlupin : nom de théâtre de Henri Legrand, comédien de l'hôtel de Bourgogne; ses ta-

lens, VI, 66 et 69; il prend la fuite; meurt de douleur en apprenant la mort de Gros-Guillaume, 70.

Turlupinades : origine de ce mot, VI, 69.

Turnèbe, professeur au collège du cardinal Lemoine, III, 84.

Turquin (le sieur) : établit l'école de Natation, VIII, 343.

Tussan (Jacques) : un des premiers professeurs du collège de France, IV, 145.

Tuteurs et curateurs : leur conduite inique envers leurs pupilles, sous le règne de Louis XIII, VI, 185 et 186.

Tyrius, recteur du collège des Jésuites : vient supplier le légat de faire exempter la maison des jésuites de la visite ordonnée dans toutes les maisons religieuses; ce que répond le prévôt des marchands à cette demande; abondance de vivres trouvés dans la maison des jésuites, V, 88.

Tyron : nom d'une rue de Paris, provenant de l'hôtel et de la prison qu'y possédait l'abbé de Tyron, III, 490 et 494; IV, 325.

U.

Ultragothe (la reine), épouse de Childebert : habite le palais des Thermes, I, 125; jardin de cette reine, 139 et 143; exilée, pillée par son beau-frère Chlothachaire; son tombeau, 236 et 237.

Unigenitus : bulle de ce nom; quarante évêques de France, pressés par l'abbé Dubois, souscrivent cette bulle, VII, 314;

persécutions qu'elle fait naître, 322, 331 et 332; est une source de troubles, 404.

Union de tous les parlemens contre Mazarin : ce cardinal appelait les arrêts qui la consacraient, les *arrêts d'oignons*, VI, 233.

— *des princes !* cris des séditieux qui assiégeaient l'Hôtel-de-Ville, VI, 291, 292 et 293.

Union (Sainte). Voyez *Ligue*.

Université de Paris : n'a pas été fondée par Charlemagne, I, 443; prend parti dans la querelle des Augustins et des huisiers; fait condamner ces derniers, II, 438; effroi que lui cause le moine Jacob et sa suite, 497; son recteur vient se recommander à la justice et solliciter la clémence du roi, en faveur des Parisiens, III, 472; s'oppose à l'établissement des religieuses de l'*Ave-Maria*, et vent leur substituer des religieuses de Sainte-Claire, 446; son origine; division de ses études; tables qu'on a débitées sur son introduction en France, III, 7, 8, 9 et 10; est venue d'Athènes à Rome et de Rome à Paris, 11 et 12 (voyez *Écoliers*); Université suspendue pendant deux années, 14; ses querelles avec les jacobins, 16; soutient le brigandage des écoliers; suspend ses exercices; les écoliers et les professeurs quittent Paris; ses biens sont la proie de ses adversaires; pendant deux ans les écoles sont fermées, 14 et 15; suspend ses exercices pendant sept semaines, parce que les archers avaient emprisonné quatre écoliers, 15; devient une puissance redoutable au public et au roi, 19; ses privilèges tendent à protéger les désordres et les crimes, 243; se soulève contre le gouvernement à l'occasion d'un écolier assassin qui fut pendu; ce qui en résulte, 244 et 245; suit le parti d'Etienne Marcel, 217; discours que son orateur adresse au dauphin Charles, 217 et 218; demande la mort du pré-

vôt de Paris; jette des pierres à la porte et aux fenêtres de son hôtel; l'excommunie, le maudit; pourquoi, 244 et 245; dans une querelle entre les gens de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés et les écoliers, l'Université demande justice au pape, et l'abbé la demande au roi, 247; conçoit le projet des postes et messageries; jouit des droits sur leur produit; époque où ces droits ont cessé, 387; ses abus; repris par le prédicateur Maillard; débauches des écoliers et des professeurs; abus de ces privilèges, IV, 30 et 31.

Uranus-Antonin : médaille d'or de cet empereur, VII, 57.

Urbain VIII, pape : des prêtres conspirent contre sa vie, V, 281.

— *le Pauvre*, écuyer : assassine son père; l'épée dont il s'est servi pour ce crime, est rompue par le bourreau, IV, 464.

Urcée, vase que Chlodovech enlève à l'église de Reims, I, 180.

Urnes cinéraires. Voyez *Tombeaux*.

Ursé (le baron d') : va chez les filles publiques, VIII, 273.

Ursinius, évêque de Cahors : est condamné par le concile de Mâcon à ne point couper, pendant l'espace de trois ans, ses cheveux ni sa barbe, à s'abstenir de vin et de chair, à ne point donner les eulogies, I, 360.

Ursion, duc : conspire contre le roi *Childebert*, I, 388 et 396.

Ursulines de la rue Ste.-Avoie : leur origine; leur changement de règle; suppression de leur couvent, V, 378 et 379.

— *de la rue Saint-Jacques* : leur

origine ; sont d'abord séculières et puis cloîtrées ; description de leur église ; leur suppression , V, 376, 377 et 378. *Usages* pratiqués dans l'église de Notre-Dame de Paris : on jette du haut des voûtes des pigeons, des étoupes enflammées, des oublies, etc., II, 225. — en vigueur à Paris au seizième siècle, IV, 465 ; sous Henri IV, V, 299 ; sous Louis XVI : différent peu de ceux du règne de Louis XV, VIII, 487.

Usur, dit *Jambe de bois*, capitaine de Paris : en voulant soulever les habitans du quartier de l'Université contre Henri IV, il tombe, casse sa jambe de bois et son mousquet, V, 120. *Usuriers* : objets fréquens des déclamations des prédicateurs du quinzième siècle, IV, 26 ; sous Louis XIII, les marchands font ce métier, VI, 181 ; noms des usuriers qui prêtent de l'argent à la jeunesse parisienne, 184.

V.

Vacher (le sieur *Le*) , prêtre : fonde la communauté du Petit-Saint-Chaumont, VI, 345 et 346.

Vacherot, huissier au parlement : maltraité, fouetté, rasé par les valets d'un abbé, VII, 125.

Vaches (île aux) : nom de la partie orientale de l'île Saint-Louis, III, 77.

Vachette et *Langlois* : proposent d'établir des pompes à manèges sur la Seine, VIII, 362 ; les sieurs Vachette frères proposent un nouveau projet, 368.

Vadé (la demoiselle) : entretenue par le sieur Bertin ; richesses qu'elle en reçoit, VIII, 235 et 236.

Vade in pace : ce que c'était, IV, 326 ; le *vade in pace* des capucins de la rue Saint-Honoré ; sa description, 335 et 336 ; celui des jésuites, V, 365 et 366.

Vagabonds, gens sans aveu,

Bohémiens, mendiants valides, soldats débandés, VI, 107, 108, 109, 110 et 111 ; condamnés aux galères sans forme de procès, 111 et 112.

Vagabonds portant épée : chassés de Paris ; ils enlèvent des enfans de cette ville, VII, 151.

— et *filous*. Voy. *Volcurs* et *Assassins*.

Vaillant : par ordre de Colbert, voyage en Italie, en Grèce, pour y recueillir des médailles ; voyage sur les côtes d'Afrique ; est fait prisonnier ; avale plusieurs médailles ; fait un voyage en Perse, VII, 55 et 56.

Vaillant (Pierre), prêtre : chef de la secte convulsionnaire des *vaillantistes*, chargé de procuration de l'évêque de Senes ; est mis à la Bastille ; en est relâché ; est banni du royaume ; y reste ; on publie qu'il est le prophète Elie ; est de nouveau mis à la Bastille et à Vincennes, et y meurt, VII, 334 et 335.

Vaillantistes : noms d'une secte de convulsionnaires ; sont aussi

nommés *Eliséens*, VII, 334 et 335.

Vaisselle d'argent : vendue par l'ambassadeur d'Espagne et le légat du pape, pour soulager la misère extrême des Parisiens, V, 87.

Valce (le seigneur de) : un gentilhomme français, venant de Constantinople, loge chez lui ; il est témoin d'une scène singulière, VIII, 71 et 72.

Valcourt, directeur, auteur, acteur du théâtre des délassemens comiques : ses infortunes ; son zèle ; entraves que les théâtres privilégiés mettent au jeu de ses acteurs, VIII, 415.

Val-de-Grâce, abbaye de bénédictines : leur origine, V, 396 ; s'établissent à Paris ; Anne d'Autriche fait bâtir l'église et le couvent ; pourquoi, 396 et 397 ; description de l'église et du dôme, 398, 399 et 400 ; sa destination actuelle ; privilèges accordés à cette maison, 401.

Valentinien et *Valens* : passent un quartier d'hiver à Paris ; datent trois lois de ce lieu, I, 124.

Valère (filles de Sainte-), couvent dont l'église est aujourd'hui la troisième succursale de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, VI, 370 et 371 ; VII, 418.

Valérien (mont) : présumé un lieu de culte, I, 72.

— (*congrégation du*) : supprimée, VIII, 324.

Valery (Fontaine de Saint-), près de laquelle fut bâti le château de Montmorency, II, 131.

Valeton (Nicolas) : brûlé vif après une belle procession, IV, 118.

Valette (La), cardinal : conseil-

ler intime du cardinal de Richelieu ; fait le métier de guerrier, V, 329 et 332 ; archevêque de Toulouse ; meurt les armes à la main, VI, 162.

Valibouse (le sieur de), chevalier de Saint-Louis : meurt sans recevoir les sacrements ; pourquoi, VII, 384 et 385.

Vallée-de-Misère : nom d'une rue et d'une rive de la Seine, II, 106 ; III, 328 et 455.

Vallée de Fécamp : son ruisseau tari, I, 26 ; VI, 120.

Vallière (Louise-Françoise de la Beaumé le Blanc, duchesse de la), maîtresse de Louis XIV : se fait religieuse au couvent des carmélites, V, 166 ; VI, 307.

— (*la*), neveu et amant de la princesse de Conti, VIII, 179.

Valois (le comte de) : c'est à son instigation que Louis X fait pendre son ministre, Enguerrand de Marigny, III, 134 et 236 ; dispute la couronne à son neveu Philippe V ; s'empare du Louvre ; en est chassé par les Parisiens, 146.

— (*branche royale des*) : éteinte à la suite des massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 303.

— (*la duchesse de*), troisième fille du duc d'Orléans : déteste son père ; a pour amant le duc de Richelieu, VIII, 179 et 180 ; résiste aux poursuites de son père ; y cède ; à quelle condition, 189 et 190.

— *d'Orville* : compose un poème sur l'invention des réverbères, VII, 154.

— (*Henri et Adrien de*) : lieu de leur sépulture, II, 264.

— (*Félix*) : fonde, avec Jean de Matha, l'ordre des Mathurins, II, 266.

Vansleb (Michel), savant orien-

taliste : envoyé dans le Levant par Colbert , pour y recueillir des manuscrits , VII , 42 et 56.

Vardes (René du Bec, marquis de) : consent à épouser Jacqueline du Beuil , comtesse de Romorantin , maîtresse de Henri IV , et à s'abstenir de consommer le mariage avec elle , V , 242.

Varade , recteur des jésuites à Paris : complice d'un projet , tendant à assassiner Henri IV , V , 115.

Varenne (la petite) : la dame de Bretonvilliers procure cette fille à l'archevêque de Paris , son amant ; Pierrepont la lui enlève , VII , 258.

Variétés amusantes : le théâtre construit au Palais-Royal pour la troupe comique de ce nom , est occupé par les Comédiens-Français , VIII , 397 et 400. Voyez *Théâtres*.

Variétés de boutiques : troublent la tranquillité publique , IV , 371.

Vapeurs : les dames en ont , VIII , 291 et 292.

Vase en agathe orientale , dont les bas-reliefs représentent les objets nécessaires au culte de Bacchus , VII , 60 et 61.

Vases, hanaps, bijoux , contenus dans le Garde-Meubles , VIII , 43 ; plusieurs parties de leurs montures et ornemens avaient été enlevées , 45 et 46.

Vasquines. Voyez *Vertugalles*.

Vatable (François) , professeur au collège de France : mandé au parlement ; pourquoi , IV , 111 ; est un des premiers professeurs du collège de France , 145.

Vatteville , prêtre , chartreux ,

assassin , musulman , général d'une armée turque : commande en souverain dans la Franche-Comté ; protégé par Louis XIV , VII , 257 , 265 et 264.

Vauban (le maréchal de) : mémoire qu'il adresse à Louvois pour blâmer la conduite du gouvernement , à l'égard des persécutions exercées contre les protestans , VII , 183 et 184.

Vaucanson : lègue au gouvernement son cabinet de machines qui est réuni ou Conservatoire des arts et métiers , IX , 104 ; son portrait ; où placé , V , 436 et 437 ; galerie qui porte son nom ; ce qu'elle contient , IX , 109.

Vaudemont (la princesse de) , VIII , 468 et 469.

— (*le prince de*) : blesse , en danger de mort , un de ses créanciers , VIII , 469.

Vaudeville (théâtre du) : son origine ; son genre particulier le préserve de la suppression , IX , 117 et 118. Voy. *Théâtres*.

Vaudreuil (le sieur de) : ce qu'il dit à Delsène , directeur d'une maison de jeu , VIII , 387.

Vaugelas , grammairien : son tombeau , II , 499.

Vaugrenier (Henri de Grèce , seigneur de) , faux monnoyeur : débat entre le parlement et la chambre de justice de l' Arsenal , au sujet de la procédure faite contre lui , VI , 127.

Vauguyon (le duc de La) : instigué par les jésuites , présente un mémoire au roi contre le duc de Choiseul , VII , 400.

Vauvert (le diable de) , I , 162.

—château que saint Louis donne

- aux chartreux : il était habité par des diables , II , 458 et 459 ; la chapelle de ce château sert d'abord d'église aux chartreux , puis elle leur sert de réfectoire , 461 et 462.
- Vaux** , château appartenant au ministre Fouquet , où il donne une fête à Louis XIV , et où ce roi veut le faire arrêter , VII , 215.
- Végèce** : parle d'espèce de *télégraphes* en usage chez les anciens , IX , 114 ; consulté par Geoffroi de Plantagenest ; comment il est expliqué , II , 201.
- Végole** : raffiné d'honneur sous Louis XIII , VI , 207.
- Veillac (le baron de)** : vole le comte de Bussi-Rabutin , VI , 192.
- Veillées** établies au théâtre de la Cité , IX , 142.
- Veillées des fêtes de Pâques et de Noël** : désordres qui s'y commettaient , I , 227.
- Veiny d'Arbouse (Françoise)** , épouse du cardinal Duprat : son monument sépulcral , III , 409.
- (*Marguerite*) : introduit la réforme dans le couvent des bénédictines de la ville de l'Évêque , V , 381.
- Vénalité et partialité** des membres du parlement , reprochées par le chancelier de l'Hôpital , III , 93.
- *des charges* , IV , 178 ; VI , 136 et 179.
- Vendémiaire (affaire du 13)** , où la Convention est assiégée : ce qui en résulte , IX , 126 et 127.
- Vendeurs** : nom donné aux gouverneurs qui vendirent à Henri IV plusieurs places fortes , V , 116 et 117.
- Vendôme (Mathieu de)** , abbé de Saint-Denis : contribue à l'agrandissement du collège et hôtel Saint-Denis , II , 429.
- (*Antoine, duc de*) , père de Henri IV : sollicite un arrêt du parlement , portant ordre aux comédiens de jouer dans un jour inaccoutumé le mystère de l'Ancien Testament , IV , 346.
- (*Monsieur, duc de*) : sa naissance fort suspecte , V , 240.
- (*le chevalier de*) : une dame de la cour veut le donner pour amant à la princesse de Bavière , duchesse d'Orléans ; ce que cette dame dit du refus de cette princesse , VIII , 184.
- (*collège de*) : son origine incertaine , III , 190.
- (*place de*) ou de Louis-le-Grand : établie en partie sur le premier couvent des Capucines , V , 167 et 168 ; lieu de l'agiot des billets de banque , transféré de la rue Quinquempoix , et de cette place ailleurs , VII , 306.
- Vendomois (Renée de)** , adultère , voleuse : fait assassiner son mari ; condamnée à être recluse au cimetière des Innocens , II , 232 et 233.
- Vénérienne (maladie)** : ses divers noms ; sa première manifestation à Paris ; mesures prises pour en arrêter les progrès , III , 390 ; ses ravages ; précautions prises à Paris pour les diminuer , IV , 170 et 171 ; visites faites aux barrières pour en refuser l'entrée à ceux qui sont atteints de ce mal , 171 et 172. Voyez *Vérole*.
- Vénériens** (voyez *Hôpital des Vénériens et Maison de santé pour les maladies syphilitiques*).

- Veneur (grand)* : origine de cette fonction, I, 194.
- Venise (la république de)* : fait présent à Louis XIV d'une armure, VIII, 41 et 42.
- (*l'ambassadeur de*) : tient un tripot de jeu dans son hôtel, VIII, 279.
- (*rus de*) , près la rue Quinquempoix : meurtre qui s'y commet, VIII, 228 et 228.
- Ventadour (madame de)* , gouvernante de Louis XV : moyens qu'elle emploie pour porter ce jeune prince à l'étude, VII, 319 et 320.
- Ventres très-gros* : bas-relief de l'église de Saint-Denis-de-la-Chartre dont les figures étaient représentées avec de gros ventres, I, 270.
- *postiches* , sous Louis XI, I, 270.
- Vénus* , divinité adorée dans la Gaule, I, 175 ; avait, au septième siècle, un temple et des prêtresses à Rouen, 228.
- *de Médicis* : placée au musée des Antiques ; cette belle statue a été enlevée, IX, 252.
- Verberie (hôtel de)* : par quel établissement il est remplacé, V, 360.
- Verderonne (le marquis de)* : écrasé dans l'église de Saint-Louis, VI, 42.
- Verdun (Catherine de)* , religieuse à Long-Champ : une des maîtresses de Henri IV ; ce roi lui donne, en récompense de ses faveurs, l'abbaye de Vernon, et accorde une place de président au parlement de Paris, à son frère, V, 238 et 239 ; elle communique une maladie vénérienne à Henri IV, 239 et 240.
- les chanoines de cette ville, à cause de leur noblesse, ne s'agenouillaient pas à la messe lors de l'élevation de l'hostie ; Louis XIV les y contraint, VII, 265.
- Verge de Moïse* : relique vendue par l'empereur Baudouin à saint Louis, II, 409.
- Verges du collège de Navarre* : sont achetées avec le montant de la bourse que le roi avait dans ce collège ; cruel abus qu'en fait un sous-maître, III, 85.
- Vergier (Jacques)* , poète : est assassiné par un agent de la police, qui le prend pour le poète La Grange-Chancel ; son tombeau, II, 503.
- Vérité* : elle s'établit plutôt par le secours de la raison que par celui des miracles, VII, 370.
- *des Miracles, etc.* , titre d'un ouvrage composé par le sieur de Montgeron : ce qu'il contient, VII, 357 et 358.
- Verjus (Jacques)* , conseiller au parlement : un de ceux qui sont commis pour s'assurer si un bénédictin à longue barbe était convenablement rasé, suivant l'arrêt du parlement, IV, 472.
- Vérole (la grosse)* : ses différents noms ; époque où cette maladie se manifesta à Paris ; mesures prises pour empêcher sa propagation, III, 390 ; IV, 170 et 171.
- (*petite et grosse*) : à quels rois on en est redevable, IV, 170. Voyez *Mal de Naples* et *Vénérienne (maladie)*.
- Verrières* , village dont les moines de Saint-Germain-des-Prés sont seigneurs : *Garin* , qui en est vicaire, opprime les habitants ; le combat judiciaire est

- ordonné entre les habitans et ce vicaire, II, 178 et 179.
- Verrières* : nom de deux sœurs, courtisanes célèbres ; leurs théâtres de campagne et de ville ; auteurs qui y travaillaient et qui y jouaient, VIII, 144.
- Verneuil (la marquise de)*, ancienne maîtresse de Henri IV : son caractère ; fonde le couvent des Annonciades célestes, V, 387 ; concourt à l'assassinat de ce roi, 305 et 307.
- Verno de Chausserai (Marie-Thérèse Petit de)* : contribue à l'établissement de la communauté des Filles de Saint-Michel, VII, 415.
- Vernouillet*, château près Poissy, où s'assemblaient les convulsionnaires, VII, 338 et 360.
- Vers à soie* : à qui la France doit l'éducation des vers à soie, IV, 388 ; époque de leur première culture en France, V, 298.
- Versailles (château de)* : sommes énormes qu'emploie Louis XIV à sa construction, VI, 308 et 309.
- Versoris (Pierre)*, avocat : meurt de douleur en apprenant l'assassinat des Guises à Blois, V, 57.
- Vert-bois (tour de)* : sa destination, IV, 323.
- Vertugalles* ou *Vasquines* : espèce de vêtement de femme, VI, 208 et 209.
- Vérus*, neveu du comte *Eulalius* : épouse sa tante, femme de ce comte, pendant son absence ; puis craignant la colère de son oncle, il livre cette femme au duc Désidérius ; Vérus est tué par son oncle, I, 386.
- Vervin (Louis)*, avocat à Paris : auteur d'un ouvrage intitulé *l'Enfer des chicaneurs*, VI, 177 ; but de cet ouvrage, 178.
- Vestales (les)* : étaient des religieuses carmélites, II, 449.
- Vestibule des Catacombes* : ses inscriptions, IX, 228.
- du Musée des Antiques : objets qu'il contient, IX, 249.
- Vêtemens mi-parties* : ce qu'ils étaient, IV, 67 et 68.
- à la Fronde : rubans, dentelles à la Fronde, VI, 243.
- Veuves (avenue ou allée des)* : à quelle époque elle fut plantée, VIII, 151.
- Vezins*, gentilhomme du Quercy : homme catholique et féroce ; sa conduite remarquable et généreuse envers son ennemi protestant, pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, IV, 282 et 283.
- Viaud (Théophile)*, poète satirique : lieu de sa sépulture, II, 264 ; condamné à être brûlé vif ; ne l'est qu'en effigie, *ibid.*
- Vic (Henri de)* : fabrique l'horloge du Palais, III, 104.
- Vicaires (grands)* : vendent la permission de commettre l'adultère ou la fornication, pour un an, ou pour toute la vie, moyennant une quarte de vin, payable chaque année, III, 255.
- Vicomercat (François)*, professeur au collège royal, IV, 145 et 146.
- Vicomte (le)* : donne asile à des protestans dans sa maison ; le magistrat s'y présente avec des archers ; quelques protestans surpris se défendent vigoureusement ; le vicomte vient au secours de ce magistrat qui fait emprisonner lui, sa femme et ses enfans, sous prétexte qu'il a mangé de la chair un vendredi, IV, 194.

Vicomtes de Paris : on en connaît trois : *Grinoard*, *Theudon* et *Burchard*, I, 458 et 459.

Vicq-d'Azir, secrétaire perpétuel de la société de médecine, VIII, 375.

Victor, évêque des Tricastins : pendant qu'il donne une fête, sa maison est dévastée par deux autres évêques du voisinage, I, 362.

Victor (abbaye et écoles de St.-) : leur fondation ; Guillaume de Champeau y continue d'enseigner la jeunesse ; son école devient une des plus célèbres de France, II, 28 et 29 ; désordre qui y règne ; l'ordre y est rétabli, 79 ; chanoines de Saint-Victor ; sont introduits dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, pour y ramener la règle ; on les empêche d'y chauter Matines, 76 et 77 ; changemens qu'éprouvent les bâtimens de cette abbaye ; leur description ; la bibliothèque ; ce qu'en dit Rabelais, IV, 140 et 141 ; et Scalliger, 141 ; les religieux de cette abbaye sont en révolte contre leur prieur ; cette abbaye est supprimée ; ses bâtimens sont démolis ; sur leur emplacement s'établit l'entrepôt des vins, III, 142 et 143. — (rue et porte de St.-) : faisait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste, II, 314.

Victorinus, évêque de Paris : le premier dont l'existence ne soit pas douteuse, I, 225.

Vide-gousses, nom d'une rue, II, 105.

Vidius, un des premiers professeurs du collège de France, IV, 145.

Vieillards (institution des) : an-

cienn état de la maison qu'elle occupe, VI, 365.

Vieille-Monnaie (rue de la) : où était placée la maison de la Monnaie, VIII, 26.

Vieillesse : dans quel hospice on recoit les pauvres vieillards, IX, 12.

Vien et son élève David, restaurateurs de la peinture en France, VIII, 67.

Vierge du zodiaque, ou Cérés : représentée dans le zodiaque du portail de Notre-Dame, sous la figure de la vierge Marie, II, 209 et 210.

— (chapelle de la), à l'église de Notre-Dame : jour céleste qu'on y a récemment pratiqué ; belle figure de la Vierge qu'on y a placée, II, 216 et 217.

— en albâtre, très-belle, dans l'église des Carmes déchaussés : transférée au Musée des Monumens français, puis dans l'église de Notre-Dame, V, 342.

— en argent, de six pieds de haut, à Saint-Sulpice ; comment on s'est procuré sa matière, VI, 387 et 388.

— au Donataire : nom d'un tableau de Raphaël ; son état déplorable ; comment sa peinture sur bois est transportée sur la toile, IX, 85.

Vieuville (La), surintendant des finances : ouvre la carrière de la fortune à Richelieu, et devient sa première victime, V, 324 ; voyant entrer chez lui Pantalón, imite ses pantalónades, tandis que le comédien conserve une contenance grave, VI, 80.

Vieux-Louvre : en quoi il consiste ; commencé par François 1^{er}, IV, 163, 164 et 165. (Voyez Louvre.)

Figarani, machiniste du roi : construit la salle de spectacle des Tuileries, dite *des machines*, VII, 97 et 98.

Vignes des Parisiens : arrachées par ordre de Philippe-Auguste, parce qu'ils avaient pris la défense de leurs compatriotes attaqués par des écoliers Allemands, II, 344.

— voisines des portes Saint-Jacques et de Saint-Michel : dévastées sans obstacles par les écoliers, IV, 378.

Vigneul de Marville : nom supposé de Bonaventure d'Argonne, chartreux, II, 458.

Vignon (le sieur), architecte : son projet du Temple de la Gloire est adopté, IX, 263.

Vigouroux : femme complice de l'empoisonneuse Voisin, VII, 225.

Villages des environs de Paris, *Issy*, *Vaugirard*, *Montrouge* : entièrement ruinés par les troupes d'Edouard, roi d'Angleterre, III, 228.

— que la dernière enceinte de Paris a compris dans cette ville, VIII, 420.

Villandras (*Rodrigues de*), chef de brigands, IV, 3.

Villars : viole ses sermens et vend Rouen et autres villes de Normandie à Henri IV ; pour quel prix, V, 115.

— (*demoiselle Laurence de*) : femme noble, faisant le métier de fille publique ; on lui saisit sa ceinture et tous ses joyaux, IV, 38 et 75.

Ville de Paris : ce qu'on entendait, sous Charles V, par le mot *ville*, III, 507.

Villeblanche (*Claude de*), sieur de Bron : dépouillé par le con-

nétable de Montmorency, IV, 420.

Villefaux (*Claude*) : dirige les travaux de l'hôpital St.-Louis, V, 171.

Villemore, raffiné d'honneur sous Louis XIII, VI, 207.

Villeneuve : (*Guillaume de La*), poète du quatorzième siècle : auteur des *Crieries de Paris*, III, 266.

— (*Martin de*) : emprisonné pour avoir mangé de la viande en carême, IV, 109.

— (*le sieur de*), conseiller au grand conseil : demande les sacremens pour une femme malade dans sa maison ; les prêtres de Saint-Etienne-du-Mont s'y prêtent avec répugnance ; ce qui en résulte, VII, 384 et 385.

— village voisin de Paris : avait une chapelle ; détruit pendant le siège de Paris par Henri IV ; une rue de Paris conserve son nom et indique sa position, III, 197, et IV, 168 ; porte le nom de *Villeneuve de Gravois* ; une prison, IV, 327 ; on y construit une église, 361 ; VI, 99.

— (*rue Bourbon*) : indique l'emplacement du village qui portait le nom de *Villeneuve*, III, 197, son ancienne dénomination, 194 et 195.

Villequier (*René de*) : tue Françoise La Marck, son épouse, enceinte dans le logis du roi, IV, 462 et 463.

— capitaine des gardes d'Anne d'Autriche : cette reine lui ordonne d'aller briser les portes de la prison, d'en tirer des assassins, et de les mettre en liberté ; Villequier obéit, VII, 124 et 125.

Villeroi (*Nicolas de Newille*,

- sieur de*) : achète du roi tous les produits des greffes de la ville et prévôté de Paris ; fait bâtir l'hôtel des Tuileries, qu'il vend ensuite à François 1^{er}, IV, 156, 157 et 211.
- Villeroi (le sieur de)* : instruit de l'arrivée du duc de Guise à Paris, court en informer Henri III ; ce que dit ce roi à cette nouvelle, V, 36 ; ligueur, délibère sur les moyens de défendre Paris contre l'armée royale, 72 et 73 ; trahit son parti et vend la ville de Pontoise à Henri IV, 115.
- archevêque de Lyon : ses mœurs déréglées, VII, 257 ; lieutenant du roi dans le Lyonnais ; sa tyrannie féodale, 262 et 263.
- (*le maréchal de*) : décrit lui-même la bassesse de son âme, VII, 254 ; fausses idées qu'il donne au jeune Louis XV, 320.
- (*le marquis de*) : rival du comte de La Marche, amant de la demoiselle de Montallet, VIII, 234 et 238.
- Villet (Bernard)* : perd l'usage de ses deux pieds dans une prison, IV, 319 et 320.
- Villette (Philippe de)*, abbé de Saint-Denis : prêt à être égorgé dans la prison de Saint-Eloi, se revêt de ses habits pontificaux, et tient en main une hostie consacrée ; par ce stratagème il sauve sa vie, III, 493.
- Villiers (Célestin)*, prieur du couvent des Grands-Augustins : sa nomination cause de grands troubles dans ce couvent, II, 441.
- Villon*, poète : ce qu'il dit de la reine qui faisait jeter les jeunes gens par la fenêtre de l'hôtel de Nesle dans la Seine, III, 240 et 241.
- Vin* : les dames du quatorzième siècle avaient besoin qu'on leur recommandât de ne point en boire avec excès, III, 263 ; crié dans les rues de Paris ; son prix au quatorzième siècle, 269 ; renchérit beaucoup en entrant dans Paris, sous Louis XIV, VII, 278.
- Vinaigre à la moutarde* : en usage au quatorzième siècle, III, 269.
- Vince luna* : cris que poussaient les adorateurs de Diane, ou de la lune, lorsque cet astre s'éclipsait, VIII, 75.
- Vincennes* : château agrandi par Charles V, III, 449 ; on y transporte les chaînes qu'on tendait à travers les rues de Paris, 471.
- Vincent et Sainte-Croix (saint-)*, basilique ou église fondée par *Childebert*, depuis nommée *Saint-Germain-des-Prés*, I, 232 ; occasion de cette fondation, 233 et 235 ; antiquité de cet édifice, de sa tour, 235 ; les statues et bas-reliefs de son portail, 240 et suiv. ; cette église et ce monastère sont préservés de l'incendie, moyennant une somme considérable donnée aux Normands, 413 ; sont pillés lors de la troisième incursion des Normands à Paris, 414 ; les bâtimens détruits par les Normands, sont réparés par ordre de Charles-le-Chauve, 416. Voyez *St.-Germain-des-Prés*.
- *de Paul* : contribue, avec la veuve Legras, à l'établissement des sœurs de la Charité, V, 422 ; IX, 39 et 40 ; fait de la maison de Saint-Lazare, le chef-lieu de la congrégation des missions, V, 361 ; rédige les réglemens des Filles de la Pro-

- vidence, VI, 347; sa charité envers les enfans-trouvés; met fin aux abus révoltans qui existaient sous Louis XIII, à l'égard de ces enfans, 400 et 401; obtient du gouvernement des secours pour eux; les fait placer à Bicêtre; enfin dans une maison près Saint-Lazare, 401.
- Vincentini (Antoine)*, dit *Thomassin*. Voyez *Thomassin*.
- Vintimille*, archevêque de Paris: prohibe le culte du diacre Paris, VII, 351; représenté jetant une pierre au diacre Paris, et dansant avec des diables, 362 et 363; sa mort; son caractère; son épiscopat; conçoit le projet des billets de confession, 377 et 378; se déshonore en bénissant un mariage entre son parent et la maîtresse de Louis XV; mariage frappé de nullité par une condition, VIII, 205 et 206; aime la paix et la table, 256.
- (*la dame de*), sœur de la duchesse de Mailly: devient, encore fort jeune, maîtresse de Louis XV; supprime sa sœur; elle a un enfant du roi, nommé par les courtisans *demi-Louis*; mariée au sieur de Vintimille; à quelle condition; meurt empoisonnée, VIII, 205 et 206.
- Violation du secret des lettres à la poste*, VIII, 219 et 224; cause de l'improbité parmi les agens du pouvoir, 223 et 224; détails de cette violation, 225; ce que dit le docteur Quesnay du ministère du violateur des lettres, 225.
- Viole (Pierre de)*: pose la première pierre de l'Hôtel-de-Ville, IV, 148.
- Violences exercées par le roi Chilpéric*, contre les habitans de Paris et des environs, I, 299 et 300.
- Violons*: les joueurs de violons étaient aussi maîtres à danser, sous Louis XIV; douze anciens maîtres; *violons de la grand-bande*; *roi des violons*, VII, 30 et 31.
- Virgile*: un des vers de son *Enéide* produit l'effet de l'exorcisme, V, 269.
- Visigoths*: s'établissent dans la partie méridionale de la Gaule, I, 178.
- Visme (le sieur de)*, directeur de l'Opéra: son règlement contre les hautes coiffures des femmes, VIII, 487.
- Visions, apparitions*: imaginées pour tromper le public, I, 371 et 372; IV, 442.
- Visitation de Sainte-Marie*, de la rue Saint-Antoine: son origine, V, 381, 382 et 383; son église remarquable, 382.
- *de Sainte-Marie*, de la rue Saint-Jacques: son origine, V, 383.
- de la rue du Bac, couvent de religieuses: son origine; sa suppression, VI, 352 et 353.
- (*filles de la*), ou de *Sainte-Marie*, à Chaillot, couvent: sa situation; sa nouvelle église, VI, 351 et 352; sa suppression, 352.
- Visites faites aux malades par les curés*: sont payées; le doyen de St.-Germain l'Auxerrois partage avec le curé de Saint-Eustache les produits de ces visites, II, 495.
- *génantes*, auxquelles étaient assujetties les filles des rois, de princes et seigneurs, avant de se marier, IV, 77.
- dans les monastères et maisons religieuses, pour connaî-

tre la quantité de vivres qui s'y trouvaient ; les jésuites demandent à en être exemptés ; pourquoi ; ce qu'on trouve dans ces maisons , V, 88 et 89.

Vitraux de Saint-Denis, où l'on voyait, en peinture, Saint-Louis fouetté par son confesseur , II, 367 et 368.

— de l'église Saint-Gervais : noms des peintres qui y ont travaillé , III, 334.

Vitry en Champagne, où Louis VII fait périr dans les flammes treize cents personnes , II, 62.

Vitry (Louis L'Hôpital, seigneur de) : vend la ville de Meaux à Henri IV ; pour quel prix , V, 115 ; entre dans Paris par la porte Saint-Denis , à la tête d'un corps de troupes ; occupe le rempart et tourne les canons contre la ville , 118.

— (*le sieur de*) : ses désordres dans les rues de Paris , V, 250 ; demande à Henri IV la grâce d'un noble voleur ; ce que ce roi lui répond , 265 ; assassine *Concini* au Louvre ; le roi Louis XIII le félicite de cet assassinat , et le récompense en le créant maréchal de France . 315 ; capitaine des gardes du roi , arrache violemment des prisons du Châtelet le baron de Beauveau , accusé de faire la fausse monnaie , VI, 117 et 118.

Vitus (Saint) : métamorphosé en dieu du paganisme , I, 225.

Vivans (le sieur) , ancien brigadier de cavalerie ; vend sa conscience à Louis XIV ; à quel prix . VII, 181.

Vivien , abbé de Saint-Denis : en guerre contre *Burchard de Montmorenci* ; accord qu'il fait

avec ce seigneur , II, 130 et 131. *Vivien (Nicolas)* , maître des comptes : donne aux Carmes Déchaussés un emplacement où ils bâtissent leur couvent , V, 338.

Vivienne (rue) : tombeaux et autres objets découverts dans cette rue , I, 104.

Vivonne : débauches auxquelles il se livre ; est de la partie de Roussi . VII, 209.

— (*Jeanne de*) : son tombeau , II, 447.

Vodrière (Jeanne de La) , récluse du cimetière des SS. Innocens , II, 252.

Vœu , fait à Notre-Dame de Lorrette , par les Parisiens , pendant qu'ils étaient assiégés par l'armée de Henri IV , V, 86.

— *de cire* : pratique magique , mise en usage par Hugues de Boisjardin , écuyer , et par Marguerite de Belleville , III, 272 , 273 , 274 et 275.

— fait à la Vierge par Louis XIII , V, 336.

Voies romaines , partant du grand pont et traversant la partie septentrionale de Paris , I, 101 et 108 ; traversant la partie méridionale de Paris , 118 et 119 ; pourquoi la voie romaine venant d'Issi à Lutèce a été détournée , 85 , 86 , 128. et VI, 3.

Voile : les dames en portaient lorsqu'elles voyageaient à cheval , mais elles le quittaient devant un seigneur et en entrant dans l'église , III, 263.

Voirie des bouchers : où située , VI, 52. Voyez *Buttes*.

— *grande* : lieu de ses séances , IX, 355.

Voisenon (l'abbé de) : compose les pièces de théâtre qu'on at-

- tribuë à la dame Favart ou à sou mari, VIII, 124.
- Voisin*, nom d'une empoisonneuse. Voyez *Montvoisin*.
- Voiture (Vincent)*, poète : son tombeau, II, 499.
- Voitures* : cinquante voitures traînent le bagage et les richesses de Rigonthe : un essieu de l'une d'elles se rompt ; ce qui est considéré comme accident de mauvais augure, I, 390.
- leur nombre à Paris pendant les années 1813, 1818 et 1819, IX, 393, 394, 395 et 396.
- Voix humaine*, altérée par la famine et les maladies contagieuses : rappelle les cris des oiseaux expirans, II, 157.
- Vol pieux*, I, 212.
- Vol* : les dames de qualité étaient sujettes au vol, III, 265 et 266.
- Volailles*, criées dans les rues de Paris : en quoi elles consistaient ; III, 268.
- Volailles et gibier*, leur nombre consommé à Paris ; pour quelle somme il s'en est vendu dans diverses années, IX, 403.
- Volanges* : acteur du théâtre des Variétés amusantes, VIII, 407 : ses succès extraordinaires ; quitte ce théâtre, débute aux Italiens ; foule immense qui s'y porte, et ce qui en arrive, 408.
- Voleur* : origine de ce mot, II, 339 et 340.
- Voleur (le)* : surnom donné à un funambule extraordinaire, III, 338.
- Voleurs* : s'introduisent de nuit dans l'église de Saint-Sulpice, VI, 388.
- Voleurs, mauvais-garçons, aventuriers-français, gens d'armes*, etc. : pillent et désolent les environs de Paris, IV, 368 et 369 ; se retirent dans les carrières du faubourg Saint-Jacques ; ces carrières long-temps après sont fermées, 369.
- Voleurs et malfaiteurs* : abondent dans les environs de Paris et dans cette ville, sous le règne de Saint-Louis, III, 50 ; leur nombre, à Paris, sous le règne de Henri III, IV, 382 et 383 ; abondent sous le règne de Henri IV ; leur nombre, V, 223, 224 et 225 ; (voy. *Coupe-bourses, Tireurs de laine, Barbets*) ; remplissent la ville de Paris sous Henri IV, 291, 292 et 293.
- et *assassins* : désolent Paris ; leurs vols et assassinats impunis, VI, 107, 108, 109, 110, 111 et 112 ; l'impuissance de la police les multiplie dans cette ville sous le règne de Louis XIV, VII, 124 ; cause principale de leur impunité, 130, 131 et 132 ; trouvent un asile dans les hôtels des princes et seigneurs, 132, 133 et 134 ; dans le couvent des Cordeliers, 138. (Voyez *Mendians valides*.)
- et *filous* : sortent de Paris, y reviennent, VII, 150.
- *au jeu*, VII, 257 et 258 ; voleurs domestiques, 258 et 259 ; voleurs de bijoux à la cour ; un seigneur de la première qualité est surpris en volant, 259 et 260.
- Vols* : les rois, les princes, les seigneurs commettaient des vols dans les campagnes et sur les chemins, I, 301, 391, 392 et 393 ; *Eudes*, fils du roi Robert, vole dans les campagnes, II, 120 et 121 ; Philippe^{1er}, roi de Fraticé, volé les marchands sur

- les chemins, II, 125, 126 et 127.
- Vols* commis sur des marchands par des chevaliers : sont nuisibles aux foires et aux seigneurs qui en retirent un revenu, II, 144.
- sous Louis XIII : se commettent à Paris en plein jour, VI, 188.
- faits au Garde-meubles, par la négligence ou l'infidélité des personnes préposées à sa conservation, VIII, 45 ; avec effraction, 48, 49 et 50.
- Volt.* (Voyez *Vœu de cire.*)
- Voltaire* : connaissait le secret de l'homme au masque de fer ; ce qu'il en dit, VI, 227 et 228 ; ridiculise les miracles opérés sur la tombe du diacre Pâris ; ses vers cités, VII, 345 ; ses cendres sont déposées au Panthéon ; inscription de son tombeau ; sa statue, 444 et 445 ; son couplet sur les débordemens de la duchesse de Berri, VIII, 191.
- Vouet* (Simon), peintre distingué : son tombeau, III, 152.
- Voyageurs* : précautions qu'ils prennent pour faire un bon voyage, I, 248 ; s'adressent à saint Julien pour avoir un bon gîte, 244 ; arrêtés, tués et mangés par des hommes affamés, II, 156 ; sont pillés par les seigneurs, 341 ; III, 54 ; V, 265.
- Vrillière* (le duc de La) : pose la première pierre du bâtiment du collège de France, VIII, 335.
- Vuide-gousset.* (Voyez *Vide-gousset.*)
- Vuide* (Guyot) : pendu et brûlé ; pourquoi, IV, 462.
- Vulcain* : adoré par les Parisiens, I, 92 ; dieu du feu ; considéré par les anciens chrétiens comme le dieu de l'enfer, IX, 100.
- Vulgaire* : il juge bon ce qui lui paraît beau, VII, 212 ; VIII, 464.

W.

- Wadon*, maire du palais de Chilpéric : voleur, I, 303 ; ses fils volent et assassinent sur les chemins, 303 ; complice du pillage des trésors de Rigonthe, trésors qu'il était chargé de protéger, 394.
- Wailly*, architecte : son projet de construction du Théâtre-Français ; n'est pas d'abord admis, VIII, 395 ; est enfin adopté, 396.
- Wala*, abbé de Corbie : censure contre Louis-le-Débonnaire, I, 473.
- Wallon*, colonel : assiste à une débauche du duc d'Orléans, frère de Louis XIII, où une omelette toute chaude est mangée sur son ventre nu, VI, 171 ; couche avec ce duc, la Neveu entre eux deux, 171.
- Wamba*, roi de la Septimanie : marche contre deux évêques qui s'étaient emparés de ce pays, et les fait périr, I, 361.
- Warrin* (le sieur) : condamné à mort ; ce qu'il dit au moment de son exécution, VIII, 389 et 390.
- Wasberg* (la baronne de) : en-

tretenue par le comte de La Marche, VIII, 234.

Waux-hall de Torrè, ou *Waux-hall d'été*, VIII, 134, 135 et 136. Voyez *Torrè*. — Autre *Waux-hall d'été*, VIII, 417.

— *d'hiver* : sa situation ; sa description, VIII, 137 ; ses amusemens ; sa loterie ; est démolie, III, 393 ; VIII, 158 ; nommé *Panthéon*, 418 ; sert quelque temps de salle de danse pour l'Opéra, *ibid.* ; le club monarchique y tient ses séances, 381.

— le Colisée est un établissement semblable au *Waux-hall* anglais, VIII, 108.

Wilbi, capitaine anglais : surpris dans Paris, se retire, avec plusieurs de ses compatriotes, à la Bastille, et se rend par composition, III, 366.

Winchester (Jean, évêque de) : bâtit le château de Bicêtre, ou de Winchester, VI, 396.

Wincestre (Jean), curé de Saint-Gervais : engagé dans le parti de la Ligue, V, 12 ; fait arracher les armoiries du roi, placées au portail de l'église de Saint-Barthélemy ; prêche contre Henri III, qu'il qualifie de *vilain Hérode*, V, 57 ; annonce, dans un sermon, la mort de Catherine de Médicis ; ce qu'il dit au sujet de cette reine, 59 ; exige de ses paroissiens et du premier président de Harlay, le serment de venger la mort du duc de Guise, 58 et 97 ; vient demander pardon à Henri IV ; ce roi en le voyant s'écrie : *Gare le couleau!* 126 ; sa bonne action, 294, 295 et 296.

Witassé (le sieur), docteur de Sorbonne : fonde l'hospice des prêtres de Saint-François-de-Sales, VI, 343.

Y.

Yeux : Chilpéric faisait arracher les yeux à ceux qui s'écartaient de ses ordonnances, I, 301 et 334 ; Charlemagne recommande à ses fils de ne point arracher les yeux à leurs enfans, 470 ; des ducs, des évêques font crever les yeux à *Héribert*, frère du duc de Septimanie, 472 ; Lothaire fait arracher les yeux à son fils Hugues, 477 ; Nicolas, évêque de Cambrai, fait arracher les yeux à tous les habitans de Saint-Aubert, II, 175.

Yves (Saint), chapelle : son origine, sa description, sa démolition ; bâtiment qui la remplace, III, 170 et 171.

Yveteaux (des), précepteur du fils de Henri IV : est renvoyé, V, 504.

Yvette, rivière, VIII, 57 ; le sieur Desparcieux avait proposé d'en conduire les eaux à Paris ; ce projet est renouvelé, 361 et 362 ; l'exécution commencée est interrompue, 367 et 368.

Z.

- Zaluski*, résident à Paris en qualité de grand référendaire de la Pologne : ce qu'il savait du projet d'assassiner Louis XV, VII, 395.
- Zamet (Sébastien)*, ligueur et favori de Henri IV : son tombeau, III, 296 ; achète les faveurs de Gabrielle d'Estrées, V, 239 ; Henri IV fait chez lui ses parties de débauche ; son origine, 241.
- *Sébastien*, évêque de Langres : fonde à Paris le couvent des religieuses du Saint-Sacrement ; obstacles qu'il éprouve ; singularité de la règle de ce couvent, V, 410, 411 et 412.
- Zèle* inconsideré de quelques protestans : attire sur leur parti une rigoureuse persécution, IV, 113 et 114.
- Zèle religieux* : ne se soutient plus au même degré, VI, 282.
- Zélie Lenoir* : son tombeau, IX, 244.
- Zodiaque* d'une des portes du portail de l'église de Notre-Dame : singularité de ce zodiaque, II, 209 et 210.
- Zoroastre*, philosophe de l'antiquité : était un père carme, II, 449.
- Zosime*, historien : qualifie le palais des Thermes de *Basili-que*, I, 122.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME I.

<i>Pag.</i>	<i>lig.</i>	<i>au lieu de</i>	<i>lisez</i>
250	16	baselicæ domui ,	baselicæ domni.

TOME II.

88	18	latomiarum ,	latomorum.
90	14	<i>après le mot réfectoire , ajoutez : explosion qui se manifesta le 2 fructidor an 11 (19 août 1794) , à neuf heures du soir.</i>	

TOME III.

335	27	page 70 ,	page 71.
273	2	de la note , <i>insultare</i> ,	<i>invultare</i> .

TOME IV.

36	20	qu'il en existait ,	qu'elles abondaient.
85	24	avec sa mère ,	en présence de sa mère.
99	2	ses volontés ,	sa conduite.

TOME V.

368	17	payan ,	paysan.
469	21	mulet ,	mule.

TOME VI.

145	18	de Guises ,	des Guises.
-----	----	-------------	-------------

TOME IX.

7	26	<i>ajoutez : le 21 frimaire an 111 (11 décembre 1794) , elle décréta l'acquisition de plusieurs maisons et terrains , pour accroître l'étendue du jardin du Muséum d'histoire naturelle. Dans les derniers temps de son existence , elle termina l'acquisition de plusieurs propriétés , pour opérer l'ouverture de la magnifique avenue qui met en communication l'édifice de l'Observatoire avec celui de la Chambre des Pairs ou du Luxembourg.</i>	
---	----	--	--

